REVUE

DES

BEAUX-ARTS



DE L'IMPRIMERIE DE CRAPELET
RUE DE VAUGIRARD, 9

REVUE
DES
BEAUX-ARTS

TRIBUNE DES ARTISTES

FONDÉE ET PUBLIÉE SOUS LES AUSPICES

DE LA SOCIÉTÉ LIBRE DES BEAUX-ARTS

VINGTIÈME ANNÉE

RÉDACTEUR EN CHEF

M. FÉLIX PIGEORY

ARCHITECTE

TOME PREMIER



PARIS

AUX BUREAUX DE LA REVUE DES BEAUX-ARTS

QUAI MALAQUAIS, 15

—

1850



AUX LECTEURS.

Appelé par la confiance de la Société libre des Beaux-Arts à la rédaction en chef de cette Revue, nous ne nous sommes point dissimulé la gravité et l'étendue de la tâche qui nous était offerte, et, pénétré de notre insuffisance, nous éprouvons dès à présent le besoin de dire qu'en acceptant cette délicate mission, nous avons plus consulté notre bonne volonté que nos forces.

Au début d'une carrière nouvelle pour nous, passant des études contemplatives et des calmes travaux du cabinet, aux exigences de la périodicité et aux luttes actives du journalisme, deux devoirs considérables nous restent à remplir vis-à-vis de la savante association dont la bienveillance nous encourage, vis-à-vis de M. Albert Jacquemart dont les veilles studieuses nous font de difficiles lendemains.

La Société libre des Beaux-Arts, qui touche à la vingtième année de son existence, est la représentation la plus fidèle et la plus complète du monde artistique, de ce monde qui vit et se meut incessamment dans des labeurs glorieux ou utiles; réunion d'hommes d'élite, d'esprits supérieurs, dont l'imagination et la main ne sont jamais oisives, conquérants de la paix qui marchent en tête de leur siècle, et dont le passage ici-bas, à travers les agitations politiques ou les discordes civiles, est toujours marqué par d'impérissables souvenirs.

Beaucoup d'autres, sans doute, avaient plus de titres que nous à être les organes d'un monde si élevé, les interprètes d'idées si généreuses. L'honneur qui nous est fait doublera notre zèle, et c'est dans notre gratitude que nous tâcherons de puiser le talent et l'expérience qui nous manquent.

Nous ne désespérons pas d'ailleurs d'être aidé dans notre entreprise par M. Albert Jacquemart, fondateur de ce recueil; le sage écrivain dont nous continuons la pensée ne saurait être étranger aux transformations ou aux développements qu'a subis et que subira encore la Revue des Beaux-Arts, afin d'être constamment à la hauteur de la Société qu'elle représente. Le concours de M. Albert

Jacquemart nous est indispensable ; nous avons, plus que personne, besoin de son expérience et de ses lumières pour rattacher la chaîne d'un passé plein de choses au premier anneau d'un avenir dont la charge va peser désormais sur notre faiblesse.

Élargissant le cercle de sa rédaction, LA REVUE DES BEAUX-ARTS veut en outre agrandir ses points de vue et se conformer ainsi aux statuts de la Société dont les branches multiples et fécondes s'étendent à toutes les classes de l'art : peinture, statuaire, architecture, archéologie, gravure, dessin, lithographie, musique. LA REVUE DES BEAUX-ARTS promènera son regard observateur et sa plume indépendante sur toutes les matières à la fois si intéressantes et si nombreuses qui sont de son domaine, depuis l'Institut jusqu'au théâtre, depuis les lointains rivages où chaque jour l'art est exploré, jusqu'aux monuments qui s'élèvent ou aux grandes œuvres qui s'accomplissent parmi nous; elle exposera, discutera, analysera, tantôt déchirant quelques pages de l'album d'un voyageur, tantôt demandant aux numismates leurs secrets, aux archéologues leurs découvertes; d'autres fois racontant la vie ou les succès des illustrations contemporaines dont la France est fière ; en un mot, répandant sur toutes les inspirations empruntées à l'art, à la science, à la fantaisie, avec l'actualité qui double l'intérêt, la variété qui séduit, et la forme qui donne du charme aux sujets les plus sérieux.

Et si ce n'est pas là ce que nous ferons, c'est là au moins ce que nous essayerons de faire.

FÉLIX PIGEORY.

Janvier 1850.

REVUE
DES BEAUX-ARTS.

LES PRÉSIDENTS DE LA SOCIÉTÉ LIBRE DES BEAUX-ARTS.

Cette histoire des présidents de la Société libre des Beaux-Arts est l'histoire de la Société elle-même. L'association artistique dont la pensée a survécu à tant d'événements et dont l'œuvre se continue avec une persévérance infatigable, prit naissance vers la fin de l'année 1830. M. de Montalivet, alors ministre de l'intérieur, approuva ses statuts, prit une part bienveillante à sa création, et de hauts patronages encourageant ses premiers pas, facilitèrent son essor.

La reconnaissance fut toujours une dette sacrée pour les artistes. En 1832, admis à présenter ses hommages au souverain à l'occasion du nouvel an, le docteur Cornac, premier élu de la Société, disait au roi Louis-Philippe :

« Dans nos réunions, ce qui est du domaine des arts et des bonnes écoles a été examiné avec soin ; dans leurs ateliers, les artistes se sont occupés de divers ouvrages dont l'exposition publique a lieu en ce moment. »

Et le monarque répondait :

« J'ai voulu qu'il y eût désormais une exposition annuelle dans le Musée du Louvre, afin de procurer aux artistes l'occasion de montrer leurs travaux et d'exciter l'émulation parmi eux. Je ne cesserai de faire ce qui dépendra de moi pour favoriser le progrès des beaux-arts, pour donner tous les encouragements qui peuvent mettre les artistes à portée de *se préserver de fausses routes*, et de soutenir la réputation si justement méritée de l'école française. »

Les expositions annuelles étaient alors un grand événement. C'était une première conquête faite par le goût public sur l'esprit de résistance et de routine, mais les arts et la Société ne devaient pas s'en tenir là.

L'année suivante, le savant M. Hittorff, successeur du docteur Cornac, se faisait en ces termes l'organe de ses collègues auprès du chef de l'État :

« En offrant à Votre Majesté ses hommages de respect, la Société libre des Beaux-Arts vous renouvelle sa profession de foi. Fidèle à son institution, elle a continué ses travaux, principalement consacrés à la conservation du beau et du vrai. »

Et le prince réitérait de la façon la plus cordiale au célèbre architecte, les assurances de sa sympathie et de son royal concours.

Ainsi, d'une année à l'autre les bons rapports allaient se multipliant entre la couronne et la Société libre des Beaux-Arts, à ce point que M. Peron, peintre d'histoire, qui avait remplacé M. Hittorff

au fauteuil de la présidence, ne craignait pas de porter la vérité au pied du trône et s'exprimait en ces termes le jour de la Saint-Philippe :

« Le salon de cette année a de nouveau stimulé le zèle et l'attention de la Société, et, s'il nous était permis dans cette circonstance solennelle d'émettre un vœu à ce sujet, ce serait que le jury d'admission reposât davantage sur des bases telles, qu'elles pussent offrir de véritables garanties aux artistes. La Société s'occupe d'un travail sur cet objet. Elle le soumettra avec confiance à la sagesse de Votre Majesté. »

Après de longues et pénibles luttes, le principe des expositions annuelles était consacré, mais les vieux préjugés restaient debout, le parti de l'ancienne école qui n'avait pas abandonné le champ de bataille, défendait le terrain pied à pied, et si la volonté du souverain ouvrait les portes de son palais aux artistes, le bon plaisir d'un tribunal au moins exclusif fermait au plus grand nombre les abords du Louvre.

Les travaux de la Société eurent un résultat, la voix de son président fut entendue, et le 1er janvier 1834, M. Peron, remerciant le roi, ajoutait :

« Le salon, annoncé pour cette année, est soumis cette fois à l'examen d'un jury dont les lumières spéciales offrent déjà plus de garanties. »

Le 1er mai suivant, M. Huvé, le dernier des architectes qui aient eu l'honneur de buriner leur nom sur le granit de la Madeleine, était auprès du roi le digne et éloquent interprète de la Société. C'était bien à un tel homme, en effet, qu'il était donné de se réjouir du spectacle alors offert aux arts par notre grande ville et de dire au monarque qui leur imprimait un si fécond mouvement :

« Déjà la France, et en particulier la capitale, éprouvent les heureux effets de votre protection, et des monuments qui semblaient des ruines anticipées, vont être achevés. »

Reçu encore aux Tuileries en 1835, à l'occasion du nouvel an, M. Huvé profitait de cette circonstance pour rendre un juste témoignage aux talents de ses collègues et prouver ainsi qu'entre les grands artistes il n'y a de concurrence que dans les œuvres et de rivalité que dans les gloires dont ils dotent leur pays, témoin ce passage de son discours :

« Un autre palais, qui résume en quelque sorte l'histoire de l'architecture comme celle de la monarchie, va renaître dans tout l'éclat de sa beauté, sans rien perdre du caractère que chaque époque y a empreint; la peinture qui l'ornait reparaîtra ravivée au moyen d'un procédé retrouvé pour ainsi dire dans les ruines de l'antiquité, par un savant et laborieux artiste, que notre Société s'honore de compter au nombre de ses membres. »

Noble tribut décerné par un ami aux travaux de M. Hittorff, le révélateur de l'*architecture polychrôme*.

La réponse de Louis-Philippe à M. Huvé fut cette fois comme les précédentes pleine de l'affabilité qui lui était propre. Le roi, parlant des grands travaux alors en cours, termina ainsi :

« Quand vous aurez occasion de les voir, vous serez à même de juger si j'ai réussi. »

Nous voilà en 1836. M. Desains, peintre, est monté au fauteuil d'où M. Hittorff vient de descendre, et à partir de ce moment, nous avons regret de le dire, la Société ne paraît plus aux réceptions officielles. Avait-elle démérité? son importance avait-elle décru? loin de là; le nombre et la valeur de ses membres allaient augmentant toujours. Pourquoi cette indifférence ou cet oubli?

Il nous faut donc suivre ailleurs les développements de la Société et c'est dans les grandes séances annuelles, les discours des présidents et les comptes rendus des rapporteurs que nous trouverons la suite de ce résumé.

M. Desains a été remplacé par M. Malpièce, architecte, et les premières paroles prononcées par ce nouveau président en assemblée solennelle, constatent l'excellent effet produit par les mentions honorables ou par les récompenses dont la Société a pris l'initiative en faveur de tous les arts utiles. La prochaine ouverture du Musée de Versailles qui circulait déjà comme une bonne nouvelle, fournit à M. Malpièce l'occasion de remercier, ainsi qu'elle méritait de l'être, la pensée qui avait présidé à cette création toute française.

Les deux successeurs de M. Malpièce, M. Biet, architecte, et M. Delorme, peintre d'histoire, continuent de tenir d'une main ferme le sceptre de la présidence et de conduire la Société dans cette large voie ouverte à son activité par la paix.

Cette paix pourtant si favorable aux arts enlevait à l'association l'asile où elle avait tenu jusque là ses conférences. L'achèvement de l'Hôtel de Ville se poursuivait sans relâche, la vieille salle Saint-Jean était sur le point de disparaître, mais la Société ne manquait pas de protecteurs, et à la fin de 1839, elle se réunissait à la salle des Menus-Plaisirs, où son président, M. Grillon, architecte, proclamait le succès obtenu par la publication de ses annales et l'extension toujours croissante de ses correspondances avec les académies de départements.

Viennent ensuite M. Mirault, homme de lettres, et M. Delaire, musicien. Sous la présidence de ce dernier, la Société est encore contrainte de porter ailleurs ses pénates. On restaurait ou on achevait alors toute chose, les ouvriers s'étaient aussi emparés des Menus-Plaisirs et c'est à la salle Herz que M. Delaire prononce son allocution, suivie d'un remarquable rapport de M. Calemart de Lafayette, maintenant rédacteur en chef de l'*Artiste*.

Voici le début de ce document :

« Si les travaux que domine la pensée n'avaient pas en eux-mêmes leur première, leur plus digne récompense, nous trouverions déjà un puissant encouragement dans le concours d'un public d'élite, qui, tous les ans, s'associe avec empressement à cette fête de famille. C'est que, il est vrai, et il nous est sans doute permis de le proclamer ici, chaque année révèle de plus en plus l'utilité de notre institution, chaque année nous nous efforçons de nous présenter à cette séance avec quelques titres nouveaux à vos sympathies, aux sympathies de tous ceux que touche le grand intérêt de l'art. »

Pour la seconde fois, le libre suffrage de ses collègues appelait M. Hittorff à la présidence, et pour la seconde fois il reçut cet honneur avec la modestie qui lui est habituelle. Après lui, M. Jacob, peintre, eut l'avantage de reprendre possession de l'Hôtel de Ville, non plus de ce triste séjour qu'on appelait la salle Saint-Jean, mais d'une belle galerie élevée, spacieuse, élégante qui n'a conservé de l'ancienne salle que le nom.

L'élection de M. Rohault de Fleury, en 1844, fut un fait considérable en ce sens que l'honorable président ne contribua pas peu à obtenir du gouvernement l'allocation annuelle que la Société touche encore. M. Rohault de Fleury ne put toutefois présider la grande séance publique, le chagrin l'avait visité à l'improviste; ce jour-là, le fils en deuil pleurait sa mère, et son discours fut lu par M. Albert Jacquemard, vice-président. Dans cette courte et noble allocution nous remarquons ce passage redevenu une actualité :

« Comme beaucoup de belles institutions qui font la gloire de notre patrie, la Société libre des Beaux-Arts a eu son berceau au milieu des orages politiques; mais elle y a toujours été complétement étrangère, et son existence leur a survécu. »

Cependant un peintre distingué, M. Alexis Noël, continuateur des doc-

trines si sagement mises en pratique par M. Rohault de Fleury, avait, en 1847, cédé la place à un de nos plus habiles graveurs, M. Normand aîné. L'Hôtel de Ville s'achevait à grands renforts de millions.

Le moment était propice à M. Normand pour énumérer, avec un légitime orgueil, la brillante série d'artistes, tous membres de la Société, qui avaient concouru et qui concouraient encore aux embellissements de la cité et aux magnificences du palais municipal. La liste était longue : c'étaient MM. Abel de Pujol, Blondel, Drolling, Delorme, Heisse, Rouget, L'Épaulle, Pernot, Dussauce, Vauchelet, peintres ; Valois, Desbœufs, Guersant, Donno, Larochon, statuaires; Huvé, Hittorff, Lequeux, Albert Lenoir, Grillon, Biet, Turenne, Philippon, Callet, architectes.

Tant il est vrai que les hommes de talent ne manquaient pas pour maintenir la Société dans les voies lumineuses du beau et du vrai. Après M. Normand aîné, ce fut le tour de M. Bienaimé, professeur au Conservatoire de musique.

Mais un nom bien connu est derechef sorti de l'urne, et M. Rohault de Fleury a repris possession du fauteuil qu'il avait quitté trois années auparavant, suivi par les regrets de tous ses collègues. Aux temps de prospérité constitutionnelle, l'association avait dû à son infatigable chef un subside du gouvernement. Bannie de l'Hôtel de Ville par la politique, elle lui dut encore, aux jours de tourmente, la splendide hospitalité du palais du Luxembourg.

Et maintenant, si nous embrassons du regard l'espace que nous venons de parcourir, nous remarquerons que la Société libre des Beaux-Arts ne s'est pas un seul moment écartée de la ligne qu'elle s'était tracée à son début. La direction de ses affaires a successivement été remise à des membres choisis dans les diverses branches dont l'association se compose. Elle a eu pour président : un médecin, M. le docteur Cornac; un graveur, M. Normand; un homme de lettres, M. Mirault; deux musiciens, MM. Delaire et Bienaimé; cinq peintres, MM. Péron, Desaint, Delorme, Jacob, Alexis Noël; et six architectes, MM. Hittorff, Huvé, Malpièce, Biet, Grillon et Rohault de Fleury. Parmi ces derniers, MM. Hittorff et Rohault de Fleury ont eu l'honneur insigne d'être appelés deux fois à la présidence.

Il était réservé à ce dernier président de renouer la chaîne des bonnes traditions et de faire entendre la voix de la Société dans les réceptions officielles. L'année 1850 s'inaugure sous des auspices plus doux, espérons-le, que ceux des deux années précédentes; le 2 janvier, M. Rohault de Fleury a été porter à la préfecture de la Seine la sincère expression des sympathies de ses collègues pour le premier magistrat de la cité et pour le conseil municipal. Voici le discours adressé à M. Berger :

« Monsieur le Préfet,

« Chaque année à pareil jour la Société libre des Beaux-Arts était admise à présenter ses félicitations à vos prédécesseurs. Nous nous rappelons avec bonheur l'accueil que nous recevions, notamment de MM. de Bondy et de Rambuteau, dont vous continuez les utiles travaux en vous appuyant sur le conseil municipal, toujours, ainsi que vous, Monsieur le Préfet, disposé à encourager les beaux-arts.

« Vous venez de nous en donner une preuve bienveillante en nous rendant l'asile que depuis vingt ans la Société trouvait dans la maison commune, dont elle avait été exilée par le bruit des armes. Recevez-en, Monsieur le Préfet, l'expression de toute notre reconnaissance.

« Nous n'oublierons jamais ce que nous devons à l'administration municipale qui couvre la ville d'édifices nouveaux, embellit les anciens, et appelle pour cette grande œuvre le concours de tous les artistes.

« Puissions-nous pendant de longues années, Monsieur le Préfet, vous offrir les vœux que nous formons pour la prospérité que vous contribuez si bien à donner à notre patrie! »

Le préfet de la Seine a répondu :

« Qu'il regrettait de n'avoir pu mettre une salle plus convenable à la disposition de la Société; qu'il la dédommagerait aussitôt qu'il lui serait possible de rentrer en possession d'une des nombreuses salles sur la rue Lobau qui servent actuellement à loger des troupes. »

M. Berger a dit en terminant :

« Que de nouveaux travaux de sculpture en bois venaient d'être votés, et qu'il engageait la Société à faire connaître cette décision aux artistes qui désireraient être appelés à y concourir. »

Cette réception de la Société libre des Beaux-Arts, en la personne de son président, à l'Hôtel de Ville, est une récompense du passé aussi bien qu'une promesse pour l'avenir. Dans ce palais, œuvre monumentale de deux époques, où le XVI[e] et le XIX[e] siècle se donnent la main à travers des transformations et des fortunes si diverses, l'art n'occupe pas moins de place que l'histoire, et les artistes, fils aînés de la paix, traversant ces vestibules, ces galeries, ces salons pleins de leurs œuvres, bénissent les temps et les hommes qui leur font de tels loisirs.

Ainsi se complète, depuis son origine jusqu'à l'heure où nous sommes, cette rapide histoire d'une institution qui n'a eu que des pensées généreuses et qui n'a rendu que des services.

FÉLIX PIGEORY.

SPÉCIALISATION DES MUSÉES.

Depuis quelques années déjà les études ont pris en France une direction plus sûre; des hommes de haute valeur ont senti qu'ils avaient une mission assez brillante à remplir en éclairant d'une vive lumière certains points inexplorés de l'histoire ou des sciences. Cette spécialisation des études a fait sentir le besoin des moyens spéciaux de recherche. Cuvier formait à lui seul une bibliothèque d'histoire naturelle si complète en matériaux recueillis de toutes parts, que ce précieux ensemble, acquis par l'État, devenait le noyau de la bibliothèque du Muséum, aujourd'hui sans rivale en Europe; puis, à côté des livres, les galeries s'ouvraient tour à tour, riches de leurs objets sans nombre, plus riches encore par leur arrangement didactique.

Ce que Cuvier a fait pour l'histoire naturelle, d'autres l'ont tenté dans toutes les branches des sciences, mais, il faut l'avouer, avec un succès moins prompt, moins éclatant. Nos bibliothèques regorgent de livres, et cependant rien n'est plus difficile que d'y obtenir immédiatement un renseignement utile sur un point circonscrit des connaissances humaines. Qui croirait, par exemple, qu'il est impossible de consulter à Paris les catalogues

des musées de province? que tel livret qui se vend deux sous à la porte des galeries d'antiques d'Arles ou de Nîmes n'existe point à la bibliothèque Nationale?

Si cette difficulté se rencontre pour consulter les livres, elle augmente encore lorsqu'on passe à l'étude des objets de collection. Sans doute en parcourant les salles du Louvre où tant de vases peints attestent la splendeur de la Grèce et de Rome vous croyez avoir sous les yeux une série aussi complète que Paris puisse vous l'offrir. Erreur : il existe à la bibliothèque Nationale une salle invisible où des vases du plus haut prix gisent oubliés de tous, à moins que le curieux ne soit assez avisé pour mettre à contribution la complaisance de M. Muret, dessinateur du cabinet des Médailles, à qui est confiée la conservation de ces trésors *secrets*. Nous parlons du cabinet des Médailles; voyez : voilà des statuettes, des instruments de sacrifice, des armes et armures antiques dont la place serait certainement encore dans cette salle du Louvre si précieuse déjà par le grand nombre d'objets du même genre qu'elle renferme; mais, par contre, si vous jetez les yeux sur les vitrines du Musée grec, vous y verrez des pierres gravées, des pâtes de verre qui devraient, certes, aller rejoindre la collection dactyliographique du cabinet des Médailles.

Récemment encore, parmi les émaux de Limoges, on voyait figurer des vases chinois de travail analogue; la salle des gemmes renferme des produits orientaux parmi ceux de l'antiquité, du moyen âge et de la renaissance. Nous savons, il est vrai, que M. de Longpérier prépare un nouvel état de choses au Louvre : un musée ethnographique immense va s'ouvrir avant peu et recevoir les produits qui furent à leur place actuelle; mais ce n'est point assez des efforts d'un seul; ce que le conservateur des antiques du Louvre fait dans un coin du domaine public il faut que l'administration le fasse partout. Nous ne comprendrions pas aujourd'hui ces questions de possession dont l'explication était facile autrefois en se rappelant combien de propriétaires divers entraient en copartage du domaine de tous. Ici, c'était la liste civile; là, le domaine privé; ailleurs, le ministère de l'intérieur ou celui de l'instruction publique. Aujourd'hui partout c'est l'État agissant dans un intérêt unique. Que l'on ne voie donc plus de cuirasses au milieu des tableaux; que le Musée de Cluny reprenne des tapisseries étonnées de moisir dans les escaliers humides de la rue de Richelieu; que l'homme d'étude, en un mot, puisse aller avec certitude relever chaque espèce de monuments dans un asile unique, et ne soit plus obligé de se livrer à une véritable course au clocher aussi fatigante que dangereuse, car qui peut être sûr d'avoir exploré tous les recoins où se cachent aujourd'hui les choses les plus précieuses?

Au surplus, l'utilité de la spécialisation des musées et bibliothèques n'est plus aujourd'hui une simple théorie; depuis longtemps les efforts de quelques particuliers ont tracé la route et créé l'expérience. Nul n'oserait écrire sur l'antiquité sans consulter les trésors amassés par M. d'Albert de Luynes; tout l'art du moyen âge est épanoui dans le riche cabinet de M. Sauvageot; l'orfévrerie, la bijouterie, étalent leurs merveilles dans les salons de M. Labarthe, tandis que l'invention de Luca della Robbia et de Bernard Palissy trône avec les produits auxquels elle a donné naissance au sein du cabinet d'Anvers. Il serait donc véritablement honteux que l'administration reculât plus longtemps devant un progrès

que les savants réclament non moins vivement que le public; car, ainsi que l'ont prouvé de récentes épreuves, quand des monuments convenablement rangés et étiquetés s'offrent aux yeux de la foule, l'enseignement ressort si évident pour tous que le promeneur se transforme en curieux et que l'esprit le plus vulgaire comprend la nécessité des musées, ce luxe merveilleux des grandes nations.

A. Jacquemart.

LA STATUE D'ARGENT.

« Le croiriez-vous? j'avais le nº 515.— Dès lors que vous me le dites. — C'est un peu fort, n'est-ce pas?—Je ne vois là rien de bien extraordinaire. — Comment, j'avais le nº 515 et c'est le nº 514 qui a gagné la statue d'argent, et vous n'apercevez pas là un nouveau trait de la fatalité qui me poursuit? — Parbleu, puisque tous les numéros avaient été pris, il fallait bien que quelqu'un eût le nº 515; autant vous qu'un autre. »

Sur ce, apercevant une personne de votre connaissance, vous feignez d'avoir à lui parler, pour échapper à l'importun, et vous vous esquivez en prononçant un : « *Pardon, monsieur.*

— Ah! vous voilà, mon cher, vous dit aussitôt, en se cramponnant à vous, celui que vous regardiez comme votre sauveur, vous savez que le hasard m'a donné le nº 1514.—J'en suis fort aise, si ce numéro a quelque attrait pour vous.— Mais non, au contraire, il m'est parfaitement indifférent, le hasard a voulu me mystifier en me gratifiant d'un billet qui, à part le premier chiffre, était destiné à avoir le gros lot.—J'en suis fâché pour vous, bonsoir. »

De la Bastille à la Madeleine, dans les théâtres, dans les cercles, partout, vous ne rencontrez que des gens qui vous poursuivent de leurs lamentations, comme pour vous prouver que les meilleures choses ont leur mauvais côté et que la bienfaisance elle-même a ses désagréments.

Car la loterie telle qu'elle se pratique aujourd'hui est devenue une œuvre de bienfaisance.

A ce dernier mot, je vois un sourire d'incrédulité contracter les lèvres de nos sceptiques en matière de générosité.

« Vous dites que la loterie est une œuvre de bienfaisance, s'écrient-ils, et de la part de qui, s'il vous plaît?

« Ce ne peut être de la part de ceux qui dans l'espoir d'avoir une statue d'argent, ou tel autre lot de 25 à 70 000 fr., exposent une somme minime. Jamais la persévérance que mettaient autrefois certaines gens à poursuivre un quaterne ou un quine n'a été réputée une vertu.

« Ce n'est pas encore de la part des fondateurs de la loterie, qui doivent avoir un intérêt dans la chose, toute peine demandant un salaire.

« Il est donc évident que l'acte de bienfaisance ne peut provenir que de ceux en faveur de qui est annoncée la loterie, puisque c'est par eux qu'on obtient de donner aux uns l'éventualité d'un gain et aux autres la probabilité d'un bénéfice.

« Nous sommes ainsi faits que nous n'avons pas le courage de nos vices et que pour contenter nos passions nous leur façonnons un extérieur vertueux. »

Vous ne croyez à rien, mes beaux incrédules, si ce n'est à la cupidité. Vous niez tout sentiment généreux à celui qui donne et vous voudriez ôter toute dignité à celui qui reçoit. Vous ne trouvez donc pas en votre cœur cette différence qui existe entre prendre un secours ou échan-

ger une œuvre contre une somme équivalente. Il ne suffit pas d'offrir, il faut savoir faire accepter, et c'est une tactique de la délicatesse qui porte à motiver, par l'appât du gain, l'empressement qu'on met à souscrire à une bonne œuvre.

Mais qu'importe, après tout, le mobile de nos actions si leur résultat est un bien?

La charité chrétienne, cette sublime vertu que la philanthropie ne remplacera jamais, n'est-elle pas elle-même encouragée par l'intérêt, puisqu'au verre d'eau donné sur cette terre, une récompense est réservée dans un autre monde?

Vous aurez beau vouloir sonder et analyser les pensées les plus intimes, vous ne pourrez faire, éternels détracteurs, que la loterie en faveur des artistes peintres, sculpteurs et graveurs ne soit venue en aide à bien des infortunes et n'ait rendu le courage à des bras désespérés.

Trois mille lots provenant de tous les ateliers ont été achetés au prix de 250 000 fr., chiffre intégral de la souscription aux 100 000 billets de la loterie.

MM. H. Vernet, Paul Delaroche, Scheffer, Couture, Dantan, Nieuwerkerke et toutes les sommités du talent ont fourni des objets d'une valeur artistique incontestable.

La statue de Sapho, par Pradier, à elle seule, vaut intrinsèquement 20 000 fr.

Placée sous la surveillance d'une commission dont les noms sont une garantie d'honneur et de parfaite régularité, la loterie a commencé le 20 décembre le tirage de ses numéros.

Un grand nombre de curieux et d'intéressés avaient envahi le Jardin d'Hiver, où, dans une première séance, les neuf cents premiers lots, par ordre d'importance, ont reçu leur destination du hasard.

Aujourd'hui, tout est terminé, chacun est fixé sur ce qu'il doit attendre de ses billets, et à ceux que le sort n'a pas favorisés, il reste le contentement que donne une bonne action et le droit de maudire la fatalité.

Nérée Desarbres.

CONCERT DE Mme FARRENC.

C'était une de ces réunions où l'on n'admet que quelques initiés, admirateurs éprouvés des maîtres morts, raffinés en archéologie musicale; de ces hommes qu'un *grupetto* heureux transporte, qu'un son douteux torture, et dont la vue fait pâlir l'artiste prêt à attaquer le concerto. C'est que, devant de pareils juges, toutes les afféteries modernes, toutes les mignardises à la mode, les *pianissimo* de nos instruments à vent, les miaulements de nos violonistes, les chevrottements exagérés, procédés de succès que dédaigne le vrai talent, tout cela, disons-nous, disparaît; et si l'amateur daigne parfois s'en émouvoir, ce n'est que pour prononcer à voix basse le nom de quelque illustre artiste qui n'a jamais égaré le goût public.

C'est devant ce tribunal redouté qu'a paru Mme Farrenc, héritière, comme on le sait, des vieux maîtres de l'Allemagne. Leur manière, et jusqu'à une bonne part de leur inspiration, tout se retrouve dans ses ouvrages, qui n'ont de féminin que ce sentiment de grâce versé à pleines mains dans les œuvres d'Haydn et de Mozart. Puis Mme Farrenc interprète elle-même ses compositions. Qui l'entend, applaudit en elle Cramer et Hummel, ces merveilleux représentants de la dernière école de piano.

Soit qu'elle écrive, soit qu'elle exécute, Me Farrenc en est la tradition vivante, et nous l'avons retrouvée toujours digne d'elle-même et de ses chers modèles.

On nous avait promis deux compositions nouvelles, une *sonate* et un *nonetto*.

C'est par la *sonate* que l'on a commencé. Si le nom de l'auteur n'eût été dans toutes les bouches, à entendre cette fraîche musique, ces heureux agencements du violon répondant au babillage du piano et chantant ses tenues sur les dessins des basses, on eût pu croire assister à l'exhumation de quelque *sonate* inédite retrouvée dans les cartons du prince Esterhazy. Le premier morceau, et l'*andante* surtout, ont fait épanouir sur tous les visages ce sourire qui est l'applaudissement des connaisseurs.

Puis Mme Farrenc a quitté le piano, et au grand regret de tous, car le *nonetto* n'a pas été dit avec toute la perfection que l'on devait attendre des exécutants. D'ailleurs, il faut le dire, cet ouvrage est moins heureux, moins complet que la *sonate*.

Ici, l'artiste s'est trouvée aux prises avec des difficultés sans nombre et que plus d'un n'oserait envisager sans pâlir; et cependant Mme Farrenc avait fait largement ses preuves dans la *symphonie :* son savoir et son art pour grouper les masses n'était douteux pour personne. Mais le terrain était tout autre : on le comprendra.

Dans l'orchestre complet, tout instrument est esclave; il ne doit parler ou se taire que, sur la volonté du maître, pour soutenir de son souffle l'essor de la mélodie ou la laisser s'élancer seule et sans entraves.

Dans le *nonetto,* au contraire, le maestro voit s'ouvrir autour de lui neuf bouches affamées; il leur faut, à chacune et à chaque instant, des lambeaux de mélodies. Aucun instrument ne doit se résigner à accompagner un rival, si ce n'est en chantant lui-même quelque formule qui lui soit propre.

Aussi, depuis le *nonetto* de Spohr, aucun maître n'avait-il osé abordé cette périlleuse entreprise. Nous ne pouvons donc que féliciter Mme Farrenc de l'audace heureuse dont elle a fait preuve.

Le *scherzo*, car ici l'artiste a abandonné le *menuet* d'Haydn et de Mozart pour adopter l'innovation de Beethoven; le *scherzo,* disons-nous, est conduit avec une habileté qui a excité le plus vif enthousiasme.

Nous avons entendu avec moins de plaisir l'*andante,* noble inspiration quelque peu gâtée par des développements surannés.

Somme toute, nous avons un nouveau et brillant succès à enregistrer.

EDMOND LEBLANT.

SOCIÉTÉ LIBRE DES BEAUX-ARTS.

BULLETIN N° 416.

Séance du mardi 18 *décembre* 1849.

PRÉSIDENCE DE M. ROHAULT DE FLEURY.

La séance est ouverte à 7 heures et demie. Le procès-verbal est lu et adopté.

Correspondance:

1° Envoi du bulletin trimestriel de la Société des sciences, belles-lettres et arts, du département du Var;

2° Envoi de deux numéros du journal anglais *the Builder,* M. Dubois, rapporteur;

3° 3e numéro de la *Voix des Artistes*, journal du comité central des artistes;

4° M. Tavernier écrit à la Société pour annoncer que son rapport sur le projet de disjonction du Louvre et des Tuileries sera prêt pour être lu à la prochaine séance;

5° Demande d'admission dans la classe des amateurs archéologues; renvoyée au président de la spécialité.

La correspondance étant épuisée, l'assemblée s'occupe de la question du lieu de ses réunions; après quelques observations de M. Normand et de plusieurs autres membres, il est décidé que la Société continuera à siéger à l'Hôtel de Ville tout en conservant la salle du Luxembourg pour en disposer en cas de besoin.

L'ordre du jour appelle une communication relative à la publication du journal la *Tribune des Artistes*. M. le président expose l'état actuel des choses et la nécessité où se trouverait M. Jacquemart, d'après son traité avec la Société, de supporter, à partir du 13e numéro, les frais de la publication; obligé de reculer devant une charge aussi sérieuse, M. Jacquemart n'a point hésité à déclarer qu'il renonçait à ses fonctions de directeur. Préoccupé du désir de remplir les engagements contractés envers le public, M. Rohault s'est empressé de chercher une personne qui consentît à continuer la mission confiée à M. Jacquemart. Cette personne s'est rencontrée et a accepté avec dévouement le fardeau que la Société lui confie; seulement quelques modifications resteraient à introduire dans l'acte passé entre la Société libre des Beaux-Arts et le directeur du journal, et c'est sur ce point que l'assemblée est appelée à délibérer.

M. Vavin demande la parole; il désire avant tout qu'un compte détaillé des dépenses effectuées soit soumis à l'examen réfléchi des membres qui se prononceraient plus tard sur l'opportunité de la continuation du journal.

On fait observer que la question ne supporte pas de remise, puisqu'il faut, sans interruption, pourvoir à la publication du 13e numéro; au surplus, la Société avait accepté la charge des 12 numéros parus; les frais de ces numéros n'ont pas dépassé les devis estimatifs, la Société est donc en mesure de se prononcer en parfaite connaissance de cause.

M. Bareswil repousse tout ajournement. Quand on veut, dit-il, tuer une proposition on en éloigne la solution; lorsqu'on veut anéantir une Société on supprime ses moyens de publicité; il serait donc fatal de ne point arriver immédiatement à vider une question vitale pour la Société libre des Beaux-Arts.

Après quelques renseignements fournis par M. Bourla sur l'état des finances et sur la rentrée des cotisations, M. le président donne lecture des articles supplémentaires destinés à rendre applicable à son successeur le traité passé avec M. Jacquemart. Tous ces articles sont successivement adoptés, et la Société décide qu'elle transfère à M. Félix Pigeory, architecte, les droits et titres qu'elle avait conférés à M. Jacquemart.

Celui-ci demande la parole pour exposer la situation morale du journal; des marques de sympathie les plus honorables lui ont été accordées; c'est une publication qui, dans les mains habiles auxquelles la Société va la confier, ne peut manquer de rendre d'éminents services aux arts et aux artistes.

Plusieurs membres font observer qu'il serait fâcheux que M. Jacquemart parût se retirer complétement d'une entreprise à laquelle il a consacré ses soins exclusifs, et qu'il conviendrait de lui conserver le titre de rédacteur en chef. M. Jacquemart répond que son zèle reste toujours au service de la Société, mais qu'il lui paraît convenable de ne point imposer à M. Pigeory des conditions de nature à entraver sa liberté.

Après ces explications auxquelles la Société adhère, il est proposé de voter des remercîments à M. Jacquemart, pour le dévouement dont il a fait preuve dans l'accomplissement de sa tâche. Ces remercîments sont votés à l'unanimité.

Plusieurs rapporteurs portés à l'ordre du jour sont présents, mais l'assemblée fatiguée de l'attention qu'elle a dû prêter aux matières graves soumises à son examen, ajourne à une prochaine réunion la lecture de ses travaux. — La séance est levée à dix heures.

Le Secrétaire de la Société,
A. GALIMARD.

Mardi 1er janvier pas de séance à cause du 1er jour de l'an.

Ordre du jour de la séance du mardi 15 janvier 1850.

1° Lecture du procès-verbal;
2° Correspondance;
3° Scrutin pour plusieurs nominations;
4° Rapport de M. Vavin sur les travaux arriérés;
5° Proposition par M. Peron;

6° Rapport par M. Tavernier, sur le projet de disjonction du Louvre et des Tuileries;

7° Lecture par M. Martin d'Angers;

8° Rapport par M. Jacquemart sur la revue agricole, industrielle et littéraire du Nord.

THÉATRES.

QUINZAINE DRAMATIQUE.

Opéra. — Rentrée de Cerrito, — *le Fanal*. — Opéra-Comique. — Répétitions des *Porcherons*. — Théatre Français. — *Gabrielle*. — Vaudeville. —*La Fin d'une République. Plus d'Impôts*. — Variétés. — *La Vie de Bohême*. — Palais-Royal. — *La Marraine de l'an III*. — Gymnase. — *La Bossue*. — Ambigu. — *Les Quatre Fils Aymon*.

Le mouvement artistique et intellectuel qui se produit sur nos différents théâtres, est essentiellement du domaine de cette Revue. — Le théâtre, en effet, est un vaste champ exploité sans relâche par les esprits supérieurs ou téméraires, que la réussite n'accompagne pas toujours, mais qui, même en cas de défaite, offre d'utiles renseignements aux contemporains. Pour ne parler que de la question d'art, les décorations forment une des parties les plus importantes de la scène moderne; les progrès accomplis sous ce rapport depuis une vingtaine d'années, dépassent tout ce que les imaginations les plus basardeuses auraient jadis osé concevoir. Ce nouveau système de décoration qui transporte la vie réelle sur les planches, et prête à l'illusion les charmes de la réalité, cet ensemble de décors, qui a parcouru un si long chemin depuis M. Daguerre jusqu'à Cicéri, et depuis Cicéri jusqu'aux maîtres actuels, ces décors à la fois si pittoresques et si lumineux sont, à vrai dire, la face saisissante, le côté populaire de la peinture.

Si des palais de M. Séchan, des intérieurs de M. Diéterle, des paysages de M. Thierry, l'on passe à la mise en scène, que d'améliorations encore et que de progrès! A quel siècle remonte-t-il ce jour où Talma révolutionnait la Comédie-Française en y introduisant la sévérité de la toge, et en voulant que désormais les héros de tragédie fussent habillés à la mode de leur époque? Louis Boulanger, Diaz et d'autres célèbres peintres ont quelquefois consenti à dessiner des costumes pour le théâtre, et, dans ces occasions, le succès de la pièce n'en a pas été plus mal. Au surplus, ce soin extrême donné à la forme, cette étude rigoureuse des mœurs et des détails, inhérents à chaque pays, cette fidélité de ce que l'on nomme couleur locale, n'appartient pas qu'à nos premiers théâtres, l'Opéra n'a pas exclusivement le privilége des pompes dramatiques. Vous les retrouverez encore ces magnificences dans les drames à grand spectable et les féeries pleines d'éclat, de surprises et de trappes, qui ont fait, et qui feront encore courir Paris aux théâtres des boulevards.

En attendant, la foule est à l'Opéra; Cerrito est revenue sans que l'or et les fleurs dont on l'a accablée sur sa route aient alourdi son pas de fée. La reprise du *Violon du Diable* avait ce soir-là presque l'attrait d'une première représentation. Il est vrai que l'administration toujours empressée, avait saisi cette circonstance pour offrir à la danseuse favorite les prémices d'un ouvrage nouveau.

Le Fanal est un opéra en 2 actes, ce qu'on appelle un lever de rideau. Une de ces bluettes que M. Adolphe Adam écrit sur le bord de son piano, entre deux succès de ballets. Le bonheur ici-bas tient à peu de chose! que manquait-il à cette jolie musique si fraîche, si pétillante d'esprit, si facile et si bien chaussée à l'espagnole, avec ses rubans, ses paillettes, ses vestes de velours? il ne lui manquait que d'être ajustée sous des inspirations poétiques autres que celles de M. de Saint-Georges.

Heureux théâtre que cet Opéra-Comique! Les révolutions qui tant de fois ont sillonné le boulevard, sont venues mourir à son seuil; si je ne me trompe, il a compté depuis tantôt deux ans autant de premières représentations que de réussites, et le voilà qui, sans se reposer sur ses bénéfices de la veille, prépare sa fortune de demain avec un opéra de M. Grisar.

Il ne s'agit plus de quelques petits chefs-d'œuvre comme *Gilles-le-Ravisseur* ou l'*Eau merveilleuse*. Il est tout bonnement question d'un opéra en 3 actes, la mélodie ruisselle et déborde de l'ouverture au final. Le livret *des Porcherons* a été écrit par M. Théodore Sauvage dont la collaboration a jusqu'à ce jour si bien profité à M. Grisar; un profond mystère environne les répétitions de cette pièce, mais les murailles qui ont des oreilles ont quelquefois des bouches et l'on cite déjà une danse des porcherons qui deviendra populaire comme les mo-

tifs d'Hérold, d'Auber ou de Rossini. Après *les Porcherons* viendra un opéra de M. Ambroise Thomas pour la rentrée de Couderc.

Sous l'influence pacificatrice de M. Arsène Houssaye, la Comédie-Française achève d'oublier ses dernières discordes, et le succès de *Gabrielle* a marqué l'aube de la réconciliation. Je ne puis cependant me défendre de signaler ici l'impardonnable audace de M. Augier. Ne sommes-nous donc plus à Paris? et ces mœurs de conventions arrangées tout exprès pour l'agrément des auteurs dramatiques n'ont-elles plus cours? Quoi! voilà un mari jaloux qui n'est pas ridicule et un amant qui ne réunit pas dans sa personne tous les genres d'esprit et de séduction! Quoi! voilà une femme sur le point de se laisser prendre aux roueries d'un coureur de ruelles et cette femme ne succombe pas! mais ceci est abominable! Où donc M. Augier prétend-il nous conduire? pense-t-il par hasard que cet époux qui joue un amant au lieu d'être joué par lui peut nous convenir, et que cette femme gardée jusqu'au bout par son mari et finalement sauvée à son insu par sa vigilante affection, pense-t-il que cette femme soit une créature digne du moindre intérêt? Il le croit, je le dis, et il a eu raison de le croire, car le public, charmé d'une morale qui l'a amusé en le consolant, a crié bravo et battu des mains comme un seul homme.

On est moins consolé lorsqu'on va voir au Vaudeville *la Fin d'une République* et *Plus d'Impôts*. Quand donc, mon Dieu, cette politique décharnée, qui nous prend à la gorge dans les affaires, cessera-t-elle de nous poursuivre jusque dans nos plaisirs? *La Fin d'une République* est de deux hommes d'esprit, qui auraient mieux fait de nous donner un autre *Malbranchu*. M. Clairville, qui a bien quelques péchés dramatiques sur la conscience, s'est rendu coupable des trois actes et des sept tableaux, qu'il a intitulés : *Plus d'Impôts*. Dans la première partie de cette triste satire, Paris est rançonné par le fisc; dans la seconde, les législateurs ont décrété l'anéantissement de toutes les contributions directes et indirectes. Dans la troisième, Paris jouissant de toutes les libertés possibles est volé, assassiné et brûlé. Le Vaudeville a donné d'assez nombreux gages à l'ordre, il a, naguères, assez spirituellement soutenu la bonne cause, pour qu'il ait désormais le droit de fermer sa porte à tous ces ours politiques dont le meilleur ne vaut pas une scène de *Madelon Friquet* ou un mot de *Passé minuit*.

Parlez-nous de *la Vie de Bohême*, arrière-reflet des *Saltimbanques*; voilà de ces pièces qui durent, parce qu'elles se fondent sur une étude plus ou moins attentive des mœurs, non sur les passagères frivolités de la polémique. Quand le succès de la comédie de M. Murger se sera un peu ralenti, une jeune et charmante soubrette, élève de Samson et Régnier, mademoiselle Héléna Michaux, débutera ou plutôt rentrera aux Variétés. Lors de la première apparition de mademoiselle Michaux, entendant cette voix si fraîche, voyant cette jolie figure, M. Jules Janin écrivait : « Jenny Colon est revenue. »

Au Palais-Royal, *la Marraine de l'an III*, par MM. Clairville et Dumanoir, sera vraisemblablement la revue en vogue cette année. M. Dumanoir, en compagnie de M. Bayard, a eu aussi une nouveauté au Gymnase, s'il est permis d'appeler nouveauté une vieillerie vingt fois remise à la scène, en changeant seulement ses mouches de place. *La Bossue* a pris cette fois les traits de madame Rose Chéri, vous devinez, dès-lors, qu'il n'y a de gibbosité que dans l'invention des auteurs. C'est encore une épreuve, une des cent mille façons de se faire aimer pour soi-même. Madame Rose Chéri n'est pas plus contrefaite au dénouement du Vaudeville de M. Dumanoir, que madame Prader n'était jadis *une Vieille* à la fin du petit opéra-comique qui porte ce nom.

Féerie que nous veux-tu? Tes enchantements nous appellent par la voix des *Quatre fils Aymon* à l'Ambigu. Ces quatre paladins du temps de Charlemagne, sont pour nous d'anciennes connaissances; nous savions déjà la légende et maintenant que nous y réfléchissons, il nous semble que nous avons assisté, il y a six ou sept ans, à une exhibition de ces dignes fils, sur le théâtre de l'Opéra-Comique. Le livret de cette époque était signé des noms de MM. Leuven et Brunswick, la musique était de M. Balfe; mais poëme et musique n'avaient pas, à beaucoup près, les développements, les splendeurs, les anachronismes et les changements à vue du gigantesque fabliau sur lequel MM. Anicet Bourgeois et Michel Masson ont répandu à plein encrier le noir de leur imagination mélodramatique. Le couronnement de Charlemagne, qui termine l'œuvre, est à lui seul une apothéose, où le moyen âge tout entier rayonne. Tant de décors et de costumes, tant de péripéties, de combats et d'évo-

cations magiques, toutes ces lumières et tout ce bruit, tous ces personnages si bien vêtus, et cette armée de comparses manœuvrant comme la vieille garde, ont déterminé un enthousiasme impossible à décrire, et fait frémir la salle sous les bravos universels.

Alors M. Chily s'est modestement avancé vers le trou du souffleur, il a salué suivant l'usage antique et solennel, puis développant une large pancarte, il a proclamé ou plutôt il a lu pendant un quart d'heure les noms des auteurs, décorateurs, metteurs en scène, dessinateurs, confectionneurs, musiciens et machinistes, faisant précéder chacun de ces noms des mots *notre camarade*. Ainsi *les Quatre fils Aymon* ont été écrits, reçus, répétés, mis en scène, joués, et, pourquoi ne pas le dire? applaudis en famille. Triple, quadruple et légitime succès, qu'augmente encore, s'il est possible, l'exemplaire union de ces artistes, chacun esclave de son devoir et tous dévoués à la chose commune.

C'est que ceux-là ne se croient pas de plus grands seigneurs qu'ils ne le sont véritablement et qu'ils préfèrent l'intérêt de tous à l'orgueil de quelques-uns; une direction, un empire qu'ils ne cherchaient point leur est tombé sur les bras le lendemain d'une révolution; eux qui ne demandaient qu'à obéir, ils se sont résignés à être maîtres, et depuis ce jour la fortune les récompensant de leur abnégation, les a pris sur son aile, ils ont aidé, encouragé la jeune littérature, ils ont attiré la foule, ils n'ont eu ni procès, ni querelle, ils n'ont pas fait de dettes, et ils ont payé leur loyer, et voilà ce que c'est que de n'être pas régis par le décret de Moscou.

Ici nous déposons la plume; dans quinze jours cette plume sera reprise par un autre plus habile et plus digne. Le compte-rendu des théâtres, dans cette revue, appartiendra désormais à un écrivain que douze années d'une collaboration assidue au *Siècle*, placent au rang de nos premiers critiques. M. Hippolyte Lucas juge les œuvres de théâtre dans le feuilleton et fait lui-même juger ses œuvres sur la scène, double et périlleuse tâche, dans laquelle le succès l'a jusqu'à ce jour secondé.

Georges GUÉNOT.

MÉLANGES.

Monsieur le comte de Nieuwerkerke, auteur de la belle statue équestre de Guillaume le Taciturne, vient d'être nommé directeur des musées du Louvre en remplacement de M. Janron. Il avait été un moment question de confier ces fonctions éminentes à M. Méry qui a bien quelques droits sans doute aux faveurs du gouvernement actuel, mais depuis un an M. le comte de Nieuwerkerke avait la promesse de la place qu'il vient d'obtenir. M. Méry aura son tour.

— De nombreux travaux d'amélioration intérieure et extérieure s'achèvent au palais de l'Élysée. L'inscription *liberté, égalité, fraternité,* qui figurait depuis 1848 au-dessus de la porte principale a disparu.

—Encore un fauteuil vacant à l'Institut. Les obsèques de M. Quatremère de Quincy ont eu lieu ces jours derniers à l'église Saint-Sulpice. Ce savant, mort dans un âge fort avancé, a emporté avec lui dans la tombe le culte tant soit peu idolâtre qu'il avait voué à l'art grec et l'horreur profonde que lui inspiraient les formes fleuries du style gothique. M. Quatremère de Quincy, écrivain laborieux, mais esprit trop exclusif, était à tout prendre un antiquaire passé de mode.

—La vieille et illustre Société des Concerts dont M. Habeneck fut un des fondateurs, voit chaque jour les rivalités surgir autour d'elle. Il y a peu de temps, une seconde Société des Concerts s'était formée, choisissant pour lieu de ses séances, à défaut de la salle du Conservatoire, que sa devancière a accaparée, la salle Sainte-Cécile, rue de la Chaussée d'Antin. Voici qu'une troisième Société des Concerts est à la veille de naître; ses statuts s'élaborent et le monde musical est sérieusement menacé d'une contre-révolution philharmonique. Cette nouvelle association se composerait presque exclusivement de jeunes gens, par opposition à l'ancienne qui ne compte guère que des vieillards. M. Hector Berlioz, dont le nom est à lui seul un symbole, serait le chef de la mélodieuse phalange qui comptera deux cents membres, dont cent vingt chanteurs et quatre-vingts instrumentistes. Ainsi conduite par le bâton victorieux de l'auteur d'*Harold* et de *Faust*, la jeune Société des Concerts, agile, bien portante et ne craignant pas de se déranger, promènera dans Paris et aux alentours, sur tous les points vers lesquels rayonnent

nos railways, ses romantiques ouvertures et ses symphonies triomphales.

— Le 31 décembre a eu lieu solennellement aux Tuileries la remise de l'épée d'honneur au général Changarnier. On imaginera difficilement quelque chose de plus beau et de plus riche que cette épée. La lame est damasquinée; elle sort des ateliers de Lepage. Elle porte cette inscription incrustée en or: « Les défenseurs de l'ordre au général Changarnier. » Et sur le revers : « 16 avril 1848, 29 janvier et 13 juin 1849. » Le fourreau, en chagrin avec une couture orientale en or, se termine par un bout en or massif représentant un Laocoon isolé.

La poignée est formée par une allégorie représentant l'Ordre terrassant l'Hydre de l'anarchie.

Elle est exécutée, non point par le procédé vulgaire de la fonte, mais par le procédé qui constitue la difficulté suprême de l'orfévrerie, le procédé du repoussé, lequel a permis l'application des ors de couleur, condition essentielle du programme pour donner à l'épée un sévère cachet artistique.

La draperie qui flotte sur les épaules des demi-dieux est ornée de deux brillants donnés l'un par M. le président de la République, l'autre par M[me] la princesse Mathilde; le monstre est coiffé d'un bonnet rouge terminé par un magnifique rubis; sa queue formant la garde est ornée d'émeraudes. Au bouton de la bélière sont trois grosses pierres fines représentant les trois couleurs; ce sont un rubis, un brillant et un saphir.

Le dessin de cette épée est de M. Nieuwerkèrke, la sculpture est de M. Klagmann, de la manufacture de Sèvres; la monture et la ciselure de MM. Duponchel et C[ie].

—Un artiste français, établi à Gand, a trouvé un procédé ingénieux à l'aide duquel il fixe d'une manière inaltérable toute espèce de dessin. Après avoir été soumis à une opération très-simple, les dessins à la mine de plomb, ceux rehaussés de blanc, les croquis au fusin même peuvent essuyer les plus rudes atteintes sans courir le risque d'être effacés. Cette intéressante découverte est applicable aux pastels, qui, par leur extrême fragilité, faisaient le désespoir des artistes et des amateurs. Les dessins au pastel auront désormais la solidité de l'aquarelle. Leur conservation n'exigera plus, comme par le passé, des précautions qui, souvent même, étaient loin d'être efficaces. L'application du procédé en question n'a pas, comme on pourrait le croire, l'inconvénient d'altérer les couleurs.

— Mercredi 2 janvier aura lieu au Jardin d'Hiver la grande fête donnée par les notabilités charitables du 1[er] arrondissement, au profit de l'asile-ouvroir de la Madelaine. Les noms de mesdames l'amiral de Mackau et de la duchesse de Marmier figurent en tête de la liste des dames patronesses de cette œuvre essentiellement intéressante. La tragédie, la comédie, la musique feront les frais du programme : M[lle] Rachel dira des vers, si la maladie qui la tient éloignée du théâtre lui permet de se traîner jusqu'à cette autre scène si digne de son talent; Brindeau et M[me] Allan joueront ce charmant proverbe d'Alfred de Musset qui a pour titre : *Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée;* l'élite du Théâtre-Italien s'est disputée l'honneur de la partie vocale. On entendra Ronconni et Mariani, mesdames d'Angri, Vera et Rossetti; enfin l'orchestre composé de soixante de nos meilleurs exécutants, sera dirigé par M. Charles Pollet, un de ces habiles musiciens, un de ces consciencieux artistes qui, pour le public et pour l'art, ne trouvent peut-être pas assez souvent l'occasion de se produire.

— L'*Album* 1850 d'Eugène de Lonlay se compose de douze romances, bluettes, cantilènes, gondolines, etc., mises en musique par MM. Auguste Morel, Ernest Boulanger, Victor Massé, Ch. Delioux, Ph. de Bray, Eug. Aumont, A. de Croisilles et feu le comte Ab. d'Adhémar. Ce recueil poétique et musical, le plus beau de l'année, est orné d'un titre artistique de P. Langlade et tiré en couleurs, or, vert blanc et brun par Appert : il est en outre enrichi de douze lithographies d'Aumont et Leroux, d'après les dessins de Bayot, Beaubeuf, Dapito, Melbye, Vidal, etc. Voici les titres de ces jolies romances : *L'Age d'or, le Bouquet, Doux Souvenir, le Garde Française, le Cor, Peut-on vous voir sans vous aimer? Gondoline, la belle Lavandière, Dieu protége la France, Je pense à toi, le Monastère, le Tambour nègre*. La variété des sujets, la distinction, l'élégance de la musique et le luxe de l'édition dépassent tout ce qui s'est fait dans le même genre. MM. Ponchard, Geraldy, Tagliafico, Hermant Léon, Iweins-d'Hennin; mesdames Sabatier, Iweins-d'Hennin, Lefebure-Wely, Miolan, Aennelle, Rabi, etc., chantent déjà ces fraîches inspirations dont le succès n'est plus douteux.

LE COMTE DE NIEUWERKERKE,

DIRECTEUR DES MUSÉES DU LOUVRE.

Les Bourbons, ces incorrigibles prodigues qui ne savaient pas ce que c'était que l'économie en matière d'art, donnaient trente mille francs par an au comte de Forbin avec le titre de directeur des musées royaux. C'était le bon temps. Le comte de Forbin, qui avait passablement besoin d'être un grand seigneur pour être un grand peintre, fut surpris par les barricades de juillet, au milieu des doux loisirs que lui faisait la munificence de Charles X. La monarchie bourgeoise, succédant à la royauté de droit divin, ne garda pas rancune au vieux favori du passé. Le comte de Forbin conserva ses fonctions; il eut seulement la douleur de voir ses honoraires réduits de plus de moitié.

Sous Louis-Philippe, le directeur des musées royaux, figurant en cette qualité parmi les hauts fonctionnaires de la liste civile, touchait douze mille francs, plus une gratification de cinquante louis à la fin de l'année. C'était encore, à tout prendre, un sort très-supportable; le comte de Forbin se résigna à cette médiocrité, et, à cela près d'une révolution qui ne l'avait éclaboussé qu'à demi, il s'éteignit tranquillement dans sa puissance comme s'il eût vécu en ces beaux siècles de François I[er] ou de Louis XIV.

La succession du gentilhomme artiste échut à un autre gentilhomme, M. de Cailleux; esprit élevé, mais pas assez facile peut-être, il avait, sur son vieux prédécesseur, l'avantage d'être épris de la peinture et de n'en pas faire. La similitude entre M de Cailleux et le comte de Forbin ne s'arrêtait pas aux blasons : M. de Cailleux, lui aussi, eut à subir une insurrection; mais, moins heureux que son devancier, quand les pavés furent remis en place, il ne se retrouva plus couché sur le lit de roses que lui avait fait la monarchie. La République avait passé par là, et le dernier directeur des musées royaux était resté, comme tant d'autres, sur le champ de bataille, au milieu des débris du dernier trône et des fragments de la dernière couronne.

Nous vivions au jour le jour, à la merci du gouvernement provisoire et au bon plaisir des héros de la rue. Pour trancher du Sylla, M. Ledru-Rollin n'en avait pas moins des velléités d'Auguste; il cultivait volontiers les beaux-arts, il affectionnait les hôtels somptueux, les intérieurs splendides; il avait, en un mot, tous les goûts d'un ancien duc et pair. M. Charpentier était son architecte, M. Jeanron lui donnait des conseils pour ses achats de tableaux.

Or, février venu, l'un et l'autre de ces artistes n'eurent pas à se plaindre. M. Jeanron, principalement, obtint la direction des musées nationaux, avec un appartement au Louvre, par intérim surnommé le *palais du peuple*. C'était beaucoup, sans doute, qu'un appartement dans ce palais, témoin de tant de grandeurs et de tant de chutes; mais la République, bonne ménagère de l'obole des contribuables, faisait assez chèrement payer son loyer au nouveau locataire qui n'avait plus trente mille francs de revenus, ni même douze comme le disgracié M. de Cailleux, mais simplement dix mille livres.

A Dieu ne plaise que nous méconnaissions ici les services rendus par M. Jeanron durant son passage aux affaires artistiques. Le malheur de sa situation c'est qu'il était l'élu d'un pouvoir révolutionnaire, en conséquence peu durable, et que ce pouvoir, à l'heure de la décadence, devait fatalement l'entraîner dans sa débâcle. L'élection du 10 décembre avait donc porté un coup funeste à la fortune de M. Jeanron, et si le premier ministère, choisi par notre président, offrit le spectacle de deux ministres se retirant au bout de vingt-quatre heures, c'est qu'apparemment ces hommes d'État n'étaient pas de tout point d'accord avec le chef de la République sur certains détails d'administration ou de gouvernement.

Parmi ces détails, et le champ une fois ouvert aux conjectures, il n'est pas défendu de croire que la nomination de M. le comte de Nieuwerkerke, en qualité de directeur des musées du Louvre, était un des désirs du président. Lorsque Louis-Philippe avait rouvert les portes de la France à l'ex-roi Jérôme et à son fils le prince de Montfort, M. le comte de Nieuwerkerke avait été un des premiers courtisans de l'exilé, au seuil duquel il s'était rencontré avec M. Berryer lui-même. Souhaitant voir M. de Nieuwerkerke à la direction des musées, Louis-Napoléon Bonaparte obéissait au double sentiment de la reconnaissance et de la justice : il acquittait une dette de famille en même temps qu'il décernait une récompense au vrai talent. Sur ces entrefaites, M. Léon Faucher avait remplacé M. de Malleville à l'intérieur, mais le ministre, occupé d'abord des intérêts les plus graves, ayant à faire face à des éventualités de tous genres, négligea et dut nécessairement négliger les questions d'art qui n'étaient que secondaires, jusqu'au jour où, lui-même, victime de la crise, il disparut dans une tempête de la Constituante. Le portefeuille de M. Léon Faucher surnageait seul : M. Dufaure recueillit cette épave.

Avons-nous besoin de rappeler que le retour de M. Dufaure aux affaires ne fut qu'un compromis qui laissait en présence toutes les rivalités et toutes les rancunes ? Le cabinet Odilon Barrot a disparu à son tour; et l'un des premiers actes de la volonté du président a été la nomination du comte de Nieuwerkerke, contre-signée par M. Ferdinand Barrot. Nous avons déjà eu l'occasion de dire que M. Méry avait été le seul compétiteur sérieux de M. le comte de Nieuwerkerke; le célèbre écrivain aurait eu certainement le dessus si, en pareille occurrence, les palmes littéraires eussent suffi pour mettre la victoire de son côté. Les gens d'esprit ne sont jamais en reste sur le chapitre des consolations, et l'auteur du *Fils de l'Homme*, qui a déjà attendu, a encore, sa plume et la muse aidant, le moyen d'attendre.

Contre l'habitude des artistes, et surtout des artistes jeunes, M. de Nieuwerkerke n'a pas cherché la quantité en matière d'art, il semble s'être attaché de préférence à la qualité; il a travaillé à son heure, à son loisir, en homme assez favorisé du ciel pour ne point demander au produit de son ébauchoir l'existence du lendemain. Le besoin ne l'a pas obligé de courir après l'inspiration, mais lorsqu'elle est venue à lui, il a jeté des fleurs sous ses pas, il a ouvert ses bras et l'a reçue en sœur.

Le jeune et célèbre sculpteur est d'origine hollandaise : Amsterdam est le berceau de sa famille; son aïeul, diplomate d'une haute portée, fut ambassadeur des États généraux à Madrid; son père, qui occupait un rang considérable auprès du

roi des Pays-Bas Guillaume Ier, s'est depuis longues années fixé en France où il a pris des lettres de grande naturalisation. Le fils est donc un de nos compatriotes, et la France le revendique à un double titre, car s'il est Français par le talent, il est aussi Français par le cœur. On l'a vu sous l'uniforme dans nos tristes journées d'émeute remplir courageusement de pénibles devoirs au premier rang des défenseurs de l'ordre. Le comte de Nieuwerkerke est d'ailleurs, ceci n'enlève rien à sa renommée, un homme doué de précieux avantages physiques ; en d'autres temps , et sous l'influence d'autres mœurs, il eût été un Leicester dans le palais d'Élisabeth, un Buckingham à la cour d'Espagne, un duc de Guiche au pavillon Marsan.

J'ai dit que la liste des œuvres de M. de Nieuwerkerke n'était pas longue ; en revanche l'illustration s'attache aux quelques sujets qui la composent. Qui sait ? le statuaire a peut-être anéanti, dans le secret de l'atelier, bon nombre d'ébauches qu'il trouvait indignes de lui. Toujours est-il qu'il n'a point mis le public dans la confidence de ses essais, il s'est soudainement révélé au monde non comme un écolier donnant de riches espérances, mais comme un maître marchant de pair avec les maîtres de son époque. Aussi est-il permis de dire que ce talent n'a point eu de jeunesse, il est parvenu du premier bond à la virilité.

Par quelle œuvre, en effet, débute-t-il dans la carrière artistique ? Par la *Mort du duc de Clarence*, admirable duel à cheval où la vérité le dispute au mouvement, où l'on ne sait ce qu'on doit louer le plus, de la saisissante expression de la scène ou de la merveilleuse étude des détails. A peine connue, cette *Mort du duc de Clarence* a soulevé les convoitises de l'industrie artistique. On l'a placée sur des pendules, sur des socles enrichis de la description du combat en lettres gothiques, on l'a retrouvée dans les intérieurs splendides sur les consoles, sur les cheminées, sur les piédestaux de marbre, jusqu'alors réservés aux charmantes réductions de la *Vénus pudique*, des *Trois Grâces* de Germain Pilon, de l'*Emmanuel-Philibert* de Marochetti.

Comme tous les gens de naissance, le comte de Nieuwerkerke a un goût très-prononcé pour le cheval. Ce fier et fougueux animal est toujours de moitié dans ses inspirations, et voici qu'il nous revient, vrai coursier de l'Apocalypse, ayant en croupe l'*Ange saint Michel terrassant le Démon*. Ce bénitier d'aristocrate porte avec lui l'empreinte de l'art mystique, il semble que le doigt de Dieu ait guidé la main du statuaire : c'est la sévérité religieuse unie sans effort à la grâce profane.

Mais nous touchons à l'heure décisive de l'artiste. En ce temps-là, les Pays-Bas songeaient au culte de leurs grands hommes, et le roi Guillaume II, rendant à son aïeul le Taciturne les honneurs d'une statue équestre, ne cédait pas au stérile besoin d'une vanité dynastique ; il satisfaisait la nationalité, le sentiment de son peuple, il payait une dette de reconnaissance dont les intérêts s'accumulaient dans l'histoire depuis tantôt trois siècles. Cette figure du prince d'Orange est une des plus grandes et des plus majestueuses, léguées par le XVIe siècle à la postérité. Libérateur de son pays pendant la guerre, Guillaume en eût été au retour de la paix le père et l'idole. Le poignard d'un assassin rompit le fil de cette destinée héroïque.

Cependant, à qui confier la noble et difficile tâche de faire revivre dans le bronze cette mémoire à jamais chérie? Les

compétiteurs étaient là nombreux, célèbres à différents titres; le plus modeste sans nul doute était le comte de Nieuwerkerke, et ce fut sur lui que s'arrêtèrent les regards et le choix du monarque; l'événement prouva que Guillaume II, ami des arts, en était aussi le juge éclairé. Le statuaire se mit courageusement à l'œuvre; il lui tardait de montrer au roi qu'il avait bien placé sa confiance.

Ici nous ne pouvons nous défendre d'un rapprochement que nous fournit l'histoire du présent jointe à celle du passé. La postérité a fait attendre son tribut à Guillaume le Taciturne : le prince d'Orange n'a encore trouvé qu'un historien et qu'un sculpteur, et, chose étrange, ces deux hommes sont Français, ces deux hommes sont nobles, ces deux hommes, enfin, par eux-mêmes ou par leurs aïeux, ont vécu de la vie des cours. Vous connaissez le statuaire; l'historien se nommait Louis Aubery, chevalier et seigneur du Maurier.

Ce chevalier du Maurier, auteur d'un curieux livre intitulé : *Mémoires pour servir à l'histoire de la Hollande*, et portant la date de 1688, n'écrit que ce qu'il a vu ou ce que lui a dit son père, mêlé comme lui aux événements, admis à la cour de Henri III et, en diverses circonstances, confident du prince d'Orange. Ce chroniqueur est un vrai duc de Saint-Simon, et il faut voir avec quelle leste façon il parle de son livre :

« Qu'on ne s'attende pas, en lisant ces Mémoires, de voir un discours fleuri ou plutôt fardé, qui soit plein de termes nouveaux que quelques petits auteurs présomptueux, qui ne s'attachent qu'aux seuls mots, appellent le beau langage. Ces gens-là sauront que je ne fus jamais au collége, et que le peu que je sais dans les langues, je l'ai appris à la maison par des maîtres, ou par l'usage dans la conversation. Je n'ai jamais lu une seule ligne de Priscian ni des autres grammairiens; les syntaxes, les Clénards et les Despautères, que mon père appelait les croix de la jeunesse, me sont des pays inconnus. »

— « J'ai composé ces Mémoires pour me désennuyer dans le triste loisir de la solitude où je me vois réduit, n'ayant pas été nourri à la chasse qui rend le séjour de la campagne moins désagréable. »

Ces *Mémoires* du chevalier du Maurier, la fameuse *Apologie* écrite par Guillaume lui-même et qui est un des monuments littéraires du XVIe siècle, enfin les chansons de Marnix de Saint-Aldegonde, l'inséparable compagnon du Taciturne, sont les sources essentiellement véridiques où le comte de Nieuwerkerke a été puiser la pensée et la forme de son œuvre équestre. On a pu apprécier cette statue exposée il y a cinq ans à l'entrée du carré Marigny, et c'était plaisir d'entendre les Athéniens, groupés autour du bronze, le nez en l'air et la bouche béante, s'écrier les uns : — C'est François Ier! les autres : — C'est Henri IV! les plus érudits : — C'est Guillaume l'Entêté, auquel, sous l'Empire, Napoléon a refusé un régiment. Simple et bien pardonnable anachronisme! pourquoi n'aurait-il pas été permis à M. de Nieuwerkerke de cuirasser le vieux roi Guillaume en paladin du moyen âge, quand sur la place des Victoires le baron Bosio a habillé ou plutôt déshabillé à la romaine le grand roi Louis XIV?

Ce qui frappe d'abord dans l'ensemble de ce beau travail, c'est la pureté, l'harmonie, la souplesse des lignes qui se contournent heureusement à l'œil dans quelque perspective qu'on le considère. L'inévitable lourdeur de la masse est corrigée par une exquise légèreté de détail, qui n'exclut, ce qui est rare, ni la vé-

rité ni la grâce. Le cheval est un de ces robustes animaux de la Frise dont les formes accentuées et riches témoignent surabondamment qu'en sculpture les coursiers du Parthénon seront toujours préférables aux pur-sang efflanqués de M. Alfred de Dreux. Le prince est vêtu en guerre; son torse est entièrement couvert d'une cuirasse qui s'allonge en brassards jusqu'à ses gantelets et en cuissards jusqu'à ses bottes armées de rudes éperons. La sévérité un peu monotone des mailles de fer est adoucie par une écharpe dont les plis abondants se développent sur la poitrine et retombent à droite; la fraise empesée et si pittoresque des mignons de Henri III et le petit chapeau garni d'une plume, complètent et varient heureusement ce costume mi-partie de bataille et de cour, ainsi d'ailleurs que le prince avait coutume de le porter. De la main droite, le Taciturne tient le bâton du commandement appuyé sur sa cuisse à la manière de ses ancêtres ou de ses descendants dans les églises de Delft et de Harlem, tandis que de la main gauche il ramène les rênes de son cheval qui capuchonne.

Le mouvement et la pose sont en tout conformes aux lois du sens commun qui réprouve les attitudes furibondes, les pantomimes tourmentées dont la statuaire moderne ne nous épargne point l'exhibition.

Aucun contre-sens ne choque dans le Taciturne de M. de Nieuwerkerke. On admet sans peine que le prince puisse rester longtemps dans la position où il est, si bien que tout ce que le mouvement perd à cela, l'art et la vérité le gagnent.

Le sculpteur n'a pas au reste que ce mérite; il pousse la fidélité historique jusqu'en ses limites extrêmes. Non-seulement son cheval est harnaché selon les us et coutumes du XVIe siècle, mais encore la selle, les lanières, les boucles, les mors, les chaînettes de ce harnais sont ouvrés, ciselés, façonnés à la mode de l'époque. Qui sait, la cuirasse du prince et sa longue épée horizontale ont peut-être été copiées sur l'armure qu'il portait au siége de Mons!

Avant de descendre au tombeau, Guillaume II a eu du moins la consolation de saluer ce bronze héroïque entrant triomphalement dans ses États et plus tard les révolutions, s'il en survient aux Pays-Bas, mettront le genou en terre lorsqu'elles passeront à son ombre.

La statue équestre de Guillaume le Taciturne est maintenant à la Haye; le comte de Nieuwerkerke est directeur des musées du Louvre. L'œuvre et l'artiste sont chacun à leur place.

F. Pigeory.

ESSAI SUR LA MAJORIQUE,

MAJOLICA OU TERRE ÉMAILLÉE.

(Première partie.)

On a beaucoup discuté sur l'origine de la majorique et sur celle de son nom. Mais on est resté à cet égard dans une ignorance ou au moins dans une incertitude complète. Ce qui est certain, c'est que l'Europe ne reçut des porcelaines étrangères qu'après que la route navale aux Indes orientales eut été trouvée, et elle en possédait alors elle-même depuis longtemps. Nous suivrons donc l'opinion de Vasari, Passeri et autres, qui disent que l'invention de l'émail appliqué sur la terre glaise est purement toscane.

Luca della Robbia, né à Florence en 1388, peut être nommé l'inventeur de la majorique, comme son contemporain Jean de Bruges fut celui de la peinture à l'huile. Tous deux avaient des prédécesseurs ; mais ils ont perfectionné ces arts au point d'en être appelés les créateurs.

L'art de la poterie, base de la majorique, se trouve florissant, dès la plus haute antiquité, en Toscane et dans d'autres parties de l'Italie. Il y était favorisé par le terrain du pays. On trouve des vases et des vaisselles de tous les genres et de tous les temps, en quantité innombrable, jusqu'au temps des rois goths, et ces pièces nous présentent les mêmes terres employées plus tard par Luca della Robbia et par les fabriques de Pesaro, Gubbio, Castel Durante et Urbin ; même on a remarqué les vestiges d'un vernis semblable. Mais les guerres avec les Lombards, les invasions des Alemans et tant d'autres troubles qui désolèrent l'Italie, ont tari les sources où nous aurions pu puiser les moyens de nous remettre sur la trace de l'invention. Voilà pourquoi nous nous trouvons dans une obscurité profonde.

La première lueur certaine remonte au XIIIe siècle. En 1300, la hauteur des églises reconstruites amena l'usage d'en couvrir les façades avec des terres peintes et vernies, qui recueillaient les rayons du soleil dans leurs formes concaves pour les réfléchir avec éclat, et c'est sans doute ici que nous devons chercher le vrai commencement de l'art en question. On a trouvé à cette époque une nouvelle espèce de vernis, et les artistes qui la possédaient sont distingués, dans les chroniques, des potiers proprement dits. Dès ce moment, on commença à couvrir la terre glaise crue d'une terre blanche et fine, propre à recevoir les couleurs, et il s'en forma un usage totalement différent de celui que les anciens en avaient fait.

Vers l'an 1450, cette demi-majorique se montre en même temps que la peinture sur verre, sous le règne des Sforce. Ces princes bienveillants et spirituels, portés à soutenir chaque industrie, prenaient un soin particulier de leurs fabriques de vases, la vaisselle d'argent n'étant encore que rarement en usage et celle de l'Orient étant inconnue. On travailla dès lors d'après des dessins ; mais les objets en étaient encore très-simples. Des arabesques, des armoiries, occupaient tout le fond de la vaisselle, ou, si l'on veut aller plus loin, le portrait en buste de quelque dieu ou déesse, saint ou sainte, maître ou maîtresse du pays ou du

cœur, remplissait ce champ. On avait l'usage gracieux de présenter à son amie, pendant les grands banquets, un de ces vases rempli de fruits ou de confitures. Les femmes en couche recevaient des soupes dans des terrines ornées de sujets en rapport avec leur situation. Des paroles en vers ou en prose expliquaient le sens des emblèmes. Le dessin est encore sec et dur; mais les imperfections de la peinture sont couvertes par la beauté du vernis, qui brille d'un éclat extraordinaire et montre toutes les couleurs de la nacre. La plus belle majorique du temps suivant n'a pas reproduit cet éclat. On y a trouvé une espèce de jaune ressemblant à l'or. On y employait avec beaucoup d'art la limaille d'argent et celle de cuivre.

Vers la fin du XIVe siècle, nous apercevons une nouvelle branche de manufacture. On fait des plats de dessert ornés de fruits d'or en relief sur un fond blanc, de portraits en profil, de chiffres, d'emblèmes de famille, de figures de saints en relief aussi. L'or y est travaillé avec un art qui malheureusement s'est bientôt perdu.

Une fabrique surtout se distingue vers la fin de l'an 1480, en produisant des figures entières et même des compositions. La vaisselle est d'une terre fine, couleur de chair, très-dure, et on y trouve des trous pratiqués, à ce qu'il paraît, pour suspendre les pièces au moyen de cordes qu'on y attachait, ce qui prouverait qu'elles ont servi dans le principe comme ornements. Le revers est grossièrement teint d'un vernis jaune; mais la peinture est toujours exécutée sur un beau fond blanc. L'honneur de ce progrès appartient à Pesaro, comme le prouvent d'abord les portraits des princes qui gouvernaient cet État avant 1500, comme le prouve surtout un beau rouge qu'on ne rencontre ni dans la porcelaine orientale, ni avant 1518 dans les produits de Gubbio, où se trouvaient les plus anciennes fabriques après celle de Pesaro. Ainsi lorsque Crescimbeni prétend que ce rouge était un indice caractérisant la peinture de l'ancien Urbin, il veut dire seulement que toutes ces villes appartenaient au même État.

Enfin, vers le commencement du XVIe siècle et sur la fin du règne des Sforce, la majorique fine, inventée depuis longtemps à Florence à l'usage de la sculpture, fut employée pour faire de la vaisselle. En voici le procédé:

On met la terre glaise dans le fourneau sans ajouter du blanc, cette couleur étant produite par le vernis même mêlé d'étain et de plomb, vernis qu'on ajoute à la terre après qu'elle s'est légèrement endurcie. Le produit est plus cher à cause de l'étain, mais aussi plus beau; car celui-ci donnant la blancheur tandis que le plomb donne l'éclat, ces deux qualités réunies produisent un effet bien supérieur à celui de la simple terre blanche.

Vasari dit avec raison que tous les siècles suivants doivent de la reconnaissance à l'inventeur Luca della Robbia. Florence, Alvarni, Bolsène et presque toutes les villes toscanes nous montrent de superbes retables comme des témoignages de son génie et de sa gloire, et Berlin possède une suite de représentations intéressantes dans ce genre.

Ce fut au commencement du XVe siècle que le jeune Luca, fils de Simone di Marro, entra d'abord comme apprenti chez le fameux orfévre florentin Leonardo di San Giovanni; mais bientôt il abandonna cette carrière et nous le voyons élève du grand Lorenzo Ghiberti, auteur des portes que Michel-Ange jugeait dignes d'être celles du paradis. Dès ce moment le jeune artiste avait trouvé la route con-

venable à son génie. A peine âgé de quinze ans, nous le voyons honoré de la confiance de Sigismondo Pandolfo Malatesta, un des premiers seigneurs de Rimini, qui le chargea d'orner une chapelle et un monument dans cette ville. Deux ans après, Pierre de Médicis fit construire un orgue magnifique au-dessus de la porte de la sacristie de *Santa Maria dei fiori*, à Florence, et telle était la gloire que Luca avait déjà acquise par ses ouvrages précédents, qu'on le chargea des sculptures en marbre pour la décoration de cet orgue. On trouve une semblable perfection dans un grand tableau de Jean de Bruges au musée de Berlin.

Luca della Robbia fut dès lors chargé de tant d'ouvrages, qu'il désespérait de pouvoir les exécuter tous en marbre ou en bronze. Dominé par le désir de mettre au jour tout ce qu'il avait en tête, il chercha une matière plus facile à traiter, et capable néanmoins de rendre ses idées. Il imagina de se servir de la terre glaise; puis cherchant encore le moyen de soustraire celle-ci aux influences du temps et des éléments, il trouva le secret de l'émail. Ses premiers essais eurent pour sujet la *Résurrection* et l'*Ascension*. Bientôt il entreprit de colorer ses figures, toutes blanches jusqu'alors; il en orna des bâtiments humides qui ne souffraient pas d'autres peintures; il imita ainsi, probablement sans la connaître, la coutume des anciens Grecs, en réunissant les deux arts amis.

Pierre de Médicis fut un des premiers qui mirent en usage ces figures colorées. Il en fit orner la frise et le plancher d'une chambre, dans un palais bâti par son père.

La réputation du nouvel art était faite; elle se répandait bientôt non-seulement en Italie, mais dans tout le monde; Luca engagea ses deux frères Octavien et Auguste à abandonner le ciseau, pour l'aider dans ses entreprises.

Il essaya aussi de peindre en couleur d'émail sur une surface plane, et les ornements en fleurs qu'il exécuta de cette manière auraient pu rivaliser avec la nature. Mais bientôt fatigué de n'imiter que des objets inanimés, il fit de riches compositions de figures, quand la mort interrompit le cours de ses travaux en 1430.

Les frères de Luca lui ont fait honneur en propageant partout son art, et le fils d'Auguste, nommé Luca d'après son oncle, hérita de la gloire de celui-ci et de celle de son père.

André, autre neveu de Luca, se distingua comme lui en travaillant sur différentes substances. Il fit de belles sculptures en marbre et de superbes tableaux en terre cuite pour diverses églises d'Arezzo; il exécuta aussi plusieurs tableaux du même genre pour l'église et d'autres localités du rocher de Vernia, lesquels se sont parfaitement conservés dans cet endroit désert, où aucune autre peinture n'aurait duré, même pendant un petit nombre d'années. Il termina en 1528 une longue vie irréprochable, laissant une énorme quantité d'ouvrages précieux. Vasari, qui nous a transmis ces détails, ajoute qu'étant enfant, il avait entendu ce vieillard, mort à quatre-vingt-quatre ans, se glorifier d'avoir été un de ceux qui avaient porté le cercueil de Donato.

Deux de ses fils reçurent dans le monastère de Saint-Marc, à Florence, l'habit de dominicain des mains de Savonarole, auquel la famille *della Robbia* avait toujours été attachée. C'est à elle que nous devons des médaillons et les plus fidèles portraits qui existent de cet homme fameux, dont on montre encore la cellule à Saint-Marc.

Jean della Robbia, autre fils d'André, avait suivi la profession de son père; mais ayant perdu par la peste trois fils pleins de talent, il chercha des consolations en se réunissant pieusement à ses frères. Luc et Jérôme se partagèrent ses entreprises, et le premier eut la bonne fortune d'attacher le nom d'une famille déjà célèbre à celui du plus grand artiste de tous les temps; ce fut lui qui, suivant le désir de Raphaël, orna les planchers de ses belles loges. L'histoire fait aussi mention de deux sœurs, Lisabetta et Speranza.

Jérôme, après avoir honorablement lutté avec Sansovino, Bandinelli et autres, alla en France, sur l'instigation de quelques marchands. Là il fut surtout occupé dans les palais de François Ier, et les traces de son activité s'étendent jusqu'à Orléans. Devenu riche, il fit venir son frère Luc, qui lui fut bientôt ravi par la mort. Isolé de nouveau, il sentit le besoin de revoir sa patrie. Il revint à Florence en 1553, mais trouvant le duc Cosme en guerre avec Sienne et peu disposé en faveur des arts, il retourna pour toujours en France. Là s'éteignit en lui sa famille, ainsi que l'art qu'elle avait inventé et étendu.

HENZEL,
Peintre du roi de Prusse.

TOMBOLA DES ARTISTES,
A BRUXELLES.

La Belgique, instruite par la douloureuse école de la France, s'efforce chaque jour de raviver et de développer chez elle le culte des beaux-arts. Une loterie, à l'instar de celle de la statue d'argent, vient d'être organisée à Bruxelles; cette loterie, entièrement composée de tableaux, statues, bronzes, statuettes, pastels et autres œuvres artistiques, sera tirée dans un mois, et son produit affecté aux statuaires, aux peintres et aux musiciens qui ont contribué si puissamment à son éclat. Le 5 janvier, un bal magnifique, donné au théâtre de la Monnaie, a inauguré cette fête que l'on peut, sous tous les rapports, appeler une fête nationale.

De la veille au lendemain, la triste salle du Grand-Théâtre s'était transfigurée sous le féerique pinceau de Philastre, aidé de quelques artistes belges, qui les uns et les autres s'étaient tant soit peu inspirés aux souvenirs des magnificences de Versailles.

L'éclairage de la salle était somptueux; sur la balustrade du balcon et de la galerie régnait un long cordon de vases d'or, desquels s'élançaient des tiges de verdure chargées de fleurs de cristal de chacune desquelles jaillissaient des jets de gaz. Plus de cent lustres en bronze doré, du meilleur goût, supportaient trois mille bougies. La lumière avait une telle intensité que l'atmosphère en paraissait embrasée et que tous les objets semblaient nager dans une vapeur d'or. Les glaces et les dorures brisaient et renvoyaient aux yeux éblouis tous les rayonnements des bougies.

L'exposition des objets d'art destinés à la tombola avait lieu dans le foyer, dans une des salles de l'administration, dans le salon du bourgmestre et dans le petit salon qui précède la loge du roi. Dans le foyer, des lampes à réflecteur étaient cachées par des draperies placées en avant des tableaux; dans les autres salles, on n'avait pas eu recours au même artifice. Dans le salon du roi, on s'était borné à placer un seul tableau sur chaque panneau.

Une *Vue d'Espagne*, par M. Bossuet; le *Chien du prisonnier*, par M. M. Joseph Stevens; la *Dictée*, par M. Florent Willems; le *Pardon*, par M. Alfred Ste-

vens; deux pastels de M. Dedreux-Dorcy; un dessin de M. de Knyff, et un pastel de M. Stroobant, avaient été choisis pour orner ce salon. On y avait joint, nous ne savons pas trop pourquoi, un tableau de M. Robbe qui ne fait pas partie de la tombola.

Dans le foyer, quelques tableaux attiraient principalement les regards de la foule. C'était d'abord la magnifique toile de Gallait, l'*Archet brisé*, un tableau de M. de Block, un tableau de M. Leys, une tête fort belle de Mme Frédérique O'Connell, la statue de Simonis, celle de Fraikin, et beaucoup d'autres.

Plus de cinq mille personnes répondant à l'appel des artistes, s'étaient fait un devoir de payer leur tribut à cette œuvre généreuse.

Le temps, quoique un peu froid, était magnifique. A cinq heures, les premières voitures arrivaient. On ne devait pourtant ouvrir les portes qu'à huit heures. Mais l'empressement était si grand que l'on voulait être en tête de la file et que chacun se hâtait. A dix heures, la file n'était pas encore arrivée à sa fin.

On entrait sous le péristyle transformé en mystérieux jardin; les murs, le plafond et le sol avaient disparu sous la verdure. Sous la voûte, couverte de mousse, étaient pendues des milliers de lanternes chinoises couvertes de magots, de fleurs fantastiques, de mandarines aux petits pieds, et ornées de clochettes d'or et de houppes de soie. C'était d'un effet charmant.

Par les escaliers et les corridors couverts de tapis et assombris par la verdure et les mousses qui cachaient les murs, on était conduit jusqu'à la salle flamboyante. Les guirlandes de fleurs répandues avec profusion depuis le plafond jusqu'au plancher, la richesse des toilettes étincelantes de diamants, les jets d'eau parfumée retombant en pluie d'émeraudes et de rubis dans de grands bassins remplis de mousse, tout concourait à produire un effet magique.

Les premiers moments ont été donnés à l'admiration. Les noms des artistes étaient dans toutes les bouches. On contemplait le plafond de Gallait, seul mais précieux vestige conservé de l'ancienne salle. On s'étonnait devant les décorations peintes par M. Philastre avec une habileté, une hardiesse, un sentiment de la couleur et une fermeté de brosse que peu d'artistes réunissent.

On s'arrêtait devant ces tritons et ces néréides soufflant de l'eau dans leur conque. C'est bien là le vrai triton d'opéra, comme l'entendaient Boucher et Vanloo. Rien de plus recourbé, de plus marin, de plus glauque, de plus squameux. Ces deux figures ont la désinvolture des tritons d'Antonin Moine, aux fontaines de la place de la Concorde. Elles font surtout un effet charmant à travers la frange de cristal et la pluie de perles qui tombent des jets d'eau. Ces deux figures, pétries à la hâte par un élève de Simonis, font honte à certains de nos monuments publics. Les cariatides qui règnent tout autour de la salle, et les quatre grandes cariatides des avant-scènes sont dues aussi à des élèves de Simonis, à MM. Henri Sterckx et de Haen.

A neuf heures, le roi, la reine, les jeunes princes et la princesse Charlotte sont entrés dans la loge royale, conduits par le président de la commission et par une députation de commissaires. Aussitôt les applaudissements ont éclaté et le premier coup d'archet de l'orchestre s'est fait entendre. L'orchestre, composé de plus de cent musiciens, était conduit par Sacré. La Société Lyrique a chanté, pendant un intervalle, un morceau qui a produit beaucoup d'effet.

A dix heures, le roi, la reine et les princes ont parcouru les salles d'exposition. Il était près de onze heures lorsque la famille royale s'est retirée. Enfin, vers minuit la foule ayant diminué, on a pu réellement se livrer aux plaisirs du bal.

Quant à nous, témoin charmé de ce spectacle, ouvrage de la civilisation et de la paix, nous nous disions: Il faut favoriser l'art au moment où se fait un grand mouvement social. L'art, la science, l'industrie sont les puissances de l'avenir.

En Belgique, indépendamment des ressources gouvernementales, l'art peut encore compter d'autres raisons d'existence et de développement. Les provinces sont émancipées ; chaque ville, chaque canton, se crée un centre par l'application du même principe. Bruxelles est un centre, mais non un centre qui absorbe tout. Que chaque ville veuille briller par ses arts et s'embellir, il suffira que le gouvernement encourage et protége ces efforts. Les achats ou les commandes de statues et de tableaux n'appartiendront plus qu'aux hommes de goût ou aux gens riches ; les autorités du pays auront aussi leur part d'initiative et les assemblées provinciales deviendront de secondes royautés. X.

COLLECTION DEBRUGE-DUMÉNIL.

La précieuse collection d'objets d'art fondée par M. Debruge-Duménil, recueillie et décrite par M. Jules Labarte, vient d'être mise en vente. Nos lecteurs nous sauront gré, sans doute, au moment où ce bel ensemble va se disperser pour enrichir les cabinets de l'Europe, d'exposer rapidement les vues de celui qui l'avait créé, de rappeler les œuvres merveilleuses que les savants ou les curieux admiraient plus particulièrement dans les salons de la rue Drouot.

Dans le langage usuel, parler de l'art d'un peuple c'est avoir en vue les productions de ses architectes, de ses statuaires ou de ses peintres; ce sont là, sans doute, les plus hautes manifestations du génie humain. Il faut un état social bien parfait, une intelligence individuelle ouverte et cultivée pour concevoir de grands monuments, animer le granit et le marbre, ou faire parler les murailles en pages historiques empreintes du triple charme du dessin, de la couleur et de l'expression. Mais un peuple, si bien doué qu'il soit, n'arrive à cette perfection qu'après de longs tâtonnements et en traversant des essais sans nombre. Pour relier la chaîne des temps, il faut combler bien des lacunes, suppléer au silence des écrivains, dominer les passions du moment et jeter la lumière de la raison sur ces ténèbres à travers lesquelles on n'aperçoit d'abord que décombres et ruines: car ce sont les époques de transition qu'il importe aujourd'hui d'étudier sérieusement. — Où l'histoire écrite disait : envahissement de barbares, cataclysme, destruction, — l'archéologue répond : transformation sociale, enfantement d'une idée nouvelle ; et pour le prouver, à défaut des édifices absents ou détruits, il recherche ces mille produits de l'industrie que leur usage, leur valeur modeste ou la petitesse de leur taille, a soustraits au vandalisme des démolisseurs.

Ainsi a fait M. Debruge-Duménil ; quand la peinture n'a pu se manifester à lui sur les parois des édifices, il l'a cherchée sur les diptyques et le vélin des manuscrits, dans les émaux et les vitraux coloriés. Quant au génie de la construction, ne se retrouve-t-il pas tout entier dans les autels domestiques, les retables,

les châsses, et ces meubles précieux qui se sont conservés à l'ombre des cloîtres ou dans la poussière des sacristies? De même pour la sculpture, dont la pensée ne saurait se mesurer à l'étendue des surfaces; un morceau d'ivoire de quelques centimètres, un bois, un pendant en or que l'on peut cacher dans le creux de la main, suffisent aux artistes dignes de ce nom pour produire des chefs-d'œuvre. La collection Labarte le prouve incontestablement.

Nous sortirions des limites auxquelles peut prétendre cet article, si nous voulions énumérer les pièces remarquables en tous genres qui vont être livrées à l'enchère des amateurs. Citons pourtant les séries qu'il est le plus regrettable de voir scinder.

L'orfévrerie et la bijouterie sont représentées, chez M. Labarte, par des œuvres qui jalonnent en quelque sorte ces branches importantes de l'art depuis les vasclarii et les aurifices romains jusqu'aux orfévres-bijoutiers actuels. Colliers, bagues, antiques, châsses, reliures, custodes du XIIe siècle, ouvrages d'Andréas Arditi de Florence, au XIVe siècle, de Ghoro de Sienne, en 1415, merveilles de Benvenuto Cellini et de son école; puis, après la renaissance, si prodigue en hommes de génie, Louis XIII, Louis XIV, Louis XV, c'est-à-dire la richesse et la prodigalité, le beau et le joli; tout est là pour diriger l'étude et prouver combien la main-d'œuvre peut concourir à augmenter le prix de l'or et des pierres précieuses.

L'art de l'émaillerie n'est pas moins complet : depuis les émaux cloisonnés byzantins, ceux champlevés de Limoges, les peintures translucides sur reliefs, et les émaux peints par les artistes limousins et ceux de Châteaudun et de Blois, cet art curieux se manifeste par des pièces choisies. Plus de vingt noms d'artistes connus concourent à illustrer cet ensemble; c'est Monvearni, au XVe siècle; Léonard Limousin, Pierre Raymond, Jehan Penicaud, Jehan Court dit Vigier, Pierre et Jehan Courtois, M. D. Pape, Martial et Suzanne Courtois ou Courteys, Kip, au XVIe siècle; Jean Léonard Limousin, Henri Poncet, Étienne Mersier, Jacques et Pierre Noalker ou Nouallier, Noël et Joseph Laudin, au XVIIe siècle; enfin, c'est l'école de Petitot, puis Demailly, la célébrité du temps de Louis XVI, et jusqu'aux artistes contemporains.

Quant à la verrerie, à côté de quelques exemples de la fabrication antique, elle étale le luxe complet de l'art vénitien. Voici le verre blanc semé d'or, procédé perdu, celui orné de fils de verre coloré, à l'imitation des verroteries byzantines; les verres teints de toutes nuances ou émaillés, ceux à ornements filigraniques ou *vasi a ritorti*, *a reticelli*, le verre mosaïque (*vasi fioriti*). Et les formes de tout cela; les mille caprices que la pâte obéissante a dû satisfaire! c'est chose impossible à décrire; il faut voir ces scorpions, étonnés de verser par leur crochet venimeux une liqueur généreuse, ces fioles fantastiques formulées en oiseaux, en centaures, ou mieux encore les buires, les flacons, les coupes qui rivalisent, pour la pureté des contours, avec tout ce que la céramique grecque a produit de plus parfait.

Que dirons-nous encore? comment choisir là où tout est précieux? Passerons-nous sous silence le beau buste sculpté par Desiderio da Settignano; les manuscrits de frère Jean de Utino et des autres artistes du XIVe siècle; le missel de Jean Juvénal des Ursins? Et parmi les faïences, les vases hispano-arabes, le Saint-Jean de Luca della Robbia, les

peintures à reflets métalliques de maestro Giorgio, de Gubbio et de Francesco Santo, de Rovigo? Il faudrait épuiser le catalogue et nous y renvoyons nos lecteurs.

Ajoutons seulement que, pour aider à une comparaison fructueuse, poussés, sans doute, par une de ces révélations qui sont le propre du génie, les possesseurs de la collection avaient voulu rapprocher les productions artielles de l'Orient de celles de l'Europe.

Il est on ne peut plus curieux, en effet, de voir les damasquinures du moyen âge, les dagues ciselées de la renaissance, à côté des kriss malais en damas chargé de reliefs d'or; les émaux cloisonnés, au fond d'azur, aux riches arbustes, qui se fabriquaient en Chine sous la dynastie des grands Ming, coudoyer les produits de Byzance et de Limoges; les coupes en jade, en cristal de roche, en cornaline, ornements des mandarins du Céleste Empire, défier la perfection de travail des jaspes, des agates et des lapis-lazuli sortis des mains des plus habiles lapidaires, de Louis XII à l'époque actuelle.

Avouons-le cependant : l'esprit public est encore tellement en arrière, relativement à la connaissance des arts orientaux, que toute la dernière partie du catalogue est destinée à former la matière des premières vacations; et qui sait le sort auquel sont destinées les belles choses sacrifiées ainsi en enfants perdus pour ouvrir cette grande bataille livrée par l'intéressant et le beau contre la bourse capricieuse des amateurs et des curieux? Ces vases blancs simplement décorés de bleu, dont la fabrication remonte aux années sienen-te de la dynastie des Ming (1426 à 1436), iront-ils dans un musée marquer un jalon de plus dans la série des dates déjà constatées, ou s'enfouiront-ils dans une triste étagère? Ne cacheront-ils pas leur précieuse inscription sous l'horrible monture d'un de nos affreux marchands de bric-à-brac?

Triste question qui soulève une réflexion plus triste encore! car si nous étions dans un état normal; si, devant le fâcheux état de nos finances, les arts ne perdaient pas le droit de réclamer leur part de la fortune publique, nous eussions dit au pouvoir : Il est de devoir pour vous d'absorber au profit de notre prospérité future ces précieuses reliques du passé; les musées publics les réclament; nos industriels artistes ont mille enseignements à leur emprunter; là ce sont des procédés inconnus; ailleurs, des formes heureuses; partout le goût, cette éternelle suprématie de la France. Voudrez-vous laisser l'étranger s'enrichir de nos dépouilles et forcer à prix d'argent nos vieux maîtres à trahir, après leur mort, la patrie qu'ils ont glorifiée pendant leur vie; à porter dans les ateliers rivaux les inspirations qui nous étaient destinées?

Voyez! la manufacture nationale de Sèvres reprend la fabrication des émaux, et ses galeries sont veuves de modèles; empressez-vous d'acquérir pour elle les 157 pièces historiques qui vous sont offertes aujourd'hui. Complétez la collection des verres du même établissement par les 180 types si heureusement colligés par un homme de goût. Le Louvre, l'Hôtel de Cluny ont aussi leur part marquée dans vos largesses; chaque pièce dont vous les enrichirez témoignera de votre dévouement au pays, car, vous le reconnaîtrez par les musées mêmes, les peuples ne vivent qu'en burinant leur génie sur les monuments de l'art.

Mais nos législateurs répondent : économie. Les établissements publics réduits

à leurs propres forces pourront à peine dérober quelques objets à l'empressement des mille curieux qui vont converger de tous les points du monde civilisé vers cette heureuse salle de la rue des Jeûneurs. Retenons des plaintes stériles et déplorons seulement les circonstances qui forcent M. Jules Labarte à se séparer de sa riche collection.

S'il éprouve lui-même les regrets qui nous assiégent, une pensée doit les adoucir; la fondation Debruge-Duménil aura porté ses fruits et le nom de l'écrivain consciencieux, du savant antiquaire auquel nous devons la description raisonnée de ce bel ensemble, vivra désormais aussi longtemps que les enseignements qu'il en a su faire ressortir. A. JACQUEMART.

CORRESPONDANCE.

On nous adresse la lettre suivante, que nous nous faisons un devoir de publier :

A Monsieur le Rédacteur en chef de la *Revue des Beaux-Arts* (*Tribune des Artistes*).

Monsieur le rédacteur,

Dans un article consacré aux *Présidents de la Société libre des Beaux-Arts*, et publié dans le dernier numéro de votre journal, un nom a été omis parmi ceux des membres de la société, appelés par M. de Rambuteau, alors préfet de la Seine, à concourir par leur talent aux embellissements de la capitale et de l'Hôtel de Ville. Je veux parler de M. Gatteaux, qui comme artiste a été neuf ans membre du conseil municipal. Je vous prie, monsieur le rédacteur, de vouloir bien réparer cet oubli.

Cette réclamation n'est pas de ma part une question de personne, mais bien une question de fait qui ne peut qu'être honorable pour la société libre des Beaux-Arts.

J'ai l'honneur, etc.

L. NORMAND AÎNÉ.

Ce 11 janvier 1850.

M. Gatteaux est un très-habile graveur que la Société libre des Beaux-Arts s'honore à juste titre de compter au nombre de ses membres et qui a, personne n'en doute, rendu d'importants services à l'art. Toutefois il eût été difficile parlant des peintres, des statuaires et des architectes qui ont concouru à l'embellissement de l'Hôtel de Ville, de comprendre en cette nomenclature le nom de M. Gatteaux dont la spécialité n'a pu, quel que fût d'ailleurs le bon vouloir de M. de Rambuteau, être utilement employée dans cette grande œuvre. Personnellement nous sommes heureux de l'occasion que nous offre M. Normand, graveur, de rendre ici justice au talent remarquable d'un de ses confrères, et au rare empressement avec lequel il s'en fait lui-même l'admirateur.

THÉATRES.

QUINZAINE DRAMATIQUE.

THÉATRE-FRANÇAIS.—*Les Deux Célibats*, comédie en trois actes et en prose, de MM. Wailly et Overnay.—PORTE SAINT-MARTIN.—*Mémoires du Pont-Neuf*, par MM. de Leuven et Brunswick. — SALLE DE LA TOUR-D'AUVERGNE. — *Madeleine Brohan*.

Nous devons remercier, en commençant cette revue, M. Georges Guénot qui nous a cédé avec tant de courtoisie, une place que nous n'occuperons certainement pas mieux que lui; M. Georges Guénot y reparaîtra heureusement toutes les fois qu'il s'agira d'apprécier des œuvres lyriques, qui conservent pour lui un attrait plus vif et plus puissant que les autres spectacles.

Le Théâtre-Français réclame d'abord notre attention. Nous laisserons de côté le débat qui s'est élevé entre les comédiens et l'administration, et sur lequel la sagesse du conseil d'État est appelée à prononcer, pour nous occuper seulement du répertoire. Une pièce nouvelle vient de s'y ajouter. Est-elle destinée à rester au théâtre? Nous ne le pensons pas. La pièce de MM. Wailly et Overnay appartient à ce genre de comédie dans lequel Waflard et Fulgence ont excellé, et dont le *Mari à la campagne* a rappelé les anciens succès, genre un peu bâtard, qui

n'a ni la verve ni la gaieté de Picard, ni l'habileté scénique de Scribe, ni la distinction poétique qu'on trouve chez quelques-uns de nos jeunes écrivains, et particulièrement chez Alfred de Musset, Gozlan.

Ce genre a pour lui la peinture des mœurs bourgeoises, non pas dans les grands traits de caractère, mais dans le mouvement de la société, dans le jeu des intérêts secondaires, et les auteurs ont affiché une prétention trop élevée en intitulant leur ouvrage les *Deux Célibats*. Ce qui donnait à penser qu'une grave question, une de ces questions qu'on appelle des problèmes sociaux, pouvait se débattre devant le spectateur. Il s'agissait bien de montrer que le mariage est préférable au célibat et que le célibataire reçoit tôt ou tard une rude leçon pour son égoïsme, mais cette idée morale est si mollement exprimée, qu'elle s'efface et se perd dans une intrigue peu nette et peu vivace.

Un certain Dubreuil a refusé dans sa jeunesse de se marier avec une femme charmante qu'il adorait, uniquement par crainte des embarras d'un ménage; il n'a pas eu de motif réel de repousser la main de Sophie ; cela lui donne un peu l'air d'un monomane; Sophie, de son côté, piquée de l'offense de M. Dubreuil et jugeant tous les hommes d'après lui, ne s'est pas mariée; cela n'est pas encore très-vraisemblable. Vingt ans se passent, et les deux amants, tout en se conservant l'un à l'autre un tendre souvenir qu'ils ne devraient pas avoir, ne se sont revus qu'une fois, et d'une manière toute romanesque. Deux bateaux à vapeur se sont croisés de Lausanne à Genève et de Genève à Lausanne. Dubreuil était sur l'un, Sophie sur l'autre; et le coup d'œil qu'ils se sont jeté en passant a rallumé des feux mal éteints. Ce détail serait joli, si les amants avaient été séparés dans le principe par une fatalité plus énergique. Dubreuil a un neveu qui devient nécessairement amoureux de la nièce de Sophie, aimable ingénue; mais Dubreuil, avant de reconnaître la tante, s'oppose de toutes ses forces au mariage, et il est aidé par un autre vieux célibataire de ses amis, lequel s'est installé chez lui et vit à ses dépens. Les procédés de cet ami, espèce de Philibert, mauvais sujet et suranné, brouillent tout.

Le neveu s'enivre par ses conseils pour se distraire, et il se présente dans cet état intempestif aux yeux de celle qu'il aime; il achève de tout compromettre, mais il ne tarde pas à se repentir et à obtenir son pardon, plus heureux que son oncle qui ne peut vaincre la résistance de Sophie. Nous avons écarté de cette analyse succincte deux personnages accessoires, un frère et une sœur, intrigants subalternes, qui essayent de capter la confiance de M. Dubreuil.

Aucune haute moralité ne ressort de cette pièce, dans laquelle les auteurs n'ont pas même conservé toutes les bienséances que la Comédie-Française était en droit d'attendre d'eux. Le monde, en effet, au milieu duquel elle se meut, semble ignorer beaucoup de convenances, et est assez mal venu à se présenter devant une assemblée d'élite. Cependant nous sommes loin de contester tout mérite à l'ouvrage, et MM. Wailly et Overnay sont des gens de beaucoup d'esprit; ils ont prouvé ailleurs et là même qu'ils ne sont nullement étrangers à l'art de la bonne comédie. Il y a au second acte deux scènes charmantes, celle où Sophie apprend la politesse à un impertinent, et celle où Dubreuil retrouve sa maîtresse après vingt ans d'absence. On éprouve une certaine émotion à ce retour sur les choses de la vie, où l'on s'aperçoit tout d'un coup qu'on a perdu par sa faute un temps irréparable et qu'on a manqué le bonheur aux jours de sa jeunesse, lorsque l'occasion était donnée de le saisir.

Nous regrettons dans l'intérêt de la longévité de leur pièce, que MM. Wailly et Overnay ne se soient pas bornés à écrire deux actes pour le Gymnase; car leur troisième acte est entièrement superflu, mais ils ont eu, du reste, les honneurs d'une excellente exécution. Cette comédie a été très-bien jouée; Samson, dans tout le rôle de Dubreuil, et particulièrement dans la scène de reconnaissance que nous avons citée, s'est montré comme d'habitude un comédien consommé. Provost, cet excellent Arnolphe transformé en dandy ridicule, avec son lorgnon dans l'œil, et ses habits écourtés, offre un bon type comique. Madame Allan, parfaite de tenue et de diction, est un talent également hors de ligne; elle a donné au personnage de Sophie une véritable distinction. Delaunay, jeune premier chaleureux et de bon air. Mademoiselle Luther, ravissante ingénue. Louis Monrose, Got et mademoiselle Bonval ont complété un ensemble des meilleurs.

On a écrit beaucoup de phrases à propos de la famille depuis deux ans; on a accusé certain parti de vouloir la détruire; cela peut être le rêve de quelques fous, ce ne sera jamais l'opinion d'un parti. La famille est indestructible,

comme tout ce qui est inhérent au cœur humain; c'est une fibre qu'il est impossible de détacher sans tuer l'humanité.

Un des chefs du parti qu'on appelle le parti socialiste, vient de donner un démenti éclatant à ces attaques que les passions se jettent mutuellement à la tête, en exagérant toutes choses. L'intraitable logicien s'est marié, assure-t-on, au commencement de cette année : mais peut-être prête-t-on ce mariage à M. Proudhon, comme on lui a prêté les *Vers à Dorothée*, vers composés par un jeune et spirituel rédacteur de journaux, qui, entre les comptes rendus de la Chambre, cultive le volatile vulgairement appelé *canard*, vers curieux qui ont fourni à Jules Janin le motif d'une de ses plus brillantes improvisations.

Si nous parlons de M. Proudhon, c'est que M. Proudhon est tombé dans le domaine du théâtre, grâce à la liberté, voisine de celle d'Aristophane, que les auteurs se sont arrogée, et dont ils ont usé jusqu'à la licence. Nous n'approuverons jamais cette méthode, et il s'en faut de beaucoup que nous ayons été un des admirateurs de la *Foire aux idées* et de ses quatre numéros. Nous n'y avons vu qu'une attaque aux choses et aux hommes, un appel aux passions du moment, une reproduction des erreurs qui s'attachent aux partis dans les temps de révolutions, qu'on excuse à la rigueur dans la polémique des journaux ouverts aux rectifications et aux démentis, mais que la scène ne doit pas couvrir de son privilége, en y ajoutant une sorte de consistance, en les métamorphosant presque en vérités pour un grand nombre d'esprits prévenus.

Les *Mémoires du Pont-Neuf* ne sont pas tout à fait exempts encore de ces procédés de mauvais goût, et nous préférons les exhibitions du passé, *Tabarin, Cartouche, la Samaritaine, les Porcherons, la Procession des quais* à ces cabrioles d'orateurs en lunettes, qui miment la politique de l'avenir et essayent de ressembler à M. Thiers. Proudhon ou Thiers, peu nous importe, c'est la personnalité que nous attaquons.

La Porte Saint-Martin ne tardera pas du reste à sortir de ce genre de folies et à reprendre le rang élevé auquel elle a dû sa gloire. M. Ber, le nouveau directeur, annonce l'intention de rendre à ce théâtre sa splendeur passée, et il compte inaugurer son avénement par le *Toussaint Louverture*, de Lamartine. A la bonne heure! Les vers d'un grand poëte ont besoin de se faire entendre de nouveau sur cette scène littéraire où Hugo et Dumas ont obtenu de si beaux succès.

Annonçons une bonne, une excellente nouvelle. Le Théâtre-Français va faire une brillante acquisition. Mademoiselle Plessy y a laissé un grand vide qu'une jeune et belle personne est destinée à y combler. C'est Madeleine Brohan, la fille de la meilleure comédienne qui ait paru sur le théâtre du Vaudeville, et la sœur d'Augustine Brohan, la spirituelle sociétaire de la rue Richelieu. Nous avons été convié à une représentation dramatique donnée par la société Chaptal, dans la salle de la rue de la Tour-d'Auvergne, dont elle vient de prendre possession. Après un prologue en vers très-bien faits, Madeleine Brohan a joué le rôle de Mme de Léry, du *Caprice*, et celui de Sylvia, des *Jeux de l'amour et du hasard*. Vive et mordante dans le premier rôle, distinguée et sensible dans le second, elle a fait preuve d'une grande souplesse de moyens; elle a déployé un talent déjà expérimenté, et qui, nous n'hésitons pas à le dire, est appelé à briller au premier rang. Une Célimène est née au Théâtre-Français.

HIPPOLYTE LUCAS.

MÉLANGES.

Il s'organise en ce moment, à Madrid, une souscription nationale dans le but d'élever un monument à la mémoire de Pélage, le fondateur de la monarchie espagnole, le restaurateur de l'indépendance et de la religion en Espagne, au commencement du VIIIe siècle.

Ce monument serait élevé à Covadonga, près d'Oviedo (Asturies), à l'endroit même où la piété de Charles III fit bâtir un oratoire, aujourd'hui en mauvais état et dont la destination était de consacrer dans ce lieu, qui fut le berceau de la monarchie, le souvenir du prince goth, que ses vertus ont fait mettre au nombre des saints par quelques historiens espagnols.

— La vogue des bals masqués de l'Opéra va croissant toujours. D'un samedi à l'autre, la foule se presse plus nombreuse dans cette immense salle resplendissante de lumières, retentissante de musique et de joie. Musard, aux pieds duquel les révolutions viennent mourir, tient plus que jamais d'une main ferme le sceptre de l'orchestre; le bal masqué est son royaume, les danseurs sont ses sujets.

VILLA DES OUVRIERS.

Vers la fin de la Restauration, un député, M. de Sallaberry, dénonçant à la tribune les excès du journalisme, s'écriait : « La liberté de la presse est une huitième plaie dont Dieu a oublié de frapper l'Égypte. » Ne pourrait-on pas en dire autant de la philanthropie ? Cette lèpre du temps actuel s'est manifestée pour la première fois au milieu des bouleversements révolutionnaires qui marquent et flétrissent à jamais dans notre histoire les dernières années du XVIII[e] siècle. Jusque-là le besoin de faire le bien n'avait pas été un sentiment inconnu aux mortels, la miséricorde s'était pratiquée chez nous en compagnie d'un grand nombre d'autres vertus ; mais les honnêtes gens sont d'ordinaire si peu habiles qu'ils avaient oublié, les maladroits ! d'ériger la charité en système. Aussi furent-ils bien punis par la leçon qu'ils reçurent en 1792 : les philanthropes vinrent au monde avec les redresseurs de torts de ce temps-là, et la philanthropie, dont nous sommes encore aujourd'hui les dupes, eut pour berceau la guillotine.

Antérieurement à cette époque, personne n'avait songé à glorifier, par une appellation nouvelle, Vincent de Paule recueillant les nouveau-nés dans un pli de sa soutane, M. de Beaujon, banquier du roi Louis XVI, convertissant son hôtel en hôpital, ou l'illustre Pinel brisant les fers des aliénés à Bicêtre. Je dois cependant remarquer que dès cette époque il circulait dans le public français de vagues indices de la sensiblerie sur le point de naître. L'Amérique travaillait à son émancipation, le chevalier de Parny écrivait l'*Épître aux insurgens*, et, à la voix de Lafayette, l'Europe moderne partait pour le Nouveau-Monde, comme l'Europe du moyen âge s'était enrôlée pour les croisades.

Sur ces entrefaites, mêlant le sacré au profane, *serpentes avibus*, Laréveillière-Lépeaux invente la secte des théophilanthropes, dont Robespierre consent à être le pontife. La comédie continua et devait naturellement continuer sous la Convention. Le principal comique de la troupe était Allemand, il se nommait Anacharsis Klotz, et répétait à qui voulait l'entendre qu'il était l'*avocat du genre humain*. On sait que cette période des septembriseurs et des tricoteuses fut, dans notre pays, l'âge des plus ineffables tendresses. La même pique, qui avait promené le matin la tête de la princesse de Lamballe, paraissait le soir au théâtre enrubannée et fleurie comme un pipeau de Fontenelle, ou une houlette de Florian. Des prêches se tenaient en plein vent sur la théorie de l'amour universel, qu'un mot suffisait à caractériser, car elle se résumait dans cette supercherie démocratique et sociale, fausse monnaie des mauvais jours, qu'on nomme la *fraternité*.

La plaie qui nous ronge aujourd'hui est le résultat d'un mal chronique dont les symptômes se sont produits, il y a plus de soixante ans, sous l'influence du philosophisme et de l'émancipation de la raison. Ceci posé, je distingue deux sortes de philanthropie, la philanthropie individuelle et la philanthropie collective, celle qui saisit les individus au collet et celle qui s'en prend aux masses ; la seconde est plus généralement pratiquée, offrant à ceux qui l'exploitent d'inépuisables ressources et de

nombreux chemins pour arriver au but de leur ambition. La première ne compte que de rares apôtres ; le plus célèbre, à coup sûr, est l'inventeur de la souscription pour les enfants du général Foy, qui s'est personnellement enrichi avec cette œuvre aussi bienfaisante que nationale.

Mais parlons de la philanthropie collective, à la bonne heure, celle-là du moins a ses coudées plus franches à travers l'espace, elle est partout et nulle part, c'est une véritable citoyenne du monde. Sous la Restauration, nous avons eu les *philhellènes*, sous le gouvernement de juillet, les *négrophiles*, M. Isambert en tête. Ravivée par les événements de février, la philanthropie collective veut bien pour le moment renoncer à la propagande extérieure, mais elle n'a pas, tant s'en faut, donné sa démission pour tout ce qui regarde nos affaires du dedans. A l'entendre gémir et se répandre en sanglots sur le sort des classes laborieuses, on croirait en vérité que ces portions si intéressantes et si indispensables du corps social, ont, jusqu'à l'heure où nous sommes, été déshéritées de toute espèce de droits et de biens ici-bas. En face des hypocrites simagrées de quelques comédiens, il semblerait, Dieu nous pardonne, que depuis que la France est France, c'est-à-dire depuis tantôt quinze siècles, le peuple français a été divisé en deux parts, dont l'une, la plus faible en nombre, n'a pas cessé d'opprimer l'autre, et qu'ainsi, depuis l'origine de la monarchie, la conduite de ceux qui possèdent n'a été chez nous qu'un long déni de justice envers ceux qui n'ont rien.

Les philanthropes de 1848, imitateurs serviles, n'ont pas manqué d'enrayer leur tombereau dans les ornières de 1792 ; debout sur les tas de pavés amoncelés par leurs mains, ils ont décrété le bien-être de tous sans daigner s'apercevoir qu'ils n'étaient que des artisans de ruine.

Loin de nous la pensée de convertir des questions de doctrines ou de choses en questions de personnes ; après la tourmente des barricades et des théories, le premier rayon de soleil vit éclore un certain nombre d'applications dérivant toutes du système d'amélioration des classes laborieuses. Parmi ces idées de circonstances, une surtout a obtenu dès l'abord un grand crédit, celle des *cités ouvrières*. Il semblait que ce fût là une découverte nouvelle comme si Victor Lenoir sous l'Empire et je ne sais combien d'autres industriels, après lui, n'eussent attaché leurs noms à des constructions faites pour les gens de labeur. La rotonde du Temple, la cour du Commerce, faubourg du Roule, cette immense maison bâtie rue Lafayette sur l'aqueduc de ceinture, une autre maison encore située faubourg Saint-Martin, près de la barrière, *la Grâce de Dieu*, faubourg du Temple, deux ou trois vastes bâtiments, rue Popincourt, ne sont-ils pas, dans toute l'acception du mot, de véritables, d'excellentes cités ouvrières?

Il paraît que non, et un ancien entrepreneur, M. Chabert, poussé par l'irrésistible besoin d'être utile à ses semblables, a cru devoir tenter, avec le concours de M. Veugny, architecte, l'opération en commandite de la rue Rochechouart. Les journaux ont beaucoup entretenu le public de cette cité-modèle qui promettait d'avoir autant de sœurs qu'il y a d'arrondissements dans Paris et qui ne sera, hélas, tout porte à le croire, qu'un modèle d'imprévoyance. Louis Bonaparte, le duc de Luynes, M. Dufaure, se sont empressés de venir en aide à MM. Veugny et Chabert. Louis Bonaparte a souscrit pour cinquante mille francs, fournissant ainsi à la presse vertueuse, une admirable occasion de le

calomnier, car vingt fois il a été accusé par elle de n'avoir point acquitté sa dette et il a fallu, pour fermer la bouche au mensonge, que le *Moniteur* élevât sa voix officielle.

La Cité-modèle est assise sur des fondements plus mobiles encore que le sable, elle repose sur des impossibilités. Groupez les chiffres, mettez d'un côté les frais d'achat du terrain, l'espace perdu en cours, vestibules, corridors, dégagements de toutes sortes; additionnez d'autre part les dépenses d'une construction de cinq étages bâtie en pierre et en moellon, et vous reconnaîtrez qu'avec de semblables charges, des intérêts à quatre ou cinq pour cent ne sont que des absurdités ou des leurres. Pour surcroît de misère l'ouvrage est aujourd'hui suspendu ; sur six corps de bâtiment un seul est couvert; la pluie, la neige, toutes les intempéries de l'air pénètrent dans les autres; la solitude a élu domicile au milieu de ces murs promis à la foule militante, la ruine y sera bientôt.

Ceci n'est que le côté matériel; au point de vue moral, c'est bien pis! comment! nous avons derrière nous la douloureuse expérience des ateliers nationaux et vous prétendez, sous une autre forme, non plus en plein vent, mais dans des habitations commodes et presque élégantes, recommencer cet abominable régime de la propagande socialiste et de la fainéantise en commun. Vous imaginez des parloirs, des salles de réunion, que sais-je, des endroits spacieux et bien chauffés où vos travailleurs auront tout loisir de parler politique et de préparer les grèves!

Ces observations et quelques autres n'avaient point échappé sans doute à la pénétration de M. Théodore Charpentier, architecte du Jardin d'hiver et de M. Ledru-Rollin, lorsque l'envie lui vint de tenter aussi pour son compte une spéculation philanthropique, sous le titre de *Villa des ouvriers*. Dans le système des cités-ouvrières, tout était à faire, dans celui de M. Charpentier la moitié de la besogne était accomplie. Il louait des maisons que l'on appropriait tant bien que mal, et où était réuni tout ce qui peut contribuer au bien-être moral et matériel de l'artisan : Chambres convenables, cuisine, bains, écoles, salle de lecture, ouvroirs, crèches, tout en un mot excepté la nourriture.

M. Théodore Charpentier en était là de son projet et sa liste de souscription comptait déjà les signatures de M. Dufaure, ministre de l'intérieur, de l'abbé Deguerry, curé de la Madeleine, de MM. Bethmont, Fould et Marbeaux des crèches, lorsque la Providence ou le hasard voulut qu'une pensée semblable surgît dans le cœur d'un de ses confrères, M. Not. C'est ici le lieu de dire que la bienfaisance a été le constant mobile des actes de M. Not. La monarchie nous montre cet architecte occupé d'un gigantesque projet de passage, reliant sans solution de continuité le boulevard Saint-Denis à la place du Châtelet. M. Not était secondé, dans cette œuvre digne des anciens Césars, par M. Totain, et sous la République, c'est M. Totain encore que nous revoyons à ses côtés sur la rive gauche de la Seine, pour le percement de la rue des Écoles, mettant en communication directe la place Maubert et celle de l'École de Médecine.

Toutefois, le passage monarchique et la rue républicaine avaient le grave inconvénient de ne solliciter que l'intérêt des propriétaires ; l'heure était venue d'offrir un apaisement aux exigences du prolétariat. C'est pourquoi M. Not s'était rencontré en communion de projets avec M. Charpentier. Sa combinaison était ab-

solument la même que celle de son collègue, il y ajoutait seulement la nourriture. Dans l'un comme dans l'autre des plans il était entendu que moyennant un prix de vingt-cinq à trente-cinq sous par jour et par tête, l'ouvrier jouissait de toutes les douceurs de l'existence; M. Not, lui aussi, avait un programme revêtu de signatures considérables: le duc de Luynes, le général Cavaignac donnaient leur acquiescement à l'idée sans toutefois prendre d'engagement sur la forme.

Ce fut donc au milieu de telles conjonctures que M. Not se présenta chez M. Charpentier avec les plans et devis de son entreprise. L'accueil fait par M. Charpentier à son confrère fut des plus encourageants, et à la nouvelle que le duc de Luynes était un des protecteurs de l'affaire et qu'une conférence allait avoir lieu dans son hôtel sur cet important sujet, toute hésitation s'évanouit. Peut-être M. Charpentier, esprit remarquablement perspicace, avait-il eu le temps de réfléchir aux obstacles de son œuvre et n'était pas fâché de laisser à un autre l'ennui des premières démarches, quitte à prendre en cas de réussite la tête de la colonne. Toujours est-il qu'à l'heure dite le 3 janvier dernier, on se réunissait chez M. le duc de Luynes, rue Saint-Dominique, dans un salon Louis XV, meublé avec cette riche négligence qui ne sied qu'aux grands seigneurs.

Singulier assemblage de souvenirs de toutes les époques! Le portrait d'une duchesse de Penthièvre, dans la manière de Philippe de Champaigne surmonte une console de l'empire; une pendule du temps de Louis XVI, ayant la forme d'une lyre en marbre blanc, avec des guirlandes à l'or moulu, orne la cheminée; les tentures des fenêtres sont comme celles du château de Saint-Cloud; les fauteuils sont sculptés à la mode d'hier, un tapis de velours rouge cache le guéridon qui occupe le milieu de la pièce; à cette table était assis ce soir-là M. le duc de Luynes ayant à sa droite M. Not, à sa gauche M. Donon, puis autour et çà et là sur des siéges, MM. Decan, ancien maire du troisième arrondissement, M. Théodore Charpentier, diverses autres personnes plus ou moins connues et quatre délégués des ouvriers, parmi lesquels un vice-président du conseil des prud'hommes.

La politesse la plus élémentaire voulait que cette réunion fût présidée par le duc de Luynes; M. Not en jugea autrement et déféra la présidence à M. Donon.

Loin d'éclaircir la ténébreuse question des villas, cette séance n'a fait que l'embrouiller davantage : M. Not s'obstine à vendre la nourriture aux ouvriers, et savez-vous quels sont sur ce point ses plus rudes adversaires? ce sont les ouvriers eux-mêmes. Le vice-président des prud'hommes, revenant plusieurs fois à la charge, a déclaré que, sous aucun prétexte lui et les siens ne subiraient une telle condition. C'est que l'ouvrier n'est pas plus soucieux d'ouvrir au premier venu la porte de son gynécée, que les marchands de générosité qui veulent son bien malgré lui et prétendent le conduire à la lisière, ne seraient flattés qu'on violât les secrets de leur arrière-boutique. On s'est donc ajourné sans qu'aucune détermination ait été prise. On parle bien, il est vrai, d'une seconde séance qui doit très-prochainement remettre en présence, chez le duc de Luynes, les partisans et les ennemis du projet de M. Not, mais tout indique que ce combat de paroles sera le dernier livré pour la douteuse cause des *villas ouvrières*.

Tant de leçons profiteront-elles à notre crédule humanité et luira-t-il enfin le jour

où notre pauvre France ne se laissera plus prendre aux grossières embûches de la *philanthropomanie* ? Qu'ont-ils inventé, les apôtres de ce culte du veau d'or ? Est-ce que par hasard les crèches, les salles d'asile, les ouvroirs, les caisses de secours ne sont pas des découvertes de la monarchie ? Est-ce qu'on a attendu qu'ils vinssent au monde, ces faux frères de la miséricorde, pour faciliter l'aisance et tendre en mille occasions la main à l'ouvrier ? Le socialisme contemporain n'a en propriété que les mauvaises choses, les bonnes sont des réminiscences ou des plagiats. Encore une fois, ce qu'il faut à l'honnête, au véritable ouvrier, ce ne sont pas des maisons qui aient plutôt une forme qu'une autre, ce ne sont pas des salles de bains, des réfectoires, des cuisines, des cabinets de lecture, il sait bien où tout cela se trouve quand il en a besoin ; ce ne sont pas non plus du bois, de la chandelle et autres nécessités de la vie domestique au prix de revient, mensonge que cela ! ce qu'il lui faut, c'est que notre vieille et paternelle société reprenne son ancien cours, c'est que les sources de l'industrie et du luxe, momentanément taries, se ravivent ; c'est qu'on lui rende son inépuisable mine d'or, qui est le travail. Le bonheur viendra ensuite sans les professeurs d'humanité.

Philanthropes que vous êtes ! débarrassez la rue de vos tréteaux et faites-nous grâce de votre désespoir de mélodrame. Troupeau d'égoïstes ou de niais, un peu de pitié, à la fin ! N'entendez-vous pas les pauvres du bon Dieu qui vous crient :

« Retirez-vous de notre soleil et laissez passer la charité de tout le monde. »

GEORGES GUÉNOT.

ESSAI SUR LA MAJORIQUE,

MAJOLICA OU TERRE ÉMAILLÉE.

(Deuxième et dernière partie[1].)

Après avoir jeté un coup d'œil sur l'histoire des différents membres artistes de cette famille della Robbia, nous allons examiner comment l'art de la Majorique s'est propagé.

Quand, par la découverte de Luca, on eut trouvé un fond plus avantageux pour la peinture que l'ancienne demi-majorique, les premiers artistes ne dédaignèrent plus de s'en servir. On inventa de nouvelles couleurs, surtout du vert de toutes les nuances, et ces progrès mirent les peintres en majorique à même de rivaliser avec les peintres à l'huile.

Vers l'an 1550, cet art avait acquis son plus haut degré de perfection, qui dura environ 30 ans. L'œil est enchanté par la finesse, le clair-obscur et les nuances les plus tendres qu'on a su produire. Déjà les auteurs contemporains s'épuisent en éloges sur cet art charmant, et le noble Vénitien Thomas Garjoni prétend que

[1] Voy., pour la première partie, la précédente livraison, p. 22.

Faenza et Pesaro ne méritent pas moins de louanges que Pline n'en donne à Arretium, Surrentum, Pergame et Cos.

Même au delà des Pyrénées, on pratiqua la nouvelle invention. Alphonse del Agliva demande que les vases espagnols soient mis à côté de ceux d'Athènes et de Corinthe, de Pise et de Pesaro. Cervantès cite la vaisselle de Pise, en désignant des objets gracieux, et nous savons que la majorique italienne était connue plus que de nom en Espagne. Le duc d'Urbin Guidobald II fit exécuter beaucoup de vases à boire pour en faire cadeau aux rois de ce pays. Étant lui-même amateur et connaisseur, il prenait une part active aux œuvres de ses artistes. C'est lui qui fit une collection précieuse de dessins de Raphaël à l'usage de ses fabriques, et qui engagea les premiers artistes de son temps à s'en occuper. Battista Franco, connu pour avoir été attaché à un théâtre fondé à Rome par Anguillara, traducteur des Métamorphoses d'Ovide, et Raphaël del Colle ont laissé une grande quantité d'esquisses pour des vases. On dit même que ce dernier a peint de sa propre main plusieurs vaisselles pendant son long séjour à la cour ducale, ce qui, dans la suite, a donné lieu de les attribuer à Raphaël d'Urbin, erreur d'autant plus facile à commettre, que celui-ci avait été maître de Raphaël del Colle, et que l'un et l'autre aimèrent *une belle Fornarine*.

Près des bords du Metauro, dont le lit offre une fine terre blanche, se distinguaient alors les fabriques d'Ermignano et de Castel Durante. Vasari compare la terre glaise dont elles se servaient à celles qui étaient en usage du temps de Porsenna.

C'était ici que, d'après cet auteur, le célèbre Orazio d'Urbin travailla la plupart des superbes vases que possède le trésor de l'église de Lorette, vases dont la reine Christine de Suède fut tellement éprise, qu'elle offrit en échange une vaisselle d'argent de même grandeur. Son offre ne fut pas acceptée. Le reste des ouvrages disponibles d'Orazio vint à Florence par héritage. Crescimbeni loue beaucoup cet artiste, et Boldi en parle dans un éloge académique sur Urbin, prononcé en présence de François-Marie II, fils de Guidobald ; il y met ces vases à côté de ceux de la Grèce antique, pour la forme, la couleur et le vernis.

Le frère d'Orazio travailla avec lui. Plus tard, appelé à Florence par le grand-duc de Toscane, il introduisit dans cette ville, qui avait vu inventer le vernis, la vraie manière de peindre les vases.

Antérieurement la Flandre et la Grèce avaient reçu des colonies de majoristes. Le chevalier Piccolpasso, un des premiers peintres en vaisselle de Castel Durante, dans un manuscrit traitant de la majorique orné de beaucoup de peintures et surchargé de citations arabes ou grecques, nous a conservé les noms de quelques artistes qui ont concouru à transplanter cet art. Trois frères, Giovanni, Tiseo et Lazio, le portèrent de Castel-Durante à Corfou ; Guido de Saviano le porta à Anvers. Le manuscrit Durantin parle aussi de fabriques à Rimini, Faenza, Forli, Bologne, Spello et Città-Castellana, où l'on préparait des couleurs d'une manière différente, nommée *alla castellana*.

A Gubbio, cet art avait été introduit, en 1490, par un gentilhomme de Pavie, Georges Andreoli, sculpteur et peintre en majorique, qui travaillait avec ses deux frères Salimbeno et Giovanni.

Le fils du premier, Vincenzo, vulgairement appelé Mastro Cencio, s'était réuni aux autres, et cette famille distinguée possédait, avec l'estime générale, non-seulement l'amitié personnelle des princes de

Feltri, mais aussi les meilleures places dont les ducs d'Urbin et d'autres princes italiens disposaient, places qui passèrent même à leur postérité. Cette famille paraît avoir été le plus longtemps propriétaire de ce rouge et de cet or dont nous avons parlé plusieurs fois.

A Pesaro, l'usage de ces couleurs fut perpétué par un artiste distingué, Girolamo Lanfranco, à qui se joignit un jeune homme très-habile, nommé Ferenzio.

Le fameux Pietro della Francesca, qui porta le nom de sa mère, ayant perdu son père avant sa naissance, fut longtemps au service du duc Guidobald Feltri, et sans doute il a beaucoup travaillé pour ses fabriques. Du moins nous savons par Vasari qu'il a peint pour ce seigneur plusieurs petits tableaux avec de très-belles figures. Il était surtout cité pour la perspective.

A Sienne, l'on montre encore à la bibliothèque deux vases gothiques en demi-majorique, décorés de fleurs peintes, héritages des templiers qui habitaient cette ville. La majorique fine n'y fit pas moins de progrès quand elle eut la vogue. Un beau code de 1528, écrit sur parchemin et orné de miniatures, nous a conservé les règles et les fêtes du métier, ainsi que les noms des maîtres de ce temps. Le métier avait une église à lui appartenante, dédiée à ses patrons *San Jacopo e Filippo*, où l'on tenait toutes les conférences, et où l'on célébrait de grandes fêtes au premier de Mai, usage qui s'est maintenu jusqu'à nos jours. L'église des *Osservanti* possède aussi un des plus beaux autels de Luca della Robbia.

Une autre ville se distingua en même temps que Sienne. C'est Assianio, patrie du féroce Caccia, que le Dante nous montre dans son *Enfer*. Luca trouva ici une fabrique avec de bons fourneaux, ce qui lui permit d'achever un grand tableau pour l'église des *Minori conventuali*, représentant la Vierge avec l'ange Raphaël, le jeune Tobie et saint Antoine, tous peints de grandeur naturelle et avec les couleurs les plus brillantes.

A Urbin, Federigo Brandani avait perpétué l'art de Luca et donné la preuve du plus grand talent dans une *crèche* qu'on voyait à *San Giuseppe*. Dans la même ville, on cite pour la vaisselle un maître, Rorigo, qui se distingua en imitant fidèlement la manière de Raphaël. Après sa mort, il fut remplacé par son fils, de qui on trouve des vases peints dans sa douzième année, et portant la date de 1619.

Nous voici arrivés au triste point de la décadence. L'art secondaire devait tomber avec l'art principal. Le dessin devient faible ou exagéré, et ne trompe qu'au premier moment par un vernis illusoire. Le nouvel or, le nouveau pourpre sont à ceux d'autrefois dans le rapport du fard avec le teint naturel. Tâchons de saisir les causes de cette décadence.

Quand, sous le règne du pape Alexandre VI, la peinture grotesque eut été remise à la mode par Morto da Feltri, et portée à son plus haut point de perfection dans les loges de Raphaël, on s'en servit aussi avec beaucoup de succès pour la majorique. Mais bientôt ces jeux d'une riche fantaisie dégénérèrent en difformités monstrueuses, et le sens qu'on y avait mis d'abord se changea en non-sens. Rien ne pouvait être plus agréable à ces peintres à la douzaine, et nous les voyons se surpasser à l'envi en créations fantastiques qui font l'effet de visions de fièvre, ne montrant que bien rarement un rayon d'esprit ou de gaieté.

Une autre cause de décadence fut l'imitation des paysages flamands. Les fonds

historiques une fois abandonnés, on s'appliqua à une imitation scrupuleuse de pierres et de feuilles; on finit par abandonner tout à fait la peinture d'histoire, l'âme et l'imagination ayant fait place à une froide exécution.

L'art vieilli végéta ainsi quelque temps jusqu'à ce que nous le trouvions rajeuni, et sinon tout à fait régénéré, du moins reprenant une nouvelle vigueur. Il avait eu son origine dans les églises. Des serviteurs de l'église lui donnèrent une seconde vie. Les cardinaux Chigi et Stopponi en tentèrent la régénération.

Le premier érigea, vers 1714, une fabrique dans ses terres, à San Quirigo, avec l'assistance du peintre et fondeur Piezzentili, qui, natif du pays de Lorette, avait formé son goût par la vue des vases de la Fontana. On examina la terre; elle fut trouvée propre à cet usage et même tout à fait semblable à celle dont était formée une madone de Luca della Robbia, vénérée dans la contrée, ce qui fit supposer que ce grand artiste pouvait l'avoir achevée sur le lieu même. Après la mort de Piezzentili, le cardinal fit venir de Sienne le Romain Giovanni Torchi, qui travailla longtemps pour lui avec beaucoup de succès. Mais comme il ne vendit rien et donna tout à ses amis, ses produits ont été peu connus. Après Torchi, Campani devint si fameux, que les habitants de Sienne l'appelaient le Raphaël de la majorique. On trouve dans les palais et galeries de Sienne, de belles preuves du mérite et des efforts de ces hommes pour la régénération de l'art. Mais la plupart de leurs ouvrages, entremêlés de plus anciens, ont été achetés il y a quelques années par un Anglais à un très-haut prix.

Le cardinal Stopponi, légat du pape, avait tâché de relever les fabriques jadis si fameuses de Castel Durante. Il eut autant de succès qu'on paraissait en attendre dans une époque défavorable aux arts. De toutes parts on fit venir des dessinateurs et des peintres. On s'attacha à inventer des couleurs; on retrouva même un rouge fort ressemblant à celui qui avait été signalé à la plus belle époque. Mais bientôt ces dernières tentatives cessèrent tout à fait en Italie, et nous devons chercher ailleurs les progrès de l'art d'émailler. La porcelaine, inventée en Saxe par Boetticher et répandue dans toute l'Europe, offre une manière plus pure pour l'application des couleurs. La magnificence et la beauté de la vaisselle de Saxe ont acquis leur plus haut degré, si toutefois on pouvait donner la préférence, pour le choix et le style de la peinture, à une époque de décadence. La patrie de Bernard Palissy ne pouvait rester en arrière. Quelques artistes français, parmi lesquels on distingue plusieurs femmes, entre autres Mme Jacotot, dont le nom est aujourd'hui européen, paraissent avoir atteint dans cet art les limites du possible.

J'avais écrit cet *Essai* à Rome, il y a déjà plusieurs années, afin d'éveiller dans ma patrie l'intérêt public pour la collection de majorique de feu le chevalier Bartholdy. Mon but a été atteint. Ce trésor précieux qui nous montre le commencement, le progrès et la décadence de l'art, a été acquis par le musée de Berlin, où ce même *Essai* et le Catalogue raisonné, écrit en même temps par moi, ont servi à la commission chargée de disposer la collection dans cet établissement. J'avais le dessein de compléter ces notices, quand je fus frappé de voir qu'à Paris la peinture en émail sur la pierre de lave, employée dans l'architecture, pouvait un jour surpasser tout ce qu'a fait l'Italie dans ce genre d'application. Cette conviction m'a décidé à donner de la publicité à mes

remarques, quelque incomplètes qu'elles soient. Par ce rapide aperçu des découvertes et des progrès du temps passé, on pourra juger de l'avenir réservé aux ouvrages, du temps actuel.

HENZEL,
Peintre du roi de Prusse.

GALERIE DE TABLEAUX
DU
GÉNÉRAL COMTE DESPINOY.

Tant de collectionneurs vendent de leur vivant, soit par nécessité, soit par caprice, le fruit de leurs recherches, les trésors, réunis à force d'années et d'argent, que c'est presque une joie pour l'art quand ces richesses péniblement amassées ne se dispersent qu'après la mort de leur intelligent propriétaire. La galerie de tableaux du lieutenant général comte Despinoy subit à l'heure qu'il est cette loi commune. Ne faut-il pas en effet qu'à la mort du chef de la famille son bien soit scrupuleusement partagé entre tous les parents qu'il laisse derrière lui ? Or, comment partager à l'amiable une collection de tableaux, surtout une collection semblable à celle du comte Despinoy ? Cette galerie est une des plus riches collections d'amateurs ; elle pourrait même, sans paraître trop prétentieuse, prendre le titre de musée, car elle le mérite par le nombre des œuvres de grands maîtres qu'elle renferme, et par l'intérêt historique de sa série de portraits. En outre, lorsqu'on la juge dans son ensemble, on admire dans sa composition une connaissance approfondie, un amour passionné des chefs-d'œuvre de l'art; et, à cette impression si flatteuse pour l'amateur, vient aussi se joindre de la part de tout artiste, un sentiment de reconnaissance, quand on remonte à l'origine de cette collection et au noble but que s'est proposé son fondateur.

Cette galerie fut commencée lors de la révolution de 89, à cette époque où, comme le dit M. Despinoy :

« Les bibliothèques, les cabinets d'amateurs, les trésors, tout fut spolié par les mêmes mains qui incendiaient les châteaux, profanaient les autels, et dispersaient la cendre des morts.

« Lorsque, lassés de détruire, les modernes vandales s'avisaient d'emporter le fruit de leurs déprédations, ce butin d'une nouvelle espèce ne tardait pas à devenir la proie des brocanteurs et des étalagistes, qui, dans leur ignorance profonde, échangeaient une foule d'objets précieux contre quelques pièces de monnaie ou de misérables hardes. Paris, naguère la capitale du monde civilisé, offrait l'étrange spectacle d'un immense bazar, où l'on voyait pêle-mêle, entassés sous d'ignobles échoppes, et, à défaut d'abri, gisant épars sur le pavé des rues, les livres, les tableaux, les bustes, les médailles, tous les chefs-d'œuvre de l'art et du génie.

« Indigné des excès dont nous avions été plus d'une fois témoin, nous avons conçu le projet de sauver une partie de ces reliques pour en former une collection. C'était ouvrir à peu de frais un asile à toutes les illustrations des siècles passés, et les mettre à couvert des outrages de nos iconoclastes. »

Pour savoir combien de chefs-d'œuvre ont été ainsi arrachés à une destruction presque certaine, il suffit de parcourir le curieux catalogue dressé pour la vente; cependant, il est juste de dire que depuis 89 la galerie du comte Despinoy s'est considérablement augmentée de rares et précieux assemblages de noms et d'hommes célèbres !

L'école florentine y comptait des productions du *Giotto,* de Léonard de Vinci, d'Andrea del Sarto. L'école napolitaine, des tableaux de Salvator Rosa. L'école vénitienne, des œuvres du Giorgione, du Titien, du Tintoret, d'Alex. Véronèse. L'école romaine y est représentée par les noms de Jules Romain, de Carlo Maratti et du Pérugin. L'école bolonaise, par ceux de Primatice, d'Annibal Carrache,

de Michel-Ange, du Guide et du Dominiquin. L'école de Séville, par celui de Velasquez. L'école flamande, par ceux de Jean de Bruges, de Rubens, de David Teniers, de van Dyck et de van der Meulen. L'école allemande, par les noms d'Albert Durer et d'Holbein. L'école hollandaise, par Rembranlt, Metzu et Miéris. L'école française enfin, par le Poussin, Mignard, Lebrun, Puget, Vanloo, Restout, David, Fragonard, Greuze, Philippe de Champagne ; et nous n'avons cité que les noms des grands maîtres.

L'attrait principal de cette galerie du général Despinoy, c'est qu'elle contenait six cents portraits, déroulant aux yeux, non-seulement les personnages les plus éminents, mais encore les modes et les mœurs de la France, depuis François Ier jusqu'à Louis XV.

Conduite avec autant d'habileté que de zèle par M. Trinquand, commissaire-priseur, la vente de cette intéressante collection a commencé et se poursuit sous les plus favorables auspices. La succession du général, animée comme lui d'un vif amour des arts, a racheté un grand nombre de toiles, parmi lesquelles de très-beaux portraits de Cuip, un *amiral hollandais*, 800 fr., *sa femme*, 420 fr. Un *Molière*, de Terburg, 550 fr. Dans ces enchères se sont aussi distingués des Anglais qui ont pris le goût des musées, comme le disait ces jours derniers M. Thiers, depuis que lord Elgin leur a rapporté les frises du Parthénon. Les principaux acheteurs ont été MM. de Beaufremont, Benoist de Biancourt, Warde, Schaw, Charles Lafayette, le baron Sellières, et le baron Michel, qui possède un cabinet plein de remarquables antiques. Un *grand dauphin*, de Mignard, a été vendu 400 fr. *Une sainte famille*, de Bodicelli (Sandro), 589 fr. Un *Henry VIII*, d'Holbein, 420 fr. Un Triptyque, d'Erasme Didier, 425 fr. *Une duchesse de Fontanges*, par Mignard, 455 fr. Enfin, la toile qui a atteint durant cette première partie de la vente le prix le plus élevé, est un *Poquelin de Molière*, par Noel Coypel, qui a été adjugé à M. le docteur Gendrin pour la somme de 1651 f. Le comte Despinoy tenait cette belle page de M. Denon. Les portraits réellement authentiques de Molière sont presque aussi rares que sa signature ; après l'œuvre de Coypel, on ne cite que le portrait de Mignard.

Mais le comte Despinoy, artiste et homme de guerre, se connaissait en tableaux comme il se connaissait en batailles. Nous en trouvons la preuve dans un des nombreux épisodes de sa vie militaire, épisode qui appartient à l'histoire. En 1796, durant cette belle campagne d'Italie qui préparait à Bonaparte les lauriers du premier consul, le comte Despinoy avait été chargé par le jeune général en chef d'investir et de prendre le château de Milan, défendu par Radetzki. Non loin de là était un couvent de dominicains, et, dans le réfectoire de ce couvent, l'incomparable fresque de Léonard de Vinci, représentant la *Cène*. Le guerrier avait ainsi en présence un redoutable rival et un chef-d'œuvre, et il eut l'honneur insigne de remporter une double victoire, car il battit le premier et conserva le second à l'admiration des artistes.

GEORGES BONNEFONS.

ACADÉMIE FRANÇAISE.

RÉCEPTION DE MM. DE NOAILLES ET DE ST-PRIEST.

Deux fois depuis une époque assez rapprochée, les portes de l'Académie se sont ouvertes pour combler les vides que la

mort impitoyable pour le génie comme pour la médiocrité, fait périodiquement au milieu de ces hommes éminents dont quelques-uns même succombent, comme naguère M. Vatout, avant d'avoir pu jouir d'un triomphe laborieusement poursuivi et légitimement obtenu.

Ce fut une grande et féconde pensée que celle de réunir en un seul faisceau toutes les illustrations littéraires de la France, et le cardinal de Richelieu qui, aux graves soucis de la politique, aimait à faire succéder les occupations plus calmes de la littérature, comprit quels avantages pouvaient résulter d'une telle création. Encourager le culte des lettres, propager les vrais principes du goût, récompenser le mérite par le suffrage même de ses rivaux, c'était faire beaucoup pour les écrivains. Aussi dès 1635 présentait-il à la signature de Louis XIII l'acte constitutif de ce corps savant et éclairé qui depuis a vu tant de notabilités s'asseoir dans ses fauteuils. Colbert fit pour les sciences ce que Richelieu avait fait pour les lettres, et Napoléon agrandit cette institution en la réorganisant, et ajouta à ces deux Académies quatre nouvelles classes dont l'adjonction devait former l'Institut de France.

Si les lettres avaient eu l'honneur de la priorité, ce n'était que justice ; source de presque toutes les créations de l'art, elles ont encore le privilége de chanter les prodiges qu'elles ont engendrés.

Le 6 décembre dernier était à la fois un jour de deuil et un jour de fête au palais de l'Institut; les voûtes du sanctuaire devaient entendre prononcer l'éloge du barde français; naguère la France entière s'était associée à l'immense douleur des amis de M. de Chateaubriand et l'avait accompagné de ses regrets jusqu'à cette tombe solitaire que le chantre de *René* a choisie lui-même sur les bords de l'Océan, aux lieux de sa naissance, aux confins du continent européen, pour témoigner sans doute de l'invincible attrait qui l'avait entraîné vers les solitudes du nouveau monde. La solennité empruntait un intérêt particulier au choix que l'Académie venait de faire pour remplacer l'illustre écrivain. M. de Noailles avait eu l'honneur de vivre dans l'intimité de M. de Chateaubriand. Un nom célèbre dans les fastes de la France venait rendre hommage à l'ami, au philosophe, à l'homme d'État dont la devise avait toujours été la gloire et le bonheur de son pays. Rude était la tâche du récipiendaire qui cependant a su tenir l'assemblée sous la puissance d'une émotion croissante et d'un intérêt soutenu; d'un style tantôt élevé et noble, tantôt coloré et entraînant, il a retracé toutes les phases d'une vie si agitée. La littérature et la politique ont trouvé un noble interprète des sentiments, des travaux, des aspirations de ce vaste génie qui, placé entre les deux siècles, a surpassé ses modèles et inspiré ses successeurs. La noblesse de son caractère, la dignité et l'indépendance de sa conduite, sa fidélité au malheur et surtout son profond amour pour la patrie, ont inspiré à M. de Noailles de ces paroles vibrantes, de ces traits du cœur qui trouvent toujours de l'écho dans un pays comme le nôtre.

M. Patin a répondu à M. de Noailles avec cette pureté, cette élégance que le savant professeur a su puiser dans l'étude approfondie des chefs-d'œuvre de l'art grec. Son érudition et son urbanité lui ont fourni de ces détails heureux qu'autorisait un nom mêlé à toutes les grandes choses qui se sont accomplies chez nous depuis plusieurs siècles.

Un mois après, le 17 janvier, dans ce

même lieu plein encore du souvenir de Chateaubriand, et des admirations de M. de Noailles, une brillante assemblée écoutait attentive et émue les nobles paroles de M. de Saint-Priest, qui, par une circonstance qu'on n'avait encore vue qu'une fois[1], avait à retracer le mérite littéraire de deux hommes célèbres à différents titres. M. Ballanche, penseur profond, philosophe hardi, poëte inspiré et mystique, et M. Vatout, homme de cœur et d'intelligence, écrivain spirituel, conteur intéressant et instruit: tous deux fidèles à leurs principes, tous deux dévoués à leurs affections, tous deux aussi regrettés. Quelle variété de sujets une pareille matière n'offrait-elle pas à l'orateur? depuis les hautes spéculations philosophiques jusqu'aux simples délassements de l'esprit, depuis la fatalité aveugle du paganisme jusqu'à l'orgueil excessif de la raison moderne. Tour à tour ces deux académiciens ont été appréciés chacun comme ils méritaient de l'être, chacun au point de vue de son génie ou de son talent.

M. de Saint-Priest a eu un mouvement heureux, lorsque parlant au nom de la noblesse de race qu'il représente, et de la noblesse littéraire que son titre récent venait de lui conférer, il a rappelé l'universel élan qui, dans une circonstance à jamais funeste, avait réuni pour la défense de la société et des institutions, tout ce que la nation compte de grand, d'éclairé et de généreux.

Chargé de répondre à M. de Saint-Priest, M. Dupaty a emprunté l'organe éloquent et flexible de M. Mignet, qui a lu un discours très-sagement pensé, dans lequel l'auteur déclinant avec modestie l'honneur d'apprécier les écrits philosophiques de M. Ballanche, a su cependant rendre un complet et légitime hommage aux œuvres de ce penseur.

Après ce premier tribut, M. Dupaty, interprète des regrets de l'Académie, a rappelé toutes les qualités de M. Vatout, tout le charme qu'il savait apporter dans les relations de la vie, et enfin sa fidélité à une grande infortune; et maintenant, pour terminer, appelons de tous nos vœux, avec M. de Saint-Priest, l'heure si impatiemment attendue de la réconciliation dans la politique comme dans les lettres.

ÉDOUARD GUILHAUMON.

SOCIÉTÉ LIBRE DES BEAUX-ARTS.

BULLETIN N° 417.

Séance du 15 *janvier* 1850.

PRÉSIDENCE DE M. ROHAULT DE FLEURY.

La séance est ouverte à huit heures.

M. Vavin, après avoir donné lecture du procès-verbal de la dernière séance, en l'absence de M. Galimard, fait observer qu'on a oublié de parler au dernier bulletin des ouvrages suivants, offerts à la Société par M. Félix Pigeory: *les Monuments de Paris au* XIXe *siècle;* M. Duplat rapporteur. — *Histoire de la ville de Saint-*

[1] En 1776, La Harpe avait eu à faire en même temps l'Éloge du duc de St-Aignan et celui de son successeur Colardeau. Ce dernier était mort avant sa réception et n'avait pu prononcer l'éloge de son prédécesseur.

Florentin et de sa cathédrale ; M. Pernot rapporteur. — *État de l'architecture moderne ;* M. Garnaud rapporteur.

. Après ces diverses rectifications, le procès-verbal est mis aux voix et adopté.

Correspondance.

1° M. Jencourt, membre du comité archéologique de Soissons, offre un volume renfermant les statuts de ce comité, plus, six numéros de ses publications. Ces ouvrages sont accompagnés d'une lettre dans laquelle notre collègue nous prévient qu'il s'occupe en ce moment de dresser le plan de la ville de Soissons, et des monuments qui lui ont appartenu à diverses époques ; M. Pernot est nommé rapporteur.

2° Envoi de quatre numéros du journal anglais *the Builder*, remis à M. Dubois.

3° Mémoire de l'Académie nationale de Metz.

4° *Annales de la Société d'agriculture, sciences et commerce du Puy ;* M. Jacob rapporteur.

5° *Annales d'agriculture, arts et commerce de la Charente ;* M. Duplat rapporteur.

6° M. Texier fait hommage à la Société du troisième volume du *Manuel de l'histoire de l'art chez les anciens*, et d'un tirage à part d'une partie du *Musée de sculpture antique et moderne* de feu le comte de Clarac ; M. Jacquemard rapporteur.

7° Un membre écrit pour se plaindre qu'il n'est pas assez souvent question de travaux d'art en cours d'exécution. M. le président propose d'adresser à tous les sociétaires une circulaire pour les engager à envoyer au bureau des notices sur leurs travaux, afin qu'il en soit rendu compte.

8° M. Aubry Lecomte, en sa qualité d'ancien trésorier, demande qu'il soit nommé d'urgence une commission pour examiner à fond l'état des finances de la Société. Il désire que le règlement soit rigoureusement observé à l'égard des membres qui doivent plus d'un an de cotisation.

Cette lettre est renvoyée au bureau.

La correspondance étant épuisée, M. Bienaimé demande la parole pour un fait personnel ; il rappelle que c'est sous sa présidence que la Société a touché pour la première fois la subvention qu'elle reçoit du ministre de l'instruction publique.

M. Tessier lit un rapport, fait au nom du comité administratif, sur la situation financière.

Après avoir entendu MM. Bienaimé et Jacquemard, la Société croit utile de nommer une commission pour examiner les comptes.

M. Bourla, dans une réponse écrite, réfute les allégations du comité administratif qui auraient pour effet d'attaquer sa gestion personnelle.

M. le président, après avoir résumé la discussion, propose que la commission chargée d'examiner les comptes de la Société soit composée de sept membres et nommée au scrutin secret.

Le dépouillement du scrutin donne la majorité à MM. Dreuille, Desjardins, Normand, Gatteaux, Forster, Péron, Aubry Lecomte.

La séance est levée à dix heures.

Le Secrétaire adjoint,
EUGÈNE VAVIN.

Ordre du jour du mardi 5 février 1850.

1° Lecture du procès-verbal ;
2° Correspondance ;
3° Scrutins pour plusieurs nominations ;
4° Rapport de M. Vavin au nom de la commission chargée de rédiger un projet d'organisation sur le jury d'admission au Salon, etc. ;
5° Proposition de M. Péron ;
6° Lecture par M. Martin d'Angers ;
7° Rapport par M. Tavernier, sur le projet de disjonction du Louvre et des Tuileries ;
8° Rapport par M. Jacquemard, sur *la Revue agricole, industrielle et littéraire du Nord.*

Dans le premier numéro de *la Revue des Beaux-Arts,* il a été imprimé que M. Rohault de Fleury avait le premier obtenu du ministre de l'instruction publique l'allocation qui est encore accordée à la Société libre des Beaux-Arts. Ce fait n'est pas exact ; en 1847, M. de Salvandy fit écrire à toutes les sociétés savantes et littéraires pour connaître leurs travaux et leurs besoins ; M. Bienaimé, alors président, fit adresser au ministre la collection des annales de la Société et demanda un subside, qui lui fut alloué et n'a cessé de l'être depuis cette époque.

Nous nous empressons de rectifier le fait à la demande du bureau de la Société libre des Beaux-Arts.

THEATRES.

QUINZAINE DRAMATIQUE.

Théatre-Français.—*Mademoiselle de Belle-Isle.* —Mlle Rachel.—*L'Amour médecin* de Molière, avec des intermèdes. — Vaudeville. — *Les Saisons vivantes*, de MM. Dartois, Roger de Beauvoir et Besselièvre. — Gymnase. — *Laurence*, par MM. Barbier et Carré. — Théatre Montansier.—*Les Vignes du Seigneur*, *Rosette et Nœud coulant*. — Théatre des Variétés.— *Un Quinze-Vingts*, *Lully*, *Métamorphoses de Jeannette*.—Porte Saint-Martin.—*Les Chercheurs d'or.* — *Bal de l'Hôtel de Ville.*

L'événement de cette quinzaine dramatique a été la rentrée de mademoiselle Rachel, dans *Mademoiselle de Belle-Isle*. Après une indisposition qui a tenu quelque temps mademoiselle Rachel éloignée du théâtre, elle a joué dans la charmante comédie de M. Alexandre Dumas, le rôle créé par mademoiselle Mars. Mademoiselle Rachel avait déjà prouvé dans Adrienne Lecouvreur qu'elle se trouvait aussi à l'aise dans la prose de la comédie que dans les grands vers de la tragédie, et *Mademoiselle de Belle-Isle* est venue confirmer toutes les espérances que le répertoire moderne peut fonder sur son admirable talent. La dignité, la distinction naturelle, la sensibilité passionnée du rôle de mademoiselle de Belle-Isle ont trouvé en elle l'interprète le plus noble et le plus éloquent. La grâce moelleuse et discrète de mademoiselle Mars a été remplacée par une chaste fierté qui convient également à cette fille de Bretagne, aussi pure que l'hermine, dont le duc de Richelieu ne put souiller la candeur; mademoiselle Rachel a donc, quoique souffrante encore, obtenu un éclatant succès, dans cette comédie, une des plus hardies et des plus ingénieuses de M. Alexandre Dumas, ce fécond et spirituel auteur. Mademoiselle Augustine Brohan, vive et piquante dans le rôle de madame de Prie, Brindeau, chargé du rôle de Richelieu et qui s'en est bien acquitté, Maillard auquel le personnage de d'Aubigny convient à merveille, contribueront avec mademoiselle Rachel à fixer de nouveau et pour longtemps cette pièce au répertoire.

Nous n'en dirons pas autant des intermèdes de *l'Amour médecin*. Mais parlons d'abord de *l'Amour médecin :* c'est une des pièces que Molière a composées avec le plus de promptitude pour obéir aux commandements du *plus grand roi du monde*, selon les expressions du court prologue de cette comédie, faite, apprise et représentée en cinq jours. *L'Amour médecin* a trois actes et renferme deux scènes capitales, deux scènes de haute comédie, plus un dénoûment ingénieux. Molière prouva là ce qu'il fit dire à Alceste plus tard dans *le Misanthrope*, *que le temps ne fait rien à l'affaire*. *L'Amour médecin* a donné lieu au proverbe si connu *vous êtes orfèvre, M. Josse;* c'est dans cette pièce en effet que M. Josse propose ingénuement ses bijoux pour guérir la mélancolie de la fille de Sganarelle, mélancolie dont le père inquiet cherche le mystère, tout en craignant de le découvrir, car il se doute que sa fille veut un mari, et il ne se soucie pas de lui en donner un, pour deux raisons. Sganarelle a perdu sa femme, qu'il regrette, quoiqu'ils eussent souvent maille à partir ensemble, mais ces disputes de mari et de femme n'empêchent pas l'affection. Il prétend garder sa fille le plus longtemps qu'il pourra avec lui, et surtout, il a peur qu'un gendre ne lui demande une dot. Sganarelle est quelque peu parent d'Harpagon. Cependant Lucinde est de plus en plus triste, et Sganarelle rassemble quatre médecins en consultation. Cette scène est un chef-d'œuvre de critique et d'art. Les quatre médecins parlent de leurs affaires, de leurs courses, ne disent pas un mot de la malade, et lorsque le père, tout ému, vient savoir le résultat de la conférence, chacun donne son avis avec un imperturbable aplomb. *L'Amour médecin* a été joué souvent sous le titre des *Quatre Médecins*, tant cette scène, dès le principe, parut admirable et produisit d'effet. En ce temps-là, les médecins étaient fort ridicules de costume et de langage, et Molière, en les attaquant avec sa verve comique, aida à les dépouiller de leur singulier accoutrement et de leur pédanterie. Le titre de *l'Amour médecin* est motivé par le déguisement de l'amant en médecin. Clitandre pénètre ainsi près de Lucinde, et fait croire au père qu'un mariage simulé guérira sa fille; Sganarelle donne son assentiment à cette ordonnance, et un vrai mariage se conclut sous ses yeux grâce à un notaire complaisant.

Cette comédie, qui fut jouée avec un ballet de Lully, est toujours restée au répertoire sans intermèdes; le Théâtre-Français a cru devoir, non pas les ressusciter tels qu'ils étaient, mais les remplacer par d'autres, qu'une plume si souvent mieux inspirée, et les exemples ne sont pas loin, s'est empressée de lui fournir. Il en est résulté une

sorte de confusion et de désaccord qui aurait nui à l'œuvre de Molière, si elle n'était consacrée et dans toutes les mémoires littéraires. Les parades de mauvais goût empruntées au théâtre des Funambules bien plus qu'à la cour de Louis XIV, qu'on a eu la malencontreuse idée d'y joindre, n'ont pas peu aidé encore à faire de ce spectacle un des plus fâcheux du monde. Les intermèdes reposent sur une anecdote connue. Une actrice, afin de jouer un rôle dont une autre lui dispute l'emploi, fait enlever sa rivale au moment de la représentation. C'était assurément une idée de comédie, mais il fallait l'appliquer à un sujet de fantaisie et non à l'*Amour médecin*.

Nous serions injustes envers mademoiselle Brohan, mademoiselle Judith, mademoiselle Favart, M. Provost, excellent Sganarelle, et tous les artistes du Théâtre-Français, si nous ne disions que le peu de succès de cette tentative ne saurait leur être attribué en rien.

Le Vaudeville a donné sous le titre des *Saisons vivantes*, un gracieux tableau, que nous louerions bien davantage, si la politique n'y avait pas encore fourré ses vilains traits, si les auteurs s'étaient contentés d'offrir une aimable peinture à la Vatteau, comme celle de *Roger Bontemps*. Quoi qu'il en soit, on ne saurait être insensible à la grâce piquante de mademoiselle Cico, en costume de printemps, à la voix et au jeu de madame Renaud, toute chargée des épis d'or de l'été, aux charmes de madame Paul Ernest, transformée en automne, à la vivacité de madame Octave qui a su rendre l'hiver attrayant; quatre charmantes femmes chantant et dansant, déployant à l'envi toutes leurs séductions, des couplets vifs et gais où brille tout l'esprit de Roger de Beauvoir, une intrigue sans prétention, désarment la critique et font pardonner des allusions et des illusions qui ne sont pas faites pour le théâtre : car, nous le répéterons avec la conviction d'avoir pour nous tous les gens de bien, est-il besoin, pour qu'une pièce réussisse, qu'on se batte dans la salle? Est-ce un élément de succès que les auteurs ont raison de rechercher?

Le Gymnase vient d'avoir recours aux beaux yeux de mademoiselle Melcy, qu'il a noyés dans les larmes. Mademoiselle Melcy représente une mère coupable et maladroite, qui laisse surprendre le secret de sa faute, en ne brûlant qu'à demi des preuves dont une femme plus expérimentée aurait redouté les cendres mêmes; le vent qui souffle à travers le foyer rejette la lettre fatale entre les mains d'un mari, soudainement frappé d'une terrible révélation. Comment se vengera-t-il? le duel est bien usé; le code est bien dur. Ce sont là deux moyens qui, en éveillant la publicité, compromettent le nom de celui qui s'en sert. Que faire donc? Il enlève à la mère dégradée l'éducation de sa fille, la présence et les caresses d'un enfant chéri, qui revient à la maison paternelle. Il force la femme déchue à s'ensevelir de son vivant, pour sa fille; il jette une sorte de linceul entre elles deux. La mère passera pour morte. Telle est la condition qu'il lui fait. Cette condition est acceptée, mais la mère, en secret, suit les pas de son enfant, et ses soins vigilants l'empêchent de commettre la faute qu'elle a commise elle-même en se laissant séduire; elle sauve son enfant du déshonneur et obtient le pardon de son mari. Ce petit drame ne manque pas d'intérêt. Il est fait seulement avec trop de brusquerie, sans transitions ménagées; on dirait un drame en cinq actes dans lequel on a fait de larges coupures, et qui trahit les lacunes. Tisserand, comédien de bon aloi, et mademoiselle Melcy, n'en ont pas moins fait fondre la salle en pleurs.

Les Vignes du Seigneur n'ont pas enivré le public du théâtre Montansier. Le vin du cru est d'habitude plus pétillant et plus mousseux. Celui des *Vignes du Seigneur* n'est même ni du Jaquessou ni du Moët, ces vins qui font tant de bruit. Ce breuvage n'a pas été du goût des spectateurs. Les auteurs, gens de ressource, ont été invités à tirer d'un autre tonneau : ils le feront. Cependant Mlle Aline remplit le rôle du Seigneur avec beaucoup de gentillesse. La *Rosette* et le *Nœud coulant* ont mieux captivé les esprits. C'est une de ces charges comiques vivifiées par le jeu des acteurs. Ravel et Sainville, qui n'ont qu'à se montrer pour que le rire s'épanouisse à leur vue, se trouvent en présence; et leurs querelles ne peuvent manquer d'exciter la gaieté. Qu'est-ce que cette *rosette?* qu'est-ce que ce *nœud coulant?* cela est difficile à expliquer. Le théâtre Montansier a ses libertés que l'écrivain qui rend compte de ses pièces n'a pas toujours. Cependant il faut se faire entendre. Il est des maris naturellement initiés aux mystères de la toilette de leurs femmes; Sainville est de ce nombre. Sainville connaît à merveille la différence qui existe entre la *rosette* et le *nœud coulant*, au moyen desquels s'attache ce provoquant appareil qui emprisonne avec grâce la taille des femmes. Sainville affectionne la *rosette :* elle se noue aisément sous ses doigts! Ju-

gez de son émotion, lorsqu'il s'aperçoit que cette rosette s'est changée tout à coup en nœud coulant. Des soupçons jaloux agitaient déjà son cerveau ; ce nœud coulant intempestif met le comble à sa fureur, et pourtant il est innocent. Sa femme a posé en bergère, un peu légèrement vêtue, il est vrai, mais le nœud coulant de Ravel qui, sous le nom d'Ovide, commet toutes sortes d'excentricités, ce nœud n'a rien d'illégitime au fond. Cette bouffonnerie qui a réussi est de MM. Mélesville et Arthur de Beauplan.

Passons au théâtre des Variétés. Là, triomphe Lully, sous les traits de Mlle Déjazet. Dire que Mlle Déjazet rajeunit de plus en plus et que sa voix facile et légère aspire à remplacer celle d'une *prima donna*, ce n'est pas une merveille ; on y est habitué à chaque création qu'elle fait ; tant de jeunesse, de verve et d'entrain ont néanmoins quelque chose d'étonnant. Mlle Déjazet semble douée par une bonne fée : que dis-je, elle est fée elle-même, et il est impossible de faire oublier d'une manière plus complète depuis combien de temps on l'applaudit. Elle a toujours l'air d'être à son début. Mlle Déjazet a donc débuté dans le rôle de Lully de façon à donner les plus belles espérances pour son avenir, et une longue suite de représentations à la pièce de MM. Dumanoir et Clairville, pièce élégante et fine, qui remplace par d'agréables détails ce qui peut lui manquer comme force d'intrigue. Lully, marmiton chez Mlle de Montpensier, et Quinault, le poëte, en font les frais. Mlle Page, cette belle personne, et Mlle Marquet, pleine de distinction, viennent encore en aide à Mlle Déjazet : le succès est complet. Nous n'en dirons pas autant des *Quinze-Vingts* de M. Paul de Kock ; cet homme célèbre, je parle de M. Paul de Kock, n'a pas été très-clairvoyant quand il a fourvoyé son *Quinze-Vingts* entre *la Vie de Bohême* et *Lully*. Leclerc, Neuville, francs comédiens, et Mlle Ozy, cette piquante actrice, ont quelque chose à lui reprocher. *Les Métamorphoses de Jeannette* valent beaucoup mieux en ce qu'elles ont fourni à Mlle Delorme l'occasion d'une rentrée applaudie.

Le directeur de la Porte-Saint-Martin est parti pour la Californie sur un bâtiment frété par son devancier : tout directeur de théâtre est un chercheur d'or. Le bâtiment a subi quelques tempêtes et s'est un peu égaré en route ; nous doutons qu'il rapporte une cargaison de la marchandise qu'il est allé querir. On doit lui savoir gré de son audace et de ses efforts ; il a sillonné hardiment quelques passages difficiles de l'Océan dramatique ; mais un navire de haut bord, ayant pour pilote Frédérik et pour pavillon les couleurs de M. de Lamartine, *le Toussaint Louverture* abordera plus sûrement sans doute aux rives du Sacramento.

Un bal splendide a été donné à l'hôtel de ville. On y remarquait beaucoup de jolies femmes et la plupart des illustrations de la politique, de la littérature et des arts.

HIPPOLYTE LUCAS.

MELANGES.

Le conseil d'État élabore en ce moment la loi des théâtres. M. Victor Hugo a prononcé devant la commission un long et curieux discours qui est un traité complet d'organisation et de législation dramatique. Les idées toutes nouvelles émises par l'illustre poëte se reproduiront nécessairement lors de la discussion générale à l'Assemblée législative ; il sera temps alors de les apprécier.

— M. de Triquetti, auteur des portes de la Madeleine, a été chargé d'exécuter les statues des quatre parties du monde qui doivent surmonter l'hôtel du ministère des affaires étrangères.

— Les débuts se succèdent au Théâtre-Italien et la réussite les accompagne. Mlle Froger, dans Abigaïl de *Nabucho*, tient fort convenablement son rôle malgré l'écrasant voisinage de Ronconi. *Le Barbier* nous a montré Mme Dangri chantant, non sans succès, les cavatines et les duos de Rosine après Mme Persiani. On répète le *Matrimonio* pour le ténor Luchesi.

—La société des enfants d'Apollon a récemment tenu une séance-concert présidée par M. Gouffé, l'un des plus habiles musiciens de l'orchestre de l'Opéra. Le programme de cette fête lyrique était complet. MM. Bezon, Casimir Ney, Lebouc et Mlle Guénée ont exécuté un quatuor de Mozart en dignes interprètes du grand maître. Mlle Laure Henri a chanté avec beaucoup de distinction un air de la *Prise de Jéricho* et l'admirable romance du *Saule* ; enfin M. Georges Jollivet a obtenu de légitimes applaudissements dans l'air du Camoëns : *O Lisbonne, ô ma patrie*, de *Dom Sébastien*. C'est ainsi que depuis plus d'un siècle, la société des enfants d'Apollon entretient et développe chez nous le culte de l'art vocal et instrumental.

ÉGLISE DE LA SAINTE-TRINITÉ,

DANS LE QUARTIER DE TIVOLI.

Au temps où nous sommes les esprits éclairés ne se préoccupent pas moins des besoins religieux que des besoins matériels. La rectitude dans les idées est la plus sûre garantie de l'ordre dans les choses. Aucun sentiment ne contribue mieux que la religion à entretenir parmi les masses le respect des lois et l'amour du devoir. S'il est utile, s'il est louable de travailler à l'amélioration du sort des classes laborieuses, il n'est ni moins louable ni moins utile de pourvoir, dans l'intérêt de tout le monde, aux nécessités du culte.

La civilisation moderne a cela de particulier que l'élément religieux se manifeste dans les grandes cités en sens inverse de ce qui se passe ailleurs. Presque toujours la chapelle est le premier édifice du village; l'église rustique est en quelque sorte le berceau comme elle est le centre de la population qui se groupe autour d'elle. Dans les villes, au contraire, il faut qu'un quartier s'agrandisse, que les constructions s'agglomèrent, que le nombre des habitants s'accroisse hors mesure, pour qu'on se décide, après avoir percé des rues, aligné des trottoirs, ouvert des boutiques, multiplié les reverbères et les bornes fontaines, à bâtir une maison à Dieu. Les annales de notre vieux Paris sont pleines de semblables exemples que vient encore corroborer l'œuvre pieuse qui est à la veille de s'accomplir dans le quartier de Tivoli.

Si nous jetons les regards sur la carte de notre capitale au XVIIIe siècle, nous trouvons qu'à cette époque avancée de l'histoire, il n'existait guère, du faubourg Saint-Honoré au faubourg Saint-Martin, que deux églises, Saint-Philippe du Roule et Saint-Laurent.

Le couvent des Dames Capucines, rue Sainte-Croix, celui des frères de l'ordre de Saint-Lazare; et trois petites chapelles, sous l'invocation de la Madeleine, de Notre-Dame de Lorette et de Saint-Vincent de Paule, suffisaient aux besoins des fidèles, alors fort clair-semés. Ici, du moins, nous n'avons point à déplorer les abominations et les ruines des niveleurs. Si la religion n'a pas toutes ses aises en cet endroit de Paris, ce n'est pas la faute des esprits forts d'autrefois : comme il n'y avait là aucun monument à démolir, ils n'ont rien abattu.

La paix ayant à son tour le dessus et épanouissant chaque chose autour d'elle, a rendu trop étroite la chapelle des anciens Porcherons et celle de Saint-Vincent de Paule. On sait le reste, et comment le simple édifice élevé sous le règne de Louis XIV et avec l'octroi pastoral de Mgr de Gondy, au haut du faubourg Montmartre, est devenu, par l'inspiration de M. Hipp. Le Bas, cette basilique charmante qu'on appelle aujourd'hui l'église Notre-Dame-de-Lorette. On sait aussi comment M. Hittorf a transporté l'humble sanctuaire de la rue Montholon, sur le point culminant de l'ancien clos Saint-Lazare. Ce n'était là toutefois que la première période du développement prodigieux réservé à la partie nord-est de Paris. La rue de Clichy et les rues qui l'avoisinent, à proximité du mur d'enceinte, ne prévoyaient pas en-

core le degré de splendeur qu'elles auraient plus tard.

Sous la Restauration, les spéculateurs avaient bien, il est vrai, porté leur industrie vers la barrière Pigale et créé là un quartier tout frais, immédiatement pris en affection par les artistes, et décoré pour ce fait du nom de Nouvelle-Athènes. Non loin de là, la famille Riant, propriétaire d'immenses terrains, ouvrait la place de l'Europe et fondait, pour ainsi dire, une nouvelle ville dans la ville ancienne, avec des rues, des carrefours, une ville enfin, à l'instar de quelques-unes des cités du nouveau monde, où il ne manque que des maisons.

Vainement le marteau des entrepreneurs la menaçait à droite et à gauche, vainement l'industrie, cette pacifique révolutionnaire, était à ses portes, la rue de Clichy persistait dans son immobilité, elle faisait la superbe, et peut-être n'avait-elle pas tort ; elle se souvenait de son passé si plein d'illustrations et de joies, car, depuis l'âge d'or des fermiers généraux, elle n'avait que peu ou point changé de physionomie. De quelque côté qu'on portât la vue, quand on gravissait le vieux chemin du Coq, c'était partout de riches demeures ou des habitations historiques.

Ici, près de la rue Saint-Lazare, chancelait, vermoulu et désolé, le manoir de M. Robecq, millionnaire bizarre, qui est mort comme il avait vécu. Plus haut, dressant sa croupe grisâtre entre les accacias et les sycomores, le mystérieux pavillon de Fronsac semblait regretter les folles nuits de Richelieu. Mme la duchesse de Vicence est actuellement propriétaire de ce galant vide-bouteille. En face était l'hôtel de M. le duc de Grammont, contigu au domaine de sa maîtresse, la belle Coupé, danseuse de l'Opéra. Peu d'années après, une petite maison avait été bâtie sur un coin de ce parc dédié aux Grâces et aux Amours, et cette petite maison, qui existe encore, débarbouillée à la moderne, a abrité les pénates de Chaumette, le farouche procureur de la commune.

Singuliers rapprochements que ceux qui se font ainsi à travers les révolutions et les fortunes ! Quand Chaumette, le front brûlant, cherchait à sa fenêtre la fraîcheur calmante du soir, la brise lui apportait parfois des émanations embaumées du parc Labouxière dont les ombrages épais allaient se prolongeant sur le pavé de la rue. M. de Labouxière, l'un de nos derniers fermiers généraux, tint haut et ferme jusqu'au bout, l'honneur de sa caste ; il encourageait les arts, aimait les plaisirs et mourut au milieu de l'Olympe et des délices mythologiques créés par sa fantaisie. Nous ne savons si le traitant était mort en odeur de sainteté, mais ce que nous savons bien, c'est que lorsqu'il fut question de le mettre au tombeau une grande querelle s'éleva, qui n'était pas sans quelque rapport avec celle que raconte Homère au sujet du corps de Patrocle disputé par les Troyens et par les Grecs.

Le trépassé était dans la bière et la famille les larmes aux yeux allait au devant du clergé de Clichy la Garenne, accourant pour lui rendre les derniers devoirs, au moment même où, descendant du nord, le clergé de Montmartre faisait diligence dans le même but. Les deux paroisses en présence ne voulaient pas rompre d'une semelle et soutenaient chacune que le défunt était mort sur leurs terres, si bien que la dépouille de M. de Labouxière courait risque d'être privée de sépulture si le guet, intervenant, n'avait mis tout le monde d'accord en adjugeant les bénéfices de l'inhumation au clergé retardataire, sous le prétexte que le fermier général était

mort la tête tournée du côté de Montmartre.

Sans nous arrêter davantage aux événements qui suivirent, nous retrouvons à la rentrée des Bourbons le parc et les pavillon Labouxière entre les mains du comte de Greffulhe, serviteur féal de Louis XVIII, ami particulier du comte d'Artois et du prince de Condé. Le noble comte donnait un bal le 13 février 1820; surpris au milieu de la fête par la nouvelle de l'assassinat du duc de Berry, le même coup qui avait frappé le prince frappa pour ainsi dire le serviteur, le comte de Greffulhe tomba malade et ne se releva plus.

Après la suppression du Tivoli de la rue de Londres, célèbre pour avoir été sous la Convention le rendez-vous des Clichiens, les entrepreneurs de fêtes publiques portèrent leurs lampions au parc Labouxière et les y maintinrent durant plusieurs années avec des alternatives de revers et de succès. Sur ces entrefaites la rue de Clichy avait subi les influences de la propagande contre laquelle elle s'était si longtemps défendue. Çà et là des trouées avaient été faites, des hôtels tombaient ou étaient défigurés les uns après les autres, ce fut bientôt le tour de Tivoli. Les familles Greffulhe et Paul de Ségur décidèrent l'aliénation de leur propriété sur la mise à prix de neuf cent mille francs. C'était le bon temps, néanmoins personne ne se présentait pour se rendre acquéreur de ce domaine splendide, il semblait qu'il n'y eût pas, même alors, une fortune assez bien assise pour risquer un loyer de cinquante mille francs. Une seule fortune, soit ! Mais si les ducs de Devonshire n'abondent pas chez nous, les revenus moyens sont assez nombreux, et, au demeurant, Tivoli divisé en quatre lots aurait encore formé quatre beaux hôtels entre cours et jardins qui eussent conservé quelques massifs de verdure au quartier. Cette seconde hypothèse n'eut pas un meilleur sort que la première et peut-être à la vente publique, le pavillon, le parc, les pelouses, ces longues avenues de marronniers, ces peupliers et ces tilleuls d'une si belle venue eussent-ils été adjugés sur une enchère de cinquante francs si un habitant des environs, homme d'une rare expérience, M. Achille Naquet, ne fût venu d'un mot enrichir de cent mille écus de plus les deux nobles familles.

La combinaison de M. Achille Naquet, âme et mandataire d'une société de capitalistes, substituait aux chances aléatoires d'un encan, les réalités avantageuses d'une transaction de gré à gré. MM. de Greffulhe témoignèrent de la façon la plus courtoise leur satisfaction à l'auteur de cette heureuse idée.

Voilà donc, après bien des obstacles, ce beau parc de Tivoli adjugé à des spéculateurs intelligents. Qu'on ne pense pas toutefois que l'on fut au bout des difficultés. Il s'agissait d'ouvrir un quartier nouveau, d'aligner des rues, de dessiner un square, de faire circuler une activité productive dans des lieux jusqu'alors si paisibles. En de telles conjonctures il semblait que les propriétaires des alentours dussent être les premiers à favoriser de tous leurs efforts l'entreprise de M. Achille Naquet. Loin de là, si le principal auteur du quartier Tivoli rencontra quelque part une opposition systématique, ce fut surtout chez ceux qui avaient le plus grand intérêt à ce que le projet fût exécuté jusqu'au bout. Un des propriétaires de l'ancienne impasse Rougevin eut même l'éloquence de démontrer que le prolongement de cette impasse, qui devait s'appeler plus tard la rue de Boulogne, déprécierait notablement son immeuble, et peu s'en fallut qu'on lui payât des dommages-intérêts, en com-

pensation du service qu'on allait lui rendre.

Par bonheur, la gracieuse sollicitude de madame la comtesse Regnault de Saint-Jean-d'Angely conjura le péril. L'hôtel de la comtesse, situé impasse Rougevin, l'autorisait à prendre part dans la querelle; la victoire pencha et dut naturellement pencher du côté où elle s'était mise. Quelques mois après, le parc du fermier général Labouxière avait disparu sous les pavés et sous les dalles; des îlots de verdure, ménagés entre les diverses voies de communication, se métamorphosaient comme par enchantement en îlots de maisons élégantes ou en villas romaines.

L'ouvrage terminé, et quoiqu'on fût en plein régime monarchique, les propriétaires du quartier Tivoli estimèrent que mieux valait réunir maîtres et ouvriers en un banquet confraternel que leur distribuer un grossier pour-boire. A cette fête du travail, qui rassemblait cinquante convives à la même table, le capital, ce vampire tant maltraité depuis, porta un toast aux ouvriers. Un fait à ne point omettre, c'est qu'au milieu de ces toasts démocratiques la santé du Roi fut portée par un obscur paveur, dit *le Maître d'École*.

L'essor était donné, et rien ne paraissait plus devoir mettre obstacle aux progrès de cette cité charmante qui s'élevait autour de la place Vintimille, lorsqu'éclata le coup de foudre du 23 février. Jusque-là des constructions s'étaient succédées, serrées les unes auprès des autres avec une rapidité presque fabuleuse. La partie comprise entre la barrière de la Réforme et la barrière Pigale, circonscrite d'un côté par le mur d'enceinte, de l'autre par les rues de Moscou, de Berlin, Moncey, Boursault et Pigale, cette partie, disons-nous, avait vu en peu d'années sa population croître de manière à désespérer tous les calculs de la statistique. C'était d'ailleurs une population de gens riches ou aisés, ayant pour la plupart le sentiment et la pratique du devoir, familles qui suivent en général les exercices du culte, et dont la religion était chaque jour contristée par l'éloignement des édifices pieux.

Le moment était donc venu de satisfaire à ce besoin. Pour compléter l'ensemble du quartier Tivoli il manquait une chapelle; M. Achille Naquet tenta une dernière campagne au profit de son œuvre de prédilection, et résolut de doter le quartier d'une église.

Ici et plus que jamais le ciel s'obscurcit, les nuages s'amoncèlent, les difficultés se hérissent de toute part. L'expérience avait bien démontré l'insuffisance des édifices religieux pour les exigences du culte, leur éloignement fâcheux, soit en deçà, soit au delà du mur d'enceinte; mais les paroisses sont dans leur genre de petites municipalités, elles ont leurs droits et leurs obligations, leurs prérogatives et leurs charges : les baptêmes, les premières communions, les mariages, les enterrements des fidèles domiciliés sur leur territoire ne sauraient s'accomplir ailleurs. Il y a encore le produit des quêtes, d'autant plus avantageux que le nombre des paroissiens est plus considérable; de là sans doute, nous sommes obligés de le dire, le peu de sympathie de M. le curé de Notre-Dame-de-Lorette pour le projet en question, qui lui enlève sur le deuxième arrondissement un coin de son domaine ecclésiastique. En revanche, M. le curé de Saint-Louis d'Antin, aussi intéressé peut-être dans le conflit que son collègue de Notre-Dame-de-Lorette, s'est montré favorable, à ce point même que son pre-

mier vicaire, M. Modelonde, a pris en main la conduite de cette sainte entreprise.

Tandis que M. l'abbé Modelonde appelait l'attention de Monseigneur Sibour sur la pénurie religieuse de deux portions du premier et du deuxième arrondissement, et obtenait du prélat pour le quartier de Tivoli le renouvellement de ce qu'avait fait jadis Monseigneur de Gondi pour la chapelle Notre-Dame-de-Lorette, M. Achille Naquet consacrait tous ses efforts à la réalisation pratique de l'œuvre. Il avait cru qu'un propriétaire de l'impasse Rougevin, M. Naissant, architecte des églises de la banlieue, se prêterait volontiers à l'accomplissement d'un projet qui rentrait si bien dans sa spécialité artistique, et ne ferait en conséquence aucune difficulté de lui fournir un de ses nombreux plans. M. Naissant eut probablement des raisons excellentes pour ne point obtempérer à ce désir; la vérité est qu'il refusa tout net. Vienne après cela l'inauguration de la chapelle provisoire, et M. Naissant, qui n'a pas de rancune, sera, suivant toute apparence, l'une des plus fidèles ouailles du nouveau bercail.

A défaut du trop craintif architecte, on eut donc recours à M. Lassus; ce n'était pas perdre au change. Le savant restaurateur de la Sainte-Chapelle et de Notre-Dame, étudia en quelques jours un joli plan de chapelle gothique sur un terrain nord-est rue de Boulogne; ce projet n'était pas sans inconvénient. On passa outre. Le plus pressé alors était de forcer les lignes administratives, et de conquérir ces redoutables places de guerre qu'on nomme chez nous les bureaux.

Trois consentements étaient indispensables à l'entière réalisation de l'entreprise. Le clergé, l'état, la municipalité étaient les trois puissances prépondérantes ayant voix au chapitre.

L'adhésion sacerdotale était acquise. M[gr] Sibour, malgré les répugnances de M. le curé de Notre-Dame-de-Lorette avait autorisé l'érection d'une nouvelle paroisse sous l'invocation de la Très-Sainte Trinité.

L'état représenté par la Direction des Cultes était prêt à seconder de tout son pouvoir les pieuses intentions du Métropolitain.

Restait la ville de Paris, à laquelle revient la charge de l'entretien des édifices réservés au culte. Ce fut donc au préfet de la Seine, en sa qualité de chef du Conseil Municipal, que M. Achille Naquet adressa en juillet dernier les plans de l'église de la Sainte-Trinité, avec les autorisations, devis, documents et autres pièces probantes, offrant à la ville de construire l'édifice, si elle voulait s'en rendre locataire, moyennant un prix qu'elle fixerait elle-même.

Rien de plus simple et, à notre avis, rien de plus juste qu'une telle proposition, qui méritait une réponse immédiate. Malheureusement, les bureaux étaient là avec leur lenteur habituelle, et leur invincible inertie qui ont fait manquer tant de bonnes choses en France. On attendait toujours. L'abbé Modelonde non moins impatient, écrit à Louis-Napoléon Bonaparte, qui lui fait répondre le 27 septembre :

« Le Président de la république a reçu la pétition que vous lui avez adressée pour lui faire part de la mission que vous avez reçue de monseigneur l'archevêque de Paris de former une nouvelle paroisse dans le quartier de Tivoli; la demande dont elle est l'objet touche à des intérêts dont il apprécie toute l'importance et qui ont toujours mérité sa plus vive sympathie. Le Président est heureux de pouvoir associer son nom à cette pensée de foi et de charité qui a dicté la mesure de monseigneur l'a[illegible]que

Paris, et il me charge de vous annoncer qu'il a donné l'ordre de transmettre cette demande à M. le préfet de la Seine en la recommandant à son examen particulier. »

Vaine démarche ! Le dossier relatif à l'église de la Sainte-Trinité était enfoui dans les cartons, ou plutôt perdu dans les catacombes de l'hôtel de ville. Au mois de novembre, M. Achille Naquet fait une dernière et désespérée tentative, il écrit derechef au préfet, il le conjure à mains jointes de lui rendre les plans et devis, M. Lassus étudiant, ajoutait-il, un nouveau projet sur un emplacement plus convenable, au sud-ouest de la rue de Boulogne. Les bureaux n'ont garde de s'émouvoir au reçu de cet *ultimatum;* peu après, ils mandent à leur barre celui qui l'avait signé, et le raffraîchissant de quelques gouttes d'eau bénite, ils lui annoncent qu'un rapport favorable a été rédigé sur sa demande. Après quoi, plus de nouvelles.

M. Achille Naquet renonce à son *ultimatum*; il se présente en personne à la préfecture de la Seine, et là qu'apprend-il ? Il apprend que son projet a passé l'eau, et qu'il est au secrétariat de l'archevêché. L'infatigable solliciteur court au palais métropolitain. On ne sait ce qu'il veut dire, et le lendemain, un des premiers vicaires de Monseigneur, l'abbé Ravinet, écrit :

« Plusieurs personnes m'ont parlé comme vous d'une lettre de la préfecture concernant les plans présentés par vous pour une église rue de Boulogne, et malgré mes informations à l'archevêché, je n'ai rien appris de nouveau à ce sujet; Monseigneur l'archevêque ne m'a rien envoyé sur cette affaire. Lorsqu'elle sera entre mes mains, je ferai ce qui dépendra de moi pour en hâter la conclusion. »

Enfin nous touchons au terme de cette lamentable histoire. Trop longtemps victimes de la paperasserie ou de la négligence administrative, l'abbé Modelonde et M. Naquet ont pris le parti de ne plus devoir qu'à eux-mêmes et aux sympathies avoisinantes l'accomplissement de leur œuvre religieuse. Voici quelques passages d'une circulaire adressée, le 15 janvier, par M. le premier vicaire de Saint-Louis d'Antin à ses paroissiens futurs:

« Le nouveau quartier de Tivoli et quatre barrières qui en dépendent se trouvent privés de tout exercice du culte catholique; touché d'un pareil état de choses et désireux de pourvoir à l'intérêt moral et religieux de tant d'âmes presqu'abandonnées, Mgr l'archevêque de Paris me charge de former, dans le quartier de Tivoli, une nouvelle paroisse sous l'invocation de la Très-Sainte Trinité.

« Nous avons trouvé au centre de cette intéressante population un local où l'on pourra, en attendant qu'une église soit construite, disposer une chapelle provisoire. Mais pour subvenir aux dépenses qu'entraîne la réalisation de ce projet, nous sommes obligés d'avoir recours à une souscription.

« Nous nous adressons avec confiance à toutes les personnes qui par leur position et leurs lumières peuvent le mieux apprécier combien il est essentiel, à l'époque et dans les circonstances actuelles, de répandre de plus en plus les bienfaits et l'influence de la doctrine religieuse. Nous osons donc espérer, en vous signalant une œuvre si éminemment utile, que vous voudrez bien nous aider de votre souscription. »

Un conseil de fabrique est formé; il se compose de MM. Émile Martin, Barry de Merval, Aunez Sponville, de Saint-Maur, le colonel de Creuilly, Guelle, Coppeaux, Labbé, Martel, Daniel Rozière, hommes considérables par les capacités, par le rang ou par les services rendus.

Toujours prête à concourir de sa fortune ou de son influence au développement et au bien-être du quartier, madame la comtesse Regnault de Saint-Jean-d'Angely a obtenu, pour la paroisse qui se fonde, le patronage de l'Élysée. Louis-

Napoléon Bonaparte a promis d'assister à l'ouverture de la chapelle provisoire qui sera bénie en grande pompe par monseigneur Sibour aux prochaines fêtes de Pâques.

Tout se dispose pour cette solennité avec un empressement qui est du plus favorable augure pour l'avenir. Une vaste construction rue de Calais s'approprie et se décore en ce moment sous la direction intelligente de M. Ginier. Les dons en argent atteignent déjà un chiffre important. Et parmi les offrandes en objet d'art figurent des tableaux et des sculptures en bois dus à M. le marquis de Nicolaï et à M. Tirouflet. Le quartier Tivoli étant le centre de la future circonscription paroissiale, et la rue de Boulogne étant la principale artère de ce quartier, M. Ginier sollicite l'autorisation d'établir un passage derrière la chapelle sur le terrain donnant rue de Boulogne; la chapelle aura ainsi deux issues, l'une sur la rue de Boulogne, l'autre sur la rue de Calais. Une belle avenue de peupliers aurait ombragé ce passage, si les Brutus de mars 1848 n'eussent enlevé ces arbres pour en faire autant d'idoles de la liberté sur les places publiques et dans les carrefours.

Tous ces préparatifs n'empêchent point M. Lassus de continuer l'étude des plans pour l'église définitive. Le choix s'est arrêté, comme nous l'avons dit, au côté sud-ouest de la rue de Boulogne, sur un terrain ayant appartenu à M. Alexandre Dumas et se prolongeant sur une étendue de près de quatre-vingts mètres jusqu'au chemin de ronde de la prison pour dettes. Au besoin, M. Lassus pourrait bâtir là une cathédrale. Plus tard, si les fonds le permettent, on pourra y construire une école primaire, une salle d'asile, un ouvroir, une crêche, toutes ces institutions, en un mot, dont la monarchie nous avait fait prendre la consolante habitude. Quoi qu'il arrive et quelque extension que le quartier subisse par la suite, l'église de la Sainte-Trinité sera toujours à sa place, puisqu'elle ne cessera jamais d'être le point-milieu du domaine ecclésiastique dont l'administration va lui être dévolue.

Et maintenant viennent la pièce d'or du riche et le gros sou du pauvre! viennent l'inspiration des uns, le zèle des autres, l'assistance de tous, et bientôt plus rien ne manquera au quartier de Tivoli, car il aura aussi son monument, et bientôt à l'heure où les lampes du tabernacle illumineront les ogives de M. Lassus, entendant sonner l'*Angelus*, plus d'une mémoire répétera ces vers du chantre des *Méditations*, que l'on croirait aujourd'hui empruntées aux harmonies d'un autre âge :

Cependant, s'élançant de la flèche gothique,
Un son religieux se répand dans les airs;
Le voyageur s'arrête, et la cloche rustique
Aux derniers bruits du jour mêle de saints concerts.

Doux et mélancolique écho de la lyre de Jean Racine, lorsque le tendre poëte oubliait la Champmeslée à l'ombre austère de Port-Royal!

FÉLIX PIGEORY.

LA LOTERIE D'UN MILLION.

A M. le Directeur de la REVUE DES BEAUX-ARTS.

Il a paru récemment, Monsieur, dans une publication qui ne mérite pas le nom de journal, un article sur la loterie des artistes peintres, sculpteurs, graveurs, etc., dite *Loterie du million*, article tellement rempli d'erreurs et d'insinuations malveillantes, qu'on devrait peut-être le laisser sans réponse et se fier au bon sens public pour en faire justice. Cependant, quel que soit le petit nombre de

ceux qui liront cette diatribe, où l'honneur d'une centaine de personnes se trouve attaqué, il m'a paru convenable de rétablir les faits, ne fût-ce que pour éclairer la religion de ceux dont la curiosité serait excitée à la réception d'une feuille *gratuitement* envoyée à domicile. Ces lecteurs, étrangers aux actes de l'association des artistes, pourraient se laisser prendre au langage doucereux qu'affecte le mauvais vouloir; il importe de les détromper.

En effet, l'article en question commence par des éloges sur ce qu'a fait jusqu'à présent l'association; puis, sans transition, il arrive à la loterie, et reproche aux membres du comité de s'être substitués aux artistes nécessiteux, en un mot, d'avoir abusé de leur position pour faire acquérir leurs ouvrages. Probablement, Monsieur, que pour certaines gens le titre de membre du comité, qui oblige celui qui en est revêtu à donner à l'association une double cotisation, son temps une fois par semaine pendant le meilleur du jour, ses veilles pour les commissions, en un mot l'emploi de toutes ses facultés; ce titre, dis-je, loin d'être une recommandation, devient un motif d'exclusion, quand il s'agit de participer aux bienfaits d'une loterie créée dans l'intérêt de tous.

Il est dit ensuite que des délégués « auraient dû aller chez tous les membres de l'association (au nombre de 3500 environ) pour se rendre compte des *besoins de chacun*, etc. ; » et plus loin : « qu'il n'était pas digne de demander aux artistes *s'ils étaient dans la misère.* » J'avouerai qu'il m'est impossible de concilier ces deux griefs contradictoires.

Je passe sous silence beaucoup d'autres raisonnements de même force pour arriver à la partie sérieuse, au moins en apparence, de l'argumentation. On reproche aux administrateurs de la loterie d'avoir accordé une remise de 15 p. 100 dans le but d'opérer plus rapidement l'émission des billets; mais il fallait, dit-on, attendre plus longtemps. — Le comité ne l'a pas pensé; il connaissait trop bien la position des artistes pour ne pas comprendre qu'il était de devoir pour lui de faire rentrer aussitôt que possible des fonds destinés à venir en aide à des infortunes qui n'*avaient pas le temps d'attendre.*

J'allais oublier le passage où il est question des gravures données en prime. — On dit que beaucoup de ces gravures étaient mauvaises. — Chose extraordinaire, en effet, quand il a fallu mettre au jour presque instantanément une pareille quantité d'objets d'art! — On dit encore qu'on aurait dû, par des commandes de planches gravées ou lithographiées, venir en aide à une classe d'artistes digne du plus grand intérêt. Permettez-moi de rappeler que c'est M. Taylor, l'infatigable président de tous les comités, qui, l'esprit tendu vers ce qui peut augmenter la fortune des associations, a conçu et pour ainsi dire improvisé la loterie. L'exécution a suivi de si près le projet, qu'il était de toute impossibilité d'attendre la confection de gravures ou de lithographies, car le besoin des primes s'est fait sentir dès l'émission du premier billet. Toutefois, un écrivain imbu du respect de lui-même aurait voulu s'assurer du fondement de sa critique, et en se rapprochant d'une administration *où tout se fait au grand jour*, il aurait appris que 79 planches ou lithographies ont été commandées aux artistes graveurs et dessinateurs; une somme d'environ 40 mille francs a été payée ainsi ; mais, comme on le craignait, une grande partie de ces commandes n'a pas encore pu être

livrée, et quelques planches n'arriveront même que dans plusieurs mois. Dans l'état des choses, l'achat de planches prêtes à être mises au tirage devenait indispensable, et, *à un très-petit nombre près*, ces planches ont été acquises directement des artistes et ne proviennent nullement des greniers de nos éditeurs.

J'arrive maintenant à l'accusation capitale, à celle que je ne veux pas qualifier ; je la transcris textuellement : « La loterie a été annoncée sous le titre de *loterie d'un million de francs* ; est-il vrai que l'association ait émis pour deux millions de billets ? *C'était son droit*, nous le savons. » Est-il croyable qu'on ose publier sérieusement ce sophisme, que parce qu'une loterie a un but de bienfaisance, on peut à volonté émettre des billets pour le double de la somme annoncée ? Ne serait-ce pas là ce qu'on peut appeler la plus honteuse des friponneries ? Si l'intention évidente de nuire manquait dans tout le reste de l'article, ce paragraphe, destiné à semer l'inquiétude dans le public, suffirait seul à qualifier le libelle. Car l'auteur ne peut ignorer ce que tout le monde sait, savoir : Que la loterie est sous la surveillance de l'autorité, représentée par un agent spécial auquel, toutes les quinzaines au moins, il faut rendre compte de ce qui a été fait ; que cette surveillance est incessante ; qu'elle suit pas à pas tous les marchés conclus, tous les achats ; qu'elle contrôle tout ; que les fonds ne restent pas même dans les mains de l'association ; que l'autorité présidera aux préliminaires du tirage ; qu'elle y sera pendant le tirage même et que sa surveillance se prolongera jusqu'à la remise à qui de droit des cinq mille lots distribués par le sort.

Mais je m'arrête, car la tristesse me prend lorsque je parcours ce labyrinthe de phrases à insinuations perfides ; je me demande avec frayeur si certains hommes auraient l'esprit fait de façon à ne pouvoir comprendre ni la bonne foi, ni le désintéressement. Ce serait alors à se refuser le bonheur de la bienfaisance..... Non, de tels hommes sont une exception, nous en avons pour preuve ces gens de bien, heureusement en si grand nombre, dont l'âme s'ouvre au moindre appel de l'infortune ; nous en avons pour preuve encore la reconnaissance des artistes qui, aidés par ceux-là même que l'on calomnie, marchent d'un pas moins difficile dans cette voie de privations et de douleurs que les événements ont faite aux beaux-arts.

Vous excuserez, monsieur, la longueur de cette lettre, bien trop courte encore pour la mesure de mon indignation ; mais dans une circonstance aussi grave, il m'a paru que c'était à vous d'être l'écho de la vérité et à flageller, au nom des principes que vous représentez, un écrit dont tous les vrais artistes doivent s'empresser de repousser la solidarité.

A. Gelée,

Membre du comité de l'Association des Artistes-Peintres.

CORRESPONDANCE.

Quelques passages de la lettre qui va suivre nous autorisaient peut-être à en refuser l'insertion, nous n'avons pas voulu, usant d'un droit légitime, occasionner un nouveau chagrin à M. Not, et nous publions son épître sans autre lacune que de légères rectifications dont lui-même il nous saura gré.

A Monsieur Félix Pigeory, directeur de la Revue des Beaux-Arts.

Monsieur,

J'ai lu avec un grand étonnement l'article de M. Guénot sur les villas des travailleurs. Sauf les gens qui regrettent le régime de Louis XV, je croyais que la question des améliorations pos-

sibles était adoptée par tous. Si cela n'est pas, dites donc franchement au peuple travailleur : — Il n'y a plus rien à faire, nous ne regrettons qu'une chose, c'est d'avoir trop fait pour vous.— Voilà cependant le résumé de votre article, je sais bien que vous ne craignez pas que votre journal tombe entre leurs mains.

Maintenant je vais relever plusieurs inexactitudes.

Je n'ai jamais travaillé au projet de la rue des Écoles, je ne connaissais pas ce projet il y a un mois.

Ensuite vous faites erreur complète en disant que le vice-président des prud'hommes revenant plusieurs fois à la charge a déclaré que sous aucun prétexte lui et les siens ne subiraient une telle condition.

M. Quinci, prud'homme, le seul vice-président qui était présent à la séance, a adopté le projet en entier, et veut au contraire que l'on établisse une cuisine; la personne dont vous voulez parler quoique dénaturant son opinion, est M. Pestrelle, simple membre des prud'hommes, qui accepte le projet, mais en disant qu'il ne faut pas organiser la cuisine quant à présent : c'est son avis, ce n'est pas le mien.

Du reste, Monsieur, toutes les personnes honorables qui ont signé sont d'accord sur ce point, c'est qu'il faut améliorer le sort de certains travailleurs et que cela est possible.

Je regrette pour votre journal, Monsieur, les idées rétrogrades des villas des travailleurs.

Ayez la bonté, dans votre prochain numéro, d'insérer cette lettre.

Veuillez agréer, etc.

H. Not.

La réponse à cette lettre est tout entière dans l'article dont M. Not croit avoir à se plaindre. La charité en France est la vertu du plus grand nombre; la philanthropie systématique est l'apanage de quelques-uns, et c'est là, suivant nous, un grand bonheur pour l'humanité. Écartant, comme il l'a dit lui-même, toute question de personnes ou de détail pour se restreindre aux généralités, M. Georges Guénot n'a pu, en quelques colonnes, toucher aux innombrables points de l'amélioration du sort des travailleurs, il lui a donc été impossible de tout raconter, mais dans le peu qu'il a écrit, M. Not a dû trouver la preuve qu'il était parfaitement au courant de ce qui s'est passé à la réunion du 3 janvier chez M. le duc de Luynes. Au résumé, le dernier mot de cette affaire n'est pas plus dans la lettre de M. Not que dans l'article de M. Georges Guénot, ce dernier mot appartient à l'avenir, juge souverain de toutes choses, lequel dira bientôt qui de l'écrivain ou du philanthrope a raison.

A propos de la cité ouvrière de la rue Rochechouart, on lisait ce qui suit dans notre article intitulé *Villa des ouvriers* :

« Pour surcroît de misère, l'ouvrage est aujourd'hui suspendu; sur six corps de bâtiment, un seul est couvert; la pluie, la neige, toutes les intempéries de l'air pénètrent dans les autres; la solitude a élu domicile au milieu de ces murs promis à la foule militante, la ruine y sera bientôt. »

Le 8 février *la Patrie* publiait la note que voici :

Les travaux des cités ouvrières éprouvaient quelque embarras; mais le Président de la République, qui porte à cette œuvre philantropique le plus haut intérêt, s'est préoccupé vivement de cette situation. Des dispositions ont été prises par ses ordres pour assurer la continuation immédiate des travaux. Déjà les ouvriers ont été payés intégralement des journées qui leur étaient dues. Sous très-peu de jours tous les fournisseurs seront payés, les fonds étant tout prêts, et de simples formalités à remplir empêchant seules leur distribution immédiate. On verra dans cette circonstance avec quelle sollicitude le Président se préoccupe de tout ce qui peut augmenter le bien-être de la classe ouvrière.

Ici comme ailleurs nous n'avions osé dire que la moitié de la vérité.

L'APOXUMENOS DE LYSIPPE.

— Le temps se plaît parfois à donner de singuliers démentis à la science. On se souvient que lors d'une première fouille, pour l'exhumation de Pompeï, on s'obstinait à chercher la ville au bord de la mer, là où tous les historiens étaient d'accord à la placer. Mais depuis tantôt deux mille ans, la mer s'était retirée de la maison de Cicéron, ses vagues battaient les grèves trois lieues plus loin, et ce fut le hasard qui fit reconnaître l'emplacement de la cité ensevelie sous les cendres. C'est encore au hasard que l'on doit d'avoir découvert, ces jours derniers, à Rome, de précieux restes de l'art antique et peut-être tout un monde de statues cachées sous les alluvions du Tibre. Les preuves éternelles du passage des barbares à Rome sont fournies par l'absence même des chefs-d'œuvre qui enrichissaient jadis la métropole des successeurs d'Auguste. Toutefois Attila, Alaric et les leurs n'ont point emporté ces statues; ils ont détruit les unes, mutilé les autres, précipité le surplus dans les eaux du fleuve qui coulait à leurs pieds, si bien que le fleuve, gorgé de tant de richesses, a élevé son lit en le changeant pour ainsi dire de place et que le sol de la ville sainte ainsi exhaussé recèle, suivant toute apparence, d'inépuisables trésors dans ses flancs.

On vient en effet de découvrir dans un des faubourgs certains indices artistiques qui ne seraient autres, si les correspondances disent vrai, que les filons d'or d'une mine de statues grecques et romaines. Il est donc à peu près sûr que lors de l'invasion des barbares, les bronzes, bas-reliefs et autres objets d'art qui se trouvaient sur les quais et dans le voisinage furent jetés dans le Tibre, et durent former un banc le long de ces quais, surtout là où aboutissaient les grandes rues. En faisant des fouilles dans la rive droite, celle du Transtevère, on a trouvé un cheval de bronze, puis l'Apoxumenos de Lysippe. Enfin, les moines de l'hospice de Sainte-Lucie ont demandé à M. Jacobini, ministre des beaux-arts, de l'agriculture et du commerce, la permission de faire des fouilles.

A la profondeur de huit mètres, ils ont déjà trouvé un taureau de bronze, de grandeur colossale, et ils espèrent trouver encore bien autre chose.

Le hasard eût été plus heureux si, depuis deux mille ans, le Tibre s'était porté à droite, et eût laissé la rive gauche, car les beaux quartiers de Rome, c'étaient ceux du Forum, du Capitole. Le quartier opposé, celui du Janicule, ne pouvait avoir la même richesse artistique, n'étant pas le séjour des consuls et des empereurs. Mais puisque le fleuve garde avaricieusement ces trésors artistiques qu'il couvre de ses eaux, ne serait-il pas possible d'aller les lui ravir par des souterrains dirigés vers ces bancs de monuments de marbre et de bronze? Les huit mètres de profondeur où s'est trouvé le taureau colossal, doivent servir d'indice. Il est probable qu'à cinq ou six mètres au-dessous du fond du Tibre actuel on pourrait arriver à une mine de statues, de trophées, de bas-reliefs, de trépieds, de vases, etc.

C'est ainsi que depuis quelque temps déjà sur la foi du *Giornale di Roma*, nos journaux répètent la nouvelle de la découverte d'une prétendue statue de Lysippe, citant à l'appui de leur dire un texte de l'Histoire naturelle de Pline, texte auquel ils ont négligé de se reporter. Les nombreuses reproductions qu'ont faites les anciens, soit par la statuaire, soit par la glyptique, des chefs-d'œuvres contemporains nous eussent seules empêchés d'ajouter une croyance entière à la bonne fortune annoncée, si les quelques lignes consacrées par Pline à l'œuvre du sculpteur d'Alexandre n'étaient pas venues mettre à néant toutes les inventions du *Giornale di Roma*.

Au dire de cette feuille il s'agirait d'un magnifique marbre, tandis que le chapitre où Pline parle de l'*Apoxumenos* porte pour titre : « *Nobilitates ex œre operum et artificum* » et traite exclusivement des ouvrages de bronze.

Rechercher le numéro du journal de Rome a été notre premier soin, désireux que nous étions d'éclairer un point aussi douteux, et de trouver dans l'article italien la preuve de l'authenticité de la découverte, force nous a été d'y renoncer.

A défaut du *Giornale di Roma*, nous avons lu dans une de nos publications illustrées « que la statue est du plus beau marbre de Paros » et le journal ajoute « que quelques antiquaires ne trouvaient pas le texte de Pline *le jeune* assez clair pour accepter l'Apoxumenos comme l'original sorti des mains de Lysippe. »

Nous faisons les artistes juges du plus ou moins de fondement de cette dernière opinion ; nous ferons seulement remarquer, qu'au dire de certains antiquaires l'*Histoire naturelle* serait de Pline *le naturaliste* et non pas de Pline *le jeune*,

tant il est vrai que l'érudition, comme beaucoup d'autres sciences, n'est pas toujours exempte d'erreurs, et que les critiques, même ceux de la presse parisienne, ne jouissent pas constamment du don d'infaillibilité.

EDMOND LEBLANT.

SOCIÉTÉ LIBRE DES BEAUX-ARTS.

BULLETIN N° 418.

Séance du 5 *février* 1850.

PRÉSIDENCE DE M. DELORME, VICE-PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à 11 heures trois quart par la lecture du procès-verbal, faite par M. Vavin, secrétaire-adjoint. Après une observation de M. Bienaimé et deux autres membres, ce procès-verbal est adopté.

On passe à la correspondance.

1° Lettre de M. Mulard, ex-inspecteur des travaux d'art à la manufacture des Gobelins, membre de la Société dont il est l'un des fondateurs et dont il a été deux fois vice-président; il demande a être nommé membre honoraire, vu son grand âge (80 ans), qui l'empêche de venir aux séances ordinaires.

2° Demandes d'admissions, à titre de membres titulaires dans la section d'archéologie de la Société libre des Beaux-Arts.

3° M. Nunez del Prado écrit par l'intermédiaire de M. le général Sancta-Crux, ministre de la République Bolivienne, pour envoyer sa cotisation; il annonce l'envoi par le premier bâtiment à voiles, d'échantillons de marbres de la Bolivie.

4° Mémoires de la société des sciences, de l'agriculture et des arts de Lille. — Année 1848, M. Bienaimé, rapporteur.

5° Bulletin des sciences de la société nationale et centrale d'agriculture. — Dépôt aux Archives.

6° Mémoires de la société d'agriculture, des sciences, arts et belles-lettres du département de l'Aube. — M. Duplat, rapporteur.

7° De l'organisation des Musées nationaux, par M. Horsin Déon.

8° Académie des sciences, arts et belles-lettres de Caen. — Sujet de prix remis au concours pour 1850.

« Une médaille d'or, de la valeur de *deux cents francs*, mise à la disposition de l'Académie, par M. Lair, l'un de ses membres, sera décernée à la meilleure étude biographique et littéraire sur Ch. de Chènedollé, auteur du poëme, *le Génie de l'homme*.

Les mémoires devront parvenir franco à M. Julien Travers, secrétaire de l'Académie, avant le 1er décembre 1850. — Chaque ouvrage devra porter en tête une devise qui sera répétée sur un billet cacheté, contenant le nom de l'auteur.

La correspondance étant terminée, M. le président appelle l'attention de la société sur un beau dessin à l'estompe fait par M. Jacob, représentant un corps de grandeur naturelle et en très-grande partie disséqué. — Puis, par le même artiste, une admirable lithographie de ce dessin, coloriée par madame Mentois. — Cette dame soumet cet ouvrage à la société pour montrer des essais d'application du blanc de zinc qu'elle croit supérieur à tous les autres blancs. — M. Jacob donne des explications sur les procédés trouvés par Mme Mentois et qui sont cause de la beauté des tons de son travail. Les membres de la commission qui s'occupe du blanc de zinc pour faire un rapport à la société, examinent avec attention la lithographie coloriée et s'entendent avec M. Jacob qui promet de donner de nouveaux éclaircissements dans la prochaine séance à propos d'un autre dessin qu'il apportera.

La parole est accordée à M. Vavin, pour lire son rapport au nom de la commission chargée de rédiger un projet d'organisation du jury d'admission au salon. — L'assemblée écoute avec une grande attention le consciencieux travail de M. Vavin, qui reçoit, lorsqu'il a terminé, les félicitations sincères de tous ses collègues.

M. Gelée propose que ce rapport, fort étendu et composé de beaucoup d'articles qui demandent une attention sérieuse et soutenue de la part de chaque membre, soit discuté sans précipitation. Plusieurs membres partageant cet avis, la Société décide que la mise en délibération des conclusions du rapport de M. Vavin sera indiquée à l'ordre du jour de la prochaine séance immédiatement après la correspondance.

M. Péron étant absent, la parole est accordée à M. Martin d'Angers, qui lit quelques observations sur l'existence de la Société libre des beaux-arts, sur ses travaux, et la manière de varier ses séances en les remplissant par des ordres du jour indiquant les sujets à discuter et des conférences ou lectures sur tout ce qui concerne les beaux-arts.— Il donne d'excellents conseils et demande même quelques innovations sur lesquelles la société aura à délibérer. — Il termine en formant des vœux pour la grandeur et la prospérité de notre compagnie qui est en voie de reprendre une nouvelle vie.—Des applaudissements suivent cette lecture écoutée avec grande attention.

M. le président exprime le désir et l'assemblée décide qu'il ne sera pas répondu de suite à la lecture que vient de faire M. Martin d'Angers et que ce travail sera résumé par les soins du bureau, qui présentera en outre à la délibération de l'assemblée les diverses questions posées par l'auteur.

M. Jacob demande que son rapport sur M. Chenavard soit placé au bulletin, après l'examen du rapport de M. Vavin. Il est fait droit à cette demande.

MM. Tavernier et Jacquemard, qui devaient faire des lectures, n'étant pas présents, M. Dreuille a la parole comme membre de la commission de vérification des comptes, pour demander que cette commission soit autorisée à appeler M. Félix Pigeory pour s'entendre avec lui relativement à la publication du journal. L'autorisation est accordée, sauf la ratification de la Société, qui conserve toujours son droit de prononcer en dernier ressort sur ce qui pourrait avoir été fait.

Il est 9 heures et demie, la séance est levée.

Le Secrétaire-adjoint, GELÉE.

Ordre du jour de la séance du 19 février 1850 :

1° Lecture du procès-verbal.

2° Correspondance.

3° Seconde lecture et mise en délibération du rapport de M. Vavin sur un projet d'organisation d'un jury d'admission.

4° Rapport de M. Jacob, sur M. Chenavard.

5° Proposition de M. Péron.

6° Rapport par M. Tavernier.

7° Rapport par M. Jacquemard.

8° Rapport par M. Gelée.

THÉATRES.

QUINZAINE DRAMATIQUE.

THÉATRE-FRANÇAIS : *L'Avoué par amour,* comédie en un acte et en vers, de M. Edmond Cottinet; *Figaro en prison,* monologue en vers, de MM. Lesguillon et Louis Monrose. — THÉATRE DU GYMNASE : *Les Bijoux Indiscrets*, de MM. Mélesville et Bayard; *Mademoiselle de Liron,* de MM. Gustave Lemoine et de Courcelles. — THÉATRE DU VAUDEVILLE : *Un Ami malheureux,* de MM. Alphonse Royer et Gustave Vaez; *la Dame de Trèfle,* de MM. Gustave Vaez et Narrey. — THÉATRE MONTANSIER : *J'ai mangé mon ami*, folie-carnaval, de MM. Varin et Boyer; *la République des lettres,* de MM. Clairville et Siraudin. — THÉATRE DE LA PORTE SAINT-MARTIN : *Henriette Deschamps,* drame en trois actes, de MM. Carré et Barbier. — CIRQUE : *Bonaparte.* — THÉATRE DE LA GAÎTÉ : *le Pied de mouton.*

Ne voilà-t-il pas un sommaire formidable et qui réclamerait pour le moins les quinze cents pages d'un volume en petit texte et à doubles colonnes serrées, comme celui d'*Un million de faits* ou de *Patria*, mais qui serait peut-être moins utile que ces deux excellents guides de la mémoire, et qu'à cause de cette raison et de quelques autres, nous ne ferons pas en cette occasion. Le lecteur nous en saura même gré, cependant nous tâcherons de rendre à chacun la justice qui lui est due, nous dirions : l'on rend à César ce qui appartient à César, mais franchement parmi tous les noms que nous avons cités on ne rencontre pas de César. Ce n'est pas, par exemple, M. Edmond Cottinet. Non, M. Edmond Cottinet n'est pas le César de la situation comique et du vers franc et hardi, de ce vers que Molière, Regnard, Destouches lui-même, et jusqu'à ce larmoyant Lachaussée, ont connu, et que leurs successeurs ignorent. Hélas! la poésie de M. Edmond Cottinet est une poésie peu césarienne, à moins que les vers ne sortent de l'ima-

gination de l'auteur par l'opération dite de ce nom, ce qui serait possible. Le forceps a dû passer par là. Le style de M. Edmond Cottinet est fort laborieux et la peine qu'il a coûté se fait malheureusement sentir et partager. La fable de cette comédie est très-simple; un jeune homme se croit poëte, puis renonce à ses rêves de gloire pour épouser une jolie fille qu'il aime, et dont une étude d'avoué est la dot. Tel est le sacrifice que la poésie fait à l'amour. On dit que M. Edmond Cottinet est un très-galant homme, et je le crois, qu'il est riche et qu'il fait un noble usage de sa fortune, et je le crois, qu'il est un homme d'esprit et d'une société charmante, et je le crois, mais est-il poëte? je ne le crois pas.

M. Lesguillon, au contraire, est sur son terrain lorsqu'il écrit en vers. Il a le droit d'en faire, il l'a conquis; nul ne peut le lui contester. M. Lesguillon et la rime vivent depuis longtemps dans une intime familiarité, elle n'a rien à lui refuser. Il jouit de toutes ses faveurs. Elle ui obéit comme elle obéit à M. Méry, et les salons de Paris ont souvent applaudi les spirituelles improvisations de M. Lesguillon. C'était un jeu pour lui que de faire parler dans ce langage le mordant Figaro, et avec l'aide de Louis Monrose, comédien intelligent et expérimenté, il a composé un monologue plaisant, dans lequel Figaro défend sa Suzanne chérie contre les entreprises de monseigneur Almaviva et contre les entremises de mons Basile. On ne voit que le bras de ce dernier, et cependant cela a suffi à Basile (il est si intrigant), pour qu'il vienne dire au public la phrase sacramentelle : « La pièce que nous avons eu l'honneur de représenter.... » et annoncer les noms des auteurs, qui ont été bien accueillis du public. Louis Monrose a été fêté comme acteur et comme auteur. Cela lui est déjà arrivé plus d'une fois.

Le titre de *Bijoux indiscrets* n'aurait pas dû paraître sur l'affiche d'un théâtre d'aussi bonne compagnie que le Gymnase. A quoi bon réveiller des souvenirs obscènes? les auteurs ont voulu offrir le contraste d'une pièce délicate avec un titre qui ne l'est pas, je le sais bien, mais a-t-on eu raison de leur permettre cette fantaisie? quoi qu'il en soit, la pièce est faite par des gens habiles, possédant à fond leur métier, et qui ont tiré d'un certain anneau passant en plusieurs mains, des effets de *quiproquo* et de malentendus toujours sûrs; ajoutons que la douce figure, la tenue décente, la grâce modeste de madame Rose Chéri corrigera le côté graveleux de l'ouvrage, et que c'est là un bijou discret qui rend indulgent pour le reste. Mademoiselle Melcy, fort gracieuse aussi à voir, donne un attrait de plus à ce vaudeville, soutenu encore par Bressant, Tisserand, Geoffroy, et par la jolie mademoiselle Marthe. Le Gymnase a mis tous ses bijoux dans le même panier. Nous retrouvons avec plaisir mademoiselle Melcy dans *Mademoiselle de Liron*, aimable comédie empruntée par deux hommes d'esprit à une Nouvelle publiée, il y a une dizaine d'années, par un littérateur érudit qui se repose quelquefois de la science dans les délices du roman, M. Delecluze.

Qui n'a eu un ami malheureux, et qui n'a été le véritable ami malheureux de son malheureux ami? qui n'a souffert en commun toutes les importunités que l'amitié malheureuse se croit en droit de faire souffrir à l'amitié complaisante? Un ami vient s'établir chez vous; il vous prend votre lit, vos pantoufles, votre maîtresse, et il se plaint toujours, et il est étonné que vous soyez à la fin fatigué de ses malheurs. Félix est un ami de ce genre; il tombe chez son ami, et le jette au milieu de toutes sortes de tribulations; il amène chez lui tout le cortége des femmes légères; il lui fait manquer un mariage, épouse sa fiancée, et murmure encore contre la destinée et contre l'ingratitude des amis. Cette comédie est fort gaie; elle vient de deux auteurs habitués au succès, MM. Alphonse Royer et Gustave Vaez, et nous avons remarqué à la fin du deuxième acte une charmante polka de M. Mecatti, compositeur italien d'une grande distinction. La *Dame de Trèfle* de MM. Gustave Vaez et Narrey a également réussi au Vaudeville, que nous sommes heureux de voir revenir au genre de la comédie.

J'ai mangé mon ami et la *République des lettres*, ont inauguré le carnaval au Théâtre Montansier. Dans la première pièce, Ravel, logé chez un restaurateur équivoque, et ayant trouvé une cocarde dans un pâté, s'imagine qu'on lui a fait manger un citoyen de ses amis, à la place d'un veau; il est au désespoir et ses doutes sont le sujet de ce petit acte renouvelé de beaucoup d'autres, mais dont la donnée est toujours amusante La *République des lettres* consiste dans une série de calembourgs sur les lettres de l'alphabet. Ces calembourgs ne sont pas d'un goût bien relevé, il faut le dire, et sans tomber dans le ridicule des femmes savantes, on aurait pu

désirer que les auteurs eussent moins profité des allusions offertes par quelques lettres inciviles. M. Clairville a trop d'esprit pour continuer longtemps ces plaisanteries de bas lieu.

Disons, pour terminer bien vite, et laisser le champ libre aux *Porcherons* qui demandent place à grands cris, que le drame de la Porte-Saint-Martin, *Henriette Deschamps*, de MM. Barbier et Carré, a fait couler des larmes; que *Bonaparte* est rentré en conquérant au Cirque National, et que le *Pied de mouton*, qui a tant amusé nos pères, ressuscité par la baguette féerique de M. Hostein et des frères Cogniard, paraît destiné à nous amuser nous-mêmes et nos enfants, et les enfants de nos enfants.

HIPPOLYTE LUCAS.

OPÉRA-COMIQUE : *Les Porcherons*, opéra-comique en 3 actes, musique de M. Albert Grisar.

Vous avez lu un des plus jolis romans de Georges Sand, au temps où le trop célèbre écrivain ne faisait que des romans. Vous vous souvenez de cette belle et aventureuse *Indiana*, toujours près de succomber et sauvée toujours par un ami d'enfance, par ce bon Ralph, qui, finalement l'épouse et va vivre avec elle dans le Nouveau-Monde, à l'ombre d'une chaumière indienne. L'héroïne des *Porcherons* est une sœur d'Indiana; son Ralphe se nomme le chevalier d'Ancenis, et l'homme qui fait tout pour la perdre est une espèce de nabab, qui sème à pleines mains l'or et les rubis, et fait honte, par ses prodigalités, aux Lauzun, aux Létorière et autres Fronsac de sa connaissance.

Au premier et au deuxième acte, ce nabab, aussi impudent qu'il est riche, se bat en duel, corrompt les valets, donne des rendez-vous, envoie des fleurs et prend pour son compte tous les traits de générosité du chevalier d'Ancenis, lequel dissimule sa bienfaisance par tous les moyens et par tous les costumes jusqu'à la soirée aux Porcherons.

Nous y sommes, à ces Porcherons, et voici le troisième acte qui commence au bruit argentin des verres, au sourd grondement des brocs, aux jolis glou glou des bouteilles qui se vident. Cette charmante fille, si bien troussée, et qu'à son air éveillé, à son minois fripon, on prendrait pour madame Dubarry ou madame de Genlis en goguette, c'est, vous l'avez deviné, notre héroïne, la belle marquise de Bryane, qui bientôt séparée des siens, est tirée du doux rêve auquel elle s'abandonnait par une réalité terrible. Plus de danses, plus de propos grivois, plus de chansons à boire et de sergents recruteurs, plus de Porcherons enfin! Le nabab est devant elle et sur un geste de ce personnage sinistre, la salle naguère si bruyante s'est transformée en un boudoir, dont le meuble principal est une table chargée de deux couverts. — Vous êtes à moi et chez moi, dit alors l'amoureux millionnaire, à la marquise. Déshonorée devant le monde, vous ne vous réhabiliterez qu'en acceptant ma main! — Or, Dieu sait quel parti prendrait la dame si son mystérieux gardien n'intervenait à l'improviste: Je suis le chevalier d'Ancenis, s'écrie-t-il; c'est moi qui vous ai blessé ce matin, en duel, et qui vous tuerai ce soir, si la leçon que vous recevez en ce moment ne vous paraît pas suffisante. — Inutile d'ajouter que le féal chevalier d'Ancenis épouse la marquise qui n'a jamais adoré que lui.

Tant de contes bleus n'ont point effrayé la muse de M. Albert Grisar. Joyeuse et agaçante muse que celle-là! Son œil est noir, sa taille élancée et souple fait craquer son corsage de soie, le sourire est toujours sur ses lèvres. D'un bout à l'autre de cette œuvre la verve du compositeur ne tarit pas; elle se développe constamment, fraîche et riante, en chœurs, duos, trios, romances, chansonnettes, rondes et cantilènes, où l'éclat du style italien prête un charme nouveau aux formes de la grande école française dont Hérold et Auber sont les glorieux chefs. Nul ne songe à vanter la science de M. Grisar qui en a autant et plus que beaucoup d'autres. C'est qu'il possède une qualité trop rare, hélas! chez les musiciens; c'est que chez lui l'imagination domine toujours la science et qu'il y a tant d'éloges à faire de ses mélodies, qu'on n'a pas le temps de s'extasier sur les merveilles de l'orchestre. Les *Porcherons* sont exécutés d'ailleurs avec un remarquable ensemble. Mlle Darcier, Hermann-Léon, Mocker, Sainte-Foy et surtout Bussine dans ses *couplets à Bacchus*, enlèvent chaque soir d'unanimes suffrages. — La vogue des *Porcherons* ne se ralentit pas, et voici que déjà l'on parle d'*Élisabeth et Shakespeare*, nouvel ouvrage de M. Ambroise Thomas, pour la rentrée de Couderc. Fortuné théâtre que cet Opéra-Comique! Il n'a pas plutôt cueilli la précieuse palme du succès, qu'une autre fleurit à la place, semblable au rameau d'or de Virgile.

GEORGES GUÉNOT.

MÉLANGES.

— Un décret signé Louis-Napoléon Bonaparte vient de mettre au néant un arrêté du chef du Pouvoir exécutif, lequel avait institué en octobre 1848, une commission permanente des théâtres. La monarchie, au dire de quelques-uns, si prodigue d'abus, ne se doutait pas qu'un jour, même dans les plus menus détails, elle serait distancée par les doctrinaires de la République. La commission permanente des théâtres, issue du bon plaisir de M. le général Cavaignac, n'était pas à beaucoup près exempte de défauts, l'art. 4 du décret contre-signé Ferdinand Barrot, prouve qu'il s'était glissé dans cet aréopage essentiellement désintéressé, bon nombre de personnes qui n'étaient pas sans avoir des relations directes ou indirectes avec ce qu'il faut bien nommer l'industrie dramatique.

Voici les principales dispositions de la nouvelle charte :

Art. 1er. La commission est consultative. Elle donne son avis au ministre sur toutes les questions de législation et d'administration relatives aux théâtres, et notamment sur la constitution des exploitations dramatiques, la rédaction et l'exécution des règlements, cahiers des charges et actes administratifs qui régissent ces établissements.

Art. 2. La commission est également consultée sur les divers règlements concernant le Conservatoire de musique et de déclamation.

Art. 3. Le nombre des membres qui composent la commission est définitivement fixé à onze.

Art. 4. Ne pourront faire partie de la commission les personnes qui auraient directement ou indirectement quelque intérêt dans une exploitation théâtrale.

Art. 5. Le directeur des beaux-arts et le commissaire du gouvernement près les théâtres lyriques et le Conservatoire assistent aux séances de la commission avec voix consultative.

Sont nommés membres de la commission permanente des théâtres, auprès du ministre de l'intérieur :

M. Bixio, membre de l'Assemblée législative, président ;

MM. de Maleville ; Baroche, procureur général près la Cour d'appel de Paris ; de Morny ; d'Albuféra ; Léon Gérard ; Frémy, tous membres de l'Assemblée législative ;

MM. Charton, conseiller d'État ; Saint-Marc Girardin, membre de l'Académie française ; Mérimée, membre de l'Académie française ; Chaix-d'Est-Ange, ancien député, ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats à la Cour d'appel de Paris. M. Louis Perrot remplira les fonctions de secrétaire rapporteur.

Pas un seul des membres de la nouvelle commission permanente n'est auteur dramatique ou ne songe à l'être, mais le plus grand nombre a un goût très-prononcé pour les affaires d'art et pour les choses qui regardent la scène. Le secrétaire, M. Louis Perrot, ancien chef du bureau des théâtres, banni comme tant d'autres en février par les capacités révolutionnaires, rentre ainsi dans la sphère de ses attributions du temps passé.

— Les Romains ont récemment trouvé sur le mont Esquilin, des fresques grecques représentant sept tableaux dont un seul est détérioré, les événements du récit d'Ulysse à Alcinoüs.

Ces tableaux doivent être de la plus grande antiquité ; ils remontent à coup sûr à l'époque qui suivit la prise de Carthage. Ce qui fait présumer que ces fresques remontent si haut, c'est que les personnages ont leurs noms écrits à côté d'eux. Cela ne se voit pas dans les fresques plus modernes de Pompeï qui existent en assez grand nombre dans le musée Borbonico de Naples, et surtout dans le Musée Secret. Les lettres grecques de ces noms sont, en outre de cela, de forme très-antique ; et enfin les fresques sont peintes sur des murs faits en briques recticulaires usitées dans les seules maçonneries du temps de la république.

— L'appréciation des œuvres lyriques et de tous les événements qui se produisent dans le monde musical, vient d'être confiée, par la Revue des Beaux-Arts, à M. B. Jouvin, écrivain distingué qui s'est acquis un juste renom par ses travaux, dans diverses publications importantes et par sa collaboration active au Globe et à l'Époque.

— M. Bouton, qui n'a rien exposé depuis plusieurs années, enverra au Salon un tableau dont le sujet est encore un mystère, même pour ses amis, mais qui sera, paraît-il, une véritable curiosité artistique.

— Samedi 16 février, Mlle Gras, pianiste et premier prix du Conservatoire, donnera, dans les salons d'Érard, un concert dans lequel la jeune artiste sera secondée par M. Dorus, le grand flutiste moderne.

LE COMTE DE RAMBUTEAU,

ANCIEN PRÉFET DE LA SEINE.

La Clayette est un charmant endroit du département de Saône-et-Loire, sur la lisière de l'ancien Forez, à peu de distance de Roanne, non loin de Charlieux aux sites pittoresques et de Cluny dont le vieux monastère n'a pas cessé d'être célèbre. En cet heureux coin de la France, bien heureux en effet, car les agitations politiques ne l'ont guère visité, naquit au crépuscule du XVIII[e] siècle et quand déjà pâlissait l'étoile du roi Louis XVI, un homme qui pour son nom, sa famille et les destinées qu'il devait courir plus tard, s'était certainement trompé d'heure. Cet homme était le comte de Rambuteau.

La tourmente révolutionnaire passa par-dessus la tête de l'enfant qui ne commença à comprendre les terribles événements qu'il avait traversés le sourire sur les lèvres, qu'au soleil plus doux du Consulat. Si notre patrie était glorieuse au dehors, à l'intérieur la confiance gagnait de proche en proche, le calme renaissait comme par enchantement. A l'ouverture de cette ère nouvelle si favorable à toutes les ambitions, si propices à toutes les intelligences, l'enfant était devenu un jeune homme, et le jeune homme, bien tourné de sa personne, menait sans se soucier du lendemain la vie galante des petits abbés et des gentilshommes d'une autre époque.

Par quel miracle le comte de Rambuteau échappa-t-il à ces réquisitions impériales qui mettaient le pays valide en coupe réglée? Comment au dernier effort de l'Empire ne fut-il pas au moins compris dans les gardes d'honneur? Je ne sais. Peut-être Napoléon avait-il voulu comme l'ont avancé plusieurs auteurs de mémoires laisser à Paris quelques hommes de choix pour que la race ne dégénérât point, et peut-être notre incroyable avait-il eu l'avantage de figurer au nombre des élus. Ce qui est certain, c'est que l'Empereur l'avait remarqué; il l'avait si bien remarqué, lui qui se connaissait en physionomies, qu'il en avait fait un auditeur au conseil d'État.

Ainsi au début de sa carrière, le comte de Rambuteau obtenait une récompense enviée par beaucoup et réservée seulement aux plus capables. On a tant vanté les mérites de l'illustre corps institué par Napoléon, on a tant de fois répété que ce conseil d'État était la réunion des plus hautes intelligences et que les diverses classes d'auditeurs étaient autant de pépinières où l'Empereur recrutait ses administrateurs, ses diplomates et ses grands fonctionnaires civils, qu'on aurait mauvaise grâce à refuser aujourd'hui au comte de Rambuteau le talent, j'allais dire la gloire d'être entré dans cette savante compagnie.

A la chute de l'Empire M. de Rambuteau quitte Paris et retourne en Bourgogne. Vraisemblablement cette détermination subite, qui ressemblait presque à un exil, avait d'autres causes que les circonstances politiques. Au courant des plaisirs, le jeune auditeur n'avait pas compté avec son patrimoine qui s'était fort amoindri en chemin. L'économie lui commandait la retraite. Mais les soupçonneux du nouveau régime, les gens plus royalistes alors que Louis XVIII, ne le tinrent pas quitte à si

peu de frais; sa naissance, son nom, ses habitudes joyeuses, son éloignement de toutes les intrigues ne lui furent pas des préservatifs: il fut atteint et convaincu de bonapartisme.

Le retour de M. de Rambuteau dans son pays natal était une expiation des folies de sa jeunesse; la Providence voulut que cette retraite obligée fût la source de sa fortune. Là en effet le raffiné de l'Empire rencontra un autre raffiné, le comte de Narbonne-Lara, et obtint la main de sa fille avec une dot qui lui rendit aussitôt des loisirs de grand seigneur. Ce comte de Narbonne-Lara est certainement un des plus intéressants personnages de l'épopée impériale. Chef d'une antique lignée, élevé à l'école des Custine, des Montesquiou, des Rochambeau, le général de Narbonne n'était pas un tacticien de leur trempe, mais il les dépassait tous en belles manières et en habileté diplomatique.

On sait comment après avoir imposé silence à d'anciennes affections et aux scrupules de son cœur, il s'était rallié avec la chevalerie des nobles de sa sorte aux couleurs de Napoléon. On sait aussi que son dévouement aux choses du présent ne l'empêchait pas d'être fidèle aux modes d'un passé qui lui était toujours cher, et il nous semble le voir, ce lieutenant parfumé de l'Empereur, avec sa queue et ses ailes de pigeon, ayant à sa suite en pleine retraite de Russie, perruquiers, coureurs, maître d'hôtel, tous ses équipages et toute sa livrée, comme le prince de Soubise après la déroute de Rosbach.

Ouvrez le *Mémorial de Sainte-Hélène*, vous y trouverez de curieuses pages sur la part que prit le comte de Narbonne aux événements qui, bien malgré lui, précipitèrent la chute de son idole. Napoléon, pressentant les desseins de la Russie et de l'Autriche contre sa puissance, avait envoyé Andréossy à Vienne pour saisir le fil de ces ténébreuses manœuvres. Andréossy, en brave général qu'il était, prit la chancellerie de Vienne pour un champ de bataille et ne sut rien. Narbonne le remplace et aussitôt le vent tourne; celui-là était noble, insinuant, sa naissance lui ouvrait les portes de tous les salons, son urbanité chevaleresque, sa politesse exquise subjuguaient tous les esprits et déliaient toutes les langues; il en apprit plus en vingt-quatre heures qu'Andréossy n'avait pu en savoir en six semaines. Et peut-être, remarque Napoléon, fut-ce un malheur, car Metternich démasqué hâta le dénoûment et la coalition éclata contre la France.

Ce triomphe diplomatique fut aussi une calamité pour le comte de Narbonne, qui, déjà répudié par son parti pour avoir embrassé la cause de l'usurpateur, fut repoussé encore par les hommes de l'Empire pour en avoir occasionné la ruine, en remplissant trop bien son devoir. Et c'est ainsi que frappés du même coup par le sort, le ci-devant ambassadeur à Vienne et l'ex-auditeur au conseil d'État se rencontrèrent au fond de la province, et que le comte de Rambuteau entra dans la famille du comte de Narbonne.

Le mariage ouvrait une autre existence, une autre série de besoins et d'idées au comte de Rambuteau. Le soin de ses revenus vint heureusement le distraire des préoccupations politiques, et il oublia ses espérances de l'Empire en devenant un des plus gros propriétaires de son endroit. L'arrondissement de Charolles est riche en forêts, mais au début de la Restauration, ces forêts étaient de mince valeur, à cause de l'absence ou de l'éloignement des lignes de transport. Le gendre du comte de Narbonne, sans s'inquiéter de ces désavantages, acheta des parties considéra-

bles de bois, puis à force d'argent et de persévérance, il établit des voies de communications, les reliant aux cours d'eau, et bientôt, ces coupes de bois favorisées par les routes nouvelles, voyageant par la Saône et le Rhône, alimentèrent avec abondance les usines, les exploitations industrielles et tous les districts manufacturiers des alentours.

La spéculation réussit si bien qu'à la révolution de 1830, le comte de Rambuteau avait, dit-on, quadruplé sa fortune et que jouissant d'un grand et légitime renom d'administrateur dans son arrondissement, il était nommé député. M. de Rambuteau fut à la Chambre ce qu'il avait été à la Clayette, homme sage, d'une loyauté à l'épreuve, mûri par l'expérience, ayant appris dans la gestion de ses propres affaires, à bien gouverner les affaires du pays. Aussi était-il de toutes les commissions agricoles ou administratives. La justesse de ses points de vue et la prudence de ses conseils ne tardèrent pas à lui assigner une place honorable entre ses collègues, et quand le comte de Bondy quitta la préfecture de la Seine, le choix du gouvernement se fixa sans hésitation sur le comte de Rambuteau. Alors, pas plus qu'aujourd'hui, les capacités ne manquaient dans le corps législatif, et cependant, il faut le dire, nul peut-être n'était plus apte que M. de Rambuteau à remplir les difficiles fonctions de préfet de la Seine, lorsque cette magistrature lui échut.

La grande question d'achèvement de l'hôtel de ville était pendante; toutes sortes de combinaisons et de projets avaient été mis en avant; on hésitait sur le fond et sur la forme, les décisions de la veille étaient rapportées le lendemain. En dehors de l'hôtel de ville et de son achèvement, des travaux importants d'art et de nécessité publique, étaient sollicités, impatiemment attendus sur différents points de la cité. Ces ouvrages intéressaient au plus haut degré les artistes, les travailleurs, le commerce, la prospérité générale, en un mot la grandeur présente et future de Paris. Il y avait tant de choses à faire, tant de besoins urgents à apaiser, tant de réclamations légitimes attendant leur tour, qu'on ne savait par où commencer. Beaucoup d'autres, en face d'une situation aussi grosse de périls et d'embarras, eussent décliné l'honneur de prendre en main le timon municipal.

Cependant M. de Rambuteau ne possédait aucun des mérites par lesquels avaient brillé ses trois prédécesseurs. Il n'avait pas publié des *revues rétrospectives,* comme M. Taschereau, il n'excellait pas à prononcer des discours, comme M. Odilon Barrot; il n'était pas une des fines lames de la capitale, comme le comte de Bondy, mais il avait ce qu'il faut à une ville comme la nôtre, il avait les qualités du comte Frochot, son devancier et son modèle, il possédait enfin à un degré supérieur ces deux vertus de l'homme public, la résolution qui entreprend et l'activité qui termine.

L'histoire des embellissements de Paris sous l'administration du comte de Rambuteau a été cent fois écrite; nous ne la recommencerons pas. Ces quais, ces ponts, ces promenades, ces rues et ces places, s'alignant de toutes parts, les édifices utiles multipliés à l'infini, les améliorations accomplies sans relâche, la salubrité et la sécurité marchant de pair avec le bien-être, l'hôtel de ville achevé, Paris à ciel ouvert et Paris souterrain, sont à présent et resteront dans l'avenir les éclatantes preuves des services rendus par le comte de Rambuteau à notre cité.

Il y avait chez l'ancien préfet de la

Seine deux hommes de physionomies bien opposées. Tant que durait le jour, c'était l'administrateur recevant, écoutant tout le monde, ayant pour chacun une parole obligeante, donnant ses audiences debout comme le maréchal Soult, comme tous les fonctionnaires qui connaissent le prix du temps; le soir venu, c'était l'homme de plaisir, présent à toutes les fêtes, que l'on retrouvait aux théâtres, aux bals, aux concerts, partout où étincelaient les girandoles, partout où brillaient les femmes ou les fleurs. Mais qui oserait reprocher à M. de Rambuteau de si aimables goûts? Ces plaisirs de la nuit n'étaient-ils pas un délassement de ses fatigues de la journée, et qui pourrait dire ce que le luxe et le commerce parisien ont gagné à ces habitudes de l'ancien préfet? Supposons à sa place un puritain, un de ces esprits moroses que les frivolités ennuient, aurions-nous eu jamais ces somptueux galas de l'hôtel de ville, qui coûtaient à M. de Rambuteau ses revenus particuliers, ses appointements de magistrat, et jusqu'à des anticipations sur le budget municipal que les édiles ses collègues improuvaient du bout des lèvres comme pour lui dire: Recommencez l'année prochaine.

Les bals de l'hôtel de ville étaient les plus belles fêtes officielles du temps passé, autant à cause de la disposition des salons et des galeries merveilleusement appropriés à nos mœurs modernes, qu'à cause de l'exquise urbanité avec laquelle le comte et la comtesse de Rambuteau savaient faire les honneurs de cette résidence splendide. Le nombre des invités n'excédait jamais huit cents personnes. C'était le moyen qu'il y eût de l'espace, de l'air et de l'agrément pour tout le monde. Brillat-Savarin lui-même se serait extasié devant le buffet, et en plein mois de janvier les fleurs s'épanouissaient à côté des bougies comme à la fin de mai dans les parterres de le Nôtre. Les invitations étaient fort recherchées, mais l'étiquette de l'antique maison de Narbonne avait coupé court aux abus; on procédait à la préfecture comme au palais des Tuileries. Le préfet n'invitait que les hommes. Mme la comtesse de Rambuteau s'était réservé le soin d'adresser des invitations aux dames.

Bien qu'elle eût trois filles, la comtesse de Rambuteau suffisait seule aux soins des petites et des grandes réceptions. L'une des filles de M. de Rambuteau avait contracté une riche alliance à laquelle le testament de son époux a donné un surcroît de célébrité. M. de Rocca mourant a laissé à sa veuve la jouissance de tous ses biens sous la condition qu'elle ne se remarierait pas. La veuve du comte de Rocca a gardé son nom et sa fortune. Le nom pour elle, la fortune pour les pauvres. On sait en effet combien de fondations utiles ou pieuses, d'asiles et d'écoles sont dus à cette bienfaisante femme dont le nom se mêle à celui de Dieu dans les prières de tous ceux qui souffrent.

Par un concours de circonstances qu'on ne saurait attribuer au hasard, la destinée administrative du comte de Rambuteau a été jusqu'à la fin le fidèle reflet de celle du comte Frochot, avec cette différence toutefois que la chute du préfet impérial fut une faute, la seule faute de sa vie, et que la disgrâce de M. de Rambuteau, loin de lui être préjudiciable, n'a fait que l'élever dans l'estime publique. Napoléon ne pardonna jamais à Frochot d'avoir été dupe de Mallet et de s'être laissé prendre à sa folle entreprise. La France n'en a pas un instant voulu au comte de Rambuteau d'avoir succombé devant la force brutale. Banni de ce palais qui était en grande partie son ouvrage et qu'il avait presque le droit de considérer comme son hôtel, le

préfet dépossédé alla chercher un refuge dans une petite maison garnie du faubourg Saint-Honoré, et aussitôt la popularité vint s'asseoir à son seuil.

Il était tombé du pouvoir sans ostentation, mais sans faiblesse. De ce jour-là il n'eut plus ni ennemis ni envieux, les rancunes et les épigrammes se turent; de ce jour-là il fut le fils de l'histoire et il n'en coûta plus à personne de rendre justice à ses actes. L'heure de la réparation ou de la vérité était venue. Artistes, bourgeois, ouvriers, commerçants grands ou petits, tous ceux dont les intérêts avaient prospéré sous la garde de ce citoyen, victime du sort, se répandirent en éloges, en remercîments et en regrets.

Le dernier préfet monarchique n'était plus à l'hôtel de ville, mais son souvenir y restait présent partout, comme le prouve un des mille épisodes des saturnales de ce temps-là.

Le monument du Cortone et de M. Lesueur ayant été aussi glorieusement pris d'assaut en 1848 que la Bastille l'avait été en 1789, le souverain aux bras nus promenait à travers les chefs-d'œuvre sa hache dévastatrice. Chiffres, allégories, emblèmes royaux, témoignages ou symboles d'un régime déchu, tombaient sous les coups des iconoclastes républicains. De toutes ces statues et de toutes ces toiles dont les fragments ou les lambeaux gisaient épars, il ne restait plus qu'un portrait et un buste qui allaient subir le sort des bustes et des portraits de Louis-Philippe. Les piques, les marteaux, les sabres étaient levés; des cris de fureur sortaient de toutes les poitrines. Un conquérant s'élance :

« Arrêtez, s'écrie-t-il, ne reconnaissez-vous pas Rambuteau ? respect à celui là ! car tant qu'il l'a pu il nous a donné du travail et du pain ! »

Et soudain les bras tombèrent, et la tempête s'apaisa comme si la voix de Dieu eût commandé à la vague révolutionnaire de ne pas aller plus loin.

Cette page est la dernière de la vie publique du comte de Rambuteau. Après une telle page, il n'y a plus qu'à fermer le livre.

Georges Guénot.

L'ARCHITECTURE CHRÉTIENNE.

Depuis trois siècles, l'étude approfondie des écrivains de l'antiquité, les nombreux voyages exécutés sur toute la surface du monde connu des anciens, la découverte de villes entières conservées comme par miracle, nous ont initiés à tous les secrets des mœurs et des arts du paganisme. Thèbes, Athènes et Rome se sont relevées tout entières, et nous y voyageons comme dans des cités modernes. Mais si le désir nous vient de connaître aussi complétement les premiers siècles du christianisme, de suivre la marche des arts qui se lient intimement à nos mœurs, à notre culte; si, avides comme on l'est de nos jours, d'étudier l'histoire de nos pères, de les voir agir dans leurs maisons, prier Dieu dans leurs temples, ou quitter les autels de Jupiter et d'Auguste pour apprendre quelle était la physionomie des édifices sacrés qu'érigèrent les apôtres et leurs successeurs, alors se présente une lacune et une obscurité presque absolue. Chaque jour cependant, le peintre, le dessinateur, l'architecte, auraient occasion de faire usage de ces documents dans la représentation d'une scène historique, dans la restauration d'un monument chrétien. Visitons les galeries du Louvre et du château de Versailles; chaque pas nous y révèle de fâcheux anachronismes. Clovis et Dagobert habitent des palais du XIIe siècle

Charlemagne et ses barons siégent sous des voûtes en ogive. Telles sont les taches qui déparent un grand nombre de nos productions, et nos églises ne sont pas moins défigurées.

Tout est à faire pour redresser ces erreurs; aucun ouvrage ne peut encore servir de guide à une réforme reconnue indispensable. Les éléments sont épars dans les écrivains des premiers siècles de l'Église; les monuments encore debout sont répandus dans une partie du monde chrétien; mais à peine sait-on s'ils existent. Réunir tous ces faits, les classer par ordre chronologique , expliquer les passages obscurs par des formes sensibles; interpréter l'usage des diverses proportions des temples par les Pères de l'Église, ce serait fonder l'archéologie chrétienne; étude grave, utile, puisque la religion peut y puiser plus d'une autorité et plus d'une preuve; science qui doit occuper les esprits sérieux, les artistes dont le but est d'arriver au vrai. Nous allons essayer de placer quelques jalons dans ce terrain encore en friche, et pour y parvenir, nous nous appuierons sur l'architecture, art qui est le lien de tous les autres.

Les persécutions religieuses ensevelirent les premières cérémonies du culte dans les catacombes; ces lieux souterrains, creusés dans le sable ou les rochers calcaires, n'offraient aucun style d'architecture; quelques essais de peinture y retraçaient d'une manière barbare le Christ et sa mère, les images des apôtres et des premiers martyrs. Mais du jour où Constantin permit au christianisme de sortir de ses cryptes profondes, les temples s'élevèrent sur toute l'étendue de l'empire, une ère nouvelle s'ouvrit pour les arts, et l'architecture religieuse prit naissance.

L'art chrétien se divisa d'abord en deux styles distincts; le premier, qu'on peut appeler *latin*, conserva les formes romaines; il fut adopté par l'Église latine. Le second, créé en Orient, fut spécial à l'Église grecque; il est connu sous la dénomination de *byzantin*.

Ce style se développa dans Rome, qui l'imposa ensuite à toute la chrétienté occidentale dont elle était le centre religieux et politique. Le nord de l'Italie, les provinces illyriennes, l'Allemagne, les Gaules et l'Espagne se soumirent à cette influence et en ont conservé des traces, soit dans les monuments, soit dans les auteurs.

Il y eut d'abord quelque incertitude dans les formes des basiliques primitives. Constantin lui-même donna l'exemple de cette irrégularité qui caractérise la première époque; il fonda des temples dont le plan était indifféremment un cercle, un polygone ou un parallélogramme. Mais lorsque les cérémonies furent établies sur des règles certaines, on sut bientôt reconnaître parmi ces formes variées, celles qui convenaient le mieux au nouveau culte, et, dans tout l'empire d'Occident, la plupart des églises s'élevèrent sur un plan allongé.

Plus d'un précédent avait démontré l'avantage de cette disposition pour réunir une grande affluence de peuple. La basilique construite par Salomon auprès de son temple pour y rendre la justice, les synagogues où se réunissaient les Juifs et qui avaient été le théâtre des premières conversions opérées par les apôtres en Orient, les basiliques grecques et romaines, tous ces édifices étaient disposés en parallélogrammes et divisés en plusieurs nefs par de longues rangées de colonnes; ils furent imités par les chrétiens. Dans ces nouveaux temples, copiés sur les basiliques civiles, la circulation était facile. Au premier étage, des galeries ouvertes sur la nef principale étaient réservées aux

femmes, suivant l'usage oriental. Une grande porte, nommée *basilica* ou royale, et deux portes secondaires, s'ouvraient sur la façade pour donner accès dans les nefs; à l'extrémité opposée, une abside demi-circulaire, imitée du tribunal des basiliques païennes, reçut le nom de tribune : les prêtres s'y plaçaient derrière l'autel sur un banc en exèdre. A l'extrémité des nefs latérales ou bas côtés du temple, deux absides secondaires, fermées par des voiles, continrent les vases sacrés, les livres et les diplômes; de là vinrent les trésors et les bibliothèques. Un mur construit devant le sanctuaire, parallèlement au fond du temple, forma une nef transversale; ce fut l'origine du transsept et de la forme en croix. De grands arcs s'ouvrirent dans ce mur pour établir les communications entre toutes les parties du temple. Devant la façade de la basilique, de nombreuses colonnes supportèrent un toit pour former un porche destiné à recevoir la foule avant et après la cérémonie; les pénitents et les pécheurs y attendaient leur admission dans le temple.

Sur les plans d'églises ainsi tracés, les chrétiens des premiers âges construisirent selon des traditions antiques. Ils firent plus : lorsque les temples païens furent abandonnés, lorsque, suivant l'expression de saint Jérôme, le Capitole ayant perdu tout son lustre, les restes de la superstition païenne se couvrirent de poussière, et que le peuple courut en foule aux tombeaux des martyrs, les pieux architectes s'emparèrent des riches matériaux qui décoraient les sanctuaires des divinités romaines; ils en formèrent les nefs des basiliques consacrées au Christ.

Toutes ces causes réunies doivent donc faire considérer les premiers temples chrétiens comme formant une suite naturelle de l'architecture antique. En effet, colonnes, entablements, détails de tout genre, étaient des dépouilles de monuments païens, ou des imitations de ce que Rome avait de plus beau en sculpture d'ornement.

De grandes mosaïques à fond d'or, offrant à tous les yeux, au dehors comme au dedans de ces temples, les principaux faits de l'histoire sacrée, donnèrent aux édifices une physionomie particulière. L'esprit de symbolisme les fit disposer de telle sorte que le sanctuaire était toujours placé vers l'Orient, berceau et tombeau du Christ. L'usage d'orienter ainsi les églises s'est conservé jusqu'à nos jours.

Si l'on consulte Grégoire de Tours, Fortunat et les auteurs qui décrivent les premiers temples chrétiens établis dans les Gaules, on reconnaît dans leurs descriptions une analogie frappante avec les formes qui viennent d'être examinées, et dont les modèles, les plus anciens et les plus remarquables, existent dans la ville de Rome. Ce style fut conservé dans cette capitale presque sans interruption jusqu'au XVIe siècle. Les dévastations normandes le firent disparaître du sol de la France.

Il n'est pas sans intérêt de voir dans les deux auteurs cités précédemment, qu'à Tours, à Clermont, à Paris même, de vastes basiliques, semblables à celles de Rome, recevaient la foule des fidèles. La cathédrale, aujourd'hui Notre-Dame, l'église de Sainte-Geneviève, bâtie par Clovis, celle de Saint-Germain des Prés, fondée par Childebert, brillaient par leurs riches colonnes de marbre, par leurs beaux pavés à compartiments, et par ces mosaïques à fond d'or qui couvraient leurs parois intérieures.

Cette grande influence exercée par la capitale de l'empire et de la chrétienté sur l'architecture religieuse des premiers siècles, est un des faits les plus importants

de l'histoire de l'art et de celle de l'esprit humain; ce sont ces raisons d'un ordre élevé qui nous ont fait adopter la dénomination de style latin pour désigner la première période de l'architecture chrétienne dans tout l'empire d'Occident voué à l'Église latine, et dont Rome était alors le centre.

STYLE BYZANTIN.

Le second rameau de l'architecture chrétienne primitive se développa sur les rives du Bosphore. Constantin, en faisant de Byzance une rivale de Rome, préparait la division qui devait bientôt mettre en présence deux portions de l'empire, et former le schisme d'Orient.

Au commencement du VIe siècle, l'empereur Justinien Ier voulant remplacer l'église que Constantin avait élevée à la sagesse suprême sous l'invocation de sainte Sophie, et qui fut détruite par un incendie, chargea Isidore de Milet et Anthémius de Tralles de cette importante construction. Le souverain avait exprimé le désir que son temple fût une merveille; les artistes remplirent son attente et bientôt Justinien s'écria : « Salomon, je t'ai surpassé ! »

L'édifice s'élève sur un plan carré; l'intérieur présente l'aspect d'une croix grecque. La nef principale, qui est d'une immense étendue, est surmontée, au centre, d'une coupole soutenue par des pendentifs inventés par les architectes byzantins, et qui parurent dans ce temple pour la première fois. Deux demi-coupoles s'appuient, à l'orient et à l'occident, sur le dôme central, et donnent à la grande nef une forme elliptique. Une large abside occupe le fond de l'édifice; un double portique précède le temple et lui donne accès par neuf portes qui furent enrichies de mosaïques. Un *atrium* sacré précède la face principale; le développement de ses galeries formait un péribole enveloppant toutes les constructions.

La décoration intérieure est composée d'un grand nombre de colonnes précieuses et de marbres incrustés, enlevés aux plus somptueux édifices de la Grèce païenne. Les coupoles et toutes les parties supérieures du temple furent décorées de mosaïques à fond d'or, représentant les sujets de l'histoire sacrée; mais les Turcs, ennemis des images, les ont fait disparaître sous d'épais badigeons.

Au premier étage, une galerie réservée aux femmes, selon l'usage de la primitive Église, n'est pas moins somptueuse que les parties du rez-de-chaussée occupées par les hommes. De nombreux escaliers permettent de monter à ces tribunes sans communiquer avec le sol inférieur de l'édifice.

Situé sur le point culminant de l'ancienne Byzance, vers ce promontoire allongé qui sépare la mer de Marmara du Bosphore et qu'on nomme de nos jours la pointe du Sérail, ce monument célèbre domine toute la ville de Constantinople, et ne fixe pas moins l'attention du voyageur par l'heureux choix de son emplacement que par ses dimensions colossales. Telle fut la base brillante et durable sur laquelle s'établit le système d'une architecture nouvelle qu'on nomma byzantine, et qui changea l'aspect des villes chrétiennes de l'empire oriental.

Dans l'Arménie et jusqu'aux confins de la Perse, sur les côtes d'Asie vers la Méditerranée et la mer Noire, dans l'Attique et sur la mer Ionienne, les villes d'Érivan et de Trébizonde, d'Athènes et de Patras, de Nauplie et de Corinthe, virent s'élever des édifices chrétiens, imitations plus ou moins étendues de la belle église de Constantinople; le plan carré,

les murs élevés, les dômes brillants éclairés par de nombreuses fenêtres, les enceintes sacrées enveloppant toutes les constructions secondaires utiles au service du temple, tout se reproduisit dans un système analogue. De nos jours encore, on reconnaît jusque dans les villages de la Grèce, les ramifications de ce style oriental qui rayonne autour de Byzance, comme en Occident, les églises latines avaient eu pour types les premières constructions chrétiennes exécutées à Rome. Enfin lorsque les Turcs, peuple barbare descendu de l'Asie supérieure, se précipitèrent sur l'empire grec, comme les Goths, les Vandales et les Lombards s'étaient jetés sur l'Occident, ils ne crurent mieux faire que d'imiter, dans leurs mosquées, les temples de Constantinople et de la Grèce. Ainsi la Gaule, l'Espagne et l'Italie avaient imposé leurs arts aux vainqueurs de l'Europe méridionale.

Après avoir créé de nouvelles dispositions pour les temples, et s'être basés sur la forme de la croix grecque, les architectes byzantins inventèrent une ornementation en harmonie avec leurs monuments graves et durables. Les légers chapiteaux de Corinthe parurent trop fragiles auprès de ces masses pesantes; des formes moins découpées les remplacèrent; des feuillages variés et des bas-reliefs couvrirent les faces inclinées. Dans ces productions chrétiennes on reconnaît l'abondante imagination des artistes, et cette variété de décoration qui caractérise le moyen âge. Des couronnements inconnus à l'architecture antique surmontent les surfaces verticales des temples; les portes et les fenêtres s'encadrent dans des moulures, et prennent un aspect nouveau; en un mot, les artistes chrétiens se placent dans une voie de création qui leur appartient tout entière.

L'imitation, cette loi qui régit les artistes en général et particulièrement les artistes constructeurs, exerça bientôt son influence sur les architectes de l'Occident; ceux-ci firent de nombreux emprunts à l'architecture byzantine, et par l'alliance de ses éléments avec ceux du style latin, ils posèrent les bases de deux systèmes secondaires, qui devaient un jour laisser bien loin d'eux leurs devanciers, par la variété des formes qu'ils affectèrent et par la hardiesse des constructions; ces deux styles nouveaux sont le *roman* et le *gothique*.

STYLE ROMAN.

Au IXe siècle, le commerce et la guerre établirent de fréquents rapports entre les deux empires; les exarques gouvernaient encore quelques parties de l'Italie au nom des empereurs de Constantinople, et des importations eurent lieu en Occident, par Venise et Ravenne; l'art oriental se fit connaître dans nos contrées; il s'unit aux dispositions consacrées par l'Église latine, et un style mixte naquit de cette alliance. C'est alors qu'on vit sur la face simple de nos basiliques, les riches galeries et les détails de sculpture nés de l'imagination orientale. Les dômes s'élevèrent au centre de la croix latine, comme ils avaient surmonté les bras de la croix grecque; ce style mixte, épuré dans Pise et dans Florence, a reçu le nom d'architecture romane. Affranchis des règles de l'antiquité, les artistes se livrèrent alors à toutes les combinaisons de l'art de bâtir; ils élevèrent les voûtes des temples à une hauteur prodigieuse; pour remplacer les charpentes des plafonds dorés des Latins, ils inventèrent les nervures; pour rendre ces voûtes durables et les soutenir au dehors, ils firent usage des contre-forts et des arcs-boutants. Répandu en France

et en Angleterre, ce style prit sur le Rhin un développement complet, élevant des clochers nombreux et d'une hardiesse inconnue, quoique manquant de légèreté ; renforçant les colonnes, variant à l'infini les sculptures bizarres des chapiteaux et des bases, couvrant de sujets allégoriques les nombreux voussoirs des arceaux. Successeur du style d'architecture religieuse que Rome avait répandu dans toutes les provinces européennes, le style roman remplaça partout celui qui l'avait devancé ; la plupart de nos villes sont riches en monuments de ce genre.

STYLE GOTHIQUE.

Une révolution devait s'opérer encore : l'ogive vint se mêler aux formes pesantes de l'architecture romane ; les lignes allongées devinrent le principe d'un épanouissement général ; les colonnes se groupèrent en faisceaux élancés ; les voûtes s'élevèrent à une si grande hauteur qu'elles purent désormais représenter le firmament, et, comme lui, se couvrir d'étoiles ; la pierre, découpée avec délicatesse, prit les formes les plus variées pour décorer les fenêtres et les clochers ; une teinte mystérieuse fortifiée par l'emploi des vitraux colorés, harmonisa ces formes gigantesques avec la pensée qui présidait à la construction des belles cathédrales du moyen âge. Ces édifices sont encore aujourd'hui l'objet de notre admiration. Nommé style gothique par les peuples méridionaux, qui désignaient ainsi les productions du Nord, ce système se développa au XIIe siècle dans les provinces septentrionales de l'empire d'Occident. Il complète les quatre divisions distinctes de l'architecture chrétienne.

L'époque de la renaissance déterminant un retour à l'art des anciens, nous terminerons ici notre aperçu.

ALBERT LENOIR.

LES DESTINÉES DE L'ART[1].

L'ère moderne est engagée d'honneur à faire promptement ses preuves. Elle les doit éclatantes ; elle les doit dignes de la civilisation. Il ne faut pas, en effet, permettre à l'histoire de dire que l'émancipation des intelligences et la liberté, n'aient abouti pour l'esprit de l'homme qu'à une déchéance dans les œuvres qui font la plus belle part de ses splendeurs.

Le moyen âge, avec son effort sublime à sortir des limites de la barbarie, a laissé de magnifiques traces sur la terre.

La renaissance s'est donné, elle aussi, des dates immortelles.

L'absolutisme, enfin, dans le grand siècle de Louis XIV, a montré lui-même quel développement le génie pouvait prendre, encore encouragé, quoique asservi, sous la protection éclairée d'un seul homme.

La liberté saurait-elle moins faire ?

Et lorsque l'espérance humaine répudie pour un prochain avenir d'indépendance et de fraternité, les gloires désastreuses de la guerre, nous déshériterions-nous en même temps des plus nobles aspirations de la paix ?

Non, nous ne voulons pas le croire, nous ne redoutons pas d'affirmer que notre siècle lui-même doit donner à de telles craintes son démenti solennel.

Mais précisément à ces moments de doute et d'incertitude, quand l'hésitation passe des esprits dans les œuvres, quand il n'y a plus de mot d'ordre transmis de

[1] Ces considérations, aussi remarquables par le fond que par la forme, sont extraites d'un rapport de l'auteur sur les travaux de la Société libre des Beaux-Arts.

bouche en bouche, plus de drapeau levé qui se montre toujours et soit vu de partout; lorsque enfin une grande transition se prépare et cherche encore son but, plus que jamais il importe de se serrer, de s'unir, de s'entendre; plus que jamais il importe de confondre ses efforts, de marcher, de combattre, de lutter côte à côte, et cela pour triompher ensemble.

L'association est donc le moyen; l'association est la force. Chacun de nous y a cherché un secours, une protection, un échange d'idées et de conseils.

Cette mise en commun de l'intelligence, de l'expérience et du goût; cette fraternité toute-puissante dans le domaine de l'art qu'il faut défricher et fertiliser en s'aidant mutuellement, elle vous explique son œuvre, elle vous apprend sous quelle pensée s'inspire et vit toujours la Société libre des Beaux-Arts.

Ainsi le but de la Société est connu, évident, apprécié. Voyons-la donc agir.

Saluer partout le progrès, encourager toutes les tentatives de perfectionnement, donner le patronage d'un sérieux et bienveillant examen à toutes les innovations, et, par-dessus tout, faire planer la pensée sur le travail quotidien de l'artiste, sur la vie courante des arts, répandre autour de soi ce souffle d'action et d'idée qui a besoin d'émaner d'un corps, d'une institution pour faire la force et le courage de l'individu; c'est là une tâche utile et qui n'est pas sans gloire. Je puis dire que nous l'avons comprise. Les faits diront si nous l'avons quelquefois remplie.

Nous voulons tous la même chose, nous voulons tous le même progrès. Le progrès, nous nous comprenons certainement, c'est-à-dire la grandeur de la patrie, le triomphe du beau, la puissance intellectuelle, toute une rayonnante et splendide transfiguration de l'humanité. Mais il faut le proclamer bien haut, de telles destinées ne s'accomplissent pas sans que l'art y concoure. Appelons donc de toute notre espérance, préparons de tout notre effort le jour où, sous les auspices d'une liberté pacifique, nous pourrons voir s'unir dans un embrassement fécond, à l'industrie sagement organisée qui fait la prospérité d'un grand peuple, l'art noblement inspiré qui en est la gloire.

C. de Lafayette.

CÉLÉBRITÉS CONTEMPORAINES.

I.

DEBRET.

Une des étoiles de l'Empire vient encore de disparaître. M. Debret est mort il y a peu de jours aux portes de ce Paris, dont les derniers orages n'ont pas peu contribué sans doute à précipiter sa fin.

La vie de cet architecte qui fut et qui restera un artiste de talent, a été un continuel mélange de succès et de vicissitudes. Debret a approché ses lèvres de toutes les coupes, mais la dernière coupe à laquelle il a bu, a été celle de l'amertume. Élève de Percier et Fontaine, il avait pieusement conservé dans son cœur et dans ses œuvres le culte de ces deux maîtres. Le soin minutieux de la forme absorbait jusqu'à un certain point chez lui le sentiment et la valeur du fond, mais son exécution était si parfaite, ses dessins si bien étudiés et son amour si profond pour les merveilles de la Grèce et de Rome, qu'il entra et qu'il mérita d'entrer à l'Institut.

Les croyances de sa jeunesse ne l'ayant pas abandonné dans son âge mûr, et l'art ayant toujours marché, Debret eut la douleur de se voir un jour dépassé, éclipsé quelquefois par ceux qui auraient pu être ses élèves. Il faut dire pourtant que s'il eut des chagrins, il eut aussi de grands bonheurs. En 1820, après l'assassinat du duc de Berry, quand la translation de l'Opéra rue Lepelletier fut résolue, l'honneur de construire la nouvelle salle lui revint et l'œuvre prouva qu'il était digne de la confiance qu'on avait eue dans son talent. Le succès fut tel qu'on vint le prier à

mains jointes de faire les plans du théâtre des Nouveautés, place de la Bourse. Mais moins bien inspiré cette fois ou, suivant quelques-uns, n'ayant plus, comme à l'Opéra, l'exemple de Louis, le grand architecte, derrière lui, la réussite ne couronna point son ouvrage, et vingt fois depuis la salle des Nouveautés, maintenant le Vaudeville, a été remaniée sans qu'on ait pu porter remède à ses défauts.

Ce revers fut pour Debret le signal de la décadence ou tout au moins de la mauvaise fortune; M. Duban, son beau-frère, le supplante dans l'édification du palais des Beaux-Arts, à l'heure même où il en achevait les études. Quelques années plus tard peu s'en fallut que M. Duban ne le remplaçât encore dans les travaux de restauration et d'achèvement de la basilique de Saint-Denis. Debret n'en fut pas moins dépouillé et sa succession remise à M. Viollet-Leduc. Ainsi la douleur entrait par toutes les portes au foyer domestique du pauvre académicien, et pour surcroît de deuil, sûr ces entrefaites, son fils qui donnait les plus belles espérances, mourait en loge, à la veille de cueillir le laurier d'or, ce laurier d'or tant envié que l'on appelle le grand prix de Rome.

Enfin, en 1847, le gouvernement s'était décidé à faire quelques dépenses de restauration à l'Opéra; il semblait naturel que l'architecte auteur du monument eût la direction des travaux; cette fois encore la palme lui échappe et tombe aux mains de M. Rohault de Fleury, qui n'y songeait guère et qui ne la demandait pas. On reconnut cependant la nécessité de donner une consolation à l'artiste, qui fut nommé membre du conseil des bâtiments civils, titre qui ajoutait 6000 fr. d'appointements à ses revenus, en lui imposant le devoir de ne plus prendre part à aucun travail d'architecture.

Debret, vieillard plus que septuagénaire, s'était résigné à ce nouvel honneur et à cette retraite définitive; il ne songeait plus qu'à voir couler ses jours dans la paix et l'oubli d'un passé qui retraçait à sa mémoire plus de tristesse que de joie, quand la révolution de février, sous prétexte d'économie, décrétant l'ingratitude envers beaucoup de services, le raya du conseil des bâtiments civils comme l'un des derniers venus. Ce coup, qui frappait l'architecte dans son amour-propre et dans son bien-être, acheva de lui navrer le cœur. Il quitta Paris et cherchant un asile où il fût désormais à l'abri des secousses et des injustices politiques, il s'arrangea, à Saint-Cloud, une villa bien modeste où il espérait vivre encore quelques années de la calme existence des philosophes. La Providence ne l'a pas voulu. Debret n'est plus! il a rendu l'âme dans la maison qu'il s'était faite, Debret est mort sur son œuvre comme un Spartiate sur son bouclier.

EUGÈNE PETIT,
Architecte.

SOCIÉTÉ LIBRE DES BEAUX-ARTS.

BULLETIN N° 419.

Séance du 19 *février* 1850.

PRÉSIDENCE DE M. ROHAULT DE FLEURY.

Le secrétaire de la Société étant absent, la lecture du procès-verbal ne peut avoir lieu au commencement de la séance, et le président passe immédiatement à la lecture de la correspondance:

1° Envoi de deux numéros du journal anglais *The Builder*, M. Dubois rapporteur;

2° Bulletin de la Société nationale et centrale d'agriculture;

3° Lettre de M. Justin Ouvrié, par laquelle cet ancien collègue, en exprimant le regret de renoncer à suivre les travaux de la Société, prie celle-ci d'accepter sa démission.

M. le président informe la Société que l'imprimeur du Journal met la Société en demeure d'acquitter le mémoire qui a été fourni au commencement de janvier. M. Rohault fait observer que, dès cette époque, un bon de 500 francs a été ordonnancé par le bureau, et que le payement en

a été arrêté par l'opposition seule de deux membres du comité administratif; il propose en conséquence à la Société de voter ce payement. M. Dreuille, au nom de la commission d'examen des comptes, fait observer que le payement ne peut avoir aucun inconvénient, puisque la commission a reconnu la régularité du mémoire. Après une discussion relative à la forme du payement et de la quittance, la Société décide que 500 francs seront remis par le trésorier à M. Jacquemart, qui se chargera de les faire tenir à l'imprimeur, à titre de premier versement.

M. Forster, étonné de l'absence de M. Galimard et du silence qu'il a gardé envers le bureau, demande qu'il lui soit écrit pour l'engager à donner sa démission s'il continue à ne pouvoir remplir les fonctions importantes qui lui étaient confiées; cette proposition est appuyée, mais M. Vavin déclare qu'il a reçu une lettre particulière, dans laquelle M. Galimard lui annonce qu'il est souffrant. Par suite, la Société décide qu'une lettre émanant du bureau invitera d'abord M. Galimard à s'expliquer sur la cause de ses dernières absences.

M. Vavin a la parole pour donner une seconde lecture de son rapport sur le jury d'admission au Salon. Avant de passer à la discussion des articles, M. le président demande qu'on borne le nombre de ceux à examiner, afin de ne pas trop sortir de l'ordre du jour; la Société approuve cette proposition.

M. Husson regrette que sa pensée primitive ait été tellement dénaturée par la commission, qu'il n'en reste presque rien, et que la part de l'Institut, dans le jury, se trouve réduite à une minorité; M. Péron pense au contraire que cette proposition a suivi son cours ordinaire; seulement la Société jugera entre l'opinion de M. Husson et celle qui a prévalu lors du travail préparatoire. M. Garnaud insiste pour que l'on passe de suite à la discussion de l'article 1er, attendu que le principe d'*un travail sur le jury* était adopté par le fait seul de la nomination d'une commission pour élucider la question.

Après avoir entendu MM. Péron, Jacquemard, Dreuille et autres membres, M. le président croit devoir remettre aux voix l'adoption du principe général, qui est adopté.

M. Vavin commence la lecture du premier paragraphe de l'article 1er, qui est adopté presque sans discussion; sur le second paragraphe, M. Forster rappelle qu'il a demandé autrefois et il persiste à demander encore que les noms des membres du jury appelés à accorder des récompenses soient publiés. — M. Gatteaux trouve cela inutile par la raison que les noms des jurés sont connus de tout le monde, et qu'il suffit de la signature du président ou du secrétaire pour donner au travail une valeur officielle. M. Jacquemard trouve que la meilleure des garanties serait la publicité donnée au *rapport motivé* de chaque section du jury des récompenses. —Le deuxième paragraphe est adopté avec cette modification.

La suite de la discussion est remise à la prochaine séance.

M. Hittorff fait voir à la Société une planche en lithographie coloriée, exécutée à Berlin d'après un des beaux dessins de la collection des plans et vues du palais moresque élevé par M. Zanth dans une villa près de Stuttgardt, appartenant au roi de Wurtemberg. Tous les membres présents, qui avaient admiré les originaux de l'habile architecte, ont été étonnés de la perfection extraordinaire avec laquelle cette reproduction est faite. La beauté et l'harmonie des couleurs, la transparence et la dégradation des ombres, la précision dans les détails les plus multipliés et les plus minutieux, font de cette planche une des œuvres les plus intéressantes de ce genre. La Société a été unanime dans le vœu que son illustre associé étranger pût réussir à compléter la mise au jour de sa remarquable création.

M. Tavernier lit le rapport qu'il a été chargé de faire sur le projet de disjonction du Louvre et des Tuileries, par M. Brunet de Baisne. Sa conclusion se borne à demander que des remercîments soient adressés à l'auteur pour l'envoi qu'il a bien voulu faire à la Société. Adopté.

La séance se termine par la lecture de deux jolies pièces de vers faites et lues par M. Martin d'Angers. Ces pièces composées dans le louable but de la moralité du travail, de la conciliation et de l'ordre, sont intitulées *le Bon conseiller* et *le Chanteur populaire*.

Il est 9 heures et demie, la séance est levée.

Le Secrétaire-adjoint, Gelée.

Ordre du jour du mardi 5 mars 1850 :

1° Lecture du procès-verbal.

2° Correspondance.

3° Suite de la discussion sur le projet d'organisation d'un jury d'admission.

4° Rapport de M. Jacob, sur M. Chenavard.

5° Proposition de M. Péron.

6° Rapport par M. Jacquemard.

THÉATRES.

QUINZAINE DRAMATIQUE

Académie de musique : *Stella ou les Contrebandiers*, ballet-pantomime en deux actes et quatre tableaux, de M. Saint-Léon, musique de M. Pugni. — La Ceritto, Saint-Léon. — Théatre du Vaudeville : *Les Secrets du Diable*, vaudeville-féerie en deux actes de MM. Clairville et Jules Cordier. — Mademoiselle Sontag. — Soirées du monde.

Le ballet nouveau n'est pas compliqué. On ne saurait lui reprocher de faire une fatigue d'un divertissement. Il brille assurément par la simplicité, autant qu'on peut briller par la simplicité, et ce n'est pas un défaut. Le ballet est le plaisir des yeux. Ce qu'on demande au ballet, c'est un prétexte aux pas des danseurs et des danseuses, et lorsque les pas sont bien dessinés et originaux, on se passe même du prétexte assez volontiers. Le ballet de *Stella* en offre quelques exemples; on y danse à propos de toutes choses et souvent sans raison de danser, mais on y danse bien, on y danse gaiement, et le public charmé n'en demande pas davantage. Stella est la fille d'un contrebandier; elle aime un jeune douanier, ce qui est dans les traditions dramatiques. Toujours une Capulet a aimé un Montaigu. Notre Roméo s'aventure au milieu des contrebandiers. Stella, après avoir effrayé avec ses compagnes transformées en fantômes, les douaniers superstitieux, reste seule avec son amant et lui sauve la vie; mais les contrebandiers exigent que le douanier prenne leur profession en épousant Stella. Or, le douanier a une fiancée, Louiselle, et il s'échappe au moment de la bénédiction nuptiale, au grand désappointement de Stella, et à la grande colère des contrebandiers. De retour auprès de sa fiancée, il va se marier avec elle, lorsque Stella s'introduit comme servante dans la maison et brouille les cartes. Stella se jette au travers de la noce, brûle le contrat de mariage et met le désordre partout. Elle finit par se déclarer complétement en face de la madone de Piedagrotta; elle réclame son amant et elle est soutenue par son père qui, à son tour, de contrebandier s'est fait douanier. Hommage rendu à la société!...

Voilà tout le sujet, mais la musique est vive et gracieuse, mais les décorations de MM. Thierry et Cambon sont fort belles et les danses charmantes. Il est impossible de décrire toute la grâce de la Ceritto; rien de plus séduisant, rien de plus coquet, de plus passionné même. Jamais elle ne s'était montrée sous un aspect plus ravissant. Admirablement secondée par Saint-Léon, qui, ainsi que Perrot, a rendu les danseurs intéressants en renonçant à leur vieille solennité académique, la Ceritto, souple et pleine d'entrain, anime constamment la scène et la fait rayonner. La joie et le plaisir voltigent sur ses pas. Le dernier tableau qui représente la fête de *Piedagrotta*, est un des plus charmants qu'on puisse voir. Ces fêtes napolitaines qui rappellent les beaux tableaux de Léopold Robert, produisent un grand effet. La *sicilienne*, dansée par la Ceritto et Saint-Léon, possède un irrésistible attrait. Quelle vivacité voluptueuse! quel entraînement! Le ballet de *Stella* aura la vogue à cause de ce seul tableau.

Les Secrets du diable ont réussi au Vaudeville. C'est une féerie ingénieuse : la scène des bâtons qui battent d'eux-mêmes les gens, et les scènes des bijoux indiscrets qui révèlent les amours de celles qui les ont portés, offrent de piquants détails. Tout cela est mis en scène avec habileté, avec esprit : le scandale est sauvé avec bonheur. Madame Paul Ernest, madame Renaud, mademoiselle Cico, Ambroise, ont contribué au succès.

Les concerts et bals sont nombreux. Jamais, pour me servir d'une expression consacrée, le volcan sur lequel on danse n'a été plus couronné de fleurs, au rebours du Vésuve qui jette en ce moment ses laves dévastatrices. La musique, l'excellente musique fait les frais des soirées du grand monde et de celles des artistes distingués qui n'ont qu'à réunir leurs camarades pour avoir ce qu'il y a de mieux, et ce que ne peuvent posséder souvent les plus hauts personnages. Honneur d'abord à mademoiselle Sontag, cette perle qui nous est revenue aussi brillante que jadis. Nous avons entendu ensuite avec grand plaisir, dans les salons du ministre de l'intérieur, les artistes les plus aimés : Lablache, Geraldy, Batta, mademoiselle Vera, talents consommés auxquels se joignaient Luchesi et mademoiselle Mainvielle-Fodor. La foule était élégante et choisie, mais si compacte, qu'on a vu le moment où le président de la République allait être obligé de prier le général Changarnier de faire livrer place à Lablache, dont l'entrée a été longtemps retardée par suite de la difficulté que le chanteur, avec sa corpulence aussi connue que sa belle voix, éprouvait à pénétrer jusqu'à l'estrade réservée pour les artistes au milieu d'un cercle de dames; aussi son entrée a été triomphante comme

celle de *Don Magnifico*. Inutile de dire que les notes impérissables de son puissant gosier ont obtenu leur plein succès. Geraldy a vaillamment tenu tête à Lablache dans les morceaux italiens, et chanté seul d'une voix délicieuse des romances qu'on aurait fait répéter sans l'étiquette officielle. Geraldy a été le lion de la soirée. Artiste spirituel et de bon goût, il apporte dans son chant une rare délicatesse d'exécution. Boucha a fait résonner l'enceinte de ses formidables accents. Mademoiselle Vera, dont la voix est si charmante et si pure, a recueilli des applaudissements unanimes, y compris les hommages du président et ceux de lord Normanby, qui semblaient faire les honneurs de la maison.

Passons de la soirée ministérielle à celle qu'Hermann-Léon a donnée dans son superbe logement gothique de la rue de la Tour-d'Auvergne, espèce d'hôtel de Cluny, dont il est le Dussommerard, mais il n'y avait de gothique que les meubles; une collection de jeunes et jolies femmes modernisait ses salons moyen âge. Mademoiselle Darcier, mademoiselle Grimm, mademoiselle Lemercier, madame Charles Ponchard, madame Sainte-Foy, tous les gracieux visages de l'Opéra-Comique contrastaient à merveille avec la sévérité du cadre. Le beau duo d'*OEdipe* et d'*Antigone*, chanté par mademoiselle Grimm et par Hermann-Léon, d'une manière large et sentie, a élevé tout de suite la soirée à la proportion d'une séance du Conservatoire; puis *le Devin du village* exécuté par Hermann-Léon, mademoiselle Darcier, Ponchard père, avec accompagnement d'un clavecin du XVIIe siècle, qui résonnait admirablement sous les doigts habiles de madame Wartel, a produit un effet charmant. Madame Charles Ponchard a chanté à ravir une romance sentimentale d'Hocmelle, ce jeune compositeur qui, privé du don de la vue, a su trouver dans la musique et dans la poésie une heureuse consolation. Sainte-Foi, Malézieux ont égayé la soirée par leurs chansons comiques, et la danse a mené gaiement la joyeuse assemblée à un excellent souper (car l'usage des soupers revient), lequel souper, pour fêter la présence de M. Grisar et celle du directeur de l'Opéra-Comique, s'est terminé par la ronde des *Porcherons*, dont les bruyants refrains ont dû réveiller, à cinq heures du matin, le voisin de l'artiste, M. Victor Hugo. La France y gagnera peut-être un beau discours de plus.

Quelle fête aussi, quelle fête splendide chez un jeune et nouveau millionnaire, M. Lebey, à qui son activité et la manière dont il a compris l'utilité des journaux, ont donné la fortune. Dans une ravissante habitation de l'avenue Marbœuf, vous auriez vu les plus jolies femmes de Paris, des publicistes célèbres, des journalistes politiques en tête desquels on remarquait M. de Girardin, des journalistes littéraires, des poëtes en renom, et beaucoup d'hommes sérieux que Méry étonnait par ses étourdissants récits, comme un conteur arabe. Méry, beau joueur, Méry dont l'imperturbable aplomb semble commander à la chance, a gagné mille écus au lansquenet, en se moquant le plus agréablement du monde de ceux qui perdaient. Méry s'est comporté en Gaulois, *væ victis!*

N'oublions pas les aimables réunions de Louis Monrose, l'intelligent comédien du Théâtre-Français, qui a rétabli chez lui les soirées que son père donnait autrefois. Louis Monrose est fidèle à toutes les traditions de la famille. La belle voix de madame Monrose, cette voix qu'on regrette de ne plus entendre à l'Opéra, s'y fait applaudir notamment dans les dernières productions du maestro Bazzoni; on y entend également M. Mecatti, aussi bon chanteur que bon professeur; madame Blin, monsieur et madame Iweins-d'Hennin, qui font cette année les délices des salons de Paris, et les frères Lionnet, jeunes et intéressants artistes, frères siamois de la romance, dont le répertoire est des plus agréables et des plus variés. HIPPOLYTE LUCAS.

MÉLANGES.

1er mars.

Un monument va être élevé à la mémoire du maréchal Ney sur le lieu même où il reçut la mort, au carrefour de l'Observatoire. Ce monument, dit M. Ferdinand Barrot dans son rapport, sera simple et sévère; l'exécution en a été confiée, dit-on, à M. David d'Angers. Au point de vue de l'art il est permis d'approuver cette détermination du gouvernement qui, à d'autres points de vue, sera très-diversement appréciée.

— La commission du conseil d'État a terminé son enquête sur les réformes qui doivent être introduites dans la législation générale des théâtres. Tous les auteurs dramatiques entendus, sauf peut-être un seul, M. Scribe, demandent la liberté illimitée. Les principaux critiques de la presse, les directeurs et les artistes dramatiques sont très-partagés d'opinions, si bien que depuis cette enquête du conseil d'État la question dramatique est un peu plus obscure qu'auparavant.

— Les études du nouvel opéra de M. Auber se poursuivent activement à l'Académie de musique On sait que le sujet choisi par l'illustre compositeur est *l'Enfant Prodigue*, et que son collaborateur de prédilection, M. Scribe, a tiré le plus ingénieux parti de la légende sacrée. L'administration de son côté ne recule devant aucune dépense de décors et de mise en scène. Le rôle principal, celui de l'enfant, est confié à Roger auquel MM. Auber et Scribe doivent tant de créations heureuses et de succès. Les autres interprètes de cette partition qui, dit-on, sera le digne pendant de *la Muette*, sont MM. Barroilhet, Levasseur, Paulin, Mlles Dameron et Mainvielle. La première représentation de *l'Enfant Prodigue* est promise pour le commencement de mai.

— M. Gelée, membre de l'association des artistes peintres et graveurs, nous écrit pour ajouter quelques détails à ceux que contient sa lettre publiée dans notre précédente livraison. Cette nouvelle communication tend à établir ce dont tout le monde a pu se convaincre, à savoir que M. Gelée discutant des principes et repoussant des assertions calomnieuses, a soigneusement écarté toute question de personnes. L'auteur ajoute que depuis trois mois toutes les commandes faites aux artistes ont été soldées en argent et que dans ces derniers temps il leur a été facultatif d'échanger le dixième du prix d'achat reçu en billets de la loterie contre du numéraire. Au surplus, dit M. Gelée en terminant, le tirage de la loterie du *million, et du million seul* commencera le 28 mars; le compte rendu ne se fera pas attendre, il sera la meilleure réponse aux suppositions erronées et aux méchantes attaques.

— La salle Sainte-Cécile voit se succéder les soirées les plus attrayantes. Le lundi 18 février, elle s'ouvrait à un nombreux auditoire, réuni par le double charme d'une bonne œuvre et d'un choix exquis d'artistes dévoués, qui eux aussi sympathisaient à la position d'un confrère arrêté dans sa carrière par une maladie cruelle et incurable. Aussi n'est-ce que justice de rendre un hommage public à l'empressement des artistes qui, à la voix de M. Courtat, pianiste d'un mérite supérieur, avaient prêté leur concours pour cette solennité musicale. Un solo de flûte par M. Altès, une charmante fantaisie pour violon composée et exécutée par M. Alard et la voix si souple et si admirable de Mme Dorus-Gras, ont excité à plusieurs reprises les applaudissements unanimes d'un public heureux de témoigner ainsi la part qu'il prenait à cette bonne œuvre.

— L'une des pages principales du Salon de 1850 sera un tableau de M. Robert Fleury. Cette belle composition, de dimension plus considérable que l'*Auto-da-fé* et le *Marino Faliero*, appartient à l'ordre d'idées sombres qui inspirent depuis longtemps le pinceau du grand artiste. La toile qu'achève en ce moment M. Robert Fleury, représente une *Jeanne Shore poursuivie par la populace de Londres*.

— Sous ce titre : *Le Palais de la Présidence*, M. Georges Bonnefons, avocat, vient de publier un curieux petit livre qui n'est autre chose que l'histoire de l'Élysée-Bourbon et qui renferme en conséquence plus d'événements que de pages. D'une main rapide et sûre, l'auteur trace les phases principales de ce séjour que toutes les passions et tous les rêves, toutes les joies et toutes les douleurs ont visité depuis un siècle. Tour à tour il montre le comte d'Évreux obligé par le régent de se bâtir une demeure digne du nom qu'il portait, puis madame de Pompadour l'embellissant des grâces de sa fantaisie, puis M. de Beaujon y répandant à pleines mains ses prodigalités intelligentes, puis enfin le roi Louis XVI en faisant la résidence des ambassadeurs ou des princes étrangers qui devenaient ses hôtes. Ici nous entrons pour n'en plus sortir dans le domaine de la politique : la duchesse de Bourbon a acheté l'hôtel d'Évreux; fuyant devant la guillotine, elle abandonne son salon rocaille et son beau jardin qui deviennent un endroit public sous le nom d'Élysée-Bourbon et bientôt après sous celui de hameau de Chantilly. On sait le reste et comment des mains de Murat l'Élysée passe dans celle de l'Empereur qui le réunit au domaine de la couronne. Durant le cours de cette histoire rétrospective, les souvenirs et les rapprochements se pressent sous la plume de M. Georges Bonnefons. Lieu triste et célèbre en effet ! La reine Hortense, comme le dit l'auteur, y a mêlé ses larmes aux larmes de Joséphine ! Napoléon y a reposé sa tête après Austerlitz et après Waterloo. Ainsi l'hôtel du comte d'Évreux et de la marquise de Pompadour en est à sa seconde république ; l'Élysée-Bourbon, le hameau de Chantilly devenu après février l'Élysée National, est aujourd'hui le palais de la Présidence, que sera-t-il demain? Le livre de M. Bonnefons n'est d'ailleurs que le prélude d'un plus grand ouvrage qu'il achève et qui s'intitulera : *Les Hôtels historiques de Paris*.

CONSEIL DE RÉDACTION DE LA REVUE DES BEAUX-ARTS.

Quand l'honneur de diriger cette publication nous fut offert, nous l'avons accepté, si l'on veut bien s'en souvenir, moins comme un avantage que comme un devoir. Aussi notre premier soin a-t-il été de chercher autour de nous des appuis, de solliciter le concours pratique ou l'assistance morale d'esprits éminents, de placer enfin un recueil consacré aux intérêts et à la défense des artistes, sous le patronage de quelques-uns des hommes qui ont conquis leur renommée sur le champ de bataille de l'art ou des lettres.

Au début de notre tâche, nous écrivions : « La REVUE s'occupe de réunir un conseil de rédaction, formé d'illustrations dans les arts, les sciences et les lettres, dont les avis écoutés avec respect seront toujours suivis avec fidélité. » — Notre attente a été couronnée, nous devons le dire, au delà de nos espérances.

Le conseil de rédaction est aujourd'hui complet, puisque les divers aspects de l'art s'y reflètent avec autant d'indépendance que d'éclat. La peinture est représentée dans cette brillante compagnie par M. Louis Boulanger, continuateur des grandes écoles, peintre et philosophe qui a demandé des inspirations à la religion et à l'histoire, et qui a de belles pages au Palais de Versailles. La statuaire est venue à nous avec MM. Brion et Desbœufs, dont les créations tour à tour solennelles ou charmantes font l'ornement de nos églises, de nos places publiques et de nos musées. L'architecture nous protége, dans la personne de deux de ses plus illustres maîtres : M. Hippolyte Le Bas qui est de l'Institut, et M. Visconti qui en sera bientôt. M. Adolphe Adam, collègue de M. Hippolyte Le Bas au palais Mazarin, que le succès a constamment suivi au théâtre et qui a encore trouvé le succès lorsqu'il a demandé à la plume le délassement de ses travaux lyriques, M. Hector Berlioz qui sait unir dans ses épopées musicales la rêverie allemande à l'esprit français, et le chevalier Pastou qui donne chaque jour d'excellents élèves au Conservatoire sont et méritent à coup sûr d'être les arbitres de la musique dans notre conseil, où viennent encore se ranger, pour le plus grand honneur de la littérature, M. Méry, intelligence choisie, qui marche seul dans son originalité et dans sa grâce, écrivain d'élite qui est le romancier de la poésie et le poëte du roman; M. de Brotonne, le savant bibliothécaire, traducteur de Michel Cervantes, auteur d'ingénieux ouvrages, qui n'a pas, tant s'en faut, laissé son esprit dans la poussière des livres; M. Alexandre de Lavergne qui a plus d'une fois rempli de ses œuvres le feuilleton des grands journaux; M. Gaillardet qui a appris aux Américains ce que c'est que la presse française; M. Saintine enfin que la délicieuse idylle de *Picciola*, sœur cadette de *Paul et Virginie* place à côté de Bernardin de Saint-Pierre.

Les lettres suivantes nous ont été adressées :

14 février.

Si c'est mon nom que vous désirez, je vous le prête avec un grand plaisir. Si c'est mon temps, j'en ai très-peu, et ne puis par conséquent le mettre à votre disposition.

Je n'en suis pas moins très-touché de l'honneur que vous voulez bien me faire

et je suis disposé à l'accepter, mais seulement dans les limites du possible.

ADOLPHE ADAM,
Membre de l'Institut.

—

2 mars.

Si vous croyez que mon nom puisse être de quelque utilité au succès de la REVUE DES BEAUX-ARTS, dont vous êtes le directeur, vous pouvez compter sur mon adhésion. Je crois devoir vous prévenir toutefois que mon temps ne me permettrait pas de devenir votre collaborateur et que je serai tout au plus bon à vous aider de mes conseils, s'il vous convenait de me les demander. HIPPOLYTE LE BAS,
Membre de l'Institut.

—

8 mars.

Je vous autorise bien volontiers à m'inscrire parmi les membres du conseil de rédaction de la REVUE DES BEAUX-ARTS, et je vous remercie de l'honneur que vous faites à mon nom en le plaçant en si belle compagnie. HECTOR BERLIOZ.

—

14 février.

Je suis très-reconnaissant et très-touché de l'honneur que vous voulez bien me faire, je voudrais en être plus digne; mais tel que je suis, j'accepte et vous remercie mille fois de votre souvenir.

LOUIS BOULANGER.

—

8 mars.

J'accepte avec plaisir une place dans le conseil de rédaction de la REVUE DES BEAUX-ARTS; je serai heureux de mettre à votre disposition l'expérience acquise dans la culture de mon art comme statuaire.

BRION.

—

28 février.

Je suis fort reconnaissant de la trop bonne opinion que vous avez de moi. Je ne trouve à redire qu'une seule chose à votre proposition, c'est que je ne puis que faire ombre dans la pléiade que vous m'énumérez. Le genre un peu sérieux de mes études n'a que peu de chose à démêler avec les beaux-arts; si vous voulez vous contenter de quelque bon sens joint à beaucoup de bonne volonté, vous pouvez me mettre à la fin de votre liste. J'en recevrai plus d'honneur que je ne pourrai lui en rendre, car j'ai beau lire sur les murs le mot *égalité*, ces noms-là me répètent qu'il y a des grands et des petits. F. DE BROTONNE,
Conservateur à la bibliothèque Sainte-Geneviève.

—

3 mars.

Je suis très-flatté de ce que vous avez bien voulu penser à moi pour faire partie comme statuaire du conseil de rédaction de la REVUE DES BEAUX-ARTS, et j'accepte avec reconnaissance les fonctions que vous m'offrez. A. DESBOEUFS.

—

6 février.

Je ne puis qu'être honoré de l'offre que vous me faites d'inscrire mon nom sur la liste des membres du conseil de rédaction de la REVUE DES BEAUX-ARTS. J'accepte donc cette offre avec plaisir, car vous me mettez là en excellente compagnie, et la REVUE DES BEAUX-ARTS me paraît tout à fait à la hauteur de son titre. F. GAILLARDET.

—

30 janvier.

Je m'empresse de vous accuser réception de la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire au sujet de l'inscription de mon nom sur la liste des membres du conseil de rédaction de la REVUE DES BEAUX-ARTS. L'autorisation que vous voulez bien réclamer de moi, à cet égard, je vous la donne d'autant plus volontiers que le recueil, placé sous votre direction, a toutes mes sympathies. ALEXANDRE DE LAVERGNE.

—

3 février.

Je vous prie de m'excuser si je réponds si tard à votre obligeante lettre. On ne fait pas toujours ce qu'on veut faire en ce monde parisien. J'accepte avec empressement votre gracieuse proposition et je sais un gré infini à mon ami Desarbres de l'avoir provoquée.

Je lis la Revue des Beaux-Arts avec le plus grand plaisir.

Méry.

—

7 mars.

J'accepte avec empressement l'honneur de faire partie de votre conseil de rédaction; je suis certain que je ne serai pas un des plus capables, mais j'affirme qu'il ne pourra pas s'y trouver un homme plus zélé que moi. Je vous remercie de me donner l'occasion de pouvoir être pour quelque chose à la réussite d'une publication qui ne peut qu'être utile aux artistes et agréable à tout le monde.

Le chevalier Pastou,
Professeur au Conservatoire.

—

1[er] mars.

Je me trouverai très-heureux de pouvoir relier avec vous quelques bons rapports comme par le passé. J'accepte donc avec plaisir la place que vous voulez bien m'offrir dans votre conseil de rédaction. Je vous remercie en même temps de l'envoi de la Revue des Beaux-Arts, et je vous serre cordialement la main.

X. B. Saintine.

—

11 février.

Je vous remercie d'avoir bien voulu penser à moi pour faire partie du conseil de rédaction de la Revue des Beaux-Arts ; j'accepte avec d'autant plus de plaisir, que je trouve cette Revue on ne pent plus intéressante, à en juger par les numéros qui ont déjà paru, et dont je voulais vous faire compliment.

Visconti.

Quelques lignes maintenant au sujet de la pensée fondamentale et des tendances de cette Revue.

Il nous est arrivé, il nous arrivera sans doute encore, d'effleurer bien malgré nous les questions brûlantes du moment. La politique se mêle aujourd'hui à tant de choses, qu'il est souvent difficile pour ne pas dire impossible de l'éviter lorsqu'on tient la plume. C'est là un des malheurs de l'époque où nous vivons. La Revue des Beaux-Arts est et veut rester étrangère à toutes les discussions de partis, à toutes les querelles d'écoles ; elle va son droit chemin en dehors des coteries et en quête de tout ce qui peut être profitable à son but, qui est le développement, le progrès incessant de l'art ; ses préférences sont partout où il y a des talents qui attendent, qui luttent ou qui réussissent ; ses amis sont les vrais artistes.

Mais pénétrés de cette conviction que la noble cause dont nous sommes les très-indignes défenseurs, ne réveille d'échos que dans la prospérité et dans la paix, nous poursuivons de nos vœux ces deux éternels mobiles des belles choses en ce monde. Si nous interrogeons le passé, si nous demandons conseil à l'histoire, l'histoire et le passé nous répondent que les arts qui ouvrent l'immortalité aux nations sont les fils du calme et de la sécurité. C'est pour cela qu'obéissant au cri de notre conscience et au sentiment de notre devoir, comme citoyens d'abord et ensuite comme artistes, nous sommes et nous serons toujours avec ceux qui édifient ou qui conservent contre ceux qui ne cherchent qu'à ébranler ou à détruire.

Félix Pigeory.

LES CHATEAUX D'AGNÈS SOREL.

Il en est des nations comme des individus; elles ont leur enfance, leur virilité et leur décrépitude. Les monuments créés à ces différentes époques portent la physionomie des divers âges de l'existence. Dans l'enfance, imagination ardente, impressions faciles, instinct religieux, créations inspirées par la superstition ou les croyances pieuses. Passionnées dans l'a-

dolescence, les nations s'animent d'une ardeur guerrière : on les voit pleines d'une activité de jeunesse, tour à tour imposer des lois aux autres sociétés et jeter de larges bases monumentales, qui doivent servir au développement progressif des arts. Notre France du XIII[e] siècle, enchaînée comme un coursier fougueux, fut asservie dès les premiers instants de ses triomphes; avec Charlemagne avaient cessé non les progrès de la civilisation, mais la puissance, la liberté, la richesse. Cependant les croisades réveillèrent pour quelque temps le mouvement des populations, et les monuments de cette époque présentent tous le caractère de la domination, de la barbarie ou de l'orgueil. Le couvent et le manoir sont flanqués de tours massives, le jour pénètre à peine dans leur enceinte par d'étroites ouvertures; le guichet obscur, le pont-levis et la herse paraissent en fermer le passage à leurs propres habitants. Longtemps l'art fut comme étouffé dans l'esclavage universel.

Cet aperçu explique et jusqu'à un certain point justifie l'absence de monuments modernes dans nos départements. La Touraine, qui semble si délicieuse même dans les descriptions, surtout quand on lit l'ouvrage de *Martin Marteau*, honnête carme qui savait écrire, la Touraine ne peut revendiquer aucune gloire en fait de constructions nouvelles. En revanche plus d'une antique ruine s'y montre avec intérêt, plus d'une tradition illustre lui est restée. Les trouble de la France sous Charles VII, ce monarque, *le roi de Bourges*, comme on disait alors, Agnès Sorel, vivent encore dans les souvenirs. Chinon, Loches, la Guerche, Champigny, présentent de vastes et intéressantes études. Il y a plaisir à voir ces monuments, parce qu'ils offrent les images du temps et qu'ils font sur l'esprit la même sensation qu'une page historique de M. de Barante ou qu'une de ces descriptions étincelantes de l'ingénieux et satirique Rabelais.

Née en 1409, à Fromenteau, village de Touraine, Agnès Sorel ou Seurel ou Soreau ne tarda pas à présider aux destinées de la France, alors si déplorables. Chinon fut le premier théâtre où elle déploya cette grâce et cette douceur qui charmèrent si longtemps Charles VII. Placée par lui au nombre des filles d'honneur de la reine, elle eut d'abord son appartement du château. Plus tard, et lorsqu'elle concentra toutes les affections de ce prince, une maison qu'on appelait *la Roberdeau* lui servit d'habitation. De cette maison à la tour d'Argenton, dont on voit encore des vestiges parmi les ruines de cet immense château, un souterrain établissait une communication mystérieuse; c'était par là que le roi se rendait auprès de la *gentille Agnès*, comme François I[er] l'appelait. Situé sur un bloc de rochers élevés, cet antique château, dont il est déjà question lors de la confédération armoricaine, en 462, domine une immense vallée où coule la Vienne et où s'étend la ville, avec ses rues étroites et tortueuses et ses maisons enfumées. La partie centrale du château est celle qui présente le plus d'intérêt.

On entre dans cette masse de ruines par un portail flanqué d'une tour d'environ soixante pieds de hauteur. La herse défendit autrefois ce passage, des mâchicoulis en protégent l'entrée; la tour a conservé sa vieille horloge dont les sons se prolongent encore aujourd'hui dans les airs. Les principaux appartements étaient situés sur ce plateau et regardaient la ville. La chambre où Jeanne d'Arc fut introduite devant Charles VII existe encore, ou du moins la tradition désigne comme telle une pièce voûtée dont les hautes ogi-

ves s'élancent avec hardiesse et dont les nervures délicates, les chapiteaux bizarres, la construction octogone, annoncent en effet une pièce importante pour le temps. Plus loin un escalier étroit pratiqué dans l'épaisseur d'un mur, descend presque insensiblement quoique en ligne droite dans des douves d'une effrayante profondeur. Rien n'éclaire la longue suite de ses marches en pierre, si ce n'est son entrée et sa sortie. L'effet de la lumière, glissant sur ces tons verdâtres, en fait une étude digne de nos plus habiles peintres d'intérieur.

Excité par la baronne de Villequier contre une jeune fille qui pourtant assurait son avenir politique, Louis XI, alors dauphin, s'oublia un jour au point de frapper Agnès. Charles VII exila son fils en Dauphiné, et Agnès se retira à Loches. Son hôtel situé à *Beaulieu*, à l'extrémité de la rue Saint-Pierre, offrait quelques caractères en saillie que le temps a presque effacés. On remarque encore que l'entrée des différents bâtiments avait lieu par une voûte spacieuse qui les traversait. Au-dessus de cette ouverture un très-grand pannonceau, en pierre dure, a dû recevoir des armoiries très-saillantes qu'il est impossible aujourd'hui de deviner. Agnès avait son appartement au-dessus de l'entrée que nous venons d'indiquer. On distingue sur les murs des restes de peinture à fresque : l'habillement des personnages paraît avoir été doré. Un vaste balcon, à en juger par les pierres de support, devait régner dans toute la longueur de la façade intérieure de cette espèce de palais. Une de ses parties latérales n'existe plus, et les distributions qu'on a faites dans la suite empêchent de reconnaître les anciennes. On peut dire cependant que la masse du logement devait être assez considérable, puisque François II y séjourna. Une déclaration du 5 octobre 1493 désigne ce bâtiment par le titre équivoque de *maison de la reine*, nom qui ne pouvait lui appartenir mais qu'il conserve encore parmi les traditions du pays.

Dans un coin de la sous-préfecture, logée sur le même plateau, un tombeau d'Agnès Sorel, en marbre noir, mérite d'être visité par les archéologues et les artistes. M. de Pomereuil, dont le goût pour les arts n'était pas toujours heureux, relégua ce monument dans une espèce de caveau obscur qui a dû avoir une destination toute différente. Sur cette tombe, qui a environ sept pieds de long, gît une statue couchée d'Agnès en marbre blanc; les mains sont jointes sur la poitrine; la tête est remplie d'une expression mélancolique. A droite et à gauche de cette tête, on voit deux petits anges, également en marbre blanc, qui paraissent mêler leurs larmes à leurs prières. Aux pieds de la statue sont deux agneaux, symboles de douceur. Autour du tombeau, des inscriptions, en caractères gothiques et en lettres d'or, rappellent les noms et indiquent la fin d'Agnès. Deux mille écus d'or furent le prix de ce travail qui n'est pas sans mérite, mais que malheureusement aucun jour ne vient éclairer.

La belle des belles ne fit pas un long séjour à Loches; Charles chercha bientôt à la rapprocher de lui. La libéralité qu'il montra envers elle, dans un moment où son royaume ne consistait plus qu'en une ou deux provinces, est inconcevable. Fontenailles, Eves, le Moustier, Semblançay, la Roche-Tranche-Lion, les deux châteaux de Cheillé et de Champigny, etc., furent tour à tour en la possession d'Agnès; toutes ces habitations sont situées en Touraine. Le château de la Guerche, gage d'une munificence plus recherchée, fut construit presque entièrement par Charles, pour son *amie par amour*. Il con-

serva longtemps le style de l'époque et son caractère propre; mais il a beaucoup souffert du vandalisme de certains architectes modernes. Le chiffre d'*Agnès Seurel*, qui se présentait sous la forme de rébus d'un A sur L, est à peine visible aujourd'hui. Une galerie extérieure, supportée par d'énormes consoles, offrant toutes une tête de femme, a disparu. Le guichet du pont-levis a été converti en cuisine, et les bas-reliefs ainsi que les inscriptions n'ont pas échappé au marteau iconoclaste. Mais l'intérieur des appartements a conservé quelque chose de la physionomie du XVe siècle. Des peintures à fresque représentent des sujets de chasse encore fort apparents, sur des murs qui n'ont pas moins de douze pieds d'épaisseur. Les devises, les chiffres, les allégories, d'anciennes boiseries en châtaignier, les poutrelles dorées, les cheminées gothiques, les bancs en pierre dans les embrasures des croisées, rappellent le luxe et les mœurs du temps.

Cinq étages de voûtes, les unes à nervures, les autres à pilastres, sont superposées. Dans une de ces salles voutées, le propriétaire actuel a placé un tombeau d'Agnès Sorel, en pierre, qu'il a tâché de rétablir dans son style primitif. La statue d'*Agnès* recouvre ce monument extrait de l'église fort ancienne de la Guerche, il est malheureusement très-mutilé. Le croisement des nervures de la voûte offre partout l'initiale du nom d'Agnès Sorel et son chiffre. Ce fragment de l'art français dans l'enfance, disposé ainsi, produit plus d'effet que le monument de Loches. Éclairé par un demi-jour à travers des vitraux de couleur, il inspire le recueillement. Cette pièce est occupée par une bibliothèque.

Agnès Sorel mourut à Jumiéges, le 9 février 1450, empoisonnée par Louis XI, dont les ressentiments ne s'étaient point apaisés. En mourant elle dit aux personnes qui l'entouraient : *C'est peu de chose et orde et vile que notre fragilité.*

RAOUL DE CROÏ.

UN EXILÉ EN ESPAGNE.

Après les événements de 1848, lorsque la famille d'Orléans s'éparpillait au vent de l'adversité, M. le duc de Montpensier avait pris la route des Pyrénées, certain de trouver une seconde patrie de l'autre côté de ces monts, aplanis jadis par la grande politique de son aïeul Louis XIV. Le jeune prince laissait derrière lui l'incertitude de l'avenir et de profonds regrets; mais à peine avait-il mis le pied sur la terre d'Espagne, que les consolations et les sympathies accouraient de toutes parts à sa rencontre et lui faisaient escorte jusqu'à Madrid.

En cette fière capitale de la Castille, Mme la duchesse de Montpensier retrouvait une sœur sur le trône. Moins de deux années auparavant la reine Isabelle II et l'infante Louise Fernande s'étaient séparées joyeuses; le sort les réunissait l'une puissante toujours, l'autre, déchue des grandeurs qu'elle avait entrevues souriante aux fêtes d'Aranjuez. Le retour du duc et de la duchesse de Montpensier en Espagne n'eut cependant aucune des apparences de l'exil. La duchesse revoyait dans la reine, la bien-aimée compagne de son enfance. Le duc pouvait causer de la France absente avec le général Narvaez, dernier représentant d'Isabelle II à la cour de Louis-Philippe, homme d'État et homme de guerre auquel il faut certainement attribuer le repos et la prospérité actuelle de la Péninsule.

Quoi qu'il en soit, Madrid n'était pas la ville où le duc de Montpensier estimait qu'il fût convenable de fixer sa résidence

eu égard aux événements dont l'Europe était alors le théâtre. La question des mariages espagnols s'était ravivée au feu des agitations politiques. A Madrid l'émeute grondait, n'osant toutefois lever le front sous le pied de Narvaez dont l'épée était sortie du fourreau. A Paris il se répétait que l'Angleterre avait jeté la révolution de 1848 à la tête de la royauté de juillet pour la punir d'avoir renoué le *pacte de famille* par le mariage de son plus jeune fils avec une fille de Ferdinand VII. Les mêmes esprits, enclins aux rapprochements historiques, déclaraient également que la Grande-Bretagne constamment soucieuse d'abaisser la France, avait culbuté la restauration en 1830 pour prendre sa revanche du traité des Balkans et de la conquête d'Alger comme elle avait à la fin de l'autre siècle fait rouler la tête de Louis XVI sur l'échafaud en expiation de l'indépendance américaine. Le duc de Montpensier, quoique proscrit, n'en était pas moins une des causes ou une des parties intéressées de la querelle; son séjour à Madrid le mettait trop en évidence, et persuadé que le devoir lui commandait de rester étranger à toutes les luttes, il se décida à choisir une retraite loin du centre des affaires générales.

D'autres motifs poussèrent aussi le prince à cette détermination. Les inflexibles règles du cérémonial castillan s'accordaient peu avec les habitudes plus simples du noble fugitif qui, pour être prince, n'en prétend pas moins être maître de ses loisirs et vivre à sa guise comme tout le monde. Les pompes de Madrid, les réceptions d'apparat, les galas, les baise-mains, lui rendaient plus amer le souvenir des fêtes cordiales, des dîners et des réunions artistiques et militaires du château de Vincennes.

Au moment même où le duc de Montpensier se rencontrait à Madrid avec le général Narvaez, l'art dramatique qui mérite bien qu'on lui accorde quelque attention, était en pleine déroute. La fortune du banquier Salamanca se serait infailliblement engloutie au théâtre italien du Circo, si le capitaliste n'avait eu la prudence de résigner cette direction ruineuse. Il faut dire que M. Salamanca faisait les choses en vrai ministre des finances qu'il avait été; il payait sa troupe à prix d'or et chaque fois que la reine lui faisait l'honneur insigne de visiter son temple lyrique, ce qui arrivait fréquemment, toutes les dames recevaient des bouquets. Le Circo désert, le gouvernement prit à cœur de ne point laisser périr de même le Principe, théâtre national, que le tragédien Roméra illustre, et où Calderon, Lope de Vega et tous les grands écrivains dramatiques de l'Espagne revivent chaque soir dans leurs impérissables chefs-d'œuvre.

Un subside fut donc alloué au Principe pour qu'il eût à rajeunir sa salle et à orner sa scène de décorations semblables à celles que l'on admire à Paris. Philastre, l'un de nos maîtres en peinture théâtrale, fut mandé à Madrid et commença ses travaux, qui durent encore.

Sur ces entrefaites la reine s'ennuyait de la clôture du Circo et de l'absence des chanteurs, mais nul n'était assez osé ou assez riche pour solliciter la succession du millionnaire impresario Salamanca. On profita de la circonstance pour exposer à la reine qu'il était contraire aux règles de l'étiquette qu'elle se prodiguât si souvent en public et que la dignité de sa couronne lui conseillait de suivre l'exemple des souverains qui ont un théâtre dans leur demeure royale. Cette observation venait de trop bonne source pour que la reine ne s'y conformât point. La salle de spectacle fut bientôt improvisée. Ce n'était pas la

salle pompeuse de Versailles, ni celle plus modeste des Tuileries, ni même celle de Saint-Cloud où l'infante Louise Fernande avait assisté aux premières fêtes de son mariage. Deux des immenses pièces du palais de Madrid, réunies en une seule, ont reçu des appropriations à peu près scéniques, et la reine, enchantée de cette nouvelle distraction, n'a plus regretté le Circo. L'ornementation et les décors du théâtre de la cour ont naturellement été confiés à M. Philastre.

Tels étaient les événements qui dans le domaine des arts occupaient Madrid, lorsque M. le duc et Mme la duchesse de Montpensier résolurent de chercher d'autres mœurs et d'autres tableaux, en parcourant les provinces méridionales où le caractère espagnol conserve du moins quelques traces de son originalité primitive. Il semble en effet que dans cette portion plus reculée de l'Espagne les hommes aient une physionomie particulière comme les monuments.

Le prince explora donc avec la curiosité du voyageur et l'intelligence de l'artiste, les villes et les chefs-d'œuvre qui attestent le séjour des Maures et leur domination de huit siècles : Algésiras, Cordoue et ses basiliques, Grenade et son Alhambra, Séville, la cité phénicienne que se sont disputée dans l'histoire et sur les champs de bataille des conquérants de tous genres, Séville, qui n'a pas moins d'églises dans ses rues que de tours à ses remparts, Séville, enfin, dont le nom est inséparable de celui de l'Alcazar. Partout sur son chemin le duc de Montpensier était accueilli par les démonstrations les plus cordiales ; à la réception que lui fit le gouverneur anglais de Gibraltar, il put croire un moment que son père était encore sur le trône. De Gibraltar, le prince alla, au mois de juin dernier, prendre les bains de mer à Sainte-Marie, dans la baie de Cadix.

Longeant ces côtes bénies du ciel où l'air est si doux, si embaumé, M. le duc de Montpensier ne put sans doute écarter de sa mémoire le souvenir d'un autre voyage fait quelques années auparavant dans ces mêmes eaux de la Méditerranée, lorsqu'il accomplissait tout joyeux ce pèlerinage d'Orient qui est le rêve des grands du monde et des poëtes.

A l'entrée de l'automne, le prince revint à Séville qui a pour lui des charmes particuliers. Il y a trois ou quatre ans, la reine ayant exprimé l'intention de visiter l'Andalousie, de grands préparatifs avaient été faits à l'Alcazar. En attendant qu'Isabelle II y vienne, le duc et la duchesse de Montpensier se sont installés dans le palais des rois maures, dont les jardins, trop longtemps solitaires, se sont plusieurs fois déjà émus au bruit de fêtes splendides. Séville en effet n'a pour le prince aucun des inconvénients de Madrid; il y vit, on peut le dire, à la française, admettant à sa table sans contrainte et sans apparat les autorités civiles et militaires, les notables des alentours et les compatriotes qui passent.

Le séjour de M. le duc de Montpensier dans la cité andalouse, tient encore à des raisons de famille. L'hôtel de l'ancienne École de la marine est une des propriétés que l'infante a apportées en dot à son époux.

Cet hôtel, ou plutôt ce palais, s'élève à peu de distance de la ville, dans une situation des plus favorables : une large voie le sépare d'une promenade publique nommée le Jardin de Christine, dont les capricieuses eaux du Guadalquivir baignent les épais taillis et les gazons verts. L'École de la marine est elle-même environnée de bouquets de verdure et de bois d'orangers. Au point de vue architectural, cet édifice fait de brique et de pierre rappelle le style so-

lennel, mais triste du règne de Charles III, le Louis XIV de l'Espagne.

Singulière remarque! De l'ère monumentale des Maures à la période de l'art moderne, les siècles se sont écoulés en ce curieux pays sans laisser en quelque sorte d'autres traces de leur génie que l'Escurial, lourd anneau de la chaîne qui unit les merveilles de l'âge païen aux œuvres catholiques de Philippe II et de ses successeurs. Presque tous les monuments modernes de l'Espagne portent l'empreinte de Charles III. Le Buen Retiro célèbre par tant d'aventures, la bourse de Barcelonne et celle de Séville, où l'on montre la correspondance de Christophe Colomb, derrière un grillage afin de la protéger contre les larcins des antiquaires ou des touristes, l'École de la marine enfin et d'autres châteaux ou monuments publics disséminés à la surface des provinces, attestent la sollicitude éclairée d'un monarque qui n'eut que le tort de venir au monde au milieu des convulsions du XVIIIe siècle.

Mais il s'en faut que ce style de Charles III rappelle les fantaisies charmantes, les délicates mignardises des artistes de Louis XV ou les formes plus sévères mais souriantes encore des architectes de Louis XVI. La guerre de la Succession a eu beau passer par là, les Bourbons de France ont eu beau prendre le pas sur la maison d'Autriche, l'ombre sinistre de Philippe II se tient toujours debout sur le granit de l'Escurial, étendant sa main terrible sur les consciences et sur l'art de la fervente Ibérie. Ainsi, la bourse de Séville que l'on cite est d'ordonnance toscane, c'est-à-dire conçue dans ce genre majestueux peut-être à force de simplicité, mais dont la sobriété ornementale dénote autant l'ascétisme religieux que le peu d'imagination des artistes.

L'École de la marine appartient à cet ordre de compositions architectoniques; extérieurement elle est grandiose, et l'on remarque sa principale entrée enrichie de sculptures; à l'intérieur elle est inhabitable comme presque tous les édifices d'un pays où les mœurs du nord ne se propagent qu'avec peine. Tout était donc à faire dans cet édifice, lorsque M. le duc de Montpensier en est devenu maître, et le prince s'est résigné de la meilleur grâce à apprendre aux Andalous comment il faut se loger et ce que c'est que le véritable luxe. Peut-être aussi a-t-il trouvé dans cette occasion de dépenses un excellent prétexte de payer l'hospitalité de l'Alcazar et de faire du bien sans en avoir l'air. Ce qui est positif, c'est que depuis la fin de l'année dernière les ouvriers ont envahi l'École de la marine. Plusieurs centaines de bras travaillent sans relâche. Le palais se restaure, s'agrandit, se transforme. Ce pauvre monument naguère abandonné deviendra bientôt une délicieuse demeure princière. Le duc ne se contente pas de changer les distributions incommodes du dedans, d'appeler à lui les artistes de la France et de l'Espagne, de répandre l'or et les peintures sur les panneaux et les plafonds, il veut aussi qu'au dehors tout réponde à la splendeur nouvelle de son habitation. Le maître jardinier dépêché à Paris, achète en ce moment dix mille pieds d'arbres de toute sorte, particulièrement de ceux du midi, et l'été prochain, un beau parc, bien planté, bien épais, inclinera ses verdoyantes cimes sous les fenêtres du palais quand le matin ou le soir il sera visité par les tièdes brises du Guadalquivir.

Tels sont les loisirs faits par l'exil au jeune prince que plus d'un cœur bénit là-bas, que plus d'une mémoire regrette ici. Car M. le duc de Montpensier ne se

borne pas à s'arranger une calme et poétique retraite loin de la politique et des orages sociaux; toujours assisté de son secrétaire des commandements, M. Antoine de Latour, il pense à ceux qui souffrent; comme Mazarin il ne veut que des heureux autour de lui, il ne veut que des visages sereins et des bras occupés sur sa route. C'est pour cela qu'il a fondé et qu'il fonde tous les jours des écoles, des centres de travail, des institutions utiles où les classes laborieuses trouvent la sécurité du présent et l'espérance de l'avenir.

Tant de bienfaits ne pouvaient être perdus, tant de nobles actes ne pouvaient rester sans récompenses. Et aujourd'hui lorsque l'étranger traversant Séville s'étonne de l'activité inaccoutumée dont le spectacle lui est offert, lorsque témoignant sa surprise de l'impulsion donnée à l'art et au travail, il demande :

« Qu'y a-t-il donc de changé ici ? » les oisifs ou les pauvres d'autrefois, penchés maintenant sur leur ouvrage, lèvent la tête et répondent :

« Il y a un Français de plus. »

GEORGES GUÉNOT.

SOCIÉTÉ LIBRE DES BEAUX-ARTS.

BULLETIN N° 420.

Séance du 5 mars 1850.

PRÉSIDENCE DE M. ROHAULT DE FLEURY.

La séance est ouverte à sept heures et demie. Le procès-verbal est lu et adopté après quelques observations de M. Vavin.

Correspondance :

1° Envoi de deux numéros du journal anglais *The Builder;*

2° Lettre par laquelle M. Galimard donne sa démission de secrétaire général de la Société, attendu que l'état de sa santé ne lui permet pas de suivre régulièrement les séances.

3° M. Vavin que des occupations personnelles empêchent d'assister aux réunions du bureau, donne sa démission des fonctions de secrétaire-adjoint.

4° Lettre de M. Félix Pigeory, directeur de la *Revue des Beaux-Arts,* qui demande une liste exacte des membres de la Société, afin de faire distribuer régulièrement à l'avenir les numéros du journal, et d'éviter de justes réclamations. Le bureau se charge de prendre des mesures en conséquence.

5° M. Prader Foderé, secrétaire de l'*Athénée des arts, sciences, belles-lettres et industries de Paris,* remercie, au nom de cette société, de l'envoi qui a été fait des quatre premiers numéros de la *Revue des Beaux-Arts.*

M. Jacob a la parole pour lire un rapport sur le voyage en Grèce de M. Chenavard; cette lecture, qui permet à l'auteur de passer en revue tous les chefs-d'œuvre qui excitent encore l'admiration universelle, captive l'attention de l'assemblée, et est suivie de nombreux applaudissements.

M. Martin d'Angers dépose sur le bureau le prospectus de l'ouvrage intitulé : *la Vie des Peintres illustres;* il exprime le vœu que la Société apprécie cette publication par l'organe d'une commission. Le bureau fait observer que les usages s'opposent à ce qu'un rapport ait lieu sur un simple prospectus ; mais si les auteurs de la publication adressent ce qui a paru de leur ouvrage, on s'empressera de désigner une commission pour en faire un examen approfondi.

M. Jacquemart demande à remettre en séance

le compte rendu de sa gestion de la *Tribune des Artistes*. Quelques membres s'y opposent et demandent que l'ordre du jour, chargé d'objets importants, soit rigoureusement suivi ; pour concilier cette demande avec la juste impatience de M. Jacquemart, le bureau propose de recevoir les comptes de la gestion de la *Tribune des Artistes* à sa prochaine réunion. — Adopté.

On passe immédiatement à la suite de la délibération sur l'organisation du jury d'admission et des récompenses. Il est décidé que le jury sera divisé en trois grandes sections : peinture, sculpture et architecture, et subdivisé de manière à faciliter les opérations en assurant les droits de la justice.

Une discussion s'engage ensuite sur l'admission du principe de l'élection pour la formation du jury. M. Jacquemart estime que le corps des membres de l'Institut, recruté parmi les illustrations de tous genres, doit être dispensé de l'élection; quelques membres soutiennent, au contraire, que la nomination des membres de l'Institut par un corps électoral rehaussera les fonctions qui leur seront confiées, et leur donnera plus d'empressement à les accepter. Le principe électif est par suite adopté en principe.

Il est dix heures et demie, la séance est levée.

Le secrétaire-adjoint,
GELÉE.

Ordre du jour de la séance du mardi 19 mars 1850.

1° Lecture du procès-verbal ;

2° Correspondance ;

3° Scrutin pour la nomination d'un secrétaire général ;

4° Scrutin pour la nomination d'un secrétaire-adjoint ;

5° Scrutin pour une admission ;

6° Continuation de la discussion sur le jury d'admission et des récompenses.

THÉATRES.

QUINZAINE DRAMATIQUE.

Théatre de la Porte Saint-Martin. — *Camille Desmoulins*, drame en 6 tableaux, de MM. Blanchard et Maillan. — Théatre Historique. — *Louise de Vaulcroix*, drame en cinq actes, de MM. de Nezel et Guerville. — Gymnase, *le Coup d'État*, de MM. Leuven et Brunswick. — Palais-Royal, *Deux vieux Papillons*, de M. Laya. — Variétés, *Nisus et Euryale*, de MM. Léon Battu et Bercieux ; *la Mariée de Passy*, de MM. Dennery Granger et de la Ronnat.

La physionomie de Camille, physionomie spirituelle et ardente, est puissamment gravée dans l'histoire de la Révolution depuis le jour où, sous les verts ombrages du Palais-Royal, il arbora le premier la cocarde de l'espérance, jusqu'à celui où, après avoir énergiquement flétri dans son *Vieux Cordelier* de sinistres et sanglants excès, il porta lui-même sa tête sur l'échafaud. Mais le Camille de la vie privée est moins connu ; retraçons son portrait avec celui de Lucile, sa femme, compagne si dévouée, et l'une des plus charmantes créatures qui aient été brisées dans le choc terrible des passions de cette époque. Lucile fut dévorée comme une jeune fille qui joue avec un lion sans prévoir le danger.

Elle naquit à Paris en 1771 ; son père était un ancien commis des finances ; sa mère passait pour une des plus belles femmes de son temps. Elle avait légué sa beauté à Lucile, qui reçut de plus une éducation distinguée. Très-jeune encore, elle était excellente musicienne. Ce fut dans le jardin du Luxembourg qu'elle rencontra Camille, alors étudiant en droit ; elle et sa mère y firent connaissance avec lui. Le père de Lucile se vit bientôt obligé d'écrire au père de Camille : « Ma fille a pris pour votre fils un attachement égal au sien. » Cependant il hésitait à donner sa fille au jeune étudiant; il avait vingt mille livres de rente, Lucile devait être riche et Camille n'avait rien. Huit ans se passèrent à s'adorer. La Révolution vint. Camille lança le peuple sur la Bastille, fonda son journal des *Révolutions de Brabant*, se fit une réputation et M. Duplessis, le père de Lucile, accorda enfin à l'amant fidèle la main de sa fille, qui venait de refuser un parti des plus brillants. Quelle fut la joie de Camille ! il la manifesta délicieusement dans une lettre à son père : « Quand sa mère me l'a donnée, il n'y a qu'un moment, elle m'a conduit dans sa chambre ; je me jette aux genoux de Lucile ; surpris de l'entendre rire, je lève les yeux, les siens n'étaient pas en meilleur état que les miens, elle était tout en larmes, elle pleurait même abondamment et cependant elle riait encore. Jamais je n'ai vu de spectacle aussi ravissant, et je n'aurais pas imaginé que la nature et la sensibilité pussent réunir à ce point ces deux contrastes. »

Les voilà bien peints tous les deux, également sensibles et épris l'un de l'autre ! Ils pleurèrent encore quand l'ancien proviseur de Camille, « son cher Bérardier, » les unit à Saint-Sulpice. Les témoins de son mariage furent Péthion, Robespierre, Sillery, Brissot et Mercier, terribles témoins !

Aucun mariage ne s'annonça sous de plus heureux auspices ! quelles douces folies ! Mais bientôt succédèrent les sombres appréhensions. Au 10 août Lucile tremble pour les jours de son mari. Camille devint le lendemain secrétaire de Danton, ministre de la justice, et la joie rayonna de nouveau sur Lucile et non sur son mari, qui avait vu rouler la tête de Sulleau, et qui était atteint déjà de la tristesse politique, tristesse des grands cœurs. Camille céda néanmoins au torrent; il se laissa emporter; il sentait bien qu'il ne pouvait lutter ; il aurait voulu se dérober au mouvement avec sa femme, ses enfants et ses livres, il ne le pouvait pas. Savez-vous ce qui causait la tristesse de Camille, c'est qu'il ne voyait guère « que l'ambition à la place de l'ambition, et la cupidité à la place de la cupidité. » O Camille !

Cependant Lucile badinait encore : un jour on vient avertir Camille de prendre garde à lui ; on lui dit qu'en invoquant un *Comité de clémence*, comme il le faisait tous les jours, il pourrait rencontrer un comité de vengeance, et Lucile de s'écrier (c'était au déjeuner) : « Laissez-le remplir sa mission, il doit sauver son pays : ceux qui s'y opposeront n'auront pas de mon chocolat. » Ainsi riait Lucile, comme une femme adorée, à qui tout est permis. Mais Camille est dénoncé aux Jacobins, et Robespierre s'est tourné contre lui. Lucile alors voit l'abîme sous les fleurs. Camille est arrêté et jeté dans la prison du Luxembourg, en face du souvenir de ses amours. Lucile était bien changée ; en recevant les lettres de Camille elle semblait folle. « Je pleure comme une femme, disait-elle, parce que Camille souffre..., parce qu'ils le laissent manquer de tout, parce qu'il ne nous voit pas ; mais j'aurai le courage d'un homme, je le sauverai. . Pourquoi m'ont-ils laissée libre, moi ? croient-ils parce que je ne suis qu'une femme, que je n'oserai élever la voix ? ont-ils compté sur mon silence ? J'irai aux Jacobins, j'irai chez Robespierre. » Et elle errait sans cesse autour de la prison de son mari. Elle écrivait à Robespierre des lettres éloquentes, mais injurieuses ; elle invectivait également Saint-Just; heureusement ces lettres n'étaient pas portées à leur adresse ; elles n'auraient fait que hâter la perte du prisonnier. Les dernières lettres de Camille font encore verser des larmes. « O ma chère Lucile, j'étais né pour faire des vers, pour défendre les malheureux, pour te rendre heureuse, pour composer avec ton père, ta mère et quelques personnes, selon notre cœur, un *Otaïti.* » Il mourut en tenant une boucle des cheveux de Lucile dans sa main. Lucile le suivit bientôt sur l'échafaud, héroïque comme une Romaine, accusée d'avoir voulu renverser la République pour sauver son mari. Elle ne retrouva son joyeux sourire qu'au pied de l'échafaud. N'allait-elle pas rejoindre son époux?

Oh ! les belles, les nobles, les tendres amours dans ce temps fatal ! Nous voudrions les voir plus vivement, plus poétiquement reflétées dans le drame de MM. Blanchard et Maillan, mais telles qu'elles sont, elles ont encore leur charme et leur attendrissement. La sympathie est pour Camille et Lucile, et non pour Robespierre qui couvre de grands mots son absence de cœur. Robespierre fut impitoyable et pour Camille et pour Lucile, pour les dames Saint-Amaranthe et pour tant d'autres. Il a mérité la rigueur de l'histoire. Cette pièce, donnée pour la première fois au Théâtre-Français, n'a pas été défendue et ne devait pas l'être. Le sentiment qu'on y éprouve est un sentiment de répulsion contre les cruautés politiques. Munié, Robert Kemp, Drouville, Rey, Mme d'Harville aideront à lui assurer à la Porte-Saint-Martin un certain nombre de représentations fructueuses pour un théâtre qui a besoin de se relever.

Les amours de Camille nous ont entraîné ; ils ont dévoré le peu d'espace que nous avons à consacrer au théâtre ; *Louise de Vaulcroix* aura tort avec nous. Cette pièce d'ailleurs tirée de Frédéric Soulié, n'a pas conservé toute la vigueur de sa première empreinte. Il vaut peut-être mieux que la critique ne s'en occupe pas. Le *Coup d'État* a des scènes spirituelles, des personnalités qui ne le sont pas. Il fait de l'argent ; tout est dit pour le théâtre qui joue cette pièce. Un charmant vaudeville de M. Laya, esprit ingénieux et distingué, a embelli le répertoire du Palais-Royal. Ce vaudeville est intitulé *Deux vieux papillons*. Levassor et Grassot y sont très-plaisants. Aux Variétés, *Nisus et Euryale*, joli petit acte renouvelé de Virgile pour le titre et des aventures de régiment pour le fond, a ob-

tenu un plein succès. Il s'agit de deux jeunes troupiers que l'amitié unissait jusque-là et que l'amour divise un matin par la faute d'un charmant minois qui passe. Et voilà les troupiers qui se battent et qui s'extermineraient peut-être si la belle survenant ne les mettait tous deux d'accord en se faisant cantinière. La vérité brille dans toutes les scènes et l'esprit abonde dans les détails de ce tableau dont MM. Léon Battu et Bercieux sont les fortunés auteurs. *La Mariée de Poissy* a réussi au même théâtre devant un public difficile d'ordinaire, et qui, ayant payé fort cher, prétend être amusé pour son argent.

HIPPOLYTE LUCAS.

CHRONIQUE MUSICALE.

Henriette Sontag. — La Société des Concerts. — L'Union musicale. — La Société philharmonique. — M. Lumley. — Le Queen's theatre. — Les on dit.

Les soirées de Mme Sontag (Mme la comtesse Rossi) ont été la grosse affaire du moment, comme on dit en style parlementaire. L'organisateur de ces belles fêtes musicales, M. Lumley, a dû se recommander de la plus haute influence du pays pour faire ouvrir, devant la grande dame artiste, les portes de la petite salle du Conservatoire. Invoquant une possession de ving-trois années, de longs services rendus à l'art, sa qualité d'institution nationale, *la Société des concerts* a réclamé, par la voix de la presse, contre l'intrusion, au Conservatoire, d'un spéculateur étranger.

A moins que l'association fondée par Habeneck, s'appuyant sur les articles du Code civil, titre de la prescription, entende devenir propriétaire, par vingt-trois années d'exercice, de la salle où elle donne ses concerts, du répertoire allemand qu'elle y exécute, et du public spécial qu'elle y attire, la protestation qu'elle a signée et publiée ne supporte pas un sérieux examen.

La Société des concerts a servi les intérêts de l'art musical en France, elle y a popularisé Beethowen : qui ne le reconnaît? qui ne l'en remercie? Mais il n'est pas plus permis à une corporation d'artistes, tout honorable qu'elle soit, de vivre de son passé, qu'il ne serait juste et raisonnable de vanter un fainéant titré en mémoire de ses aïeux illustres ! Si grand qu'il soit, Beethowen n'est qu'une individualité puissante, qu'une école, qu'une face de l'art : celui-ci marche, s'avance sans cesse avec des alternatives de grandeur et de décadence ; mais ce mouvement est sa vie, tandis que l'immobilité dans l'admiration est sa mort.

La Société des concerts a rendu des services à l'art d'un autre âge, mais elle n'en rend aucun à l'art contemporain : elle est même pour ce dernier un obstacle, un danger, puisqu'elle le repousse systématiquement, frappant, — si l'on veut nous passer cette expression, — les artistes vivants à coups de génies morts.

A moins de nier les faits et de falsifier l'histoire musicale de ces vingt dernières années, il faut donc reconnaître que *la Société des concerts* remplit à peu près chez nous les fonctions d'une magistrature honoraire : examinons maintenant si elle mérite la qualité d'institution nationale dont elle fait grand bruit.

De tout temps nous avons compté en France beaucoup d'institutions *nationales* et un grand nombre d'hommes *nationaux* qui n'étaient d'origine française, ni les uns, ni les autres. Sans sortir de la spécialité qui nous occupe, chacun sait que notre opéra *national* a été fondé par le Florentin Lulli, contre lequel clabaudaient les petits musiciens français de ce temps-là; que ce théâtre a dû tour à tour sa longévité et sa gloire à l'Allemand Gluck, aux Napolitains Piccini et Sachini, au Romain Spontini, aux Bolonais Rossini, Donizetti, et au Prussien Meyerbeer! Les œuvres de ces maîtres si variés, si divers, sont, à la vérité appropriées au goût français et au génie de notre langue; c'est l'influence française qui les a, sinon créés, du moins façonnées telles qu'elles existent : en peut-on dire autant de l'Institution instrumentale du Conservatoire et du résultat de ses travaux?

Évidemment, non! Organisée en Église intolérante ; exclusive et — disons le mot — idolâtre, bien mieux que fervente, la *Société des concerts* s'est vouée au culte de la muse allemande et a constamment humilié devant elle notre art national. Lorsque, à son grand regret, elle s'est vue contrainte d'honorer un musicien vivant, elle a tendu la main à Spoorh de préférence à Berlioz. Au lieu d'élever à la mémoire de Beethoven une de ces pyramides égyptiennes, dont chaque composition moderne eût été une assise glorieuse, elle a préféré lui conserver un mausolée inaccessible aux musiciens contemporains, éclairé seulement par les torches funéraires des génies d'autrefois.

Ce n'est pas nous qui disons cela : c'est la formation, à côté des artistes sociétaires du Conservatoire, de deux sociétés instrumentales, qui le dit plus éloquemment que nous ! C'est afin de donner une vive impulsion à notre école de musique *nationale*, que l'*Union musicale* et la *Société philharmonique* se sont recrutées au sein des maîtres et des exécutants repoussées par leur aînée de la rue Bergère. Voici la concurrence réelle et redoutable pour la *Société des concerts !* Mais, comprenant bien qu'elle ne pouvait pas revendiquer, contre cette double rivalité, sa qualité mensongère d'Institution nationale, elle a mieux aimé s'en prendre à M. Lumley qui ne songe ni à la déposséder, ni à la confisquer à son profit.

M. Lumley, que des attaques sans portée et sans justice poursuivent au moment où il restitue à la France un des plus beaux talents qu'elle ait formés, aspire, disent ses ennemis, à la suzeraineté directoriale de l'Europe. Le secret de sa puissance et de sa fortune vaut la peine d'être divulgué. Puissent les directeurs, *nationaux* ou non, en profiter en gens d'esprit ! M. Lumley a pensé que le moyen le plus sûr pour faire fortune, c'était de rendre l'art prospère. Lorsque la source des talents lyriques semblait tarie en Italie, en France et en Allemagne, un fleuve mélodieux traversait la scène du *Queen's theatre*, arrosant, sur son passage, les fleurs les plus rares de Cimarosa, de Rossini, de Bellini et de Mozart ! M. Lumley arrachait Jenny Lind à l'obscurité du théâtre allemand, M[me] Sontag aux loisirs aristocratiques, Carlotta Grisi à l'Opéra, Fanny Cerrito à l'Italie, Lucile Grahn à la Suède, Marie Taglioni à l'Europe, — et les habitués du théâtre de la Reine passaient, en une seule soirée, la revue de cette grande armée dramatique !

Voici huit ans bientôt, que s'ouvre, chaque année, à Londres, ce congrès des plus beaux talents de l'Europe. Les concerts de M[me] Sontag ne seraient, dit-on, qu'un ballon d'essai, une tentative au moyen de laquelle l'habile directeur anglais essayerait de se rapprocher de l'Opéra, en passant par le Théâtre-Italien : nous ne sommes en mesure ni d'affirmer ni de controuver le fait des droits antérieurs, et des intérêts engagés nous obligent à une grande circonspection. Mais quoi qu'il arrive, notre devoir est de subordonner nos sympathies et les questions de personne toujours si délicates aux intérêts de l'art.

B. Jouvin.

MÉLANGES.

15 mars.

On se demande encore s'il y aura un Salon en 1850. L'expérience des deux dernières années a démontré, sous certains rapports, les inconvénients des expositions annuelles. On paraît avoir renoncé à déménager tous les six mois les chefs-d'œuvre réunis dans notre musée du Louvre, déplacement qui préjudiciait de la manière la plus notable à l'étude et aux richesses artistiques souvent endommagées en chemin. On a reconnu l'impossibilité, pour ne pas dire le ridicule, d'une exhibition publique dans le palais des Tuileries. On a bien songé un moment au Palais-Royal, mais où remiser durant l'exposition les tableaux et autres objets d'art que cette résidence renferme ? Alors est venue l'idée de disposer pour le Salon de 1850, le second étage de l'aile méridionale du Louvre. Ici, deux nouveaux obstacles ont surgi : pour parvenir à cet étage, il faut monter cent vingt marches, et puis là-haut, les jours manquent; force serait donc de percer la toiture, et ces diverses appropriations ne réclament pas moins d'une soixantaine de mille francs, crédit demandé, mais non encore obtenu. Et voilà, quant à présent, où en sont les choses.

— Le conseil des bâtiments civils va avoir, dit-on, à apprécier les causes de tassement dans les piles et de mouvement dans les voûtes, survenus à Notre-Dame par suite de la démolition d'une partie des contre-forts du côté méridional de l'église, contre-forts dont le mauvais état était tel qu'il y avait urgence de les reconstruire.

— La chapelle provisoire de la Sainte-Trinité, dans le quartier de Tivoli, s'achève rapidement, et l'inauguration aura lieu, suivant toute apparence, à la fin de la semaine. Aux dons déjà faits à l'église et que nous avons mentionnés, il faut joindre, parmi les œuvres d'art, une remarquable statue de la Vierge, en marbre blanc, par M. Gayrard; une statue de Jésus-Christ prêchant la réconciliation, composition symbolique qu'on peut appeler le Christ à l'olivier, par M. Meusnier, jeune statuaire de beaucoup de talent, et des peintures ornementales de M. d'Hierville, élève distingué de Picot.

— M. Théodore Rousseau, l'habile paysagiste, a fait ces jours derniers, rue des Jeûneurs, une vente publique de ses principales toiles, qui a produit une somme d'environ seize mille francs.

— Une intéressante étude de mœurs, qui est

aussi une remarquable étude de style, vient de paraître ; c'est un livre intitulé *le Treizième arrondissement,* par M. Louis Lurine. Nous reparlerons de cette nouvelle œuvre d'un écrivain qui a toujours su allier les charmes du roman aux utiles enseignements de la philosophie.

— La statue de la République a été placée dans la salle, dite *Casimir Périer,* de l'Assemblée nationale, et sur le même piédestal qu'occupait, il y a deux ans, celle de Louis-Philippe. La statue, œuvre de M. Barre, a un peu plus de trois mètres de haut, elle a la main droite appuyée sur une ruche ; de la main gauche, elle tient une couronne de lauriers ; à ses pieds sont le coq gaulois et une hache brisée.

— Le doyen des acteurs de France, Fragneau, qui fit pendant longtemps les délices de la scène toulousaine, vient de mourir à l'âge de quatre-vingt-huit ans. M. Fragneau, architecte de la ville de Montauban, est son fils.

— Une symphonie descriptive en cinq tableaux, intitulée *le Sélam,* scène d'Orient, paroles de M. Théophile Gautier, musique de M. Ernest Reyer, sera exécutée le 18 de ce mois au Théâtre-Italien. Les solos seront interprétés par Barroilhet, Alexis Dupont et M[me] Froger.

— Au théâtre Saint-James, à Londres, *le Postillon de Longjumeau* vient d'être représenté pour la première fois. Ce charmant opéra de M. Adolphe Adam a obtenu le plus brillant succès devant le public anglais. Chollet remplissait le rôle de Chapelou, qu'il a joué d'origine à Paris, et M[lle] Guichard celui de M[me] Chapelou.

— Le roi des Belges a reçu en audience M. André Durand, artiste français, qui lui a présenté une partie des dessins de monuments, qu'il recueille en Belgique depuis un an pour l'album de M. Anatole Demidoff.

— La typographie anglaise a récemment produit un nouveau chef-d'œuvre. L'ouvrage est un traité descriptif des monnaies frappées en Angleterre depuis l'établissement des Romains jusqu'à la reine Victoria. Des planches reproduisent les types des différentes époques. Les monnaies sont imprimées sur fond bleu d'outremer, avec une composition métallique qui donne l'aspect exact du cuivre, de l'argent et de l'or. Enfin le type de la couronne à l'effigie de la reine Victoria est frappé à l'aide d'un coin monétaire sur une feuille d'argent qui adhère à un carton assez épais pour produire un relief égal à celui d'une pièce de monnaie.

— Le conseil municipal de Paris, dans une de ses dernières séances, a voté un crédit de huit mille neuf cent quatre-vingt-seize francs pour la restauration de peintures qui ont été récemment découvertes dans des chapelles de l'église Saint-Eustache. Ces peintures appartiennent, par leur exécution, à la première moitié du XVII[e] siècle. L'intérêt qu'elles présentent, sous le double rapport de l'art et de l'archéologie, donne à la mesure destinée à les faire revivre un degré d'utilité d'autant plus sensible, que l'œuvre dont il s'agit paraît avoir été conçue dans un excellent système d'ensemble et de décoration générale qui pourra être suivi avec succès pour l'avenir. Après la peinture, la statuaire a également eu sa part dans la sollicitude des membres de la commission, qui ont voté une somme de onze mille trois cent quarante francs pour la réfection de deux statues du fronton de l'Hôtel de Ville. Ces statues sont dans un état de détérioration qui rendrait toute restauration impossible. Elles menacent même les passants par la chute des pierres qui s'en détachent, et le sacrifice des fonds applicables à leur réfection intéresse non-seulement la splendeur de l'édifice, mais aussi la sûreté publique.

— On démonte en ce moment, pièce à pièce, cette partie de la façade du Palais de Justice située au levant de l'édifice sur la rue de la Barillerie et attenant à la tour de l'Horloge. Cette façade, postérieure au grand incendie du 11 janvier 1776, qui consuma toutes les constructions s'étendant depuis la galerie dite des Prisonniers jusqu'à la Sainte-Chapelle, fut reconstruite sur les dessins de Moreau, de Desmaisons, de Couture et d'Antoine. Son architecture est décorée, au second étage, de deux figures de grandeur naturelle, représentant la Justice et la Force; comme elle est en parfaite harmonie avec celles des autres constructions élevées sous le règne de Louis XVI, elle doit être conservée dans le plan général tracé par M. Huyot et ses successeurs, architectes de cet édifice. Aussi est-elle démontée avec soin, et les assises de pierres en seront numérotées.

— Le programme des grands concours annuels de l'École des Beaux-Arts vient d'être placardé dans le vestibule de l'École. *Gravure en taille-douce :* entrée en loges le 25 mai, exposition publique des ouvrages les 11, 12 et 13 sep-

tembre, grand jugement académique le 4. *Sculpture :* entrée en loges le 10 juin, exposition les 4, 5 et 6 septembre, jugement le 7. *Architecture :* entrée en loges le 7 mai, exposition les 18, 19 et 20 septembre, jugement le 21. *Peinture historique :* entrée en loges le 27 mai, exposition les 25, 26 et 27 septembre, jugement le 28. — Exposition des grands prix et des envois de Rome depuis le 29 septembre jusqu'au 6 octobre. — Distribution solennelle des prix à l'Institut, le 5 octobre.

— La nouvelle sacristie de Saint-Étienne-du-Mont, ouvrage de M. Godde père, est terminée. Cette sacristie est éclairée sur la rue Clovis par une série de fenêtres placées à une grande hauteur du sol, et qui rappellent les grandes arcades du cloître entourant l'ancien cimetière ou charnier, œuvre du XVI[e] siècle, encore parfaitement conservée.

— La mairie du XII[e] arrondissement, place du Panthéon, est presque achevée ; sa façade est une reproduction de celle de l'École de Droit. Quatre colonnes ioniques supportent un entablement circulaire. En exécutant les terrassements pour asseoir les fondations, on a trouvé des restes de l'enceinte de Philippe Auguste et d'un édifice religieux du XVI[e] siècle.

— M. Destouches, architecte de mérite, est mort dernièrement dans sa soixante-deuxième année.

— La renaissance de la peinture sur verre suit de près chez nous la renaissance de l'art ogival, dont cette peinture est l'un des plus précieux ornements. Une Note adressée par M. Prosper Lafaye au Préfet de la Seine et aux membres du Conseil municipal contient d'intéressantes études sur les œuvres des anciens artistes verriers, particulièrement sur les vitraux de l'église Saint-Étienne-du-Mont. M. Prosper Lafaye après avoir exposé l'état actuel de l'art de la peinture sur verre, indique les principales réparations à faire aux œuvres de ce genre que possède encore Saint-Étienne-du-Mont. Il était d'autant plus permis à M. Lafaye de traiter un sujet semblable, qu'à plusieurs reprises déjà il a été chargé de restaurations partielles à Saint-Gervais, Saint-Méry et ailleurs.

— L'on vient de créer à Malines un cercle qui prendra la dénomination de *Société archéologique et littéraire*. Son but est de s'occuper des nombreux matériaux que fournissent les archives, pour publier une histoire de cette ville, qui a eu et qui possède encore son importance, tant sous le rapport historique que sous le rapport artistique. Cette société, divisée en membres effectifs et correspondants, publiera des Annales ; elle aura trois sections : l'histoire locale, les beaux-arts et la littérature, feront l'objet du travail et des études de chacune d'elles.

— Barroilhet prépare sa représentation à bénéfice qui aura lieu à l'Opéra avec un grand éclat. On y entendra M[lle] Rachel et peut-être M[me] Sontag. Le célèbre baryton vient aussi de signer un nouvel engagement avec notre première scène lyrique. Toutefois cet engagement n'est que de sept mois, l'artiste ayant l'intention de partir pour la Russie à la fin de l'automne. Barroilhet fera sa rentrée dans le rôle du père de l'*Enfant Prodigue*, rôle écrit d'abord pour lui, modifié ensuite pour Masset, et que M. Auber lui a définitivement restitué.

— La série des grands concerts promis par M. Lumley, se poursuit avec beaucoup de succès devant une brillante assistance et réalise de tous points le programme du célèbre impresario.

—La nouvelle société philharmonique définitivement constituée sous la direction de M. Hector Berlioz, s'est révélée au public parisien accouru pour l'applaudir à la salle Sainte-Cécile. M[me] Viardot a merveilleusement chanté un air varié avec chœurs ; Roger a dit avec autant de largeur que de puissance de voix le bel air de *Joseph*, qu'on ne se lasse pas d'entendre : *Vainement Pharaon dans sa toute-puissance*. La partie instrumentale n'a pas été moins brillante et les bravos les plus enthousiastes ont accueilli l'admirable *marche hongroise* que Berlioz avait détachée de son *Faust*. Cette première soirée de la société philharmonique est du meilleur augure pour l'avenir.

APPEL AUX ARTISTES.

DES OFFRANDES EN SCULPTURES, TABLEAUX ET AUTRES OBJETS D'ART, ONT ÉTÉ FAITES A L'ÉGLISE DE LA SAINTE-TRINITÉ QUI SE TERMINE DANS LE QUARTIER DE TIVOLI. L'ÉGLISE RECONNAISSANTE DES DONS QUE L'ON VEUT BIEN LUI FAIRE, S'ADRESSE ENCORE A LA GÉNÉROSITÉ ET AU TALENT DE TOUS LES ARTISTES POUR COMPLÉTER SON ORNEMENTATION INTÉRIEURE.

MESSIEURS LES PEINTRES, PEUVENT DÈS A PRÉSENT PRENDRE LES RENSEIGNEMENTS NÉCESSAIRES A LA COMPOSITION OU A LA DISPOSITION DE LEURS OEUVRES, RUE DE CLICHY, N° 73, CHEZ LES ARCHITECTES DE L'ÉGLISE DE LA SAINTE-TRINITÉ.

LA GALLINAS.

SOUVENIRS ET PAYSAGES[1].

La rivière de Gallinas. — Les négriers. — La philanthropie britannique. — Baracons pillés et brûlés. — Le commodore de la *Pénélope*.— Excursion dans la rivière de Gallinas. — Factorerie du négociant Ximénès. — Mœurs des naturels de la côte d'Afrique avant et depuis la traite. — Les villages de Tindo et de Lamissa. — La factorerie de Soliman. — Djoury. — Le roi Lamissa-Groboa. — Son gendre, le seigneur Crespo. — Toilettes des négresses. — La nièce du roi. — L'hospitalité et les fêtes de Djoury. — Dîner à Soliman. — Visite du roi. — Portrait de Groboa. — Les noirs de Libia. — Déjeuner chez le seigneur Ximénès. — Retour à bord.

Gallinas est une rivière située à environ soixante lieues dans le sud de Bissao : ce point est aujourd'hui assez remarquable en ce que depuis longtemps c'était un foyer de traite fort actif.

Les Anglais surveillent particulièrement toute cette partie de la côte, et cette année encore ils ont capturé quatre négriers dont un seul avait son chargement de noirs; mais, pourvu que les traitants parviennent à sauver un navire sur cinq ou six, leur bénéfice est encore considérable. Ils achètent dans l'intérieur chaque jeune noir pour une valeur de trente gourdes à peine (150 fr.) et, à Cuba, ils les revendent 4 et 500 gourdes (2000 à 2500 fr.); lorsqu'on parvient à les introduire au Texas, ils s'y vendent même 7 ou 800 gourdes.

La Grande-Bretagne entretenait trois bâtiments à vapeur dans ces parages, deux mouillés vis-à-vis la rivière de Gallinas, et un vis-à-vis celle de Shébar, un peu plus au nord. Ces vapeurs bloquent ainsi l'entrée des rivières, tenant des hommes en vigie jour et nuit, et envoyant leurs embarcations avec deux ou trois jours de vivres explorer la côte au vent et sous le vent; dès que ces dernières ont connaissance d'un navire suspect ils rejoignent sans retard le vapeur qui chauffe aussitôt, fait route à l'aire de vent signalée et ne tarde pas à atteindre le négrier, surtout avec les calmes régnant en certaines saisons. Ces vapeurs sont ordinairement armés de canons-obusiers, d'une grande force, qui leur permettent de se tenir hors de la portée des coups du négrier le mieux armé, qui n'a bientôt plus qu'à se rendre.

L'acharnement des Anglais s'explique : politiquement, par la volonté persistante qu'ils montrent à ruiner toutes les Antilles en leur enlevant les seuls bras propres à leur culture, dans le but de forcer l'Europe à s'approvisionner dans l'Inde de sucre, épices et café; et personnellement, parce que chaque capitaine de navire anglais capturant un négrier perçoit cinq livres sterling (125 fr.) de prime par tête de noir. Jadis les Anglais se chargeaient à

[1] Ces fragments, aussi curieux qu'inédits, sont extraits des notes de M. le lieutenant de vaisseau Auguste Bouet. Jetées sur le papier entre les heures de quart, ces notes n'ont aucune prétention littéraire, mais elles ont le mérite rare d'avoir été écrites au courant des sites, des rivages et des horizons nouveaux. C'est le journal de bord d'un officier et l'album d'un artiste. Marin distingué lui-même, M. Auguste Bouet appartient à une famille de navigateurs et de soldats : il est neveu de M. le vice-amiral Villaumez et le frère de M. le capitaine de vaisseau Eugène Bouet-Villaumez.

Sierra-Leone de faire vivre les esclaves que les croiseurs délivraient ; il paraît qu'ils ont trouvé cette charge trop onéreuse, aujourd'hui on les débarque à Sierra-Leone et on les laisse se tirer d'affaire comme ils peuvent.

Du reste, la répression de ce trafic a été de leur part le prétexte de violences inouïes et de pillages honteux. Il y a peu de temps qu'à Gallinas, ils ont fait une descente sur la rivière, et ayant trouvé tous les baracons vides, y ont mis le feu, ont pillé la maison particulière de négociants espagnols établis dans le pays, et l'on a vu le capitaine anglais lui-même mettre des couverts d'argent dans sa poche. Les négociants espagnols ont fait le voyage d'Angleterre pour réclamer et ils ont eu la promesse d'indemnités du gouvernement anglais; quant à l'auteur de ces pillages, il a été suspendu de son commandement, et se voyant honni par tous, il s'est pendu de désespoir il y a trois mois.

L'*Ardent* était un des vapeurs pyroscaphes d'environ 160 chevaux mouillés devant Gallinas; les Anglais en ont huit sur la côte, plus quatorze ou quinze bâtiments à voiles. La grande frégate à vapeur la *Pénélope* devait y arriver prochainement; le commodore qui monte cette dernière avait adressé à Lamissa Groboa, roi de toute la rivière de Gallinas, une proclamation commençant ainsi: *Dear Brethren*, etc. (Chers frères, etc.), par laquelle il l'invitait, lui et tout son peuple, à réprimer cet infâme trafic de leurs frères en Dieu, et que si lui, Groboa, voulait s'y opposer et chasser les Espagnols établis dans le pays, il lui promettait une forte indemnité au nom de son gouvernement. Groboa refusa en répondant que ce commerce était le seul qui fît vivre son pays, et que, pour son intérêt particulier, il ne sacrifierait point celui de tout son peuple. Les Anglais d'ailleurs ne se risquaient pas trop à faire des explorations dans la rivière de Gallinas.

Le capitaine de l'*Ardent* envoya l'un de ses officiers trouver notre commandant à notre arrivée et lui offrir ses services. Presque aussitôt nous nous disposâmes à une excursion dans la rivière; nous partîmes à dix heures du matin avec des provisions pour deux jours; le commandant Baudin avec son aide de camp, M. Sommelier, élève de deuxième classe, partit dans sa baleinière, moi et son secrétaire dans celle des officiers: notre baleinière marchait fort bien à la voile et très-mal à l'aviron, c'était le contraire pour la sienne. Nous passâmes facilement la barre de la rivière, et nous fûmes frappés de prime abord de la riche et puissante végétation qui couvrait ses bords. A droite seulement était une haute plage de sable par laquelle le fleuve était séparé de la mer. Nous arrivâmes au bout d'une heure à une petite île située sur la rive droite et sur laquelle se trouve la factorerie d'un négociant espagnol nommé Ximénès.

C'était ce négociant dont les propriétés avaient été incendiées et pillées; il nous reçut avec la plus grande cordialité et nous fit servir sur-le-champ une profusion de rafraîchissements; la maison était confortablement installée pour ces climats brûlants; quelques cases magasins et baracons entouraient l'habitation du maître. Un Français et un homme de couleur parlant fort bien notre langue, rejoignirent bientôt l'hospitalier Ximénès et nous passâmes près de deux heures à nous entretenir des affaires présentes du pays.

Peu à peu la confiance s'établit entre nous, ils ne nous cachèrent pas que leur principal commerce était le trafic des noirs, rendu de plus en plus difficile par l'acharnement des Anglais, surtout depuis l'ar-

rivée des vapeurs. Cependant quelques négriers passaient encore. Par exemple pendant le dernier pillage des Anglais et lorsqu'ils avaient à terre à peu près tout leur monde, le mulâtre dont j'ai parlé avait conduit quatre cents noirs dans les bois sur la côte à peu de distance; une pirogue avait été expédiée au large et immédiatement était apparu un beau brick négrier; une heure après tous les noirs étaient embarqués et le négrier hors de vue.

On se fait du reste en Europe une bien fausse idée de la traite. Les peuples de l'intérieur sont continuellement en guerre; avant la traite des noirs tous les prisonniers dont on n'avait pas besoin étaient massacrés, ce qui dispensait de les nourrir. Aujourd'hui ils ne tuent que les vieillards, et rarement encore, ces derniers n'ayant pas l'habitude d'aller guerroyer au loin. Dans les premiers temps les noirs vendus aux négriers avaient la ferme conviction qu'ils n'étaient enlevés par les blancs que pour être mangés dans leur pays; aujourd'hui une fort grande quantité de noirs affranchis sont revenus en Afrique et ont bien changé les idées de leurs compatriotes; ils ont appris que loin d'être mangés ils étaient parfaitement traités et nourris, et avaient même la perspective de recouvrer la liberté et de revoir leur pays natal.

Quelle différence pour ces noirs avec leur situation d'esclaves chez leurs compatriotes! On en a vu mourir de faim parce que des négriers se faisaient trop attendre, tant la nourriture leur était parcimonieusement donnée. Pour qui connaît l'Afrique, on ne peut douter que si l'on parvient à supprimer complétement le trafic des noirs, l'habitude de massacrer les prisonniers renaîtra inévitablement, car la civilisation que l'on veut implanter en Afrique aura beau faire, les anciennes coutumes auront encore longtemps le pas sur elle.

Ainsi, en maints endroits, les noirs, conduits sur la côte, bien loin de leur pays, pour les vendre, ne sont pas même enchaînés; ils se répandent librement dans les bois et rallient à midi et le soir leur baracon; lorsqu'il s'agit de les embarquer, ils accourent au premier signal, et partent, sinon avec joie, du moins sans répugnance ni crainte.

Nous vîmes à ce premier établissement une centaine de noirs esclaves; ils étaient assis en dehors du baracon, les hommes la tête rasée et enchaînés par le cou, les femmes tenues seulement avec un lien d'écorce assez faible; ils prenaient leurs repas à l'ombre de grands cocotiers sans paraître le moins du monde mélancoliques. Le seigneur Ximénès nous dit que, s'il était possible de les embarquer sur-le-champ, dès le lendemain il aurait pu en rassembler deux mille, qui n'étant pas encore achetés au roi, vivaient çà et là dans les villages, dans l'état le plus pitoyable; ils ne doutaient pas qu'ils ne fussent tous massacrés si des négriers ne se présentaient sans retard.

Les Espagnols portent une haine profonde aux Anglais, qu'ils accusent avec assez de justice de jouer un rôle hypocrite, et de faire eux-mêmes la traite en déportant à la Jamaïque et à Cuba des noirs qu'on ne revoit jamais malgré les magnifiques promesses qu'on leur fait.

Quittant cette factorerie, nous laissâmes sur la gauche le joli village de Tindo, celui de Lamissa, qui a plus d'une demi-lieue de longueur, et nous continuâmes notre route le long d'une rive couverte d'une magnifique végétation, au milieu de laquelle se découvraient de temps en temps les toits gris de cases propres et parfaitement aérées: quel contraste avec les huttes du Sénégal et de Bissao! Et pourquoi veut-on inculquer à ces nègres les besoins de notre

civilisation? Libre dans ses forêts magnifiques, au bord de ses belles rivières, sous le plus riche climat, n'ayant besoin de rien pour se vêtir, de peu de chose pour vivre, sera-t-il plus heureux, lorsque toutes les recherches de notre civilisation seront devenues des besoins pour lui? Ses guerres seront-elles éteintes? Non! elles se feront seulement avec plus de savoir; ses prisonniers ne seront plus vendus, mais on les laissera mourir de misère et de faim.

A l'heure qu'il est, que leur manque-t-il à ces braves gens? Ils ont un roi qui préside à leurs destinées; ils ont une assemblée qui discute leurs intérêts. N'est-il pas à craindre, en vérité, que notre raffinement moderne, leur inculquant le besoin du superflu, n'engendre chez eux plus de maux qu'il ne répandra de bienfaits?

Nous étions à deux milles de la factorerie, lorsque nous fûmes arrêtés subitement par un banc de sable d'une centaine de pieds de longueur et de deux ou trois mètres de hauteur qui barrait complétement la rivière; les noirs du village de Libia accoururent en foule, et moyennant leur aide, nous transportâmes nos baleinières par-dessus le banc, et nous continuâmes notre route après avoir donné en façon de pourboire quelques têtes de tabac. De l'autre côté du banc, nous trouvâmes une seconde entrée de la rivière, mais brisant fortement sur la barre; un ras de marée avait formé ce banc, il y avait quelques mois, et un phénomène singulier s'en était suivi; la marée qui ne remontait jamais dans la rivière, parce que probablement le courant d'une des entrées sortait par l'autre, remonta dès ce moment à cinq et six milles dans le fleuve.

Nous ne tardâmes pas à atteindre Soiman, factorerie appartenant à M. Cannot, et située à deux milles du banc sur le bord de la mer; à partir de ce point, la rivière fait un coude à gauche et quitte la mer pour remonter dans le pays. La réception de l'agent de M. Cannot fut des plus cordiales; mais notre entrevue fut courte; nous avions hâte d'atteindre Djoury, capitale de ce royaume. Le commandant y tenait d'autant plus, que jamais un officier français n'avait encore dépassé Soliman.

L'aspect du fleuve devenait de plus en plus pittoresque; des arbres immenses baignaient leur riche feuillage dans les eaux fraîches de la rivière; des oiseaux, diaprés de couleurs magnifiques, s'envolaient de frayeur à notre approche; on nous dit que les bois étaient remplis de singes, mais nous n'en vîmes point. Enfin nous atteignîmes le village de Djoury, situé sur la rive gauche; ce n'avait pas été sans peine et sans nous échouer plusieurs fois, car le courant descendait, et nos marins étaient souvent obligés de se jeter à l'eau pour faire franchir, à force de bras, les bancs à nos embarcations.

Les Anglais avaient causé une telle terreur dans le pays, que dès que nos baleinières furent en vue, les habitants de Djoury commencèrent à s'enfuir de leurs habitations et à gagner les bois; ils ne se rassurèrent qu'après avoir bien reconnu notre pavillon, et entendu les paroles d'un Espagnol établi à Djoury même, et qui, par alliance, était devenu gendre, beau-frère et neveu du roi. Le monarque Lamissa-Groboa était allé en expédition, suivi d'un grand nombre de ses sujets. Nous fûmes donc reçus par son frère qui était nonchalamment étendu dans un hamac tressé; il était vêtu d'un pantalon blanc et d'une pagne, portait des souliers et n'avait pas mauvaise tournure; près de lui se trouvaient deux gardes armés de

sagaies (nous avons vu peu d'armes à feu dans ces parages).

Le seigneur Crespo, le prince en question, nous reçut chez lui de la manière la plus franche et la plus amicale; c'était un homme encore jeune, dont l'influence était considérable dans le pays.

Grande fut notre surprise à l'aspect du village de Djoury. Partout des cases vastes, commodes, entourées d'une galerie sous laquelle étaient presque toujours suspendus un ou deux hamacs en écorce. On pense bien que la foule se pressait sur nos pas, mais si nous étions un sujet d'étonnement et d'admiration pour ces noirs, ne fût-ce qu'à cause de l'éclat de nos uniformes, leurs costumes ne nous surprenaient pas moins.

Qu'on se figure une femme, noire de peau, qui, après avoir délayé de la craie, s'en est barbouillé tout le visage, à l'exception de ses cheveux crépus, et qui en a fait autant sur une partie de son corps! Jamais Debureau ne présenta un masque pareil, et nous rîmes de grand cœur aux premières négresses qui se présentèrent ainsi peintes devant nous; une autre avait imaginé de se marquer une paire de bas blancs sur les jambes; une autre, de se peindre tout en blanc; enfin il est impossible de rendre la bizarrerie de ces enluminures, que les dames de là-bas considèrent comme le suprême de l'élégance.

Kerjean, le secrétaire de notre commandant, fit poser devant lui une jeune femme, douée de formes parfaites, et dont la peau, comme la plupart de celle des habitants de Djoury, était plutôt rouge que noire. Cette jeune femme était nièce du roi, et épouse du seigneur Crespo. Ses cheveux crépus étaient relevés en forme de casque et traversés d'une grande épingle noire; sa figure toute peinte en blanc ainsi qu'une partie de son corps, son cou chargé de colliers de corail, ses mains de bagues, ses pieds d'anneaux d'or et d'ivoire; de longs fils de corail et de graines omnicolores ceignaient ses reins et retombaient sur ses jambes.

Suivant l'usage, notre venue causa une joie universelle parmi les femmes qui, en un clin d'œil, accoururent en foule et firent une sorte d'émeute à la porte de notre habitation, émeute bien hospitalière, bien pacifique, car ces femmes allaient et venaient, dansaient et tournoyaient sur elles-mêmes au son de je ne sais quelle sauvage musique formée de grognements humains et de coups de tam-tam.

Pendant ce temps, une autre représentation se préparait; bientôt les sons du tam-tam et une grande affluence de peuple annoncèrent le commencement d'une seconde cérémonie. En effet, nous vîmes bientôt déboucher sur la plage le cortége le plus singulièrement composé: c'était une bande de noirs feignant de marcher avec peine, appuyés sur des bâtons; ils étaient coiffés de serre-tête blancs, leurs visages et leurs corps étaient barbouillés de blanc. Évidemment ceci contenait une allégorie relative aux blancs; quelle était-elle? je n'ai pu le savoir.

Au milieu de ces cris, de ces trépignements et de ces discordances du tamtam, il y avait de quoi devenir sourd.

Le seigneur Crespo ne voulut point nous laisser coucher à Djoury, ne trouvant point sa maison assez confortable pour nous. Nous sortîmes donc de Djoury par le côté du bois, pour rejoindre nos embarcations plus bas dans le fleuve; le village est entouré de palissades hautes de 20 à 25 pieds, serrées les unes contre les autres.

Je crois avoir dit que presque tous les

hommes étaient à la guerre ; nous en vîmes peu. Cette population est, du reste, assez belle, bien que de taille moyenne, et la couleur de la peau plutôt rouge que noire. La religion y est presque nulle, sauf des espèces de confréries ressemblant à celles de nos francs-maçons, et l'usage de la circoncision. Les guerriers se tatouent, et forment avec leurs cheveux lainés des dessins plus ou moins bizarres sur leurs crânes. Une femme non mariée ne peut marcher entièrement nue ; une femme mariée peut le faire, si cela lui plaît. Chaque homme peut prendre six ou huit femmes, s'il a de quoi les nourrir.

Nous rejoignîmes nos baleinières après avoir passé sous des dômes admirables de verdure, où les lianes s'enroulaient autour du cam-vood, bois de teinture fort recherché aujourd'hui, et d'une quantité d'autres arbres gigantesques qui nous étaient inconnus. Grâce au courant, le chemin fut court de Djoury à Soliman.

Une charmante pirogue de seize pagayeurs appartenant au seigneur Crespo luttait de vitesse avec nos baleinières. A Soliman, notre prince fit disposer pour nous quatre une chambre aussi confortable que le permettait le pays. Un dîner aussi très-confortable, arrosé d'excellent bordeaux et terminé par une tasse de délicieux café de l'île du Prince, nous fut ensuite servi à la nuit tombante, puis nous songeâmes au sommeil. Une grande case fut abandonnée à nos hommes, qui s'y établirent, et commencèrent par y faire rôtir un cabri que mon farouche chien de chasse Ralph avait étranglé chemin faisant, et nous avait apporté comme une preuve de son savoir-faire.

Le lendemain matin, au jour, pendant que nous étions à prendre le café, nous reçûmes la visite du roi Groboa, qui avait été prévenu de notre arrivée. Il entra chez son gendre, suivi de six vigoureux nègres armés de carabines, et qui ne le quittaient pas plus que son ombre ; un autre portait sa grande poire à poudre ; un autre, son sabre ; une femme, jeune et jolie, le suivait, ainsi qu'un de ses oncles. A cette femme est dévolu l'office de médecin : c'est elle qui verse au roi tous les breuvages lorsqu'il est indisposé, et qui, seule, le soigne durant ses maladies. Groboa est un homme d'une cinquantaine d'années, qui est loin d'être beau. Il est bien reconnaissable à deux longues dents blanches qui lui sortent de chaque côté de la bouche. Il était chaussé de souliers, vêtu d'un pantalon blanc, d'une grande pagne bleue mêlée de bandes rouges, et coiffé d'un chapeau rond. Il s'exprime assez bien en anglais, comme tous les noirs de cette côte ; car il est remarquable que les naturels ne parlent point l'espagnol, malgré leurs relations continuelles avec les gens de cette nation, et que presque partout ils connaissent la langue anglaise, malgré leur peu de relations avec les Anglais.

Nous prîmes congé du roi et de son gendre de bonne heure. Je fis cadeau à ce dernier d'un petit poignard malais fort bien travaillé : c'était la seule arme que nous eussions avec nous.

Les noirs de Libia revinrent encore nous prêter leur aide pour passer nos embarcations sur le grand banc de sable, et ils furent encore récompensés par des cadeaux de pagnes et de tabac. Cette fois, nous ne manquâmes pas d'aller voir Libia, espérant y trouver à acheter quelques provisions. Même confortable dans les habitations ; même beauté chez les femmes. Après y être restés environ une heure, nous revînmes chez M. Ximénès. Là, un splendide déjeuner nous attendait. Ce ne fut que trois heures après qu'il nous fut

possible de reprendre le chemin du bord, où nous revînmes enchantés de notre excursion.

Le soir même, nous mettions sous voiles pour le cap de Mante.

AUGUSTE BOUET,
Lieutenant de vaisseau.

A bord du *Grenadier*.

AVENIR DES BEAUX-ARTS
AU POINT DE VUE RELIGIEUX ET POLITIQUE.

Au milieu du découragement et de la tristesse profonde qui ont signalé ces derniers temps dans le monde artiste, c'est accomplir un devoir et rendre peut-être un service aux arts que de faire luire dans l'avenir quelques rayons d'espoir, soutenir les courages chancelants et entretenir au sein d'âmes généreuses le feu sacré de l'imagination, l'amour ardent de la gloire et la poursuite infatigable du beau. Deux opinions sont en présence; l'une, qui attribue à l'humanité la faculté de progresser indéfiniment; l'autre, qui cherche à prouver que tout ici-bas, hommes et choses, tourne dans un cercle fatal et est sans cesse ramené à travers des périodes de lumière et d'obscurité à un point qu'il n'est permis à personne de franchir; sans doute les connaissances humaines s'accroissent à chaque âge des travaux littéraires et artistiques des siècles précédents, et ces richesses, en s'accumulant, devraient, ce semble, porter au plus haut degré le perfectionnement et le progrès; mais cette vérité qui semble incontestable pour les sciences positives, a-t-elle le même degré de certitude pour les arts de l'imagination et les œuvres de la pensée? c'est ce qu'il semblerait téméraire d'affirmer, alors surtout que les beaux-arts comprennent deux parties bien distinctes, l'exécution et l'inspiration. Or, c'est cette dernière seule qui donne la vie aux chefs-d'œuvre des beaux-arts. Quel serait le mérite d'une statue sortie achevée, complète et triomphante, d'un mécanisme ingénieux qui l'aurait dessinée, dégrossie et polie, sans le secours de la main ni du ciseau de l'artiste? Mais l'inspiration est un produit de la foi; sans elle point d'œuvre achevée, point d'artiste éminent, point de création durable. Les temples, les théâtres, les places publiques de la Grèce et de Rome, où les sacrifices, les fêtes et les affaires, ramenaient tous les jours une multitude passionnée, mais convaincue, sincèrement attachée aux institutions religieuses et politiques, pleine des souvenirs de sa gloire nationale, portaient généralement l'empreinte des croyances et s'harmonisaient parfaitement avec le caractère du peuple qui les avait bâtis, des dieux en l'honneur desquels ils avaient été élevés, des cérémonies ou des fêtes dont ils étaient le théâtre. Le moyen âge, avec sa naïveté mêlée de grandeur, époque de géants et de nains, a laissé dans ses monuments d'impérissables souvenirs des croyances religieuses et politiques qui soutenaient sa factice existence. Les vastes et mystérieuses cathédrales, les donjons crénelés, les cloîtres solitaires et silencieux comme la tombe, ne rappellent-ils pas ce culte religieux et chevaleresque de la foi et de l'honneur?

Et l'art moderne, avec ses mille caprices, ses riches fantaisies, ses utiles applications, ses créations, tantôt élégantes et coquettes, tantôt sombres et austères, ne semble-t-il pas porter l'empreinte de ce doute universel, de ce scepticisme frondeur qui, glanant çà et là une fleur qui séduit, une idée qui captive, manque cependant du lien qui réunit les parties de la méthode qui les coordonne, de la foi qui les vivifie en les élevant. Dans la littérature, dans la philosophie, même

anarchie, même incertitude : à mesure que la science fait un pas nouveau, que l'art perfectionne un détail, on dirait que l'ensemble perd de sa force, de sa grandeur, de son éclat. Rude et pénible épreuve pour les beaux-arts qui la soutiennent cependant avec un noble courage ; ne perdant rien des progrès déjà acquis, ils emploient aux applications de la vie usuelle les diverses parties de cet art qui ne demande qu'à renaître. Aussi doit-on appeler de tous ses vœux le prompt retour d'une croyance solide et générale à une idée féconde et vraie qui, en dominant les créations de l'art, leur rende cette unité, cette cohésion, dont l'absence semble leur ravir aujourd'hui quelque chose de l'admiration qu'ils doivent généralement inspirer... L'indifférence n'est point dans l'essence de l'humanité ; elle veut croire et aimer. Que tous les efforts se tournent donc vers l'examen de ces grandes questions d'où doit venir la lumière destinée à percer et à refouler le nuage de l'indifférence et les ténèbres du doute. A cette condition, non-seulement les beaux-arts vivront, mais ils brilleront du plus vif éclat et rendront aux artistes, avec l'honneur qui leur est dû, cette sécurité sans laquelle il n'y a que travail fiévreux et qu'œuvres ébauchées.

Édouard Guilhaumon,
Membre de l'Université.

ACADÉMIE FRANÇAISE.

LE FAUTEUIL DE M. DE FELETZ.

Si l'attention publique n'était pas préoccupée comme elle l'est des luttes électorales et des débats parlementaires, ce serait pour elle un curieux spectacle que celui des marches et des contre-marches plus ou moins littéraires qui ont lieu maintenant soit au dedans soit au dehors de l'Académie pour le choix du successeur de M. de Feletz.

Ce fauteuil, de l'abbé de Feletz, porte le n° 28, et avait été occupé avant lui, en 1634, par Giri; en 1665, par Cl. Royer; en 1698, par Cl. Genest; en 1720, par l'abbé Dubot ; en 1742, par Duresnel ; en 1761, par Saurin ; en 1782, par Condorcet; en 1795-1803, par l'abbé de Villars ; enfin, en 1826, par M. de Feletz.

Aujourd'hui, trois candidats sérieux sont en présence, et trois partis se regardent au palais Mazarin. Le premier, qu'on peut appeler le parti des classiques, a voué ses préférences à M. Nisard, qui les mérite, à coup sûr, par ses longues et excellentes études de l'antiquité ; le second, qui est, si l'on veut, le parti des romantiques, la jeune Académie, est complétement à la dévotion de M. Alfred de Musset ; c'est bien le moins qu'ils puissent faire pour l'auteur des *Contes d'Espagne* et *d'Italie*, de *Mardochée*, du *Spectacle dans un Fauteuil*, et de tant d'autres charmants caprices en vers et en prose ; le dernier parti, et le plus redoutable des trois, est celui des hommes politiques, qui porte M. de Montalembert.

Les perruques auront beau dire que l'abbé de Feletz, ayant jadis brillé dans la critique, doit, suivant les traditions du docte corps, être remplacé sur sa chaise curule par un critique, et que c'est le tour de M. Nisard ; les lettrés, les jeunes gens auront beau soutenir que si M. Alfred de Musset n'est pas le plus correct, il est au moins le plus original des poëtes français du XIXe siècle ; la politique, ayant, à l'heure qu'il est, le pas en toute chose, on est à peu près d'accord sur ce point, que le *banc des hommes d'État* aura l'avantage, et que le comte de Montalembert sera élu.

Ces lignes étaient écrites quand le résultat du scrutin académique nous a été connu. La bataille a été chaude, plus chaude qu'il n'était permis de le croire. Sur 33 votants, les voix se sont réparties de la manière suivante : M. Nisard 16, M. de Montalembert 12, M. Alfred de Musset, 5. Interrogée à plusieurs reprises, l'urne a invariablement fait la même réponse, et force a été aux parties belligérantes de signer un armistice et d'ajourner le combat au mois de novembre.

V. N****

PORTRAITS D'ARTISTES.

I.

ITALO GARDONI.

Une triste nouvelle pour les arts circulait ces jours derniers à Paris. On disait que Gardoni était mort de la poitrine à Saint-Pétersbourg, et aussitôt les esprits perspicaces, les gens plus habiles que d'autres, qui ont toujours prévu les événements, bons ou mauvais, quand ces événements sont accomplis, de s'écrier : Gardoni est mort ! C'est une grande perte, sans doute, mais aussi qu'allait-il faire là-bas, sous ce ciel inclément, avec sa complexion si délicate ? Le malheur était inévitable, il nous afflige plus qu'il ne nous étonne. Sur ces entrefaites arrivent de nouvelles correspondances contredisant les premiers bruits, le ténor jouit d'une santé parfaite, l'air de la Russie lui est excellent et les mêmes personnes qui tout à l'heure chantaient son *De profundis*, d'aller répétant : Pourquoi Gardoni, jeune et dans toute la force du talent, ne vivrait-il pas aussi bien à Saint-Pétersbourg que Rubini, qui pourrait être son père, et qui n'a pas été un seul instant malade depuis cinq ans, qu'il a transporté ses mélodieux pénates aux bords de la Newa ?

Ainsi, avec un peu de bonne volonté, on s'accommode du pour et du contre. Gardoni n'est plus ; cela n'est pas surprenant. Gardoni est toujours de ce monde, cela est tout simple. La coutume d'enterrer vivant des hommes qui se portent à merveille ne date pas d'hier. Artiste, écrivain, célébrité grande ou moyenne, pour peu que l'on attire sur soi les regards du public, on est exposé à ces sortes d'enterrements qui vous valent parfois de bien rudes vérités, ceux qui les débitent ou qui les impriment, supposant que vous n'êtes plus là pour les entendre. En certains cas aussi, ces funérailles anticipées sont d'adroites réclames ; on se couronne d'immortelles, on s'endort sous les saules pleureurs, et à l'heure où la foule éplorée y songe le moins, on se réveille plus frais et plus dispos que jamais.

Un jour, il y a de cela vingt-cinq ans, notre capitale se couvrit d'un long voile de deuil. Litz est mort, disait Paris la larme à l'œil ; le plus jeune et le plus inimitable des pianistes a cessé d'être ! Les journaux se remplirent de touchants détails sur la vie et les derniers moments de l'adolescent demi-dieu, quelques-uns publièrent même les discours qui avaient été prononcés sur sa tombe et pendant ce temps, Frans Litz continuait de donner des leçons de piano, d'avoir de beaux cheveux blonds bouclés et de porter une petite veste.

Après 1830, ce fut le tour de Gérard de Nerval. Pour le coup, il n'y avait pas à en douter ; celui-là avait bel et bien rendu l'âme au sommet de Montmartre, chez le docteur Blanche. Parmi les lettrés, ce fut à qui environnerait de regrets et d'hommages cette poétique mémoire. M. Jules Janin consacra à son ami un long et admirable panégyrique dans le feuilleton des *Débats*. Le lendemain M. Jules Janin recevait de Gérard de Nerval lui-même le billet de faire part que voici :

« Ami, on ne meurt pas de si peu de chose ; je n'avais qu'une fièvre cérébrale compliquée de médecins. »

Il n'y a pas longtemps encore, la presse, qui a tant de peccadilles sur la conscience, tuait Mario dans un duel. Rien ne manquait à l'histoire. Pendant une répétition au théâtre de la Reine, à Londres, Julia Grisi avait donné un soufflet à Mme Castellan ; le mari de cette dernière avait cru devoir rendre Mario responsable de cette voie de fait, de là, le combat singulier qui avait coûté la vie au célèbre chanteur. On sait maintenant que tout avait été arrangé à plaisir dans cette aventure, dont pas un mot n'était exact.

Les mêmes canards qui avaient brûlé la cervelle de Mario, délivraient l'année suivante un extrait mortuaire à Roger, mais cet autre ténor avait du moins la consolation de mourir dans son lit. L'opinion publique obéit quelquefois à

des préjugés étranges ; parce que Marie Malibran est morte à Manchester, on veut absolument que l'Angleterre soit le tombeau des chanteurs. Gardoni subit donc aujourd'hui la loi commune, il faut aussi qu'une fois dans son existence il reçoive les honneurs de la sépulture pour avoir un avant-goût des délices de l'immortalité. En ce qui me concerne, je ne demande pas mieux que de croire à cette supercherie aussi vieille que la vanité chez les artistes.

La première nouvelle de la mort de Gardoni nous est venue de Vienne avec une lettre de Meyerbeer. Des négociants italiens, en rapport avec la Russie, ont confirmé ce bruit sinistre, mais d'un autre côté M. Benelli, agent dramatique, bien connu à Paris, a reçu tout récemment des lettres signées par des artistes qu'il a fait engager au théâtre impérial de Saint-Pétersbourg, et qui ne parlent pas d'une catastrophe qui serait pour eux un deuil de famille ; il y a donc tout lieu d'espérer qu'il en sera du trépas de Gardoni comme de la mort de Roger et de la fin tragique de Mario.

En attendant que d'autres écrivent le plus tard possible l'oraison funèbre de Gardoni, nous allons en quelques lignes retracer son existence artistique.

Italo Gardoni était élève en pharmacie, chez son père, à Parme, quand la vocation lyrique se révéla chez lui au bruit des ovations qui accueillaient Duprez dans son beau rôle de la *Lucia*. C'est du jeune chanteur lui-même que nous tenons ce détail. Le voilà donc se dévouant tout entier à l'art du chant. Le charme de son extérieur, la fraîcheur de sa voix séduisirent l'impresario Merelli qui le prit à sa solde. Gardoni s'essaya sur les premières scènes de l'Italie, et le succès l'accueillit avec un sourire dès son début.

Tandis que ces choses se passaient de l'autre côté des Alpes, M. Léon Pillet, directeur de l'Opéra, à Paris, continuait d'être maltraité par les critiques qu'il invitait à ses bals, et par les artistes qu'il avait le tort de payer trop cher. En direction théâtrale, il faut de la bonté, pas trop n'en faut. On reprochait donc à M. Léon Pillet de n'avoir pas de ténor. Je demande ce que c'était à ce moment-là que Duprez, car nous n'étions encore qu'en 1843 ? Le directeur de l'Opéra eut la faiblesse de céder aux plaintes; il écrivit à M. Benelli, alors à Milan, le suppliant de lui faire savoir s'il n'y avait pas quelque part dans les environs un chanteur dout il pût enrichir la scène française. J'ai votre affaire, répondit aussitôt M. Benelli, il y a justement à la Scala un ténor du plus bel avenir; il est jeune, bien fait de sa personne, doué d'une voix charmante et a nom Italo Gardoni.

Sans plus tarder, M. Léon Pillet, accompagné d'un de ses maîtres de chant, M. Dietch, monte en chaise de poste et arrive à fond de train à Milan. Gardoni avait momentanément quitté la Scala; il faisait la saison du carnaval à Brescia. M. Benelli fut le cicerone durant ce petit voyage au terme duquel M. Pillet lui déclara que son chanteur était sans doute un jeune homme de mérite, qu'il parlait bien français, chose rare, mais qu'il avait l'inconvénient d'être le pensionnaire de Merelli, lié à ce marchand de gosiers humains par un dédit de 20 000 fr., et qu'à tout prendre, ce n'était point là l'ut de poitrine qu'il cherchait.

Après quoi, M. Pillet et M. Dietch reprirent le chemin de Paris. Mais ici, admirez la ruse et voyez combien la diplomatie est quelquefois nécessaire dans le métier de directeur! M. Léon Pillet laisse son maître de chant à moitié chemin, et voilà M. Dietch rentrant sournoisement en Italie par une autre porte, sous un nom de contrebande et avec un faux passe-port. Il parvient ainsi jusqu'à Milan, remet la main sur Gardoni, et d'accord avec l'artiste, l'enlève un soir après une représentation, le tout dans le but de frustrer Merelli de ses 20 000 fr. La fuite vers la France n'est traversée par aucun accident jusqu'à la frontière du Piémont.

Mais la police autrichienne est méfiante. A Buffalora, quand M. Dietch et son complice n'avaient plus qu'un pas à faire pour être hors de la portée des sbires, on demande à Gardoni son passe-port.

« Mon passe-port? répond le chanteur, je n'en ai pas, je suis le domestique de monsieur.

— Vous, réplique le gendarme, un domestique avec une si bonne mine et de si beaux habits ? la chose n'est pas claire. »

Vainement M. Dietch veut intervenir ; ses paroles gâtent l'affaire au lieu de la débrouiller. On lui objecte que, lorsque la semaine précédente il a traversé Buffalora, il n'était suivi d'aucun laquais, et là-dessus, valet et maître sont reconduits, de brigade en brigade, dans la capitale du royaume Lombardo-Vénitien.

A Milan, la moitié du roman s'explique; le té-

nor est reconnu et restitué à Merelli. M. Dietch, lui, retenu en prison, s'obstinait à garder son pseudonyme, quand Dérivis venant un jour le voir, se jette à son cou, en lui disant :

« Dans quelle situation je vous retrouve, mon pauvre Dietch ! »

Ce nom, malencontreusement échappé, fut un éclair pour la police autrichienne. Non-seulement, M. Dietch était menacé d'aller réfléchir au Spitzberg sur les suites de son enlèvement masculin, mais encore l'entrée du royaume Lombardo-Vénitien était interdite à M. Léon Pillet et à tous ses maîtres de chant et de ballet. Dans ces graves conjonctures, il ne fallut rien moins que l'intervention de hauts personnages auprès de la chancellerie de Vienne et la signature du prince de Metternich pour rendre la liberté à M. Dietch et la circulation à M. Léon Pillet.

Après un tel éclat, il n'y avait plus qu'à s'exécuter. La direction de l'Académie de musique traita avec M. Merelli, qui, exaspéré de la fraude dont il avait failli être victime, ne consentit à livrer Gardoni que contre deux lettres de change à brève échéance, chacune de 10 000 fr., souscrites par M. Pillet et endossées par Donizetti. La conquête de Gardoni ainsi réalisée, le jeune chanteur vint à Paris où il fut, de la part de la direction, l'objet des prévenances les plus assidues. M. Léon Pillet ne voulut pas qu'il demeurât ailleurs qu'à l'Opéra; toutes sortes de maîtres lui furent donnés pour compléter son éducation française, et enfin il débuta en 1844 dans le rôle de Bothwell de *Marie Stuart;* la pièce n'obtint pas toute la réussite qui lui était due; l'artiste, toutefois eut bientôt l'occasion de prouver au public, dans la *Favorite*, *Robert le Diable*, l'*Ame en peine*, et autres ouvrages du répertoire, l'étendue et les ressources de son talent.

Italo Gardoni s'acclimatait à l'Opéra, comme jadis s'y était développé Mario de Candia, et nul ne prévoyait une rupture entre le ténor et le directeur qui avait tant fait pour lui, quand soudain le ciel s'assombrit; la tempête éclata en plaintes réciproques, en lettres échangées, en allées et venues ténébreuses, au bout desquelles Gardoni remboursa 60 000 fr. à l'Opéra, pour le dédit de Merelli et les frais de son apprentissage.

Libre alors, le transfuge déjà célèbre accepta les offres de Lumley et fit une saison à Londres. Au terme de son engagement avec M. Pillet, ce détour était nécessaire pour lui ouvrir sans procès les portes du Théâtre-Italien de Paris. Italo Gardoni parut sur cette scène rivale dans le rôle d'Elvino de l'*Elisire d'Amore*, que l'on pouvait croire plus particulièrement approprié à ses moyens; à la surprise générale, il y fut au-dessous de ce qu'il avait été dans le rôle plus vigoureux de Fernand de la *Favorite*. Toutefois, Mario parti, la place de Gardoni fut encore belle aux Italiens, elle fut belle encore lorsqu'il alla rejoindre son devancier à Londres.

Ce fut au courant de ses voyages que Gardoni plus fréquemment en rapport avec Tamburini, finit par épouser une des filles du grand artiste. Une fois entré dans sa famille, Gardoni n'a plus quitté son beau-père, il l'a suivi avec sa jeune femme à Saint-Pétersbourg, où il est impossible que la mort ait été le saisir au milieu des premières joies de son hymen, sous la double sauvegarde du talent et de la beauté.

GEORGES GUÉNOT.

SOCIÉTÉ LIBRE DES BEAUX-ARTS.

BULLETIN N° 421.

Séance du 19 *mars* 1850.

PRÉSIDENCE DE M. ROHAULT DE FLEURY.

La séance est ouverte à sept heures et demie; en l'absence des secrétaires-adjoints, M. Martin d'Angers veut bien se charger de tenir la plume; le procès-verbal est lu et adopté après quelques légères observations.

Correspondance:

1° Demande d'admission dans la section archéologique; cette demande apostillée par MM. Martin d'Angers et Duplat, est vivement appuyée par M. Gatteaux et renvoyée à M. Mirault, président de la spécialité.

2° M. Armingaud, l'un des directeurs de la pu-

blication intitulée : *La Vie des Peintres illustres*, fait hommage à la Société des seize premières livraisons de cet important ouvrage. Il est décidé que l'examen de ce travail sera confié à une commission spéciale qui en fera l'objet d'un rapport.

M. Desjardins demande à être inscrit à l'ordre du jour de la prochaine séance pour la lecture du rapport de la commission chargée d'examiner les questions se rattachant aux publications de la Société.

L'ordre du jour appelle la suite de la délibération sur le travail relatif à l'organisation du jury d'admission et des récompenses ; grâce à la lucide et consciencieuse élaboration faite dans le sein de la commission, les nombreux articles de ce travail peuvent être successivement discutés et mis aux voix et l'ensemble être adopté séance tenante. Toutefois l'Assemblée décide que le comité de rédaction coordonnera, sous le rapport de la forme, les différentes parties de ce règlement.

La séance reste un moment suspendue pour procéder aux scrutins annoncés à l'ordre du jour ; au premier tour M. Jacquemart obtient la majorité des suffrages et est proclamé secrétaire général ; au second tour M. Martin d'Angers est nommé secrétaire-adjoint ; ces deux nominations sont accueillies par les applaudissements de l'assemblée.

Il est dix heures, la séance est levée.

Le secrétaire-adjoint,

J. Martin d'Angers.

Ordre du jour de la séance du mardi 2 avril 1850.

1° Lecture du procès-verbal ;

2° Correspondance ;

3° Scrutin pour trois admissions, une dans la section de peinture et deux dans la section des amateurs ;

4° Rapport par M. Desjardins, secrétaire de la commission chargée d'examiner les faits se rattachant aux publications de la Société ;

5° Nomination de la commission de révision des comptes ;

6° Proposition de M. Péron ;

7° Lecture par M. Jacquemart ;

8° Propositions motivées de M. J. Martin d'Angers.

THÉATRES.

QUINZAINE DRAMATIQUE.

Théatre-Français. — *Charlotte Corday*, drame en cinq actes et en huit tableaux, par M. Ponsard. — *Le Carrosse*, par l'auteur du Théâtre de Clara Gazul. — Odéon. — *Vous n'êtes que marquis*, comédie en deux actes, de M. Lelion d'Amiens. — Théatre des Variétés. — *Colombine*, de MM. Carmouche et Paul Vermond. — *Les Chercheuses d'or*, par M. Hippolyte Cogniard. — Théatre du Vaudeville. — *Les quatre Coins de Paris*, par M. Paul de Kock. — Théatre de l'Ambigu-Comique. — *Notre-Dame de Paris*, drame de MM. Paul Foucher et Goubeaux. — Théatre de la Gaité. — *Le Courrier de Lyon*.

« C'était une bête féroce qui allait dévorer le reste de la France. » Ainsi s'exprime Charlotte Corday, après avoir frappé Marat, dans la lettre éloquente où elle raconte à Barbaroux toutes les circonstances de son voyage à Paris, et ce fut le seul motif qui guida son âme électrisée par la lecture des œuvres de Rousseau et de Raynal et par le feu des discordes civiles. Charlotte Corday vit un monstre dans Marat et s'arma du poignard pour le salut de l'humanité. Ce n'est pas qu'elle accusât de lâcheté les hommes de son temps, mais l'œuvre des hommes est celle de la tribune ou de la guerre, et elle voulut venir en aide à d'illustres proscrits en invoquant le dieu de Judith. L'histoire a pris le parti de Charlotte Corday contre Marat, parce que Charlotte montra un sublime courage et que Marat était un fou de Bicêtre lancé à travers la révolution, mais l'histoire n'est pas allée néanmoins jusqu'à sanctionner l'assassinat. C'est que l'histoire n'ignore pas que les partis politiques se livrent bien souvent à d'injustes vengeances. Elle se garde d'encourager les actes sanglants, quoiqu'il y ait des cas où toutes les lois étant violées, où les tribunaux n'obéissant qu'à d'aveugles passions, ce soient des actes d'irrésistibles représailles ou de légitime défense. A celui qui, s'enfermant pour ainsi dire dans l'antre de la mort, dicte de terribles arrêts contre nos parents, nos amis, et qui demandera nos têtes demain, avec trois cent mille autres, que devons-nous autre chose qu'un coup de poignard si nous parvenons jusqu'à lui ? Charlotte fit ce raisonnement en voyant que la Convention n'ordonnait pas des

douches à Marat pour guérir sa fièvre chaude, et elle forma le dessein de mêler le propre sang du dictateur futur à l'encre qui découlait de son pupitre dans son bain et ajoutait à l'âcreté de ses humeurs.

Charlotte, vierge modeste et pure, animée d'un héroïque enthousiasme, est-elle un personnage dramatique, dans l'acception ordinaire du mot? Non, parce qu'il n'y a qu'un ressort dans son âme, et qu'on ne peut, sans mentir à l'histoire, lui attribuer d'autres motifs que ceux que l'on connaît. Mais c'est assurément une belle figure à faire respirer, et à placer dans une noble étude des caractères de la révolution. M. Ponsard ne l'a pas compris autrement, et son remarquable travail offre une peinture exacte des hommes et des choses de cette formidable époque. Son œuvre, sérieusement élaborée, consciencieusement et poétiquement exécutée, développe dans un cadre uniquement historique des idées et des faits qu'il ne lui était pas possible d'altérer. Il a composé un tableau digne, en tout point, de la scène française, qui ne demande pas spécialement à ses auteurs l'intérêt du drame ou du mélodrame, mais qui exige, avant toutes choses, la pensée et l'expression, et la vérité impartiale dans les productions de ce genre.

M. Ponsard a d'abord fait voir, non pas le dernier, mais le premier banquet des Girondins chez Mme Roland, et ici nous lui adresserons le reproche d'avoir mis en scène Mme Roland comme un personnage secondaire ; il fallait se priver de cette grande figure, figure aussi puissante que celle de Charlotte Corday, plutôt que de la réduire à des proportions de comparse dans un drame où elle a joué un des principaux rôles. Chez Mme Roland, nous renouons connaissance avec Roland, Barbaroux, Pétion, Louvet, Buzot, et Danton lui-même, Danton qui tend aux Girondins une main ensanglantée par les massacres de septembre et qui la voit repoussée par eux. Danton est comme Auguste : il est las de victimes.

Eh quoi! toujours du sang et toujours des supplices!....

Il a des instincts humains qu'il révèle avec noblesse. On refuse tout pacte avec lui, on a tort. Danton se retournera vers Robespierre et vers Marat. Après ce tableau nous voyons les Girondins proscrits errer dans la campagne, aux environs de Caen; ils rencontrent Charlotte, et la jeune fille ferme un volume de Rousseau, pour leur indiquer leur route, et apprendre des nouvelles de Paris. La hardiesse de son esprit frappe de respect et d'admiration les fugitifs, particulièrement Barbaroux, l'Antinoüs de la Gironde, dont le nom et la vue causent à Charlotte une vive impression. L'auteur nous présente ensuite Charlotte dans la maison de sa tante, bonne vieille qui se rappelle les splendeurs de Versailles, et qui en retrace les souvenirs avec charme. Une idée a déjà surgi dans l'âme de Charlotte, cette idée y grandit, et la jeune fille prête l'oreille à tous les bruits de la rue. Bientôt la ville de Caen s'émeut, et Charlotte, en voyant partir les volontaires, se reproche de n'être pas encore partie elle-même, pour remplir la mission que son génie lui inspire; elle quitte enfin sa famille, et jusqu'au séduisant Barbaroux, pour se montrer sœur de l'Émilie de Corneille, son aïeul, et frapper l'homme dans lequel elle voit un tyran. La voilà à Paris; elle achète un couteau chez un coutelier, poursuit son projet, malgré la rencontre qu'elle fait d'une mère, dont l'enfant est toute la joie, et qui ne prend point part aux dissensions de la France. Que font pendant ce temps et Danton le superbe, et Maximilien Robespierre le philosophe, et Marat le fameux révolutionnaire? Le triumvirat est assemblé chez Marat; là chacun explique son système avec énergie et sans détours.

L'œuvre s'élève alors à une grande hauteur. M. Ponsard a créé ici une scène de premier ordre, une scène de raisonnement à la Corneille, qui tient le public attentif, et par la force des idées et par la vigueur des caractères. Les trois hommes d'État, car Marat en était un, et d'une épouvantable logique à son point de vue, disent tout ce qu'ils ont sur le cœur. Danton se plaint, Danton veut s'arrêter, il demande une halte dans le sang; Danton espère le repos et la réconciliation. Maximilien Robespierre se flatte du triomphe de ses idées; il croit en lui comme en l'Être suprême, dont il s'imagine être le prophète; un pas encore et la raison pénétrera dans les masses. Marat sourit de pitié; malade et livide, il se lève de son fauteuil et accable ses adversaires de son dédain. Marat est un général qui ne voit que l'état de guerre et qui fusille tous les prisonniers. La société, à son sens, a besoin d'être retournée; il faut que les grands deviennent petits, et que les petits deviennent grands; à l'échafaud de raccourcir tous ceux qui ne s'inclineront pas devant

le peuple. Cette scène, nous le répétons, est traitée de main de maître; elle est suivie de l'entrée de Charlotte Corday, de l'assassinat de Marat, et de la reproduction du beau tableau de Henri Scheffer.

Charlotte, enfermée à l'Abbaye, écrit ensuite sa fameuse lettre à Barbaroux, et Danton tente un effort pour la sauver, mais en vain, elle part pour l'échafaud où Danton la rejoindra avant peu. L'auteur n'a pas poussé l'histoire jusqu'à la fatale charrette, du haut de laquelle le dernier regard de Charlotte alluma un amour si passionné dans le cœur d'Adam Lux, et c'est un tort. Nous lui reprocherons aussi d'avoir reculé devant la baignoire de Marat. Ce sont des scrupules de dignité que nous ne saurions admettre, et que le Théâtre-Français devait subir en même temps que le sujet.

Le défaut de la pièce, ainsi qu'on a pu en juger, est le manque d'émotion dramatique, mais comme nous l'avons dit, M. Ponsard y a suppléé par d'autres qualités des plus recommandables; son style, bien que l'auteur recherche parfois un certain prosaïsme avec affectation, a de la force et de la netteté; la scène du triumvirat, par exemple, est écrite d'une façon supérieure. Nous félicitons franchement M. Ponsard du succès académique, historique et littéraire qu'il vient d'obtenir, succès d'autant plus difficile que l'auteur marchait sur un terrain brûlant. Mlle Judith a donné au rôle de Charlotte son intelligence et sa beauté; Bignon s'est fait applaudir dans celui de Danton, auquel ses larges épaules convenaient admirablement; Fonta, chargé du rôle ingrat de Robespierre, Leroux dans celui de Barbaroux, Randoux dans celui de Vergniaud, ont été très-dignes et très-bien accueillis, mais les honneurs de la soirée reviennent à M. Geffroi, qui a su imprimer à la physionomie de Marat quelque chose de fiévreux et d'incisif, tout à fait caractéristique; il a élevé ce personnage farouche jusqu'à l'idéal de l'art. N'oublions pas de mentionner Got, qui, dans un rôle accessoire d'orateur et de lecteur assidu de l'*Ami du peuple*, a déployé une verve singulière.

Nous voilà bien loin du *Carrosse*, acte spirituel d'un écrivain de mérite, Saynette, qui, après avoir éveillé de raisonnables susceptibilités par un langage un peu vif et un dénoûment un peu étranger aux habitudes de la scène, a subi quelques modifications et pris rang au nombre des petites pièces qu'on verra avec plaisir. Brindeau et Mlle Augustine Brohan en font brillamment les frais, dépense d'esprit et de gaieté, ajoutée à celle de l'auteur.

Une comédie en deux actes, de M. Lelion d'Amiens, pleine de bons sentiments et de jolis vers, s'est inscrite au répertoire de l'Odéon, début heureux et qui promet un avenir à son auteur.

Voici la Colombine, la fameuse Colombine du théâtre italien, rajeunie par Mlle Déjazet, vive espiègle, Colombine à seize ans, chantant et dansant à ravir; Colombine, prompte aux travestissements, et faisant enrager le poëte Santeuil. Aimez-vous les *Sept Péchés Capitaux?* allez voir Colombine, vous les aimerez davantage. Qui résisterait à cette aimable séduction? Allez aussi, allez apprendre aux Variétés les aventures de sept jeunes beautés un peu légèrement vêtues, qui étaient parties pour les rives du Sacramento, voyage dont M. Hippolyte Cogniard s'est fait le joyeux historien.

Le Vaudeville a donné les *Quatre coins de Paris*, de M. Paul de Kock, notre célèbre écrivain au dire des étrangers, et qui n'est tout bonnement qu'un amusant romancier et un vaudevilliste plaisant pour ses compatriotes, gloire qui lui suffit!

Est-il besoin de parler de la *Notre-Dame de Paris*, de l'Ambigu? Est-il besoin de dire que cette pièce, empruntée habilement à une des œuvres les plus considérables de notre siècle, aura un succès de cent représentations? Que dis-je? tous les lecteurs du roman la voudront voir et cela ne finira pas.

Le *Courrier de Lyon* a obtenu à la Gaîté une réussite dans le genre de *Calas*, c'est l'histoire de l'infortuné Lesurque. La famille Lesurque assistait à la première représentation.

HIPPOLYTE LUCAS.

MELANGES.

1er avril.

Les ventes à la criée, celles surtout qui sont dirigées par M. Ridel, commissaire-priseur, sont décidément plus profitables aux artistes que les ventes de gré à gré avec la plupart des Mécènes contemporains qui se vantent d'encourager les arts et d'enrichir ceux qui les cultivent. Suivant l'exemple de M. Théodore Rousseau, M. Eugène Cicéri a fait vendre l'autre jour une partie de ses tableaux et de ses études à la salle de la rue des Jeûneurs, et cette vente qui, de l'aveu du

peintre n'aurait pas produit au delà de 6000 fr. dans son atelier, lui a rapporté 10 000 fr. aux enchères publiques.

—Le second concert de la Société Philharmonique a été aussi brillant que le premier. L'exécution de l'admirable SYMPHONIE *d'Harold* a été irréprochable ; on a bissé la délicieuse *Marche des Pèlerins,* ainsi qu'une charmante chanson du XVIe siècle.

— M. Desmarets, violoncelliste-solo de l'Opéra, a donné dernièrement un beau concert à la salle Sainte-Cécile. M. Desmarets a joué avec beaucoup de talent une fantaisie de sa composition ; Mme Desmarets qui s'est révélée, il y a quelques années au monde artistique sous le nom de Mlle Irma Seuriot, s'est fait entendre au piano et a été fort applaudie. Il faut dire toutefois que les principaux honneurs de la soirée ont été pour Mme Viardot qui a chanté avec le sentiment et la perfection qu'elle seule possède, des mazurkas de Chopin sur lesquelles elle avait ajusté de gracieuses paroles. Personne n'ignore que Mme Viardot-Garcia écrit comme elle chante, et qu'elle aurait un rang élevé dans les lettres si elle n'occupait pas une des premières places dans l'art.

— La circulation des piétons et des voitures est devenue si considérable sur le pont des Saints-Pères, et il en résulte un tel encombrement au passage du guichet de la galerie du Louvre, désigné sous le nom de guichet du Campanille, que le préfet de la Seine a décidé qu'il serait ouvert à droite et à gauche de ce passage deux autres guichets, un pour les piétons, l'autre pour les voitures. L'ouverture sera pratiquée en sacrifiant deux travées de droite et de gauche aux galeries du rez-de-chaussée du Louvre. Il est à croire que cette idée de l'autorité qui est excellente, ne sera pas gâtée par l'exécution et que les ouvertures latérales seront établies en les raccordant avec le style architectonique du guichet qui est, on le sait, d'une des meilleures phases du XVIe siècle.

— Un concert religieux en l'honneur de la Sainte-Vierge, a eu lieu, le 23 mars, à l'église Saint-Louis d'Antin. Ce concert organisé par les dames les plus considérables habitant le nouveau quartier de Tivoli ou les alentours, avait pour but de subvenir aux dépenses qu'occasionne en ce moment l'installation de la chapelle provisoire de la Sainte-Trinité. Tous les morceaux de chant ont été dits avec un rare talent par les dames du quartier et les patronesses. Le *Salve Regina* surtout a été admirablement chanté par Mme la baronne de Lavenant. La quête qui a suivi cette solennité aussi religieuse que lyrique a produit une somme d'environ 1700 fr.

— M. Bourla, habile architecte auquel on doit le théâtre du Cirque et la Gaîté, étudie en ce moment les plans d'une nouvelle salle de spectacle populaire qui serait élevée boulevard du Temple, si le gouvernement ne refuse pas son concours à l'artiste. Nous reparlerons de ce projet.

— On a célébré à la mairie du 1er arrondissement et au temple de l'Oratoire, rue Saint-Honoré, le mariage de mademoiselle Henriette Guizot, fille aînée de M. Guizot, avec M. Conrad de Witt, descendant de Jean de Witt, grand-pensionnaire de Hollande. M. de Broglie, M. Maurice de Vaines, M. de Blagny et M. Grand d'Esnon étaient les témoins des époux. M. le pasteur Grandpierre leur a donné la bénédiction nuptiale. Un grand nombre d'amis de M. Guizot assistaient à cette cérémonie.

— M. Robert-Fleury a été nommé membre de l'Institut, en remplacement de M. Granet, décédé. Le sixième fauteuil, laissé vacant par la mort de M. Granet, avait été occupé par Taunay en 1795, et par M. Granet en 1826.

— La restauration des peintures de la voûte de la galerie d'Apollon, dans le palais du Louvre, ainsi que l'exécution de nouveaux sujets, va être entreprise prochainement. M.E. De lacroix est chargé d'exécuter les sujets qui décoreront le compartiment central de la voûte de la galerie. M. Guichard complétera les peintures de la voussure de cette galerie faisant face au *Triomphe d'Amphitrite,* exécuté par Lebrun, par une composition représentant le *Triomphe de Cybèle.*

— Le musée de la *Renaissance,* au rez-de-chaussée du palais du Louvre, vient d'être ouvert. On se presse pour y admirer les chefs-d'œuvre des XVe et XVIe siècles.

— Des ouvriers sont occupés au rez-de-chaussée du Louvre, dans les deux grandes salles qui terminent le musée d'Angoulême, à disposer les sculptures des grands maîtres des XVIIe et XVIIIe siècles. On sait qu'il est question de mettre au Louvre, à côté du *Milon de Crotone,* du grand Puget, son *Persée délivrant Andromède,* du parc de Versailles, et son *Hercule gaulois,* du Luxembourg ; on ne peut qu'applaudir à ce projet. *Andromède* est trop exposée à Versailles, où une

branche d'arbre lui a récemment cassé la main gauche, et l'*Hercule gaulois* mérite d'être vu par d'autres que par les garçons de bureaux de l'ancienne Chambre des pairs.

—Le Diorama du boulevard Bonne-Nouvelle, incendié il y a peu de temps, est en pleine voie de reconstruction. La toiture, en zinc et en verre, est achevée déjà.

— Parmi les travaux de construction terminés à Paris avant la fin de la campagne actuelle, l'un des plus importants, sans contredit, est la restauration des bâtiments de l'École des mines, située rue d'Enfer, qui vient d'être opérée aux frais de l'État. Les précieuses collections de cet établissement scientifique, qui s'accroissent chaque année, occupent aujourd'hui les dépendances de l'ancien hôtel de Vendôme, habité depuis par le duc de Chaulnes et par la princesse d'Anhalt. Cet hôtel fut bâti, ainsi que plusieurs autres, en 1706, par les Chartreux, qui étaient propriétaires des vastes terrains qui s'étendaient autour de leur monastère, situé, comme on le sait, près du Luxembourg. Dans la restauration actuelle, les anciennes constructions ont été habilement raccordées entre elles; d'utiles appendices ont été ajoutés, et une façade monumentale a été élevée sur la rue d'Enfer. Cette façade, qui règne devant le principal corps de bâtiment, est formée par six arcades en plein cintre et à jour, munies de grilles élégantes qui permettent ainsi à l'œil d'embrasser l'ensemble des bâtiments qui ont été complétement restaurés. Au milieu de ces arcades s'élève une porte à bossages ou refends, d'un style grandiose et parfaitement en harmonie avec celui des anciennes constructions. Cette porte, dont les proportions hardies attirent les regards, est complétement achevée, sauf quelques détails de sculpture.

— On doit élever un monument en l'honneur de M. Monteil, auteur de l'*Histoire des Français des divers États,* ouvrage qui avait mérité à son auteur le grand prix de 10 000 francs institué par M. le baron Gobert, pour l'ouvrage le plus savant sur l'histoire de France.

— On vient de poser dans le foyer du Théâtre-Français un remarquable buste d'Étienne, ouvrage de M. Victor Vilain, auteur d'une *Hébé* remarquée au dernier salon, et des grands travaux au portail de l'église de Rouen.

— L'admirable buste en marbre d'une petite princesse de la famille d'Este, étonnant ouvrage de l'ancienne sculpture italienne du XIVe siècle, qui faisait partie de la vente Debruge-Duménil, vient heureusement d'être acheté 6000 francs par l'administration du Louvre, et cette belle œuvre est ainsi désormais acquise à l'admiration publique.

— M. Maindron termine une belle statue de Boileau pour la façade de l'Hôtel de Ville.

— Dénoncé comme coupable de stérilité devant la commission du conseil d'État par M. Alexandre Dumas, le Conservatoire a répondu à cette accusation en livrant au public la liste des principales célébrités dont il a été le berceau. Voici cette liste. — *Hommes.* Talma, Larochelle (qui partagea heureusement l'emploi comique avec Dazincourt et Dugazon), Armand Dailly, Cartigny, Gonthier, Samson, Perlet, Menjaud, David, Ligier, Saint-Aulaire, Provost, Guyon, Bocage, Volnys, Lockroy et Frédérick-Lemaître. — *Femmes.* Mmes Lange, Rose Dupuis, Maillard (qui mourut toute jeune presqu'au milieu des plus brillants débuts), Devin-Menjaud, Brocard, Mante, Noblet, Plessy, Mélingue, Brohan, Denain, Guillemin, Moreau-Sainti, Allan-Dorval, Augustine Brohan, Allan-Despréaux, Guyon, Melcy et Rachel. Il est vrai de dire que quelques autres illustrations brillent sur cette liste par leur absence; dans le nombre, Mlle Mars, qui n'eut d'autre maître que Monvel, son père; Mlle Leverd, qui n'avait pas encore appris à lire lorsqu'elle débuta pour la première fois, à vingt ans, sur le théâtre Louvois, dirigé par Picard; Mlle Anaïs, qui dut uniquement à la finesse instinctive et à son charmant naturel ses premiers succès; Firmin, qui s'essaya d'abord avec bonheur sur les théâtres secondaires; Monrose, enfant de la balle, né, pour ainsi dire, sur les planches; Régnier, qui jetait brusquement, il y a vingt ans, le crayon de l'architecte pour prendre la casaque de Crispin; Geffroy, enfin, acteur consciencieux et sévère.

— Une souscription est ouverte à Fontainebleau, à l'effet d'ériger un monument au général Damesme, blessé mortellement sur les barricades.

Les souscriptions réalisées jusqu'à ce jour s'élèvent à plus de 7000 francs.

— Une des rares illustrations de l'Italie moderne, Lorenzo Bartolini, qui partageait avec Marchesi le sceptre de la statuaire de l'autre côté des Alpes, est mort à Florence dans un âge fort avancé.

LA COLONISATION DE L'ALGÉRIE,

DEPUIS LA CONQUÊTE [1].

Pendant mon sejour en Afrique, j'étais pénétré de tristesse, en voyant que ce pays si beau, ces terres si fertiles étaient pour la France une source de déceptions, tandis qu'ils étaient pour les Romains une source de richesses et de puissance. Chaque ruine que je découvrais me montrait la grandeur de ce peuple géant.

J'évoquais les souvenirs de l'histoire des conquêtes depuis Cyrus jusqu'à nos jours; j'y cherchais des analogies encourageantes ; j'y vis qu'en règle absolue, les conquêtes se font par l'armée homogène et disciplinée du conquérant ; il dompte les résistances, il écrase les armées aborigènes, et, vainqueur, il s'empare des points les plus importants. Le lendemain de la victoire, il organise les vaincus, et les place sous le commandement des hommes de sa confiance, il les fait surveiller par des troupes choisies, et il augmente ses forces par celles qu'il peut s'approprier dans le pays conquis.

Les vainqueurs reçoivent ainsi la récompense de leurs travaux et la fusion s'établit à la longue ; elle est le fruit du temps et de la protection naturelle que le chef accorde à ceux qui sont sous ses ordres ; dans son intérêt, il devient patron et protecteur.

Dominer et conserver longtemps un pays conquis par l'*armée victorieuse seule*, est une chimère ; car quelque nombreuse que soit cette armée, elle est bientôt noyée dans les flots de la population, et les légions romaines dans les Gaules auraient été comme une goutte d'eau dans la mer, si César au lieu d'être César, eût été un homme ordinaire.

En moins de dix années une armée voit décroître rapidement le nombre de ses soldats, sans un seul combat, par les maladies, l'âge et les ravages que produit le séjour dans un climat nouveau. Dans les pays chauds, ces lois agissent avec plus de force et d'énergie; les hôpitaux y absorbent plus d'hommes que les combats les plus meurtriers. C'est par ces considérations que les conquérants se sont assimilé la plus grande quantité de forces indigènes possible.

Cyrus avait ajouté à ses Perses tout ce qu'il avait pu trouver d'Assyriens. César levait des légions gauloises ; c'est avec elles qu'il conquit Rome et l'Afrique. Pompée et Sertorius commandaient des

[1] Ce chapitre inédit est extrait d'un travail, plein de vues nouvelles, de détails jusqu'à présent peu connus et d'aperçus curieux, que M. le général de division comte de Rumigny va publier dans un excellent recueil spécial qui a pour titre *le Spectateur militaire*. M. le général de Rumigny compte quarante-cinq années de nobles et loyaux services, durant lesquels il a vu sa carrière militaire deux fois brisée : une première fois après la chute de l'Empire, dont il avait été un des plus vaillants serviteurs ; une seconde fois après la révolution de Février, qui, ébranlant tant de cœurs et tant de fortunes, n'a pu porter atteinte à son inaltérable dévouement au monarque dont il était l'ami. M. le général de Rumigny a la gloire bien rare en ce temps-ci d'être resté un des derniers et des plus fidèles courtisans du malheur.

soldats espagnols. Avant ces derniers conquérants, Alexandre avait augmenté son armée des peuples vaincus ou soumis.

Napoléon avait mis dans son armée des troupes étrangères. Il avait discipliné les Mameluks, les Cophtes ; nous-mêmes nous avons eu les braves gendarmes maures, les spahis, les Koulonglas, quelques Goums, qui ne nous ont pas abandonnés dans plusieurs occasions difficiles. En dernier lieu, à Zaatcha, les tirailleurs indigènes du lieutenant-colonel Bourbaky, composés de Kabyles, ont été des modèles de courage et de discipline ; ils ont contribué, pour une bonne part, à la destruction trop longtemps disputée de cette petite bourgade.

Nous pouvons donc avoir confiance dans les musulmans comme dans nos propres soldats, s'ils sont bien conduits, bien dirigés, et surtout bien organisés. La différence de religion n'est pas une cause nécessaire de révolte.

A la bataille d'Erzéroum, les régiments musulmans, à la solde de la Russie, décidèrent la victoire du maréchal Paskewitch contre d'autres musulmans. Il n'y a donc pas d'antipathie absolue. Les croyants se soumettent même, assez volontiers, à notre domination sous les réserves suivantes : Qu'ils auront pour chefs des hommes dont ils reconnaissent la bravoure et la loyauté ; qu'on sera juste, paternel, au besoin sévère ; qu'on leur assurera, pour eux et leurs familles, la sécurité et le libre exercice de leur religion et de leurs usages.

Quelque fanatique que soit une population, il y a toujours, dans son sein, une foule de gens qui préfèrent un bon gouvernement aux pouvoirs tyranniques et oppresseurs ; d'ailleurs, après vingt années, la génération nouvelle s'élève avec d'autres idées, et le frottement adoucit les aspérités produites par la différence des cultes. Le génie consiste à utiliser ces dispositions, et à les employer pour consolider l'œuvre de la conquête.

Guillaume le Conquérant, après la bataille d'Hastings et la prise de Londres, partagea l'Angleterre entre ses barons. Alexandre partagea l'Asie entre ses géné raux; Cyrus, entre ses compagnons. La ville de Babylone fut la proie des vainqueurs, et cent cinquante ans après, on retrouve encore leur race maîtresse du sol. Cela ne veut pas dire que les vainqueurs sont immédiatement mêlés à la population vaincue ; mais que petit à petit, avec le temps, les intérêts se confondent et deviennent communs. Cette fusion s'opère plus promptement qu'on ne le croit. Le duc d'Anjou, frère de saint Louis, était bien peu populaire en Sicile, et cependant une partie des fiefs, établis par lui, a subsisté très-longtemps.

Ces principes d'établissement nous ont-ils manqué en Algérie ? non. Lors de la prise d'Alger, nous avions les Turcs soumis à nos ordres, désireux d'être à notre solde. Le plus grand nombre fut renvoyé à Tunis; les autres n'ont pas été utilisés convenablement.

Les populations se divisent ainsi qu'il suit : les Turcs, race dont la supériorité n'est pas contestée ; les Koulonglas, fils de Turcs et d'Arabes ; les Maures, race antique bien amoindrie ; les Arabes, vainqueurs du pays lors de la conquête des musulmans sur les descendants des Vandales ; les Kabyles, peuples mêlés, aborigènes ; les Juifs.

Avant la conquête, tous ces éléments de la population de l'Algérie ont été sans cesse en guerre les uns contre les autres. Les peuplades étaient fractionnées en tribus plus ou moins nombreuses, toutes ennemies les unes des autres, et acharnées

dans leur haine invétérée de longue date.

Qu'avons-nous fait de ces éléments de succès? Avons-nous organisé, suivant les localités, ces forces diverses? Avons-nous convenablement employé toutes ces nationalités bien distinctes? non. Nous avons amalgamé toutes ces parties réfractaires, sans consulter leurs goûts et leurs penchants.

Les corps indigènes formés par nous, ont vu, confondus dans leurs rangs, les Juifs, les Arabes, les Koulonglas, les Maures, les Turcs, les Kabyles et les chrétiens. De cette confusion fâcheuse sont venues de graves difficultés, et quelquefois des désertions. Ensuite, on accusait les indigènes, et quand la faute revenait tout entière à notre étourderie, on trouvait plus commode de la rejeter sur les infidèles que l'on accusait de mauvaise foi. Si au lieu de ce pastiche de toutes les nations, au lieu de cette mosaïque de religions, nous eussions consulté les affinités et les répugnances, nous eussions évité bien des écueils, préparé bien des succès.

Le mépris pour les préjugés nobiliaires si invétérés en Afrique, nous a fait commettre de grandes fautes. Dans la seule province de Constantine, le maréchal Vallée a respecté cette séculaire institution, et la haute et antique noblesse arabe nous a toujours été fidèle. On peut citer pour exemple les Mokrani, les Ben-Genah, les Bou-Acass et autres. En 1831, la folle pensée de vouloir installer bey de Médéah, un brave Maure, marchand d'Alger, nous a coûté bien du sang. Les habitants de cette ville et les tribus voisines, vassales de la famille de Bou-Mezzag depuis plus de deux cents ans, qui auraient accepté notre domination, conçurent une rage profonde à la pensée de voir à leur tête un marchand, un Maure! Ben-Omar était cependant un excellent homme et un bon musulman. Les marabouts, eux-mêmes, n'ont pas pour nous une antipathie absolue, plusieurs nous sont sincèrement attachés, et ont servi dans nos rangs avec distinction. Les gendarmes maures ont servi dans ma division en 1840; leur commandant immédiat, M. d'Allonville, avait en eux une confiance que je partageais. Organisés par le maréchal Vallée, leur formation était bien conçue, et malgré les excitations d'Abd-el-Kader, pendant la guerre sainte, en 1839, ils servirent avec une loyauté et une fidélité inébranlable. Ils ont été licenciés en 1842.

Ces braves et intrépides guerriers que je ne puis mieux comparer qu'aux Mameluks de la garde impériale, avaient la même valeur chevaleresque, et le sang-froid le plus merveilleux. Je l'éprouvai au passage du Nador, lors de l'expédition de Cherchell, en les faisant manœuvrer au pas sous les balles des Kabyles. Après la blessure que je reçus au col de Mouzaya, M. le duc d'Orléans les adjoignit à sa division, et les jugea dignes de ses plus brillants éloges. Ces faits démontrent donc que l'on peut avoir confiance aux indigènes, et qu'avec une bonne organisation, il n'y a rien à craindre de leur fidélité.

J'ajouterai que l'année 1839 a été un temps de rude épreuve; tout favorisait les espérances d'Abd-el-Kader; il avait pu organiser tranquillement son armée: les fusils lui avaient été fournis par le commerce de Marseille, et quelques pièces de canon lui venaient d'Alger. Un grand nombre de déserteurs avaient grossi ses rangs; un sergent-major du génie français avait eu l'infamie de passer à l'ennemi, et de servir d'instructeur à ses troupes. Un lieutenant espagnol et quarante soldats de la légion étrangère étaient partis du poste de la Maison-Rouge après avoir assassiné leurs chefs. Ils avaient été former le noyau

d'un bataillon régulier que nous combattîmes au col de Mouzaya.

Ces exemples étaient tentants, et si à cette époque, où l'ennemi courait les champs à quelques kilomètres d'Alger, lorsque le drapeau sacré flottait à nos portes, nous avons trouvé des musulmans fidèles, c'est qu'il y en a sur lesquels on peut sûrement compter. Qu'on ne vienne donc plus, en présence de ces faits, dire qu'une organisation militaire indigène doit tourner contre nous.

Ce qu'il importe, est de bien choisir les chefs qu'on leur donne, et d'éviter les absurdités de notre système. En effet, dès qu'un de nos officiers, par son intelligence, son assiduité, sa constance, est parvenu à former un corps arabe, on le récompense par un avancement mérité, et on l'envoie vite en Alsace ou dans quelque autre point de nos frontières du nord, où ses études de la langue arabe, sa connaissance des usages africains sont un bagage complétement inutile.

En 1832, une ordonnance interdisait aux officiers de l'armée d'acquérir des terres ou des biens en Algérie. Les militaires étaient déclarés inhabiles à posséder ce que le premier venu pouvait acheter dans un pays conquis et défendu par nos soldats. Ma correspondance fait foi que j'ai protesté contre une disposition qui était une faute, et le contre-pied de ce que je jugeais propre à attacher l'armée à l'Algérie. Il y avait eu abus, je le sais; mais il fallait sévir contre les prévaricateurs, et ne pas mettre toute une armée en suspicion. Des fautes diverses ont été commises, et ont retardé le développement de la colonie. Les Arabes sont impuissants à comprendre le peu de fixité de nos idées françaises; nous déroutons tous les raisonnements de ces *immuables moslems* depuis plus de douze cents ans régis par une loi unique, sans qu'on y ait ajouté une seule interprétation. Ils nous voient créer, changer, détruire toutes choses avec une instabilité qui nous acquiert peu d'estime. Nos meilleurs serviteurs parmi eux, ont été très-souvent en butte à notre légèreté ingrate, et j'ai eu le cœur navré, au récit du peu de souvenir des services rendus à notre cause. Je regrettais mon impuissance à réparer ce que j'ai cru injuste.

Jusqu'ici beaucoup de critiques se sont élevées contre ce qui s'est fait en Afrique; j'ai lu bien des livres, ou elles étaient étalées avec succès. Critiquer et blâmer sont choses faciles; mais j'ai vu peu de topiques applicables aux maux que l'on a signalés. Serai-je plus heureux que mes devanciers? Je l'ignore, mais j'écris en toute bonne foi, avec conviction, et le désir d'être utile à mon pays.

Général DE RUMIGNY.

PROJET DE RÈGLEMENT

POUR L'EXPOSITION PUBLIQUE DES OUVRAGES DES ARTISTES VIVANTS.

Tant de principes et tant de choses sont à présent remis en question dans notre vieille France, que la Société libre des Beaux-Arts aurait manqué au but de son institution et au plus impérieux de ses devoirs si, au bruit des clameurs trop souvent discordantes qui s'élèvent des divers points du pays, elle n'eût fait entendre sa voix; et, au nom de l'art qu'elle a mission de défendre, revendiqué sa part dans les réformes sociales qui s'élaborent ou qui s'accomplissent. Les expositions publiques et les jurys d'admission qui ont la prérogative d'en ouvrir les portes ont été à toutes les époques, et principalement depuis 1830, des faits considérables pour les artistes. Aussi chaque fois que la circonstance a paru favorable, la Société libre des Beaux-Arts s'est-elle empressée de poursuivre son œuvre d'indépendance et de progrès.

Admise auprès de Louis-Philippe en 1833, une députation de la Société exprimait au monarque par l'organe de M. Peron, peintre d'histoire, alors son président, le vœu que le jury d'admission reposât désormais sur des bases plus conformes à l'équité et aux droits imprescriptibles de tous. L'année suivante, le vœu de la Société était en partie réalisé.

Depuis, les événements ont marché, et, à l'heure où nous sommes, le moment est venu de compléter l'ensemble des productives conquêtes péniblement obtenues après d'utiles travaux et de laborieuses luttes.

Les dernières séances de la Société libre des Beaux-Arts n'ont donc pas été perdues pour l'intéressante cause des expositions et des jurys. Les membres de cette studieuse compagnie se sont mis à l'œuvre; ils ont jeté un regard en arrière sur le passé; ils ont interrogé le présent; leur conscience et leur amour de l'art ont fait le reste. De là, après de longues et lumineuses délibérations, un projet de règlement que l'on peut en quelque sorte considérer comme la charte, la loi fondamentale, l'expression immédiate et palpitante des besoins de la grande famille artistique. Son travail achevé, la Société a cru devoir l'adresser au ministre en l'accompagnant de la lettre suivante :

Paris, 6 avril 1850.

Monsieur le ministre,

La Société libre des Beaux-Arts, vivement préoccupée de l'avenir des artistes, a toujours été au-devant de l'étude des questions qui pouvaient toucher à leurs intérêts les plus chers : l'organisation des expositions publiques, celle du jury d'examen, furent, pour cette Société, l'objet de recherches incessantes. Vous vous rappelez sans doute, M. le ministre, que l'idée d'un jury électif est sortie de notre sein; mais de là à l'application du suffrage universel, il y avait loin; aussi, frappés des dangers qu'a révélés la dernière exposition, nous a-t-on vus remettre à l'étude nos anciens travaux, et après une *épreuve nouvelle,* nous venons, M. le ministre, vous soumettre un projet où nos doctrines, étayées sur l'expérience, modifiées par le progrès des temps, prennent une forme pratique qui vous paraîtra peut-être digne d'attention.

Garanties pour tous : voilà la base de l'édifice; respect des droits acquis, consécration nouvelle des titres décernés par la renommée, en voilà le sommet. Un corps électif sérieux, à l'abri des intrigues de coteries, nommant un jury respectable et au-dessus des attaques de l'envie, nous

paraît être le résultat inévitable de l'adoption de ce système. Un jugement impartial et sérieux doit aussi sortir de l'organisation d'un jury comme nous le concevons, et l'impression au *Moniteur* des procès-verbaux de ce jury sera le gage le plus certain de cette impartialité. C'est là d'ailleurs une chose demandée déjà par nous à l'honorable M. Dufaure, et que, dans sa justice, il avait promis de faire adopter pour l'exposition de 1849.

Quelle que soit au surplus, M. le ministre, la suite qu'il vous paraisse convenable de donner au projet que nous vous soumettons, vous y verrez, nous en sommes convaincus, le désir ardent d'assurer aux artistes la considération que leur mérite la haute mission qu'ils ont à remplir dans une société civilisée; vous y verrez pour nous le besoin d'accomplir l'œuvrs de dévouement et d'abnégation que nous avons entreprise depuis tantôt vingt ans.

Le Président,
C. Rohault de Fleury.

Voici le projet de règlement auquel on ne saurait refuser le mérite d'avoir été rédigé dans le plus louable esprit de conciliation et de sagesse.

Article premier. L'exposition publique des artistes vivants aura lieu tous les ans; elle sera ouverte le 15 novembre et fermée le janvier suivant.

Art. 2. Tous les ouvrages envoyés seront reçus par l'administration qui en donnera récépissé; le dépôt devra en être fait du 1er octobre au 20 du même mois inclusivement.

Art. 3. Un artiste ne pourra, dans aucun cas, exposer plus de trois ouvrages; une exception aura lieu en faveur des objets d'art de petite dimension, qui peuvent être renfermés dans un même cadre.

Art. 4. Tous les ouvrages, sauf les exemptions énoncées en l'article 15, seront soumis à l'examen d'un jury spécial.

Art. 5. Ce jury sera électif et composé de trente-deux membres, dont treize au moins devront être pris parmi les membres de l'Institut.

Art. 6. Il sera divisé en six sections opérant séparément d'après le tableau suivant :

Peinture : histoire, portrait, genre et dessin de composition historique, sept membres dont rois au moins de l'Institut; paysage, marine, fleurs, sept membres dont trois au moins de l'Institut; miniature, aquarelle, pastel, trois membres dont un au moins de l'Institut; gravure, lithographie, cinq membres dont deux au moins de l'Institut.

Sculpture : statuaire, gravure en médaille, ciselure, sept membres dont trois au moins de l'Institut.

Architecture : trois membres dont un au moins de l'Institut.

Art. 7. Les artistes seuls pourront faire partie du jury.

Art. 8. Sont électeurs : 1° Les artistes membres de l'Institut; 2° les artistes décorés pour leurs œuvres; 3° les grands prix; 4° les artistes qui ont obtenu une médaille à la suite d'une exposition. Ils votent lors même qu'ils ne prennent pas part à l'exposition.

Art. 9. Les électeurs devront déposer leurs bulletins au lieu désigné par la direction des beaux-arts, huit jours avant l'époque fixée pour la réunion du jury, et dans des boîtes spéciales à chacune des six sections.

La signature de chaque électeur, apposée sur un registre, constatera l'accomplissement de son devoir.

Art. 10. Les votes seront dépouillés par les soins d'un bureau composé du directeur des beaux-arts au ministère de l'intérieur, du président de l'Académie des beaux-arts (le vice-président le remplacerait dans le cas où ce président serait membre de la section de musique), du président de la commission des beaux-arts, d'un peintre, d'un sculpteur, d'un graveur et d'un architecte nommés par le ministre.

Art. 11. Si un artiste élu ne pouvait remplir les fonctions de juré, il serait remplacé par celui qui, après lui, aurait obtenu le plus de voix au scrutin, et qui siégerait jusqu'à la fin des opérations du jury à l'exclusion de celui dont il occuperait la place.

Art. 12. Les sections du jury ne pourront se réunir que sur la convocation du ministre. Elles seront présidées chacune par un membre choisi par lui parmi ceux désignés en l'article 10. Les présidents de section auront seulement voix consultative.

Art. 13. L'administration fera tenir procès-verbal des séances, et chaque membre présent, après avoir signé ce procès-verbal, recevra un jeton de présence.

Art. 14. Il faudra que chaque section réunisse

la majorité des membres qui la composent pour pouvoir délibérer. Les décisions du jury seront sans appel et sans révision.

Art. 15. Sont exemptés de l'examen du jury: 1° Les membres de l'Institut; 2° les artistes décorés pour leurs œuvres; 3° les grands prix; 4° les artistes honorés d'une première ou d'une deuxième médaille à la suite d'une exposition.

Art. 16. Seront exclus de l'exposition : 1° Les ouvrages qui auront été déjà exposés; 2° les esquisses, croquis, modèles en carton, dessins sur pierre, plans en relief, fleurs ou fruits artificiels, modèles d'auteurs et traits à la plume; 3° les copies et répétitions d'ouvrages en tout conformes aux originaux, sauf toutefois les copies exécutées sur porcelaine, émail, ivoire et les dessins terminés d'après les maîtres.

Art. 17. Les ouvrages non admis par le jury ou exclus seront restitués à leurs auteurs dans la semaine qui suivra l'ouverture de l'exposition.

Art. 18. L'administration procédera seule au placement des ouvrages admis. Après le premier mois d'exposition, un nouveau classement aura lieu sur l'avis des différentes sections du jury.

Art. 19. Si, à la suite de l'exposition l'administration croit devoir décerner des récompenses, les ouvrages à récompenses seront désignés par les sections qui ont procédé aux admissions; seulement alors les présidents auront voix délibérative.

Art. 20. Les rapports motivés concluant à récompenses sont signés du président et du secrétaire de chaque section, et insérés au *Moniteur*.

Art. 21. Les membres du jury pourront participer aux récompenses.

Art. 22. Nul ne pourra obtenir plusieurs fois la même récompense; toutefois si l'œuvre d'un artiste déjà honoré d'une nomination, se maintenait à une hauteur qui le plaçât hors ligne, le procès-verbal pourrait en faire mention, ce qui équivaudrait au rappel de la récompense.

Art. 23. Les ouvrages qui auront obtenu des récompenses et ceux acquis par l'État seront publiquement exposés pendant quinze jours.

Ce qui frappe surtout dans ce document artistique, c'est le système des expositions bisannuelles substitué à la coutume des expositions annuelles, et le principe du suffrage universel appliqué à l'organisation du jury. Il est vrai de dire, que malgré ses allures républicaines, ce suffrage ne s'égare pas dans les bas-fonds d'un prolétariat avec lequel l'art véritable répudie toute solidarité. Les questions que soulève ce projet sont nombreuses, elles appellent la discussion au grand jour, l'examen public. Pour notre compte, nous reviendrons sur un sujet grave et solennel à tant de titres, car ces sortes de monuments élevés par l'intelligence dans une pensée commune de justice et de liberté, ne sont réellement complets que lorsque chacun, depuis le plus fort jusqu'au plus faible, y a apporté sa pierre ou son brin de bois.

Félix Pigeory.

DU CHARLATANISME
DANS LES ARTS.

De tout temps, la vanité des sots et des ignorants a été proverbiale, mais jamais elle ne fut plus générale, plus curieuse à étudier que de nos jours.

Si nous léguons à nos petits-neveux une histoire fidèle, impartiale de notre singulière époque, assurément ils riront bien de certaines figures que nous sommes assez heureux pour voir poser devant nous.

Dans notre siècle, au génie inventif, on fabrique des grands hommes, des grands poëtes, des grands peintres, des grands musiciens, avec une facilité qui tient du prodige : malheureusement pour ces faux dieux, leur réputation, qui n'est pas coulée en bronze, fond comme une montagne de neige aux rayons du soleil printanier.

Que leur importe; ils n'en recommencent pas moins leurs aspirations stériles à l'immortalité! La crédulité les sert à merveille. On les voit s'élever : on

s'agenouille devant eux. Ils tombent : on les plaint ou l'on conteste leur chute.

Quand au vrai mérite, s'il vient à percer, ce n'est qu'à force de luttes, de persévérance, qu'au prix d'un courage inouï, surhumain. Pendant que le sot savoure à longs traits la plus pure ambroisie, le génie modeste boit souvent jusqu'à la lie le calice de l'amertume.

Comment donc expliquer cette triste anomalie ? — Par l'ignorance d'un public indifférent.

On ne peut nier qu'il existe, à Paris, un noyau d'excellents connaisseurs en fait d'art et de littérature ; mais, à côté de cet illustre aréopage, qui se compte facilement, il y a cette masse compacte d'hommes nuls, toujours disposés à prôner leurs semblables. Pour juger sainement une œuvre de peinture, de sculpture, de musique, il faut des connaissances spéciales, qui ne s'acquièrent que par une longue étude, venant aider une nature d'élite. Mais comme ces sortes de gens ne veulent point se donner la peine d'étudier, ou que leur nature ingrate, aride, s'y oppose, ils trouvent plus commode de s'ériger en censeurs innés du vrai mérite et de se faire les admirateurs à gages de la médiocrité orgueilleuse !... Voilà la source de tant de mécomptes, de tant de découragements !... Vous avez *reçu du ciel l'influence secrète ;* vous avez de la verve, de la chaleur, de l'imagination, du génie même : vous enfantez un ouvrage remarquable, peut-être sublime : un journaliste ignorant s'empare du produit de votre inspiration, le dissèque à sa manière ou l'affuble d'un véritable déguisement, prononce votre oraison funèbre, et vous voilà mort, enterré, avant même d'avoir vécu !... Quelquefois, il est vrai, le hasard vient à votre secours ; votre tableau, votre poëme, votre partition, tombent entre des mains capables ; on s'efforce de réhabiliter votre talent méconnu, mais le coup de massue n'en a pas moins été porté : est-il facile après cela de se relever?...

Puis vous habitez dans une mansarde, vous avez des habits râpés, une chevelure mal peignée, une tournure ridicule, point d'usage du grand monde! Comment voulez-vous trôner en cet accoutrement? Voyez donc cet être suffisant qui vous éclabousse! Il a la bourse bien garnie, loge sur le boulevart des Italiens; il est à la piste de tous les raffinement de la fashion; il porte la tête haute, se donne des airs de prince, dîne à la maison dorée, et fraye avec le monde élégant. Les billets de banque lui servent de talisman pour arriver à tout, même à la demeure de l'artiste malheureux, dont il achète le génie à prix d'argent. Bientôt on le rassasiera d'éloges, à l'occasion d'une œuvre admirable qui portera son nom, mais dont il n'est pas le père; et si cette ruse n'est pas découverte, il passera comme un Raphaël, un Mozart ou un Corneille, à la postérité dont il se joue par avance!... Et si plus tard, le véritable auteur, obéissant à un noble orgueil, ose essayer de se faire connaître, de démasquer l'imposteur, une nuée de petits critiques vendus s'abattra sur lui, le traquera comme une bête fauve et finira par l'enfoncer plus avant dans les ténèbres de l'oubli...

Nous connaissons des compositeurs de musique d'un mérite peu commun, qui, depuis longues années, travaillent ainsi à la réputation de confrères incapables, mais riches, et avides de renommée. Ces pauvres manœuvres, dignes d'un meilleur sort, attendent un moment favorable pour briser des fers qui leur pèsent comme à des condamnés!

Mais ayons pitié, même de ceux qui n'ont jamais su rougir; faisons tous nos efforts pour mettre en lumière le talent modeste qui se cache dans l'ombre, qui doute de sa force, de son avenir.

Que le jeune artiste de talent ait foi dans lui-même; qu'il vole de ses propres ailes en toute liberté, dégagé de toute servitude; il n'est pas digne d'un homme qui cultive les *arts libéraux,* de se laisser enchaîner même avec des anneaux d'or!... Travaillons à anéantir l'influence des faux frères, en répandant le goût du beau dans les masses, en popularisant les saines doctrines. Si le public était plus instruit, les faiseurs cesseraient d'être au pinacle; que le ciel nous délivre de tous les nouveaux vandales, de tous les parasites, de toutes les incapacités!... Tristes fléaux, qui paralysent l'art et l'empoisonnent! Réveillons dans l'âme des artistes indolents l'amour du vrai, l'amour du beau, source éternelle de toute vertu, de toute félicité!...

J. MARTIN D'ANGERS.

LE CONSERVATOIRE DE MUSIQUE.

ÉTUDES ET SOUVENIRS.

FONDATION DE L'ÉCOLE. — SES TRANSFORMATIONS. — SES DIRECTEURS.

Le Conservatoire de Paris a été ouvert, pour la première fois, aux Menus-Plaisirs, en 1784, sous le nom d'École royale de chant et de déclamation. M. le baron de Breteuil, ministre zélé et protecteur généreux des hommes et des institutions utiles, qui avait cru rendre service à son pays en créant cette école, la fit fermer pour cause de mauvaise administration, et aussi pour les faibles résultats qu'elle produisait.

A la révolution de 1789, M. Sarrette, d'après l'autorisation du général Lafayette, avait réuni, à ses frais, pour former la musique de la garde nationale de Paris, quarante-cinq musiciens, provenant du dépôt des gardes françaises. Au mois de mai 1790, le corps municipal remboursa au directeur ses avances, et prit à sa solde le corps de musique, qui fut porté au nombre de soixante-dix-huit musiciens, pour continuer à faire le service de la garde nationale et celui des fêtes publiques.

M. Sarrette avait invité plusieurs des artistes les plus distingués à se réunir à ce corps.

La garde nationale soldée ayant été supprimée en janvier 1792, la musique retomba naturellement à la charge de M. Sarrette, qui ne perdit pas de temps, car, au mois de juin de la même année, il forma une école gratuite de musique. Cette institution retint à Paris plusieurs artistes célèbres qui auraient bien certainement abandonné la France, à cette époque, sans cette création.

Le gouvernement reconnut les services que lui rendait cette institution, tant à l'intérieur pour ses fêtes publiques, qu'à l'extérieur où elle alimentait les musiques de ses quatorze armées.

Au mois de brumaire, l'an II (novembre 1793), la Convention nationale adopta le principe d'organisation du Conservatoire, sous le titre d'*Institut national de musique*. Il continua encore deux ans d'être utile au pays, aux artistes et à l'art. L'an III, le comité d'instruction publique ayant rétabli en un seul corps, sous le nom d'*Institut national des sciences et des arts*, les diverses académies, dispersées peu de temps auparavant, on changea le titre d'Institut de musique en celui de *Conservatoire de musique*. Ce nouveau titre fut fixé par une loi, le 16 thermidor an III (1795).

Par cette loi, le Conservatoire fut établi pour enseigner la musique à six cents élèves des deux sexes, choisis proportionnellement dans tous les départements. Par cette même loi, les professeurs étaient au nombre de cent quinze, et les dépenses montaient à 240 000 fr. par an. Sept années après cette organisation, au mois de vendémiaire an XI (septembre 1802), on réduisit les dépenses du Conservatoire à 100 000 fr., ce qui occasionna la réforme des deux tiers des professeurs et de la moitié des élèves.

Malgré toutes ces perturbations, le Conservatoire était arrivé, dans l'espace de moins de quinze années, à produire des résultats qu'on pourrait qualifier de miraculeux, si l'on en croit le *Dictionnaire des musiciens*, publié en 1810, par MM. Al. Choron et F. Fayolle.

Selon ces auteurs, environ dix-huit cents musiciens, hommes et femmes, auraient été formés dans l'espace de quinze ans; cinq auraient été couronnés par l'Institut, en cinq ans, et envoyés à Rome aux frais du gouvernement. Plus de *sept cents* auraient été appelés à divers services : les plus distingués, soit à la chapelle de l'Empereur, soit dans les principaux théâtres de Paris et dans les musiques de la garde impériale.

Ceux du second ordre étaient employés dans les autres théâtres de la capitale et sur les premières scènes des départements. Les divers corps de musique de l'armée française étaient aussi, en grande partie, formés par des élèves du Conservatoire : enfin, plusieurs avaient des engagements avantageux dans les cours étrangères.

Il était difficile, pour ne pas dire impossible, ajoutent les auteurs du Dictionnaire, d'atteindre d'une manière plus satisfaisante le but que se proposait le Conservatoire, en ce qui concerne la musique instrumentale. Seulement, ils regrettent de voir le chant ne pas suivre les mêmes progrès. C'est encore la même chose que nous avons à déplorer en ce moment.

C'est ici le lieu de dire un mot sur les directeurs qui se sont succédé au Conservatoire, leur influence ayant toujours été puissante sur les destinées de l'école.

M. Sarrette fut le fondateur du vrai Conservatoire; il sut, par son énergie, maintenir l'ordre dans l'école et la faire marcher dans la voie du progrès. Qu'on ne s'y trompe pas, il faut être doué d'une intelligence et d'une force d'esprit peu communes, pour savoir diriger, vers un but constamment utile, une réunion d'hommes ou de femmes artistes ou destinés à le devenir. L'indépendance d'esprit à laquelle croient devoir tendre toutes les personnes qui se livrent à la carrière des arts, les rend trop souvent rebelles à la logique et leur ôte les facultés nécessaires à la conduite des idées; choses qui ne peuvent être pratiquées dans une grande école de musique que par la puissance de volonté et l'exemple donné par le directeur. D'après tout ce que nous savons, il est certain que M. Sarrette était l'homme des circonstances. Aussi n'eut-on jamais de résultats semblables à ceux que le Conservatoire obtint sous son énergique et habile direction.

Son successeur, M. Chérubini, homme d'un talent remarquable comme compositeur, était loin d'être un bon administrateur; ce n'est pas qu'il manquât d'esprit ni d'énergie, au contraire, il avait beaucoup de l'un, et encore plus de l'autre. C'était par-dessus tout un homme d'un entêtement modèle : un homme qui se laissait aller à des préventions qui ont souvent occasionné de grands dommages aux artistes et à l'école. Cependant il y a une justice à lui rendre, et que je lui ren-

drai moi-même le premier : quand on était parvenu à lui faire reconnaître l'utilité d'une chose, rien ne pouvait l'empêcher de la soutenir et de la protéger. Les luttes que j'ai eu moi-même à soutenir contre le tenace et illustre compositeur seraient au besoin la preuve de ce que j'avance.

Le chef qui dirige le Conservatoire en ce moment est, sans contredit, l'un des plus remarquables et des plus avancés de l'époque. C'est un homme bon, qui a toujours le désir d'obliger celui qui réclame quelque chose de sa complaisance. Mais nous voudrions le voir s'occuper plus directement des choses, et moins des personnes; c'est la mission de sa place, et tant qu'il aura peur de blesser quelqu'un en agissant dans l'intérêt de l'art ou de l'école, beaucoup de branches en souffriront. Nous le répétons, nous croyons que c'est par bonté qu'il agit souvent ainsi. Mais la bonté poussée trop loin est fatale et dangereuse dans une grande administration.

Ici je demande à M. Auber la permission de lui rappeler un de ses mots les plus spirituels, à lui qui en a tant fait. Il est bien entendu que je ne veux en aucune manière établir un rapprochement aussi loin de ma pensée que de mon admiration profonde pour le chef actuel de l'art lyrique en France.

On sollicitait un jour l'appui de M. Auber pour la candidature d'un pianiste compositeur qui depuis longtemps souhaitait d'entrer à l'Institut.

Et comme M. Auber manifestait quelques scrupules :

« Un peu d'indulgence, lui dit alors le solliciteur ; notre aspirant académicien est un si bon enfant.

— En vérité ! répondit M. Auber, mais feu Cadet-Roussel était aussi un bon enfant. » Le Chevalier Pastou,

Professeur au Conservatoire.

SOCIÉTÉ LIBRE DES BEAUX-ARTS.

BULLETIN N° 422.

Séance du 2 *avril* 1850.

PRÉSIDENCE DE M. ROHAULT DE FLEURY.

La séance est ouverte à sept heures et demie. Le procès-verbal est lu et adopté.

Correspondance :

1° Envoi de deux numéros du journal anglais *The Builder*. M. Dubois, rapporteur ;

2° Demande d'admission dans la section de musique. Renvoyé au président de la spécialité. Quelques membres font observer que cette spécialité, singulièrement réduite par l'éloignement momentané de quelques-uns de ses membres, n'a pu procéder, dans le temps, à la formation de son bureau. M. le président invite donc les membres présents à se réunir immédiatement pour élire un président; cette réunion a pour résultat la nomination de M. Delaire, auquel la demande d'admission est remise directement.

M. Rohault propose, comme mesure d'ordre, de faire connaître à chaque séance, ainsi que cela se pratique dans d'autres réunions, l'état de la caisse et la situation financière de la société. Cette proposition est adoptée sans discussion.

L'ordre du jour appelle le scrutin pour l'admission de trois membres nouveaux. Les présidents de sections auxquels les demandes avaient été renvoyées, sont absents et n'ont point adressé leurs rapports; il devient, dès lors, impossible

de procéder aux nominations. Des réclamations s'élèvent à ce sujet et M. Dreuille demande que le bureau écrive aux absents pour les inviter à venir à la prochaine séance, ou à se faire remplacer par les vice-présidents de spécialités s'ils ne pouvaient eux-mêmes présenter leurs rapports. Le bureau prend note de cette observation.

M. le président donne la parole à M. Desjardins pour lire son rapport au nom de la commission chargée de vérifier les comptes de la société en ce qui touche la publication des journaux la *Tribune des artistes* et la *Revue des Beaux-Arts*. Après avoir rappelé les craintes qu'avaient fait naître dans quelques esprits la situation de nos finances et l'élévation des frais occasionnés par nos publications, l'orateur énumère les travaux par lesquels la commission est arrivée à se convaincre que ces craintes étaient singulièrement exagérées. La commission conclut, en conséquence, à ce que la publication continue cette année conformément aux bases adoptées par la société. Ces conclusions sont accueillies avec faveur.

L'ordre du jour appelle la nomination de la commission de révision des comptes; le dépouillement du scrutin désigne, pour en faire partie, MM. Dreuille, Paul Carpentier et Normand.

Les membres portés à l'ordre du jour pour des lectures ne se trouvant pas prêts, la parole est donnée à M. Duplat pour lire un rapport sur l'ouvrage ayant pour titre : *Les Monuments de Paris au XIXe siècle*, offert à la société par M. Félix Pigeory, son auteur. La division de cet ouvrage paraît excellente au rapporteur, en ce qu'elle offre une grande facilité pour les recherches et qu'elle est d'ailleurs parfaitement logique. Les détails historiques sont abondants; seulement, pour faire la part de la critique, on peut signaler quelques erreurs de noms parmi les artistes cités pour les ouvrages dont ils ont décoré la capitale. En définitive, l'ouvrage doit être consulté avec fruit par tout le monde, et le rapporteur invite ses collègues à en prendre connaissance. Il conclut en proposant à la société d'adresser à M. Félix Pigeory une lettre de remercîment pour son intéressant hommage. — Adopté.

M. Duvautenet rappelle la réunion du congrès scientifique des provinces, réunion à laquelle il a assisté l'année dernière comme délégué de la société; il propose de faire connaître un travail sur les antiquités de Sens et de Bourges qu'il a lu à ce congrès. La proposition est accueillie avec empressement.

M. Martin d'Angers donne lecture d'une nouvelle chanson intitulée : *à nos amis*. Cette œuvre où respirent les meilleurs sentiments et les plus saines idées, est vivement applaudie.

La société désireuse de rentrer exclusivement dans la voie des travaux utiles, se préoccupe des moyens de rappeler à elle les hommes d'initiative et de travail. M. Delaire s'inscrit un des premiers pour une lecture. M. Martin d'Angers renouvelle la proposition qu'il a faite dans le temps d'obliger chacun à parler sur l'objet de ses études particulières, ce qui fournirait de perpétuels sujets de conférences instructives et de discussions fructueuses. M. Duplat appuie cette proposition. MM. Garnaud et Jacob voient dans les projets de travaux publics une mine inépuisable d'études, et, pénétrés de l'actualité d'une discussion à ce sujet, ils proposent d'en faire la base d'une conférence dont M. Rohault fixe ainsi les termes : *de la Décoration du centre des places publiques*. Ce sujet de conférence est adopté.

M. le président annonce que la grande mosaïque découverte à Autun est exposée en ce moment rue du Marché d'Aguesseau; il invite ses collègues à visiter ce chef-d'œuvre que la France est menacée de perdre, attendu le haut prix auquel les frais d'extraction et de transport ont dû l'élever.

La séance est levée à dix heures.

Le secrétaire général,

A. Jacquemart.

Ordre du jour de la séance du mardi 16 *avril* 1850.

1° Lecture du procès-verbal;

2° Correspondance;

3° Scrutin pour la nomination de plusieurs membres;

4° Lecture par M. Bourlat sur quelques fragments de poteries gallo-romaines qu'il a trouvés à Saintes en janvier 1850;

5° Considérations sur le goût en matière de beaux-arts, par M. Delaire;

6° Rapport par M. Garnaud sur un ouvrage d'archéologie;

7° Communication par M. Jacob d'un travail d'archéologie de M. Chenavard, membre correspondant de la société;

8° Notice sur les ruines d'Acq-Bell, par M. Rohault.

THÉATRES.

QUINZAINE DRAMATIQUE.

Théatre de la Porte-Saint-Martin : *Toussaint-Louverture*, drame en cinq actes et en vers, de M. de Lamartine. — Théatre du Gymnase : *Monk*, comédie en cinq actes, de M. de Wailly. — Théatre du Vaudeville, *la Restauration des Stuarts*, comédie-vaudeville en cinq actes, de M. Paul Vermond. — Odéon : *Planètes et satellites*, par M. Méry; *Vivia*, tragédie-mystère, par M. Reboul.

L'intérêt dramatique est divers. On y atteint de plusieurs façons. Est-il possible de soutenir que toutes les pièces doivent être jetées dans le même moule? Est-ce que Corneille, Racine, Gœthe et Schiller n'ont pas des procédés différents et n'arrivent pas au même résultat, qui est de tenir l'attention en éveil, d'élever l'âme et de faire battre le cœur. Il n'y a donc pas de pratique de théâtre; il n'y a pas de formule à suivre comme dans la pharmacie, selon la prescription voulue; il n'y a que des auteurs plus ou moins bien inspirés, lesquels, selon la nature de leur génie, répandent l'intérêt, tantôt sur une partie de l'art, tantôt sur une autre. Pourvu que l'empreinte d'un grand talent y soit, qu'importe qu'elle ait été placée à droite ou à gauche. Si la magie du style me séduit et m'entraîne, j'oublierai aisément l'inconsistance de l'action, et si l'intrigue m'attache fortement, je ne me montrerai pas sévère sur la banalité de l'expression. Toutes ces guerres passionnées que nous faisons la plupart du temps aux ouvrages de théâtre sont donc faites contre nos propres plaisirs.

Vous entendrez dire par exemple : le *Toussaint-Louverture* de M. de Lamartine est un poëme. Eh bien, qu'est-ce que cela me fait si le poëme est bon, s'il m'arrache des larmes, s'il ennoblit ma pensée, si le jeu des passions et l'analyse des caractères s'y révèlent avec éclat, si le vers frappe harmonieusement mon oreille? Croyez-vous que je ne préfère pas une telle œuvre à une pièce faite dans les conditions vulgaires d'une pièce, et qui ne réussit que parce qu'elle ressemble à tout ce qu'on a fait, ce qui est auprès de certaines gens toujours un moyen de réussir. Je vais plus loin : je gagerais que beaucoup de choses qui m'ont paru rentrer dans les données communes et jurer avec le reste, ne sont pas venues d'elle-mêmes à M. de Lamartine, mais qu'elles lui auront été conseillées, sous prétexte qu'étant un poëte, un grand poëte, il ne devait rien entendre au théâtre, pas plus qu'à l'économie politique et à d'autres sciences réservées aux hommes purement spéciaux. Ayez une grande intelligence, une des plus hautes de votre temps, vous trouverez toujours une foule de braves raisonneurs qui vous assureront que vous ne pouvez être bon à rien.

L'œuvre de M. de Lamartine, en dépit de ces sortes de raisonneurs, reste comme une des grandes œuvres de ce temps. La poésie y coule à flots d'or. C'est un Sacramento torrentiel. M. de Lamartine s'est borné au double amour de Toussaint pour ses fils qu'il a livrés en otage à la France, et pour la liberté de son pays menacée par l'arrivée de la flotte française; il a su tirer un grand parti de ce contraste et attaquer le cœur du père et le cœur du patriote dans les cordes les plus sensibles. Toussaint aussi était un ambitieux; Macbeth suit un poignard dans l'air, Toussaint y suit une couronne, et les suggestions de l'orgueil ne lui manquent pas. Il s'intitule le premier des noirs et se croit le rival de Bonaparte. Toussaint-Louverture trouve son maître, et la prison, cet autre esclavage, vient lui démontrer l'inanité de ses désirs. M. de Lamartine n'a pas poussé les choses jusqu'à la prison. La toile tombe sur le triomphe des Français.

Nous l'avons dit et nous le répétons, la poésie abonde dans cet ouvrage qui fera courir tout Paris, et qui sera lu de la France et du monde. Le caractère de Toussaint y est traité avec grandeur, et des scènes véritablement homériques ajoutent à la beauté du spectacle. Toussaint sous les habits d'un vieux mendiant aveugle offre une physionomie impossible à oublier. Frédérick a compris son rôle en grand artiste et l'a exécuté avec cette chaleur communicative qui saisit vivement le plus rebelle des spectateurs. Frédérick possède le feu sacré, le diable au corps, peut-être même pousse-t-il quelquefois trop loin cette qualité, et a-t-il l'air d'un homme qu'on exorcise; mais sans cette flamme intérieure, sans ce diable qui veut sortir, il n'y a pas de grands acteurs, et d'ailleurs, plus maître de lui aux représentations suivantes, Frédérick corrigera bien vite l'excès. Il n'a qu'à mettre un peu plus de sobriété dans son jeu : rien n'est plus aisé. Mademoiselle Lia Félix a débuté avec bonheur; elle s'est montrée digne de sa famille. Mme d'Harville a eu l'occasion de faire admirer la grâce de

sa personne. En un mot, le succès a été complet sur tous les points.

Le théâtre du Gymnase a donné une comédie historique de Monk, un peu froide, comme toutes les comédies historiques, mais faite par un homme d'esprit et de goût, M. de Wailly. Bressan, Geoffroy, Mme Melcy en ont fait brillamment les honneurs. Voilà le vrai Monk.

Voici le faux Monk :

Le théâtre du Vaudeville s'est amusé à présenter sous le titre de *la Restauration des Stuarts* une de ces pièces qu'on appelle politiques. Nous n'approuvons pas, nous l'avons déjà dit, ce genre d'ouvrages qui ne fait qu'accroître l'effervescence des passions du jour, lorsque la mission du théâtre est plutôt de les calmer. Le théâtre n'est point une arène où les partis doivent entrer en lice et jouter les uns contre les autres avec les armes peu courtoises de la haine et de la calomnie, car la haine et la calomnie sont presque toujours les fruits des discordes civiles, *fructus belli*. On cite l'exemple d'Aristophane et certes l'exemple n'est pas heureusement trouvé. Ce sont les plaisanteries perpétuelles du poëte athénien, ce sont ses injurieuses attaques, qui ont fait mettre à mort le plus sage et le plus grand des citoyens de l'antiquité. La ciguë que buvait Socrate avec tant de philosophie, n'était qu'un extrait des comédies d'Aristophane. Voilà certes un beau résultat dont la comédie politique a lieu de se vanter! Est-ce donc une chose bien honorable que de cultiver la ciguë dans le champ d'Aristophane?

On peut pardonner aux farceurs qui montent sur les tréteaux de la foire, et qu'on ne prend pas au sérieux, de déverser l'insulte de leurs quolibets sur les personnages considérables de leur temps, mais appartient-il à un esprit noble et distingué, à un chroniqueur spirituel et fin, voué aux légères indiscrétions de la bonne compagnie, d'entrer dans cette voie grossière et désordonnée? Est-ce qu'il lui sied de faire descendre sur les planches d'un théâtre, sous le voile plus que transparent de l'allusion, le Milton moderne, Lamartine, dont la voix éloquente a calmé des tempêtes populaires, dont la main généreuse, en agitant un noble drapeau, a creusé un cours pacifique et régulier à la lave révolutionnaire, dont la poitrine s'est offerte aux dangers pour la cause de l'humanité? Est-ce qu'il lui convient de transformer en Égérie de carrefour une des individualités féminines les plus richement douées qui se soient jamais produites, Georges Sand? Si la politique a des reproches à leur adresser, leur génie au moins commande le respect. Est-ce qu'il est même honnête de représenter comme des ivrognes, des escrocs et des assassins, des gens qui ont eu entre les mains les destinées de la France et du monde; que des milliers de citoyens ont honorés de leurs suffrages, qui n'ont, en définitive, pillé ni tué personne, et auxquels d'incessantes occupations ont laissé peu de loisir pour se livrer au délire des orgies? Les fautes qu'ils ont pu commettre ne les expient-ils pas dans l'obscurité ou dans l'exil? Ne vaut-il pas mieux laisser ces reproches impurs dans la fange des libelles?

Voilà ce que nous dirons au théâtre du Vaudeville, mais le théâtre du Vaudeville se moquera de nous, et M. Paul Vermond aussi, et ils feront de l'argent. Faire de l'argent, tel est le dernier mot des théâtres et des auteurs. Il n'y a pas moyen de les sortir de là. C'est comme le *sans dot* d'Harpagon. Faites donc de l'argent!

Il paraît que Méry a fait jouer une comédie en quatre actes et en prose au théâtre de l'Odéon, qui est des plus spirituelles; ce n'est pas cela qui m'étonne, mais en prose, ai-je bien lu! car je n'y étais pas; en prose. Méry en prose. Je ne me suis jamais figuré Méry qu'en vers. Méry en prose! Quelle figure a-t-il? eh parbleu! c'est le Méry des salons, Méry le joyeux conteur, Méry qui suspend à l'improvisation de sa parole facile et brillante, une foule de jeunes auditeurs étonnés ou charmés, et d'hommes graves à la bouche béante, dont ses paradoxes étourdissent l'imperturbable sérieux, et qui au sortir de sa conversation, éblouis et pris de vertige, ne savent plus où donner de la tête et renversent les guéridons. C'est là le Méry en prose. Ce doit être le Méry de l'Odéon. Nous irons voir briller ses *planètes* et ses *satellites*. Pour ce qui est de la tragédie de *Vivia*, c'est un *mystère* et nous le respecterons. Ce qu'on doit aux mystères, c'est du respect.

HIPPOLYTE LUCAS.

CHRONIQUE MUSICALE.

Du genre symphonique et descriptif et de la musique de théâtre. — Le *Sélam*. — *Arva* ou *les Hongrois*. — Troisième concert de la société de Bienfaisance. — M. Édouard Rodrigues. — Mlle Miolan. — Mlle Séguin. — Mlle Douvry. — La symphonie d'*Harold*.

Le genre de la musique descriptive n'est pas

exclusivement le domaine, le fief seigneurial de Félicien David; d'autres s'y sont essayés avec plus ou moins de bonheur avant lui; d'autres l'agrandiront ou le transformeront encore après lui. Mais comme l'art, en ce qu'il a de vie ou d'action, ne touche que par un certain côté à l'*ode-symphonie;* que celle-ci est à la musique dramatique ce qu'est l'épisode à l'ancien poëme épique, il suit de là que les tentatives symphoniques du genre de celles dont nous parlons sont absolument inutiles, lorsqu'elles ne sont pas populaires du premier coup.

Or, le talent dépensé inutilement et sans résultat n'est plus du talent. Il y a cela d'heureux dans la musique destinée au théâtre, que le bon, l'excellent, le sublime y trouvent chacun un public et des succès. L'esprit et le génie y ont leur place marquée et distincte. Qu'on se nomme Boïeldieu, Auber, Hérold, Rossini, Mozart, la popularité vous y élève à une hauteur proportionnée à la grandeur de vos œuvres, mais enfin elle vous élève et scelle votre réputation à un piédestal éternel. La raison de ceci est bien simple : le théâtre, c'est le monde, c'est-à-dire la diversité, le mouvement, le contraste, la vie.

Il n'en est pas de même de l'ode-symphonie. Celle-ci a un cachet d'individualisme et d'exception et par conséquent restreint. Or, si l'égoïsme, le *moi*, est odieux, c'est surtout en musique. Ce n'est qu'à force d'élévation, d'originalité, de rêverie que le musicien se fait pardonner ces inspirations égoïstes. Il faut donc que l'œuvre de celui-ci s'appelle *le Désert* ou *Christophe Colomb*, sans quoi l'indifférence ou le dédain de la foule attend le rêveur-musicien.

Ces précautions oratoires de la critique étaient indispensables avant de vous entretenir du *Selam* de M. Ernest Reyer et d'*Arva* de M. Louis Lacombe.

Qu'est-ce que le *Sélam?* une rêverie orientale dans laquelle Théophile Gautier a jeté la fantaisie, de l'imagination et de beaux vers, et M. Ernest Reyer de la jolie musique : mais ce n'est pas une œuvre, ni surtout une œuvre originale.

Qu'est-ce encore qu'*Arva* ou *les Hongrois?* Un pendant consciencieux, estimable donné au *Manfred* du même compositeur. Non-seulement cela n'intéresse pas le public, mais cela ne prouve rien en faveur des ressources musicales de M. Louis Lacombe.

Le *Misanthrope* avait inventé un marquis crachant dans l'eau pour *faire des ronds :* je crains bien que les tentatives musicales de MM. Reyer et Lacombe ressemblent à l'œuvre contemplative du marquis de Molière !

Le directeur de la *Revue des Beaux-Arts*, en me confiant le soin de rendre compte des concerts, ne m'a pas imposé l'obligation d'assister à tous ceux qui se donnent à Paris : le poste eût été plein de périls pour moi, et j'en eusse décliné l'honneur et la fatigue. Concert n'est pas synonyme de musique, et je prise trop celle-ci pour aimer beaucoup celui-là. Ainsi donc qu'on ne s'attende pas à trouver en moi un chroniqueur exact et méthodique. Je suis enthousiaste, mais seulement à mon heure. Cette heure une fois sonnée, le lecteur est certain de me trouver à mon poste, prolixe et bavard, plus qu'il ne le voudrait sans doute : l'heure d'après, qu'il s'attende à ne rien arracher de moi.

Aujourd'hui, par exemple, bien que les concerts et les bénéficiaires me sollicitent de toutes parts, je me sens rétif et on ne peut plus mal disposé devant leurs engageantes amorces. Pour n'être pas envers eux injuste jusqu'à la cruauté, mieux vaut passer outre sans les entendre, ou si une halte m'est absolument indispensable, je la ferai courte et laconique comme une épître de lacédémonien.

Ce temps d'arrêt, au milieu de quelque fraîche oasis musicale, sera pour la Société des concerts de bienfaisance, dirigée par M. Edouard Rodrigues. La musique que j'y ai entendue est éternelle comme le génie; les exécutants réunis par l'habile chef d'orchestre sont, en revanche, pleins de jeunesse et d'ardeur. La première s'appelle tour à tour : Rossini, Mozart, Weber, Berton; les seconds se nomment Mlles Douvry, Séguin, Miolan, Ernest Gouin, né Rodrigues. Le public nombreux convié dans la jolie salle Sainte-Cécile a applaudi et redemandé des fragments de *Moïse*, de la *Clémence de Titus*, d'*Iphigénie en Tauride*, de la *Flûte enchantée*, d'*Oberon*, de *Montano et Stéphanie*.

Les héroïnes de cette belle soirée de la bienfaisance ont été Mlle Félix Miolan, élève de Duprez, engagée à l'Opéra-Comique; Mlle Séguin, que son talent de chanteuse et son bel organe de contralto appellent à l'Opéra, et Mlle Douvry, à laquelle les prochains concours du Conservatoire réservent toutes les couronnes.

Est-il trop tard pour vous parler du succès obtenu par la symphonie d'*Harold* au deuxième concert de la Société philarmonique? Il en est

pourtant des succès comme des œuvres : les succès réels et les œuvres hors ligne n'ont pas de date. En entendant l'orchestre de Berlioz nous dire la ravissante marche des *Pèlerins*, qui s'inquiète du millésime qui marque sa naissance? Qui ne conserve en soi l'impression musicale et poétique reçue en l'écoutant? L'œuvre inspirée et l'homme ému restent jeunes tous les deux.

B. JOUVIN.

MÉLANGES.

15 avril.

L'Assemblée législative a voté le budget des arts et celui des lettres. Le chapitre 32 du budget de l'instruction publique, concernant les secours et encouragements aux lettres, pour lesquelles le gouvernement demandait un subside de 197 000 francs, a subi une réduction de 17 000 fr. Cette réduction, éloquemment combattue par MM. de Parrieu, Charles Dupin et Poujoulat, a été soutenue avec non moins d'énergie par M. Berryer, rapporteur de la commission, qui l'a emporté. Le lendemain les beaux-arts ont été plus heureux ; le chapitre 12 du budget de l'intérieur, qui leur est relatif, a été maintenu, d'un commun accord entre l'Assemblée, la commission et le gouvernement, au chiffre de 454 000 fr. Une somme de 1 500 fr. était réclamée pour appointements du directeur du Conservatoire de Toulouse. Les représentants n'ont pas cru devoir accéder à cette demande.

— M. Horace Vernet est à la veille de partir pour Saint-Pétersbourg, et ce voyage sera probablement le dernier que l'illustre peintre fera à la cour de Russie. Quelle que soit la facilité de travail de M. Horace Vernet, les innombrables œuvres tombées de son pinceau et qui auraient usé l'organisation la plus robuste, menacent de produire une influence fâcheuse sur sa santé. M. H. Vernet n'a rien ou presque rien dans son atelier de Versailles ; le *Siége de Rome* lui a été commandé par le gouvernement, mais il n'a encore ébauché qu'un épisode de cette mémorable campagne. La vue du grand artiste commence, dit-on, à se fatiguer, et il songe sérieusement à se choisir au retour de son voyage dans le Nord, une douce et paisible retraite en Normandie.

— M. Ary Schœffer vient d'épouser la veuve de M. le général Baudran.

— M. Ancelot, membre de l'Académie française, est depuis plusieurs mois en Italie où il remplit une mission littéraire à Rome et à Florence.

— M. Galimard achève une peinture murale représentant les quatre évangélistes. Cette composition complétera la décoration du chœur de l'église Saint-Laurent, à Paris. On sait que cet immense travail a été commandé par M. le préfet de la Seine, et que l'ornementation est due au talent de M. Victor Baltard.

— Le gouvernement vient de faire l'achat d'un charmant paysage de Mme Élise Wasse de Sainte-Marie, élève de Lapito. Ce tableau, exposé au dernier salon, représente une *Vue prise à Fontainebleau*, au rocher du Souvenir.

— Une représentation importante a eu lieu lundi dernier à l'Opéra. Après Nourrit et Duprez, ces redoutables devanciers, chacun dans son genre, Roger abordait le rôle de Raoul des *Huguenots*. Comme on pouvait s'y attendre, l'artiste a imprimé à ce beau rôle le cachet particulier de son talent. Le meilleur éloge à faire de Roger, c'est de dire qu'il n'a cherché à rappeler ni Duprez ni Nourrit ; il a été lui-même, il s'est laissé aller à ses propres inspirations qui l'ont servi merveilleusement, et tour à tour la sensibilité, l'amour et la tendresse ont prêté de nouveaux charmes aux éclats de sa voix puissante. Mme Laborde, que l'on a entendue il y a sept ou huit ans aux Italiens, sous le nom de Mlle Villomi, a débuté aux côtés de Roger dans le rôle de Marguerite et s'est fait applaudir. Mme Julienne a restitué au rôle de Valentine toute la valeur lyrique que lui a donnée M. Meyerbeer, et l'a chanté à la manière de Mlle Falcon, sans en supprimer un seul passage, sans en éluder une seule note. C'est déjà là un beau succès.

— On vient de placer au musée du Louvre deux tableaux nouvellement acquis ; l'un est un magnifique paysage d'Hobbema, l'autre le portrait d'un moine augustin, peint en 1643, par Velasquez.

— On écrit d'Arcy à *l. Constitution de l'Yonne:*

« Une découverte de médailles antiques vient d'être faite à Merry-sur-Yonne. Les ouvriers qui travaillent à la construction de la route n° 20 ont aussi trouvé dans le roc, au Saulçois, une statuette du dieu Mercure, pesant environ deux kilogrammes. »

— Mme Jansenne, ancienne pensionnaire de l'Opéra-Comique, vient de mourir à Saint-Pétersbourg. Elle était âgée de cinquante-trois ans.

M. DÈ GUIZARD,

DIRECTEUR DES BEAUX-ARTS.

L'introduction du régime constitutionnel en France a donné aux journaux, cela était inévitable, une grande influence sur les événements politiques. La presse ainsi développée et de plus en plus prépondérante, la presse s'ouvrant à toutes les intelligences et à toutes les ambitions, est devenue un des principaux pouvoirs de l'État. Les vieilles mœurs gouvernementales ont vainement protesté contre les envahissements de la polémique quotidienne dans les affaires. Le droit d'examen une fois conquis, le cercle de la discussion élargi outre mesure, il a bien fallu accepter l'insurrection des idées, conséquence fatale de la révolution des faits, et le gouvernement qui jadis se recrutait dans les hautes régions nobiliaires, s'est vu réduit à prendre ses hommes d'État parmi les rédacteurs en chef où les plus ardents polémistes des gazettes.

Le journalisme est, en général, pourvu d'une assez mince considération chez nous. On suppose que les ébranlements sociaux dont le pays a eu trop souvent à souffrir depuis soixante ans, nous viennent de là; on croit aussi, et quelquefois à tort, que la presse est l'expédient extrême des gens qui ne savent que faire, l'arène ouverte à tous les vagabonds des professions libérales; on imagine enfin que l'homme qui a manqué sa carrière dans le barreau, dans la médecine, dans la magistrature, pour avoir le prétexte de se croire quelque chose, se fait journaliste.

Or, de quel côté que nous portions nos regards, devant nous et derrière nous, le hasard ou plutôt la force des événements nous oblige de reconnaître que presque tous les hommes qui ont eu une part dans les affaires publiques et joué un rôle dans les complications de ce temps-ci, ont commencé par être journalistes. Sous la Restauration, le vicomte de Chateaubriand tenait ses assises dans le cabinet de rédaction de la rue des Prêtres-Saint-Germain-l'Auxerrois; le *Journal des Débats* était le cénacle d'où sortaient les fonctionnaires promis à de brillantes destinées. Mais si, à l'époque dont il est question, le *Journal des Débats* était le grand dispensateur des fortunes politiques, on peut dire que *le National* et *le Globe* étaient les feuilles de l'avenir; leur règne, à elles, n'étant pas de droit divin, avait besoin pour se fonder de la consécration des barricades.

Il convient toutefois de remarquer que pour marcher tous deux du même pas dans la route caillouteuse de l'opposition *le National* et *le Globe* différaient sur l'emploi des moyens et le mode d'attaque. *Le National*, œuvre collective de MM. Thiers, Mignet et autres voltairiens qui se sont amendés depuis, ne se laissait pas prendre aux bagatelles de la doctrine et voulait avant tout du positif; *le Globe* au contraire inclinait vers la métaphysique, comptant parmi ses écrivains des philosophes, comme M. de Rémusat, des théoriciens comme M. Duchâtel, des rêveurs comme MM. Michel Chevalier et Émile Barrault, tous d'ailleurs esprits d'élite que les entraînements de la pensée ou les songes de l'orgueil ont éparpillés dans le monde et rendus célèbres à différents titres.

Une des étoiles de cette pléiade qui pour avoir jeté une moins vive lueur que les autres, n'en a pas moins eu sa part de lumière et d'heureuses chances, était M. de Guizard. En politique comme ailleurs il n'est pas toujours nécessaire de faire beaucoup de bruit pour parvenir. La fortune de M. de Guizard en est l'incontestable exemple. La collaboration de cet écrivain au *Globe*, son commerce avec des hommes éminents dont l'amitié n'a pas cessé de le suivre, les services qu'il a rendus aux arts durant son passage à la direction des travaux publics, les capacités qu'il a déployées dans la haute administration, comme préfet, la nuance politique à laquelle il appartenait comme député dans la chambre de la monarchie, les sympathies d'hommes d'État qui l'environnent encore aujourd'hui et qui l'ont signalé à l'attention du ministre, sont autant de gages offerts au parti de l'ordre et au parti des beaux-arts qui ne font qu'un, si bien que pour notre compte nous sommes d'avis que la nomination de M. de Guizard, comme successeur de M. Charles Blanc, est de la part de M. Baroche un louable choix.

Au surplus, le ministre accomplissant cet acte n'a été mû, on l'imagine bien, par aucun sentiment de représailles. Avant d'accepter le portefeuille, M. Baroche avait stipulé certaines réserves au sujet de quelques-uns des chefs de sa future administration. Malheureusement pour lui, M. Charles Blanc était compris dans cet ostracisme, et il avait été convenu qu'il serait remplacé au premier moment favorable. Nous ne sommes pas, Dieu merci, de ceux qui frappent les gens à terre. Nous plaignons M. Charles Blanc de sa disgrâce, nous le plaignons deux fois parce que ses fonctions lui procuraient une existence honorable et que nous comprenons très-bien que sous quelque drapeau que l'on marche, quand on n'a pour revenu que son activité et son aptitude, on tient à la place qui fait vivre. Nous le plaignons encore parce qu'il s'était acquis aux beaux-arts des dévouements qui peut-être ne le suivront pas dans sa retraite, parce qu'il semblait profondément pénétré de ses devoirs envers l'art et les artistes, à ce point qu'il a poussé la conciliation jusqu'à s'accommoder des ministres de couleurs si diverses qui se sont succédé à l'hôtel de la rue de Grenelle, depuis M. Sénard jusqu'à M. Baroche. Mais nous ne pouvons que répéter ici au sujet de M. Charles Blanc, ce que nous avons dit ailleurs dans cette revue à propos de M. Janron : « Le malheur de sa situation, c'est qu'il était l'élu d'un pouvoir révolutionnaire, en conséquence peu durable, et que ce pouvoir, à l'heure de la décadence, devait fatalement l'entraîner dans sa débâcle. »

Au résumé nous n'avons pas ouï dire que l'ex-directeur des Beaux-Arts ait eu grand chagrin de prendre, il y a dix-huit mois, la place d'un autre, et en somme, M. de Guizard est à M. Charles Blanc ce que M. Charles Blanc a été à M. Garraud. Il paraîtrait même, si ce qu'on ajoute est exact, que M. Charles Blanc qui a une première fois supplanté son ami politique à la direction des Beaux-Arts, le supplanterait une seconde à l'inspection de ces mêmes Beaux-Arts, place de fantaisie, non inscrite au budget, soldée par la caisse flottante du ministère et créée comme fiche de consolation pour le statuaire dépossédé.

La nomination de M. de Guizard a été accueillie par certain côté de la presse avec des bordées d'imprécations et d'injures; cela devait être. Le nouveau directeur des Beaux-Arts ne s'est point ému de ces avanies, il laissera crier derrière ses talons, il ira son droit chemin et il aura

raison. Nous avons interrogé tout à l'heure le passé de M. de Guizard, et ce passé nous a répondu par les articles du journaliste, les actes du directeur des travaux publics, les mesures du préfet, les votes du député. Que faut-il de plus ? Si nous approfondissions les détails, nous verrions encore que l'élection d'Espalion a décerné à celui sur lequel elle s'est fixée un triple et éclatant témoignage d'affection civique.

La monarchie ne voulait pas que ses fonctionnaires abusassent de leur autorité pour se conquérir des voix, et il était défendu en ce temps-là d'envoyer à la chambre un préfet dans les six mois qui suivaient sa démission. C'était le cas de M. de Guizard qui, depuis plusieurs années, administrait, à la satisfaction générale, le département de l'Aveyron; l'élection fut donc annulée, mais les électeurs persistèrent dans leur premier choix qui fut de rechef invalidé. Sur ces entrefaites, les semaines s'écoulaient, et le délai de rigueur étant expiré, la troisième élection fut maintenue. Pareil exemple se présenta plus tard dans les Bouches-du-Rhône pour le jeune marquis de Castellane, qui n'avait pas l'âge légal lors de sa première élection, et que l'on persista à nommer jusqu'à ce qu'il eût atteint sa majorité parlementaire.

L'entrée de M. de Guizard à la direction des Beaux-Arts a pris l'importance d'un événement politique. On en a parlé et on en parle encore de mille manières : les uns assurent que le nouveau directeur ne possède ni l'activité ni l'initiative nécessaires à ses fonctions, qu'il bégaie, ce qui serait assurément un défaut, si le poste qu'il occupe était une tribune, et qu'en outre il est sourd; oui! sourd aux invectives. Les autres répètent que M. de Guizard, né en 1797, semble fatigué plutôt par le souci des affaires que par l'âge. C'est un homme d'une taille élevée et de peu d'embonpoint, dont l'extérieur et les formes révèlent une affabilité extrême; il a le front du penseur; sa causerie est spirituelle et douce.

Et après toutes ces versions et tous ces bruits, voici encore d'autres bruits et d'autres versions qui circulent : Le directeur des Beaux-Arts n'est pas le titulaire définitif; un concurrent sérieux, redoutable, lui était opposé, le comte de Nieuwerkerke; c'est à tort qu'on donnait à ce dernier pour compétiteur M. Arsène Houssaye. Si nous sommes bien informés, M. de Nieuwerkerke avait la promesse de Louis Napoléon et, jusqu'à un certain point, l'agrément de M. Baroche.

M. de Nieuwerkerke consentait volontiers à échanger sa position actuelle contre l'héritage de M. Charles Blanc; mais il demandait le titre de directeur général des Beaux-Arts, et, dans ce mot *général*, il y avait tout une révolution... C'est-à-dire que M. de Nieuwerkerke n'entendait plus être un simple chef de division au ministère de l'Intérieur, mais l'arbitre souverain des beaux-arts dans toute l'étendue de leur domaine, qui aurait alors embrassé la direction des musées nationaux, les bâtiments civils et les commissariats du gouvernement près les théâtres subventionnés. Le ministre a cru entrevoir dans ces intentions attribuées à M. de Nieuwerkerke, un empiétement sur son propre pouvoir; c'eût été là, en effet, dresser autel contre autel dans le même sanctuaire; c'eût été créer au ministère de l'Intérieur, qui n'aurait conservé que les plus ennuyeuses charges, un ministère des Beaux-Arts qui aurait absorbé tous les avantages et toutes les influences.

Un dernier obstacle s'est encore opposé à l'accomplissement de cette combi-

naison fort peu goûtée par M. Baroche. Quittant la direction des musées nationaux, le comte de Nieuwerkerke devait nécessairement être remplacé dans ce poste, et M. Arsène Houssaye aurait consenti peut-être à recueillir une telle succession, sous beaucoup de rapports conforme à ses goûts. Mais ici nouvelle série de difficultés. M. Arsène Houssaye a eu le malheur de si bien administrer le Théâtre-Français depuis que ce petit empire lui a été remis, il a si éloquemment répondu aux attaques des journaux de coulisse par des succès, et aux menées ténébreuses de quelques-uns de MM les comédiens, en remplissant leur caisse; pour tout dire, il a tenu le gouvernail d'une main si ferme, que l'on craint de donner au Théâtre-Français un autre Palinure qui ne conduise pas aussi sûrement son navire à travers les écueils de l'océan dramatique.

La place de M. Arsène Houssaye n'en est pas moins l'objet d'ardentes convoitises, et MM. Mazères et Altaroche se la disputent avec une persévérance digne d'un meilleur sort. Il y a tantôt vingt-cinq ans que M. Mazères ambitionne le sceptre directorial : c'est le cas de lui répondre en langue de l'endroit :

Belle Philis, on désespère
Alors qu'on espère toujours.

Les titres de M. Altaroche sont sans doute les services rendus par lui à la noble cause du gouvernement provisoire, lorsqu'il était proconsul de la République dans le Puy-de-Dôme. L'ancien rédacteur en chef du *Charivari* a mal choisi son jour; il y a longtemps que M. Ledru-Rollin n'est plus ministre de l'intérieur.

D'où il suit que les choses auraient probablement pris un autre caractère si M. de Nieuwerkerke n'avait pas voulu une direction générale au lieu d'une direction simple, si M. Arsène Houssaye n'avait pas ramené le succès et la fortune à la comédie française, si M. Mazères eût moins fatigué de ses sollicitations les membres influents de l'Assemblée législative, et si M. Altaroche n'avait pas eu contre lui son passé de commissaire. Dans ces circonstances, M. de Guizard, homme d'esprit et de conciliation, protégé par des amitiés illustres, choisi hors du terrain brûlant de la lutte, ne soulèvera les susceptibilités de personne parmi ceux qui veulent sincèrement la prospérité du pays. L'avenir qui ne se fait jamais attendre par les temps de crise où nous vivons, dira bientôt si la nomination de M. de Guizard est une paix durable donnée à l'art, ou seulement un armistice.

Félix Pigeory.

L'ATHÉNÉE DES ARTS,

SCIENCES, BELLES-LETTRES ET INDUSTRIE.

NOTICE HISTORIQUE.

Au mois d'août 1792, pendant que Paris retentissait encore de la lutte sanglante qui venait de renverser un trône de treize siècles, au moment où toutes les institutions consacrées aux progrès de l'esprit humain se désorganisaient, des hommes mus par ce patriotisme qui ne perd jamais de vue l'honneur du pays, se rallièrent à la voix de l'ingénieur Charles Gaulard de Saudray, et, sous la dénomination de Lycée des Arts, fondèrent une société qui ouvrit gratuitement des cours à la jeunesse studieuse, et se constitua en jury d'examen pour encourager et récompenser les auteurs d'inventions utiles et de perfectionnements.

Citer, à titre de fondateurs et de professeurs du Lycée, Hallé, Vicq-d'Azir, Darcet, Berthollet, Daubenton, Fourcroy,

Bouillon-Lagrange, Lalande, Montalembert, Lavoisier, etc., n'est-ce pas tout dire sur l'importance et les succès de cette société? Aussi l'opinion publique la protégea-t-elle contre le décret qui supprima les écoles et les académies.

Le Cirque du Palais National, disposé d'après les plans de Charles de Saudray, devint le siége du Lycée. C'est là qu'il rassembla de nombreux auditeurs, c'est là qu'il offrit la protection de ses lumières, l'influence de ses jugements, à tous ceux qui lui soumirent leurs œuvres, à ceux surtout qui surent appliquer les ressources de l'industrie aux besoins de l'État; c'est là qu'il tint, indépendamment des séances particulières relatives à son administration, des séances solennelles auxquelles les autorités assistèrent en personne ou par des délégués officiels.

Si pendant la tourmente révolutionnaire, le Lycée des Arts fut un asile pour les connaissances humaines, il se montra aussi le défenseur du savoir persécuté, et protégea plus d'une fois les enfants des victimes d'une politique impitoyable. Trois jours avant sa mort, Lavoisier recevait dans sa prison la couronne que ses confrères du Lycée décernaient à ses précieux travaux, et, la seule voix qui osa se faire entendre au tribunal en faveur de cet infortuné, fut celle de Hallé, président de la Société. C'est à Hallé qu'il fut répondu, lorsqu'après avoir vainement fait pressentir tout ce que la science devait attendre du génie de Lavoisier, il demandait un sursis de quelques jours seulement: « La France n'a plus besoin de savants. »

La Convention donna au Lycée des Arts un témoignage manifeste de son intérêt. Le 4 vendémiaire an IV (26 septembre 1795) elle décrétait pour cette Société une allocation de 60 000 livres, sur les conclusions d'un rapport fait par le citoyen Lakanal au nom du comité de l'instruction. Un mois plus tard, la Convention faisant place au Directoire, l'allocation restait à l'état de décret.

L'Institut formé à cette même époque puisait dans le Lycée ses éléments les plus distingués.

Le gouvernement ayant établi des écoles spéciales où la jeunesse pouvait acquérir toute l'instruction désirable, le Lycée cessa ses cours, mais il persévéra dans sa mission d'encourager les sciences, les lettres, les arts et l'industrie.

Le 25 frimaire an VII, à sept heures et demie du matin, un violent incendie éclata dans le Cirque et anéantit presque tout ce qui formait les archives de la Société, Les séances se tinrent alors dans l'une des salles de la caisse d'amortissement jusqu'au mois de brumaire an X, époque à laquelle Frochot, membre du Lycée, affecta le rond-point et plusieurs chapelles de l'Oratoire à l'usage de la Société, qu'il autorisa en outre à tenir, dans l'église même, ses séances solennelles. C'est ce préfet qui, le 20 ventôse an XII, installa le Lycée à l'hôtel de Ville, où il a siégé depuis ce temps presque sans interruption.

Au mois de floréal an X, une loi attribua exclusivement le nom de Lycée aux grandes maisons d'éducation nationale, et la Société prit la dénomination d'Athénée des Arts qui s'éloigne peu de sa désignation première.

L'esprit d'encouragement dont l'Athénée était animé ne se borna pas à décerner de modestes récompenses, il employa souvent son crédit près des autorités à faire accueillir les hommes d'un vrai mérite, et, sous le Consulat et l'Empire, ce crédit n'était pas un vain mot, car il comptait dans ses rangs Abrial, Berthier, Boissy-d'Anglas, Chaptal, Daru, François

de Neufchâteau, Frochot, Luce de Lancival, Bervie, Lebrun, Portalis, Maret, Talleyrand, etc.

Des femmes distinguées par l'esprit et le talent ont aussi puissamment contribué à l'intérêt et aux charmes des réunions de l'Athénée : Mme Dubocage, la princesse de Salm-Dyck, la comtesse Vien, Mme Anaïs Ségalas, entre autres, y ont laissé de précieux souvenirs.

Fidèle à sa mission, l'Athénée des Arts n'a ni moins d'activité ni moins de zèle que par le passé, l'amour du bien, le désir des améliorations, l'intérêt du pays : voilà toujours ses mobiles ; la bienveillance, l'exactitude, l'impartialité : voilà les sentiments qui le guident dans ses jugements. L'utilité, l'économie et la supériorité graduent seules les récompenses qu'il décerne.

Et c'est ainsi que depuis plus d'un demi-siècle, cette pacifique et féconde institution accueillant toutes les œuvres utiles, contribuant de toutes ses forces au développement des sciences, des arts et de la littérature, appelant à elle le talent et l'intelligence, a su conquérir les sympathies du public éclairé et se rendre digne des encouragements de l'État.

P. B. Fournier.

EXPOSITION

DES PRODUITS DES MANUFACTURES NATIONALES DE SÈVRES, DES GOBELINS ET DE BEAUVAIS.

L'année dernière les industriels français conviaient le public pour le faire juge des progrès de leurs œuvres; aujourd'hui c'est le tour des Manufactures nationales.

L'arène est moins vaste, sans doute ; au lieu du grand carré des Champs-Élysées, les appartements du Palais National : mais que de choses dans cet étroit espace ! Trop de choses peut-être ; car l'œil se perd dans cet entassement. Telle merveille de délicatesse et de goût qu'on admirerait seule, se confond et s'efface dans la foule des objets sur lesquels on passe sans s'arrêter.

Aussi, le premier jour, nous avons parcouru les salles pour faire une sorte d'inventaire ; regardant, écoutant, avouons-le franchement, les bruits de la foule, de cette foule ignorante peut-être, mais prête, à son insu, à se passionner pour tout ce qui est grand et beau. Disons-le donc d'abord, l'exposition a été accueillie avec faveur; à peine si quelques voix jalouses se faisaient entendre, et l'on sait que ces voix sont celles de gens qui n'ont pas assez de sens pour comprendre que les manufactures nationales ne cherchent à faire concurrence à personne.

Mais pour aborder notre examen avec quelque méthode, parlons de la céramique ; cet art vieux comme le monde et qui a fourni tant de chefs-d'œuvre depuis les Hébreux, les Égyptiens, jusqu'à nous. La première salle des porcelaines est consacrée aux *blancs ;* voici une coupe en biscuit accompagnée de deux vases, le tout obtenu par coulage; ce sont des merveilles industrielles; quelle dimension et pourtant quelle réussite ! La coupe dessinée par M. Dieterle offre, dans son pourtour, une suite de bas-reliefs représentant les travaux agricoles ou manufacturiers, les arts et les sciences : c'est la *coupe des travaux;* rien n'est plus élégant, plus délicat; on pourrait peut-être reprocher au sculpteur, M. Jean Feuchères, d'avoir un peu alourdi les figures ; qui sait cependant si ce léger défaut n'est pas l'effet du retrait de la pâte ? Les figures du pied sont d'une désinvolture charmante. Cette coupe fera le plus grand honneur à ses auteurs et à l'établissement d'où elle est sortie. Il en est de même des vases de M. Klagmann, dont la conception est heureuse et l'exécution parfaite. Autour de ces pièces fondamentales fourmillent des tasses, des coupes, des bouteilles, des assiettes, les unes cuites au bois, les autres à la houille, toutes remarquables par la finesse de la pâte et l'éclat de la couverte ; il y a de petites tasses godronnées, côtelées, qu'il faudrait tenir à la main pour les admirer convenablement ; un avis, bien explicable en présence de la légèreté même des objets, invite le public à ne toucher à rien ; et comment juger, sans les toucher, des produits dont le poids dépasse à peine celui d'une coquille d'œuf? Ces produits minces échapperont certes à la masse des visiteurs.

Passons donc à la seconde salle. Ici la forme et la couleur unissent leurs séductions et la criti-

que devient plus difficile, puisqu'elle doit s'exercer sur des sujets complexes. Il faut le reconnaître avant tout : Sèvres est en progrès. Sous la direction habile de M. Ebelmen, au souffle des inspirations de M. Diéterle, le goût s'est épuré; nous retrouvons toutes les formes heureuses; les sources grecques ou orientales, le siècle de Périclès ou le règne de Louis XV, ont été mis à contribution avec un égal bonheur. Est-ce à dire que l'on a copié? Nullement, et voilà où gît le mérite à nos yeux. La répétition continuelle d'une image connue devient fastidieuse tandis qu'une physionomie aimée entourée d'une parure nouvelle, excite en nous les plus agréables émotions. Le vase de l'Alhambra reparaît cette année; mais ses émaux tendres, ses inscriptions en caractères d'or qui souhaitent gloire, honneur et santé au propriétaire, font rêver le bonheur de la possession. A côté de l'Arabe, le Persan; là c'est une vasque aux riches fleurs, aux feuillages d'or, sortie du crayon de M. Diéterle; plus loin des vases bleus aux riches médaillons polychromes, rappelant les produits de Chiras ; un léger reproche d'anachronisme peut toutefois leur être adressé. Les anses sont formées de chimères grimaçantes empruntées à la renaissance et qui doivent se trouver fort étonnées de se contourner si près des œillets d'Inde et des tulipes aux formes conventionnelles et idéalisées. La Chine, cette mère patrie de la porcelaine, n'a point été négligée; les vases céladon aux reliefs blancs empêchaient nos céramistes de dormir. Aussi ont-ils créé le céladon français. Sur un vase lagène, de gigantesque dimension, au fond olive pâle, se détache un riche pavot avec ses feuilles onduleuses; les pétales de la fleur ont cette transparence de gaze qui leur donne tant de grâce; les feuilles ont leurs plans, leur flexuosité réelle; c'est l'art rivalisant avec la nature ; auprès de cette belle plante, de petits insectes, des fleurs légères à rehauts d'or, enrichissent le fond et achèvent l'ornementation de ce vase remarquable. Quelques essais de postiches à mandarins sont moins heureux ; les Chinois ont plus d'originalité, plus de liberté que cela dans le travail, et si leurs figures sont moins pures de dessin, leurs vases gagnent en fantaisie ce que ceux-ci ont perdu par la régularité de la décoration.

Nous ne nous appesantirons pas davantage sur ces imitations qui n'ont qu'un but, c'est de prouver que notre Europe est sans rivale dans l'industrie céramique. En effet, voyez ces réticulés, ces lanternes aux parois délicates, quel peuple a pu faire mieux ? Les Chinois ont peint sous couverte; eh bien, voici une coupe élégante où le triomphe de Galathée, traité sur le dégourdi en camaïeu de cobalt, prend cette harmonie vague, cette transparence agatisée qui lui donne un charme singulier; ce n'est pas comme les Chinois, c'est mieux, car c'est l'application nouvelle d'une vieille idée.

Une autre innovation, due à l'esprit progressif de M. Diéterle, est la production de vases dits à *fresques*. Sur des Diotas, des Cotylisques, des Krateriskos ou des Isthmions à rotules, en biscuit sous couverte, l'artiste a peint, en couleurs légères, des sujets inspirés de la Grèce antique : là, c'est une ronde d'enfants et de jeunes filles, due au pinceau de M. Hamon; ici l'histoire d'Orphée et d'Eurydice, traduite par M. Amaury Duval. Ces peintures suaves, d'une sévérité de style remarquable, entourées d'ornements en or mat ou en couleurs douces, classent les *vases à fresques*, non-seulement parmi les objets dignes d'entrer dans la décoration architecturale de l'intérieur d'une maison de bon goût, mais encore les destinent à former sous les yeux même de l'amateur, une galerie artistique de choix; le vase devient un subjectile de forme élégante dont la nature ne contrarie en rien la pureté de l'objet représenté, car si l'on suit les contours harmonieux d'une figure, les lignes cadencées d'une composition heureuse, mille reflets lumineux ne viennent pas rompre la surface et briser les dessins comme dans la porcelaine à vernis vitreux. Nous aimons à voir agrandir ainsi la sphère des idées; toute invention qui tendrait à ajouter une facette au prisme séduisant des beaux-arts, recevrait par cela seul nos éloges. Que M. Diéterle persévère donc dans la voie de recherches où il est entré, car c'est en cherchant que l'on trouve.

Resserrés par les limites étroites d'un seul article, nous ne terminerons pas cependant sans parler de la magnifique et vaste coupe ornée d'une guirlande de fleurs et des vases à bouquets de M. Schilt; il y a dans cette manière un peu conventionnelle de perdre les fleurs dans un espace aérien, quelque chose de doux qui plaît à l'œil; seulement il y a, très-près de cette manière, le danger du flou.

M. Jaccober nous a donné, comme d'habitude, une belle et grande page ; on aime à voir ce bon et modeste artiste protester ainsi avec persévé-

rance contre l'arrêt incroyable qui lui a fermé dans le temps la chaire du Jardin des plantes. Faites des tableaux, M. Jaccober, la postérité vous en saura plus de gré que d'un cours destiné aux enluminures de planches d'histoire naturelle.

Une grande plaque exécutée par M[me] Ducluzeau représente avec charme et exactitude la belle Vierge au linge, que tant d'artistes se sont plu à reproduire. Deux petites merveilles de délicatesse et de soin sont d'une part une Vénus sortant des flots, et de l'autre la Belle Jardinière de Raphaël, peinte en émail par M[me] Laurent; on ne rend pas plus heureusement le maître; il semble voir le tableau original par le gros bout d'une lorgnette. Cette charmante production est entourée d'un cadre en émail d'une heureuse harmonie, composé exprès par M. Diéterle et fort bien exécuté.

Ce tableau nous amène naturellement à parler d'une nature de produits différents de la porcelaine. En effet, Sèvres reprend la fabrication des émaux, et Sèvres fait bien, car pourquoi laisser perdre un art qui a suffi à l'illustration des Léonard-Limousin, des Courtoys, des Jehan-Limousin, des Nouailher? Tous les produits exposés sont certes remarquables ; mais pour nos prédilections, le plus beau de tous c'est la coupe couverte, peinte en camaïeu, que l'on croirait sortie de Limoges. C'est grand, c'est sévère, tandis que quelques autres produits sentent un peu le clinquant. Sans doute nos modernes émailleurs n'ont pas voulu rester en arrière des œuvres translucides que leur éclat a fait appeler émaux à paillons ; mais il est à remarquer que les meilleures parmi les pièces anciennes de ce genre, sont celles où les tons se heurtent le moins. Le rouge, le bleu, le blanc, l'or mis en contact, scintillant sous les mêmes rayons de lumière, finissent par produire une confusion plus blessante qu'agréable pour les yeux. Comme procédé tout cela est beau ; mais l'art, l'art doit dominer l'industrie. Heureusement, nous le croyons savoir, Sèvres abandonne désormais les fonds gaufrés et les ornements surchargés pour rentrer dans la voie du simple et du sévère. A cet égard les deux grandes buires de M. Diéterle, peintes par M. Meyer, sont d'un heureux augure, ainsi que le charmant coffret composé et exécuté par M. Hamon.

Nous regrettons bien vivement que l'état des travaux du nouvel atelier de porcelaine tendre n'ait pas permis d'en exposer quelques pièces. Les amateurs du vieux style de Sèvres attendaient avec impatience les symptômes de cette renaissance, dont l'industrie privée avait donné le signal à la dernière exposition. Ce qui consolera ces amateurs, c'est la vue des deux vases Pompadour composés par M. Diéterle dans le goût des ouvrages de Duplessis; c'est gracieux de forme, riche sans lourdeur ; cela prouve, en un mot, qu'il suffit de choisir dans toutes les époques pour y trouver des œuvres à imiter.

Nous demandions tout à l'heure que l'art dominât toujours l'industrie ; c'est dans cet esprit que les Gobelins ont travaillé ; voyez ce merveilleux Christ au tombeau ; ces belles figures reproduites d'après les cartons composés par M. Ingres pour le château d'Eu ; rien n'est plus parfait, et c'est en observant ces œuvres hors ligne que l'on comprend l'utilité des manufactures nationales. Il faut ainsi un sanctuaire où l'artiste consciencieux puisse, à l'abri des concurrences, oubliant le prix du temps, travailler en ne s'occupant que du bien absolu et de la perfection de ses méthodes; puis le moment venu où l'œuvre apparaît, la foule s'émerveille, l'industriel du dehors se sent pressé par l'aiguillon du progrès et l'art marche. Nous félicitons donc M. Badin de la direction éclairée qu'il donne à l'établissement confié à ses soins.

Beauvais a exposé des tableaux de nature morte et de fleurs où la plus riche palette semble avoir répandu ses dons; des tapis de l'Asie Mineure imités dans leurs teintes et leurs dessins et où se reproduisent les inscriptions en lettres d'or tirées sans doute du poëte Hafiz, complètent cette remarquable exhibition.

En voyant toutes ces tapisseries on se demande si les Helicon, les Akésas, ces habiles dont les broderies se conservaient dans les temples de la Grèce, ne seraient pas de faibles écoliers à côté des artistes anonymes qui ont animé les tissus des Gobelins et de Beauvais ; puis on s'émerveille de voir des hommes qui, sourds au bruit des révolutions, poursuivant tranquillement le travail incessant des siècles, arrivent à l'heure où l'on demande le progrès pour vous en montrer la réalisation ; certes ces hommes-là méritent les encouragements de l'État qui rémunère, et les applaudissements de la foule qui couronne le mérite.

A. Jacquemart.

CORRESPONDANCE.

A M. Félix Pigeory, directeur de la Revue des Beaux-Arts.

Paris, 23 avril 1850.

Dans votre numéro du 15 avril dernier, vous avez inséré un article très-intéressant de M. le chevalier Pastou, sur le Conservatoire de musique ; il m'a rappelé que j'avais dans mes papiers le morceau suivant, que je vous envoie, et qui complétera l'article de M. Pastou.

F. Fayolle.

ORIGINE DU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE.

Le 3 février 1791, M. Lefébure, amateur émérite des sciences et des arts, présenta à l'Assemblée nationale, présidée par Mirabeau, une adresse qu'il avait rédigée, au nom des musiciens célèbres de l'époque, Gossec, Méhul, Grétry, Lesueur, tous présents à la barre de l'Assemblée.

Voici la belle réponse de Mirabeau :

« Tous les beaux-arts sont une propriété publique ; tous ont des rapports avec les mœurs des citoyens, avec cette éducation générale qui change les peuplades d'hommes en corps de nations. La musique a longtemps conduit les armées à la victoire. Des camps elle a passé dans les palais des rois, de ces palais dans nos théâtres, de nos théâtres dans nos fêtes publiques ; et peut-être elle donna tout son empire aux premières lois de la société. Cet art, fondé sur la régularité des mouvements, si sensible dans toutes les parties de l'univers, mais principalement dans les êtres animés chez lesquels tout s'exécute avec rhythme, et dont le penchant à la mélodie se manifeste dans tous les goûts, cet art n'est qu'une imitation de la nature ; et, lorsqu'il peint les passions, il a pour modèle le cœur humain, que le législateur doit étudier sous ce point de vue ; car là, sans doute, se trouvent les motifs de toutes les institutions sociales.

« L'Assemblée prendra votre demande en considération ; elle vous permet d'assister à la séance. »

L'orateur et le cortége furent introduits dans l'enceinte, et l'impression de l'adresse et de la réponse du président fut votée à l'unanimité.

Telle fut l'origine du Conservatoire de musique.

SOCIÉTÉ LIBRE DES BEAUX-ARTS.

BULLETIN N° 423.

Séance du 16 *avril* 1850.

PRÉSIDENCE DE M. ROHAULT DE FLEURY.

La séance est ouverte à sept heures et demie. Le secrétaire donne lecture du procès-verbal qui est adopté après une légère modification demandée par M. Duvautenet.

M. Péron, président de la section de peinture, annonce que le reproche d'inexactitude que pouvait soulever l'incident relatif aux nominations, ne l'atteignait nullement, attendu qu'aucune pièce ne lui avait été renvoyée et qu'il n'avait dès lors aucun rapport à faire à la dernière séance. Il résulte, en effet, d'explications échangées entre les divers membres du bureau, que la demande d'admission destinée à M. Péron a suivi une fausse direction et a été comprise parmi celles adressées au président de la section d'archéologie.

On passe à la correspondance :

1° Lettre par laquelle M. Garnaud s'excuse de ne pouvoir venir faire la lecture indiquée à l'ordre du jour.

2° M. Alexandre Tessier adresse sa démission de membre du comité administratif.

3° M. Bienaimé adresse une lettre dans le même but.

Il est décidé que le remplacement de ces deux fonctionnaires aura lieu à l'époque très-prochaine du renouvellement du bureau, et que la Société, jusqu'à nouvel ordre, sera appelée à voter sur les dépenses urgentes.

4° Envoi de deux numéros du journal anglais *The Builder*. M. Dubois, rapporteur.

5° Demande d'admission dans la section des amateurs : cette demande est remise séance tenante à M. Mirault, président de la spécialité.

6° La Société des Lettres, Sciences et Arts de Nancy adresse un volume de ses mémoires. Renvoyé à M. Mirault pour faire un rapport.

L'ordre du jour appelle le scrutin pour six nominations : M. le président donne lecture des demandes d'admission ; des apostilles, des présentations et des conclusions des spécialités. Après six scrutins successifs MM. Charles Pollet, Moultat, Félix Pigeory, Horsin, Desauclières et Thévenot, sont proclamés membres de la Société libre des Beaux-Arts. (Applaudissements).

M. Delaire rappelle qu'à une certaine époque M. le chevalier Pastou avait présenté une demande d'admission sur laquelle il n'a pas été statué et qui a été seulement ajournée ; l'orateur pense que le moment est venu de reconnaître les services rendus par l'éminent artiste en l'admettant parmi les membres titulaires : la section de musique tout entière exprime ce vœu ; et M. Delaire son président n'est ici que l'organe d'une pensée unanime. MM. Mirault et Bouillard appuient vivement la motion.

M. Milon, désirant seulement que cette nomination ne fasse pas précédent, demande que les causes en soient énoncées au procès-verbal ; M. Normand appuie cette demande qui ne rencontre aucune opposition. On passe ensuite au scrutin, et M. Pastou ayant obtenu l'unanimité des suffrages, est proclamé membre de la Société. Cette nomination est vivement applaudie.

M. Martin d'Angers obtient la parole pour lire une note sur les travaux de la Société ; il rappelle la proposition qu'il a faite de soumettre tous les membres à l'obligation de prendre un rôle actif dans nos discussions ; il demande en outre qu'une nouvelle classe destinée aux artistes dramatiques soit créée dans notre sein, car ceux qui moralisent le public en récitant de beaux vers, en interprétant les compositions de Mozart, de Rossini, de Meyerbeer, sont de vrais artistes qui méritent à tous égards de nous apporter le concours de leurs lumières ; enfin il exprime le vœu que la commission de recherches prenne une initiative qui justifie son nom et nous signale régulièrement les découvertes, les travaux qui méritent de fixer l'attention du monde artiste.

Cette lecture est accueillie avec une faveur marquée. M. Dreuille fait observer seulement que, du moment où il s'agit de la création d'une nouvelle spécialité, c'est-à-dire d'une modification au règlement, la proposition doit prendre la forme légale et être signée de sept membres. M. Duplat rappelle que la Société a possédé parmi ses membres correspondants un artiste dramatique, M. Pierre Victor ; que rien ne s'opposerait à ce que d'autres vinssent comme lui se ranger dans la classe des amateurs. M. Normand préfère voir s'ouvrir une nouvelle classe spéciale à l'art théâtral. Après discussion il est décidé que le bureau examinera le travail de M. Martin d'Angers et avisera aux suites qu'il comporte.

M. Bourla lit une note sur les antiquités de la ville de Saintes dont il signale le fâcheux état de dépérissement, les réparations mêmes que l'on a entrepris de faire à l'arc de triomphe de Germanicus sont confiées à des mains tellement inhabiles, que les travaux seront prochainement une cause de destruction complète pour le monument ; les archéologues de la Charente Inférieure déplorent un semblable état de choses et se demandent si véritablement il existe en France un comité pour la conservation des monuments historiques. Passant à ses recherches personnelles, M. Bourla communique deux fragments de vases en terre rouge, recueillis par lui près de Saintes et sur lesquels on trouve, dans des tessères, les noms IVCI.... et DONI non encore inscrits dans les catalogues céramographiques.

M. Albert Lenoir présent à la séance, fait circuler un manuscrit ancien de sa collection dans lequel les monuments antiques de Saintes sont relevés avec soin ; on y voit des murailles tout entières construites en fûts de colonnes, en chapiteaux, en triglyphes ; des inscriptions se trouvent semées çà et là dans la maçonnerie. Ces curieux dessins sont examinés avec un vif intérêt.

M. Duvautenet rappelle qu'une commission particulière s'est formée dans le but de conserver les objets curieux que l'autorité laisserait dépérir, et il pense qu'on pourrait utilement invoquer son concours pour les antiquités de la Saintonge. M. Bourla estime qu'une mention spéciale dans la *Revue des Beaux-Arts* attirerait peut-être les regards des curieux sur ce pays évidemment oublié. M. Albert Lenoir croit que la Société peut faire plus encore ; le comité des monuments historiques ne peut tout voir et tout connaître ; mais si l'on signalait au Ministre de l'Intérieur l'état d'abandon où se trouvent Saintes et quelques autres villes, comme Sens, par exemple, où

M. Duvautenet a vu des réparations urgentes à faire, il est hors de doute que des inspecteurs seraient envoyés sur les lieux et que l'on arriverait à des résultats utiles pour les départements et pour l'art en général. Frappé de ces réflexions, M. le président propose d'envoyer au bureau la notice de M. Bourla afin qu'il soit avisé au moyen de réaliser le vœu de M. Albert Lenoir.

M. Rohault annonce que M. Beziers Lafosse, membre de la Société, a obtenu une mention honorable au dernier congrès historique.

M. Delaire a la parole pour lire un travail intitulé : *Du Goût considéré sous le rapport des Beaux-Arts*. Cet écrit rempli d'aperçus piquants, de citations heureuses et qui, dans les circonstances actuelles, joint au mérite des recherches celui de l'à-propos, est vivement applaudi et renvoyé au délégué de la Société pour l'insertion au journal.

La séance est levée à dix heures un quart.

Le secrétaire adjoint,

GELÉE.

Ordre du jour de la séance du mardi 7 *mai* 1850.

1° Lecture du procès-verbal;
2° Correspondance;
3° Proposition par M. Péron;
4° Lecture par M. Duvautenet;
5° Renouvellement du bureau;
6° Rapport par M. Garnaud sur un ouvrage d'archéologie;
7° Notice sur les ruines d'Acq-Bell, par M. Rohault.
8° Rapport par M. Jacquemart sur le Manuel de l'histoire de l'art chez les anciens, par M. de Clarac.

ERRATUM. — Dans la précédente livraison de la *Revue des Beaux-Arts* une erreur d'impression s'est glissée à l'article premier du projet de règlement pour l'exposition publique des ouvrages des artistes vivants. Au lieu de « l'exposition publique aura lieu *tous les ans*, » il faut lire : « *tous les deux ans*. » Les réflexions qui accompagnaient ce travail rendaient d'ailleurs l'omission très-facile à reconnaître. La commission de la Société libre des Beaux-Arts qui a rédigé ce projet de règlement était composée ainsi qu'il suit :

M. GATTEAU, président, HESSE, BRION, GARNAUD, DIEN, VANDER-BURCH, HUSSON, FORSTER, ROUGET, JACQUEMART, AUBRY-LECOMTE, MAILLET, NORMAND et VAVIN, rapporteur.

THÉATRES.

QUINZAINE DRAMATIQUE.

THÉATRE DU GYMNASE : *Héloïse et Abélard*, comédie-vaudeville en deux actes, par MM. Scribe et Masson. — THÉATRE DES VARIÉTÉS : *la Petite Fadette*, de MM. Lafont et Anicet Bourgeois. — THÉATRE DU VAUDEVILLE : *le Baiser de l'étrier*, de MM. Brisebarre et Nyon; *une Nichée d'amours*, de MM. Jules Barbier et Carré. — THÉATRE MONTANSIER : *le Sous-préfet s'amuse*, de MM. Bayard et Varner. — THÉATRE DE LA GAITÉ : *Vautrin*, de M. de Balzac. — *Urbain Grandier*.

Oiseau bleu couleur du temps, viens à moi, disait la princesse, et l'oiseau bleu accourait; mais le pauvre oiseau bleu rencontrait des lames de rasoir qui lui faisaient de profondes blessures, et s'en retournait mutilé et saignant. Le conte le dit. Il n'y a que M. Scribe qui, plus enchanteur que le prince enchanté, puisse passer à travers des lames de rasoir sans se blesser. L'adresse proverbiale de M. Scribe n'est pas une chimère, et il est impossible de pousser plus loin l'art de sortir sans danger de la position la plus scabreuse. Assurément M. Scribe a fait plus d'un tour de force, et Catherine, l'impératrice de toutes les Russies, en sait quelque chose. Nous nous souvenons d'un proverbe publié autrefois par la *Revue de Paris*, et dans lequel l'inviolabilité de la couronne était singulièrement compromise. M. Scribe n'a pas hésité devant l'histoire d'Héloïse et d'Abélard, en l'arrangeant à sa manière, bien entendu. Ce ne sont pas les personnages dont le tombeau se voit au Père-Lachaise qu'il a mis en scène, mais d'autres, non moins tendres, et plus heureux dans leurs amours. Quel est donc le rapport qui existe entre ces personnages et ceux qu'il a plu à M. Scribe d'inventer? Le rapport! voilà justement ce qui est difficile à expliquer. Voilà même ce que nous nous garderons d'écrire. L'analyse de la pièce suppléera à notre discrétion.

Mortadella est un célèbre dentiste à Milan. Il a pour servante une charmante jeune fille, nommée Loïsa. Ayant appris que cette aimable enfant vient d'hériter d'une somme de deux millions, ce qu'elle ignore encore, il songe naturellement à en faire sa femme, mais il a compté sans un grand prix de Rome qui rôde dans les environs. Astyanax Robichon, jeune compositeur de la plus belle espérance, un de

ceux qui, à l'âge de quarante-cinq ans et quelques mois, finissent par obtenir de M. Scribe le poëme auquel ils ont droit à l'Opéra-Comique, Astyanax Robichon est éperdument amoureux de Loïsa. Il surprend une lettre de recommandation à un pauvre diable que son père envoie au dentiste pour qu'il lui enlève deux dents, afin de le soustraire à la conscription. Robichon ignore cette clause, et se substitue à la personne recommandée. Le docteur le loge dans sa maison; il est ravi, mais il ne tarde pas à concevoir des inquiétudes. Le dentiste l'a surpris aux genoux de sa servante et paraît former contre lui de sinistres projets. C'est dans cette situation d'esprit que Robichon trouve sous sa main les amours d'Héloïse et d'Abélard, et que le quatrième chapitre frappe vivement son imagination. Mortadella devient à ses yeux un Fulbert; sa Loïsa une Héloïse, et lui un Abélard, destiné à subir les infortunes de cet amant trop fameux. Il écrit au lieutenant de police, après s'être barricadé dans la maison où le dentiste l'avait enfermé; enfin il s'enfuit tout pénétré de terreur.

Robichon revient à Milan à la suite d'un petit voyage, sans se douter que son histoire a été insérée dans tous les journaux, et qu'on a fait de lui un chanteur du premier mérite, un ténor d'église; on attribue à sa basse-taille toutes sortes de qualités qu'elle n'a pas. On le reçoit dans les couvents; on lui offre mille écus pour chanter à ténèbres; Robichon accepte toutes les propositions qu'on lui adresse sans savoir ce qu'on veut de lui, jusqu'au moment où le journal, en tombant entre ses mains, l'éclaire sur sa nouvelle position sociale. On devine aisément son trouble et son dépit. Comment faire pour sortir d'embarras? Il doit chanter. On va découvrir la fraude. Par bonheur, son bon génie est là, la charmante Loïsa, douée du soprano le plus charmant, et qui exécute les variations de : *Ah! vous dirais-je, maman*, de manière à enthousiasmer toutes les nonnes.

Telle est l'histoire racontée par M. Scribe avec infiniment d'esprit, mais peut-être eût-il mieux valu en avoir sur un autre sujet? Lorsque M. Scribe donna *Malvina*, une mère, au dire des journaux du temps, lui écrivit pour le remercier. Elle avait reçu les confidences de sa fille sur le point de commettre une faute. Je doute qu'aucune mère écrive cette fois à M. Scribe. Je voudrais bien savoir quel compliment MM. Guizot et Rémusat, qui ont écrit des pages d'une haute philosophie et d'une moralité touchante sur Abélard, feront à M. Scribe, lorsqu'ils le rencontreront à l'Académie. Geoffroy, du reste, a été très-amusant; Mlle Marthe charmante, pleine de finesse et de distinction, et Mlle Wolf a débuté le plus heureusement du monde. Une gracieuse personne, une jolie voix, n'est-ce pas là une bonne acquisition pour le Gymnase?

La Petite Fadette a complétement réussi au théâtre des Variétés, et son succès, contrecarré d'abord par les journaux qui ont pris les intérêts du roman contre la pièce, ira croissant, parce que la pièce est intéressante et bien jouée. Toutes les fois que les auteurs dramatiques touchent à l'œuvre d'un écrivain, il est d'usage qu'on jette les hauts cris, et MM. Ch. Lafont et Anicet Bourgeois ont été quelque peu victimes de cette habitude. Cela est souverainement injuste. Toutes les conditions sont changées. Le théâtre et le roman n'ont pas la même loi d'optique, et l'on ne peut faire un reproche aux auteurs dramatiques de se placer dans une autre perspective. Georges Sand, en permettant à M. Ch. Lafont de tirer une pièce de son roman, ne lui a pas signifié de le faire de telle ou telle façon, et d'y consacrer des pages entières de son beau style. Elle lui a permis de le remanier à sa fantaisie. M. Ch. Lafont a usé de ce droit; et il s'est adjoint un collaborateur habile, habitué à manier le ressort des émotions théâtrales. Des deux *bessons* il n'en est resté qu'un, mais la petite Fadette est là tout entière, toute vivante, et Georges Sand prendra plaisir à voir cette créature de sa pensée sous les traits de Mlle Thuillier, intelligente actrice, et son Landry, admirablement personnifié par Pérey.

Il y a vraiment un doux et profond intérêt dans les amours de ces deux jeunes gens. La petite Fadette, surnommée *le Grélet*, cette pauvre enfant qui se croit et que l'on croit déshéritée des dons de la grâce et de la beauté, que tout le monde repousse, et qui, la coquetterie aidant, la coquetterie du cœur, reprend peu à peu tous ses droits, et arrive au bonheur par le chemin d'un amour vrai; ce type original est tracé avec beaucoup de vérité par les auteurs. Le rôle parallèle de Landry n'est pas exécuté avec moins de succès. Le passage d'une rudesse enfantée par des préjugés rustiques, à une vive affection, s'offre par une transition bien ménagée, et des larmes ont coulé d'un grand nombre de paupières. On ne produit pas de tels effets

avec de si simples moyens sans un talent véritable, et MM. Lafont et Anicet Bourgeois seront, nous n'en doutons pas, récompensés du leur par une longue suite de représentations. *François le Champi* en a eu cent, et *François le Champi*, sans faire tort à ses qualités, possédait moins d'intérêt; mais au théâtre, tout est hasard.

Comme il s'amuse, M. le sous-préfet. Vous avez entendu parler de ces aimables viveurs qui depuis... mais alors ils n'étaient pas vertueux; vous avez entendu parler du lampion qui est devenu la lanterne administrative de tout un département, d'un camélia qui a été remplacé par une croix d'honneur, et de mille autre folies de jeunesse, récompensées par des fonctions administratives. C'est ce côté des mœurs de la Restauration que MM. Bayard et Varner ont saisi avec gaîté. M. le sous-préfet appartient à cette école joyeuse des bons vivants. Il s'amuse encore, malgré la grave responsabilité qui pèse sur lui, et pour se tirer d'un mauvais pas où d'anciens amis l'ont fait trébucher, il grise le procureur du roi et toute la gendarmerie de son arrondissement. Cette pièce est amusante; elle restera longtemps au répertoire du théâtre Montansier. La parodie de *Toussaint-Louverture,* en revanche, n'y restera pas.

On se souvient que le drame de M. de Balzac, *Vautrin,* avait subi une rigoureuse interdiction le lendemain même de sa première représentation. La pièce avait été supprimée parce que la perruque de Frédérick-Lemaître avait offert une fâcheuse ressemblance avec celle d'une tête couronnée. Cette censure avait entravé un succès et compromis la fortune de M Harel, ce directeur de tant de ressources, de tant d'esprit, dont sa lutte avec l'occasion qu'il arrêta plus d'une fois par son cheveu fabuleux, est une des plus piquantes que les fastes du théâtre puissent signaler. M. Hostein, qui n'est pas moins habile, ni moins aventureux que son prédécesseur, et qui comme lui pense qu'on peut saisir encore quelquefois cette déesse fugitive de l'occasion, a remonté *Vautrin* avec succès. Il a espéré que là, cet ouvrage plus persécuté que vertueux, serait une nouveauté. Il ne s'est pas trompé dans son calcul, et *Vautrin* avait attiré une foule toujours curieuse de connaître un ouvrage qui a fait tant de bruit. Raucourt a joué avec verve le rôle de Vautrin, ce héros du bagne, épris d'un bon sentiment pour un jeune homme, nature vicieuse où germe une vertu, fumier où brille une perle, c'est-à-dire une larme. Montaland s'est distingué dans le rôle de Raoul de Frescas; Surville et Mlle Valtin ont contribué à la réussite du drame de M. de Balzac, mais quel drame!

Urbain Grandier continue à émouvoir le public du Théâtre-Historique, et à éblouir par la splendeur de ses décorations.

HIPPOLYTE LUCAS.

—

OPÉRA COMIQUE : *le Songe d'une nuit d'été*, opéra-comique en trois actes, par MM. Rozier et de Leuven, musique de M. Ambroise Thomas. — Mlle Lefèvre.

Que fait donc Falstaff, ce volumineux aïeul de Sancho dans une taverne de la cité de Londres, au milieu de cette cour de maîtres de cérémonies et de cuisiniers qui se développent en procession triomphale comme s'il s'agissait de porter le joyeux compagnon au capitole? Falstaff attend le radieux soleil dont il est l'ombre épaisse. Shakspeare lui a promis de venir souper avec Macbeth, Hamlet, le roi Lear et toutes les Desdémones et toutes les Ophélies de ses chefs-d'œuvre. Ne soyez donc pas étonné si John Falstaff, dont M. Rozier a fait pour la circonstance le garde général du parc de Richmond, ne soyez donc pas surpris si le noble sir John qui prétend se connaître en femmes comme en vins, prend deux belles dames masquées qui entrent à l'improviste dans le cabaret pour autre chose que ce qu'elles sont en réalité, car l'une est une demoiselle d'honneur, et l'autre la grande, la terrible reine Élisabeth. Mais puisque Shakspeare lui-même s'y trompe, il est bien permis à son ombre de s'y tromper aussi, et quand un billet mystérieux tombé dans le verre de Falstaff au lieu du Malvoisie qu'il demandait, lui ordonne de transporter à Richmond le sublime poëte qui s'est endormi dans l'ivresse, le garde général ne se le fait pas dire deux fois. De quelque part qu'il vînt, l'avertissement ne souffrait pas la désobéissance.

Oh! la nuit, la merveilleuse nuit! Ne vous semble-t-il pas entendre les douces confidences de Dona Sol à Hernani :

Viens voir la belle nuit, mon duc, rien qu'un moment!
Le temps de respirer et de voir seulement!

De bruyantes fanfares, de mélancoliques échos se réveillent tour à tour sous ces profonds ombrages. Où suis-je? se demande Shakspeare, est-ce le souffle de Juliette qui, penchée à son balcon, cherche dans les voluptueuses ténèbres

le souffle de Roméo? — Non, je ne suis pas Juliette, répond une blanche apparition, je suis ton génie, ton génie qui s'est séparé de toi depuis que tu te laisses aller à des plaisirs indignes de ta renommée. Le poëte qui n'aime l'illusion que dans ses drames, refuse de croire au néant de ce prétendu rêve, et incapable de se dominer davantage, il va déchirer les voiles qui lui dérobent la figure d'Élisabeth, lorsque, par une méprise inévitable en cet endroit, le fiancé de la demoiselle d'honneur, véritable Otello, intervient. Le lord et le poëte dégaînent; à peine ont-ils croisé le fer, le fiancé tombe et Shakspeare prend la fuite.

La tragédie de la nuit précédente est l'œuvre indirecte du gros Falstaff; s'il avait suivi les ordres rigoureux donnés par la reine, le maudit amoureux de la demoiselle d'honneur n'aurait par brouillé les cartes au moment où elles s'arrangeaient si bien. Il faut donc qu'il répare par d'intelligents mensonges les maladresses qu'il a commises, et ainsi, il n'a rien vu, rien entendu que le spectacle et les murmures ordinaires du parc de Richmond par les nuits de juillet. Cette fois la consigne est si bien observée par le garde général, que Shakspeare, tout grand esprit qu'il soit, serait réduit à croire que l'aventure de Richmond est un songe, si Élisabeth avant la présentation solennelle du poëte à sa cour, ne lui avouait que c'est elle-même qui a eu l'idée de cette mise en scène romanesque pour l'arracher au désordre de sa vie intime, et le rendre à l'Angleterre dont il doit être l'orgueil.

A la bonne heure! voilà au moins une pièce écrite avec soin, et qui console un peu nos oreilles des trivialités de M. Sauvage et des niaiseries de M. de Saint-Georges. Çà et là apparaissent des scènes de bonne comédie, quelques-unes même empruntées au répertoire de Shakspeare. S'il y a quelque chose à reprendre dans cet ouvrage, c'est peut-être une trop grande recherche de style et certaines situations qui tiennent plutôt à l'ordre des idées métaphysiques qu'au monde réel.

Mais pour la distinction, l'élégance, le soin extrême du fond et de la forme, rien n'égale assurément la partition de M. Ambroise Thomas. Durant ces trois actes, dont le premier est un peu long, la verve du compositeur ne tarit pas; sa musique est une rêverie éblouissante de grâces, de fraîcheur et quelquefois d'imagination. Le chœur des chasseurs qui commence le second acte, et la suave cantilène d'Élisabeth au dernier acte sont bissés chaque soir.

Trois rôles sont surtout en relief dans cette œuvre sous tant de rapports charmante : celui de Falstaff que Bataille interprète d'une façon très-brillante pour ce qui est de la partie lyrique, et avec moins de bonheur dans le dialogue où il se souvient trop des nasillements et des grimaces de son maître Bouffé. Après huit années d'absence, Couderc a emprunté la défroque de Shakspeare pour reparaître sur le théâtre de ses anciens triomphes où il a été reçu comme il méritait de l'être. Le rôle d'Élisabeth avait été écrit pour Mme Ugald. On sait le triste hasard qui retient pour quelque temps éloignée de la scène cette habile cantatrice. On sait aussi par quel hasard tenant presque du miracle, il s'est trouvé, Mme Ugald absente, un autre talent, tout jeune, tout fraîchement sorti du Conservatoire, pour remplacer la voix qui se taisait, Mlle Lefèvre qui était une inconnue hier, et dont tous les journaux savent aujourd'hui le nom, Mlle Lefèvre a recueilli avec autant de courage que de bonheur la succession si embarrassante de Mme Ugald. La jeune débutante avait dû à son succès inopiné dans la *Fée aux roses*, un engagement de quatre mille francs. Après la première représentation du *Songe d'une nuit d'été*, l'engagement de Mlle Lefèvre a été porté à douze mille francs. Ce rêve là en vaut bien un autre! C'est le songe d'une nuit de printemps. ***

MÉLANGES.

1er mai.

L'Assemblée législative n'a pas voulu clore la discussion du budget de l'Intérieur sans voter sur la proposition de M. Léon de Malleville une subvention de soixante mille francs au théâtre Italien, jadis si florissant et si riche, mais que tant de pertes et de malheurs ont éprouvé depuis deux ans. Cette subvention est pour l'impresario actuel un encouragement autant au moins qu'une consolation.

— M. Blouet a été nommé à l'Institut, section d'architecture, en remplacement de M. Debret.

— Il paraît certain que l'ouverture du Salon de 1850 aura lieu le 15 novembre prochain.

— Une belle statue de Napoléon par M. Meusnier vient d'être placée au centre du quartier Tivoli, dans le square de la place Vintimille, où elle produit le meilleur effet.

— On parle du prochain établissement d'une nouvelle paroisse, place Laborde, où dans les environs. Cette paroisse serait placée sous l'invocation de sainte Augustine et aurait pour curé, à ce que l'on assure, un ecclésiastique des plus distingués, maintenant vicaire de Saint-Jacques du Haut-Pas.

— Les grands travaux de décoration et de peinture murale exécutés dans quelques églises de Paris par les soins de l'administration municipale, touchent à leur terme, et pourront être incessamment livrés aux regards du public. Dans l'église de Saint-Gervais, qui depuis près de dix ans a reçu des embellissements qui en ont fait un des édifices religieux de la capitale les plus remarquables, sous le rapport de l'art; où la chapelle de la Sainte-Vierge, l'une des productions les plus gracieuses de l'architecture gothique du xve siècle, a été splendidement restaurée d'après les dessins de M. Baltard, et où les grandes croisées du chœur ont été décorées de verreries peintes exécutées sur les cartons de M. Eugène Delacroix, une nouvelle chapelle, dont les fresques sont confiées au procédé de M. Caminade, sera incessamment terminée. Cette chapelle, récemment agrandie, est celle des fonts baptismaux. Les murailles, les piliers ainsi que les meneaux des croisées et les nervures des voûtes, sont enrichis de rinceaux et d'arabesques peints en or et en couleur, d'un très-bon goût. L'église de Saint-Merry, qui doit déjà à la munificence municipale plusieurs chapelles peintes à fresques, en possède maintenant une nouvelle dont les peintures sont de M. Sébastien Cornu. Cette chapelle dédiée à la bienheureuse Marie de l'Incarnation, avait déjà été ornée avec goût par les soins du curé de cette paroisse. La ville de Paris, où est née cette illustre fondatrice des Carmélites en France, a voulu faire splendidement décorer cette chapelle qui lui a été dédiée dans l'église où son culte est le plus en honneur. M. Sébastien Cornu a choisi pour sujets de sa composition trois des principaux épisodes de la vie de la bienheureuse : l'arrivée des Carmélites d'Espagne en France, où elles furent reçues par saint François de Sales et le cardinal Pierre de Bérulle; le dévouement de la bienheureuse Marie, prodiguant ses soins aux soldats blessés dans les discordes civiles du temps; enfin sa mort, qui arriva en 1618, dans le couvent de son ordre à Pontoise. Les fresques de M. Cornu sont peintes avec énergie et avec une grande vivacité de coloris.

— M Génisson, peintre distingué, vient d'achever deux tableaux qui se trouvent, à présent, exposés dans la galerie du roi des Belges ; l'un représente l'intérieur de la chapelle de Dreux, et l'autre le caveau renfermant plusieurs tombeaux de la famille d'Orléans.

— MM. Lenormand, Vaudoyer et Violet-Leduc ont été nommés membres de la Légion d'honneur. Une semblable distinction vient d'être accordée à M. Aubry Lecomte, lithographe de beaucoup de talent et membre de la Société libre des Beaux-Arts.

— La grande Société philarmonique a donné, salle Sainte-Cécile, son dernier concert de la saison qui a fait regretter que l'hiver soit fini. La partie de la *Damnation de Faust*, par M. Hector Berlioz, et l'*Invitation à la valse*, si admirablement orchestrée par le même maître, ont excité des transports d'enthousiasme. On a également fort applaudi un joli chœur de chasseurs, œuvre de M. Justin Cadeaux.

— Un artiste actif et modeste vient de mourir à Paris. Pendant trente ans M. Guénée fut au pupitre des premiers violons de l'Opéra ; pendant vingt ans il dirigea l'orchestre du théâtre du Palais-Royal. Dans l'exercice de ces dernières fonctions, il composa un nombre incalculable d'airs de vaudeville, d'ouvertures et d'introductions instrumentales. Il avait écrit aussi plusieurs opéras comiques, des quatuors et des études de violon. Tant de travaux ne lui ont pas acquis une grande célébrité ; mais ils lui ont valu l'estime des artistes. M. Guénée était âgé de 71 ans. Son père était comédien ; son fils est auteur dramatique. Les traditions du théâtre sont dans sa famille.

— A la suite d'un rapport adressé au Président de la République par le comité de l'instruction publique sur les monuments archéologiques recueillis en Orient, par M. Lotin de Laval, et acquis par le gouvernement, le *Moniteur* publie un décret aux termes duquel la collection de ces monuments sera déposée au musée du Louvre, et fera suite à la galerie assyrienne. Le même décret porte que la description du procédé de moulage découvert par M. Lotin de Laval sera remise cachetée au secrétariat de l'Académie des sciences. Il sera statué ultérieurement sur la publicité que devra recevoir ce procédé.

— Une vente remarquable a eu lieu le 25 mars à la salle de la rue des Jeûneurs, où trente tableaux restant des précédentes ventes faites en

Angleterre de la collection du marquis de Montcalm, de Montpellier, ont produit 106 000 francs, non compris les frais.

Voici les prix d'adjudication de quelques-uns d'entre eux : Une toile de Poussin représentant la *Naissance de Bacchus* qui l'année dernière, à Londres, n'avait pas atteint 3 000 francs, a été vendue 17 300 francs ; un Téniers, représentant un *Corps de garde*, estimé à Londres à 2 300 francs, s'est vendu 5 000 francs ; un Karl Dujardin, le *Marchand d'oublies*, a été payé 9 550 francs ; une seule tête de Murillo, l'*Esclave*, 8 200 francs ; Vander-Neer, un *Clair de Lune*, 8 100 francs ; un Wouvermans (Philippe), 8 250 francs ; Berghem, un *Port de mer*, 7 300 francs ; I. B. Weenix, le *Retour de la Chasse*, 4 500 francs.

— On annonce comme devant faire bientôt son apparition sur l'un des théâtres des boulevards, à Paris, un drame intitulé : *Jésus-Christ*, dont l'auteur se nomme Robert Kemp.

— Le célèbre acteur tragique Macready vient de se retirer définitivement de la scène. Il se propose d'aller séjourner quelque temps en Italie pour rétablir sa santé délabrée, et de revenir ensuite se fixer à Londres.

— M. Bézier Lafosse, architecte à Saint-Servan, nous apprend qu'il terminera vers la fin de l'année et nous adressera un travail très-curieux sur la cathédrale de Dôle, monument du XIII[e] siècle.

Ce travail, entrepris avec M. Duvautenet, membre de la Société libre des Beaux-Arts, promet d'autant plus d'intérêt que M. Bézier Lafosse a obtenu une mention honorable au 16[e] congrès scientifique, tenu à Rennes, pour sa monographie sur l'église de Saint-Sauveur à Dinan.

— M. Yvonnet, professeur et directeur de l'école de dessin à Poitiers, nous écrit qu'il est parvenu à former dans cette ville une société des amis des arts et de l'industrie, et que dans le cours du mois de mai (le 25), il y aura une exposition à laquelle il invite à y concourir les artistes du département de la Seine.

— On vient de terminer à Berlin la construction d'un nouveau théâtre de vastes dimensions et de la plus grande magnificence. Ce théâtre, situé rue de Frédéric, portera le nom de théâtre de Frédéric-Guillaume, et sera exclusivement destiné aux pièces à grand spectacle. Il sera inauguré à Pâques prochain par la représentation de la tragédie de *Jeanne d'Arc*, de Schiller.

— On a récemment livré au culte une église construite à Nîmes sur les plans de M. Questel, architecte actuel du palais de Versailles. Il y a bientôt dix ans que le jeune et laborieux artiste, à la suite d'un brillant concours, a obtenu la direction des travaux du nouvel édifice religieux, et il vient de les terminer avec un talent digne de tous les éloges des amis de la belle architecture. M. Questel s'est, depuis longtemps, fait un nom par ses remarquables études de l'époque romane et par les restaurations dont l'a chargé, en différentes circonstances, la commission des monuments historiques. C'est à cette époque vraiment nationale de l'architecture française que M. Questel a demandé ses inspirations, et l'église de Saint-Paul prouve suffisamment au monde artistique quel parti l'architecture moderne peut tirer des modèles de l'art roman du XII[e] siècle, si parfaits dans nos provinces méridionales, si religieux et en même temps si fidèles aux saines traditions de l'architecture. M. Questel s'est inspiré des plus beaux spécimens de cette glorieuse époque. Toutes les richesses qui, jadis, concouraient aux magnificences des édifices religieux, sont venues en aide à l'architecte de Saint-Paul. Un chœur pavé en mosaïque, orné d'un splendide *ciborium* qui rappelle les basiliques de Rome, des verrières admirables, des stalles, un banc-d'œuvre, une chaire, un buffet d'orgues en bois sculpté, complètent l'ornementation de ce beau travail, encore rehaussé par des peintures murales que l'on dit être le chef-d'œuvre de M. Hip. Flandrin.

— Au théâtre du Lycée de Barcelone, on travaille à la mise en scène d'un drame sacré, intitulé : *la Passion de Jésus-Christ*, dans lequel il y a dix-huit chœurs qui seront exécutés par cinq cents chanteurs des deux sexes, avec accompagnement d'un orchestre de trois cents instrumentistes. Les décors sont de la plus grande magnificence ; ils représentent divers lieux de la terre sainte, et ont été exécutés par des artistes qui ont visité ces lieux mêmes ; on y verra cent cinquante palmiers naturels qui viennent d'être apportés de la côte septentrionale d'Afrique à Barcelone par le bateau à vapeur *le Cid*.

C'est dans le courant de la semaine prochaine qu'aura lieu la première représentation de cette curieuse pièce, qui rappelle les anciens *mystères*. On assure que beaucoup d'ecclésiastiques se proposent d'y assister.

A Reuss aussi on prépare la représentation d'un drame ayant pour titre : *la Passion et la Mort de Jésus-Christ*.

LE PALAIS DE VERSAILLES,

SOUS LE GOUVERNEMENT PROVISOIRE.

Au Directeur de la Revue des Beaux-Arts.

Vous me faites l'honneur de me demander les notes que j'ai recueillies sur le palais de Versailles et ses dépendances pendant le temps très-court où il fut confié à ma garde. Étranger aux formes littéraires, je crains de ne pouvoir vous transmettre qu'un document insuffisant quant à la forme, et incomplet quant au fond. L'étude du palais de Versailles est une œuvre considérable que plusieurs écrivains ont entreprise depuis Saint-Simon, André Félibien, Blondel, jusqu'à M. Vatout, le dernier historiographe du palais.

Le temps, en passant sur une œuvre gigantesque comme celle-ci, jette la confusion sur les souvenirs et les traditions, et fournit aux archéologues et aux quêteurs d'anecdotes et de particularités l'occasion d'une série inextricable de recherches sur la destination des diverses parties d'un édifice qui ne contenait pas moins de dix mille personnes dans ses vastes et nombreux appartements. Un travail récent, publié par M. Leroi, bibliothécaire de la ville, établit d'une façon à peu près positive l'habitation de Mme de Maintenon.

C'est vous dire assez à combien d'appréciations il faut se livrer pour reconstituer les diverses phases particulière de ces constructions pendant deux siècles, et remettre en scène aux lieux où ils se sont véritablement passés, les événements qui ont signalé la grandeur ou la chute de la monarchie absolue.

Tous les gouvernements qui se sont succédé depuis l'époque que je viens d'indiquer ont pris à honneur de signaler leur présence par quelque œuvre, soit de conservation ou de réparation, et d'attacher à leur passage un cachet d'autorité qui les agrégeât à la mémoire du fondateur.

En effet, dans les temps les plus terribles même de la première révolution, le flot populaire s'arrêta devant cet éblouissement qui appartient aux œuvres sublimes des hommes quand les hommes eux-mêmes sont impuissants à arrêter le torrent qui les renverse ou les entraîne. À part quelques mutilations insignifiantes de ces chiffres que tous les orgueils multiplient sur les façades, et qui, dans les crises révolutionnaires, supportent le choc des irritations insensées, le palais de Versailles a été toujours conservé intact dans toutes ses parties, respecté dans tous ses chefs-d'œuvre, et entouré d'une surveillance protectrice au moindre signal de danger. L'invasion étrangère n'osa pas franchir son seuil, et on conserve encore le souvenir des gardes nationaux qui se placèrent en travers de la grille royale lorsque les troupes du général Blucher voulurent établir leurs bivouacs dans les cours et appartements de cet édifice national.

En 1830, je fis partie moi-même d'un petit nombre de jeunes gens, soldats improvisés qui arrêtèrent quelques marteaux sacriléges, et auxquels on doit la conser-

vation de cette belle grille en fer battu qui clôt l'enceinte de la Cour d'honneur.

En février 1848, le gouvernement provisoire s'empressa de prendre les mesures nécessaires à la sauvegarde des grands édifices, désormais placés sous l'égide nationale, et à peine le peuple calmé avait-il organisé les mesures qui garantissaient la sûreté du palais au sein duquel il avait arrêté une dévastation criminelle, entreprise par les bandes de vandales qui se cachent habituellement pour n'apparaître que lorsqu'elles veulent flétrir et souiller l'honneur d'une nation, déjà des administrateurs étaient nommés et prenaient possession des diverses résidences royales ou des musées artistiques, vraies et éternelles richesses de la France.

Le choix de M. Mallefille, pour les palais de Versailles et de Trianon était encore une preuve de ce respect dont le sentiment est inné dans notre pays. Déjà les autorités de Versailles avaient fait fermer les portes du palais et du parc, la garde nationale et la garnison n'attendaient plus que les ordres que M. Mallefille régularisa en se concertant avec la municipalité et M. le général Thierry, commandant la subdivision militaire.

M. Mallefille apportait à la mission qui lui était confiée le dévouement éclairé qui tient autant à l'intelligence de l'administrateur qu'à son activité ; aussi par sa proclamation et surtout par les sages mesures qu'il prit, parvint-il à rassurer les habitants inquiets et à écarter de leur esprit ces menaces incessantes de hordes sauvages que la malveillance signalait à chaque instant, et qui, si elles existaient, n'osèrent pas se risquer au mur d'acier qui leur était opposé. M. Mallefille voulut aussi confier à la classe des ouvriers, ce palais à la restauration duquel ils avaient tous participé, et il forma une compagnie de travailleurs qui compléta le service intérieur déjà confié à la garde nationale et à la troupe de ligne. Bientôt un certain nombre d'élèves de l'École Polytechnique et de Saint-Cyr vinrent joindre leur concours à la défense du palais et ajouter encore à la confiance qu'inspiraient à chacun les sages mesures prises en quelques heures et devenues certainement efficaces. Les postes furent non-seulement doublés mais multipliés et répartis habilement soit dans le bâtiment principal, soit dans ses dépendances. Il en fut créé notamment qui occupèrent l'ancienne ménagerie, le grand et le petit Trianon, et dans ce charmant village où se passèrent les heures bienheureuses de la reine Marie-Antoinette ; un poste de grenadiers prit possession de la maison du Bailly et de la tour dite de Marlborough. La garde nationale et les cuirassiers de la garnison formèrent des patrouilles qui incessamment se croisaient dans la longue circonférence qui ceint les habitations et dépendances du domaine, et par une adjonction de forestiers volontaires, le service de sûreté du bois de la couronne fut organisé de façon à paralyser les tentatives de dévastations qui avaient pu naître dans l'idée de quelques rôdeurs de la banlieue, habitués aux chasses nocturnes et à la mutilation des arbres dans un but cupide et coupable.

En 1830, l'abondance du gibier et la richesse de son choix, avaient fait de sa conservation une espèce de petite guerre, et des bandes de braconniers tinrent tête pendant plusieurs jours aux gardes nationaux et à la gendarmerie des chasses alors en pleine activité et licenciée depuis. Cette lutte ne se renouvela pas en 1848, grâce à la promptitude des mesures et à la sévérité des affiches multipliées à tous les carrefours de forêts et dans toutes les

communes de l'arrondissement. Le château était en cet état lorsque M. Mallefille, appelé par le gouvernement à d'autres fonctions, me remit la direction et la garde du palais. Les jours de la révolution s'étaient succédé; le calme le plus absolu entourait la ville de Versailles et nulle de ces figures sinistres tant de fois signalées à la vigie, n'avait apparu. Si ce n'eût été cette interdiction de promenade dans les belles allées du parc de Versailles qui déjà se couvrait de sa parure printanière, et de ce premier vert indécis des bourgeons qui éclosent, interdiction qui jette le deuil dans la paisible cité, quand elle est indûment prolongée, on aurait pu supposer que le vent des révolutions s'était brisé à cette enceinte consacrée à l'étude, à la paix domestique et aux douces et fraternelles habitudes d'une vie retirée et paisible. Aussi je n'hésitai pas à faire ouvrir largement toutes les grilles, et après en avoir concerté avec le commissaire du département, M. Hip. Durand, à faire reprendre aux gardiens leur uniforme, afin d'ajouter plus d'autorité au service qu'ils n'avaient pas d'ailleurs interrompu.

Je pensais surtout que ces serviteurs rassurés sur leur avenir, redoubleraient de zèle dans l'œuvre qui leur était confiée, et, à cet effet, après avoir réuni tous les employés dans la galerie des Batailles, je fis appel à leur dévouement, à leur activité, et je me plais à reconnaître ici que cet appel sympathique fut entendu et compris et que nul ne manqua à son devoir. Ainsi, rassuré sur un concours dévoué qui m'était acquis, je diminuai le nombre des postes et augmentai, en cas d'incendie, ceux des sapeurs-pompiers détachés de Paris, et qui prirent possession de la salle de l'Opéra et du grand Trianon.

Cette mesure mit un terme aux craintes d'incendie qui se répétaient journellement et que quelques personnes basaient sur un prétendu brûlot trouvé dans les appartements. Ce brûlot, qui consistait en quelques allumettes chimiques reliées par une ficelle et oubliées dans un coin d'escalier, avait pris au loin les proportions colossales d'une machine infernale. MM. les conservateurs jugèrent également à propos de concentrer dans un seul point toutes les richesses artistiques d'un petit volume réparties sur les cheminées ou les guéridons du grand et du petit Trianon, et je fus appelé à présider au récolement, qu'on veuille bien me pardonner ce terme barbare, des coupes, vases, du grand camée trouvés à Herculanum, des anneaux ciselés, etc., dont la collection est très-précieuse à divers titres. Ces objets furent enfermés dans un petit appartement de l'aile gauche, dépendance de l'ancien cabinet des médailles et près de l'escalier des Ambassadeurs.

Les édifices comme les hommes et plus longtemps qu'eux, sont les muets et impassibles témoins des cérémonies dont l'origine remonte aux passions, aux triomphes ou aux transformations des peuples. Le palais de Versailles fut le théâtre des réunions les plus diverses et les plus opposées. Les fêtes populaires y succédèrent aux fêtes de l'antique monarchie. Ce fut d'ailleurs et toujours avec une certaine solennité que la grande famille démocratique se réunit dans cette enceinte, œuvre de ses fils et d'un génie puissant dont elle sut respecter la splendide initiative.

En février 1848, plusieurs habitants de Versailles eurent l'idée de se réunir dans un banquet qui avait pour but d'inaugurer la nouvelle République par un hommage rendu au grand acte d'émancipation, illustré et conservé par le tableau énergique de David. Cette salle du Jeu de Paume, longtemps louée à un menuisier,

reprit une nouvelle illustration, quelques années avant l'époque où nous sommes arrivés, par la présence d'Horace Vernet, qui l'avait reçu de la liste civile, pour en faire un de ses ateliers. Le banquet s'organisa par les soins de la commission, et les travaux de circonstance furent dirigés par M. Neveu, architecte du château, et exécutés par les ouvriers et employés du palais avec un zèle désintéressé et tout à fait patriotique. Environ huit cents personnes prirent part à cette fête à laquelle était invitée une députation des différents corps de la garnison. MM. Hip. Durand, commissaire, Mallefille, Landrin, Remilly, maire de Versailles, le général Thierry et quelques autres personnes, y portèrent la parole, et leurs sympathiques accents furent accueillis avec une cordialité digne de citoyens d'une même cité ou plutôt d'une même famille. L'*Illustration* publia un dessin de cette fête, dont l'habileté du décorateur avait surtout consisté à garder dans son ornementation passagère l'ordonnance du local, la table de marbre qui relatait la séance et la formule du serment lu par Bailly, et enfin tous les noms de la députation des communes qui forment actuellement le département de Seine-et-Oise.

Le calme de la ville, le zèle de ses habitants rendaient possible l'ouverture des appartements et du Musée, impatiemment attendue par le commerce versaillais, dont elle est une source régulière de recette. On pensait en même temps à utiliser ces riches et splendides galeries en les faisant servir, par des fêtes auxquelles seraient conviés tous les citoyens, à des œuvres d'assistance publique, entreprises sur une échelle assez grande pour raviver le travail et subvenir au soulagement de grandes infortunes. Des difficultés inhérentes aux conflits de pouvoirs ne permirent pas de réaliser immédiatement ces projets généreux, auxquels adhéraient d'ailleurs les personnes les plus éminentes de l'administration, des lettres et des arts. Une commission fut nommée par mes soins ; elle avait pour mission d'étudier les modifications imposées par les circonstances nouvelles dans la décoration intérieure du palais, afin d'éviter toute irritation et toute malveillance, sans cependant nuire à la destination historique des nouvelles galeries. Enfin de se préoccuper de concilier les différends qui s'opposaient à la création de fêtes splendides, telles que concerts, représentations, messes en musique à la chapelle, au succès desquelles nous attachions une grande importance; cette commission se composait notamment de MM. Horace Vernet; Neveu, architecte; Leroi, bibliothécaire; Bérigny, médecin; Lepoitevin; le peintre et l'architecte; de Beaumont; E. Beer, ancien directeur de la Porte Saint-Martin, qui devait prendre la direction du matériel des fêtes, de M. A. Tricotel, attaché au commissaire du département, depuis sous-préfet de Mantes; enfin, de M. Mallefille, administrateur, et de M. Hip. Durand, commissaire, président naturel de cette commission : d'autres personnes y figuraient encore et prirent part à ses travaux.

Je regrette que ma mémoire ne me permette pas de rendre hommage à leur zèle et à leurs lumières. Cette commission pensa qu'il suffirait d'éloigner des galeries tout ce qui pouvait paraître étranger à la nécessité historique en gardant un caractère de famille déplacé dans la situation présente. Les tableaux et portraits de la maison d'Orléans furent réunis dans une salle interdite au public. Les chiffres qui ornaient les cartouches de la galerie des Batailles, et qui se trou-

vaient reproduits dans la plupart des décorations nouvelles, furent masqués par des écussons unis dans le ton de l'ornementation principale. Ces mesures, une fois prises, le public fut prévenu qu'il était admis de nouveau à visiter les galeries historiques du palais national de Versailles, et contrairement à l'espoir qu'on en avait eu il montra peu d'empressement à reprendre ses habitudes. Toutefois au bout de quelque temps la foule des curieux se remontra, et actuellement on ne saurait trouver aucun changement dans l'aspect des visiteurs. Quelques jours après l'ouverture des appartements, une messe en musique fut organisée dans la chapelle du château, et la quête, confiée aux dames de la ville, fut très-fructueuse. Ce ne fut que longtemps après, et lorsque j'eus quitté pour une autre mission la préfecture de Versailles, qu'eut lieu le brillant concert donné par M. H. Berlioz sur le théâtre du grand Opéra. Cette représentation fut splendide, et attira un grand concours de public. Parmi les singularités qui furent dites à cet égard, M. Marrast, président de l'Assemblée nationale, fut accusé d'avoir orgueilleusement usurpé la place du grand roi. Ce n'est point ici le lieu de discuter la convenance d'un siége ou d'un autre. Ce qu'il est permis de dire seulement, c'est que jamais Louis XIV n'occupa de fauteuil dans cette salle de l'Opéra qui fut construite sous Louis XV pour le mariage du Dauphin, et qui ne servit que deux fois, et une troisième pour le fameux banquet des gardes du corps. Le grand roi assistait aux pièces de ses illustres auteurs dans la salle dite de la Comédie, qui était située au fond de la cour des Princes, dans le vestibule qui sert aujourd'hui de passage de cette cour dans le jardin. Elle n'a cessé d'exister que sous l'Empire.

S'il m'est permis d'exprimer ici mes impressions personnelles, je puis affirmer qu'elles sont toujours mues par une profonde admiration pour ce géant de marbre et d'or dans les vastes bras duquel s'est abritée ma jeunesse, et dans le sein duquel j'ai puisé le goût des arts et du beau absolu. En effet, parcourir les longues et riches galeries de Versailles, c'est s'arrêter à chaque pas devant quelque chef-d'œuvre dont l'auteur est parfois inconnu, pour se retremper forcément à la signature définitive de Louis XIV. Errer dans ces jardins, c'est contempler la nature vaincue, assouplie et moulée aux fantaisies grandioses d'artistes inspirées par un milieu sublime. On oublie tout ce que ces œuvres ont coûté pour ne plus voir qu'un résultat magnifique que l'Europe admire et envie et que le passé et le présent pardonnent en faveur de la gloire qu'ils en reçoivent. Mais les œuvres géantes n'appartiennent-elles qu'aux volontés absolues, qu'aux pharaons des âges écoulés?

Non certes, et le respect actuel de tant de nobles choses nous garantit l'avenir artistique d'une nation qui, après tout, compte chaque année dans ses rangs tant d'artistes illustres prêts à saisir avec avidité l'œuvre que la volonté commande pour son utilité ou son illustration.

Dans l'embarras où quelques esprits se trouvent placés vis-à-vis des palais nationaux, nul ne peut les rassurer plus complétement que la destination donnée au palais de Versailles. Continuer ce qui a été judicieusement commencé, y inscrire chaque année les actes d'une grande nation; achever par la République ce qui a été commencé par la monarchie; ne rien exclure de ce qui est grand, ne proscrire personne de ceux qui ont bien mérité,

c'est une détermination digne d'un peuple qui s'estime et s'honore.

Voici, monsieur le directeur, le peu que mes souvenirs me fournissent. J'aurais désiré vous offrir un travail plus complet. Vous m'avez rappelé un de ces rares moments où des rêves inespérés se réalisent et où, comme par une magique puissance, on est appelé à remplir une de ces missions dans lesquelles le dévouement vous tient lieu de savoir et d'aptitude. Si la responsabilité est immense, l'honneur est grand, et je me tiendrai toujours pour heureux d'avoir pu sinon faire tout le bien que j'aurais voulu, au moins d'avoir empêché tout le mal qu'on aurait pu craindre.

CHARLES PLACE.

Ancien commissaire principal dans l'Oise.

ANNIVERSAIRE DU 4 MAI.

Les peuples sont comme l'Océan, ils ne changent pas à quelque période de l'histoire et sous quelque latitude qu'on les contemple, ils sont toujours les mêmes. *Circenses !* criaient autrefois les Romains de Néron appelant les gladiateurs. *Circenses !* répètent aujourd'hui à leur manière les Romains de la République française, demandant leur part d'illuminations, de théâtres en plein vent, de guirlandes, de girandoles et autres trophées, mâts de cocagne, allégories et emblèmes faits de bois et de toile peinte, jouets populaires, dont l'existence est aussi courte que celle des jouets d'enfants, car vingt-quatre heures suffisent pour les élever et pour les démolir.

Paris a donc eu sa folle journée, le 4 mai. Justement le soleil s'était levé ce matin-là plus radieux que de coutume, c'était le soleil de Léoben, il semblait vouloir prêter aux décorations et aux fleurs une teinte plus vive et plus colorée. L'habile architecte, M. Charpentier, désireux de donner un cachet à son œuvre, avait imaginé une apothéose des gloires de la France, de ces illustres morts qui portèrent sous un ciel brûlant l'éclat du nom français. L'obélisque, souvenir de la campagne d'Égypte, avait été revêtu d'un soubassement bien capable de lui rappeler Memphis ; sa base était quadrangulaire, teinte en granit, sur ses parements se lisaient les noms de Desaix, Denon, Kléber, Cafarelli, Monge ; aux quatre angles reposaient de gigantesques sphinx ; des Isis placées sur les quatre faces du socle complétaient l'ensemble ; sur l'entablement étaient tracés ces mots : BONAPARTE, GÉNÉRAL EN CHEF DE L'ARMÉE D'ÉGYPTE. Des guirlandes de feuilles, de fleurs et de perles achevaient d'animer cette mise en scène d'un art malheureusement perdu.

Les vasques des fontaines, transformées en corbeilles de fleurs, à travers lesquelles jaillissait l'eau, les bassins élargis à l'aide de deux talus de verdure garnis de fleurs naturelles et de guirlandes, se terminaient par de petites pyramides en globes de verre coloriés.

Aux quatre angles de la place s'élevaient des arcs de triomphe dédiés à l'Agriculture, au Commerce, aux Sciences et aux Arts, dus au pinceau de *Séchan, Cambon, Dieterle* et *Nolo ;* ces peintures d'un faire propre à chaque maître rompaient la monotonie, qui sans cela eût été l'inévitable conséquence de leur rapprochement ; ces arcs-de-triomphe, aussi ornés de fleurs et de guirlandes, laissaient lire dans leur frise les noms d'hommes qui se sont illustrés dans les diverses carrières que ces symboles artistiques avaient pour mission de consacrer. Le fût inférieur des colonnes rostrales présentait des figures supportant des vasques chargées de fleurs, le tout relevé par des candélabres dorés qui encadraient et embellissaient merveilleusement la place. Les façades du garde-meuble et de l'hôtel de Crillon tendues de tapisseries dans le goût italien mariaient leurs entrecolonnements par des guirlandes et lustres de couleurs. La rue Royale offrait une série de pylones avec guirlandes et trépieds, des banderolles suspendues à de gigantesques mâts flottaient jusqu'aux frises de la Madeleine.

Dans les Champs-Élysées l'éclat avait été réservé pour le soir ; aussi la nuit venue, tout s'éclaire, s'illumine de guirlandes et festons de verres de couleurs dans la grande allée, des lustres dans les contre-allées ; sur la place, des pots à feu, des fleurs, des lanternes, des flammes de Bengale prêtaient à cette décoration une splendeur toute nouvelle.

La rue Royale, l'église de la Madeleine, le pont et la Chambre, en croisant leurs feux, formaient une illumination des plus grandioses. Il a

fallu à M. Charpentier, ordonnateur de cette pompeuse cérémonie, tout le talent qu'on lui connaît pour accepter le difficile héritage de M. Visconti, et réussir encore, dans une tâche où un artiste aussi éminent que son prédécesseur avait laissé bien peu de chose à faire. Il semble du reste que les artistes de mérite aient de la prédilection pour ces sortes d'œuvre.

C'est ainsi que dans les derniers siècles nous voyons les maîtres de l'art se charger de décorer les villes, peindre et modeler eux-mêmes des figures, se dévouer enfin à ces minutieux détails qu'on appelle une fête publique. Primatice et Philibert Delorme dessinaient les portiques dont s'ornait Paris pour recevoir Henri II ou Charles IX. Rubens peignait lui-même les arcs de triomphe, les statues, les théâtres des grandes fêtes d'Anvers, sa patrie adoptive.

Presque tous les grands maîtres du XVI[e] siècle ont travaillé aux somptueux spectacles des Républiques italiennes; il en fut de même en France, sous Louis XIV, sous Louis XV et sous Louis XVI, un peu plus tard la République chargeait Peyre, Chalgrin, Brongniart, d'exécuter ses réjouissances. Sous l'Empire et la Restauration on retrouve Molinos; enfin tant que dura le règne de Louis-Philippe, MM. Duban et Visconti se partagèrent la lourde besogne d'amuser, d'émerveiller Paris.

Malgré tout ce qu'on pourra faire et dire, les derniers événements survenus en France ayant ouvert à la politique toutes les portes, même celles de l'art, un nouveau préjugé plus absurde peut-être que tous les autres s'est accrédité parmi nous. Il demeure convenu, je ne sais pourquoi, qu'un artiste qui a été le serviteur d'un gouvernement, est par cela même incapable de prêter le concours de son talent à un autre régime. M. Visconti a donc dû céder la place à M. Charpentier, et nous avons d'autant moins de peine à consigner ici les regrets que nous inspire l'éloignement de ce grand architecte, que nous sommes de ceux qui aiment la personne et qui apprécient les œuvres de M. Charpentier. Tant il est vrai que la phalange des artistes est féconde encore en capacités, et qu'il en est d'elle comme du rameau d'or de Virgile: Quand une feuille tombe elle est aussitôt remplacée par une autre.

D. RUGGIERI.

DU GOUT,

CONSIDÉRÉ SOUS LE RAPPORT DES BEAUX-ARTS.

1[re] PARTIE.

Il y a peut-être de la témérité de ma part à venir vous entretenir, Messieurs, de la nature et des principes du goût intellectuel, après tant d'esprits éminents du XVIII[e] siècle qui ont maintes fois traité ce sujet mieux que je ne saurais le faire; mais vous me trouverez sans doute excusable en vous rappelant que le goût a presque toujours été considéré sous le point de vue purement littéraire, notamment par Voltaire, Montesquieu, Pope, d'Alembert, et que M[me] Dacier, si connue par sa science algébrique et son amour pour le grec, n'a fait qu'une longue diatribe contre Lamothe à l'endroit d'Homère, sous le prétexte d'un traité sur la corruption du goût. D'ailleurs, le temps qui s'est écoulé depuis a fait naître une foule de considérations nouvelles qui permettent d'envisager la question d'une manière différente et sous un nouvel aspect; j'ai donc pensé qu'il me restait encore à glaner dans un champ si souvent moissonné par de plus habiles.

Votre jugement me fera connaître si je me suis trompé.

Et d'abord, qu'est-ce que *ce je ne sais quoi*, comme disait Montesquieu, qu'on nomme le goût; qui paraît, tout à la fois, instinctif et raisonné, vague et précis, idéal et positif, qui se corrompt et se purifie, qui saisit instantanément des rapports compliqués et en déduit par voie de synthèse des jugements bien souvent sans appel; qui, protée ou caméléon, se manifeste avec autant de nuances qu'il y a d'individualités; puissance, pour ainsi dire inexplicable, qui se sent, se communique, subjugue, entraîne et donne, en un mot, la vie à toutes les productions des arts. Si l'on mesure son importance sur l'intérêt qu'on y attache, certes! elle est capitale; car il est toujours malséant de faire entendre à quelqu'un qu'il est dépourvu de goût: ce n'est rien moins qu'une injure qui, souvent, éveille plus la susceptibilité qu'une atteinte à l'honneur. Donc, chacun a la prétention d'avoir du goût et du meilleur. Tout le monde en parle, le plus ordinairement comme les aveugles des couleurs, ou plutôt comme on parle de certains pays inconnus, sur la foi des récits des voyageurs; enfin, et par une espèce de compromis avec son amour-propre,

on répète partout : *Les goûts sont dans la nature, Il ne faut pas disputer des goûts*, et autres variantes du même genre parvenues à l'état d'axiome. Si l'on entend par là que chacun a des préférences quelconques pour tel objet de mode ou d'art, c'est, en effet, une vérité incontestable; mais en conclure que ces préférences sont légitimes et que l'on doit les accepter sans contrôle, est une solution *a priori* qui mérite examen, et il me semble, au contraire, qu'il convient *d'en disputer* quand il s'agit d'un goût naturel qui repose entièrement sur l'arbitraire, et qui a besoin d'être cultivé ainsi que tout ce qui dérive de la nature humaine pour acquérir le degré de clarté qui fait voir juste.

Qu'est-ce donc enfin que le goût ?

Il est évident que l'analogie qui existe entre la perception des saveurs des mets au moyen de l'organe du goût proprement dit, et l'appréciation de l'alliance des sons, des couleurs et des formes par l'intermédiaire des sens de l'ouïe et de la vue, a fait donner également et par métaphore le nom de goût à cette appréciation qui peut être définie en général : *Le sentiment des rapports harmonieux des choses entre elles*. Ce sentiment, qui est en raison du degré de sensibilité dont on est doué, puise sa force dans nos facultés intellectuelles et prend le caractère de celle qui est plus active et plus développée, ce qui détermine la différence des goûts relativement aux individualités.

En effet, l'étendue de l'imagination, l'élévation des idées disposent à l'appréciation de la grandeur et de la simplicité qui constituent le sublime, le goût qui en résulte estime particulièrement les conceptions fortes et sévères.

L'esprit vif, délié, subtil discerne avec spontanéité et sagacité les rapports les plus ingénieux, les traits les plus fins des choses et le goût délicat se complaît à les rechercher.

Le jugement moins prompt, moins pénétrant de prime abord, se livre à un examen attentif, lucide qui sépare plus sûrement dans un ouvrage d'art, les parties belles de celles qui sont défectueuses ; le goût qu'il caractérise est souverain : il fait loi et il appartient essentiellement au critique. Du reste, quelles que soient les qualités intimes du goût naturel, il ne peut, je le répète, se dispenser pour être juste, du perfectionnement de l'éducation ; livré à ses seuls instincts, il ne voit que les choses saillantes, quoique sans valeur et laisse passer inaperçues celles plus estimables ; mais moins apparentes ; il préfère les couleurs vives et crues à celles qui sont douces et nuancées ; le grotesque lui plaît plus que les formes pures et régulières ; le terrible brusquement exprimé le touche plus que les situations préparées avec art et indiquées avec convenance. Or, c'est le choix entre ces goûts divers qui forme la théorie du goût appliqué aux beaux-arts ; théorie qui élimine tout ce qui est laid et mauvais ou du moins ne l'admet que secondairement et comme accessoire, fixant l'attention sur ce qui a reçu la consécration de tous les temps comme beau et bon pour en former un type. A cet égard, des esprits contradicteurs prétendant que ce beau régulateur est purement conventionnel, ont souvent objecté que le nègre préfère la négresse qu'il aime aux femmes blanches, les plus belles à nos yeux, et qu'il est déraisonnable de blâmer son goût, quoique très-différent du nôtre. Cette objection toute spécieuse ne prouve qu'une chose : c'est la puissance sympathique des liens du sang, de l'habitude et de mille autres circonstances, mais les nègres tout en préférant leurs semblables ne contestent pas, que je sache, la suprématie de beauté des dames françaises, par exemple, attendu que le teint blanc, c'est-à-dire, frais, vermeil, radieux de celles-ci, exerce l'empire de tout ce qui a de l'analogie avec la lumière du jour, avec la fraîcheur de l'air qui nous anime, et elles nous plaisent par ce motif, indépendamment de tous autres. L'identité d'impression amène nécessairement l'identité de sensation. La beauté des Circassiennes, des Géorgiennes, si appréciée par les Orientaux, est un fait attesté par tous les voyageurs anciens et modernes. Il y a donc une beauté absolue que le bon goût se plaît à contempler.

DELAIRE.

CORRESPONDANCE.

A M. Félix Pigeory, directeur de la REVUE DES BEAUX-ARTS.

Paris, 8 mai 1850.

Monsieur et cher collègue,

Depuis quelques jours, plusieurs journaux ont parlé d'une brochure de M. de Tocqueville traitant de la colonisation de l'Algérie par l'établissement des colonies agricoles pour utiliser les enfants trouvés et les orphelins de la France. Ne voulant en aucune manière perdre mon droit de priorité pour la mise à exécution de cette pen-

sée, je vous prie de vouloir bien faire connaître que depuis 1846 je m'occupe de ce travail, que j'ai publié en *mars* 1848 un mémoire très-complet que j'ai remis au ministre de la guerre sur la colonisation de l'Algérie par les divers systèmes suivants :

1° Par l'établissement de colonies-écoles agricoles pour les jeunes enfants trouvés et les orphelins de France, de l'âge de quinze à vingt ans ;

2° Par un autre genre de colonie-école de travail pour les jeunes gens condamnés à des peines correctionnelles disciplinaires jusqu'à l'âge de 20 ans ;

3° Par une autre colonisation agricole pénitentiaire pour les condamnés civils ou militaires, depuis 5 ans et plus.

Depuis la remise de ce travail M. le général Charon, aujourd'hui gouverneur de l'Algérie, m'avait demandé une quatrième catégorie de colonisation pénitentiaire pour les transportés des troubles de juin et j'ai complété ce travail, remis à M. le ministre de la guerre qui, après avoir pris mon système de colonisation particulière, l'a envoyé à l'Assemblée nationale, le 23 septembre 1848. A ce mémoire, très-volumineux, sont joints des plans, coupes et élévations, descriptions des différentes colonies, leur organisation générale et particulière.

Depuis j'ai remis à M. Thiers un pareil travail avec plan, et un sommaire a été imprimé et distribué à tous les membres des deux assemblées, M. de Tocqueville en a reçu lui-même.

Depuis, M. Thiers, alors président d'une commission pour l'établissement de pénitentiers, m'a dit que mon projet pouvait être utilisé pour y placer un certain nombre de condamnés des bagnes, ce qui peut s'exécuter parfaitement suivant les plans que j'ai arrêtés.

Mon travail remonte à l'année 1846-47, époque à laquelle j'ai visité l'Algérie, et j'ai fait part de ce projet à M. le maréchal Bugeaud. J'ai exposé mes plans au salon de 1849 et je poursuis depuis deux ans auprès de M. le ministre de la guerre l'exécution de cette entreprise que j'ai conçue et que je désirerais exécuter telle que j'en ai donné les détails. Je ne voudrais pas cependant être mis de côté par un nouveau concurrent qui vient offrir, comme nouvelle, une colonisation étudiée et approfondie comme on peut s'en assurer par le mémoire déposé à l'Assemblée nationale depuis mars 1848.

A. Bourla,
architecte.

SOCIÉTÉ LIBRE DES BEAUX-ARTS.

BULLETIN N° 424.

Séance du 7 mai 1850.

PRÉSIDENCE DE M. ROHAULT DE FLEURY.

La séance est ouverte à sept heures et demie.

Le procès-verbal est lu et adopté après une légère modification demandée par M. Duvautenet.

M. le président annonce la présence de MM. Moultat, Charles Pollet, Félix Pigeory, Pastou et Horsin, membres nouvellement admis. (*Applaudissements.*)

Correspondance.

1° Demande d'admission dans la classe d'archéologie ; cette demande est accompagnée d'une notice sur l'Élysée National, publiée par le candidat ; la lettre est renvoyée à M. Mirault, président de la spécialité, avec la notice sur laquelle il fera un rapport ;

2° M. Ziegler adresse un exemplaire de son ouvrage intitulé *Études céramiques*. M. Jacquemart est nommé rapporteur ;

3° *Annales scientifiques, littéraires et industrielles de l'Auvergne ;*

4° *Bulletin des séances de la Société nationale et centrale d'Agriculture ;*

5° Lettre de la Société des Amis des Arts et de l'Industrie des départements de l'Ouest, ayant pour objet de faire connaître qu'une première

exposition d'objets d'art et d'industrie s'ouvrira, dans la ville de Poitiers, le 25 de ce mois;

6° Trois numéros du journal anglais *the Builder*. M. Dubois, rapporteur.

La correspondance étant épuisée, M. Péron a la parole pour faire une proposition. Il rappelle les services rendus à l'art par Eustache Lesueur, qui maintint la peinture dans toute sa dignité sérieuse, à une époque où le goût tendait à s'affaiblir; aujourd'hui la gloire de Lesueur n'est l'objet d'un doute pour personne, et cependant aucune statue, aucun monument ne consacre le souvenir de ce grand peintre. M. Péron voudrait que, comme pour le Poussin, la Société prît l'initiative d'une mesure réparatrice en ouvrant dans son sein une souscription destinée a ériger une statue à Lesueur dans le jardin du Luxembourg. Le moment ne saurait être mieux choisi, puisque de grands travaux s'exécutent sur l'emplacement même de ce cloître des Chartreux, illustré par la série des tableaux représentant la vie de saint Bruno, et tout doit faire espérer que l'autorité sympathiserait à une idée aussi éminemment nationale.

Cette proposition est accueillie avec faveur par l'assemblée; M. Gelée demande seulement si M. de Gisors, architecte du Luxembourg, a été consulté sur la convenance du monument projeté. M. Péron répond qu'il n'a pas cru devoir s'occuper des moyens d'exécution avant de savoir si la Société approuverait son idée; mais il ne doute nullement que M. de Gisors n'accueille avec plaisir une pensée qui donnerait aux nouveaux embellissements du Luxembourg une portée historique. La proposition étant prise en considération, le bureau déclare qu'il va l'étudier sous le rapport des voies et moyens.

M. Duvautenet reçoit à son tour la parole pour lire une notice sur les séances du Congrès des délégués des sociétés savantes des départements. Ce Congrès, réuni à Paris au mois de mars dernier, s'est occupé d'une multitude de travaux intéressant les arts et les sciences. M. Duvautenet cite avec plaisir, parmi les travaux présentés, ceux de plusieurs membres de la Société; il termine par la lecture d'une fable remplie d'esprit et d'à-propos.

L'ordre du jour appelle les opérations relatives au renouvellement du bureau. M. Péron s'étonne que cette grave opération ait été annoncée seulement par une mention à l'ordre du jour; il pense que les membres de la Société n'ont pas été suffisamment avertis, et qu'ils n'ont pu se concerter convenablement sur les choix à faire; pour sa part, M. Péron croit que la décision prise précédemment par la Société a eu pour effet de prolonger d'un an l'exercice de M. Rohault, et qu'il n'y a pas lieu de nommer un président cette année. Cette opinion est accueillie par l'approbation unanime de l'assemblée; mais M. Rohault expose que ses nombreux travaux ne lui permettent pas de supporter plus longtemps le fardeau de la présidence; il ne refuse pas son concours à la Société, loin de là; il se déclare même prêt à accepter la vice-présidence, si on la lui confère, mais il ne pourrait continuer à présider. M. Péron insiste d'autant plus vivement, d'après cette déclaration, pour que les élections soient ajournées. M. Duplat fait observer que ce serait une violation du règlement, qui veut que le nouveau bureau soit installé chaque année au mois de mai; il explique d'ailleurs que tous les ans les nominations ont lieu à la même époque, et que chacun doit y être préparé. M. Rohault insiste à son tour pour que les énonciations de l'ordre du jour soient rigoureusement suivies. M. Péron annonce que si l'on passe outre, il se croira obligé de s'abstenir. La Société décide qu'elle suivra son ordre du jour.

Au premier tour de scrutin, M. Delorme ayant obtenu la majorité des suffrage, est proclamé président de la Société pour l'année 1850-1851. Au second tour de scrutin, MM. Rohault et Rouillard sont nommés vice-présidents.

M. Martin d'Angers est ensuite élu secrétaire général, et MM. Gelée, Maillet et de Saudières, secrétaires adjoints.

Après ces diverses nominations, qui sont accueillies par d'unanimes applaudissements, M. Rohault annonce qu'une messe de *Requiem*, composée par M. Martin d'Angers, sera chantée le samedi suivant, à l'église Saint-Germain l'Auxerrois, pour le repos de l'âme des victimes du désastre d'Angers. Cette messe sera suivie d'une quête au profit des blessés et des familles des soldats morts pendant le désastre.

La séance est levée à dix heures.

Le secrétaire général,

A. Jacquemart.

Ordre du jour de la séance du mardi 21 *mai* 1850.

1° Lecture du procès-verbal;

2° Correspondance;

3° Continuation des scrutins pour le renouvellement du bureau;

4° Nomination des présidents des spécialités;

5° Rapport par M. Pernot sur l'histoire de la ville de Saint-Florentin;

6° Rapport par M. Jacquemart sur le *Manuel de l'histoire de l'art chez les anciens*, par M. de Clarac;

7° Rapport par M. Garnaud sur un ouvrage d'archéologie;

8° Lecture par M. Martin d'Angers.

ATHÉNÉE DES ARTS,

SCIENCES, BELLES-LETTRES ET INDUSTRIE.

Séance du lundi 6 *mai* 1850;

(Classe des Arts.)

Présidence de M. P. F. Mathieu.

De sept heures et demie à huit heures un quart, l'Athénée s'occupe d'objets relatifs à son administration. A huit heures et demie, M. le président ouvre la séance de la classe des arts et donne la parole à M. P. B. Fournier, secrétaire général, qui s'exprime en ces termes :

« L'Athénée reprend aujourd'hui le cours des séances qu'il a consacrées aux arts, et que d'impérieuses circonstances ont malheureusement interrompues; il reprend ces séances en leur donnant, afin de contribuer véritablement au progrès des arts, une importance qu'elles n'ont jamais eue.

« A une époque comme la nôtre, rien n'est à négliger de ce qui peut tendre à adoucir les mœurs, et, sous ce point de vue, les arts, particulièrement la musique, exercent une puissante influence.

« C'est par les arts que le goût se forme, s'épure; que les caractères se polissent, s'élèvent; que les passions s'apaisent, se modifient; que l'esprit de société se répand, se consolide; que les sentiments religieux pénètrent dans les cœurs.

« Tout ce qui est grand, noble, supérieur agit sur l'homme et le domine. L'aspect d'un tableau magnifique, d'une habile sculpture, une suave mélodie, une brillante exécution, une voix juste, vibrante et artistement conduite, tout cela remue son âme, l'étonne, l'entraîne, le ravit.

« Pourquoi des hommes même qui n'ont rien appris, restent-ils, le regard fixe, la bouche béante, à écouter un orateur? Pourquoi des milliers de personnes sont-elles silencieuses, tout yeux, tout oreilles, au jeu, au chant d'un seul artiste, à la déclamation d'une faible femme? N'y a-t-il pas là une supériorité qui attache, qui captive; un charme divin qui élève l'être humain au-dessus des autres, un pouvoir mystérieux qui soumet une foule à une seule volonté?

« C'est beau à voir l'artiste fascinant par le charme de son talent tant d'esprits divers, les tenant dirigés vers le même point, unis dans la même pensée : c'est vraiment beau!

« Que n'emploie-t-on cette influence des arts à préserver la société des funestes doctrines qui en menacent l'existence? car cette influence est incontestable, elle caractérise la puissance, la grandeur des peuples. Les temps les plus florissants sont aussi les plus riches en artistes, et la décadence des arts, à toutes les époques, se signale par la dépravation des mœurs, l'égoïsme, la cupidité, l'ardeur des spéculations, par ces passions qui concentrent l'homme en lui-même, l'avilissent et le plongent dans l'ignorance.

« C'est donc faire quelque chose de bon et d'utile que d'encourager les arts, de contribuer à leur développement; aussi l'Athénée se propose-t-il de donner toute l'attention qu'elle mérite à cette partie de sa mission, prescrite par son règlement, et les musiciens seront surtout les objets de sa sollicitude.

« Les peintres, les sculpteurs, les artistes dont les œuvres parlent aux yeux, ont une belle et vaste arène où le public peut les apprécier; mais les artistes musiciens à qui il faut des interprètes et des auditeurs, végètent, à un petit nombre près, attendant vainement l'occasion de se produire, parce que, la plupart du temps, ils manquent et de ressources suffisantes et de protection.

« L'Athénée leur ouvre sa séance du premier lundi de chaque mois. Qu'ils aient confiance dans l'impartialité, dans la justice de ses jugements que l'intérêt seul de l'art dictera. Ils peuvent aspirer à la publicité de ses comptes rendus, à ses récompenses.

« Cette société qui a compté dans ses rangs des compositeurs du premier ordre, a été le point de départ de bon nombre des artistes de notre époque dont le théâtre s'honore. Pourquoi n'en serait-il pas encore ainsi? C'est dans ses séances qu'une femme dont le nom est un éloge, pour nous servir de l'expression du rapporteur

qui en parle, préludait par des succès à sa brillante réputation. On nomme sans doute avec nous la cantatrice que la scène italienne et la scène française ont inscrite parmi leurs célébrités, que le Conservatoire regarde aujourd'hui comme l'un de ses plus habiles professeurs, Mme Cinti-Damoreau.

« La publicité de l'Athénée ne peut être indifférente aux artistes; elle s'adresse ou à une nombreuse assemblée dans les séances publiques, ou, comme en ce moment, à un auditoire d'amis des arts, qui vient nous seconder de son attention bienveillante, de ses lumières, de son désir du progrès, et fortifier nos jugements par ses impressions; en outre les comptes rendus mensuels insérés dans la *Revue des Beaux-Arts*, étendent cette publicité et les comptes rendus annuels la portent aux sociétés savantes des départements.

« A ces avantages l'Athénée veut ajouter un témoignage nouveau de sa sympathie pour les artistes, il veut mettre entre leurs mains une preuve modeste mais durable de son estime. Les artistes ne viendront plus se présenter à lui, simplement salués par les bravos du moment; il sera tenu compte par la commission de musique de leur talent, de leurs progrès, et, chaque année, dans la séance publique d'avril, d'après les rapports de cette commission, la Société décernera soit une mention honorable, soit une médaille de bronze, d'argent ou d'or, aux compositeurs, aux chanteurs et aux instrumentistes qui auront été jugés dignes d'une distinction solennelle.

« Mais en cela, comme en toutes choses, il faut procéder avec ordre. Les compositeurs ne devant présenter que des œuvres inédites, les chanteurs et les instrumentistes pouvant en être à leur coup d'essai en public, les uns et les autres, pour être admis à notre séance de la classe des arts, seront soumis à une mesure préalable. Ce n'est pas une école que nous ouvrons, et la confiance présomptueuse ne doit pas venir ici prendre la place du mérite. A côté du talent éprouvé nous sommes tout disposés à accueillir le talent qui commence; mais, pour cet auditoire, qui, à notre invitation, veut bien se réunir, autant que pour nous-mêmes, nous désirons du talent.

« C'est donc la commission de musique qui avant nous sera juge à cet égard; c'est à elle, à son président, M. le chevalier Pastou, 22, rue Buffault, que les artistes doivent s'adresser pour obtenir leur admission. »

Après cette allocution, le concert commence. Les artistes admis par M. le chevalier Pastou répondent pleinement à l'empressement des personnes que les membres de la Société, presque tous présents à cette séance, ont invitées à y assister.

M. Garcin et Mlle Darjou donnent un véritable intérêt à la partie instrumentale. M. Garcin, élève du Conservatoire, a le style d'une bonne école : il fait bien parler son violon et sait nuancer son jeu. Mlle Darjou, jeune élève de l'école particulière de piano de M. le chevalier Pastou, a mis à profit les conseils d'un maître qui prend l'art au sérieux et ne veut pas qu'on sacrifie aux grands effets la justesse de l'exécution.

Mlle Garcin et deux chanteurs, M. Bady, ténor d'expression, et M. Codelaghi, doué d'une magnifique basse, font un plaisir qui leur est chaleureusement manifesté. M. Clément jeune clôt la séance par une scène comique de sa composition, qu'il dit et chante avec la verve d'un auteur habile qui sait allier le goût à la joyeuseté.

Comme intermède entre les deux parties du concert, M. Robert, président de la classe des lettres, lit une anecdote sur Molière tirée des souvenirs d'Argenton. Écrivain correct et lecteur habile, M. Robert est vivement applaudi.

M. le président, après avoir adressé des remercîments aux artistes, lève la séances à dix heures.

P. B. Fournier.

THEATRES.

QUINZAINE DRAMATIQUE.

Théatre de l'Ambigu-Comique, *les Chevaliers du Lansquenet*, drame en cinq actes et dix tableaux, par MM. Granger et de Montépin. — Théatre de la Porte Saint-Martin, *la Misère*, drame en cinq actes et un prologue, par M. Ferdinand Dugué. — Théatre du Vaudeville, le *Mariage en trois étapes*, de M. Rosier; *Suffrage premier*, de MM. Leuven et Brunswick. — Théatre des Variétés, *A la Bastille*, vaudeville en un acte de MM. Daven et Lausanne; Mlle Ernestine, Lafond.

Vous connaissez ces brillants jeunes gens habillés par nos premiers tailleurs, chaussés par

nos premiers bottiers, coiffés par nos premiers chapeliers, logés à l'entre-sol de nos premiers hôtels, dînant chez nos premiers restaurateurs, et n'ayant pas le premier élément d'une fortune, pas un pignon sur rue, pas une rente sur l'État, pas la moindre profession; tous les matins, cinq cents d'entre eux se lèvent nonchalamment, se mettent aux pieds des babouches brodées, s'enveloppent dans une robe de chambre à ramages, s'appuient sur un balcon doré, et tout en jetant aux airs la fumée d'un excellent cigare de la Havane, se demandent si le Dieu qui donne la pâture aux petits des oiseaux les conduira chez Véry ou chez Véfour.

Il arrive souvent qu'une jeune et fringante beauté, aux allures décidées, et dont la vie est aussi irrégulière que la leur, vient les chercher en brillant équipage et les emmène au bois, pendant que son protecteur joue à la Bourse ou au domino. D'autres fois, un de ces opulents amis qu'ils ont dans le monde, passe en tilbury sous leur croisée, ils l'appellent et s'établissent dans sa compagnie pour toute la journée; ils vont aux courses; ils figurent aux avant-scènes de tous les théâtres; ils ne manquent aucun spectacle où ils aient occasion de se faire voir; ils courent les ministères les jours de réception, les salons de Paris ouverts à tout le monde; ils vivent de thé et de petit gâteaux quand la Providence, chargée de leur dîner, n'a pas répondu à leur appel. Au bout de quelque temps de cette vie étrange, mêlée de pluie et de soleil, quelques-uns finissent par une éclatante aventure, une séduction d'élite, mais le plus grand nombre est forcé d'aller à Clichy, lorsqu'il ne tombe pas sur les bancs de la police correctionnelle.

Quelques-uns de ces messieurs demandent à la littérature de les pousser dans le monde; ils se donnent fièrement pour des écrivains, titre d'autant plus facile à soutenir qu'ils n'écrivent jamais. Pas un littérateur un peu célèbre qui n'ait deux ou trois Sosies, lesquels se font héberger sous son nom chez quelque bourgeois trompé, mais la plus grande partie de ces existences frauduleuses relèvent du jeu. Ces messieurs, affublés des titres de comte, de vicomte, titres qui produisent toujours leur effet sur la badauderie humaine, ne sont autre chose que des *grecs*, c'est-à-dire des escrocs; et voilà les personnages que MM. Granger et Montépin ont baptisés du nom de *chevaliers du lansquenet*.

Ne confondez pas avec la *vie de Bohême*, vie des étudiants en goguette, vie honnête au fond, cette vie dépravée et illégale de la jeunesse dorée. Le système est de faire des dupes depuis la carte biseautée qui sert à ruiner un provincial, jusqu'à la carte de restaurant non payée après un splendide repas. Lancés à fond de train dans cette voie, perpétuellement suspendus entre la ruine et le déshonneur, les plus heureux succombent dans un duel au bois de Boulogne, avant la découverte publique de leurs infamies, lorsqu'un galant homme abusé a la faiblesse de croiser son épée avec la leur. Combien de jeunes gens, hélas, et des mieux doués, et des plus nobles familles, ont été conduits à une perte honteuse par le besoin de luxe qui tourmente la société moderne, par le désir d'une richesse que le travail est trop long à gagner! Ayant mal fait leurs humanités, ils ont traduit le *labor improbus*, par un *labeur sans probité*, et n'ont pu ni dû triompher de la fortune!

C'est une chose véritablement cruelle que de voir arriver tous les ans à Paris ces fils de famille, que le décès d'un père ou d'une mère a mis en possession d'un patrimoine, péniblement acquis, et qui viennent entretenir dans la capitale, des chevaux de course et des figurantes de nos théâtres secondaires. Des aigrefins s'emparent de leur inexpérience, flattent leur vanité, et les dépouillent bien vite de leurs biens. Une fois sans ressources et abandonnés par leurs conseillers et par leurs maîtresses, ils croient avoir à se plaindre des hommes et des femmes; ils ont perdu la conscience en même temps que l'habitude du travail sur les trottoirs de Gand; ils rougiraient de prendre l'aune d'un comptoir à la place de la canne à pomme d'or, reste de leur opulence; ils sentent qu'ils ne sont bons à rien, que l'oisiveté et l'orgueil ont corrompu toutes leurs facultés naturelles, et ils demandent au lansquenet ses faveurs. Ils deviennent chevaliers d'industrie, au risque de faire mourir un vieux père ou une vieille mère de chagrin. Ils forment, avec quelques misérables comme eux, une société en commandite pour l'exploitation des nouveaux venus, et offrent le tableau que l'*Ambigu-Comique* a reproduit avec une grande vérité. La pièce est amusante et surtout bien jouée. Verner, Arnault, ont tiré un grand parti de leurs rôles, et l'on applaudit à côté d'eux, M. Gaston, acteur fort intelligent, et Mlle Dareux, jeune débutante.

La Porte Saint-Martin s'est engouffrée dans les abîmes de la misère; elle a creusé au fond de ce sol et découvert de sinistres souterrains. Nous ne suivrons pas l'auteur, M. Ferdinand Dugué, dans toutes les complications de son œuvre; cela nous entraînerait trop loin, mais nous dirons qu'il a fait preuve d'un esprit vigoureux. Au point de vue de la prudence humaine qui demande à être consultée dans ces questions sociales d'une interprétation si difficile et si dangereuse, M. Ferdinand Dugé a plus d'un tort à se reprocher, mais au point de vue dramatique, et selon l'exigence des caractères adoptés par l'auteur, il a plus d'un éloge à recevoir. C'est une peinture saisissante des douleurs et des infamies que la misère peut enfanter. Munié, Drouville, Mlle Lia-Félix, Mme D'Harville, ont grandement contribué au succès. Cette pièce, bien que d'un genre mélodramatique, est la plus forte de celles que M. Ferdinand Dugué a données au théâtre.

Au Vaudeville la morale a triomphé! sous quels traits? sous les traits de Félix! Certes, ce n'est pas la coutume. Félix est d'ordinaire voué aux mauvais sujets. Nul n'enlève plus lestement un baiser à une jeune fille, et ne serre avec plus de hardiesse une taille svelte entre ses doigts. M. Rosier a voulu faire expier à Félix tous ses péchés en une fois. Sergent, il est le modèle de son régiment. L'enfant qui vient de naître n'est pas plus innocent. Maire, il marie avec toute l'autorité d'un excellent père de famille; curé, il bénit avec toute l'onction désirable. Il passe par ces trois états, toujours le plus vertueux des hommes, et il fait comprendre à un ami moins avancé que lui dans la vertu, tout ce qu'il y a d'inconvénient dans une liaison illégale, et de sérieux dans le mariage. On trouve dans cette composition l'esprit de M. Rosier et les qualités distinguées qu'il apporte à tout ce qu'il fait.

Quant au *Suffrage premier*, de MM Leuven et Brunswick, nous avons manifesté plusieurs fois notre opinion à l'égard de ces pièces qu'on appelle politiques parce qu'elles sont injurieuses à un parti ou à un autre, et qui ont le privilége d'exciter l'enthousiasme des uns et le mécontentement des autres. Sous la royauté le théâtre étant républicain, sous la république il doit être royaliste : le théâtre est toujours dans l'opposition. MM. Leuven et Brunswick se sont constitués les héros de cette guerre d'épigrammes et de quolibets; il leur a plu de planter l'arbre de la monarchie en plein théâtre du Vaudeville; si la royauté revient, ils y planteront sans doute un arbre de la liberté, et feront toujours de l'argent. Le Vaudeville s'en trouve bien, ne troublons pas sa joie. Mme Octave est une charmante *lumière*, et Luguet un *ouragan* très-comique.

Les Variétés viennent d'enfermer Arnal à la Bastille pour se venger sans doute du procès qu'ils ont eu à soutenir contre le spirituel acteur, procès qu'il a gagné devant le public. Arnal est donc à la Bastille; il ne saurait y rester; il a l'esprit trop inventif, il est d'une nature trop impétueuse pour faire un long séjour dans cette terrible prison. Arnal, comme l'abbé Faria, se démène, se remue et arrive dans la cellule d'un autre prisonnier, l'excellent Leclerc. Ils se content leurs peines, et voyez ce qui en résulte : c'est Arnal qui a fait mettre Leclerc à la Bastille; c'est Leclerc qui a fait mettre Arnal à la Bastille : ils aiment les mêmes femmes; ils se haïssaient sans se connaître, et se détestent bien davantage en faisant connaissance; mais tout va s'arranger, il se trouve que la Bastille n'est qu'une bastille de comédie, et qu'un troisième rival les a enfermés à sa maison de campagne afin d'épouser la demoiselle en litige. Cette bouffonnerie, écrite dans le style grotesque dont MM. Duvert et Lausanne se sont fait un art, a fort réjoui les spectateurs.

Signalons une espérance à l'art dramatique : une jolie petite étoile qui commence à luire, une charmante élève de M. Provost et de Mlle Anaïs de la Comédie Française, Mlle Ernestine Lafond, de bonnes études et de bonnes manières, un air intelligent et gracieux, une diction assouplie et variée par de si bons professeurs, promettent une très-aimable ingénue au théâtre de la rue de Richelieu.

Hippolyte Lucas

MÉLANGES.

15 mai.

Toute la semaine dernière, les *on dit* ont circulé touchant la part plus ou moins large qui doit être faite à M. Charpentier dans les dispositions artistiques de la fête du 4 mai. Il est bien vrai que l'ordonnance, l'idée première des décorations de la place de la Concorde, revient à M. Charpentier, mais l'honneur des principaux détails appartient incontestablement à deux de ses confrères. C'est M. Vérel qui a dessiné les

arcs de triomphe peints avec un rare talent par nos plus habiles décorateurs de théâtres et qui ont été l'objet de nombreux éloges. C'est encore un autre architecte, jeune homme d'un mérite supérieur, M. Manguin, qui avait composé l'ornementation égyptienne du soubassement de l'obélisque. Quelques journaux ayant voulu faire de cet artiste un rival, un concurrent de M. Charpentier en ce qui concernait l'ensemble des dispositions de la fête du 4 mai, M. Manguin a cru devoir publier une lettre où il décline cet excès d'honneur.

— Le conseil municipal de la ville de Paris a voté à l'unanimité la substitution du mac-adam au pavage actuel des boulevards; ce travail réparti en sections va être entrepris et poussé avec la plus grande célérité. Le conseil municipal a surtout été entraîné dans sa détermination par les avantages et les motifs qui suivent: 1° les entrepreneurs reprennent les anciens pavés dont le prix étant supérieur à celui du mac-adam procure à la ville un bénéfice qui se traduit pour elle en plusieurs années d'entretien sans déboursés; 2° les avaries survenant dans le nouveau système sont aussitôt et en quelques instants réparés, tandis qu'il n'en est pas de même avec le pavage qui exige en de semblables cas des constatations d'inspecteurs et des déplacements d'ouvriers, d'où résultent des lenteurs inévitables; 3° des cantonniers établis sur toute la ligne des boulevards veilleront à l'entretien de la chaussée ainsi qu'à celui des vespasiennes; 4° enfin les petits travaux du mac-adam qui consistent à casser des cailloux et à les répandre sur la voie publique, travaux qui n'exigent aucun apprentissage ni aucune force matérielle, permettront de donner de l'ouvrage à la classe nombreuse des vieillards pauvres.

— M. le comte de Nieuwerkerke a reçu du gouvernement la commande d'une statue équestre de Napoléon qui sera érigée à Lyon sur la place Louis XVIII et raccordée avec les remarquables figures de la Saône et du Rhône. M. Manguin est chargé de la composition du piédestal et des autres détails et ornements d'architecture.

— Le concours d'admission pour le prix de Rome (architecture), vient d'avoir lieu à l'École des Beaux-Arts. Sont admis, les élèves Dick, Ginain, A. Hue, Huillard, Louvet, Landry, Vaudremer, Villain.

— On a placé hier dans la première chambre de la Cour de cassation, autrefois l'ancienne Grand' Chambre du parlement, un très-beau Christ, dû au pinceau de M. Fanelli Smah, à qui M. le procureur général Dupin en avait confié l'exécution.

— La reprise du *Prophète* qui a eu lieu vendredi dernier avec Mlle Alboni dans le rôle de Mme Viardot, a eu tout l'éclat et l'importance d'une première représentation. De semblables doublures sont rares. Roger a chanté avec autant d'énergie que de charme le rôle si difficile et si dramatique de Jean de Leyde. Le congé de deux mois du célèbre chanteur avait commencé le 1er mai; la direction à laquelle le talent et les services de Roger sont si précieux a racheté ce congé moyennant la somme de vingt mille francs.

—Une représentation extraordinaire sera très-prochainement donnée à l'Opéra-Comique, au bénéfice de M. Grard, artiste qui a laissé d'excellents souvenirs à ce théâtre où il a successivement chanté: le *Chalet*, les *Deux Reines*, le *Guitarrero* la *Dame blanche*, *Jean de Paris*, *Cendrillon*, le *Déserteur*, *Gulistan*, et créé les rôles de son emploi dans le *Code noir*, le *roi d'Yvetot*, *Lambert Symnel*, la *Part du Diable*, l'*Esclave du Camoëns*.

Des artistes du premier ordre concourront à l'éclat de cette solennité dramatique qui promet d'attirer la foule, autant à cause de sa composition qui sera fort attrayante, qu'en raison de l'intérêt qu'inspire le bénéficiaire, momentanément éloigné, par une maladie, du théâtre de ses anciens succès.

— M. Arsène Houssaye, sur la présentation de M. le ministre de l'intérieur, a été confirmé, par décret du Président de la République, en date du 27 avril, dans les fonctions directoriales du Théâtre-Français, avec les pouvoirs conférés par le règlement nouvellement sorti du Conseil d'État.

— On a beaucoup applaudi dernièrement dans une soirée un remarquable élève de Kalkbrenner, jeune artiste d'avenir dont le talent et les œuvres ont déjà leur place dans le monde des arts. M. Henri Cellot est auteur d'une multitude de charmantes valses et polkas, entre autres la *Valse des Ombres*, très-gracieuse composition dédiée à M. Adolphe Adam. Dans cette même réunion à laquelle assistait un grand nombre d'artistes, on remarquait M. Alfred Quidant, l'habile et spirituel pianiste, qui paraît vouloir oublier l'instrument qui a commencé sa réputation, pour se livrer tout entier à la composition qui lui a déjà procuré de si légitimes succès.

— Mme Mazzini, femme du triumvir, s'est fait entendre dernièrement, salle Herz, devant un public composé, en majeure partie, d'étrangers. Mme Mazzini est née en Allemagne, et, entre autres morceaux, elle a chanté, avec une voix de contralto sympathique, une mélodie allemande de Fuchs.

— Les sciences ont fait une grande perte. M. Gay-Lussac, une des plus grandes renommées scientifiques du XIXe siècle, est mort dans son domicile du Jardin des Plantes, où il s'était fait transporter du Limousin, il y a deux mois. Peu d'hommes ont eu une vie aussi utile et marquée par des travaux aussi nombreux. Il n'est pas de branche des sciences physiques et chimiques qui ne lui doive quelque nouvelle importance.

— Il vient de paraître un livre magnifique, une œuvre de méditation, de longues études, de style gracieux épuré, de pensées nobles, un livre d'histoire, un livre de poésie tout à la fois. Ce livre est dû à la plume facile de M. Jules Janin, et on peut l'affirmer, à la plume savante de l'illustre critique des *Débats*. Félicitons-nous, car à notre triste époque, les beaux livres sont rares : on n'en fait plus. A quoi bon ? Heureusement que voici un artiste par excellence qui s'est dit : Pourquoi pas ? et qui a écrit un livre : la *Religieuse de Toulouse* que tout le monde lira, et qui restera.

— On va ériger à Bruton (Sarthe) un monument à Claude Chappe, qui inventa le télégraphe en 1790. Une commission, formée par les soins du ministre de l'agriculture et du commerce, va être chargée de recueillir les souscriptions nécessaires à l'exécution de ce projet.

—M. Quantin, peintre de mérite, qui a reproduit l'hémicycle du Palais de Justice de Tours, vient d'être chargé par M. le ministre de l'intérieur de compléter la décoration de ce palais au moyen de portraits des grands hommes qui ont illustré la Touraine.

— M. Paul Delaroche vient de terminer un tableau qui représente le passage du mont Saint-Bernard par le premier Consul. Bien différent du tableau de David, celui de Delaroche se rapproche autant de la nature que l'autre s'en éloigne. Ce n'est pas sur un cheval fougueux qu'il a peint son héros, mais sur un simple mulet conduit par le plus prosaïque des guides. Deux personnes seulement l'accompagnent, Duroc et Bourienne, sa main a laissé échapper les rênes de son mulet ; la fameuse redingote grise, à peine boutonnée, indique que la profondeur de ses méditations l'a complétement isolé du monde réel qui l'entoure et l'a rendu insensible même à l'action du froid. C'est à Londres qu'est destiné ce nouveau chef-d'œuvre.

— M. J. Martin (d'Angers), secrétaire de la Société libre des Beaux-Arts, et maître de chapelle de Saint-Germain l'Auxerrois, a fait exécuter, samedi dernier, dans cette église, une messe de *requiem*, pour le repos des victimes de la terrible catastrophe dont la France entière s'est émue. M. Martin (d'Angers) a eu le rare bonheur de réussir dans la difficile tâche qu'il s'était imposée ; plusieurs passages de cette messe de deuil ont été remarqués ; ailleurs on aurait applaudi, mais les bravos ont dû se taire en face de la majesté du lieu. Le plaisir se cachait sous les larmes. Un nombreux corps d'officiers représentait l'armée à cette touchante cérémonie qui avait attiré un auditoire considérable sous les voûtes de la vieille basilique.

—Nous apprenons la mort de Mme Charlotte de Sor (Sophie d'Eilleaux-Désormeaux), auteur des *Souvenirs du duc de Vicence*, des *Mémoires du duc de Bassano* et de quelques romans.

— On lit dans le *Times* : La vente de la galerie de feu M. Henry Arteria avait attiré beaucoup d'amateurs, parmi lesquels on distinguait le marquis d'Hereford, sir Robert Peel et plusieurs autres collectionneurs. Le montant de la vente s'est élevé à 125 000 fr. Parmi les tableaux vendus on a remarqué une Vierge et l'Enfant-Jésus du Schidone, venant de la collection du comte Taverni de Milan et adjugé moyennant 4500 fr. ; une scène pastorale de Boucher, adjugée 2550 fr. ; un grand portrait équestre de l'infant don Balthazar Carlos, par Vélasquez, adjugé 5000 fr. ; un portrait du ministre espagnol Gonzalves, par Van Dyck, un des plus beaux ouvrages de ce peintre et gravé par la galerie Lebrun, adjugé au marquis de Lansdow moyennant 14 000 fr. ; la chasse aux Éperviers, de Wouvermans, gravée par Moyreau sous le nom de Partie de Chasse, adjugée au marquis de Breadalbane, moyennant 7000 fr. ; la Toilette, de G. Terburg, adjugée au marquis de Lansdow, moyennant 5000 fr., et la Collation, intérieur, par Metzu, de la collection de M. P. Laffitte, adjugée 9100 fr.

INAUGURATION DE L'ÉGLISE DE LA SAINTE-TRINITÉ.

Il a déjà été parlé dans cette Revue[1] des circonstances et des nécessités diverses qui ont amené l'établissement de l'église de la Sainte-Trinité. On a retracé les premières phases de cette création pieuse ; on a dit comment et pourquoi l'emplacement avait été choisi dans le quartier de Tivoli ; on a indiqué les dispositions principales, on a montré les murs sortant de terre. L'œuvre est accomplie maintenant : dimanche dernier les portes du saint lieu se sont ouvertes à la foule, et il nous reste à raconter l'inauguration de la nouvelle paroisse.

Pour n'envisager que le côté artistique de notre sujet, il est certain qu'entre ce qu'on avait projeté d'abord et ce qu'on a fait en définitive, il y a la distance d'une chapelle de village à un de ces joyaux du catholicisme comme on n'en trouve que dans les centres de civilisation et de luxe. Pourquoi cette différence entre le passé et le présent, différence dont tout le monde d'ailleurs se félicite? C'est que la première pensée qui avait conçu les plans de l'édifice était resserrée dans le plus étroit et le plus parcimonieux des programmes. C'est que l'architecte qui a commencé l'œuvre avait à faire à un entrepreneur, homme dévoué mais prudent, qui restreignait toutes choses aux stipulations inflexibles de ses engagements et de ses devis.

Qui sait? le conseil de fabrique lui-même n'était peut-être pas alors bien rassuré sur le sort futur de son église ; il hésitait, marchant un peu à l'aventure, et dans la crainte fort naturelle de compromettre sa responsabilité, il se préoccupait sans cesse d'économies incompatibles avec l'art. De là, n'en doutez pas, les résultats plus que modestes promis à l'avenir ; de là, les luttes du premier architecte avec les difficultés de la surface qu'il n'a pas toujours vaincues, et les embarras autrement graves de la dépense qu'il ne lui appartenait pas de résoudre.

Chemin faisant, et comme il était facile de le prévoir, la confiance vint aux fondateurs ; les dons arrivaient nombreux ; les offrandes se multipliaient dans la circonscription de la paroisse nouvelle. Saint-Louis-d'Antin avait prêté son assistance et ses pompes musicales à la chapelle qui s'édifiait, et enfin un des membres du conseil de fabrique, M. le comte Du Barry de Merval, qui aime la religion et les arts, et dont les sympathies ne se traduisent point en démonstrations vaines, M. le comte Du Barry de Merval, du consentement de ses collègues, prit en main la direction de l'œuvre et lui imprima bientôt le mouvement et la splendeur dont elle avait tant besoin.

Le hasard providentiel qui plaçait ainsi le comte Du Barry de Merval à la tête des travaux, mettait à ses côtés un artiste capable de seconder ses vues intelligentes. On comprendra qu'ayant à parler ici de M. Félix Pigeory, directeur de cette Revue, la plus grande réserve nous est imposée. Toutefois, la vérité nous oblige de dire qu'à partir du jour où cet architecte a reçu la mission de poursuivre et de

[1] Livraison du 15 février.

compléter la tâche commencée par un autre, l'édifice a en quelque sorte changé de face. La vérité nous fait en outre un devoir de déclarer que les circonstances étaient devenues aussi favorables à M. Félix Pigeory qu'elles avaient été contraires à son prédécesseur. Il n'y avait plus entre l'église et lui un de ces entrepreneurs qui barrent impitoyablement la route à l'imagination quand cette imagination menace de les entraîner au delà des limites de leur budget; il y avait là un grand seigneur qui sait faire le plus noble emploi de la fortune et donner, lorsqu'il le faut, plein pouvoir à la fantaisie de l'artiste.

Grâce à la double et féconde intervention de M. le comte Du Barry de Merval et de M. Félix Pigeory, l'église de la Sainte-Trinité s'est transformée en quelques semaines; certaines dispositions intérieures et extérieures modifiées heureusement, ont rendu à l'édifice le caractère religieux qui était son premier besoin. La façade qui se silhouette sur la rue de Calais indique du plus loin qu'on l'aperçoit la destination du monument. Trois parties principales la divisent : à droite et à gauche de la porte sur des soubassements à refonds, s'ajustent des pilastres renaissance qui portent l'entablement, couronné lui-même par un fronton qui suit les lignes de la toiture et au centre duquel est une rosace.

Au dedans tout est simple, mais d'une simplicité qui n'exclut pas certaine richesse élégante. Le devancier de M. Félix Pigeory avait été emprisonné dans les rigueurs d'un programme; M. Pigeory à son tour était condamné à subir des mesures déjà prises et auxquelles il n'était plus temps de porter remède. Quoi qu'il en soit, la plupart de ces inconvénients architectoniques ont été dissimulés avec autant d'habileté que de goût. Au fond et en face de la porte d'entrée, l'autel apparaît dans une décoration sévère et solennelle; une large baie circulaire entre deux piliers forme le motif principal; partant d'un cartouche renaissance, des guirlandes de fleurs et de fruits se déroulent de chaque côté sur le chambranle; au-dessus s'ajuste dans la voussure du plafond un rayonnement Jéhovah que surplombe une gloire. La partie supérieure des piliers présente de gracieux panneaux qui attendent l'ornementation de la peinture ou du ciseau. Cette décoration d'ensemble forme ainsi une vaste niche au milieu de laquelle une statue du Christ est debout découpant ses formes harmonieuses sur un fond de velours cramoisi. Le tabernacle, et l'autel, qui n'est pas encore terminé, s'ajustent aux pieds du Christ.

Des escaliers à droite et à gauche de la porte d'entrée conduisent aux tribunes, qu'éclairent de chaque côté trois fenêtres d'un joli dessin. Le centre du plafond se divise en trois compartiments : celui du milieu est un caisson orné de sculptures; les deux autres sont percés de rosaces en verres de couleurs d'un travail exquis. Les voussures qui terminent le développement du plafond sont remplies par des panneaux et détails accessoires qui ne distraient pas l'œil du motif principal. L'architecte achève une aquarelle de cet intérieur qu'il est dans l'intention d'offrir à monseigneur Sibour.

Quand on entre dans la chapelle, l'œuvre artistique qui fixe d'abord le regard, est le Christ du maître-autel, statue d'une belle et philosophique composition dont M. Meusnier est auteur, et qu'il avait oubliée dans un coin de son atelier, jusqu'au jour où elle a été pour ainsi dire découverte par M. Félix Pigeory. Les fleurs, les fruits, les têtes d'anges, le Jéhovah, les consoles sont de M. Hubert, l'un de nos

plus habiles ornemanistes ; les vitraux ont été dessinés et peints par M. Laurent ; toutes les boiseries ont reçu les tons du chêne par les soins de M. Grenier, qui excelle comme on sait dans ce genre. Le maître-autel est la seule partie de l'église dont les moulures et les ornements soient rehaussés d'or.

Ainsi les fondements de l'église de la Sainte-Trinité, jetés sous les plus modestes auspices, ont surgi peu à peu, et, d'améliorations en améliorations, grâce à la générosité de M. le comte Du Barry de Merval, grâce au talent du dernier architecte, M. Félix Pigeory, sont parvenus au point où il nous a été donné de les voir dimanche dernier. Ce jour-là, fête de la Sainte-Trinité, marquera dans les annales de la jeune paroisse ; ce jour-là, les fidèles, riches ou pauvres, étaient accourus de tous les alentours à la voix de leur nouveau pasteur, M. l'abbé Modelonde : ce jour-là enfin monseigneur l'archevêque de Paris, accompagné de deux de ses vicaires, est venu donner sa bénédiction pontificale aux ouailles et à la bergerie.

Pour que rien ne manquât à ses joies religieuses et comme si tous les arts se fussent donné le mot pour concourir à la splendeur de cette inauguration, une messe en musique a été exécutée par des chanteurs d'élite. Heureuse pensée que celle-là ! car la prière avait emprunté à la mélodie ses plus doux charmes. Entre tous les chefs-d'œuvre de Palestrina, ce séraphin du XVIe siècle, ce maître éternel de la musique sacrée, un des plus sublimes avait été choisi, la messe à six voix, connue sous le nom de *messe du pape Marcel*. Et ce choix n'avait pas été fait par un admirateur ordinaire, mais par un disciple, digne sous plus d'un rapport de comprendre et de continuer le maître, par M. Niédermeyer, auteur de *Stradella*, de *Marie-Stuart*, de la belle messe chantée à Saint-Eustache le jour de la Sainte-Cécile, compositeur éminent dont la lyre a deux modes bien distincts et que le succès a suivi à l'église et au théâtre.

M. le prince de la Moskowa, que de nombreux liens artistiques unissent à M. Niédermeyer, n'a pas hésité dans une circonstance aussi solennelle à prêter à l'exécution de l'œuvre de Palestrina, non-seulement le concours de son talent, mais encore toute la musique qu'on ne trouve que dans ses précieuses archives.

Le but que se proposent MM. de la Moskowa et Niédermeyer, chefs d'une association lyrique, qui recrute, on ne l'ignore pas, ses exécutants dans les hautes classes de la société, est de ramener, s'il est possible, les fidèles au goût de la véritable musique religieuse dont la messe du pape Marcel est un des modèles les plus accomplis. Tous les dimanches de semblables exécutions, qui sont de vrais concerts, auront lieu à l'église de la Sainte-Trinité qui deviendra ainsi par le chant ce qu'elle est déjà par l'architecture, un lointain ressouvenir de la chapelle Sixtine.

Eugène PETIT,
Architecte.

APPENDICE

AU CONSEIL DE RÉDACTION DE LA REVUE DES BEAUX-ARTS.

Les plus honorables adhésions continuent de soutenir l'œuvre artistique et littéraire à laquelle nous nous sommes voués. Trois lettres adressées à M. Félix Pigeory complètent le conseil de rédaction sous le patronage duquel la *Revue des Beaux-Arts* a cru indispensable de se placer.

17 mars 1850.

Absent de Paris depuis le 20 janvier, je trouve aujourd'hui, à mon retour d'Alsace, la lettre que

vous m'avez adressée pour me demander s'il me serait agréable de faire partie du conseil de rédaction de la REVUE DES BEAUX-ARTS.

Si mon nom peut encore aujourd'hui vous être utile, je le mets à votre disposition, car il ne peut qu'être honorable pour moi de le voir figurer à côté de ceux de MM. Mery, Louis Boulanger, Adam, etc.

DE HECKEREN.

—

27 mars.

J'accepte de grand cœur votre proposition de faire partie du conseil de rédaction de la REVUE DES BEAUX-ARTS.

Je fais des vœux sincères pour le succès de votre œuvre, qui a, entre autres mérites, celui de n'être pas politique, mais je ne puis guère y contribuer que par mes conseils.

Plus votre tribune me paraît avoir de valeur et d'importance, plus je la voudrais haute et sonore : c'est dans ce cercle d'idées que seront dirigés les conseils que je pourrais être appelé à vous donner à l'avenir.

GERMEAU.

—

10 avril.

J'ai écrit, je ne sais où, quelque part sans doute, ces mots qui me paraissent être la seule chose incontestable qui m'ait jamais traversé l'esprit :

« Il en est des opinions comme des arbres : rien de plus facile que d'en planter de droites, là où il n'en existe pas encore; rien de plus difficile que de les redresser, là où elles ont déjà poussé de travers. »

Or, il faut bien l'avouer, dans le champ des beaux-arts notamment, presque toutes les opinions sont plantées à l'origine par l'ignorance, la badauderie, la jalousie, la haine, la mauvaise foi, l'intérêt, la fantaisie, le paradoxe, l'erreur, la camaraderie, etc., et presque toutes poussent ensuite de travers sous la forme de préjugés et de *rangaines*

Vous espérez, monsieur, les remplacer ou tout au moins les redresser, et vous vous mettez bravement à l'œuvre. J'admire cette illusion, j'approuve cette tentative, et je suis fier d'être appelé par vous à y coopérer; mais, je le confesse, je n'ai pas la moindre foi dans le succès. J'ai toujours observé que la critique ne convertit guère que les gens qui sont déjà de son avis; quant aux autres, elle ne fait que les confirmer plus opiniâtrément dans le leur par les contradictions mêmes. Faut-il conclure de cela que toute prédication doive être abandonnée? non! mais cette prédication est malheureusement une mission de conscience bien plus que de prosélytisme, et c'est au premier de ces points de vue surtout que je vous remercie d'avoir bien voulu m'associer à la vôtre.

LOUIS DESNOYERS.

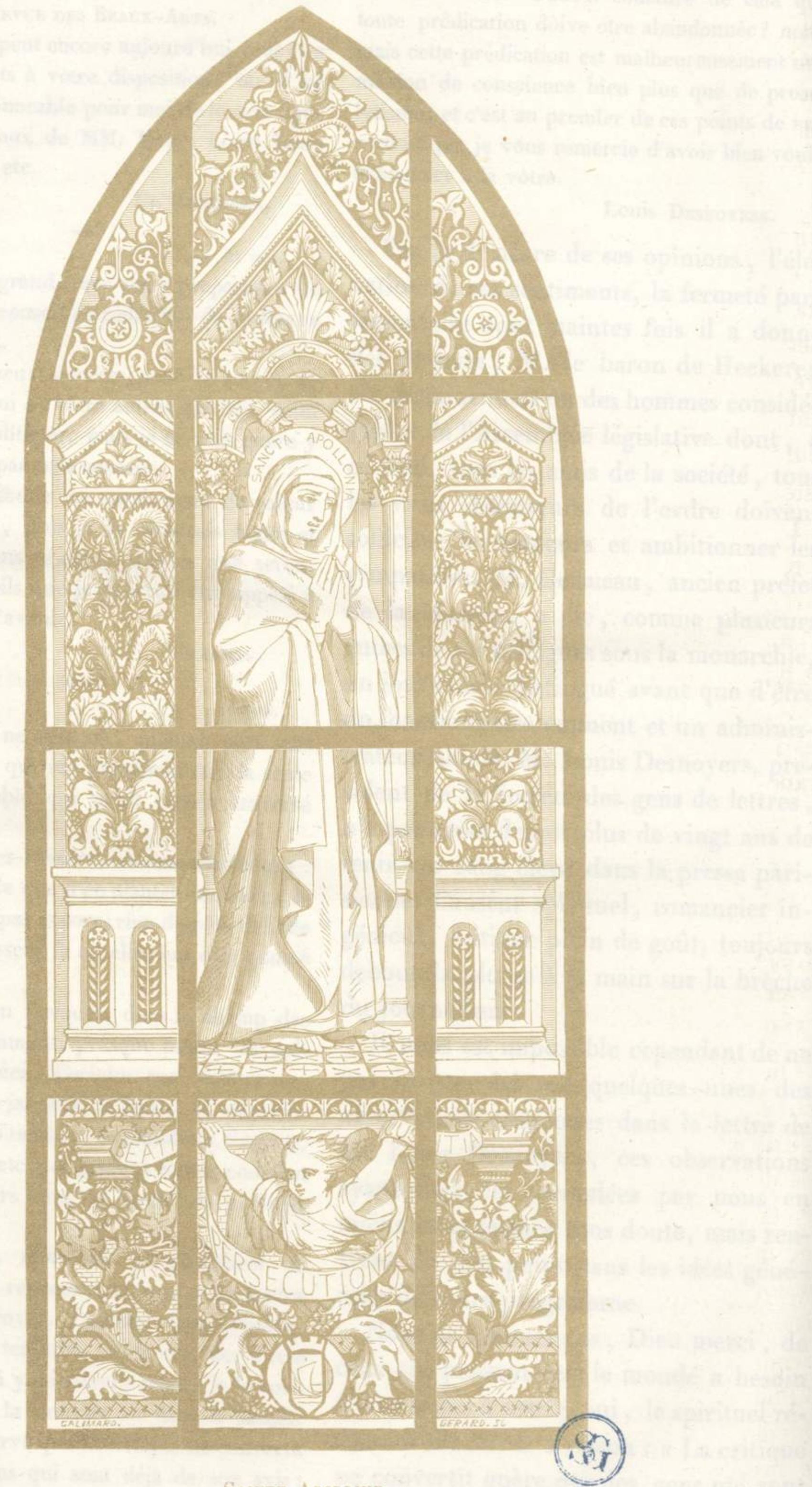
Par la droiture de ses opinions, l'élévation de ses sentiments, la fermeté parlementaire dont maintes fois il a donné des preuves, M. le baron de Heckeren est certainement un des hommes considérables de l'Assemblée législative dont, à ce titre, tous les amis de la société, tous les vrais défenseurs de l'ordre doivent solliciter le concours et ambitionner les sympathies. M. Germeau, ancien préfet de la Moselle, a été, comme plusieurs autres de ses collègues sous la monarchie, un journaliste distingué avant que d'être un fonctionnaire éminent et un administrateur habile. M. Louis Desnoyers, président de la Société des gens de lettres, n'a pas cessé depuis plus de vingt ans de tenir un rang élevé dans la presse parisienne. Causeur spirituel, romancier ingénieux, critique plein de goût, toujours debout la plume à la main sur la brèche du journalisme.

Il nous est impossible cependant de ne pas insister ici sur quelques-unes des observations contenues dans la lettre de M. Louis Desnoyers, ces observations ayant déjà été formulées par nous en moins bons termes sans doute, mais rentrant de tout point dans les idées générales de notre programme.

Nous ne sommes pas, Dieu merci, de ceux qui pensent que le monde a besoin d'être remis à neuf; oui, le spirituel rédacteur du *Siècle* a raison : « La critique ne convertit guère que les gens qui sont déjà de son avis; » aussi estimons-nous

REVUE DES BEAUX-ARTS

Quai Malaquais, 13.



SAINTE APOLLINE.

Fragment de la décoration générale du chœur de l'église Saint-Laurent, à Paris,
par M. AUGUSTE GALIMARD.

que c'est une immense folie aux humanitaires contemporains de vouloir réformer la sagesse des nations, une sagesse mûrie par les siècles, une sagesse âgée de cinq mille ans !

Ailleurs, on l'a dit, parlant de ce Recueil, et c'est ici le cas de le redire : « Il va son droit chemin en dehors des coteries et enquêtes de tout ce qui peut être profitable à son but, qui est le développement, le progrès incessant de l'art ; ses préférences sont partout où il y a des talents qui attendent, qui luttent ou qui réussissent ; ses amis sont les vrais artistes. »

Dans les nobles choses qui sont de notre domaine, nous ne connaissons pas de parti, nous n'admettons que des écoles, et, au résumé, la Revue des Beaux-Arts ne prétend convertir personne, elle souhaite seulement être l'écho des intérêts, des vœux, des besoins et des succès de la grande famille des artistes.

Georges Guénot.

SAINTE APOLLINE.

FRAGMENT DE LA DÉCORATION GÉNÉRALE DU CHŒUR DE L'ÉGLISE DE SAINT-LAURENT, A PARIS.

On sait quelle vive et féconde impulsion était donnée à l'art et surtout à l'art religieux durant les dernières années du règne de Louis-Philippe. Entre le gouvernement et la ville de Paris c'était alors une intelligente rivalité qui se traduisait en nombreux travaux et en commandes magnifiques dont les artistes étaient les premiers à se réjouir et à profiter.

Pour ne rappeler ici qu'un des souvenirs de ce temps qui n'est plus, il convient de dire que l'église Saint-Laurent avait eu sa part des libéralités du conseil municipal, part bien large en effet, car il ne s'était agi de rien moins que de la décoration générale du chœur de l'édifice. A l'époque dont nous parlons, les hommes qui présidaient à la prospérité et à la grandeur de notre cité, avaient compris l'urgence de finir un monument qui datât de la fin du XVIe siècle et auquel le XVIIe siècle et l'architecte Blondel ont aussi mis la main en lui donnant les verrières si essentielles aux pompes du catholicisme. Ces verrières étaient une œuvre d'ensemble qui n'admettait guère la division entre plusieurs artistes. Un seul fut donc chargé de cette difficile ornementation par M. le comte de Rambuteau, et cet élu qui avait déjà fait ses preuves fut M. Auguste Galimard.

Pour un tel labeur, le peintre verrier avait toutefois besoin de l'assistance de l'architecte. Ne fallait-il pas reprendre l'idée de Blondel au point où il l'avait laissée sous Louis XIV ? n'était-il pas indispensable de relier la pierre aux vitraux et de faire concourir les détails architectoniques et les ressources du pinceau dans ce travail qui allait demander de patientes recherches et de longues veilles ? M. Victor Baltard, ancien grand prix de Rome et architecte de l'église Saint-Laurent, fut naturellement appelé à seconder M. Auguste Galimard, et son aide n'a pas été perdue pour l'artiste.

L'église Saint-Laurent étant dépourvue de vitraux, la première partie de l'édifice qui devait en recevoir était le chœur comprenant huit grandes fenêtres. Ce n'est donc plus un simple épisode que M. Auguste Galimard avait à retracer ; ce n'était plus une fenêtre, une chapelle particulière qu'il avait mission d'embellir ; la basilique tout entière était en quelque sorte livrée à son imagination, puisqu'il s'agissait du chœur, c'est-à-dire de la portion la plus importante.

En face d'une tâche pareille le peintre

ne pouvait se restreindre aux limites d'une légende; il devait se placer à un point de vue plus élevé pour embrasser de là les lointains horizons du christianisme. C'est ce qu'a fait M. Auguste Galimard, d'ailleurs merveilleusement servi par la chronique de l'église Saint-Laurent et par les pieuses archives qui lui ont été ouvertes.

Nous n'approfondirons pas la philosophie mystique qui a inspiré et qui unit l'une à l'autre les pages de cette composition, épopée chrétienne par les sujets, symbolique par les accessoires, qui commence aux apôtres traversant les âges païens et les triomphes des martyrs, finit à Saint-Domnole, évêque du Mans et dernier patron de l'église. Nous indiquerons seulement les traits principaux de cette ornementation en tous points conforme aux exigences du lieu et aux règles de la liturgie.

Dans la fenêtre au-dessus du maître-autel rayonne Jésus triomphant, Jésus, douce et céleste image de la joie et des récompenses qui attendent là-haut ceux qui sont morts dans son giron. A droite du Christ est sainte Apolline, à gauche saint Laurent; les deux fenêtres voisines du saint et de la sainte retracent leur martyre. Viennent ensuite d'un côté sainte Philomène et de l'autre saint Domnole; puis, pour terminer la série des patrons et patronnes de l'église, à gauche les apôtres écrivent leurs épîtres; en face, dans la baie de la fenêtre murée à cause du clocher, sont les évangélistes peints à la cire en manière de vitrail correspondant. Cette décoration, aujourd'hui complète, est d'un remarquable effet; la lumière tamisée par ces mosaïques transparentes, se répand plus mélancolique ou plus mystérieuse sous les voûtes invitant au recueillement et à la prière.

Une des pages inédites de ce saint poëme reproduite avec précision par la gravure sur bois est offerte en même temps que cet article à l'appréciation des lecteurs. Sainte Apolline, patronne principale de l'église, parée des vêtements de son ordre, et la tête auréolée, joint les mains demandant pardon à Dieu de son martyre que les païens, dit saint Augustin, considérèrent comme un suicide, parce que la bienheureuse se précipita sur le bûcher préparé pour elle sans vouloir attendre que ses bourreaux l'y portassent. Dans le compartiment inférieur, un ange, dont la souriante figure apparaît au milieu de feuillages sacrés, tient entre ses mains une banderole sur laquelle se lisent quelques mots latins expliquant la vie et la mort de la sainte : « Heureux ceux qui ont été persécutés pour la cause juste. » Au-dessous du séraphin sont les armes de la ville de Paris, comme celles de l'empire se voient dans les belles verrières représentant le couronnement de Charles-Quint à Sainte-Gudule de Bruxelles. Les accessoires architectoniques, le fronton principal s'ajustant si gracieusement dans l'ogive, les frontons latéraux, les colonnettes et les arrière-plans qui en complètent si bien l'harmonie symbolique, sont de M. Victor Baltard, et à ce titre nous dispensent d'un plus long éloge.

L'école des maîtres verriers du XVIe siècle est aussi celle de M. Auguste Galimard. La science de Pinaigrier n'est pas pour lui une lettre morte; disciple fervent, il se conforme aux traditions et aux modèles légués à la postérité par ces géants de l'art. Louable et intelligente conduite que celle-là! car la plus sûre garantie d'avenir pour les élèves c'est le respect et la glorification des maîtres.

Félix PIGEORY.

DU GOUT

CONSIDÉRÉ SOUS LE RAPPORT DES BEAUX-ARTS.

IIe ET DERNIÈRE PARTIE.

La vue de l'or, du diamant, de tout ce qui brille nous fait plaisir, aussi, par un faux goût, quelques personnes cèdent à la séduction du clinquant. Ne voit-on pas quelquefois un père qui donnerait sa vie pour sauver celle de sa fille, reconnaître équitablement chez une autre, une plus grande perfection de mérite, de beauté? il en est de même dans les arts, et s'il est vrai que certains artistes atteints, comme tant d'autres hommes, de cette infirmité humaine qu'on nomme la jalousie, nient, malgré le cri de leur conscience, les qualités des œuvres de leurs rivaux; il y en a fort heureusement dont la loyauté se plaît à rendre hommage au talent, quel que soit le goût particulier qui les entraîne dans une voie différente.

Il faut en conclure que dans chaque ordre de goûts, il y en a un suprême que les artistes ont mission de faire prévaloir, et qui devient loi lorsqu'il a obtenu l'assentiment général. Persuadés de cette vérité, des artistes plus ambitieux que modestes, font sonner bien haut, à leur profit et souvent d'une manière assez discordante, les trompettes de la renommée pour surprendre le goût des masses, l'égarer et lui faire accepter comme bons des ouvrages médiocres, sinon tout à fait mauvais.

Heureusement, ces fraudeurs de l'art n'obtiennent que des succès éphémères dont le temps fait justice.

Après avoir étudié avec une scrupuleuse attention la nature mystérieuse du goût pour en découvrir les éléments; après être remonté à sa source féconde, si nous en explorons maintenant le cours, depuis la plus haute antiquité jusqu'à nos jours, nous voyons qu'il participe du caractère principal des peuples aussi bien que de celui des individus, et qu'il est stationnaire chez les uns, tandis qu'il suit la marche progressive, ascendante ou décroissante des autres: grossier à son origine, il se rectifie et se développe peu à peu, jusqu'à ce que parvenu à son apogée, il se pervertisse par l'excès du raffinement et retombe dans sa grossièreté primitive: d'abord, il apparaît massif et lourd dans les travaux pélasgiens; il devient ensuite dans les pagodes indiennes un bizarre et monstrueux assemblage de lignes heurtées, désagréables et de formes repoussantes. Cependant, les temples plus réguliers, plus majestueux, mais encore trop lourds de l'Égypte, annoncent l'aurore d'une ère nouvelle qui vient bientôt éclairer la Grèce, où tout se montre élégant, gracieux et noble, puis, en passant à Rome, le goût s'altère et retombe dans la lourdeur; enfin, la puissance religieuse triomphant des ténèbres du moyen âge, crée un genre tout à fait nouveau, caractéristique et d'un style hardi, grandiose, gâté, toutefois, par la naïveté triviale des accessoires. Cet état de choses se maintient jusqu'au siècle de la renaissance, c'est-à-dire de l'étude et de l'imitation des œuvres antiques, alors le sentiment du beau renaît plus vivace et se fortifie malgré sa tendance vers l'abus de l'ornementation qui s'est perpétué jusqu'à nos jours.

Si nous jetons ensuite un coup d'œil rapide sur les variations subies par le goût littéraire dans la succession des temps, nous le voyons passer des essais grossiers de Thespis aux scènes pathétiques d'Eschyle et de Sophocle, se dégrader dans les cirques de Rome, reprendre chez nous son ancienne allure en se passionnant pour les pasquinades du théâtre de la foire, puis s'élever insensiblement de Jodelle à Molière, de Rotrou jusqu'aux tragédies de Crébillon, de Corneille, de Racine, renouvelées des Grecs; et, après avoir parcouru d'un pas inégal le vaste champ de la prose et de la poésie, depuis *les Dames Galantes* de Brantôme et les historiettes graveleuses de Tallemant des Réaux, jusqu'aux idylles et aux bergeries de Mme Deshoulières, il vient de nos jours se dénaturer et se perdre dans les *romans-drames* imités de Caldéron, qui, lui-même, n'a fait que copier les Chinois.

Quant aux autres arts, ils ont marché à peu près parallèlement sous l'influence de l'état moral des peuples qui les ont cultivés, et dont ils ont suivi les diverses phases de grandeur et de décadence.

Quoi qu'il en soit, l'architecture du Parthénon, la Vénus de Milo, les peintures de Raphaël, les discours de Bossuet, les compositions de Mozart, n'en sont pas moins des modèles qui survivent à toutes les révolutions des beaux-arts, et que le goût vrai transmet de générations en générations, alors que tout ce qu'il repousse comme mauvais s'engloutit dans l'abîme du temps; il s'ensuit que s'il y a un goût vrai, il y a aussi un goût faux, et, bien mieux, dans l'intervalle qui sépare ces extrêmes, se trouvent de nombreuses

variétés dont on aura facilement une idée par l'examen de quelques-unes.

Le goût vrai est celui qui fait éprouver un vif sentiment du beau, en présence d'une œuvre d'art quelconque, lorsqu'elle réunit à la verve d'invention la netteté d'exécution; à la distinction de la pensée, la vérité de l'expression; lorsque l'ordre, la symétrie qui ont présidé à sa composition, lui donnent de justes proportions dans les rapports harmonieux des parties entre elles et avec le tout qu'elles constituent, de manière à ce que, nonobstant la variété que chacune de ces parties apporte dans l'ensemble, elles tendent toutes à un but unique : telles sont les qualités essentielles du beau réel. Plus on s'en écarte, plus on s'éloigne de la perfection, et quand Boileau a dit.

Souvent un beau désordre est un effet de l'art,

il a, sans nul doute, voulu parler d'un désordre apparent; mais qui, sérieusement étudié, équivaut à l'ordre : loin d'infirmer la règle, il la confirme.

Dans son *Temple du Goût*, Voltaire fait tracer le portrait du faux goût par le dieu du goût, qui s'exprime ainsi :

Toujours accablé d'ornements,
Composant sa voix, son visage,
Affecté dans ses agréments
Et précieux dans son langage;
Il prend mon nom, mon étendard;
Mais on voit assez l'imposture,
Car il n'est que le fils de l'art,
Moi, je le suis de la nature.

Si le portrait est exact, assurément la conclusionne l'est pas, bien qu'il faille s'attacher plutôt à l'esprit qu'à la lettre, et qu'elle soit une simple opposition entre *le prétentieux* et *le naturel*. Dans tous les cas, la nature ne donne qu'une disposition organique, sans doute heureuse; mais pleine d'hésitation, d'incertitude, lorsqu'elle n'est pas développée et soutenue par l'art.

En effet, la précision du coup d'œil, la délicatesse de l'ouïe, la promptitude de l'esprit ne suffisent pas pour décerner sûrement les qualités ou les défauts que le goût doit admirer ou blâmer dans une œuvre d'art; il faut y joindre la faculté de regarder et d'entendre attentivement. Il faut savoir, surtout, analyser les sentiments, car une sensation dont on se rend compte est un avertissement infaillible pour une appréciation ultérieure. En un mot, le goût se forme par l'observation, s'épure par la comparaison, se fortifie par la réflexion.

Admirer des orateurs aux mots sonores, mais vides de sens; des écrivains à la phraséologie prétentieuse, mais remplie de lieux communs, est le propre du goût faux. C'est un mauvais goût qui fait écrire par Timon une phrase comme celle-ci : *Le monde qui lecture, qui oisive, qui fumaille, qui parlaille, qui écrivaille, qui gouvernaille.* L'ironie qui est dans la pensée pouvait être assaisonnée de *sel attique* qui l'aurait rendue piquante sans être acerbe, et qui, du moins, en aurait pallié la causticité; mais le défaut de bon goût est le moindre reproche qu'on puisse faire à Timon; car, si la nécessité permet quelquefois des néologismes à l'usage des sciences, rien ne peut justifier la violation inutile du bon langage, en un mot, du barbarisme.

Les auteurs des mystères que l'on représentait au XIIIe siècle font figurer ensemble *Vénus* et *la Vierge Marie*, *Cupido* et *le petit Jésus;* réunion assez grotesque d'éléments hétérogènes; confusion profane entre le christianisme naissant et le paganisme anéanti qui aurait dû blesser la susceptibilité religieuse de nos aïeux, et pourtant ils *se gaudissaient* pieusement au spectacle de ces mystères, dont ils s'accommodaient fort; tel est le résultat d'un goût abrupt et novice.

Les paroles de chansons licencieuses qui se mêlaient en contre-point à celles du *Credo* et du *Gloria* dans certaines messes, avant la réforme de Palestrina, étaient certainement la preuve d'un détestable goût.

Dans le roman d'*Astrée* de Mlle de Scudéry, on trouve le fleuve de *Tendre*,

Et jusqu'à je vous hais, tout s'y dit *tendrement*.

C'est un sentimentalisme qui dépasse son but.

Ronsard tant vanté jadis, tombe souvent dans une simplicité puérile, dont voici un échantillon :

Jacquet aime autant sa Robine
Qu'une pucelle sa poupine (poupée),
Robine aime autant son Jacquet
Qu'un amoureux fait son buquet (bouquet).
O amourettes doucelettes,
O doucelettes amourettes,
O couple d'amis bienheureux,
Ensemble amis et amoureux!
O Robine bien fortunée
De s'être au bon Jacquet donnée;
O bon Jacquet bien fortuné,
De s'être à Robine donné.

Et la cour se pâmait en entendant de pareils

vers qui faisaient son admiration et ses délices.

Sous l'empire de la mode, ou plutôt sous la mode de l'empire, nous avons eu des tailles écourtées, des fourreaux guindés, et Dieu nous préserve du débraillé d'un nouveau Directoire! du reste, notre tendance rétrospective vers les frivolités du règne de Louis XV nous entraîne tête baissée dans les mignardises et l'afféterie des peintures à l'eau rose de Boucher et de Vateau; dans les chinoiseries, les rocailles, les magoteries, les poufs et les vertugadins, malgré la concurrence naguère assez redoutable de la carmagnole et du bonnet phrygien. Symptômes manifestes d'une civilisation avancée qui, pour fuir le sérieux, se jette dans le caprice et la fantaisie. En effet, nos modes qui se succèdent si rapidement en tournant toujours dans le même cercle, ne sont rien autre chose que des fantaisies; aussi dit-on en style commercial: *articles de fantaisie;* plus rarement *articles de goût;* ce qui suppose quelque invention et une certaine élégance inconnue du vulgaire, et, il faut bien en convenir, les femmes qui ne sont pas artistes, témoignent maintes fois la défectuosité de leur goût par un assemblage inintelligent et bizarre de couleurs disparates, qu'un goût plus épuré proscrirait inexorablement; la musique a aussi ses *caprices*, ses *fantaisies* qui plaisent à nos dames. Au surplus, le caprice est un enfant gâté qui n'est pas sans charmes; mais c'est aussi un enfant naturel qu'il faut bien se garder de légitimer.

En résumé, si je ne me trompe, il résulte de tout ce qui précède que, d'une part, l'analogie du goût moral et du goût physique est parfaite: l'un et l'autre bruts à leur origine se contentent de choses simplement existantes; rendus plus difficiles par l'exercice, ils exigent plus de recherches, plus de complications; enfin, blasés par l'abus, ils se livrent à tous les raffinements capables d'éveiller leurs sens émoussés.

Que, d'autre part, le goût artiel pur, sévère, est indépendant de tout préjugé d'école, parce qu'il est plutôt l'effet d'une sensation individuelle abstractive que d'une idée préconçue du mérite des œuvres sorties de cette école. Qu'en outre, il peut être défini l'enfant de la sensibilité, l'élève de l'analyse est le guide le plus sûr des artistes, attendu que, dans une exquise délicatesse, il puise une perspicacité, une finesse d'aperçus, un sentiment d'harmonie qui le mettent en état de découvrir spontanément les moindres taches ainsi que les plus rares beautés d'un ouvrage. Attendu qu'il a conquis par ses méditations une sûreté de jugement, un besoin de régularité, d'ordre, d'unité qui le font considérer avec raison comme le suprême arbitre, le juge presque infaillible des productions des beaux-arts.

Or, ce qui s'appelle bon goût dans les choses d'agrément, s'appelle moralité à l'égard des actions qui forment la conduite politique et privée des hommes; il est donc de la plus haute importance de maintenir le goût public à une certaine élévation, sinon il dégénère insensiblement et, par suite, les idées s'avilissent, les mœurs se corrompent, les liens sociaux se brisent et les nations s'abâtardissent.

J. A. Delaire.

LA BIBLIOTHÈQUE Ste-GENEVIÈVE.

Au directeur de la Revue des Beaux-Arts.

Vous désirez connaître mon opinion sur la nouvelle bibliothèque Sainte-Geneviève, sur cet édifice moderne qui va enrichir la place du Panthéon, mais qui ne consolera pas les esprits sérieux du chagrin que leur cause encore la perte des belles et spacieuses galeries si longtemps ouvertes à la littérature et aux sciences dans l'ancien couvent des Génovéfains.

J'ai quelque scrupule, je l'avoue, à aggraver la position de l'architecte, je le crois fort embarrassé lui-même de sa construction à laquelle il fait subir toutes les modifications de détail qu'il estime capables de l'approprier au service; ma conviction n'en reste pas moins entière que c'est un édifice manqué malgré le talent dont on y doit reconnaître la preuve.

Les livres, assure-t-on, n'y tiendront pas, et le service dans les conditions où il doit être établi n'y sera pas possible. Cela résulte d'un examen de détail dans lequel il n'est pas facile d'entrer.

Comme monument, je ne suis pas compétent; comme local approprié au service, les personnes qui s'y entendent déclarent qu'il y a insuffisance évidente. Les difficultés auraient peut-être été vaincues avec une étude approfondie du terrain, des besoins et des ressources. Je regretterai toujours l'Odéon et votre plan, et que deux millions aient été employés pour aboutir à une fin un peu plus que défectueuse.

Il valait mieux réparer l'ancien local à bien

moins de frais, c'était dans tous les cas le plus simple.

Si j'avais un article à faire je commencerais par établir la convenance de conserver l'ancien établissement en l'améliorant, ne fût-ce que par respect pour les fondateurs ; ensuite j'examinerais si le local nouveau est bien choisi, si le terrain était bien celui qui convenait ; puis je poserais comme base les exigences principales auxquelles il fallait pourvoir et je montrerais qu'il ne suffit pas d'avoir du talent au point de vue de l'art si la réflexion et la considération du but ne le dirigent. De là l'explication du bâtiment, ses qualités et ses défauts. C'est sur place qu'il faudrait déterminer tout cela ; les choses sont assez avancées pour en bien juger actuellement.

Tels sont, très-sommairement, mes observations et mes idées ; je vous les envoie au courant de la plume.

M. X.

BIBLIOGRAPHIE.

HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE ESPAGNOLE, PAR M. GEORGES PICKNOR. 3 volumes in-8.

Disons un mot d'un curieux ouvrage qu'on vient de publier en Angleterre sur la littérature espagnole, et particulièrement sur le théâtre. Nous devons reconnaître d'abord que l'Angleterre et l'Allemagne produisent incessamment des ouvrages d'une érudition critique des plus consciencieuses et des plus exactes, et qui surpassent par la patience des recherches et par l'ordonnance du travail, tout ce qui se publie en France dans ce genre lorsqu'il se publie quelque chose de sérieux ; les longues études n'ont plus chez nous de bénédictions. Cependant aucun pays n'est doué comme la France de l'esprit de la critique littéraire et ne peut ajouter plus largement à une saine appréciation des œuvres de l'art, les grâces d'un style élégant et clair, et le charme de l'imagination ; mais la politique qui donne seule la fortune et les honneurs, a détourné de leurs voies beaucoup d'intelligence d'élite.

Revenons à M. Georges Picknor.

Bouterweck et Sismondi n'ont écrit que des pages incomplètes sur la littérature espagnole : rien n'a coûté à M. Georges Picknor pour combler toutes les lacunes ; il a visité plusieurs fois l'Europe ; il a étudié la langue romane ; non moins que la langue castillane, et remonté à toutes les origines de l'idiome espagnol, il s'est formé une collection de livres rares, de pièces enfouies dans les vieilles librairies, de manuscrits précieux ; il s'est identifié avec les littératures primitives de l'Europe au point que Walter Scott, dans une visite qu'il lui fit à Abbotsford, fut frappé de son savoir comme s'il avait vécu dans les temps dont il racontait les poëmes ; il a élucidé ses connaissances en faisant, durant quinze années, des leçons sur les littératures française et espagnole, au collége Havard, dans la chaire fondée par Samuel Elliot. Ce n'est qu'après ces expériences multipliées que M. Georges Picknor s'est cru apte à écrire une histoire de la littérature espagnole. Il a fini par où commencent la plupart des touristes français, après un voyage de quinze jours dans la Péninsule. Nous avons sous les yeux ses trois gros volumes disposés d'après l'ordre chronologique, et d'un très-grand intérêt.

Hippolyte Lucas.

SOCIÉTÉ LIBRE DES BEAUX-ARTS.

BULLETIN N° 425.

Séance du mardi 21 *mai* 1850.

PRÉSIDENCE DE M. ROHAULT DE FLEURY.

Le procès-verbal est lu et adopté après une observation de M. Péron relative à sa proposition d'élever une statue à Eustache Lesueur, dans le lieu habité par ce grand peintre au jardin du Luxembourg. Il dit avoir demandé que le Bureau nommât une commission qui indiquerait *les voies et moyens*.

Des félicitations sont adressées à M. Martin d'Angers, pour la belle messe de *requiem*, de sa composition, qu'il a fait exécuter le 11 mai der-

nier en l'église Saint-Germain-l'Auxerrois et qui a été entendue par une grande partie de l'assemblée. Cette messe était célébrée en honneur des victimes du pont de la ville d'Angers, patrie de notre collègue.

On passe à la correspondance.

Lettre de M. Delorme, nommé président de la Société libre des Beaux-Arts dans la dernière séance, et qui témoigne tous ses regrets de ne pouvoir répondre à l'honneur qu'on lui a fait; des empêchements nombreux pendant le cours de cette année ne pouvant lui laisser le temps nécessaire pour se dévouer comme il le voudrait aux travaux de la Société, il prie ses collègues de vouloir bien, dès la prochaine séance, pourvoir à son remplacement.

Envoi de plusieurs numéros du journal *The Budler*. Renvoyé à M. Moultat à qui, sur la demande de M. Dreuille, il sera remis en outre d'autres numéros anciens, afin de donner plus d'importance au rapport.

A cette occasion, M. Forster demande que M. Dubois soit invité à faire les rapports arriérés qu'il tient, entre autres celui sur *le Principe de l'Architecture, par Houide*.

Annales de la Société d'agriculture, sciences et arts du Puy. — Renvoyé à M. Félix Pigeory.

La correspondance étant épuisée, M. Pernot a la parole pour lire son rapport sur l'*histoire de la ville de Saint-Florentin et de sa cathédrale*, par M. Pigeory. Ce rapport, qui fixe l'attention de l'Assemblée, rappelle à nos souvenirs l'importance de cette ville du département de l'Yonne, ancienne province de notre belle Champagne. — Des grands hommes que ces murs ont renfermé, César, dont le nom est partout; le farouche Attila, surnommé le fléau de Dieu; à l'époque de Charlemagne, Louis le Débonnaire; plus tard ces reines qui s'étaient appelées Brunehault, Jeanne de Bourgogne et Blanche d'Evreux; puis Isabeau de Bavière, etc. Les détails nombreux, donnés aussi sur la cathédrale, ne permettent pas de suivre dans une analyse M. Pernot, qui termine en demandant que des remerciements et des éloges soient adressés à M. Félix Pigeory par la Société, pour l'important hommage qu'il lui a fait. — Les conclusions de ce rapport sont adoptées à l'unanimité.

M. Pastou dépose sur le bureau quelques exemplaires de son *Questionnaire musical*. — Remerciements. — Renvoyé à M. Charles Pollet.

On passe au scrutin secret pour la nomination d'un trésorier. — M. Colombes, ayant obtenu 18 voix sur 23, est proclamé trésorier. — M. Dreuille a eu 5 voix.

Pour la nomination de l'archiviste, M. Duplat ayant réuni 22 voix sur 23, est proclamé.

Le comité administratif est composé ainsi qu'il suit: Messieurs Bourla, Dreuille et Normand, tous trois par 19 voix.

Les présidents et vice-présidents des spécialités sont :

Peinture, Péron, Millan.
Sculpture. . . . .
Architecture, Albert Lenoir, Malpièce.
Gravure, Frilley, Victor Texier.
Musique, Delaire, Pastou.
Amateurs, Mirault, Maillet.

Avant de passer à la nomination du comité de rédaction, M. Maillet exprime le désir que ce comité soit désormais consulté pour certains articles publiés par le journal. — M. Félix Pigeory fait des observations, auxquelles répond M. Maillet. Ces messieurs tombent d'accord sur ce qu'il y a à faire à cet égard.

Quant à la couleur du journal, tous les membres présents insistent pour qu'il n'en ait aucune assez forte pour blesser la susceptibilité d'aucun membre. — M. Pastou dit que le journal n'étant pas exclusivement à la Société, peut et doit traiter librement de tout ce qui a rapport aux beaux-arts. — M. Péron est aussi de cet avis de parler des beaux-arts largement et de permettre la controverse qui donne cette animation si désirable à toute publication; que d'ailleurs il y a beaucoup à dire sans pour cela entrer en rien dans la politique que nos statuts nous défendent. — M. Bourla assure qu'il y a des matériaux arriérés, suffisants et pleins d'intérêt pour alimenter notre journal pendant longtemps. — M. Pigeory demande qu'on les lui communique.

M. le Président résume les divers avis et annonce que dorénavant le comité de rédaction sera consulté souvent, pour qu'il puisse donner de nouveaux aliments au journal de la Société. — M. Félix Pigeory exprime le désir de voir M. Jacquemard faire partie du comité, pour que son nom cité dans le journal par engagement, soit conservé. Tout le monde sans exception étant de cette opinion, on passe au scrutin qui donne les noms suivants aux membres titulaires du comité de rédaction :

MM. Jacquemard, Pigeory, Péron, tous par 20 voix.

Membres adjoints :

MM. Mirault, Noël, Pastou, par 19 voix.

M. Milan demande qu'une notice nécrologique soit faite sur feu Mulard. — M. Péron s'en charge et demande des notes. M. Pigeory en dira un mot dans la prochaine livraison.

M. Carpentier rappelle qu'il existe une suite de portraits à laquelle on pense peu, et offre de la remettre à M. Duplat. — M. Pigeory voudrait que tous les ans, le portrait gravé à l'eau forte ou lithographié du nouveau président, fût publié par le journal, ce qui serait un encouragement aux dévouements. — On s'occupera de tout cela dans une autre séance.

M. Martin d'Angers lit dans un journal un article fait par lui et traitant de l'histoire des arts : cette lecture écoutée avec attention, est suivie d'applaudissements.

Il est dix heures et demie, la séance est levée.

Le Secrétaire adjoint,
Gelée.

Ordre du jour de la séance du mardi 4 juin 1850.

Lecture du procès-verbal.

Correspondance.

Nomination du Président, en remplacement de M. Delorme, démissionnaire.

Installation du nouveau bureau.

Nomination d'un Président et Vice-Président de la spécialité de sculpture.

Rapport par M. Pernot sur la publication du comité archéologique de la ville de Soissons.

Rapport par M. Jacquemard sur le Manuel de l'histoire de l'art chez les anciens, par M. de Clarac.

Rapport par M. Martin d'Angers sur les Annales de l'Auvergne.

Rapport par M. Garnaud sur un ouvrage d'archéologie.

Communication par M. Rohault sur les ruines d'Acq-Bell, en Afrique.

ATHÉNÉE DES ARTS,

SCIENCES, BELLES-LETTRES ET INDUSTRIE.

Présidence de M. P. F. Mathieu.

Aux termes de son règlement, l'Athénée des Arts a procédé à l'élection de ses fonctionnaires généraux et des fonctionnaires de ses classes pour l'année 1850-1851.

Les deux premières séances d'avril ont été consacrées à cette opération; ont été élus :

MM. P. F. Mathieu, président,

P. B. Fournier, secrétaire général archiviste,

Pradier-Fodéré, id., adjoint,

Moullard, trésorier,

Le chevalier Pastou, maître des cérémonies,

P. Dubois, commissaire de correspondance pour les arts,

Le docteur Caron, *idem*, pour les sciences,

Darcel, *idem*, pour les belles-lettres,

Morel, *idem*, pour l'industrie.

L'élection des fonctionnaires des classes a donné pour résultats les nominations suivantes :

MM. P. Dubois, président de la classe des Arts,

Huguenin, architecte, secrétaire,

Le docteur Payerne, président de la classe des Sciences,

Henry, fils, secrétaire,

Robert (Hercule), président de la classe des Lettres,

Gatineau, secrétaire,

Lezé, fils, président de la classe de l'Industrie,

Rosier, secrétaire.

Ces nominations faites, il a été décidé que conformément à ses statuts, l'Athénée des Arts tiendrait, comme d'habitude, ses séances à l'Hôtel de Ville tous les lundis; il consacrera à la classe des arts, la séance du premier lundi de chaque mois; celle du deuxième lundi, à la classe des sciences; celle du troisième, à la classe des belles-lettres et celle du quatrième, à la classe de l'industrie.

Dans la séance qui est consacrée à la classe des arts, l'Athénée entend des morceaux de musique composés ou exécutés soit par des membres de la Société, soit par d'autres personnes. Les compositeurs ne peuvent présenter que des morceaux inédits; les chanteurs et les instrumentistes qu'on apprécie sous le rapport de l'exécution, ont le choix des morceaux qu'ils font entendre. Les uns et les autres doivent au préalable être admis par la commission de musique que préside M. le chevalier Pastou, maître des cérémonies.

Les auteurs d'ouvrages relatifs aux sciences, aux lettres ou à l'industrie, peuvent aussi, sur

une demande adressée au président de l'Athénée, être autorisés à se présenter à titre d'assistants, à la séance de la classe qui les intéresse, et y faire connaître leurs travaux par eux-mêmes ou par des membres de la Société.

A l'égard de ces assistants, l'Athénée ne se borne pas à une opinion stérile. Il a pour organe, chaque mois, la revue des beaux-arts, et, sur les rapports de commissions nommées à cet effet, il décerne solennellement des récompenses aux artistes, aux savants, aux littérateurs, aux industriels, aux auteurs d'inventions utiles ou de perfectionnements qui se sont confiés à son jury, et dont les travaux lui paraissent dignes de l'attention publique.

P. B. Fournier.

THEATRES.

QUINZAINE DRAMATIQUE.

Théâtre-Français, Reprise d'*Angelo :* Mlle Rachel, Mlle Rébecca. — Théâtre de l'Odéon : le *Chariot d'Enfant*, drame indien en cinq actes et sept tableaux, de MM. Méry et Gérard de Nerval. — Gymnase: la *Volière*, de MM. de Leuven et Brunswick. — Gaîté, *Jean Bart*, pièce historique en neuf tableaux, de MM. Deforges et de Villeneuve. — Vaudeville, le *Missisipi*, la *Religieuse de Toulouse*.

La reprise d'*Angelo* a été un nouveau triomphe pour Mlle Rachel. Elle a montré dans le rôle de la comédienne Tisbé, rôle joué avant elle par Mlle Mars et par Mme Dorval, une grande originalité de conception. Elle a été distinguée et vraie : aucune nuance de ce personnage bizarre ne lui est échappée, et l'on peut dire que Mlle Rachel est entrée de plain pied dans le répertoire moderne. Elle est acquise désormais à toutes les créations nouvelles. Après avoir représenté cette Tisbé, si étrangère à toutes les conditions de la tragédie classique, et y avoir rencontré un succès éclatant, Mlle Rachel, descendue de son piédestal, peut se mêler au mouvement de la vie ordinaire. Mlle Rébecca, pleine de sensibilité, a été tout à fait digne de sa sœur, et le rôle de Catarina lui a valu les plus vifs applaudissements. On sait avec quelle vigueur Beauvallet représente *Angelo*, le tyran de Padoue; cette reprise, on ne peut pas mieux accueillie, sera des plus profitables aux intérêts du théâtre de la rue Richelieu.

Passons au second Théâtre-Français : les Anglais nous ont révélé d'abord l'existence d'un théâtre indien. Il appartenait aux possesseurs de l'Inde de mettre ces trésors en circulation, heureux s'ils s'étaient bornés à des emprunts si innocents, et si les Waren-Hastings et consorts n'avaient pas tant de barbarie à se reprocher, dans l'exploitation de ce beau pays. William Jones donna d'abord la traduction de *Sacountala*, et plus tard en France M. de Chezy, savant professeur de langue sanscrite, traduisit cette pièce sur l'original même. *Sacountala* est bien connu des littérateurs. Les chefs-d'œuvre du théâtre indien, publiés par M. Wilson, secrétaire de la Société asiatique du Bengale, et reproduits en français par M. Langlois, ont eu moins de retentissement que *Sacountala*, et pourtant ils méritaient à un égal degré l'attention du public. C'est au fort de la querelle des classiques et des romantiques, querelle emportée comme tant d'autres, que M. A. Langlois livra à la publicité dix pièces dramatiques des plus curieuses qui n'avaient rien de commun avec les règles d'Aristote... Faites dans le large système des pièces populaires, elles ont plus de rapport avec le système adopté par Lope de Vega et par Shakspeare, et elles fournissent de nombreux arguments à ceux qui prétendent que les trois unités ne sont pas nécessaires pour composer une pièce intéressante.

Parmi les ouvrages que l'on appelle chefs-d'œuvre dans l'Inde, et l'Inde en a le droit, on remarque le *Chariot de terre cuite*, pièce attribuée à un prince nommé Soudraka, fameux dans l'histoire indienne, et qui, selon M. Wilson, et non selon la chronologie vulgaire, a dû vivre vers la fin du deuxième siècle de notre ère. La chronologie indienne fait remonter son existence à deux siècles plus haut. Toujours est-il que l'antiquité de ce drame ne peut pas être moindre de seize cents ans, ce qui est déjà bien respectable, et il est incontestable que cet ouvrage prouve un degré de littérature et d'art bien supérieur à tout ce qui s'est écrit en France avant le dix-septième siècle. Cela doit certes rabaisser singulièrement notre fierté. Je doute même que Louis XIV, au plus haut de sa grandeur et de ses aspirations littéraires, ait eu le sentiment poétique aussi développé que le roi Soudraka.

M. Méry, qui aurait parfaitement inventé le roi Soudraka, si le roi Soudraka n'avait pas existé, s'est uni à M. Gérard de Nerval, écrivain spirituel et original comme lui, pour faire connaître au public français, en l'encadrant dans les

proportions de la scène actuelle, l'œuvre du roi Soudraka. Ils se sont identifiés avec lui, et je ne serais pas étonné que Gérard de Nerval, dont l'esprit est assez tourné vers la métempsycose, n'eût cherché à persuader à Méry qu'il avait lui-même, lui, Gérard de Nerval, gouverné l'Inde, il y a seize cents ans, sous le nom du roi Soudraka, et composé le *Chariot de terre cuite*, plus élégamment appelé le *Chariot d'Enfant*. Je ne sais pas jusqu'à quel point son collaborateur se sera rendu à cette opinion, mais ils ont mis tant de bonne foi dans leur travail, que le roi Soudraka, si la métempsycose existe, reconnaîtra sans peine son génie dans le leur.

Nous n'avons pas besoin de dire qu'une traduction littérale est impossible au théâtre, et que ce que l'on doit demander aux auteurs qui veulent faire jouir leurs compatriotes du spectacle d'une œuvre étrangère, c'est de ne pas altérer les caractères ni les mœurs ; quant au reste, il leur est certainement permis de ne pas ennuyer leur public par des longueurs intolérables ou par des divagations inadmissibles, que le style, le goût, les habitudes d'une autre nation peuvent supporter. L'auteur a là-dessus liberté entière. Sa mission est de plaire sans dénaturer la couleur générale de l'œuvre dont il veut retracer l'image. MM. Méry et Gérard de Nerval ont suivi cette loi, et ne pas la suivre, c'est s'exposer à n'être pas écouté ! Les deux auteurs ont donc été écoutés avec beaucoup d'attention.

Il s'agit dans la pièce originale d'une courtisane nommée Vasantésena, qui s'est éprise des hautes qualités d'un poëte appelé Tcharadoutta. Ce poëte, que sa générosité a ruiné, est marié à une charmante femme, mais la polygamie n'est pas un cas pendable dans l'Inde. La courtisane, bayadère renommée, fait donc toutes sortes d'avances à Tcharadoutta. D'un autre côté, elle est poursuivie par un libertin très-puissant, le beau-frère du roi. Elle résiste, comme une Lucrèce, aux vœux de ce Sextus indien, qui la prend à la gorge et l'étrangle de ses deux mains. Il accuse ensuite Tcharadoutta du crime, et l'on s'apprête à trancher la tête au poëte, lorsque Vasantésena, revenue comme par miracle à la vie, sauve de la mort celui qu'elle aime en reparaissant et en accusant son meurtrier. Une loi du théâtre indien défend d'ensanglanter la scène ; Tcharadoutta ordonne donc que le beau-frère du roi, déjà saisi par les exécuteurs, soit mis en liberté, ce qui est d'autant plus beau de sa part que le roi vient d'être changé, par suite d'une révolution ; car de ce temps-là on voyait déjà des révolutions qui changeaient les rois en un clin d'œil.

MM. Méry et Gérard de Nerval ont respecté à peu de chose près cette fable indienne. Leur plus grande modification a été de donner à la courtisane plus de délicatesse encore qu'elle n'en a dans l'original. Ainsi, dans leur pièce, la courtisane, au lieu d'être conduite chez le beau-frère du roi par un grossier hasard, y va d'elle-même pour sauver l'honneur de la femme de Tcharadoutta. Ils ont aussi pensé que, contrairement à la règle indoue, le dénouement, avec le vice puni, serait plus dramatique, et le beau-frère du roi est frappé à mort devant le spectateur. On pourrait les blâmer d'avoir négligé quelques scènes très-jolies qui révèlent le profond amour de Vasantésena, rôle très-bien joué par Mme Laurent, s'ils n'avaient craint évidemment de renvoyer le public de l'Odéon à cinq heures du matin. Ils ont mis en relief et en vers charmants, en vers d'une expression toujours sûre et choisie, les parties les plus saillantes de l'œuvre du roi Soudraka. Le rôle d'un voleur qui, en pratiquant une brèche dans une maison, a soin de la découper d'une manière artistique, afin de s'attirer les compliments des passants, la scène de l'homme endormi qui se fait voler en révélant l'endroit où son trésor est caché, et la fameuse scène de l'enfant de Tcharadoutta, qui veut un chariot non de terre cuite, mais d'or comme l'enfant du voisin (ce qui donne le titre à la pièce), toutes ces curiosités sont traitées avec un vif sentiment des choses singulières et bizarres. C'est un spectacle fait pour attirer l'attention.

Au Gymnase une pièce politique est née. *La Volière* transforme les journaux en *canards*, les bourgeois de Paris en *serins*, les orateurs politiques en *perroquets ;* nous ne dirons pas, pour suivre la comparaison, que les auteurs se sont changés en oies, ce sont des gens d'esprit ; mais nous trouvons que c'est mal employer son esprit que de faire appel aux passions et de provoquer la désunion des citoyens. Nous aurions beaucoup à dire là-dessus si la politique était de notre ressort.

Jean Bart a triomphé des Anglais à la Gaîté. Jean Bart est un brave marin, on devrait être fier d'en être le père ou le parrain ; et voyez le malheur, voilà que Jean Bart se trouve sans père, parce que M. Deforges se cache sous le voile de l'anonyme ; M. Eugène Sue en rejette

hautement la paternité, et M. de Villeneuve n'avoue qu'une collaboration bien indirecte. Serait-ce par hasard que M. Hostein fût le père de Jean Bart? Mais la recherche de la paternité est interdite en France. N'allons pas plus loin en si grave matière. Toujours est-il que Jean Bart fait vaillamment son devoir, que le roi Louis XIV lui rend toute justice, et que le public s'est montré comme le roi Louis XIV.

Le Vaudeville s'apprête à offrir à son public, un spectacle des plus curieux, ce sont *les Rives du Mississipi;* à ce spectacle se joindra un vaudeville, tiré du délicieux roman de M. Janin, *la Religieuse de Toulouse :* c'est un épisode intitulé, dit-on, *Maître du Boulay*, ou *Guillemette de Prohengue*. M. Adrien de Courcelles, auteur spirituel et distingué, a écrit pour Mme Paul Ernest, si gracieuse et si intelligente, et pour Félix, dont la verve et l'entrain ne sont jamais en défaut, deux rôles que l'on assure être fort piquants sur un cénario lestement découpé dans le roman de M. Jules Janin.

Hippolyte Lucas.

MÉLANGES.

1er juin.

Les journaux hollandais et belges publient un très-long règlement concernant l'exposition de tableaux, sculpture, architecture, dessins et gravures, qui aura lieu cette année à Amsterdam. Voici les principaux articles de ce règlement :

Art. 1er. L'exposition des beaux-arts d'artistes vivants, indigènes et étrangers, aura lieu dans le local de l'Académie royale des beaux-arts.

Art. 2. L'exposition sera ouverte le mardi 20 août prochain et fermée le samedi 21 septembre suivant.

Art. 3. Tous les tableaux, sculptures, dessins, estampes, gravures devront être remis *franco* au plus tard le lundi 5 août, audit local, et les tableaux, dessins et estampes devront être encadrés convenablement. Ces objets devront être adressés à la commission avec une lettre faisant connaître le nom et le domicile de l'artiste, ainsi que le prix de l'ouvrage, s'il le désire. Tout ce qui sera envoyé après le 5 août, ne sera placé qu'autant que le local le permettra.

— Il vient de paraître une gravure très-remarquable, d'après la *Belle Jardinière* de Raphaël. Cette gravure est due à un jeune artiste espagnol, M. Martinez, envoyé en France par Sa Majesté la reine d'Espagne, pour qu'il se perfectionne dans l'art de la gravure, art si négligé dans son pays. Nous ne doutons pas que le gouvernement espagnol ne continue sa protection éclairée à ce jeune homme, destiné au plus brillant avenir, et qui nous fera peut-être connaître un jour toutes les richesses que le Musée de Madrid renferme.

— Le congrès scientifique de France, présidé par M. de Caumont, tiendra cette année sa session à Auxerre; les séances auront lieu les 15, 16 et 17 juin prochain.

— M. Ruggieri nous signale quelques omissions de phrases et quelques erreurs de mots qui altèrent, dit-il, son compte rendu de l'*Anniversaire du 4 mai*, publié dans notre dernière livraison; nous sommes d'avis que ces inexactitude ou ces omissions d'ailleurs regrettables n'ont pas la gravité que M. Ruggieri leur attribue. Les lecteurs auront facilement suppléé à ces lacunes et compris, nous n'en doutons pas, la pensée de l'auteur et le but de son article qui sont de rendre à chacun la justice qui lui est due sans excéder pour personne en critique ou en éloge les limites de la vérité.

— La Société libre des Beaux-Arts vient de perdre un des membres qui l'ont le plus honorée et dont la longue carrière n'a été marquée que par des succès et des services. M. Mulard, peintre distingué, et professeur de dessin à la manufacture nationale des Gobelins, est mort ces jours derniers comblé d'années et de respects. Les obsèques de cet artiste et de cet homme de bien ont eu lieu au cimetière du Mont-Parnasse; de nombreux amis avaient voulu accompagner sa dépouille jusqu'à la demeure dernière. Là, en face de la tombe qui allait se fermer pour toujours, un des collègues de M. Mulard et l'un de ses meilleurs amis, M. Milon, par quelques paroles bien senties a rappelé à quels titres il avait appartenu à la Société libre des Beaux-Arts dont il avait été l'un des vice-présidents, et les sincères regrets qu'elle éprouvait d'une perte aussi douloureuse.

— Ces jours derniers, les dix jeunes peintres élèves de l'école des Beaux-Arts, désignés pour disputer les grands prix de Rome aux concours de 1850, sont entrés en loge, après la dictée des programmes.

Ils en sortiront le 19 août.

— Le ministre de l'intérieur a commandé à MM. Feuchère, Daumas, Devaulx et Préault

l'exécution de groupes équestres pour la décoration des quatre piédestaux du pont d'Iéna. Ces ouvrages d'art sont en voie d'exécution dans les ateliers du dépôt des marbres, à l'île des Cygnes.

— Dix belles statues de marbre blanc viennent d'être placées sur leurs piédestaux dans la grande cour d'honneur du palais des Beaux-Arts.

— Une nouvelle salle, remplie d'objets provenant exclusivement des ruines de l'ancienne tour de Babel, antérieure à Ninive et à Babylone, a été ouverte ce matin au Louvre. Cette salle est la suite du musée assyrien et troyen, près le guichet du nord ou de la rue du Coq.

— On annonce la mort de M. Jean-Antoine Pinchon, peintre de portraits et de genre, dont on avait surtout apprécié, à l'exposition de 1826, la *Fileuse*, les *Petits Joueurs de cartes;* à celle de 1830, les *Joueurs de dames;* à celle de 1837, la *Prière de la Vierge*.

— La représentation au bénéfice de Grard, que nous avons déjà annoncée, aura lieu irrévocablement cette quinzaine au théâtre de l'Opéra-Comique. Roger chantera son ancien rôle de *la Syrène*, qu'il a rendu inabordable à ses successeurs; il jouera ensuite avec M[lle] Darcier cette jolie comédie de M. Scribe qui a pour titre: *la Demoiselle à marier*. Les illustrations chorégraphiques de l'Opéra compléteront cette soirée, qui promet d'être curieuse et productive.

— M. Ad. Sax, cet infatigable inventeur, vient de rendre publiques deux nouvelles productions; l'une est un sifflet monstrueux, destiné aux locomotives des chemins de fer, qui porte les signaux à une distance incroyable, et qui remplacera, par un son régulier, les horribles hennissements que jettent aujourd'hui ces machines, quand elles ont des avis à donner. L'autre est l'application au système musical de M. Sax, de deux instruments nouveaux: le trombone et le clairon. Maintenant, grâce à lui, la musique, écrite dans le genre des partitions, et pour les instruments à cordes, peut être exécutée avec une rare perfection, par cette famille de cuivres dont il est le père.

— M. Slingeneyer, l'auteur du beau tableau de la *Mort de Nelson*, exposé au bénéfice des pauvres au Jardin botanique de Bruxelles, vient d'être décoré de l'ordre de Léopold. C'est un juste hommage rendu à l'artiste distingué dont chaque œuvre nouvelle est marquée par un progrès, et qui soutient si dignement, dans son genre le plus élevé, l'honneur de notre école de peinture.

— L'Institut des Beaux-Arts de Malines a procédé, samedi dernier, à la clôture officielle des cours d'hiver. La plupart des sociétaires assistaient à cette solennité. Le président de cette association artistique, le représentant de Perceval, a prononcé un discours qui a été vivement applaudi. Ensuite a eu lieu le tirage au sort des objets d'art offerts par les artistes aux membres effectifs. Cette Société, qui rend des services signalés aux arts, compte actuellement 112 membres effectifs, et réunit l'élite des habitants de Malines.

— Un pêcheur a recueilli près du port de Skanoer, en Scanie, un morceau d'ambre jaune du poids de six livres et demie. C'est le plus grand morceau qui ait jamais été trouvé de cette substance. Il a été acheté 430 rixdalers (1 720 fr.) par un négociant de Skanoer, qui l'a déjà revendu 700 rixdalers (2 100 fr.) au bijoutier Holmgreen, de Stockholm.

— M. Versvyvel, auteur d'une planche fort estimée : l'*Ange du bien et l'Ange du mal,* d'après le tableau de M. Wappers, vient de terminer une nouvelle estampe dont les amateurs s'accordent à faire le plus grand éloge. C'est une peinture de M. de Keyser, c'est le portrait du feu roi de Hollande, Guillaume II, qu'il a entrepris cette fois de reproduire. Non-seulement la ressemblance du modèle est parfaite; mais le travail du burin atteste l'habileté peu commune de l'artiste. Les tailles sont fines ou vigoureuses selon les parties que l'artiste a eu à rendre. Le moëlleux des chairs forme une opposition bien conçue avec la fermeté des ajustements. M. Versvyvel a su éviter la discorde qui pouvait naître de certains détails comme par exemple des nombreuses décorations dont la poitrine du prince est chargée. C'était en quelque sorte un problème offert au graveur et il l'a résolu très-heureusement. La lumière est distribuée avec tant de discernement sur la planche, que celle-ci présente un ensemble plein d'harmonie, quoique l'effet de la couleur y soit parfaitement indiqué. Cette gravure fait un grand honneur à M. Versvyvel qui vient, on peut le dire, de faire un pas de plus pour se rapprocher de nos grands maîtres du XVII[e] siècle.

BERNARD PALISSY ET SES OEUVRES.

Première partie.

Bernard Palissy naquit près de Biron, en Périgord, dans le diocèse d'Agen, au commencement du XVIe siècle. Dans ce bourg existe encore une famille de son nom, et dans le voisinage un lieu appelé *la tuilerie de Palissy*, où se sont conservées et transmises héréditairement jusqu'à nos jours plusieurs pièces de faïence émaillée, œuvres du potier artiste. Ce fut un homme sans lettres, dans l'acception rigoureuse du mot. Il dit lui-même qu'il n'a pas lu en d'autres livres que le ciel et la terre. Mais privé des secours qu'on tire ordinairement des langues et des littératures anciennes, il y suppléa par les sciences exactes et par l'observation de la nature. Il se livra de bonne heure à la géométrie et à l'arpentage. Il sut aussi dessiner, modeler et peindre sur verre. Ces connaissances pouvaient lui procurer une existence aisée dans sa patrie. Mais ses travaux géodésiques l'ayant mis dans le cas d'examiner de près la surface terrestre, certains accidents du sol le frappèrent vivement. Entraîné par le besoin de vérifier ses premiers aperçus, et par l'espoir d'en étendre la portée, autant que par le désir de perfectionner ou d'appliquer ses talents, il voyagea. Presque toutes les provinces de France furent le théâtre de ses excursions; il parcourut aussi une partie de l'Allemagne, de la Flandre et des Pays-Bas. Son séjour au delà du Rhin lui fit connaître les ouvrages d'Albert Durer, ceux de plusieurs peintres italiens que la gravure avait commencé à répandre dans les contrées germaniques, et quelques bonnes sculptures flamandes. C'est dans cette vaste officine de la nature qu'il saisit le principe géologique. Entre autres faits, il vit nettement dans les coquilles fossiles des montagnes un dépôt de l'Océan et le premier parmi les modernes (car les anciens avaient déjà reconnu cette vérité), il prononça que les eaux de l'Océan avaient couvert les montagnes.

De retour dans son pays natal, il se fixa à Saintes et s'y maria; c'était vers 1559. Quelques années après, le hasard fit tomber entre ses mains une coupe de faïence artistique émaillée, venue d'Italie. Cette industrie était pratiquée depuis longtemps au delà des Alpes, mais comme les connaissances ne se propageaient alors que lentement, elle était ignorée en France, où les vaisseaux de terre n'étaient pas même revêtus d'un émail commun. Palissy examina le morceau et se mit en tête d'en produire un pareil; le voilà donc *entrant en dispute avec sa pensée,* comme il le dit lui-même, et cherchant seul le procédé mystérieux, compliqué, dont cette pièce est le résultat. Mais ce ne fut pas de sa part une simple curiosité d'esprit; la peinture sur verre, son gagne-pain, tombée dans le discrédit, ne suffisait plus au soutien de sa famille, et Palissy espérait trouver dans les émaux un supplément de ressources. Il faut l'entendre, dans une diction qui n'est qu'à lui, rendre compte des efforts qu'il fit pendant quinze années, pour inventer ce qu'il appelle *l'art de terre*, et pour fabriquer les *rustiques figulines*, ainsi nommées parce que ces poteries reproduisent, dans leurs compar-

timents, les objets de la campagne, poissons, reptiles, crustacés, végétaux, moulés sur nature ou soigneusement modelés, imitant les mouvements et les couleurs de la vie. Le style de l'artiste est si naïf, si ferme et si animé que je l'emploierai souvent pour peindre l'homme.

« Dieu m'ayant donné, dit-il, d'entendre quelque chose à la pourtraicture (le dessin), sans avoir esgard que ie n'avoys qu'imparfaite cognoissance des terres argileuses, ie me mis à chercher les esmaux comme un homme qui taste, en tenebres. » Il broie toutes les matières qu'il suppose utiles à ses projets ; il les mêle au hasard ; mais il a soin de tenir note des substances et des doses. Il achète des vases de terre qu'il met en pièces, place les matières sur les tessons et les fait cuire dans un fourneau qu'il a lui-même construit ; ses épreuves en sortent, les unes imparfaitement cuites, les autres brûlées. « Ne pouvant rien iuger, poursuit-il, de la cause pourquoy ie ne faisoys rien de bon, i'en donnoys le blasme aux matières, combien que la chose se fust trouvé bonne, si c'eusse pu faire le feu selon que les matières le requéroyent. Or m'estant abusé plusieurs fois avec grands frais, mises et labeurs, c'estoyt tousiours à recommencer. »

Mais les expériences sans résultat immédiat ne sont pas sans fruit pour un esprit observateur, qui réfléchit et qui persévère. Palissy doit ses mauvais succès à *une mauvaise conduicte du feu ;* il espère être plus heureux en s'adjoignant quelque artisan exercé à diriger cet élément, *qui doit estre gouverné*, ajoute-t-il, *par une philosophie si soigneuse, qu'il n'y a si gentil esprit qui n'y soit bien travaillé et bien souvent déceu.* Il s'adresse à un potier dont le fourneau est situé à une demi-lieue, il prend cet ouvrier à ses gages, le nourrit dans une auberge, à crédit, et ne pouvant pas le payer, lui donne ses vêtements pour salaire. Ces essais n'amènent rien encore. Alors il a recours à un verrier dont le feu est plus ardent que celui du potier; les substances commencent à fondre assez régulièrement ; il en est ivre de joie. Mais une telle dépense continuée étant au-dessus de ses forces, il se bâtit un four semblable à celui du verrier. Il va chercher la brique sur son dos à une grande distance, tire son eau, détrempe son mortier et maçonne lui-même. La première cuisson se comporte bien. Mais à la seconde, les contrariétés se renouvellent ; six jours et six nuits se passent sans que les matières entrent en fusion. Le bois lui manque, il brûle ses tables, les treillages de son jardin, les planches de sa maison ; la composition demeure rebelle ; il s'en prend à son fourneau et le démolit pour le reconstruire, faute de matériaux neufs ; mais cette dépouille de l'ancien fourneau lui coûte cher. Comme le ciment s'était liquéfié et vitrifié, *il a les mains coupées et incisées en tant d'endroicts, qu'il est contrainct de manger son potage les doigts enveloppés de drapeaux.* Quoique blessé, il refait son four, il triture de nouvelles substances dans un moulin à bras *auquel falloyt ordinairement deux puissans hommes pour le virer. Mais l'ardeur de parvenir à son entreprise lui faisoyt faire des choses qu'il eust estimées impossibles.* Une nouvelle épreuve commence; la fusion marche inégalement. *Le verd des lezards est bruslé premier que la couleur des serpents soyt fondue ; aussi la couleur des serpents est fondue premier que le blanc ayt receu aulcune beauté.* Des accidents imprévus surviennent, tantôt *une explosion semblable à un tonnerre*, tantôt *la véhémence de la flambe* lance des cailloux, des graviers et

des cendres sur les matières en liquéfaction, ce qui altère les surfaces. Palissy trouve moyen de remédier à ces inconvénients, et les procédés qu'il imagine sont encore aujourd'hui en usage. Le même homme invente l'art et le fait arriver à sa perfection.

L'édit royal de 1543, portant établissement des gabelles, interrompit pendant quelque temps les travaux chimiques de Palissy. Arpenteur par état, il fut désigné par les commissaires du roi pour faire la carte topographique des marais salants et des lieux circonvoisins; il accepta cette mission dans l'intérêt de sa famille; quant à lui, il rentre bientôt dans la voie de l'expérience, sacrifiant *le nécessaire de sa subsistance aux commodités requises pour son art.* Il passe les nuits exposé aux vents, au froid, à la pluie, *sans aulcune ayde ni consolation*, sinon des chats-huants qui chantoyent d'un côté et *des chiens qui heurloyent de l'aultre; il s'en va coucher à la mi-nuit ou au point du iour, accoustré comme un homme qu'on auroyt traisné par tous les bourbiers de la ville*, et, comme si ce n'était pas assez de cette persécution des éléments, *une autre persécution pire que la première l'attend dans sa chambre.* Mille peines de tous genres l'assiégent à la fois; ses concitoyens le méconnaissent, il est traité par les uns de fou, par les autres de malfaiteur; on l'accuse de faire de la fausse monnaie. Ces jugements qui compromettent son honneur, n'abattent pas son courage; il est endetté en plusieurs lieux; ses créanciers épient l'issue d'une fournée qui est leur unique gage; la fournée manque; impitoyables, ils veulent le forcer de vendre à vil prix le produit détérioré. Palissy s'y refuse par respect pour son art, et parce que *c'eust été un descriement et rabaissement de son honneur.* Mais il met en pièces son ouvrage et se confine en sa couche, ne trouvant que reproches au dedans, qu'outrages au dehors. « Toutes ces afflictions concaténées, dit-il, m'ont causé une telle tristesse d'esprit, que i'ay cuidé entrer jusques à la porte du sépulcre. Ie m'allois souvent pourmener dans la prairie de Xaintes en considérant mes misères et ennuis, avec regret de ce que nul n'avoyt pitié de moi, et sur toutes choses, de ce qu'en ma maison mesmes ie ne pouvoys avoir nulle patience. Toutesfois ie faisoys tousiours quelques vaisseaux de couleurs diverses, qui me nourrissoyent tellement quellement. Mais l'espérance que i'avoys me faisoyt procéder en mon affaire si virilement, que plusieurs fois, pour entretenir les personnes qui me venoyent voir, ie faisoys mes efforts pour rire, combien que intérieurement ie fusse bien triste. »

Palissy demeure quelque temps dans son lit; il confesse même qu'*il se mit en non-chaloir de plus chercher le secret des esmaux*, court instant d'atonie morale, tribut qu'il paye à la faiblesse humaine. Mais *considérant en soy-mesme qu'un homme qui seroyt tombé en un fossé, son devoir est de tascher à se relever,* il se relève, parle à son âme et lui commande en maître. *Qu'est-ce qui te triste*, dit-il à son âme, *puisque tu as trouvé ce que tu cherchoys? Travaille à présent, et tu rendras honteux tes détracteurs.* Ce retour de confiance est décisif; le génie triomphe enfin. Toutes les peines se changent en gloire; l'art est trouvé, et l'artiste en rend grâce à Dieu. Palissy ne partage avec personne l'honneur d'en avoir doté la France.

MIEL.

UNE ANECDOTE NUMISMATIQUE.

Vers le milieu de l'année 1820, les savants et les antiquaires d'un chef-lieu de canton voisin de Nancy, furent plongés dans un indicible émoi par la découverte de ce qu'ils considéraient comme un trésor numismatique de la plus haute antiquité. En mettant à sec une mare qui faisait l'office d'étang au bout de la promenade principale, on avait trouvé une pièce de monnaie ou médaille de cuivre d'un assez grand module, mais profondément oxydée.

Au dire des numismates de l'endroit, cette médaille datait au moins de l'ère romaine, et ils expliquaient par une longue suite de siècles les ravages imprimés à son relief. Des becs et des serres d'aigle apparaissant sous le vert-de-gris, indiquaient nécessairement l'oiseau cher aux Césars; sur l'autre face de la médaille, une inscription dont les dernières lettres seules étaient lisibles, ne laissait aucun doute sur son origine, qui appartenait à la belle latinité d'Auguste. Les vestiges de nez et de barbe qui l'accompagnaient étaient autant de témoignages irrécusables d'une effigie impériale, et aussitôt la science s'était mise en campagne pour rechercher la date précise, le nom de l'empereur et les circonstances qui avaient présidé à la création de ce précieux objet.

Quelques scrupules, il est vrai, et quelques divergences d'opinions s'étaient glissées parmi les antiquaires; les uns débitaient des histoires à perdre haleine sur les prémices de la barbe de Néron et sur les cheveux ras de Titus; les autres s'arrêtant à certains signes disposés près des aigles, voyaient là des hiéroglyphes et ne parlaient de rien moins que des successeurs d'Alexandre au bord du Nil, de Ptolémée-Philopator ou de Ptolémée-Évergète. Les derniers enfin, sans prétendre percer les ténèbres du paganisme, descendaient jusqu'au XVe siècle de notre âge, et voyaient là une relique de Charles le Téméraire, perdue comme lui dans la déroute de Nancy.

On en était là des conjectures, lorsqu'un vétéran de l'Empire qui avait récemment installé ses pénates dans la commune, apprit par hasard la grande querelle qui divisait les beaux esprits du canton.

« En vérité, dit-il quand on lui eut montré la médaille, j'ai une pièce de monnaie pareille à celle-là, à cela près que la mienne est d'or; je l'ai recueillie avec la défroque d'un boyard tué de ma main à la bataille de la Moskowa; mais ne m'en demandez pas davantage, car je n'en sais pas plus long. »

On put alors examiner à loisir la mystérieuse médaille; elle représentait bien, comme on avait cru l'entrevoir d'abord, d'un côté un nez, des moustaches et une barbe, avec ces deux mots: *Denguiusiati*; de l'autre, une aigle bicéphale avec des signes nécessairement symboliques. Mais que voulait dire l'inscription? que signifiaient les signes? De guerre lasse, on allait soumettre le problème aux lumières des archéologues de Nancy, lorsque, d'aventure, un membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres passant par là, coupa court à une controverse scientifique qui sans lui aurait mis peut-être en défaut plus d'une capacité départementale.

« Avez-vous donc oublié, demanda ce membre de l'Institut aux braves gens qui l'interrogeaient, avez-vous donc oublié qu'à la dernière invasion qui a attristé notre sol, les cosaques ont traversé la Lorraine? Eh bien, cette pièce que vous attribuez à Sésostris est tout bonnement une trace de leur passage. »

Et avec ce calme qui n'appartient qu'aux consciences sûres d'elles-mêmes, le membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres compléta sa démonstration par les détails qui suivent :

« En 1699, le tzar Pierre le Grand, de retour dans ses États, mit enfin à exécution ses grands projets de transformation sociale et politique. Maître d'un peuple, avant de le gouverner, il avait voulu le connaître; avant de détruire, il avait voulu savoir ce qu'il édifierait, grande leçon pour tous les réformateurs. Après avoir, pour ainsi dire, arraché du sol de l'Asie cette immense nationalité russe et l'avoir transplantée en Europe, il fallait la tailler aux usages de ce vieux monde européen qu'il lui donnait pour patrie.

« Tel fut le but de Pierre le Grand. Les obstacles lui vinrent de partout; il y en eut de toutes sortes, de terribles, de ridicules, et les plus difficiles à surmonter furent ces derniers. Pour peu qu'on connaisse les hommes, on ne s'en étonnera point : les exemples abondent. Le clergé schismatique, comme tous les clergés, tenait beaucoup à ses droits en 1699, et il y tient beaucoup encore; s'il a perdu le pouvoir, il n'en est que plus acharné à en poursuivre l'ombre. Pierre donna le premier coup de marteau à l'édifice clérical. Dans ces temps d'ignorance (nous sommes en Russie, qu'on ne l'oublie pas), la religion tenait plus de la fable que de la vérité, et la lutte entre les deux pouvoirs s'engagea sur un singulier terrain.

« La barbe joue un grand rôle en Orient. Tout ce qui porte le nom d'homme porte la barbe. On le sait, c'est là surtout que

Du côté de la barbe est la toute-puissance.

Mais comme dans ce bas monde il est d'usage de se raser quelque chose, au lieu de s'y raser la figure, on s'y rase la tête.

« La Russie, il y a deux siècles, ne tenait à l'Occident, ni par ses mœurs, ni par son costume, ni par ses usages, aussi la barbe y florissait-elle. Et quelle barbe! le paradis était attaché à sa conservation. Grand fut le trouble jeté dans l'empire, quand vint l'ordre du tzar de supprimer ce volumineux ornement. Les uns firent de bon gré le sacrifice exigé, les autres ne cédèrent qu'à la force; mais de gré ou de force, tous serrèrent précieusement pour le faire enterrer avec eux le produit du sacrifice. Il n'y allait ni plus ni moins que de la vie éternelle : en ce temps-là le paradis ne tenait qu'à un cheveu. Ceci d'ailleurs n'est que la vieille histoire de l'obole à Caron.

« Mais une certaine classe de la population, les *Raskolniks,* excités par les prêtres, réclama et si bien et si fort que le tzar fit une concession à leurs terreurs religieuses. Les délices du paradis étant sans doute évalués par lui à cent roubles d'argent (trois cent soixante francs de notre monnaie), il permit, à ce prix, aux *Raskolniks* et autres bonnes âmes de ne pas se départir de la précieuse fourrure qu'ils portaient au menton. L'impôt fut très-sévèrement exigé; une médaille en or pour les boyards, en cuivre pour le commun des martyrs, fut donnée comme quittance aux fanatiques qui aimèrent mieux payer cent roubles à l'État que deux koppeks au barbier.

« Cette médaille représente d'un côté, un nez, des moustaches et une barbe, avec ces deux mots : *Dengui usiati* (impôt payé); de l'autre, une aigle bicéphale avec des emblèmes sclavons signifiant : Année 1699.

« Il ne suffisait pas cependant d'avoir chez soi le bienheureux jeton, il le fallait encore partout et toujours porter avec soi. Aux portes des principales villes de

l'empire, dans les rues mêmes de Moscou, Pierre fit placer des officiers de police, flanqués de barbiers, exécuteurs impitoyables des ordres du tyran, comme devaient dire les Raskolniks, et toute barbe qui ne pouvait à première réquisition justifier de sa légalité était immédiatement rasée. Puis pour que rien ne manquât aux infortunes de son propriétaire, les ciseaux du barbier supprimaient toute la partie inférieure de son cafetan, ce qui le rendait parfaitement ridicule et par en haut et par en bas.

« Mais en voilà assez de dit sur un sujet comique en apparence, sérieux au fond. Le costume russe est devenu par degrés ce qu'il est aujourd'hui, de tous points semblable au nôtre. Les femmes seules portent encore les jours de gala et à la cour seulement la longue robe, nommée *sarafane*, qu'elles portaient avant et durant l'époque dont il vient d'être question. Cette robe est de la plus grande richesse, bordée de fourrures précieuses et criblée de pierres plus précieuses encore ; la coiffure qui l'accompagne est une espèce de haut turban, semé de perles et d'émeraudes.

« Du reste l'horreur de la barbe est héréditaire chez tous les Romanoff, et aujourd'hui encore quiconque veut entrer dans les fonctions publiques, doit signer l'engagement d'y vivre et d'y mourir pur de toute moustache, de tout poil au menton et enfin de tout favori dépassant l'extrémité inférieure de l'oreille. Quant à Pierre le Grand, il eut dans le génie autant de grandeur que d'adresse, et c'est à lui que s'appliqua dans le principe le fameux proverbe russe : Un Juif trompe deux Allemands, un Russe trompe deux Juifs. »

Édouard FOUSSIER.

LE DERNIER MÉCÈNE.

Un des plus modestes logements du faubourg Montmartre était occupé, en 1819, par deux jeunes gens, deux frères qu'unissait, chose bien rare en ce temps-ci, une amitié étroite. Leurs plaisirs et leurs peines étaient en commun ; il y avait entre eux parité d'humeur, de besoins, presque de goûts, car si au début leur vocation n'avait pas semblé identique, pour être partis de points contraires en apparence, ils n'avaient pas tardé à se rejoindre, résolus dès lors à marcher du même pas dans la vie. L'aîné se livrait avec ardeur à l'étude du violon ; le cadet, déjà méditatif, consacrait de longues heures à la recherche des abstractions et des problèmes qui faisaient rêver Euclide enfant.

Plus d'un compositeur a, de nos jours, fourni la preuve qu'il y a moins loin qu'on ne le pense de la musique à l'algèbre ; et c'est ainsi que de ces deux frères, jadis inclinés sur leur travail dans une mansarde du faubourg Montmartre, l'un est mort premier violon à l'orchestre du Théâtre-Italien ; l'autre vient de s'éteindre chef de la plus importante maison de musique de Paris, c'est-à-dire du monde. Celui-ci se nommait Émile Troupenas.

Sans être artiste dans toute l'acception du mot, cet homme, que de nombreux, de sincères regrets ont accompagné jusqu'à sa dernière demeure, cet homme occupait une place considérable dans la république des arts, la plus douce et la plus durable de toutes les républiques. Par une exception, qui est sans contredit la meilleure des louanges, on peut écrire à propos de lui ce qu'il est défendu de dire de beaucoup d'autres : il a enrichi les artistes en les exploitant. Noble et enviable exploitation que celle-là ; chacun y trouvait son compte, car Troupenas a certainement été pour les chefs-d'œuvre lyriques de notre époque ce que les frères Cramer, ces Crésus de la librairie tant vantés par Voltaire, furent pour la littérature du XVIIIe siècle.

Mais comment le goût des publications musicales était-il venu à celui qui en a tiré un si formidable lucre? Comment les recherches de la racine cubique et les songes de la géométrie transcendante ont-ils conduit le mathématicien au commerce des partitions de Rossini et d'Auber, et de ce commerce à la fortune? Ce fut comme toujours un peu par hasard, et en quit-

tant la ligne droite, qui n'est pas invariablement la route la plus courte : les chemins de traverse conduisent quelquefois mieux au but.

On le sait, Troupenas aimait les chiffres et recherchait volontiers le monde : la passion des chiffres le poussa à la Bourse, où il fit des spéculations heureuses; son goût pour la société lui avait ouvert les portes de plusieurs salons du grand monde. L'hôtel de Mme la duchesse de Chevreuse avait pour lui des charmes particuliers : on y causait comme chez Mme de Rumfort, on y faisait de la musique, meilleure assurément que celle du Conservatoire. Troupenas s'y lia avec M. de Bériot, et cette liaison avec le célèbre instrumentiste eut pour résultat de développer davantage chez lui les instincts ou les penchants lyriques, qui n'y étaient peut-être qu'en germe. Comme bien on pense, M. de Bériot, heureux de sa conquête, fier de son élève, ne négligeait rien pour l'encourager dans ses tendances et le maintenir dans la voie des saines doctrines.

Ainsi partagé entre les bénéfices qu'il réalisait le matin chez son agent de change, et les leçons qu'il recevait le soir à l'hôtel de Chevreuse, Troupenas cessa bientôt d'être un inconnu, un de ces familiers de salons qui vont et viennent sans qu'on fasse attention à eux. On commençait à savoir qu'il était l'ami de M. de Bériot, c'était déjà quelque chose ; le bruit se répandait qu'en peu de mois il avait gagné cent mille écus à la Bourse; il n'y avait plus à plaisanter, c'était un personnage.

La reconnaissance conseilla le capitaliste dans le premier emploi qu'il fit de ses bénéfices, et ces conseils furent encore autant de profits. Bériot venait d'écrire ses premiers airs variés, aujourd'hui classiques. Troupenas voulut en être l'éditeur, et ce début fut si heureux, que peu après il n'hésita point à acheter le fond de musique de la veuve de Nicolo, rue Saint-Marc; modeste fond, en vérité, car il ne se composait guère que des chefs-d'œuvre du musicien défunt et de quelques fugitives ariettes. Mais le nouvel acquéreur se fiait à son étoile, et il n'avait pas tort.

Sur ces entrefaites, et sans porter le moins du monde atteinte à la prospérité publique, une révolution terrible s'accomplissait dans le royaume des doubles croches; compositeurs, chanteurs, partitions et orchestres du passé gisaient pêle-mêle sur les planches dramatiques, foulés aux pieds par un géant dont la renommée proclamait le nom aux quatre coins du monde, et au bruit de ses plus éclatantes fanfares. La musique avait enfin trouvé son demi-dieu ; ce demi-dieu était né à Pésaro, sous le même laurierque Virgile : il s'appelait Rossini.

Nous autres petites gens, qui aimons la mélodie de bonne foi, sans nous inquiéter d'où elle vient, nous autres bourgeois ignorants, qui nous soucions peu de savoir dans quel ton une cavatine est écrite, pourvu que cette cavatine nous aille au cœur, nous autres menu fretin nous tombâmes à genoux en face de ces nouveaux enchantements, et Troupenas eut l'effronterie de faire cause commune avec la grossière multitude; il encourut, sans le moindre remords, les foudres de l'Institut et du Conservatoire.

En ce temps-là ce bon M. Catel, auteur de quelques opéras dont il ne reste plus une note, disait en pleine classe à ses élèves :

« Rossini vient de faire un *Otello;* c'est un médiocre ouvrage, mais il y a un assez beau duo au second acte. »

Le petit père Berton allait plus loin; sans respect pour sa dignité d'académicien, et pour l'avenir de ses palmes vertes, il publiait dans *le Nain jaune*, qui était *le Charivari* d'alors, une romance dont chaque couplet avait pour refrain :

Nous n'avons plus Sacchini,
Nous n'avons plus Piccini;
Mais nous avons Rossini;
A la chienlit.

Il est toujours bon de rappeler à la mémoire des contemporains et de léguer à la postérité ces échantillons du goût, de l'aménité et de la science de certaines gens qui parfois occupent une large place dans la considération générale et qui sont payés pour s'y connaître. Heureusement Troupenas qui ne s'y connaissait pas, se laissa prendre à cette admiration qui traversait la France comme une traînée de poudre. Persévérant dans la plus finale de toutes les impénitences, le malheureux acheta coup sur coup, au cygne de Pésaro, l'arrangement du *Siége de Corinthe* et celui du *Moïse*, trois mille francs chacun; il eut l'audace de payer six mille francs *le Comte Ory*. Berton, Catel et tous les savants déclarèrent que Troupenas était un homme ruiné.

L'intraitable éditeur répondit à cet oracle, digne pendant de celui de Calchas, en achetant à M. Auber *la Muette* douze mille francs, et *la*

Fiancée quinze mille francs. Nous ne nous appesantirons pas sur cette différence de prix entre deux ouvrages remarquables sans doute, mais dont l'un, le moins rétribué, est incontestablement fort supérieur à l'autre.

La muse de Rossini n'était point encore descendue vivante au tombeau, le maître venait de finir, sous les ombrages inspirateurs de Petit-Bourg, la plus immortelle de ses immortelles partitions. L'Opéra avait mis *Guillaume Tell* à l'étude ; c'était un événement pour tout le monde, principalement pour les marchands de musique. Une réunion des éditeurs de Paris eut donc lieu et la séance ouverte, on agita la question de savoir quel prix il convenait d'offrir à Rossini pour son œuvre, et, après de longues discussions, l'assemblée tomba d'accord sur le chiffre de quinze mille francs, somme énorme pour ce temps-là. Troupenas était présent, mais il n'avait pas ouvert la bouche.

Le lendemain, au point du jour il était chez Rossini.

« Voulez-vous me vendre votre *Guillaume Tell?* dit-il au maître.

— Très-volontiers, répondit celui-ci, mais attendez la première représentation.

— A quoi bon? dit aussitôt Troupenas, l'audition publique n'ajoutera rien à ma confiance ; je vous donne trente mille francs de votre ouvrage et je vous paye comptant. »

Et au profond ébahissement de Rossini ce fut marché conclu ; on sait si l'éditeur a eu à s'en repentir.

Esprit élevé, Troupenas savait mettre dans les hommages qu'il rendait aux hommes de talent une délicatesse extrême. Vers la fin de la Restauration il donna une soirée qui fit grand bruit parmi les artistes. Un orchestre nombreux avait eté disposé sur une terrasse contiguë aux appartements, et à chaque invité illustre qui se présentait, en même temps que son nom était proclamé dans les salons, un de ses plus beaux airs était exécuté par l'orchestre invisible ; ainsi l'admirable final de *la Vestale* saluait Spontini ; la prière de *la Muette* frappait l'oreille émerveillée d'Auber, et Rossini, serrant la main de son hôte, chantait avec les altos et les violoncelles la douce cantilène de *la Gazza :*

Di piacer mi balza il cor.

Survinrent les événements de Juillet, à la suite desquels Troupenas eut l'idée de s'associer avec le libraire Delloye, place de la Bourse. Cette association ne fut pas heureuse et l'éditeur de Rossini ne tarda point à rompre des liens mal assortis. Ce fut vers cette époque qu'il prit dans la rue Neuve-Vivienne qu'on venait de percer, le magasin qui subsiste encore et où la fortune a installé ses pénates d'or. Il nous faut renoncer à l'énumération des œuvres éditées et des musiciens encouragés par Troupenas. Rappelons seulement qu'il était l'éditeur privilégié d'Auber, auquel il payait chaque opéra réussissant ou non, dix-huit mille francs ; *Zampa* et *le Pré aux Clercs* d'Hérold lui appartiennent. On n'a pas oublié le curieux procès au sujet du *Stabat Mater* de Rossini. Il avait magnifiquement payé *les Puritains* à ce pauvre et doux Bellini, qui est mort entouré de ses soins et pour ainsi dire dans ses bras, à sa maison de campagne de Puteaux ; enfin, tout protecteur qu'il était de la haute et noble musique, il ne dédaignait pas les ritournelles populaires, et Musard, le prodigieux Musard lui arrangeait tous les ans six quadrilles, pour lesquels il recevait autant de mille livres.

Quelque chose aurait manqué à cette vie féconde, si après avoir fait sa fortune personnelle elle n'avait contribué à la fortune d'existences rivales. La révolution de Février ayant rendu plus difficile que jamais les affaires d'art, le successeur de M. Maurice Schlessinger engagé avec MM. Halévy et Meyerbeer, comme Troupenas l'était avec Auber et Rossini, demanda à son voisin de la rue Neuve-Vivienne aide et assistance pour la publication du *Val d'Andorre*. Troupenas répondit noblement à cet appel fait à son concours et à sa bourse ; il entra pour moitié dans les frais et naturellement dans les bénéfices. Cette solidarité de dépense et de profit a subsisté pour tous les opéras israélites publiés par M. Brandus, jusques et y compris *le Prophète*.

La santé de Troupenas, toujours chancelante, s'était fort délabrée durant les dernières années de sa vie ; il supportait difficilement l'air de Paris, humide ou trop vif ; ce qu'il aimait c'était la tiède atmosphère du Midi, le soleil glissant entre les épais ombrages, les parterres embaumés et les gazons touffus ; ce qu'il recherchait c'était l'éloignement du monde, le repos et une solitude où il pût s'adonner aux goûts de sa jeunesse qui persistaient au retour de l'âge ; aussi le simple Mécène s'était-il arrangé un charmant Tusculum dans une des îles d'Hyères, où il rêvait et se passionnait à son aise pour je ne sais quel systè-

me de *tables harmoniques* qui devaient renouveler les lois de la composition, et qu'il a laissé inachevées. Penseur sérieux, il possédait en outre une grande vivacité de répartie, et comme on ne prête qu'aux riches, Rossini a été quelquefois l'éditeur responsable de ses épigrammes, par exemple, de cette réponse, faite en plein succès des *Huguenots* et de *la Reine de Chypre:*

— « J'attendrai pour reprendre ma lyre que les Juifs aient fini leur sabbat. »

Tant de mélodies s'étaient élevées quelques jours auparavant autour de la dépouille de Chopin, qu'il était permis de croire que le cercueil de Troupenas venant à son tour demander à l'église Saint-Vincent-de-Paule les prières dues aux trépassés, y trouverait une nombreuse phalange de chanteurs et d'instrumentistes. La basilique était, il est vrai, pleine d'amis, pleine de regrets, mais de *Requiem lyrique* peu ou point ; à peine un *Pie Jesu* de M. Panseron a-t-il osé faire entendre sa mélancolique voix. Pourquoi cette absence de pompe vocale? C'est que sans doute Troupenas agonisant avait dit : « La musique m'a tant occupé pendant ma vie que je demande en grâce qu'elle me laisse tranquille après ma mort. »

George Guenot.

CORRESPONDANCE.

Institut royal des architectes britanniques.

A Monsieur Félix Pigeory, directeur de la Revue des Beaux-Arts.

Londres, 28 mai 1850.

J'ai eu l'honneur, monsieur, de faire part au conseil de notre Institut royal de la lettre par laquelle vous voulez bien nous proposer l'échange de votre intéressante *Revue* contre nos *Bulletins*.

Le conseil accepte avec empressement l'offre que vous lui adressez d'une correspondance qui ne pourra que contribuer au progrès de l'art ; il m'a chargé en conséquence de vous transmettre désormais le compte rendu périodique des séances de l'Institut, et de vous remercier de l'envoi de votre journal, dont les doctrines et le but sont appréciés comme ils le méritent par le plus grand nombre de ses membres.

Personnellement, monsieur, je vous suis très-reconnaissant de l'envoi des livraisons de votre *Revue*, que je lis avec une vive satisfaction puisqu'elles me mettent au courant de l'état des arts à Paris et des recherches de la Société libre des Beaux-Arts.

Recevez, etc.

T. L. Donaldson.

Membre correspondant de l'Institut de France, secrétaire pour la correspondance étrangère de l'Institut royal des architectes britanniques.

SOCIÉTÉ LIBRE DES BEAUX-ARTS.

BULLETIN N° 426.

Séance du mardi 4 juin 1850.

PRÉSIDENCE DE M. ROHAULT DE FLEURY.

La séance est ouverte à huit heures. Le procès-verbal est lu et adopté.

M. Péron fait observer qu'on n'a pas encore nommé la commission qui doit s'occuper de sa proposition toute nationale, relative à l'érection d'une statue à Eustache Lesueur, dans le jardin du Luxembourg. Le bureau s'engage à réparer cet oubli dans sa prochaine réunion [1].

On passe à la correspondance. Lettre par laquelle le président de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne, invite la Société libre des beaux-arts à prendre part aux travaux du congrès archéologique de France, qui doit tenir sa seizième session, à Auxerre ; les séances auront lieu les 15, 16 et 17 juin courant. La Société française pour la conservation et

[1] Le bureau, dans sa séance du 8 juin, a désigné M. Gatteaux comme président, MM. Bourla, Carpentier, Garnaud et Husson comme membres de cette commission.

la description des monuments historiques, présidée par M. de Caumont, tient chaque année un Congrès archéologique dans les villes les plus riches en monuments et en souvenirs. Auxerre renferme beaucoup de débris intéressants de l'époque gallo-romaine et des monuments précieux de l'art du moyen âge.

Sur la proposition de M. Rohault, M. Félix Pigeory est nommé délégué à ce Congrès. (*Applaudissements*).

M. Pernot, sur son offre spontanée, est également nommé délégué au Congrès de Nancy (septembre prochain) et reçoit les remercîments de l'assemblée.

Pour se conformer aux anciens usages, il est décidé que chaque délégué sera muni d'une lettre d'introduction, émanant du bureau et portant le cachet de la Société.

La correspondance étant épuisée, on procède à la nomination du président, en remplacement de M. Delorme, démissionnaire.

Au premier tour de scrutin, M. Delaire ayant obtenu l'unanimité des suffrages, est proclamé président aux applaudissements de l'assemblée.

On installe le nouveau bureau: M. Rohault cède le fauteuil à M. Delaire, qui remercie ses collègues dans une improvisation bien sentie et fort goûtée, puis il donne à son prédécesseur l'accolade d'usage. Il se fait ensuite l'écho de la Société tout entière en adressant des félicitations à M. Rohault de Fleury. (*Applaudissements*). M. Rohault se place à la vice-présidence; M. Rouillard, second vice-président, est absent. M. Martin (d'Angers) prend la plume comme secrétaire général; M. Gelée est installé comme premier secrétaire-adjoint, et M. Maillet, comme second; le troisième, M. de Sauclières, est absent.

M. Duplat est réinstallé comme archiviste et M. Colombes comme trésorier.

Après quelques minutes de suspension, la séance reprend son cours.

Le nouveau président accorde la parole à M. Bourla pour une motion d'ordre.

« Une des plaies de la Société libre des Beaux-« Arts, dit notre honorable collègue, est la négli-« gence que certains rapporteurs mettent dans « l'accomplissement de leurs devoirs : il serait « dans l'intérêt de tous que ces retards, si nuisi-« bles à nos séances, ne se renouvelassent plus « aussi souvent. »

L'ordre du jour appelle la lecture du rapport de M. Pernot sur la publication du comité archéologique de la ville de Soissons. Cette lecture intéresse vivement la Société qui assiste à un cours d'histoire et d'architecture tout à la fois. M. Pernot nous remet en mémoire que Soissons fut le centre de la domination romaine dans les Gaules, sous Syagrius, que cette ville se releva une des premières, après l'invasion des barbares, qu'elle devint le siége du royaume des Francs sous Clovis et ses successeurs, et qu'elle abonde, ainsi que ses environs, en débris antiques de toutes les époques. Notre collègue, dans un style élégant et pur, nous fait la description pittoresque des richesses de l'église de Notre-Dame, l'historique de tous les grands personnages qui ont illustré le pays, et nous donne de curieux détails sur le *Dolmen de Vauxrezis*. Il finit en témoignant le désir qu'une lettre soit adressée au comité de Soissons avec une épreuve du rapport.—Adopté. — De nombreux applaudissements accueillent cette lecture, pleine d'enseignements utiles. — Renvoyé au comité de rédaction pour être imprimé dans le journal.

M. Jacquemard étant absent, M. Martin d'Angers a la parole pour lire son rapport sur les annales de l'Auvergne. A propos de ce recueil, qui ne présente aucun aliment artistique, M. Martin, après avoir payé un juste tribut d'hommages à la mémoire des hommes illustres que l'Auvergne a produits et au talent de ceux qu'elle produit encore, arrive aux réflexions suivantes : « Comment se fait-il qu'avec un passé si brillant, « des éléments nouveaux, si nombreux, si choi-« sis, ce pays admirable, cette *Suisse française*, « reste dans le *statu quo* le plus complet, pour « ne rien dire de plus?... Une scission déplora-« ble est venue détruire, dans les diverses classes « de la société, cet accord parfait si nécessaire, « en musique surtout. La lecture des journaux a « remplacé la lecture des partitions, et les débats « littéraires ou artistiques ont cédé le terrain aux « débats politiques.

« Selon moi, l'art devrait planer dans une « sphère plus élevée, se dégager de l'atmo-« sphère pesante qui nous enveloppe, secouer la « poussière de la vie matérielle, et s'élancer avec « bonheur dans les régions sereines qu'habite « le génie!... » (*Applaudissements*).

M. Garnaud étant absent, la parole est à M. Rohault pour une communication sur les ruines d'*Acq-Bell*, près Oran (Afrique française).

Ce mélange de lecture et d'improvisation cap-

tive l'attention de l'assemblée, qui examine avec intérêt un dessin fort curieux, offrant le plan d'une vaste ferme-modèle (genre arabe), établie par M. Dupré de St-Maur, colon français d'une haute intelligence, d'une volonté énergique et d'une persévérance exemplaire. « Cette ferme rappelle les « palais des premiers rois grecs, nous dit M. Ro-« hault; les descriptions d'Homère peuvent s'y « appliquer. Tout le sol de la plaine d'*Acq-Bell* « (AQUA BELLA), est couvert de débris antiques, « qui ont servi aux constructions nouvelles. En « beaucoup d'endroits le sol est fangeux et on y « enfonce comme dans ces terrains argileux, « vulgairement appelés *mollets*, dans la Vendée. « Si l'on pouvait enlever cette croûte boueuse et « fouiller à une certaine profondeur, il est pro-« bable qu'on découvrirait des débris antiques « fort curieux et, de plus, des sources de *belle* « *eau*, ce qui se rapporterait mieux à l'étymologie « des mots *Acq-Bell*. » M. Rohault termine son intéressante description par cette réflexion pleine de vérité : « Singulière destinée, dit-il, que celle « de la France, qui se sert de la guerre pour re-« lever les produits des arts de la paix!... » (*Vifs applaudissements*).

M. Gelée fait observer que c'est par ignorance de nos habitudes que le nombre de voix obtenues, dans les dernières élections, a été imprimé dans le journal. Cela n'aura plus lieu désormais.

Il est neuf heures et demie; la séance est levée.

Le secrétaire général,
J. MARTIN (d'Angers).

Ordre du jour de la séance du mardi 18 *juin* 1850.

1° Lecture du procès-verbal;

2° Correspondance;

3° Nomination d'un président et vice-président de la spécialité de sculpture. Nomination du président de la section de musique;

4° Rapport par M. Jacquemard sur le *Manuel de l'histoire de l'art chez les anciens, par M. de Clarac;*

5° Rapport de M. Garnaud sur un ouvrage d'archéologie;

6° Rapport par M. Bourla, 1° sur un projet du prolongement de la rue de Rivoli à la rue Saint-Antoine, par M. Desjardins, architecte; 2° sur le projet des halles centrales, par M. Horeau, architecte, Callou et compagnie, entrepreneurs; 3° sur l'achèvement du Louvre et des Tuileries, embellissements de Paris, mémoire par M. Mauduit, architecte.

7° *La morale en chansons,* lecture par M. Martin d'Angers.

8° Conférence sur la décoration du centre des places publiques.

ATHÉNÉE DES ARTS,

SCIENCES, BELLES-LETTRES ET INDUSTRIE.

Séance du lundi 3 *juin* 1850.

(Classe des Arts.)

Présidence de M. P. F. MATHIEU.

En présence d'une nombreuse réunion, la séance est ouverte, à huit heures et demie, par la lecture du procès-verbal de la séance du lundi 6 mai, inséré dans la Xe livraison de la *Revue des Beaux-Arts*.

Les membres de la Société accueillent par des applaudissements M. Bruley, récemment admis dans la classe de l'industrie.

M. le président dépose aux archives la XIe livraison de la *Revue des Beaux-Arts*, et renvoie à M. Fournier, l'examen du numéro 7 du *Daguerréotype théâtral*, journal hebdomadaire, dont quelques numéros ont été déjà remis au même membre; il annonce ensuite l'exécution du concert organisé et dirigé par M. le chevalier Pastou.

Vingt-quatre jeunes filles, élèves de M. le chevalier Pastou font entendre avec un ensemble parfait des chœurs charmants : l'*Appel à la prière;* le *Postillon;* le *Premier chant;* la *Prière de l'enfant;* le *Berger* et le *Petit soldat*. Ces chœurs adroitement répartis excitent les bravos de l'assemblée.

Le *Pandero*, mélodie interprétée par la jolie voix de Mlle Francine Caron, et la romance de *la Part du Diable*, dite avec beaucoup de sentiment par Mlle Dulsart, qui s'est fait remarquer aussi dans un duo du *Postillon de Lonjumeau*, qu'elle a fort bien chanté avec M. Bady, se partagent de vifs applaudissements.

Un morceau pour piano et violon, intitulé : la *Sérénade*, est exécuté d'une manière brillante par Mlle Louise Salomon et l'auteur, M. Adolphe Blanc.

L'auditoire manifeste à ces artistes, lauréats du Conservatoire, la satisfaction que lui fait éprouver le double mérite de la composition et de l'exécution.

M. Bady, qui dans la précédente séance de la classe des arts, s'est signalé comme chanteur, fait entendre deux mélodies de sa composition : Le *Vieux mendiant* et le *Chant de guerre du Scandinave*. La belle et puissante voix de basse de M. Adam s'accorde admirablement avec le style large de ces mélodies. L'auteur et son interprète reçoivent de chaleureux bravos qui leur sont renouvelés, lorsqu'ils chantent un duo des *Templiers*.

Une cantatrice que l'Athénée a applaudie à ses débuts dans le monde artistique, M[lle] Elise Lucas, élève distinguée de M. Charles Pollet, vient recueillir les preuves non équivoques du plaisir qu'elle cause.

Le talent qu'elle déploie dans l'air d'*I Lombardi* et surtout dans celui de *la Muette*, ravit l'assemblée.

Un chœur tout à fait d'à-propos, *Bonsoir*, habilement chanté par la *Société de l'œuvre de l'Accord parfait*, que dirige son fondateur, M. le chevalier Pastou, clôt à merveille le concert.

M. le président adresse, au nom de l'Athénée, des félicitations et des remercîments aux artistes qui se sont fait entendre, et lève la séance à dix heures.

Le Secrétaire général,
P. B. Fournier.

THÉATRES.

QUINZAINE DRAMATIQUE.

Théatre-Français : *La queue du chien d'Alcibiade*, comédie en deux actes, de M. Léon Gozlan; *la Migraine*, comédie en un acte et en vers, par M. Viennet. — Théatre Historique : *Pauline*, drame en cinq actes et en huit tableaux, par MM. Granger et Montepin. — Gymnase : *le Pruneau de Tours*, par MM. Cogniard frères. — Théatre Montansier : *le Jeu de l'Amour et de la Cravache*, par MM. Anicet Bourgeois, Royer et Varney. *C'en était un*, par MM. Clairville et Jules Cordier. — Théatre des Variétés : *le Chevalier de Servigny, le Fantôme, la Gamine*. — Théatre du Vaudeville : *Un Vieil innocent, le Missisipi*.

Quelle quinzaine! A tout seigneur tout honneur. Au Théâtre-Français, d'abord et à M. Léon Gozlan :

« Comment, avec tant d'esprit, n'avez-vous pas réussi dans cette affaire? demandait-on à M. de Fontenelle. — C'est que j'ai oublié de faire une bêtise qui était nécessaire pour le succès. »

Fontenelle avait grandement raison. Le point important pour réussir est de rencontrer la bêtise nécessaire au succès, mais il n'y a que les gens d'esprit qui rencontrent cette bêtise-là. Le chemin qui mène à la gloire, à la fortune, est un chemin de traverse, mais il ne faut pas s'égarer. On doit savoir s'y orienter. Cela est fâcheux à dire, mais cela est exact. Si l'on remontait à l'origine de presque toutes les célébrités, on trouverait que c'est le hasard qui a commencé leur éclat, qu'elles ne se sont pas produites elles-mêmes par la force des choses, qu'elles ont dû, en un mot, leur premier rayonnement à quelque illumination entièrement étrangère et imprévue. Aussi le mérite, qui n'est pas toujours prêt à saisir l'occasion, demeure-t-il la plupart du temps dans l'obscurité. Nous convenons de ces vérités que l'expérience démontre tous les jours.

Cependant il y a tout de suite des réserves à faire : une question délicate s'offre au moraliste. Jusqu'à quel point est-il permis d'accepter des moyens qui, sans être répréhensibles, ne sortent pas du fond même du sujet? Jusqu'à quel point est-il permis de donner le pas à l'accessoire sur le principal? Jusqu'à quel point surtout est-il permis, non pas d'accepter, mais de solliciter ces secours, sans attirer sur soi l'accusation de charlatanisme toujours désagréable aux honnêtes gens?

Alcibiade a coupé la queue de son chien, et toute la ville d'Athènes, ville curieuse et bavarde, a parlé d'Alcibiade et de son chien. L'attention qui s'éloignait d'eux est revenue au seuil de leur maison. Pourquoi Alcibiade a-t-il coupé la queue de son chien? s'écriait la foule, en cherchant à voir le malheureux chien sans queue. Par Jupiter! Alcibiade a une raison. On ne coupe pas la queue d'un si beau chien sans un grave motif... Les politiques d'Athènes rattachaient à cette queue du chien d'Alcibiade toutes les questions sociales d'alors, et la fameuse queue phalanstérienne, ornée de son œil, ne produira jamais autant d'effet, lorsque l'homme nouveau en jouira, avec la garantie du gouvernement. Quand on pénétra à Athènes la pensée d'Alcibiade, on lui sut gré de son trait d'esprit. Il fut rappelé aux affaires. Son chien même, dont la queue repoussa, et devint plus florissante que

jamais, lui pardonna. Mais que fit Socrate? Je ne puis croire que Socrate ait approuvé la conduite de son élève.

Nous devons nous hâter de le dire, en effet. Le succès n'est pas tout dans la vie, et s'il n'est pas défendu à l'honnête homme de s'aider un peu des circonstances, il doit préférer l'ombre et le silence à la lumière, au bruit, et la misère à la fortune, lorsque, pour parvenir, il est obligé de tirer le chien d'Alcibiade par la queue.

Ce n'est pas l'opinion de l'oncle Maréchal dont M. Léon Gozlan vient de tracer le spirituel portrait. De toute la vie des grands hommes de Plutarque, l'oncle Maréchal n'a retenu que le trait relatif au fils de Clinias et à son chien. Il a deux neveux et une nièce; la nièce est charmante, et ne trouve pas de mari. De ces deux neveux, l'un est un musicien de talent, et le directeur de l'Opéra-Comique ne veut pas jouer son opéra; l'autre est un avocat de la plus belle espérance, et les causes ne viennent pas. L'oncle arrive à leur aide. Il cherche un chien dans la maison; il ne trouve qu'un chat. Cela ne lui suffit pas, et il songe à d'autres expédients plus en harmonie avec les progrès de la civilisation.

A quoi s'arrête-t-il? à un journal du soir. L'oncle Maréchal se propose de surprendre la bonne foi de ce journal; il veut, au moyen de la publicité, apprendre à tout Paris les choses les plus invraisemblables, des choses qui ne conviennent qu'à un journal du matin lu à l'instant où l'on se réveille et où l'on croit encore rêver. L'oncle Maréchal envoie au journal du soir des faits véritablement fabuleux sur ses neveux et sur sa nièce; et pendant l'absence du rédacteur en chef (je me plais à le penser), ces faits sont insérés et étonnent la capitale. Le musicien a plaidé la cause de son frère l'avocat, une cause désespérée, et l'a gagnée. L'avocat passe pour s'être brûlé la cervelle, par suite d'un dépit d'amour. La nièce, si modeste et si réservée, a été vue à Longchamp en calèche découverte, dans une toilette ébouriffante. Ainsi de suite.

Le journal du soir (toujours en l'absence de son rédacteur en chef) n'a pas fait la petite bouche : il a imprimé toutes les élucubrations sorties de la tête de l'oncle Maréchal, comme si elles étaient officielles. C'est un bruit étrange aux environs de la maison solitaire où vivaient nos jeunes gens. L'amoureux de la nièce, à demi infidèle, est ramené aux pieds de sa maîtresse; l'avocat reçoit de nombreuses marques d'intérêt, et le directeur de l'Opéra-Comique accourt demander l'ouvrage du musicien qui a si bien plaidé au Palais; car notre musicien avait le droit de porter la robe.

Tout réussit donc à cette famille, parce que l'oncle Maréchal a compris avec quel avantage un journal du soir pouvait remplacer la queue du chien d'Alcibiade. Il faut dire aussi que M. Léon Gozlan est maître passé dans ces tours de force de l'esprit, que nul ne sait mieux que lui faire briller toutes les facettes du paradoxe, qu'il a le secret d'éblouir la raison elle-même, qu'il se joue à merveille sur l'aile de la fantaisie; enfin, qu'on le suit où il veut aller, tout en s'étonnant quelquefois de le suivre. M. Léon Gozlan possède un esprit original et vif, qui substitue aux vieilles formes de la comédie quelque chose de plus alerte et de plus singulier. C'est une piquante individualité, appuyée sur un fond de patience et de labeur, qui a été féconde déjà en heureux résultats et qui le sera bien davantage encore. On sent une grande force de volonté derrière tout ce brillant papillotage, et une netteté d'observation dont le seul défaut est d'avoir trop horreur du commun. M. Léon Gozlan croit être actuellement assez vigoureux pour se passer de la bêtise qui fait complétement réussir, selon Fontenelle.

Cette comédie, à laquelle manque une moralité sévère, car la conclusion est qu'il faut tromper autant qu'on peut les journaux du soir, n'en a pas moins obtenu un très-grand succès. Provost s'y est montré, comme toujours, excellent comédien. Brindeau, Leroux, Got et Delaunay, deux nouveaux sociétaires dignes de leurs aînés; Mlle Judith, charmante actrice, et Mme Moreau-Sainti, que nous retrouvons avec plaisir aux Français, ont bien mérité de l'auteur et du public.

La Migraine est une aimable petite comédie en vers comme on les faisait autrefois. On y retrouve l'esprit dont M. Viennet a donné tant de preuves et nous n'avons pas besoin d'en dire davantage.

Beaux jours des romans d'Anne Radcliffe, vous êtes revenus! Le Théâtre Historique vient de surpasser *les Mystères d'Udolphe*, et tout ce qu'il y a de plus ténébreux dans les imaginations de nos anciens romanciers. Les souterrains, les trappes, les portes secrètes qui tournent sur elles-mêmes lorsqu'on pousse un bouton, les pierres tombales qui se lèvent, les auberges à escaliers tournants de sinistre présage, les vieilles abbayes,

les cachots grillés, que sais-je? la fantasmagorie la plus effrayante que l'on puisse désirer, voilà ce que les auteurs du drame nouveau ont rencontré dans un roman de M. Alexandre Dumas, roman intitulé *Pauline*, qu'ils ont mis en œuvre avec une grande habileté; c'est une collection de tableaux dont chacun a son agréable horreur. *Pauline* est un des romans de M. Alexandre Dumas qui ont précédé *Monte-Christo;* mais on y trouvait déjà toutes les complications bizarres et terribles qu'il s'est plu à développer dans ses dernières œuvres. MM. Granger et Montepin ont découpé dans ce roman des scènes d'un effet toujours sûr, adroitement mais trop longuement arrangées, que Fechter, Pierron, Boileau, Mme Person et Mlle Mathilde ont fait valoir de leur mieux. Le succès a été complet.

Le Gymnase s'est mis en tête de faire avaler à son public un pruneau de Tours sans difficulté, à l'aide des frères Cogniard, fort experts dans ces sortes d'opérations. Le pruneau a passé comme une lettre à la poste. Des scènes fort drôles et l'entrain de Charles Potier ont rendu la chose facile et digestive. Au Théâtre Montansier, *le Jeu de l'Amour et de la Cravache* a appris aux femmes que rien ne leur était profitable comme de se laisser battre de temps à autre, qu'elles gagnaient des robes et des bijoux : voilà de quoi sont faits les raccommodements! Demandez à Mlle Scriwaneck ce qu'elle en pense, toute délicate personne qu'elle est; demandez-lui si elle craint la cravache de Levassor. Mais voici bien une autre histoire! Pourquoi donc Sainville est-il en fureur? Quel outrage a-t-il reçu? Un des plus graves qui puissent atteindre un homme par derrière! Un outrage qui s'est caché dans l'ombre de son escalier, lorsqu'il rentrait tranquillement chez lui au sortir des Funambules. Est-ce une illusion, est-ce une réalité? Les infortunes de Pierrot lui ont-elles tourné l'esprit? Mais non, la marque du pied (car c'en était un) est encore empreinte sur sa redingote, à une certaine hauteur. Il n'y a pas moyen de s'y tromper. Une brosse enlèvera la poussière, mais quel coup de brosse enlèvera l'affront? La peine du talion, nous allions dire la peine du talon, peut seul le réconcilier avec lui-même et venger son honneur. Sainville se met donc en quête de l'homme dont il ne connaît que le pied; il se rencontre, après beaucoup d'épreuves infructueuses : c'était son propriétaire, à qui ce malheureux coup de pied avait donné un *lombago* et qui se trouve redressé par le système homœopathique. Pardon mutuel. Tout le monde est satisfait comme l'honneur.

Les Variétés ont donné trois pièces qui toutes trois ont réussi; la dernière surtout, *la Gamine*, de M. P. Deslandes, petit tableau populaire, plein de vérité, comme il en faut à ce théâtre, où les Brunet et les Vernet ont créé des types. Hoffmann et Leclerc se sont montrés dignes des acteurs dont nous venons de parler.

Au Vaudeville, succès délicat et gracieux. *Un Vieil innocent*, de M. Guillard, et par-dessus tout le spectacle extrêmement curieux des rives du *Mississipi*. Ce magnifique panorama, le plus grand qui existe et qui représente une étendue de quinze cents lieues, est d'une rare exactitude et d'une grande beauté. Nous pouvons hardiment dire que nous n'avons jamais rien vu en ce genre de plus digne d'attention. Nous en reparlerons comme il convient à une Revue des Beaux-Arts.

Hippolyte Lucas.

MÉLANGES.

15 juin.

M. le comte de Nieuwerkerke, directeur général des Musées, reçoit tous les vendredis dans ses appartements du Louvre merveilleusement ornés d'œuvres d'arts et de tapisseries des Gobelins. Des artistes, des écrivains, des illustrations de la politique, des sciences et du grand monde, des membres de l'Assemblée législative et de l'Institut sont les invités ordinaires de ces réunions. A la dernière soirée, un intermède musical avait été improvisé et M. Barroilhet a chanté avec sa verve habituelle *le Vieux Caporal* de Béranger, nouvellement mis en musique par M. Bonoldi. Vendredi prochain Mlle Rachel se fera entendre : la célèbre tragédienne ne dira pas des vers de Corneille ou de Racine, elle lira de la prose, mais de la prose de Bossuet.

—M. Mathieu-Meusnier auteur du *Napoléon* en marbre de la place Vintimille, du *Christ pacificateur* de l'église de la Trinité et de divers autres compositions remarquables, ébauche en ce moment un groupe équestre tiré de l'histoire de Russie au XIVe siècle.

—L'isolement de la façade méridionale du Louvre paraît décidée. Cette portion, l'une des plus anciennes de cet admirable palais dont la restauration complète est confiée à M. Duban, est enri-

chie de délicates sculptures fouillées dans une pierre friable et qui se dilate aisément. Elle présentait naguère encore les caractères d'une vétusté prématurée qu'augmentait l'aspect de certaines parties d'ornementation laissées inachevées, et dont l'exécution eût sans doute été renvoyée sans la restauration actuelle à l'époque problématique encore où sera terminé ce monument, l'œuvre de trois siècles. Cette restauration marche grand train, et les parties de sculptures et d'ornementation, confiées à d'habiles artistes, sont aujourd'hui fort avancées. Quelques-unes de ces sculptures, celles qui décorent les pilastres et les colonnes engagées formant la première ordonnance de l'édifice, descendent presque jusqu'au niveau de leur base, et l'on conçoit qu'elles aient eu quelques injures à souffrir de la main des hommes, moins destructive cependant que celle du temps en cette circonstance. C'était d'une bonne administration de mettre cette partie du monument à l'abri de tout contact, et pour obtenir un résultat, deux mesures étaient à prendre : la première consistait à garnir d'un large trottoir la base du monument qui aurait été défendu par une grille ; la seconde, à creuser devant l'édifice, à partir du jardin dit de l'Infante un fossé ou saut de loup destiné à se raccorder avec celui qui règne devant la partie du jardin des Tuileries appelé le pavillon de Flore. Cette dernière pensée paraît avoir prévalu ; elle n'est cependant point sans quelques inconvénients. Le quai du Louvre est assez étroit et l'établissement du fossé nécessitera le retranchement d'une assez notable portion de la voie publique qui forme une sorte de promenade dans cet endroit. D'un autre côté il est à craindre que l'établissement de ce fossé n'ait quelque influence sur les fondations de l'édifice et qu'il se manifeste un déversement semblable à celui que l'on peut remarquer dans la galerie qui relie les deux palais du Louvre et des Tuileries. Le fossé que l'on médite de creuser devant la façade méridionale du vieux Louvre et dont les proportions seront nécessairement assez restreintes, n'aura jamais l'aspect grandiose du large et solide fossé à fond de cuve qui existait au XVIIe siècle devant cet édifice et qui ajoutait encore à sa majesté. La ville de Paris abandonnera à l'État la zone de terrain nécessaire à l'établissement du fossé, et l'État se chargera, en revanche, d'opérer l'élargissement de la place du Louvre, au-devant de la colonnade, en empruntant à l'esplanade les terrains que devra occuper la voie publique. La partie du Louvre faisant face à la place de l'Oratoire sera isolée par une grille.

— On vient de commencer à la manufacture nationale des Gobelins le portrait en tapisserie du président de la République, d'après le tableau de M. Vernet. On sait que ces sortes de travaux ne peuvent jamais être exécutés que dans l'espace de plusieurs années.

— On assure que le pape vient de faire présent au président de la République d'un superbe missel enrichi de peintures dans le genre du moyen âge. Dans l'épaisseur de la couverture de ce missel se trouve incrustée une croix d'or d'environ trois pouces de haut, qui a appartenu à Charlemagne. Sur la première page de ce missel on lit l'inscription suivante, écrite de la main du saint-père : *Dilectissimo Ludovico Bonaparte.*

— L'église de Sainte-Clotilde, qui s'élève sur les terrains de l'ancien clos de Belle-Chasse, et dont les murailles seront bientôt arrivées jusqu'à la naissance des voûtes, va recevoir une armature en fer destinée à supporter une couverture de métal. Ce système d'armature en fer forgé est appelé à remplacer avec avantage le pesant appareil de pièce de charpente nommé *forêts* que l'on montre encore comme des curiosités dans quelques-unes de nos cathédrales ; il a été appliqué pour la première fois dans l'église de Notre-Dame de Chartres. Outre l'éloignement de toutes les chances d'incendie, l'emploi du fer a cet autre avantage qu'étant, par la moindre dimension des pièces, moins pesant, il fatigue moins les murs et les contre-forts. L'adjudication de ces travaux de serrurerie a dû avoir lieu à l'Hôtel de Ville, le 12 juin.

— Les embellissements qui s'exécutent depuis quelques mois dans la partie méridionale du jardin du Luxembourg, vont nécessiter la démolition de l'ancienne chapelle du séminaire de Saint-Pierre et Saint-Louis, aux murs de laquelle se trouve adossée la belle fontaine rustique élevée sur les dessins de Jacques de Brosse, l'architecte de ce beau palais. Cette chapelle dont la première pierre fut posée par le cardinal de Noailles, archevêque de Paris, était grande et bien ornée à l'intérieur, mais à l'extérieur elle ne présentait rien de remarquable. Sur la place qu'elle occupe aujourd'hui, s'étendra un parterre et sur l'emplacement de quelques maisons voisines dont la démolition est commencée, sera percée une allée nouvelle qui ira rejoindre la rue d'Enfer.

— C'est vers la fin de ce mois ou dans les pre-

miers jours de juillet que sera inauguré le monument en l'honneur du baron de Larrey, qui doit prendre place dans la cour d'honneur du Val-de-Grâce. Il se compose d'une statue en bronze élevée sur un piédestal de marbre blanc avec quatre bas-reliefs représentant quatre des principaux épisodes où s'est particulièrement distingué l'illustre chirurgien, ce sont : les Pyramides, Austerlitz, Somo-Sierra (Espagne) et la Bérésina. La statue, qui a trois mètres de haut, représente le chirurgien en chef des armées impériales debout, drapé dans son manteau et appuyé contre un obusier dont l'embouchure est surmontée par quelques volumes des œuvres de Larrey. On voit à terre un sabre brisé et un énorme boulet qui est venu mourir à ses pieds en labourant le sol. Sur ses œuvres sont deposés divers instruments de chirurgie que la main gauche de l'illustre praticien semble prête à saisir, tandis que de la main droite il tient le testament de Napoléon ouvert à l'endroit où sont écrits ces mots : « Je lègue cent mille francs au chirurgien en chef Larrey, l'homme le plus vertueux que je connaisse. » L'auteur de cette œuvre d'art est M. David (d'Angers) ; cette composition est une de celles qui lui feront le plus d'honneur.

— Une statue en bronze va être érigée à M. Gay-Lussac. Placée à Paris, près de l'un des amphithéâtres où il a si longtemps attiré toute l'Europe, elle y perpétuera non le souvenir de ses découvertes, qui est immortel, mais celui de la pieuse reconnaissance de la France pour son génie et ses services.

— La salle des antiquités américaines (Mexique et Pérou), au Louvre, a été ouverte à la fin du mois de mai Cette salle est située dans la grande cour carrée, près le guichet de la rue du Coq. La notice est en vente. Le classement de ces antiquités est dû à M. Adr. de Longpérier.

— Une collection plastique et épigraphique, rapportée de l'Asie Mineure et de l'Asie centrale par M. Lottin de Laval, a été acquise par l'État, et vient d'être déposée au Musée du Louvre pour faire suite à la galerie assyrienne. Le catalogue en est publié dans le *Moniteur*. On y remarque le buste de Xerxès, d'autres figures, des bas-reliefs et diverses inscriptions provenant des ruines de Persépolis; un buste colossal du roi Sapor II, plusieurs têtes sculptées et une inscription mongolique trouvés à Shapour, dans les défilés du Kouhistan; d'autres têtes et figures, ainsi que des inscriptions cunéiformes, rapportées des ruines de Ninive (Khorsabad); enfin des briques avec inscription d'une grande importance philologique, des ornements arabo-perses, etc., provenant de Koiondjuk et des murailles de Ninive (Babylonie).

— On vient de transporter au Musée de Versailles, dans la galerie du rez-de-chaussée, près la chapelle, le monument funéraire de Ferdinand, roi d'Aragon, et de sa femme, Isabelle la Catholique, reine de Castille.

Cet admirable chef-d'œuvre, moulé à Grenade, est un des plus beaux types de l'art de la sculpture en Espagne. Plusieurs autres sculptures ont également été apportées du Musée du Louvre, et vont être placées dans les galeries de Versailles.

— L'exécution d'une statue en pied du roi Léopold de Belgique vient d'être confiée à M. Guillaume Geefs, par le ministre de l'intérieur. Jusqu'ici il n'existait que différents bustes en marbre.

— Dans une vente de tableaux qui vient d'avoir lieu à Bruxelles, figurait un Rubens. Le sujet est Vénus venant commander à Vulcain les armes d'Achille et son fameux bouclier. La scène se passe dans une caverne qui laisse voir le ciel dans le fond. Vulcain est dans l'ombre. Vénus est accompagnée de l'Amour et suivie de Silène, la tête couronnée de pampres verts. Ce tableau a été acheté pour la France.

— Le roi des Pays-Bas vient de rendre une ordonnance portant que, tous les ans, il sera représenté, sur le Théâtre-Royal français de la Haye, un opéra-comique nouveau, écrit exprès pour cette scène par un des plus célèbres poëtes dramatiques français. La mise en musique de cet opéra sera mise au concours; les compositeurs hollandais auront seuls le droit de concourir, et le vainqueur obtiendra une médaille en or de première grandeur, portant d'un côté le buste du roi entouré d'une couronne de chêne et de lauriers, avec cette inscription latine : *Bene merentibus;* de l'autre côté, une lyre environnée de rayons, et en exergue ces mots latins : *Arti et ingenio*. Une semblable médaille sera décernée tous les ans à l'auteur de la meilleure comédie ou tragédie en langue néerlandaise. Le *Staats-Courant*, journal de la Haye, publiera tous les ans les conditions des deux concours.



A Risler del. Lallemand incis.

NAPOLEON-Promethée

Statue en marbre de 2 mètres 20c

par MATHIEU-MEUSNIER

(Place Vintimille Square Ste Hélène.)

« César a gagné cinquante Batailles rangées, & est mort sous le fer des assassins »
« j'en ai gagné soixante, & je meurs à Ste Hélène! »

(Paroles de Napoléon à Ste Hélène)

NAPOLÉON-PROMÉTHÉE,

STATUE ÉPIQUE,

PAR M. MATHIEU-MEUSNIER.

La France continue à rendre hommage à la mémoire des grands hommes auxquels elle a donné le jour. De tous côtés les journaux de province nous apportent les récits des fêtes qui ont accompagné l'inauguration des statues destinées à honorer le talent, le génie et la gloire. Naguère les populations se pressaient autour des piédestaux du digne cardinal de Cheverus, de Cambronne, de Monge, de Desaix, de Berthollet, de Négrier; naguère aussi le simple hameau de Domremy consacrait le souvenir de la courageuse jeune fille qui sauva la France; tous, villes, bourgs et villages, s'occupent de payer un juste tribut d'admiration aux illustrations qu'ils ont vues naître.

Dans quelques années d'ici, quand justice complète sera rendue, ne sera-ce pas un admirable spectacle que de trouver à chaque pas de glorieuses pages de notre histoire morale, comme de notre histoire politique, écrites en bronze et en marbre sur les places publiques. Quoi de plus touchant, en effet, que Jeanne d'Arc debout au milieu des modestes chaumières où s'est écoulée son enfance?

Une nation s'honore elle-même en honorant ses grands hommes : c'est un enseignement donné à la jeunesse; c'est lier intimement le passé à l'avenir, car insensiblement on est conduit à trouver unité de force et d'intérêt là où il y a communauté de gloire et d'admiration.

De tous les grands hommes de notre pays, Napoléon est, sans contredit (et cela se conçoit), celui à la mémoire duquel on a élevé le plus de monuments; il est en même temps celui qui, par la grandeur de son génie seul, n'ait pas absolument besoin d'une représentation plastique pour sauver sa mémoire de l'oubli.

Une nouvelle statue pourtant vient de lui être élevée. Nos législateurs, en train de liarder sur le tombeau dont on lui fait l'aumône aux Invalides, ne sont pour rien, hâtons-nous de le dire, dans l'affaire.

Au bout de la chaussée d'Antin, sur l'emplacement de l'ancien jardin Tivoli, un nouveau et magnifique quartier est en train de sortir de terre.

Les maîtres de cette cité nouvelle, si pleine d'ombre et de verdure, ont pris à cœur de prouver que, quoique *propriétaire*, on pouvait aimer et protéger les arts. Il y a quelques jours que déjà, par leurs soins et toujours sans le secours du gouvernement, ils ont fait bâtir une délicieuse petite chapelle dont cette Revue a parlé dans l'un de ses derniers numéros. Hier, ils illustraient leur principale place d'une statue de Napoléon, due au ciseau jeune et vigoureux de M. Mathieu-Meusnier.

Ce marbre, que l'artiste a intitulé Napoléon-Prométhée, nous montre le grand homme entièrement nu comme les héros et les demi-dieux de l'antiquité.

Citez-nous une innovation qu'on n'ait pas traitée tout d'abord d'impossible, de folle, de ridicule, depuis la vapeur, par exemple, jusqu'au romantisme et au gouvernement représentatif. Et cependant le romantisme a produit ses chefs-

d'œuvre, la vapeur va imprimer ces quelques lignes avec une rapidité de six mille exemplaires à l'heure, et le gouvernement représentatif maintient les institutions en place.

Ainsi des moindres nouveautés, faire un Napoléon nu c'était le vouer nécessairement à toutes les doléances de la routine; cela n'a pas manqué. Quelle diable d'idée aussi de faire un Napoléon sans son petit chapeau et sans sa redingote grise! L'artiste s'est mis tout d'abord à dos tout ce qu'il reste en ce monde de vieux grognards, et qui trouvent leur empereur bien changé.

Quant à nous personnellement, nous avouons avoir été séduit par l'innovation de M. Mathieu-Meusnier, et nous serions tout prêt à la défendre, si nous ne préférions laisser l'artiste défendre lui-même son idée en reproduisant ici une lettre adressée par lui au directeur de cette Revue; la voici :

« Monsieur, vous m'avez fait l'honneur de me demander une note sur ma statue de Napoléon et sur la pensée qui m'a conduit à la faire; la voici :

« César a gagné cinquante batailles rangées et est mort sous le fer des assassins; j'en ai gagné soixante, et je meurs à Sainte-Hélène.

« Il me manquait l'adversité.

« Adieu France, terre des braves.

« Nouveau Prométhée, le léopard de l'Angleterre me ronge le foie sur mon rocher; j'ai voulu dérober le feu du ciel pour en doter la France; j'en suis cruellement puni.

« C'est sous le masque des alliances qu'ils ont ourdi ma chute. »

(Paroles de Napoléon à Sainte-Hélène.)

« Écartons tout d'abord la pensée politique que d'autres pourraient trouver dans cette statue; votre Revue ne s'adresse qu'à la partie morale et artistique. D'ailleurs, je l'avoue, ma statue n'a été conçue qu'à un point de vue purement philosophique.

« Émerveillé, transporté d'orgueil national à la lecture de la vie de notre immortel héros, j'ai été surtout impressionné par la fin si triste du guerrier et du législateur, analogie frappante avec les héros de l'antiquité. Après Annibal se donnant la mort, après Caton se déchirant les entrailles, après Thémistocle banni, après Aristide banni, après Marius proscrit, la pensée de Napoléon exilé à Saint-Hélène ne vient-elle pas à notre esprit? Cette pensée me frappa, et je résolus de traiter ma statue au point de vue de l'héroïque, avec le prestige de sympathie qu'inspire le malheur. Le Christ mourant sur la croix n'est-il pas la dernière expression du sublime! La fin de Napoléon trahi par ceux qu'il avait comblés de bienfaits, n'est-ce pas un calvaire?

« Pour le nu, est-il besoin d'en parler? Un poëte, quand il dépeint un héros, nous parle-t-il de ses bottes, de son chapeau, descend-il dans ces détails terre à terre, et nous autres statuaires, ne sommes-nous point des poëtes et poëtes presque pour l'éternité.

« J'ai cherché à rendre ma pensée le plus simplement possible. Ma statue est faite depuis quatre ans, j'avais vingt et un ans quand je l'exécutai; j'y ai travaillé trois années avec foi et conviction, ne me dissimulant pas qu'il y avait peut-être une chute au bout de mon travail, je l'ai dit bien souvent à mon père; je sais qu'il me sera très-difficile de combattre le préjugé du nu; mais notre vie est courte, une pensée ne peut se léguer; ce n'est peut-être que dans cent ans que la mienne sera comprise. J'ai attaqué de front le préjugé du nu et celui de ne point faire

un héros rayonnant. J'ai lu Bossuet et j'ai fait ma statue. »

M. Mathieu-Meusnier, en s'inspirant de Bossuet, ce grand *prononceur d'oraisons funèbres,* en a prononcé lui-même une fort belle en l'honneur de l'Empereur. La chute qu'il redoutait naguère dans sa modestie n'est plus à craindre.

Sa statue, habilement représentée dans la gravure jointe à ce texte, nous montre Napoléon debout, la droite appuyée sur son aigle; de la gauche, il montre la terre d'exil, tandis que, la poitrine gonflée par la douleur qui la déchire, son œil humide cherche à travers l'espace cette France qu'il a tant aimée. Sur chaque pierre du rocher qui le porte est inscrite une victoire, étrange piédestal que lui a fait l'adversité. Une couronne d'or, moitié civique et moitié héroïque, composée de chêne et de laurier, ombrage son vaste front qu'assombrit la souffrance.

L'exécution matérielle de ce marbre est fort remarquable, et d'un modelé parfait; M. Mathieu-Meusnier *fait charnu,* ses chairs sont bien véritablement de la chair, ce qui est une qualité rare en sculpture moderne.

Nous ne résistons pas ici à l'envie de vous raconter, à propos de Napoléon-Prométhée, certaine anecdote qui est en train d'égayer le nouveau quartier où s'élève cette statue. Veuillez ne pas oublier que nous sommes en plein XIXe siècle.

Il paraît que dans l'ombre il s'ourdit une conspiration contre l'œuvre de notre jeune artiste; quelques esprits susceptibles, il y en a partout, se sont sérieusement alarmés du voisinage de la statue. Il ne s'agit de rien moins que de contraindre M. Mathieu-Meusnier ou bien les acquéreurs de son marbre, d'avoir à le revêtir d'un uniforme complet. Les propriétaires se défendent, et renvoient les mécontents, pour toute réponse, au jardin des Tuileries : « Voyez Apollon, voyez Spartacus, » disent-ils; et les gens timorés de leur répondre : « Pour Apollon et Spartacus il n'y a rien à dire, car l'histoire nous apprend qu'ils portent le costume de leur pays et de leur temps. Mais, nous déshabiller ainsi, en pleine place publique, un homme que nous avons tous connu vêtu, c'est plus que de l'audace. »

O profondeur de l'esprit humain !

Une observation avant de terminer. Quelle malheureuse idée ont donc eu les propriétaires de la place Vintimille d'appeler le parterre qu'occupe la statue de Napoléon-Prométhée, *square Sainte-Hélène? square* est un mot anglais.

Alfred de Menciaux.

BERNARD PALISSY

ET SES ŒUVRES.

Deuxième et dernière partie.

Palissy fut bientôt l'orgueil de la ville de Saintes. Les produits qu'il multipliait, les chefs-d'œuvre dont il décorait la demeure des grands, ses écrits qui commençaient à paraître, leur succès, l'étendue et la variété de ses talents lui procurèrent dans les hautes classes de la société des admirateurs et des appuis. Le comte de Maulevrier, grand écuyer de France, fut son premier patron. Le connétable Anne de Montmorency voulut avoir de sa main les faïences destinées à l'embellissement de plusieurs de ses châteaux, entre autres celui d'Écouen. Il fit probablement une partie de celles qui concouraient à l'ornement du château de Madrid dans le bois de Boulogne.

Ses nobles amis ne tardèrent pas à devenir pour lui d'utiles protecteurs. La

réforme avait fait des progrès dans la Saintonge ; Palissy était attaché aux nouvelles doctrines ; il remplissait même les fonctions de ministre. Religieux, plein de la Bible et des prophètes, naturellement éloquent, il avait acquis de la célébrité dans la prédication, lorsque l'édit de 1559 répandit l'alarme dans la nouvelle Église. Trois ans après, le parlement de Bordeaux en fit exécuter avec barbarie les barbares dispositions. La vie des protestants fut abandonnée aux juges royaux qui les condamnaient sans appel ; pendant la crise Palissy fut constamment le défenseur de ses coreligionnaires. Afin de les dérober à la mort, il s'y exposa lui-même ; il se dévoua plusieurs fois pour ses compagnons de croyance ; le pasteur fit paraître l'âme et le caractère d'un héros. Au commencement de la persécution, une sauvegarde lui avait éte donnée et son atelier avait été déclaré lieu de franchise ; c'était une sorte de droit d'asile accordé au génie, mais ce privilége ne fut pas longtemps respecté. En 1562, Palissy fut arrêté pendant la nuit. Traîné dans les prisons de Bordeaux, il eût été infailliblement conduit au supplice, si le connétable n'eût obtenu du roi l'ordre de lui rendre la liberté. C'est alors qu'on lui conféra le titre d'*inventeur des rustiques figulines du roi et de la royne sa mère*, unique moyen de le soustraire à la juridiction d'un parlement fanatique et de faire rentrer la cause dans la compétence du grand conseil.

Appelé dans la capitale, Palissy continua de se livrer à la pratique de son art. La vue des ouvrages que le Rosso, le Primatice, Benvenuto Cellini avaient faits en France, et de ceux que produisaient déjà quelques artistes français sous l'heureuse influence de l'Italie, perfectionna son propre talent. Vases de tous galbes, aiguières avec leurs bassins, flacons, plats, assiettes, saucières, salières, corbeilles, flambeaux et autres ustensiles de table, beaux et élégants de forme, brillants de ton, riches en ornements de bon goût et d'une imagination prodigieuse ; représentations de plantes, figures d'animaux et de personnages humains, toujours en relief ou de ronde bosse, telle est généralement cette faïence d'apparat dont on peut regretter que la vogue ne se soit pas maintenue. Mais sa valeur la rend indépendante de la mode, et en fera de tout temps rechercher les pièces qui deviennent de plus en plus rares. Palissy continua aussi de s'exercer dans la peinture sur verre : entre autres résultats de cet art, il peignit, d'après les dessins de Raphaël, les vitraux qui retracent l'histoire de Psyché. Sa célébrité devint si grande, que la faveur alla le chercher ; on le fit venir à la cour ; il y remplit même des fonctions analogues à celles de gouverneur du château, et fut, dit-on, surnommé *Bernard des Tuileries*. Mais il ne fut courtisan que par son séjour dans la demeure des rois.

Voici l'artiste ; mais il y a dans cet homme plusieurs grands hommes. Palissy a posé les bases de la plupart des doctrines modernes les plus utiles par leur application, et personne n'a mieux prouvé que l'esprit des sciences n'est pas incompatible avec celui des arts. La physique, la chimie, la pharmacie, la médecine, l'histoire naturelle et l'agriculture occupèrent sa laborieuse existence, et toutes lui ont des obligations. Il ouvre le premier cours public de physique, de chimie et d'histoire naturelle qui ait été professé à Paris ; il forme la première collection d'objets disposés pour l'étude méthodique de ces sciences. Ses vues sur l'économie agricole, sur les engrais, sur les plantations, sont d'une hauteur égale à leur justesse, et

lui font dire, il y a trois siècles, qu'on abat trop d'arbres en France; il devine l'attraction et en prononce le mot; il saisit le principe de la coloration et soupçonne les lois de la cristallisation; il explique l'origine des fontaines et la circulation des eaux dans l'univers; il retrouve dans les débris fossiles des corps organisés, les archives du globe terrestre, c'est-à-dire que ses ouvrages contiennent les germes fécondés depuis par Olivier de Serres, Newton, Haüy, Buffon et Cuvier. Tout en convenant que *les anciens ont besogné de meilleure estoffe que nous*, il n'accepte pas une doctrine parce qu'elle est ancienne; il ne souffre pas qu'*on se fagotte des opinions,* ni qu'*on les reçoive toutes façonnées*. Un demi-siècle avant la condamnation de Galilée, il soutient que les livres saints ne peuvent faire autorité en physique, et, dans un temps de crédulité, il ramène à des causes naturelles les phénomènes qui font crier au prodige; pour lui, la nature est toujours remplie de merveilles, mais la superstition n'a plus de miracles. Les deux hommes avec qui Palissy eut le plus de rapport sont, dans les temps anciens, Aristote, dans les temps modernes, Franklin. «Si l'on ne sait pas, disait l'inventeur du paratonnerre, scier avec une vrille et percer avec une scie, on n'est pas propre à être physicien. »—« Si l'on veut savoir, disait l'inventeur des rustiques figulines, quel est le livre des philosophes où j'ai appris le plus de secrets, c'est un chaudron à moitié rempli d'eau posé sur le feu.»

Mais une supériorité qui doit peut-être étonner plus que toutes les autres dans Palissy, lorsque l'on songe à sa première éducation, c'est celle du style; le sien se distingue par ce relief et ce coloris qui caractérisent celui de Montaigne. Son expression vive et prime-sautière rappelle la manière du philosophe périgourdin. Périgourdin lui-même, il avait publié, dès 1563, plusieurs de ses principaux traités, tandis que les *Essais* n'ont vu le jour qu'en 1688. Je livre ce rapprochement aux littérateurs philosophes. Historien de la persécution de Saintonge, voici comment Palissy définit ces magistrats qui, n'ayant pas la force d'empêcher l'injustice, n'osent en prendre la responsabilité. Après leur avoir infligé les qualifications d'*âmes spongieuses*, de *consciences cautérisées*, d'une précision si énergique, *vrai est*, ajoute-t-il, *qu'ils ne tuèrent pas l'innocent*, *non plus que Pilate Jésus-Christ; mais ils le livrèrent entre les mains de ceulx qui les feroyent mourir*, *cherchant ensuite un lave-mains pour s'en décharger*. Peintre de la nature, quand il montre *dans les nuées les tonnerres et les éclairs, les héraults envoyéz de Dieu*, quand il décrit la mer *qui s'avance semblable à une armée pour combattre la terre et pour en ébranler les fondements*, il retrace la poésie de la Bible. Moraliste, il attaque ainsi un travers qui n'est que trop commun par tous les temps. « Je m'esmerueille, dit-il, d'un tas de fols laboureurs, que soudain qu'ils ont un peu de bien acquis, ils auront honte de faire leurs enfants de leur estat de labourage, ains les feront du premier iour plus grand qu'eulx-mêmes; et ce que le pauvre homme avoit gagné à grand peine et labeur, il en dépensera une grande partie à faire son fils Monsieur. Lequel Monsieur rougira bientost de se trouver en la compagnie de son père; et si, de cas fortuit, le bonhomme a certains aultres enfants, ce sera ce Monsieur-là qui mangera les aultres. »

Échappé comme par miracle aux assassinats juridiques de la Saintonge et aux massacres de la Saint-Barthélemy, Ber-

nard Palissy fut de nouveau persécuté pour ses opinions religieuses; en 1588, les ligueurs ayant le dessus dans Paris, il fut arrêté par l'ordre des Seize, et enfermé à la Bastille. Henri III, qui le vit dans sa prison, lui dit : « Mon bonhomme (on le désignait ordinairement sous la dénomination de *bonhomme Bernard*), si vous ne vous accordez sur le fait de la religion, je serai contraint de vous livrer entre les mains de mes ennemis. » La réponse fut : « Sire, i'estoys tout prest à donner ma vie pour la gloire de Dieu : si c'eust été avec quelque regret, certes il seroit esteint en ce moment, ayant ouï prononcer à mon roi, *je suis contrainct*. C'est ce que vous, Sire, et tous ceulx-là qui vous contraignent ne pourrez iamais sur moi, car ie sais mourir. » Palissy mourut en effet à la Bastille en 1589, âgé de quatre-vingt-dix ans, martyr de sa croyance.

MIEL.

CONGRÈS ARCHÉOLOGIQUE

DE FRANCE.

SESSION D'AUXERRE.

Il y a trois mille ans les rapsodes s'en allaient à travers la Grèce portant aux populations charmées les héroïques et mélodieux lambeaux de l'*Iliade*. Au XIXe siècle, un savant français, un des plus célèbres antiquaires de cette Normandie qui a produit tant d'hommes célèbres, M. de Caumont a eu l'idée de marcher sur les traces des rapsodes, non pas précisément un luth à la main et des hexamètres sur les lèvres, ces beaux âges de poésie sont passés, mais il s'en est allé dissipant sur sa route les ténèbres de l'histoire, promenant de l'un à l'autre bout de la France le flambeau de l'érudition, ressuscitant avec un infatigable zèle le goût des recherches et l'amour des antiquités à la surface de notre pays. Le congrès archéologique de France est une création dont l'honneur, dans la théorie comme dans la pratique, revient à M. de Caumont qui a suivi, il est vrai, la route ouverte en Allemagne par une des plus pures renommées de ce temps-ci, le baron Alexandre de Humboldt. Pénétré du besoin d'établir entre nos divers départements un lien de communauté fondé sur la science, pour ainsi dire une solidarité historique, ce savant a imaginé de tenir chaque année et toujours dans une localité nouvelle des comices où sont convoquées toutes les intelligences circonvoisines et où se débattent pacifiquement ces grandes questions d'archéologie qui sont les lettres patentes de notre nationalité.

On comprend l'intérêt qui s'attache à ces pérégrinations souvent fécondes en curieuses études ou en découvertes imprévues.

Il était naturel que M. de Caumont offrît à son département les prémices de sa bonne pensée. Le congrès archéologique de France a ouvert sa première session en 1834, à Caen; l'année suivante, il continuait son œuvre à Douai; l'année d'après on le retrouve à Blois; en 1837, il était au Mans et sans nous attacher à le suivre pas à pas à Tours, Orléans, Metz, Trèves, voici qu'en 1847 nous le saluons à Sens. L'année 1848 ayant été par excellence une époque de prospérité publique et de liberté, il en est résulté que comme aux époques correspondantes de la première republique, les arts, la littérature et l'histoire se sont endormis sur l'oreiller d'Épiménide et ont fait un somme de douze grands mois; mais en 1849 le congrès tiré de sa léthargie a rouvert les yeux à Bourges, la vieille cité toute pleine des exploits de Vercingetorix et du souvenir des préfets du prétoire.

Le fil de la tradition une fois renoué, M. de Caumont est bien résolu à ne plus le laisser se rompre, et la session d'Auxerre, qui est l'événement archéologique de 1850, ne laisse aucun doute sur la suite et sur les succès de son savant pèlerinage.

Auxerre est donc l'endroit où se sont rencontrés cette année le ban et l'arrière-ban de tout ce que les anciennes provinces de Bourgogne et de Champagne comptent d'illustrations ou de penseurs. La session s'est inaugurée le 15 juin, dans la grande salle de l'Hôtel de Ville, édifice du XVIIe siècle et ancienne dépendance du château d'Auxerre.

Le local des séances était orné de tapisseries du XVIe siècle, de tableaux, dessins, plans et autres objets d'art ayant trait aux discussions qui allaient s'agiter.

Au nombre des membres présents, on remar-

quait MM. le comte Chastellux d'Avallon, descendant du fameux Chastellux dont le tombeau se voit dans la cathédrale, le comte de Tanlay, président de la Société des amis des arts de Paris ; issu de cette vieille famille des Châteauneuf qui sont devenus plus tard ducs de la Vrillière, et dont un des derniers membres, le comte de Saint-Florentin, a été pendant plus de trente années le ministre et l'ami du roi Louis XV, l'abbé Carlier, chanoine de Sens et frère du préfet de police, le comte de Bastard, Larabit, député de l'Yonne, de Glinville, Thiollet, dessinateur, professeur à l'École d'artillerie de Paris ; Chailloux des Barres, président de la Société des Sciences historiques et naturelles de l'Yonne ; Quantin, secrétaire archiviste ; Théodore Hermelin et Challe, avocats, et autres notabilités des sciences, de la magistrature, du barreau et des lettres.

I.

La séance ouverte, M. de Caumont a courtoisement déféré à M. Chailloux des Barres les honneurs de la présidence ; après les discours d'usage, M. de Caumont qui peut à juste titre être considéré comme la pensée dirigeante de ces congrès où il remplit à peu près les fonctions du secrétaire perpétuel à l'Académie française, M. de Caumont, directeur général de l'Institut des provinces, a expliqué en quelques mots le but de l'institution et la marche que les débats allaient suivre. Dans l'ordre des idées et des faits, l'investigation archéologique se porte tout d'abord sur les origines celtiques, gallo-romaines et franques ; le berceau de notre histoire n'est-il pas là ? M. Quantin a donc pris la parole et lu un remarquable rapport sur les antiquités du département de l'Yonne qui débordent un peu sur les départements voisins ; car nos pères de la Constituante ont eu beau faire, ils n'ont pu, lorsqu'ils ont tracé la nouvelle carte de la France, circonscrire les traditions et l'histoire, comme ils ont délimité les départements et, on le sait, les anciennes provinces de Bourgogne et de Champagne ont entre elles dans le passé des relations de guerre, de paix, d'alliances ou d'arts qu'aucune puissance au monde ne saurait effacer.

Reportons-nous à l'aurore du christianisme. Cinq grandes sections divisaient alors notre pays : au midi, les Visigoths ; à l'est, les Bourguignons ; à l'ouest, l'Armorique ; au nord, les Francs ; hordes envahissantes qui marchaient toujours devant elles, et au centre les Romains, dont la propagande éclairée gagnait de proche en proche. Les populations du nord exceptées, toutes les autres fractions appartenaient donc à la grande famille gauloise, et ici s'offre naturellement à l'esprit et aux yeux cette éternelle, cette mystérieuse image du *Dolmen*.

A ce sujet un membre du congrès appuie par des développements ingénieux les considérations de M. Quantin ; c'était le cas de parler des tumulus si fréquents dans la province. M. Théodore Hermelin s'est chargé de cette tâche, que son érudition lui avait rendue facile, et il a terminé en signalant à l'attention du congrès un gigantesque tumulus qui se trouve près de Cheü, petit village proche de Saint-Florentin, et en demandant que des fonds soient votés, s'il est possible, pour fouiller ce curieux vestige de l'ère druidique.

L'heure était venue de résumer la discussion : ce soin appartenait de droit à M. de Caumont qui, effleurant la question des tumulus depuis longtemps résolue, s'est arrêté sur celle des dolmens qui ouvre un large champ aux commentaires et aux hypothèses.

Nous sommes ainsi faits en France que ce qui nous captive le plus après la nouveauté, c'est le paradoxe. Quand on n'a pas le bonheur de découvrir la lumière cachée sous le boisseau, on se console en donnant à l'erreur les apparences de la vérité. Depuis que Galilée a démontré que c'était la terre et non le soleil qui tournait, une multitude d'autres Galilées, plus ou moins à la hauteur de leur rôle, prétendent étonner le monde par la bizarrerie ou l'imprévu de leurs inventions. Sans aller bien loin, M. Alexandre Dumas a déclaré dans un de ses romans-feuilletons que Colbert entouré jusqu'à ce jour d'une admiration universelle, n'était qu'un esprit étroit, un vulgaire marchand de drap comme monsieur son père, ayant en un mo toutes les qualités qui font, non les grands ministres, mais les courtauds de boutique. L'*Histoire des Girondins* nous montre M. de Lamartine réhabilitant Robespierre, et je crois me souvenir qu'au premier volume de son *Histoire de la Révolution*, M. Louis Blanc perd son temps à vouloir rapetisser Mirabeau.

Que M. de Caumont me le pardonne, mais il me semble qu'à propos du *Dolmen*, il suit un

peu l'exemple de MM. de Lamartine, Louis Blanc et Alexandre Dumas. Nous sommes du grand nombre de ceux qui ne cherchent qu'à s'instruire et qui s'inclinent devant la vérité de quelque part qu'elle vienne. Toutefois il était impossible d'accepter sans coup férir et sans réserve les déductions de M. de Caumont qui, pour être savantes, ne nous en semblent pas moins légèrement entachées de paradoxe. Quoi! les *Dolmens*, ce symbole d'Irminsule et de la foi des druides ne seraient que de grossières fables qui, à la honte de la sagacité humaine se seraient depuis des siècles perpétuées à travers les livres des historiens et les cartes des géographes! Quoi les *Dolmens* qui attestent la barbarie gauloise comme les voies romaines le passage des Césars, ces *Dolmens*, que l'on rencontre dans la Gaule et non ailleurs, seraient tout simplement des pierres tombées là par hasard, des restes d'éruption volcanique ou des alluvions, et il ne faudrait interroger les habitudes, les mœurs, la vie réelle de nos ancêtres que dans les haches, coupes ou autres ustensiles taillés dans le silex! Ainsi conclut M. de Caumont; mais en vérité ces conclusions, si nouvelles, si spécieuses qu'elles soient, ne sauraient être les nôtres.

Heureusement nous ne tarderons pas à nous retrouver en communauté de vues avec le savant directeur de l'Institut des provinces, nous ne marchons point encore d'un pas bien ferme sur le terrain de l'histoire, mais voici que l'on passe à la question des places fortes, question *palpitante de localité*, qu'on nous permette le mot, dans ces régions de Champagne et de Bourgogne si fréquemment en guerre les unes contre les autres.

Comment se fait-il que les fortifications d'Auxerre et autres villes voisines qui datent, celles-ci de la période franque, du roi Théodoric et de la reine Brunehaut, celles-là de l'époque des invasions normandes, anglaises et espagnoles et qui comprennent ainsi un espace de plus de dix siècles; comment se fait-il que ces bastions, ces tours, où se reconnaissent la sauvagerie des temps primitifs et les formes déjà plus adoucies du moyen âge; comment se fait-il que ces remparts soient assis sur des fondements portant les traces irréfragables de la civilisation artistique la plus avancée? Pourquoi ces chapiteaux richement fouillés, ces fûts de colonnes aux cannelures délicates, ces fragments de bas-reliefs, ces débris de frontons entassés pêle-mêle? Entre les ténèbres celtiques d'où nous sortons et la domination franque maintenant soumise à notre étude, quel rayonnement presque aussitôt éteint, s'est donc produit?

M. Lallier, juge à Sens et archéologue d'une érudition profonde, a résolu les principales difficultés de ce problème. Les inscriptions et les dates prouvent à la dernière évidence que ces fondations appartiennent au troisième siècle de l'ère chrétienne, et l'autorité des Pères de l'Église ne permet aucun doute sur cette assertion. Saint-Pélerin, qui écrivait vers l'an 200, dit qu'en entrant à Auxerre, il a été frappé de l'aspect monumental de cette cité dépourvue de créneaux et qui ne ressemblait en rien à une ville de guerre.

Le système de M. Lallier a été vivement combattu par M. Leblanc, ingénieur du département de l'Yonne, esprit sérieux mais trop positif peut-être, et qui se méfie des entraînements de la philosophie historique. M. Lallier n'en a pas moins persisté dans ses premières affirmations et ajouté aux péremptoires arguments qu'il avait déjà produits une lettre et un plan autographes de la ville d'Auxerre tracés de la main même du célèbre abbé Lebœuf.

Le résumé de M. de Caumont a mis et devait mettre fin à toutes les incertitudes. Il est certain en effet qu'après la conquête des Gaules, les Romains portèrent chez les peuples soumis les arts et la civilisation au point où ils étaient chez eux. Ce n'est pas que de l'autre côté des Alpes que l'on retrouve les vestiges des règnes inspirateurs de Trajan, de Dioclétien, de Septime-Sévère et des Antonins. Ces précieux vestiges se sont conservés chez nous plus longtemps dans certaines contrées que dans d'autres. La Champagne, une des premières en proie aux invasions, ouvrit fatalement la période de cette triste décadence. Ainsi l'immense amphithéâtre dont Auxerre était si orgueilleuse, les bains des Césars, les tombeaux des capitaines, les colonnes rostrales et les temples païens qui, là comme ailleurs, enrichissaient le sol, disparurent sous la double influence du christianisme et de la terreur des Huns.

Les Barbares furent cause que les habitants d'Auxerre comprirent la nécessité de se mettre à l'abri de leurs attaques en se retranchant derrière de fortes murailles faites avec les débris des monuments; la foi des apôtres inspira aux premiers chrétiens le besoin de bâtir des autels

au vrai Dieu, mais ils durent d'abord les soustraire aux vengeances de leurs maîtres; de là ces églises souterraines enrichies d'ornements et de chapiteaux, en tout semblables aux chapiteaux et aux ornements de Pompeï ou d'Herculanum; de là ces cryptes qui subsistent encore, et sur lesquelles se sont dressées les églises Saint-Étienne et tant d'autres basiliques de l'Auxerrois, quand les temps redevenus meilleurs, le dogme sculpté dans le granit a pu s'élancer vers le ciel avec la prière. La lumière et l'ombre qui se firent tour à tour avec Charlemagne et sous les héritiers du grand empereur d'Occident, les discordes civiles, les luttes de province à province, les guerres extérieures et tous les fléaux du ciel et de la terre qui s'appesantirent en ces âges sur sur notre vieille Europe, expliquent assez comment les civilisations et les barbaries se sont successivement superposées chez les hommes comme dans leurs œuvres jusqu'à cette période plus régulière, quoique entachée encore de rudesse, qui est le moyen âge.

Au sortir de cette première séance une visite a été faite par le congrès tout entier aux fortifications; cette visite n'a rien ajouté aux conclusions victorieuses de M. de Caumont; mais les pierres ont aussi leur éloquence, et ces fragments d'aqueducs, ces débris d'inscriptions et d'archivoltes arrachés aux temples des faux dieux et ajustés sous terre par des mains chrétiennes, ont dit que MM. Lallier et de Caumont avaient pour eux le double témoignage des saintes Écritures et de la pythonisse, *Teste David cum Sibylla.*

II.

La séance du lendemain dimanche a été ouverte à huit heures; le fauteuil de la présidence était occupé par M. Challes, avocat distingué d'Auxerre, qui a dirigé la discussion avec autant de fermeté que de savoir, et l'a empêchée de se perdre en longueurs ou en digressions étrangères au sujet.

Pleins encore des études romaines de la veille, les membres du congrès ont oublié que cette seconde séance, suivant l'ordre chronologique, devait être consacrée au moyen âge, et l'on est revenu de plus belle sur le chapitre des antiquités druidiques. Des armes en silex ont été de nouveau soumises à l'examen de l'assemblée, et alors s'est naturellement produite l'analyse d'un fait archéologique, énoncé par M. Adrien de Longperrier, conservateur au musée du Louvre.

Serait-il exact, comme l'a avancé cet archéologue, que les premiers chrétiens dans les Gaules avaient conservé la sauvage coutume des sacrifices humains? Et cette assertion est-elle suffisamment appuyée par la découverte de bénitiers en granit, présentant des vestiges de sang?

Non, a répondu un des membres du congrès, parce que la tradition et les textes écrits protestent énergiquement contre une telle hypothèse, et ensuite parce que les silex creusés que M. de Longperrier a pris pour des bénitiers, sont tout simplement des vases domestiques, sortes de mortiers fort en usage chez les Gaulois, qui s'en servaient pour préparer leurs aliments, et dont la pierre granitique et dure est accessible à la rouille comme le fer; en conséquence, ce que l'on remarque sur le silex en question doit être de la rouille, et non du sang humain.

A onze heures la séance est suspendue. Durant cette suspension, le congrès parcourt les édifices religieux d'Auxerre : Saint-Étienne, la gothique cathédrale qui renferme plusieurs chefs-d'œuvre de sculpture et d'architecture : le tombeau du brave maréchal de Chastellux, vainqueur des Anglais, celui de Jacques Amyot, traducteur de Plutarque, la crypte bâtie au temps de la première croisade, le maître-autel qui est de 1119; cette cathédrale, à l'exemple de tous les monuments de ce genre, n'a été à peu près complète qu'au bout de cinq ou six siècles; Saint-Eusèbe, où les théophilanthropes ont tenu leurs prêches grotesques, et Saint-Pierre qui, pour avoir été commencée au XVIe siècle, n'est pas, tant s'en faut, une des merveilles de cette rayonnante période. On distingue encore, sous les modernes constructions de l'Hôtel-Dieu, les restes pieux de l'ancienne abbaye de Saint-Germain; la bibliothèque de la ville rappela aux visiteurs érudits que là où vont s'incliner aujourd'hui les esprits studieux, était jadis l'ancien couvent des Prémontrés.

Quelques heures après, le congrès était de retour dans la grande salle de l'Hôtel de Ville où M. Quantin résumait, avec autant de lucidité que de goût, les diverses observations qui s'étaient produites durant le voyage archéologique de l'assemblée; une assez longue controverse s'est engagée à la suite de ce rapport sur la date exacte du petit monument qui précède l'église Saint-Pierre; les uns voulaient en faire un ouvrage gallo-romain, les autres une construction beau-

coup moins ancienne et transportée là, pierre à pierre; les derniers enfin ont déclaré que c'était un édifice de la renaissance, et cette opinion a prévalu.

C'est alors qu'il m'a semblé que l'heure était venue pour moi de prendre la parole au nom de la Société libre des Beaux-Arts, qui m'avait fait l'honneur de me déléguer au congrès; et au nom de la vieille église paroissiale de Saint-Florentin, dont le conseil municipal de cette ville, d'accord avec M. Hausman, préfet de l'Yonne, a bien voulu me confier la restauration, j'ai appelé la sollicitude de l'Assemblée sur cet antique et précieux édifice malheureusement incomplet comme tant d'autres, mais qui a été classé au nombre des monuments historiques de France, et qui méritait de l'être, car son origine remonte a la première jeunesse de l'art chez nous, à ce beau règne de Charles V, qui préparait de loin celui de François Ier, et sa construction s'arrête, avec la façade méridionale du transsept, au règne de Louis XIII. J'ai exprimé le désir que le congrès émît le vœu qu'une aide efficace fût accordée par le gouvernement pour les travaux de consolidation et d'achèvement de la basilique, et j'ai terminé en priant l'Assemblée, qui devait faire une visite à l'abbaye de Pontigny, de pousser son excursion jusqu'à Saint-Florentin.

Mon appel a été entendu.

III.

Le lendemain, dernier jour de la session, on a épuisé le chapitre de ce qu'on peut appeler la philosophie gothique des monuments.

M. de Caumont, abordant les œuvres du moyen âge, a cherché à constater quelles étaient les écoles spéciales, le genre d'ornementation propre à chaque province dans les constructions religieuses, et recommandé de recueillir avec soin les moulures propres à chaque région architecturale. M. l'abbé Crosnier, iconographe connu, attribue ces différences à l'influence des grandes abbayes, telles que Cluny, Citeaux, etc.; les moines alors étaient sculpteurs et constructeurs tout à la fois.

Après l'examen des églises on passe naturellement à la fondation des abbayes et aux causes qui ont déterminé le choix de leur emplacement, puis aux châteaux forts et à l'architecture civile.

Si on examine la position des anciennes abbayes on les trouve presque toujours dans des terrains fertiles. Plusieurs exemples sont cités par MM. Robineau, Leclerc et Quantin : on rappelle les noms de Crisenon et de Moutiers.

En fait de châteaux on cite celui de Villeneuve-le-Roi; celui de Saint-Sauveur assis sur un énorme rocher et garni d'un lierre colossal, qui lui donne l'aspect le plus pittoresque; puis le château de Chatillon-sur-Loing; les tours de Toussé, sur lesquelles l'église fut construite en agrandissant la chapelle du château, les ruines belles et vastes du château de Rochefort, les plus remarquables du département, et le château féodal de Ratilli très-complet et d'une belle conservation.

Enfin on passe en revue toutes les réparations en architecture ou en vitraux, qui pourraient avoir été faites depuis quelques années dans le département. Une médaille d'encouragement est décernée par la société française à M. Vessière, de la commune de Segneley, qui est parvenu seul avec ses enfants, après quinze années de travaux, à une imitation très-belle des vitraux du XIIIe siècle. Une somme de 700 fr. est en outre votée pour réparations de l'église Saint-Bris, pour des fouilles à Coro, position présumée romaine, et pour l'érection d'une colonne destinée à rappeler un fait mémorable passé dans le département. Avant de faire ses adieux aux Auxerrois, M. de Caumont a annoncé qu'une bibliothèque centrale vient d'être établie à Paris, dans laquelle chaque homme laborieux de province est prié de déposer un exemplaire des ouvrages qu'il a publiés; il suffira de les adresser franco à M. le bibliothécaire du Luxembourg. Ainsi l'on parviendra sûrement à l'émancipation intellectuelle de la province, et à lui faire retourner le mérite de ses productions.

La mission du congrès à Auxerre était remplie, et M. de Caumont, remerciant ses collègues de leur précieux et intelligent concours, a annoncé que le congrès archéologique de France achèverait sa grande tâche de 1850 par deux sessions supplémentaires à Châlons et à Clermont-Ferrand. L'Assemblée s'est séparée après des témoignages de sympathie et des marques d'adhésion aussi nombreuses que cordiales.

Toutefois quelque chose restait encore à faire au congrès; n'avait-il pas promis une visite à Pontigny et à l'église paroissiale de Saint-Florentin. La merveilleuse chapelle de Pontigny a la première été honorée de la présence du docte corps; M. de Caumont, au nom de ses collègues, a versé une somme de 300 francs à laquelle

M. Chailloux des Barres a, de sa bourse personnelle, ajouté pareille somme pour réparations aux vitraux. Le conseil municipal, le curé et les membres du conseil de fabrique de Saint-Florentin, ont reçu le congrès aux portes de l'église. J'ai réitéré en cette circonstance ma prière concernant l'intervention du congrès archéologique et de son président auprès des ministères de l'intérieur, des cultes et des travaux publics, pour que justice fût enfin rendue au monument gothique, et ainsi tout porte à croire que la session d'Auxerre, si profitable à l'histoire et aux antiquités de la Champagne et de la Bourgogne, n'aura été perdue ni pour la religion, ni pour l'art.

Félix Pigeory.

SOCIÉTÉ LIBRE DES BEAUX-ARTS.

BULLETIN N° 427.

Séance du mardi 18 *juin* 1850.

PRÉSIDENCE DE M. DELAIRE.

La séance est ouverte à huit heures. Le procès-verbal est lu et adopté. Correspondance.

Annales de la Société d'agriculture, arts et commerce du département de la Charente (tome XXXI). — Renvoyé à M. Duplat.

Deux numéros du journal *the Builder.* — Renvoyé à M. Moultat.

Le secrétaire général de la Société nationale et centrale d'agriculture, sciences et arts du département du Nord écrit à M. le président de la Société libre des beaux-arts, pour le prévenir qu'il tient à sa disposition un volume de *Mémoires*, comprenant les années 1848-1849.

Lettre de M. Péron, relative à l'érection de la statue de Lesueur au Luxembourg. M. Péron désire qu'on ajoute plusieurs membres à la commission déjà nommée : il en donne pour raison qu'il y a souvent des absents et que, plus il y aura de membres, plus la souscription aura de chances d'atteindre un chiffre honorable et digne d'une aussi belle œuvre. La Société se range à l'avis de M. Péron et décide que la commission sera définitivement composée ainsi qu'il suit : MM. Gatteaux, Husson, Delorme, Hittorff, Garnaud, Forster, Normand, Jacob, Rouget, Carpentier, Bourla, Jacquemard et Péron.

La correspondance étant épuisée, on passe à la nomination d'un président et d'un vice-président de la section de musique.

M. Pastou est proclamé président et M. Charles Pollet vice-président. (*Applaudissements.*)

MM. Jacquemard et Garnaud étant absents, M. Bourla a la parole pour lire son rapport sur trois projets différents : le premier, concernant le prolongement de la rue de Rivoli, par M. Desjardins, architecte ; le deuxième, l'agrandissement des halles centrales, par M. Horeau, architecte, et autres ; le troisième, l'achèvement du Louvre et des Tuileries, par M. Mauduit, architecte.

Ce rapport, très-détaillé, renferme des appréciations excellentes et des réflexions pratiques qui témoignent des études sérieuses de l'auteur. M. Bourla trouve dans le projet de M. Desjardins un plan régulièrement conçu, d'une facile exécution et supérieur à ceux de plusieurs architectes qui n'ont fait que le copier imparfaitement. Le projet de M. Horeau lui paraît également digne d'éloges : « Il est, dit-il, bien pensé, bien étudié et répond aux besoins actuels. » Il le compare à un autre projet exposé au Palais-National et ne craint pas de lui donner la préférence comme plus convenable pour la salubrité, pour la circulation des voitures, la commodité des marchands et des acheteurs.

Le projet de M. Mauduit ne paraît pas aussi heureux à M. Bourla. Quant à ce qui regarde surtout la *rue Impériale*, projetée par Napoléon, la décoration de la place du Carrousel et les changements à faire au palais des Tuileries, M. Bourla pense que M. Mauduit s'est éloigné du vrai, par conséquent du beau, et que l'ensemble de son travail, qui renferme des parties très-bonnes, ne peut être considéré par lui comme une œuvre remarquable.

Cette lecture, écoutée avec une grande atten-

tion et vivement applaudie, amène M. Martin d'Angers à demander à l'Assemblée qu'il soit, séance tenante, ouvert une conférence sur cet important sujet, comme se rattachant à celle qui est à l'ordre du jour. La Société tout entière est de cet avis, et il s'engage, à l'instant même, une discussion des plus intéressantes à laquelle prennent part M. le président, MM. Dreuille, Péron, Bourla, Gelée, Pollet et Carpentier, et de laquelle il résulte que les nombreux projets présentés depuis celui de M. Fontaine sont bien loin de valoir le travail si magnifique de ce grand architecte. C'est du moins l'avis de MM. Delaire, Péron, Gelée et de plusieurs autres collègues.

M. Bourla offre d'apporter à la réunion suivante le plan de M. Fontaine et d'autres projets sur le même sujet. — Adopté.

A propos de la rue de Rivoli, M. Péron exprime le regret qu'une aussi belle rue aboutisse à l'angle de l'hôtel de la marine.

Ici s'arrête la conférence, qui sera reprise à la séance prochaine.

M. Charles Pollet a la parole pour la lecture d'un rapport très-succinct sur le *Questionnaire* de M. Pastou : « Ce travail, dit-il, étant un ouvrage essentiellement de forme et d'ordre, je me bornerai à en apprécier les avantages sans attendre la discussion au fond, et dirai seulement qu'il est une heureuse idée, pour son auteur, d'avoir formulé un interrogatoire qui dispense l'élève de répondre servilement aux questions qui lui sont soumises, et l'interlocuteur des digressions auxquelles il pourrait s'abandonner faute de connaissances suffisantes. » (*Applaudissements.*)

M. Bourla demande la parole pour lire, dans le *Mémorial de l'Ouest*, un article d'art qui a rapport aux antiquités célèbres de la ville de Saintes : « Ruines dont nos modernes vandales, dit le chroniqueur, laissent effacer même les derniers vestiges!... » Cet article est précédé de quelques lignes dont la modestie de notre confrère nous avait privés, et que nous nous plaisons à reproduire. « Dans un de nos derniers numéros, dit le *Mémorial de l'Ouest*, nous donnions, d'après la *Revue des Beaux-Arts*, un fragment du rapport du savant M. Bourla, où il déplorait, avec raison, l'état de dégradation dans lequel on laissait les antiquités de notre ville. On nous adresse, à cette occasion, les réflexions suivantes; elles ont d'autant plus d'à-propos que nous venons d'apprendre qu'un architecte de Paris est ici depuis quelques jours pour continuer la reconstruction de l'Arc de Triomphe, etc. »

L'Assemblée remercie doublement M. Bourla de son intéressante communication.

M. Martin d'Angers a la parole pour lire quelques fragments d'un ouvrage qu'il vient d'entreprendre : *la Morale en chansons*. Il fait précéder cette lecture des réflexions suivantes : « Ce n'est pas, dit-il, l'*instruction* qui manque aujourd'hui dans les masses, c'est l'*éducation*. Nous sommes inondés de théories pompeuses, de magnifiques utopies; mais, comme elles ne s'appuient ni sur la morale, ni sur la religion, elles sont impuissantes à comprimer ou à édifier. . . . .
La nation française, bien qu'un peu entachée de légèreté, n'est point inapte à recueillir de hauts enseignements; mais elle ne veut pas sacrifier son esprit, voire même sa gaieté. Chez le peuple surtout, cette disposition à la *jovialité* a besoin d'un aliment continuel. Le Français vous permet de l'instruire, mais non de l'ennuyer. . . . .
La vérité nue ne fait pas fortune; sous le manteau de la fable elle a fait le tour du monde, grâce au génie du bon Lafontaine et même aux plus belles chansons de Béranger. »

L'Assemblée applaudit à ces paroles et écoute avec plaisir la lecture des chansons dont voici le titre : *le Bon ouvrier*, *le Vrai soldat*, *ma Tonnelle* et *le Christ au peuple*.

Il est dix heures moins un quart; la séance est levée.

Le secrétaire général,

J. Martin d'Angers.

Ordre du jour de la séance du mardi 2 juillet 1850.

1° Lecture du procès-verbal.

2° Correspondance.

3° Nomination d'un président et vice-président de la spécialité de sculpture.

4° Rapport de M. Moultat sur une série de numéros du *the Builder*.

5° Rapport par M. Bourla : 1° sur une partie des tomes V et VI des Mémoires de la Société archéologique du Midi; 2° sur le XXXe volume des Mémoires de l'Académie nationale de Metz, année 1848-1849.

6° Rapport par M. Jacquemard sur le Manuel de l'histoire de l'art chez les anciens, par M. de Clarac.

7° Rapport par M. Garnaud sur un ouvrage d'archéologie.

8° Lecture de M. Jacob sur la décoration des places publiques.

9° Continuation de la conférence sur la décoration des places publiques.

ATHÉNÉE DES ARTS,

SCIENCES, BELLES-LETTRES ET INDUSTRIE.

(Classe des Sciences.)

Présidence de M. P. F. Mathieu.

Séance du lundi 10 juin 1850.

La séance est ouverte à 8 heures.

M. Henry fils, secrétaire de la classe des sciences, étant absent, M. Gatineau, secrétaire de la classe des lettres, le remplace d'office.

Conformément à la décision prise dans la séance du 13 mai dernier, l'ordre du jour comprend d'abord des questions relatives à l'administration de la société.

M. le chevalier Pastou est invité à s'adjoindre deux membres qui veilleront à l'ordre pendant la séance du 1er lundi, et lui permettront d'être tout entier à la direction de l'exécution musicale. L'assemblée adopte la proposition de faire autographier pour cette séance des billets d'entrée. L'Athénée devant tenir une séance publique le 14 juillet, il est décidé que la séance musicale du 1er lundi de ce mois n'aura pas lieu.

M. Henry fils donne lecture du procès-verbal de la séance des sciences du 13 mai; ce procès-verbal est adopté.

Le numéro 8 du *Daguerréotype théâtral* est envoyé à M. Fournier, qui avant de faire un rapport sur ce journal, désire savoir dans quel but il est adressé à la société.

M. Pradier est chargé de prendre des renseignements à cet égard.

M. le président annonce à la société que l'un de ses membres de la classe des sciences, M. Puille, vient de recevoir l'une des quatre médailles d'honneur que la société élémentaire a décernées dans sa séance du 2 avril, sous la présidence de M. Boulay de la Meurthe, vice-président de la République. Cette communication est accueillie par des applaudissements.

Aucun des membres de la classe des sciences ne demandant la parole, M. le président invite les membres des autres classes à faire des lectures.

Le rapport de MM. Leze fils, Darel et Rosier, rapporteur, au sujet de la candidature de M. Ratte, est approuvé, et M. Ratte est proclamé membre associé de la classe de l'Industrie.

M. Fournier rend compte d'une petite brochure de M. L. Martin, membre de la société, sous le titre de *Promenades poétiques et daguerriennes;* l'auteur décrit en vers Bellevue et le château de Meudon, et appuie ses descriptions de vues photographiées. L'assemblée adopte les conclusions du rapporteur, qui sont le dépôt aux archives et une mention au compte rendu annuel.

M. Escodéca lit ensuite une pièce de vers : *les Imprévoyants*, et M. Dézarnaud, une satire, *le Jeune homme et le Vieillard*. Ces deux pièces étant présentées à titre de communication, M. le président remercie les auteurs et lève la séance à 10 heures.

(Classe des Lettres.)

Séance du lundi 17 juin.

A 8 heures le procès-verbal de la séance précédente de la classe des lettres est lu et adopté.

M. le président trouve sur le bureau la XIIe livraison de la *Revue des Beaux-Arts,* qui est déposée aux archives, et le numéro 9 du *Daguerréotype théâtral*, que M. Pradier est chargé d'examiner.

M. Leroi-Standhaft, artiste, rue Rambuteau, écrit à l'Athénée, en lui exprimant le désir de lui soumettre les produits de son industrie. L'Athénée, conformément à cette demande, charge une commission composée de MM. Puille, Darel et Fournier, de lui faire un rapport en conséquence.

M. Escodéca fait une première lecture d'une pièce en vers intitulée *Flétrie;* une seconde lecture étant demandée et appuyée, l'Assemblée vote, et la pièce est admise à une seconde lecture.

Il en est de même des *Pèlerins*, pièce en vers de M. Dégameaud, et de deux pièces de M. A. Montémont : *Soutenez-vous bien* et *C'est toujours autant de pris*, stances.

On lit sous le titre de *Réponse d'un maire de village au préfet de*... une petite pièce de M. Paillet de Plombières, qui est fort goûtée, mais l'Athénée ayant déjà entendu le même sujet traité par un autre membre de la société, ne peut qu'adresser des remerciements à M. Paillet de Plombières, en manifestant l'espoir d'applaudir souvent ses travaux.

La séance est levée à 10 heures.

Le secrétaire général,

P. B. Fournier.

THÉATRES.

QUINZAINE DRAMATIQUE.

Theatre-français, *Horace et Lydie*, de M. Ponsard. — Théatre de l'Ambigu-comique, *le Roi de Rome*, de MM. Charles Desnoyers et Léon Beauvallet. — Vaudeville, *le Mississipi*, *le Capitaine de quoi*. — Gymnase, *le Bourgeois de Paris*, de MM. Dumanoir, Clairville et Jules Cordier. — Variétés, *les Nains du Roi*.

Qui ne sait par cœur les odes d'Horace, non pas pour les avoir apprises au collége, mais pour les avoir relues dans une heure propice, sous quelque vert ombrage qui rappelait la campagne de Tibur. Il est arrivé à M. Ponsard de relire l'ode *donec gratus eram*, et il a cru pouvoir la transporter sur la scène française, malgré ses ardeurs un peu vives, et malgré sa ressemblance avec le *Dépit Amoureux* dont elle a peut-être donné l'idée. M. Ponsard s'est mis à l'œuvre avec courage, et sans chercher à faire ce qu'on appelle une pièce, s'est borné à traduire en vers bien sentis quelques lambeaux de poésie latine. Tout l'art de M. Ponsard, toute son habileté, en ce qui concerne la versification, n'ont pu suppléer complétement au manque absolu d'action. Cependant le charme que porte toujours avec elle l'antiquité, le nom du poëte Horace et la présence de Mlle Rachel, interprète des amours de Lydie, ont assuré le succès de ce proverbe romain; M. Brindeau, l'homme aux proverbes, a bien tenu sa place dans celui-ci à côté de Mlle Rachel, qui a déployé les grâces faciles et coquettes dont elle avait déjà fait usage dans *le Moineau de Lesbie*.

Le théâtre de l'Ambigu-Comique n'est pas remonté si haut que le Théâtre-Français dans l'antiquité; il s'est arrêté à Napoléon. Il a peint d'autres douleurs que celles des amants, les douleurs du fils séparé du père et du père séparé du fils :

« Le poison qui me ronge, qui me tue, qui doit me jeter avant peu dans les caveaux funèbres de Schœnbrun, c'est le mal du pays; c'est la pensée de la France, de Paris, Paris où je suis né, et dont je suis exilé pour toujours, enfin, tout ce que mon père a aimé, tout ce qui me retracerait les merveilles de cette grande histoire..... Mon père est mort sur un rocher lointain; mais, du moins, il avait rempli le monde de ses exploits, de ses victoires!... Et moi, moi!... tout plein du désir de revoir ma patrie, de lui être utile, on enchaîne ma volonté, mon âme!... et je suis enseveli vivant à Schœnbrun, comme mon père, après tant d'actions éclatantes, a été enseveli vivant à Sainte-Hélène. »

Ces quelques lignes, extraites d'une correspondance particulière du duc de Reichstadt, ont inspiré à MM. Charles Desnoyers et Léon Beauvallet les principales situations de leur drame, qui commence en 1811, à Paris, et finit à Schœnbrun en 1832, après une foule de péripéties, trop longues à analyser, Saint-Ernest a proclamé au milieu des applaudissements de toute la salle, les noms MM. Charles Desnoyers et Léon Beauvallet. Le public a fait aussi une part brillante aux auteurs des décors, MM. Duflocq et Chéret. Mais les honneurs de la soirée ont été sans contredit pour Mme Guyon; le rôle si intéressant et si poétique du duc de Reichstadt, met le comble à la réputation de cette éminente artiste... Et c'est elle surtout que les auteurs du drame et l'intelligente administration de l'Ambigu-Comique devront remercier des cent représentations que nous prédisons au *Roi de Rome*.

La foule se porte toujours au Vaudeville pour contempler les rives si accidentées et si pittoresques du Mississipi. Nous avions promis de reparler de cet étourdissant panorama, et nous le faisons aujourd'hui avec d'autant plus de plaisir que M. John Smith, artiste américain qui a recueilli ces diverses scènes, quelquefois au péril de ses jours, a droit à tous les encouragements et à tous les éloges.

Le Vaudeville a donné de plus une petite pièce amusante, *le Capitaine de Quoi*, moquerie excellente de ces gens de table d'hôte qu'on appelle capitaine, commandant, et qui n'ont jamais de militaire qu'une redingote. *Le Bourgeois de Pa:is* offre au Gymnase un tableau très-piquant des mésaventures du bourgeois trop adonné à la politique : c'est une comédie de mœurs. Enfin les *Variétés* ont fait les honneurs de la scène à monseigneur Colibri et à sa royale compagne.

Hippolyte Lucas.

MÉLANGES.

1er juillet.

L'assemblée législative dans sa séance du 12 juin a voté la loi qui suit :

« Art. 1er. Il est accordé au ministre de l'intérieur, en augmentation des restes à payer des

exercices 1847 et 1848, pour la construction du tombeau de l'empereur Napoléon, un crédit supplémentaire de 542 694 fr. 29 c., montant des nouvelles créances constatées sur ces exercices.

« Art. 2. Il est ouvert au ministre de l'intérieur un crédit extraordinaire de 65 088 fr. 74 c. pour acquitter les dépenses relatives au tombeau de l'empereur Napoléon, afférentes à l'exercice 1849.

« Art. 3. Une somme de 1 811 216 fr. 97 c. est affectée à l'achèvement du tombeau de l'empereur Napoléon.

« Art. 4. Les honoraires de l'architecte ne lui seront payés qu'après l'achèvement des travaux, et seulement si les crédits alloués par la présente loi n'ont pas été dépassés. »

Le projet de statue équestre sur l'esplanade des Invalides, dont M. le général Pelet demandait le vote immédiatement, a été réservé.

— Dans un article qui a paru il y a quelques jours dans *le Corsaire*, le rédacteur en parlant de la mauvaise disposition de l'emplacement désigné aux Invalides pour le tombeau de Napoléon, trouve la place peu convenable pour avoir dépensé plusieurs millions qui ne feront pas d'effet dans cette espèce de crypte. Il pense que la seule place convenable pour le tombeau de ce grand homme serait sous la colonne de la grande armée (il veut sans doute dire au pied de la colonne). Ou bien, dit-il encore, *dans les caveaux* de l'Arc de Triomphe de l'Étoile. L'auteur de cet article n'a pas réfléchi sans doute que ce sont là des monuments consacrés aux armées par ce même homme, et qu'il ne serait pas convenable d'en changer la destination, mais plus encore par impossibité de le faire, car il n'existe pas de caveaux sous l'Arc de Triomphe, mais un seul massif en pierre ayant 54 mètres 60 millimètres de long sur 27 mètres 30 millimètres de large et 7 mètres 50 millimètres de hauteur, ce qui produit l'énorme cube de pierre de 11,179 mètres 35 millimètres.

— Les préparatifs pour l'exposition européenne se poursuivent à Londres avec ardeur et surtout impartialité. Les architectes de toutes les nations, de même que les industriels, avaient été invités à concourir pour un projet de construction provisoire du palais qui doit la contenir. Deux cents concurrents se sont présentés; on a choisi onze projets, puis huit et enfin deux. Les deux architectes désignés sont : un Français, M. Hector Horeau en première ligne, et M. Turmer, de Dublin, en seconde ligne. Le jury paraît dans le plus grand embarras pour décider lequel des deux projets sera définitivement adopté et exécuté.

— La ville de Paris vient de commander à l'un de nos premiers artistes le buste en marbre de la marquise de Pastoret, épouse de l'illustre jurisconsulte qui fut le dernier chancelier de France de la Restauration. Ce fut cette noble et généreuse femme qui fonda, en 1801, à ses frais, les premières salles d'asile qu'on ait vues dans la capitale. Le buste sera placé dans la salle des séances du conseil général des hospices.

— L'Opéra sollicite en ce moment du ministère de l'intérieur une autorisation de clôture pour deux mois.

— Ces jours derniers ont eu lieu avec un grand concours d'artistes les obsèques de Mme St-Aubin qui fut une des célébrités de l'Opéra-Comique sous l'Empire. Mme St-Aubin venait d'atteindre sa soixante-neuvième année. Tous les matins elle assistait à la messe de sa paroisse.

— Des nuages se sont élevés entre la direction de l'Opéra-Comique et M. Bauche, chanteur de talent qui a rendu et qui doit rendre encore des services à ce théâtre. Il est à espérer qu'une transaction honorable, ménageant les intérêts de l'administration et ceux de l'artiste, coupera court aux frais et aux lenteurs de débats judiciaires qui en fait d'art n'ont jamais rien prouvé.

— M. J. Martin d'Angers, auteur du *Requiem* qui vient d'obtenir un si grand succès, travaille, nous assure-t-on, à un *grand opéra* en trois actes.

— M. Wartel, se dispose, dit-on, à partir pour Londres. En Angleterre, comme en France, comme en Allemagne, comme partout où l'on comprend la bonne musique, le succès attend M. Wartel. M. Wartel s'est fait une position à part. Artiste consciencieux, il ne saurait s'accommoder des fadaises que les éditeurs offrent chaque jour par douzaine au goût peu raffiné des amateurs de romances Schubert, Beethowen, Weber, Reber, sont les auteurs favoris de Wartel, que les Allemands ont surnommé Wartel-Schubert.

— L'administration municipale va modifier la nomenclature des rues de Paris, en réunissant sous une même dénomination certaines voies publiques qui font suite les unes aux autres, et qui ne forment en réalité qu'une seule et même communication. La commission municipale, dans sa séance du 21 juin, et sur la proposition de

M. le préfet, a arrêté par une délibération spéciale les changements qui vont être opérés. Ainsi, la rue Saint-Martin s'étendra désormais de la Porte-Saint-Martin au pont Notre-Dame, sans solution de continuité et supprimera les rues des Arcis et Planche-Mibray. La rue du Temple supprimera les rues des Coquilles, Barre-du-Bec et Sainte-Avoie.

— On vient de placer, au foyer de l'Opéra, une belle statue représentant *Mercure inventant la lyre*. Cette œuvre remarquable fut l'un des debuts du sculpteur Duret, aujourd'hui membre de l'Institut. Elle obtint, en 1830, le prix décerné pour la première fois au meilleur envoi de Rome, et la grande médaille à l'exposition, Acquise pour la liste civile, elle avait été placée dans les appartements du Palais-Royal; mais elle fut mise en pièces le 24 février 1848. Le bronze qui vient d'être placé à l'Opéra a été fondu sur le modèle que l'artiste avait conservé.

— On vient d'élever sur le quai Conti, de la rue Guénégaud au palais de l'Institut, une clôture en planches, pour y établir un chantier. La démolition des murs du quai, dont la construction remonte à l'année 1665, va donc incessamment commencer. Le nouveau mur, en face de l'hôtel de la Monnaie, sera reporté de six mètres environ sur la Seine, et près de l'Institut jusqu'à la première pile du pont des Arts, dont une arche sera supprimée. Ces travaux auront pour conséquence de donner au quai, qui se trouve si étranglé dans toute cette partie, une largeur de six à dix mètres de plus.

— La démolition des quatorze maisons allant de la rue de Rivoli, par celles des Quinze-Vingts, de Valois-Batave et Montpensier, jusqu'à celle du Musée, est poussée avec activité. Bientôt, par une large trouée, on pourra arriver de la rue de Rivoli jusque sur la place du Palais-National.

— Le musée du Louvre vient de recevoir un don fort important qui lui est fait par M. Angrand, ancien consul général de France en Bolivie. Ce présent consiste en une collection de vases, de figurines, d'étoffes, d'armes, objets découverts dans les antiques tombeaux du Pérou. Il y a là un certain nombre de vases, appartetenant à l'époque la plus reculée de la civilisation américaine, qui, par leur fabrique et la couleur des ornements dont ils sont décorés, ressemblent tout à fait aux vases que l'on trouve dans les sépultures étrusques des environs de Viterbe. Le musée n'en possédait pas encore. L'administration, prise au dépourvu par la générosité de M. Angrand, est obligée de changer les dispositions de la nouvelle salle consacrée aux antiquités américaines et de différer pendant quelques jours l'exposition publique de la collection qui vient enrichir cette salle d'une manière si heureuse.

— Depuis quelques jours on s'occupe à substituer au pavage des guichets du monument du Louvre le procédé de macadamisage qui sera beaucoup moins incommode pour les piétons, et qui, à cet avantage, joindra encore celui d'être d'un plus facile entretien et d'un aspect plus en rapport avec la dignité du superbe monument.

— On restaure en ce moment la charmante tourelle du XVe siècle, située à l'angle oriental de la place de l'Hôtel de Ville. Cette tourelle, l'un des plus gracieux produits de l'architecture gothique en ce genre, faisait autrefois partie d'un vaste logis qui s'étendait jusqu'à la rue Jean-de-Lépine. Ces sortes de tourelles, encastrées ou assises aux angles des édifices, se multiplièrent singulièrement à Paris après le XIIIe siècle. Aujourd'hui elles sont devenues fort rares, et c'est à peine si l'on en pourrait trouver douze ou quinze des différents siècles, dans un état de conservation satisfaisante. Il ne serait pas sans intérêt pour la science archéologique que l'on s'occupât d'une monographie spéciale de ces petits monuments avant leur dernière disparition.

— Plusieurs ouvriers sont occupés en ce moment à placer dans le palais de Versailles divers objets d'art transportés récemment du musée de Paris. Une niche restée vide dans l'escalier des Princes, qui conduit à la galerie des Batailles, à la salle de 1792 et à celle du sacre de Napoléon, va recevoir une statue de l'empereur. — Dans la galerie qui se trouve au bas de cet escalier, les statues de Turgot, de Malesherbes, le défenseur de Louis XVI, et du sénateur Laplace, vont prendre rang parmi les personnages des règnes de Louis XVI et de Napoléon. Les statues mythologiques de Louis XV et de Marie Leczinska, qui se trouvent sous le passage de l'aile du midi qui conduit au parc, vont être remplacées par celles des deux grands architectes du palais et des jardins, Mansart et Lenôtre. Enfin les bustes des généraux de Barral, Regnault, Duvivier, de Bréa, Négrier, vont venir prendre place parmi les guerriers qui ont perdu la vie sur les champs de bataille.

HISTOIRE DE LA PEINTURE EN ITALIE.

Au retour d'un voyage fait en Italie avec quelques personnes amies des arts, l'auteur du livre dont l'analyse va suivre[1] fut prié d'exposer dans une suite de leçons l'histoire de la peinture italienne; c'est le résumé de ce cours qu'il a publié. Sachant par expérience à combien de déceptions, d'erreurs et de mécomptes sont souvent condamnés les amateurs et les curieux, il a pensé rendre service aux uns et aux autres s'il rassemblait sous une forme abrégée les notions indispensables pour se guider dans ce vaste musée qui s'appelle l'Italie, et pour tirer tout le fruit possible des richesses qu'il renferme.

Dans une introduction assez étendue, il a réuni différents morceaux sur l'art chez les Grecs; sur la mosaïque, sur ses procédés et ses avantages; sur les associations de peintres, sur la corporation des francs-maçons, ces mystérieux constructeurs des cathédrales; sur l'architecture, dans ses transformations et dans ses progrès, etc. Il passe en revue les plus éminents précurseurs du grand siècle : Nicolas de Pise, Cimabue, Orcagna, Giotto; Masaccio, dont les fresques faisaient l'admiration de Raphaël; Jean de Fiesole, qui mérita, par la pureté de son pinceau et de sa vie, le doux nom de *Beato angelico;* Ghirlandajo, dans l'atelier duquel Michel-Ange commença son éducation d'artiste; Verrocchio, qui fut le maître de Léonard de Vinci.

L'ouvrage est divisé en six grandes sections, correspondant aux six écoles principales, à celles qui renferment « tous les systèmes et tous les noms de quelque importance. » Ce sont les écoles romaine, florentine, napolitaine, vénitienne, lombarde, bolonaise. Toutefois, l'auteur détache d'abord de ces groupes les trois grandes figures de Léonard de Vinci, de Michel-Ange, de Raphaël.

En effet, Léonard de Vinci, par l'étonnante universalité de son savoir et de ses talents, est, pour ainsi dire, la personnification de cette époque de la renaissance, où, après une lente et secrète élaboration, l'humanité reprend une séve, une vie nouvelle, où la lumière se produit sur tous les points et éclaire tous les horizons du monde intellectuel.

Michel-Ange, plus qu'aucun autre, devait être étudié à part; il ne relève que de lui-même, il n'a ni ascendants, ni postérité; car on ne peut pas donner ce nom à ceux qui, prenant pour modèles ses sublimes audaces, en ont été les parodistes plutôt que les imitateurs.

Raphaël, quoique élève docile et reconnaissant du Pérugin, a fondé une école; il n'est pas, à proprement parler, d'une école; c'est un roi puissant, objet d'une admiration et d'un culte universels, et qu'on aime à isoler un moment de sa brillante cour et de ses nombreux vassaux pour contempler à loisir sa noble et douce physionomie.

Après cet hommage individuel rendu à trois génies supérieurs, M. Coindet entre dans l'examen de chaque école, ayant soin d'avertir qu'il faut entendre par ce mot, non plus comme au temps de Raphaël, « une famille d'artistes, » dont le maître était l'âme, la pensée active et dirigeante, « mais simplement une certaine manière

[1] *Histoire de la peinture en Italie, guide de l'amateur des Beaux-arts,* par John Coindet. Genève, chez Joël Cherbuliez. Paris, même maison. 1849.

de peindre, un système qui caractérise soit le principal artiste qui l'adopta, soit la généralité des peintres qui le pratiquèrent. »

Il commence par l'école romaine; il la montre digne encore à beaucoup d'égards de son chef incomparable dans les nombreux ouvrages de Jules Romain et même dans les travaux trop hâtés de Perino del Vaga; puis arrivant à la décadence, d'un côté par le *maniérisme,* dont le chevalier d'Arpino et plus tard Bernini furent les propagateurs, de l'autre par le *naturalisme* de Michel-Ange, de Caravage, c'est-à-dire l'imitation matérielle de la nature, quelle qu'elle soit, sans exclusion du laid et du difforme.

Le chapitre qui traite de l'école florentine est plein d'intérêt et de variété. Parmi les noms glorieux que l'auteur y rassemble sont ceux de Ghiberti, auquel Florence doit les merveilleuses portes de son baptistère; de Brunelleschi, le grand architecte, dont le génie hardi éleva la coupole de Santa Maria del Fiore; de Donatello, « le premier qui ait ramené la sculpture à la beauté antique en lui conservant le caractère de l'art moderne : l'expression et la pensée chrétienne. »

M. Coindet a consacré plusieurs pages au célèbre dominicain Savonarole. Cette digression pourrait passer pour un hors-d'œuvre, si l'on ne savait qu'au nombre des réformes que poursuivait l'ardent prédicateur était celle de l'art, et qu'il eut pour adeptes et pour amis des artistes du premier rang, parmi lesquels fut Baccio della Porta, qui, après la mort de Savonarole, prit dans le couvent même de Saint-Marc l'habit de religieux, et illustra par des œuvres capitales le nom de frà Bartolommeo.

Après avoir arrêté l'attention du lecteur sur ce peintre éminent et sur une autre gloire de Florence, Andrea del Sarto, M. Coindet passe rapidement en revue quelques talents moins célèbres, mais recommandables encore, et conduit l'école florentine jusqu'à l'époque où elle s'affaiblit et dégénère. Quelques considérations sur les causes, qui, suivant l'auteur, ont amené l'abaissement de l'art en Italie, terminent le premier volume.

Le second commence par un article spécial sur le paysage. L'auteur y trace l'histoire du genre, et fait connaître les artistes qui l'ont cultivé avec le plus de gloire.

Il rentre ensuite dans l'examen des écoles, et s'exprime ainsi au sujet de celle de Naples : « Si dans l'antiquité et même jusqu'au XIIe siècle Naples fut supérieure à toute l'Italie dans la culture des beaux-arts, elle perdit cette prééminence à dater de la renaissance; et, une fois l'art arrivé à sa perfection au XVIe siècle, le mérite de l'école napolitaine ne fut plus qu'un mérite d'emprunt; les artistes éminents que leur naissance classerait dans l'école napolitaine, appartiennent de fait, par leurs ouvrages et leur séjour hors de leur patrie, à d'autres écoles. D'un autre côté, les artistes qui ont le plus illustré Naples par leurs travaux, Giotto, le Caravaggio, Lanfranc, Guido Reni, Annibal Carrache, l'Espagnolet, le Dominiquin, sont tous étrangers à cette ville, où ils n'ont séjourné qu'accidentellement. Ainsi, l'éclat de l'école napolitaine est un éclat d'emprunt, ou pour mieux dire, il n'y a pas d'école napolitaine, en ce sens qu'il n'y a pas une doctrine, un système sanctionné par un nom illustre, adopté par un nombre d'artistes, et constituant ainsi un style original. » Quoi qu'il en soit, l'école napolitaine fournit à l'histoire de l'art des pages brillantes, que M. Coindet ne manque pas de signaler.

L'école vénitienne, par son ancienneté, par son éclat, par ce je ne sais quoi d'oriental qui s'attache au nom seul de Venise, méritait de l'arrêter longtemps. On aime à étudier avec lui ces imposantes figures des Bellini, des Giorgione, des Titien, des Tintoret, des Paul Véronèse, etc.; à contempler ces vies d'artistes, dont quelques-unes offrent le double prodige de la longévité de l'existence et de celle du talent.

Nous voudrions pouvoir suivre ici M. Coindet dans ses judicieuses appréciations de l'école de Venise, citer ses attachantes et instructives remarques; nous nous bornerons à signaler celles qui regardent la fidélité historique, dont il blâme hautement chez les peintres vénitiens la complète inobservation. Ce reproche, appuyé sur de nombreux exemples, notamment sur celui de Paul Véronèse, qui a fait un véritable abus du style appelé ornemental, parce qu'il a pour objet de plaire à l'œil par des formes pittoresques et grandioses, sans s'inquiéter en rien du sujet; ce reproche, disons-nous, est parfaitement raisonnable. Une aussi flagrante violation de la vérité, comme le dit fort bien l'auteur, met le spectateur mal à l'aise; il s'établit dans son esprit une lutte constante entre ce qu'il voit et ce qu'il sait... La vérité ne se supprime pas ainsi au gré des caprices de l'artiste.

Du reste, la doctrine de M. Coindet sur ce point, comme sur tous les autres, est celle d'un esprit éclairé, libéral, qui admet dans une mesure très-suffisante le *quid libet audendi pictoribus*.

Fidèle à son plan, il conduit l'école de Venise jusqu'au moment où elle dépérit en perdant « cette couleur splendide qui compensait jusqu'à un certain point son infériorité relative dans la composition et l'expression. »

M. Coindet n'a pas voulu quitter Venise sans marquer la part que l'architecture et la peinture réclament dans sa gloire, et sans parler de Sansovino, de Palladio et de Canova, il donne avec une sorte de prédilection la biographie de ce dernier; nous ne l'en blâmerons pas. Tous les arts se tiennent et ont entre eux des liens de parenté; d'ailleurs la vie honorable de Canova, l'aménité de ses mœurs, sa noblesse de cœur, forment un contraste doux et consolant avec les passions violentes et basses, dont les artistes ont trop souvent offert l'affligeant spectacle.

« Le siége de l'école lombarde, à laquelle nous arrivons, n'appartient en propre à aucune ville. Mantoue, Ferrare, Modène, Crémone, Parme, Milan, sont les principales divisions de cette école. » En conséquence, M. Coindet se borne aux faits essentiels et à quelques hommes éminents, tels que Andrea Mantegna, Bernardino Luini, Gaudenzio Ferrari, et surtout Correggio, que la grandeur et l'originalité de son talent, l'importance et le nombre de ses œuvres mettent au nombre des peintres les plus renommés.

« L'école de Bologne, par laquelle se termine l'ouvrage, a, comme les autres écoles italiennes, sa généalogie et s'honore de quelques illustrations au IVe siècle; Francia ne tient pas dans les beaux-arts une place moins distinguée que Pérugin, Mantegna et les deux Bellini. » Mais ce qui la recommande, ce qui la rend surtout célèbre, c'est le système dont les Carrache ont été les créateurs et les glorieux représentants, c'est-à-dire la fusion de tous les styles, le mélange des beautés caractéristiques de chaque école. Ce système sans doute exclut toute individualité, toute inspiration, tout élan spontané du

génie, mais en même temps qu'il prévient les écarts du talent, il lui fournit les moyens de s'élever par la réflexion et par le travail à sa plus haute puissance.

Ce sont donc les Carrache et les maîtres illustres formés par leurs leçons et par l'étude de leurs ouvrages, le Dominiquin, le Guide, l'Albane, le Guerchin, qui remplissent ce dernier chapitre, où l'auteur expose et développe le caractère et le mérite d'une école qui a exercé sur les arts une influence puissante et durable.

Nous avons voulu faire connaître dans son ensemble le livre de M. Coindet. On voit que l'analyse des systèmes et celle des œuvres y marchent constamment de front; l'histoire des idées et celle des hommes se servent l'une à l'autre de contrôle et de commentaire; ce plan est simple et méthodique : mais l'exécution laisse quelque chose à désirer pour la proportion et pour la liaison des parties. On peut regretter que l'auteur ne voulant pas conserver dans son intégrité la forme de leçons n'ait pas fait subir à son travail primitif une refonte plus complète. Ces imperfections du reste, n'ôtent rien au mérite essentiel de l'ouvrage ; on y trouve un vif sentiment de l'art, une raison ferme et élevée, un jugement sain, une remarquable impartialité; non cette impartialité qui naît de l'indifférence, mais celle qui prend sa source dans la rectitude et dans l'étendue de l'esprit. Le goût pur de M. Coindet n'a rien d'étroit ni d'exclusif; sa critique est aussi mesurée que lumineuse; il expose ses opinions, il ne les impose pas. Elles ont d'ailleurs en général un caractère de vérité qui les fait accepter sans effort. Non qu'elles soient toutes incontestables; lorsque l'on touche à des questions si diverses et si délicates, il est impossible de ne pas émettre quelques idées qui soulèvent le doute. Il avance par exemple dans son introduction que la peinture chez les Grecs avait atteint le même degré de perfection que la sculpture. Tout porte à le croire; mais aucun ouvrage des peintres de la Grèce ne nous étant parvenu, est-il possible et permis de se prononcer affirmativement et de donner à une probabilité, quelque forte qu'elle soit, la valeur d'une certitude ? Ailleurs, en parlant de la décadence de l'art en Italie au XVIII[e] siècle, il y voit un des résultats de l'inquisition religieuse et politique exercée par l'Espagne et par l'Autriche; sans vouloir repousser *a priori* une assertion qui exigerait le plus sérieux examen, on peut se demander si la dégénérescence de la peinture à cette époque n'a pas eu sa cause toute simple dans cette loi universelle qui veut qu'après un grand et magnifique déploiement de ses forces, l'esprit humain paraisse s'affaisser et languir, jusqu'à ce que des influences nouvelles raniment en lui la séve et la fécondité.

Le style de M. Coindet est simple, clair, généralement correct. On y rencontre cependant çà et là des irrégularités de construction et de langage, des expressions hasardées, telles que le mot *vivide*, du latin *vividus*, vivant, animé, que l'usage n'autorise pas.

Il lui est échappé quelques inexactitudes, quelques erreurs de fait ; nous signalerons les suivantes : l'église, où se trouvent les douze apôtres peints en clair-obscur d'après les dessins de Raphaël, ne se nomme pas Saint-Vincent, mais Saint-Paul aux Trois-Fontaines. La copie du Jugement dernier par Sigalon, n'est point au Louvre, mais à l'école des Beaux-Arts. Les célèbres cartons de Raphaël, d'après lesquels ont été faites les tapisseries qui se voient au Vatican, sont toujours à Flamton-Court ; elles ne font point partie de la galerie nationale de Londres.

Quant aux fautes matérielles qui doivent être pour la plupart attribuées à une révision trop peu sévère des épreuves, nous avons le regret de dire qu'elles sont nombreuses. Ces incorrections, en altérant la forme et quelquefois même le sens des mots, en dénaturant la physionomie des noms propres, peuvent faire tomber le lecteur dans de fâcheuses méprises; elles l'arrêtent du moins, le fatiguent et ébranlent sa confiance.

Nous appelons sur ce point important toute l'attention de M. Coindet. Son livre a trop de valeur pour qu'il ne s'attache pas à lui donner, dans une édition nouvelle, ce dernier degré d'autorité qui ne peut s'obtenir que par le soin minutieux des détails.

DALGUE,
Ancien professeur.

MARIETTA ALBONI,

ET L'ART ACTUEL DU CHANT.

L'Alboni, à laquelle notre admiration élève une renommée de grande artiste, à la même heure où l'Angleterre consacre et enrichit la réputation de Jenny Lind, l'Alboni est née trop tard pour obtenir dans sa patrie gloire et fortune. Sa voix d'or qui nous ravit, son talent rompu à toutes les difficultés de l'exécution des ouvrages de Rossini, la grâce inaltérable, la puissance contenue de son inspiration, toutes qualités que nous apprécions et que nous applaudissons fort, sont autant d'obstacles à la réussite de l'éminente chanteuse au delà des monts. Les Italiens ne font plus sur leur théâtre même une place secondaire à la voix de contralto : l'agilité de l'organe, le style orné, la musique de Rossini, sont en outre pour eux de la vieille défroque théâtrale, indigne de leur attention. Par caprice, par désœuvrement ou par esprit de moquerie, il se peut faire qu'ils aillent encore applaudir le vieux Donzelli dans *Otello*, qu'ils assistent, à Milan, à la reprise du *Barbier de Séville:* mais ces représentations insolites, tout brillant qu'en soit le résultat, ne comptent, dans l'art moderne de la moderne Italie, qu'à titre de curiosités historiques : la vie, le mouvement, la musique ne sont pas là.

De la part d'un peuple à l'esprit impressionnable et mobile, il n'y a pas là, croyez-le, de parti pris contre Rossini personnellement. Non! le grand musicien est respecté, vénéré et même consulté par ceux qui haussent les épaules aux *cabalettes* de la *Gazza ladra*; et nous ne serions pas étonné qu'il se prêtât de bonne grâce à cette immolation de sa gloire passée par les enragés *verdistes* de Bologne; surtout, lorsque sa verve d'Italien peut atteindre du même coup Bellini et Donizetti, que l'Italie lui donna autrefois pour rivaux et successeurs, et qu'elle oublie maintenant pour l'auteur de *Nabucco* et des *Lombards*.

Ce que les Italiens entendent proscrire, en faisant ainsi litière des succès du passé, c'est la satiété d'un plaisir qu'ils ont goûté sans modération. Ils ressemblent à des buveurs qui, réveillés de leur ivresse, n'oseraient plus regarder au fond des coupes vides. En fait de compositeurs, ils proscrivent ceux de la *veille* et ne s'inquiètent pas des hommes du *lendemain* : l'heure présente leur suffit et ils lui appartiennent tout entiers.

Faut-il dire toute notre pensée? eh bien! cette ingratitude native du peuple italien, cette légèreté impardonnable apportée à l'admiration des choses de l'art, cet engouement sans vergogne qui confond le génie éternel avec les futilités du moment, nous regrettons presque de ne point les rencontrer dans le caractère français. Ingratitude, légèreté, engouement, tout cela est moins pernicieux aux productions artistiques à venir que notre immobilité admirative. La jeunesse et toujours la jeunesse! voici pour l'Italie le meilleur passe-port du chef-d'œuvre qui apparaît et du grand homme qui surgit! La *jeunesse!* c'est chez elle un honneur, et presque un signe de talent; tandis que c'est chez nous la marque de l'ar réprouvé, le péché originel que bien des organisations heureusement douées n'ont pu racheter par le baptême de la foule!

En Italie, un homme de génie a parcouru les diverses phases de sa carrière à trente-six ans; en France, il a quelques chances d'être connu, lorsque son crâne est nu et poli comme celui de Socrate.

Cimarosa meurt à quarante-deux ans, de *mort violente*, léguant quarante ouvrages à la postérité. Rossini quitte la plume à trente-sept ans.

Auber commence à écrire à quarante ans.

Rameau, moins heureux encore, avait soixante ans révolus lorsqu'il composa son premier opéra.

Qui peut calculer le nombre de chefs-d'œuvre que nous avons tués en germe dans le cerveau de ces deux hommes? car le silence du talent, c'est un meurtre aussi!

Faut-il ajouter aux hommes supérieurs de la France qui *ont manqué à produire*, pour nous servir ici d'une locution bien connue d'Alexandre Dumas, l'exemple le plus concluant et le plus douloureux que nous connaissions? Faut-il dire qu'Hérold, bouillant de génie et d'inspiration, a dû passer les belles années de sa jeunesse à diriger le chant à l'Opéra et accompagner au piano, aux Italiens, les récitatifs du répertoire bouffe; trop heureux encore qu'un éditeur lui confiât le soin de *doigter*, pour les commençants, un arrangement de piano sur quelque opéra en vogue!

Hérold, l'élève chéri de Méhul, le grand prix de Rome, le musicien auquel le vieux Boïeldieu prédisait de hautes destinées, Hérold ne put obtenir qu'au prix de sa vie l'*honneur* d'écrire *Marie, Zampa* et le *Pré aux Clercs!*

Puisque cette parenthèse nous a momentanément éloigné de notre sujet, qu'on nous permette de la fermer par l'anecdote suivante : ce sera un appendice à l'éloge d'un homme de bien, éloge tracé par la plume spirituelle de notre ami Georges Guénot.

Hérold avait écrit *la Clochette*, le ballet de *la Somnambule, Marie, l'Illusion* et *Zampa*. Atteint déjà de la maladie de poitrine qui devait le tuer, le lendemain du succès de son dernier ouvrage, il venait de faire représenter à l'Opéra-Comique un acte sans importance : *la Médecine sans Médecin*. A l'issue de la première représentation, Hérold s'en va trouver M. Troupenas, éditeur de musique, et lui dit avec le ton d'orgueil et de désespoir de l'homme de talent méconnu :

« Mon cher monsieur Troupenas, *il faut* que vous m'achetiez *la Médecine sans Médecin*, et il faut que vous me la payiez *bien cher*. En vous voyant devenir mon éditeur, peut être *croiront-ils* que j'ai du talent..... »

Puis, frappant sur son cœur, Hérold ajouta :

« Croyez en ma parole, il y a plus d'un chef-d'œuvre enfermé *là!* »

M. Troupenas, avec ce tact qui ne l'a jamais trompé, accepta des mains du musicien une operette sans valeur qu'il paya six mille francs, et quelques mois après, il éditait la productive et populaire partition du *Pré aux Clercs*.

Cette courte digression terminée, nous nous retrouvons juste à l'endroit où commence ce récit, c'est-à-dire à Bologne et auprès de Rossini. Or, dans le courant de 1840, une belle et joyeuse jeune fille était admise au Conservatoire de Bologne. La beauté de sa voix et son intelligence instinctive du chant orné frappèrent Rossini, qui n'est pas facile à impressionner cependant; le maître, devinant le trésor que le hasard envoyait à l'école qu'il dirige avec tant d'activité, voulut faire lui-même l'éducation de la nouvelle pensionnaire. L'enseignement ne fut ni long, ni difficile, ni surchargé de préceptes dogmatiques, comme on le pense bien : l'élève comprenait à demi-mot et le professeur était moins avare de conseils que de leçons.

Une année s'écoula. Dans les premiers jours du printemps de 1841, la ville de Bologne était mise en émoi par l'annonce d'une solennité importante : il n'était question, parmi les nobles, les bourgeois et le peuple, que de l'exécution du *Stabat* de Rossini, dans des conditions vraiment merveilleuses. Donizetti, heureux de rendre hommage à la plus haute renommée musicale de notre temps, s'était chargé de diriger l'orchestre; Poggi et la Frezzolini étaient accourus à Bologne de deux points opposés de l'Italie; Tamburini avait quitté l'Angleterre pour venir prendre sa part de cette glorification d'un grand homme et d'une œuvre admirable; les villes environnantes avaient expédié des symphonistes en foule; enfin, l'aristocratie bolonaise avait fourni une armée aguerrie de deux cents choristes.

L'exécution du *Stabat* eut lieu au théâtre de la ville, en présence et sous la présidence, en quelque sorte, de l'illustre auteur de l'œuvre religieuse. Nous ne devons mentionner ni le succès de cette émouvante soirée, ni les incidents qui la traversèrent. Notre attention et celle du lecteur ne se porteront que sur un point : l'estrade où siégent les solistes du *Stabat*. Au milieu des trois illustrations vocales que nous avons citées plus haut, les spectateurs remarquèrent avec surprise d'abord, avec curiosité ensuite, et finirent par applaudir avec le plus vif enthousiasme une jeune, belle et robuste enfant chargée de dire la partie de contralto. Durant l'exécution de l'œuvre, son nom, murmuré par on ne sait qui, circula de loge en loge comme une traînée de poudre à laquelle l'enthousiasme met le feu, et,

bien avant la fin de la séance, toute la salle cria : *Evviva l'Alboni!* avec une seule voix et avec accompagnement de madrigaux et de couronnes.

Le contralto, devenu célèbre en une seule soirée, était l'élève de prédilection de Rossini.

La Frezzolini baisa la jeune cantatrice au front en lui redisant ce *tu Marcellus eris* que, cinq ans auparavant, elle avait recueilli, pour son propre compte, de la bouche prophétique de Maria Malibran.

On ne pouvait entrer dans le monde des arts par une plus belle porte que celle qui s'ouvrait sous les pas de l'écolière du Conservatoire de Bologne. Mais, nous le répétons, la fortune de l'Alboni ne pouvait être ni durable, ni éclatante dans un pays où la musique de Verdi est le seul aliment des chanteurs en renom. L'Alboni ne rencontrait là, ni *impresario* qui se souciât de l'engager, ni troupe façonnée à la musique qu'elle pouvait chanter, ni répertoire, et sur plus d'un théâtre, ni spectateurs pour l'applaudir et la comprendre. Il lui fallait d'ailleurs se montrer dans des rôles sinon secondaires, du moins épisodiques, et se contenter de triompher dans le *Brindisi de Lucrèce Borgia*. D'autres fois, comme la chose lui arriva à Venise, elle se vit dans la nécessité de recruter des chanteurs pour lui donner la réplique; virtuoses du dernier ordre qu'elle entassait avec des chiffons dans un fourgon de voyage; valetaille dramatique semblable à celle dont Mlle Rachel se montre entourée dans ses excursions départementales.

L'histoire des représentations de l'Alboni à Venise vaut, du reste, l'honneur d'être racontée.

L'entrepreneur du théâtre de la Fenice avait traité avec notre contralto pour une saison. Maretta, ponctuelle comme une date, arrive à Venise et se met à la disposition du théâtre. Mais, l'échéance de l'engagement arrivée, le directeur n'était plus aussi pressé de le remplir. Rusé et de mauvaise foi comme tout Italien de bonne souche, l'*impresario* faufile, dans les conditions élastiques du contrat qui le liait à l'Alboni, une foule de conditions nouvelles qui rendent l'engagement inacceptable pour celle-ci. Elle rompt sur l'heure avec la Fenice : c'est ce que notre homme voulait. Prévoyant d'avance ce résultat, il avait engagé, *par précaution*, une compagnie d'opéra *seria* qui comptait à sa tête la Gazzaniga.

Pendant qu'on répétait laborieusement *Ernani* à la Fenice, l'Alboni, fumant la cigarette, vivait en touriste et visitait les antiquités vénitiennes. Mais le jour même où l'*opera seria* ouvrait ses portes au public, un *cartello*, placardé aux quatre coins de la ville, annonçait l'inauguration de San Samuele, avec la SIGNORA ALBONI dans l'*Italiana in Algieri*. Il est nécessaire de savoir que San Samuele est une scène du dernier ordre, un bouge, comme qui dirait la baraque d'*il signor Pulcinella* : c'est le spectacle favori des *titis* vénitiens.

L'opéra à San Samuele : c'était une nouveauté si inouïe, si impossible même, que l'annonce de l'*Italienne à Alger* provoqua un immense éclat de rire dans la cité des doges. Puis, l'hilarité calmée, la curiosité s'éveilla. De la curiosité à l'empressement il n'y a qu'un pas; si bien qu'à l'ouverture du bouge de San Samuele, au lieu des *titis*, ses habitués ordinaires, ce fut l'aristocratie de Venise qui assiégea les portes du théâtre. Le succès de l'Alboni alla *aux étoiles*, comme on dit de l'autre côté des monts, et le directeur de la Fenice, se morfondant à attendre des spectateurs invisibles, se vit dans la nécessité de clôturer la saison d'opéra *seria* après le résultat négatif des premières représentations. Dans un accès de mauvaise humeur fort excusable, il voulut même admettre à l'honneur de voir expirer dona Sol et Hernani, les titis expulsés de leur théâtre favori par l'empressement vénitien; mais ceux-ci refusèrent de s'ennuyer aristocratiquement : ils préférèrent, stationnant aux abords de San Samuele, attendre l'Alboni à l'issue de chaque représentation, pour faire faire à la jeune femme, pesant déjà autant que la gloire de la cantatrice, un voyage à bras d'hommes à travers les rues de Venise.

Toute la carrière de notre contralto en Italie fut donc une série d'accidents de même sorte. Ses succès dans *la Cenerentola* et l'*Italienne* ne purent jamais décider un directeur à faire écrire expressément pour la chanteuse une partition au maître à la mode. L'Alboni s'expatria, visitant tour à tour l'Allemagne et la Russie, y obtenant des succès, y recueillant des florins et des roubles, mais restant pour nous à l'état de réputation à naître. Son nom et son talent nous furent révélés à la fois dans l'été de 1847, époque où elle chanta pour la première fois à Londres, en compagnie de notre troupe italienne émigrée à Covent-Garden. Covent-Garden faisait concurrence à Majesty's Theatre et à Jenny Lind. Les triomphes remportés par la chanteuse suédoise

triomphes exagérés dans un intérêt de spéculation, n'empêchèrent pas le nom de l'Alboni de traverser le détroit et de sonner heureusement aux oreilles parisiennes. Aussi, à l'expiration de la saison de Londres, l'arrivée de la cantatrice italienne parmi nous, préoccupa-t-elle sérieusement Paris, et les concerts qu'elle donna à l'Opéra virent-ils se renouveler l'affluence qui s'était portée, dans le temps, aux soirées hoffmanniques de Paganini.

Nous en appelons aux souvenirs palpitants encore du premier concert donné à l'Opéra par l'Alboni, en octobre 1847 : y a-t-il, dans l'histoire du théâtre, sans en exempter Mme Catalani, exemple d'une pareille révélation et d'un semblable triomphe? Lorsque la cantatrice se fut écriée, sur les premières mesures du récitatif : « Enfin, me voici dans Babylone! » Le murmure qui s'éleva tout à coup dans la salle, aux premiers accents de cette admirable voix, ne répondit-il pas à la secrète pensée de la grande virtuose? ne dit-il pas à cette dernière : « Oui, vous êtes à Babylone et vous en êtes la reine! » Après l'émission de ces quelques notes, disons-nous, la renommée de l'Alboni était consacrée, son succès certain, son influence sur le public, irrésistible et indiscutable. Pour l'adopter, comme nous avions adopté vingt ans auparavant, sur cette même scène de l'Opéra, la réputation transatlantique de la fille de Garcia, il n'était plus besoin que l'Alboni fît entendre les merveilleuses gammes du duo du *Barbier* et le trille cristallin du *Brindisi* : tout cela était prévu dès les premières notes de la cavatine de *Sémiramis*.

L'admiration causée par l'apparition du contralto bolonais prit, dans les journaux qui se firent l'écho du monde et du théâtre, toute la place réservée, nous ne dirons pas à la critique, mais seulement à l'examen. Dans ce temps-là, un feuilletonniste qui se fût avisé de raisonner son enthousiasme, eût couru le risque d'être lapidé. L'hyperbole paraissait fade et le point d'admiration restrictif. Pour ne point se voir accusés d'*analyser* la voix de la cantatrice, quelques-uns de nos confrères se rejetèrent sur les hors-d'œuvre et firent du paysage au lieu d'écrire du compte rendu. C'est ainsi qu'ils apprirent au lecteur que l'Alboni faisait en Allemagne des excursions pédestres, traversant les rivières à la nage, portant les cheveux courts et le béret de l'étudiant allemand.

La critique ne reconquit quelques-uns de ses droits que lors de l'engagement de la cantatrice à Ventadour, dans la saison 1847-1848. Elle remarqua, dès ce moment, que l'Alboni était avant tout une admirable chanteuse de concert *qui avait su réussir au théâtre*. Ce correctif était de notre façon. Comme l'appétit vient en mangeant, le feuilleton ne s'arrêta pas en si beau chemin. Il retrouva, pour l'appliquer à l'Alboni, le mot de *sublime serinette*, dont Garat avait gratifié autrefois Mme Mainvielle-Fodor. Avant la reprise du *Prophète*, un critique fort compétent, puisqu'il est en même temps un de nos compositeurs populaires, était allé, lui, jusqu'à dire que le contralto bolonais était *impossible* au théâtre. Moins d'un mois après la promulgation de cet arrêt en dernier ressort, l'Alboni jouait le rôle de Fidès, créé par Mme Viardot, et y obtenait son succès de 1847.

A l'occasion du *Prophète*, la critique est revenue à ses premiers errements. Craignant ou dédaignant d'entrer dans une étude sérieuse du talent de l'Alboni, elle s'est amusée de nouveau à faire le tremplin sur la phrase admirative. Il nous semble pourtant que l'analyse de ce talent qui ressuscite, en temps de révolution, les beaux jours de l'Opéra, n'est ni longue à faire ni difficile à formuler. De plus, nous croyons qu'en l'expliquant elle n'amoindrit point les proportions harmonieuses d'une organisation musicale d'élite.

Nous prenons notre courage à deux mains et nous risquons un doigt, — pour parler comme Jules Janin s'attaquant, dans la *Revue des deux Mondes*, à la réputation populaire de Béranger.

La voix de l'Alboni est un contralto franc, sur lequel est juxtaposée, en quelque sorte comme une échelle harmonique, une voix de soprano s'élevant sans effort jusqu'à l'*ut aigu*. L'échelle vocale de la cantatrice peut se représenter à l'œil par une pyramide, large à sa base, et perçant comme d'une flèche le zénith à son sommet. Le corps de la voix est volumineux sans être puissant; cette voix a de l'ampleur et manque de nerf. Le son en est tour à tour onctueux, grave, religieux, léger, charmant, cristallin, mais toujours pur et sympathique Voici pour les moyens matériels de l'illustre cantatrice.

Quant à son art de *virtuose*, il n'a pas besoin d'être parfait : il est exquis. C'est la grâce, mais une grâce si pénétrante, qu'elle est la sensibilité même, et que, à coup sûr, elle tient lieu à l'Alboni de l'émotion absente. En écoutant cette voix de velours, dirigée par le grand art italien, vous

êtes si bien ébloui, si profondément ému, que vous ne tenez pas rancune à la cantatrice de rester calme et maîtresse de son inspiration à l'apogée d'une situation dramatique.

Ceux qui craignaient pour l'Alboni l'épreuve du répertoire français (et ils étaient en grand nombre!) ont été tout surpris de la voir se jouer, pour ainsi dire, des difficultés scéniques du rôle de Fidès. Ils ont cru que la chanteuse avait profondément réfléchi sur une création que Mme Viardot a longuement et savamment étudié : c'étaient de leur part une illusion et une erreur. L'Alboni a été la mère touchante et simple que nous avons applaudie, sans le savoir et presque sans le vouloir. Elle s'est abandonnée aux élans de sa nature qui sent juste, si elle ne sent pas profondément; elle a, par cela même, évité l'exagération dans laquelle tombent les organisations qui se tendent à l'excès. Sa voix d'or et son admirable talent ont fait le reste. L'Alboni ne chantât-elle, dans le *Prophète*, que la phrase du duo : *A la voix de ta mère*, qu'elle mériterait le succès de fanatisme qu'elle est en train d'obtenir à l'Opéra.

Et maintenant, nous nous demanderons sous forme de conclusion : quelle influence doit avoir sur notre première scène lyrique l'engagement, ou seulement l'apparition de l'illustre cantatrice?

L'influence qu'exerce tout naturellement une organison privilégiée, en prouvant par son exemple à quel point l'exécutant peut se montrer pathétique et touchant sans efforts et sans cris, l'Alboni a peut-être porté le dernier coup à l'école du chant crié.

Dans ce cas, après l'avoir justement admirée, il faudrait encore la bénir.

B. Jouvin.

TOURS, CLOCHERS ET FLÈCHES

DES ÉGLISES DU MOYEN AGE.

Dans les différentes parties dont se composent les églises, il n'y en a pas qui distinguent d'une façon plus frappante les constructions du moyen âge de celles des époques païennes que les tours, les clochers et les flèches. Ce signe caractéristique d'une église fut inventé par les premiers architectes chrétiens qui d'abord dessinèrent et élevèrent un simple et grossier pilier, de peu de largeur et dénué de toute ornementation. Durant les périodes qui suivirent ils changèrent et firent progresser ce détail architectural; et je crois qu'on peut dire en toute sûreté qu'il n'y a pas en Angleterre deux de ces constructions exactement semblables.

C'est donc par erreur que les auteurs qui ont écrit sur l'architecture du moyen âge, ont supposé que l'usage des flèches, ou la forme pyramidale donnée à la partie supérieure des tours, était une conséquence de l'ogive; et que les tours des églises, antérieures à cette époque importante, devaient être carrées.

Si nous examinons les églises retracées par les anciens dessins et sur les sceaux, témoignages irréfragables, nous trouvons que les flèches étaient très-communes dans les XIe et XIIe siècles; et même longtemps avant les Anglo-Saxons. Les gravures d'après les vieux manuscrits saxons dans les ouvrages de Strutt, contiennent un grand nombre de flèches terminées par des croix et des girouettes; et le dessin bien connu de la cathédrale de Canterbury, fait par le moine Ladwin avant l'incendie de 1174, n'offre pas moins de cinq flèches ou aiguilles surmontant la basilique, sans compter quelques autres qui se remarquent sur les constructions adjacentes.

Ces sortes d'ouvrages datant d'une époque primitive paraissent d'une extrême lourdeur lorsqu'on les compare à ceux des XIVe et XVe siècles; leur forme en général était quadrangulaire; couverts de plomb, de tuiles, ou de bardeaux, leur hauteur excédait rarement le double du diamètre de leur base. Les tours de l'église collégiale de Southwel présentaient encore au commencement du siecle actuel de curieux spécimens de ce genre d'architecture; deux aiguilles du style que nous venons de décrire se voient toujours aux angles de la façade occidentale de l'église de Bishops Cleeve, dans le comté de Glocester. La première amélioration donnée à ces monuments fut la forme octogonale, bien qu'ils fussent encore au début carrés par le bas, puis et à partir d'une certaine élévation les angles abattus s'en allaient obliquement jusqu'au sommet. Ce changement n'ajouta rien à leur hauteur, mais il leur prêta plus de légèreté en perspective. Le comté de Lincoln et les comtés adjacents possèdent une quantité considérable de ces flèches de pierre. — Les flèches de granit n'ont pu gagner en élévation qu'avec une extrême prudence de la part des constructeurs, celles de de charpente au contraire progressèrent de plus

en plus en hardiesse et en légèreté, à ce point que la comparaison finit par n'être plus possible pour la hauteur et pour la délicatesse. On trouve à *Long Sutton*, comté de Lincoln, une belle aiguille en charpente ; et l'une des premières flèches en pierre qui aient été construites se voit également dans le même comté à l'église de Sleaford.

Les flèches de pierre, aussi bien que celles de charpente, prirent peu à peu des proportions plus élancées ; au XIVe siècle, leurs crêtes s'embellirent de dentelures, et les tours qui leur servaient de piédestaux furent fréquemment reliées avec elles par des supports ou des *arcs-boutants* pleins d'élégance.

La variété de leurs formes fut d'ailleurs infinie et leur place la plus habituelle fut à la partie occidentale des églises, témoin les cathédrales d'York, Lichfield, Canterbury, Lincoln et Wells, qui possèdent chacune deux tours surmontant leur façade de l'ouest, et une troisième au centre où à l'intersection de la nef et du transsept. Dans la cathédrale de Lichfield, chacune des trois tours est couronnée par une flèche élevée et ornementée. Enfin la cathédrale d'Exeter offre seule l'exemple d'une tour à chaque extrémité du transsept.

Les tours des églises sont soit carrées, soit rondes, soit octogonales ; mais elles sont plus généralement carrées. De larges portes, de larges fenêtres, des arcs-boutants, des dentelures et autres décorations les distinguent les unes des autres. Dans quelques cas, comme à Sainte-Marie (Cheltenheim), à l'église d'Almondbury, dans le comté de Glocester, dans l'église de Reculver, dans le comté de Kent et ailleurs, les bases de ces flèches occupent toute la surface supérieure de la tour que quelquefois même elles débordent; mais, à une époque moins éloignée, la flèche fut séparée de la tour d'une façon distincte par un parapet, soit simple, soit crénelé. Les arcs-boutants placés aux angles furent terminés par des tourelles d'un curieux travail, le tout formant une masse richement ornementée.

Il y a de nombreuses tours de toutes époques sans flèches, quelques-unes, comme à la cathédrale d'Ely, aux églises de Lothevinguy (comté de Northampton) et à celle de Boston (comté de Lincoln), sont terminées par des tourelles octogonales ou des lanternes. L'église de Benger, à Sutton, a une seule tour carrée avec un parapet crénelé. De chaque angle du parapet s'élève une petite tourelle, tandis que le milieu de la face de la tour en soutient une autre quelque peu plus large, d'une décoration luxuriante, mais de proportion bien moindre que la flèche ordinaire des églises.

Les tours du comté de Sommerset offrent de magnifiques et intéressants détails, caractéristiques des époques de Henry VI et Henry VII.

Nous manquerions au but que nous nous proposons si nous passions sous silence les tours et les flèches des églises et des cathédrales du continent; celles d'Anvers, Strasbourg, Fribourg, Saint-Étienne à Vienne, celles de Malines, se présentent de suite à l'esprit de l'archéologue.

Les tours rondes de l'Inde, d'Irlande et des comtés de l'est de l'Angleterre, les donjons et les bastions des anciennes forteresses, aussi bien que les tours des portes des vieilles cités anglaises, quoique n'ayant pas une connexion aussi directe avec le sujet qui nous occupe, ne méritent pas moins que nous les mentionnions.

Ce ne peut manquer d'être un sujet digne d'investigation et d'étude pour un architecte que de rechercher dans l'histoire les particularités, la construction, le but et les formes multiples des tours, clochers et flèches, comme aussi de préparer une série de dessins qui permettraient de suivre et de bien apprécier les progrès faits d'âge en âge dans ce genre d'architecture où la religion s'allie si profondément à l'art.

John BRITTON.

Notice lue à l'Institut royal des architectes britanniques.

(Traduit de l'anglais.)

CORRESPONDANCE.

ANTIQUITÉS DRUIDIQUES.

A M. Félix Pigeory, directeur de la REVUE DES BEAUX-ARTS.

Paris, 9 juillet 1850.

J'apprends, Monsieur, en lisant le dernier numéro de *la Revue des Beaux-Arts*, qu'un des membres du congrès scientifique d'Auxerre, dont vous analysez le discours, m'attribue une opinion à la fois absurde et révoltante. J'aurais, suivant l'orateur, prétendu que les *premiers chrétiens* faisaient de *sacrifices humains*, et cela parce que j'ai trouvé des vases gaulois que je prends pour des *bénitiers*. Ces détails sont complétement faux et je laisse tout le mérite de cette invention à l'orateur du Congrès. En 1845, j'ai publié dans

la Revue archéologique (p. 301) la figure de quelques vases de pierre trouvés dans la Puisaye. Je me suis borné à dire que ces vases gaulois ou gallo-romains (p. 306), ayant tous la même forme, *avaient dû servir au même usage sacré ou profane* (p. 305). Il n'est question dans ce très-court travail ni de *chrétiens*, ni de *bénitiers*, ni de *sacrifices humains*, ainsi qu'on peut facilement s'en assurer.

En 1845, j'ignorais l'usage de ces vases et je me gardais bien d'en parler; aujourd'hui je suis porté à croire qu'ils ont eu une destination funéraire. On en a trouvé en Angleterre de tout semblables qui contenaient des ossements et des cendres (V. *Archeologia*, t. X, p. 345 et *The archeological journal* t. I, p. 148, 250 et t. II, p. 272); l'un d'eux était dans un *dolmen*. A Paris, lorsqu'on a creusé le sol de la Cité pour construire la nouvelle rue de Constantine, on a découvert à une grande profondeur un vase semblable à ceux de Bourgogne et d'Angleterre; il est conservé par le propriétaire de la maison nº 11, rue Chanoinesse.

Agréez, Monsieur le Directeur, l'expression de tout mon dévouement.

Adrien de Longpérier,
Conservateur des Antiques du Musée.

SOCIÉTÉ LIBRE DES BEAUX-ARTS.

BULLETIN Nº 428.

Séance du mardi 2 juillet 1850.

PRÉSIDENCE DE M. DELAIRE.

La séance est ouverte à huit heures. Le procès-verbal est lu et adopté.

M. Félix Pigeory explique les motifs qui l'ont déterminé à publier dans le dernier numéro de la *Revue des Beaux-Arts*, avant de l'avoir communiqué à la Société, le compte rendu du congrès archéologique de France, qui s'est réuni à Auxerre, le 15 juin 1850. Notre honorable collègue, délégué de la Société auprès de ce congrès, ajoute aux détails donnés dans le journal, quelques renseignements particuliers qui sont reçus avec intérêt. M. le président adresse à M. Félix Pigeory des remercîments au nom de la Société.

On passe à la correspondance. Deux numéros du journal anglais *The Builder* sont remis à M. Moultat, rapporteur.

Les mémoires de la Société nationale d'agriculture, sciences et arts centrale du département du Nord, séant à Cambrai, sont adressés à la Société. Le bureau désignera un rapporteur.

La Société d'agriculture et de commerce de Caen envoie un extrait du procès-verbal de sa séance du 17 mai 1850, indiquant le programme d'une question à traiter; savoir : la possibilité d'améliorer la race bovine dans les départements de la Manche et du Calvados. Dépôt aux archives.

La parole est donnée à M. Moultat pour un rapport sur les numéros du journal anglais *The Builder*, depuis le mois de janvier dernier. Ce rapport très-bien fait, et qui mentionne différents articles intéressants sur des monuments en construction ou en réparation dans la Grande-Bretagne, captive l'attention de la Société. M. le président adresse des félicitations à M. Moultat et prie M. Félix Pigeory d'envoyer la *Revue des Beaux-Arts* au rédacteur de *The Builder*, en échange du journal remis à la Société. Il est également décidé, sur la proposition de M. Milon[1], qu'un extrait de ce rapport sera inséré dans la *Revue des Beaux-Arts*.

M. Bourla rappelle une décision de la Société prise il y a plus de deux ans, et portant qu'il y aura une séance musicale lorsque le mois aura cinq mardis. La section de musique est invitée à s'occuper de cet objet.

M. Bourla demande aussi à faire une observation sur un article du dernier numéro de la *Revue des Beaux-Arts*, relatif à une statue de l'empereur Napoléon, érigée sur la place Vintimille, et exécutée par M. Mathieu Meusnier. Le rédacteur de l'article a dit qu'un Napoléon représenté nu était une innovation. Cependant, dit M. Bourla, il s'agit d'un héros qu'on peut déifier. D'ailleurs, la statue de Chaudet, qu'on voyait avant 1814, sur la colonne de la grande armée, n'était vêtue que de la chlamyde. Canova lui-même avait représenté Napoléon en marbre et nu. Cette statue, ajoute M. Rouillard, avait été déposée au Musée, et en 1814 elle est passée en Angleterre ou en Russie.

La séance est levée a dix heures.

Ordre du jour de la séance du mardi,
16 *juillet* 1850.

1º Lecture du procès-verbal.

[1] Nous profitons de cette occasion pour corriger une erreur d'impression qui s'est glissée dans la XIe livraison, numéro du 1er juin, dans lequel le nom de M. Milon a été écrit *Milan* et *Millan*.

2° Correspondance.

3° Rapport par M. Bourla : 1° sur les tomes V et VI, des *Mémoires de la Société archéologique du Midi;* 2° Sur le tome XXX des *Mémoires de l'Académie de Metz.*

4° Rapport de M. Jacquemard sur le *Manuel de l'Art chez les Anciens,* par M. de Clarac.

5° Rapport de M. Garnaud, sur un ouvrage d'archéologie.

Le secrétaire-adjoint,
MAILLET.

ATHÉNÉE DES ARTS,

SCIENCES, BELLES-LETTRES ET INDUSTRIE.

(Classe des Sciences.)

Présidence de M. P. F. MATHIEU.

Séance du lundi 10 juin 1850.

Diverses questions d'administration occupent le commencement de cette séance qui est ouverte à huit heures, elles sont principalement relatives à la prochaine séance publique.

M. Gatineau qui avec MM. Taskin et Henri avait été chargé d'éclairer la Société sur la candidature de M. Bady, artiste lyrique, lit à ce sujet un rapport dont les conclusions tendent à l'admission du candidat. L'assemblée vote sur les conclusions de ce rapport et M. Bady est admis membre associé de la classe des arts.

Le procès-verbal de la séance précédente de la classe de l'industrie est lu et adopté.

M. le président invite les membres de la classe à faire des communications et à présenter des travaux. M. Augustin Morel fait examiner un siphon fort bien fait dont l'invention, qui lui appartient, remonte à plusieurs années. C'est d'après ce siphon qu'ont été faits ceux dont on se sert pour vider les bouteilles d'eau de Seltz, de champagne, etc.

M. le docteur Payerne annonce à l'assemblée que l'extraction des parties immergées de la pile supprimée du pont au Double se poursuit régulièrement à l'aide de son bateau sous-marin. Ce travail donne lieu à un phénomène physiologique qu'une série prolongée d'observations faites par lui, met hors de doute. C'est l'épuration de l'air respiré dans le bateau qui s'opère naturellement par le courant de l'eau. En passant sous la chambre de travail, le courant entraîne incessamment un mélange d'air et d'acide carbonique, mais plus du dernier, comparativement à la différence de solubilité.

La séance est levée à dix heures.

CLASSE DES ARTS.

Séance du 1er juillet.

A huit heures la séance est ouverte par la lecture du procès-verbal de la précédente séance de la classe.

M. le président rappelle à l'assemblée que la séance publique qui doit avoir lieu très-prochainement n'a pas permis qu'on portât une exécution musicale à l'ordre du jour.

La correspondance comprend : 1° la dernière partie des mémoires de l'Académie Delphinale pour 1849-50. L'examen en est renvoyé à M. Fournier. 2° Le numéro 11 d'une publication théâtrale dont M. Pradier rendra compte. 3° Une lettre de M. Lesage, à Ménilmontant, par laquelle cet inventeur exprime le désir de soumettre ses produits consistant en émaillures du cristal, etc., à une commission de l'Athénée. Cette demande est prise en considération et MM. Moullard, Augustin Morel et Fournier forment la commission.

M. Puille lit un rapport sur les produits de l'industrie de M. Leroi Standhaft et conclut à ce qu'une médaille de bronze lui soit décernée en séance publique. La seconde lecture de ce rapport sera faite dans la séance du 8 courant et l'Athénée statuera alors sur les conclusions.

M. Escodeca fait la seconde lecture de sa pièce en vers intitulée *Flétrie,* M. Albert Montémont, de ses stances *Soutenez-vous bien* et *C'est toujours autant de pris,* M. Dezarnaud de ses *Pèlerins.*

Ces différentes pièces sont admises successivement à concourir parmi les lectures destinées à la séance publique.

M. le docteur Payerne fait une première lecture d'une petite pièce qu'il intitule : *Stances d'un chimiste à sa fiancée,* dans laquelle il place très-heureusement les mots de la science. Une seconde lecture est demandée, appuyée et votée. Il en est de même d'un conte en vers de M. Dezarnaud : *Le franc médecin.*

La séance est levée à dix heures.

CLASSE DES SCIENCES.

Séance du 8 juillet.

La séance est ouverte à huit heures. Plusieurs membres certains de ne pouvoir être en mesure pour que la séance publique ait lieu, le dimanche 14, en demandent le renvoi au dimanche suivant, 21 courant. Cette proposition est mise aux voix et adoptée.

La correspondance comprend : 1° le n° 12 d'une publication théâtrale que M. Escodeca est chargé d'examiner; 2° quatre bulletins des séances et travaux de l'Académie de Reims qui sont renvoyés à MM. Darel et Morel, commissaires de correspondance; 3° un imprimé d'une feuille in-12, ayant pour titre : Introduction à un cours de chimie élémentaire, par M. Puille, membre de l'Athénée des arts, dont M. Moullard rendra compte à la Société; 4° enfin un bulletin de la Société nationale d'agriculture, que M. le président adresse à M. le docteur Caron.

M. Puille fait la seconde lecture de son rapport sur l'industrie de M. Leroi-Standhaft; les conclusions en sont adoptés.

L'assemblée admet pour être destinées à une séance publique : les stances d'*Un chimiste à sa fiancée* et *Le franc médecin*.

M. le président lève la séance à dix heures.

Le secrétaire-général,

P. B. Fournier.

THEATRES.

QUINZAINE DRAMATIQUE.

Théatre-Français, *le Chandelier,* de M. Alfred de Musset. — Théatre de la Gaité, *Chodruc-Duclos,* de MM. Alphonse Royer, Gustave Vaëz et Michel Delaporte.

M. Alfred de Musset a eu la rare bonne fortune d'imprimer son théâtre avant d'être joué. Il n'a pas eu à subir les exigences de la scène; c'est le théâtre qui est venu à lui, ce n'est pas lui qui est allé au théâtre. Il n'a point été coupé, rogné, déchiqueté, selon la fantaisie de messieurs tels et tels, de mesdames telles et telles; on l'a accepté comme il s'est présenté, avec la consécration d'un succès obtenu près de lecteurs difficiles et délicats, comité de lecture extrêmement lettré pour lequel écrivent les auteurs de proverbes insérés dans les revues à la mode. Il en est résulté que la pensée de M. de Musset s'est fait jour dans toute son originalité. Il y a là un avantage; mais comme toute chose a son inconvénient, la pensée de M. de Musset s'est trouvée quelquefois un peu nue, et lorsqu'elle s'exhibe à la lumière de la rampe, on la trouve par trop décolletée. Ainsi en est-il arrivé au *Chandelier,* dont le titre ne supporte pas même une bienséante explication. En un mot, les jolis ouvrages de M. Alfred de Musset auraient besoin d'une pudique draperie qu'ils n'ont pas toujours. Les mauvaises mœurs s'y étalent avec trop de licence, et c'est ce qui empêchera quelques-uns d'entre eux, comme *le Chandelier,* par exemple, de se conserver au répertoire, lorsque la vogue des proverbes sera passée.

Par bonheur pour M. de Musset, il a une qualité que n'avaient ni Collet, ni Piron, ni Saint-Foix, ni Moncrif, ni tous ceux qui ont fait autrefois de ces pièces de société dans lesquelles la morale et la pudeur n'avaient rien à voir. M. Alfred de Musset est poëte, poëte à un très-haut degré, et surtout poëte plein de cœur. Il fait vibrer mieux que personne la corde de l'amour; il dépeint à merveille un sentiment profond et vrai, alors même qu'il blesse les convenances sociales, et cette faculté le sauve. Il obtient son pardon des plus rigoristes en faveur de cette vérité de la passion servie par une plume distinguée. Voilà justement ce qui a fait à M. Alfred de Musset une place à part au milieu des poëtes de ce temps; c'est que tandis que les uns donnaient tout à la couleur, à l'imagination, les autres à la métaphysique, à la rêverie, lui, rouvrait abondamment les sources de la poésie intime; elle s'écoulait de son cœur comme d'une fontaine, et les lecteurs s'y allaient désaltérer volontiers.

Le Chandelier de M. Alfred de Musset éclaire donc un tableau peu chaste en lui-même; mais, dans un coin de cette peinture profane, il a fait comme quelques grands peintres, il a placé une scène ravissante de grâce et de pureté, le premier amour d'un jeune homme pour une belle dame. Il a relevé par une profonde émotion le groupe du premier plan, un peu plus leste qu'il ne faut. Le jeune clerc, si franchement amoureux de la femme de son patron, attire les yeux et les repose du libertinage de messire Clavaroche, *miles gloriosus.*

Cette pièce de M. Alfred de Musset a été parfaitement jouée au Théâtre-Français. Mme Allan, à qui l'on doit savoir gré d'avoir fait connaître au théâtre de la rue Richelieu le charmant poëte, a rendu d'une façon excellente le rôle d'une femme des plus équivoques, rôle qui serait insoutenable sans toutes les ressources d'une comédienne consommée. Samson, Brindeau, Delaunay ont été également parfaits, et, grâce à ces interprètes d'élite, la bonne fortune de M. Alfred de Musset a triomphé de nouveau.

Chodruc-Duclos, l'homme à la longue barbe, le Diogène du Palais-Royal, a reparu à la Gaîté.

On sait que Chodruc-Duclos avait mené à Bordeaux une existence brillante, et qu'ayant vu ses compagnons de jeunesse et de folie arriver au pouvoir, sans qu'ils lui tendissent la main pour le faire arriver après eux, il s'était laissé aller à une sombre misanthropie. De là ses haillons, de là ses promenades dans le Palais-Royal, de là même les aumônes qu'il ne rougissait pas de recevoir des passants, le tout pour faire honte à ses anciens compagnons. Un jour il fut appelé par M. de Peyronnet; — ils se tutoyaient. — M. de Peyronnet était un de ceux avec lesquels sa florissante jeunesse s'était écoulée. «Quitte ces haillons, lui dit le ministre, voilà un billet de mille francs. — Allons donc! s'écria Chodruc-Duclos indigné, mille francs à moi, j'y perdrais. »—Et il sortit furieux. Chaudruc ne voulait pas recevoir d'argent de ses anciens camarades. C'était l'ambition qui l'avait mordu au cœur; mais M. de Peyronnet ne pouvait pas raisonnablement lui offrir d'être ministre à sa place.

Chodruc est mort dans la plus profonde misère; il a laissé assez de traces pour que sa physionomie soit conservée. Nul doute que les romanciers futurs ne s'emparent de lui : il aurait perdu en effet à accepter les mille francs de M. de Peyronnet; il y aurait perdu son originalité; il a été complet. MM. Alphonse Royer, Gustave Vaëz et Delaporte ont composé avec ce personnage un drame très-intéressant, mais qui aurait pu l'être encore bien davantage. Toutes les mœurs de la Restauration pouvaient entrer dans ce tableau. Hippolyte Lucas.

—

Opéra-Comique. — *Le Talisman,* opéra-comique en un acte, de MM. Varin et Adolphe Choquart, musique de M. Josse.

Au bon temps de notre jeunesse, temps où florissaient les *Contes bruns* de MM. de Balzac et Charles Rabou; les *Contes de l'atelier*, par MM. Michel Masson et Raymond Brucker, la fantaisie nous vint également d'écrire un volume de ces histoires en l'air et de l'écrire à deux, puisque c'était alors la mode. Le livre avait pour titre : *Les contes de Sainte-Pélagie*, notre collaborateur était M. Adolphe Choquart, et voici qu'après bien des jours et des événements écoulés, après des fortunes diverses pour ceux-ci et pour ceux-là, nous retrouvons notre ami de dix-huit ans, insouciant et jeune de cœur comme autrefois, heureux conteur et toujours vaudevilliste spirituel; voici que nous le retrouvons sur-le-champ de bataille du théâtre, à l'issue d'une victoire dramatique.

M. Adolphe Choquart a été garde du corps et son existence littéraire a constamment reflété les souvenirs de l'uniforme. Ne soyez donc pas surpris si *le Talisman* est encore une de ces légendes militaires que l'officier de la Restauration sait aussi bien raconter que mettre en scène. A la prise de Smolensk, le caporal Trim ou Barbanchu a sauvé la vie d'un général russe qui ne pouvant trop payer un tel service, lui a généreusement donné sa pipe. De campagne en campagne, le caporal a passé en Afrique, laissant au beau pays de France et à la garde du bon Dieu, deux charmantes filles ayant toutes les qualités voulues pour faire leur chemin dans le monde.

Il advint donc qu'un soir le caporal s'éteignit presque en même temps que sa pipe, léguant toutefois à un compagnon d'armes, cet objet d'art qui devait infailliblement lui ouvrir la porte et le cœur de l'une ou l'autre de ses filles. Telle était la volonté dernière du vétéran. Mais on ne discute pas avec l'amour, et le sergent Bidoux s'étant affolé d'une vivandière veuve de son quatorzième, joue la pipe à l'impériale le jour même de ses noces et la perd.

Le gagnant se nommait Jéricho, il était trompette de son état et venait de gagner une autre partie d'impériale bien meilleure que celle-là, ma foi! il avait obtenu son congé, et ainsi Jéricho revenu d'Afrique, leste de cœur et d'argent, s'en allait à travers plaines et collines en quête d'une position sociale, lorsque le hasard le jette dans une ferme dont la porte était entre-bâillée sur son chemin.

Deux jolies créatures allaient et venaient sous ce chaume propice, l'une, jeune veuve déjà consolée de la perte de son défunt; l'autre timide petite chatte qui n'attendait que l'occasion de se métamorphoser en femme. Il y avait bien encore un troisième personnage, soldat convalescent que son régiment attendait au pied de l'Atlas et qui ne pouvait se résoudre à prendre sa feuille de route pour l'Algérie. Nous touchons au nœud de l'intrigue : ces deux fermières sont sœurs et par conséquent fille du caporal de Smolensk. Le grenadier convalescent est amoureux de la demoiselle à marier; Jéricho du premier coup s'est épris de la veuve, et c'est ici que la pipe ou le talisman si vous l'aimez mieux devient le personnage important du drame.

Cette pipe, passant de main en main, détermine une série d'enchantements et de miracles. Jéricho, chassé d'abord, est ensuite reçu à bras ouverts, et c'est à qui voudra devenir son épouse. Le convalescent, qui tout à l'heure n'avait qu'un mot à dire pour être heureux, est, en dépit de son amour et de sa fluxion de poitrine, mis à la porte ou peu s'en faut.

Il y aurait donc un duel au dénoûment de cette aimable folie si la pipe qui a failli tout brouiller ne raccommodait tout. Un mariage en partie double termine le différend; la jeune fille est rendue à l'amant de son cœur, et Jéricho, qui est trompette autant que philosophe, s'arrange de la jeune veuve, à laquelle, pour cadeau de noces, il adresse l'aphorisme suivant: La pipe fait le bonheur. — Cette maxime, d'une haute moralité, est indubitablement de M. Adolphe Choquart: elle lui sera venue en cherchant la dernière scène de son ouvrage dans une bouffée de tabac.

La musique de M. Josse complète au mieux cette intrigue amusante, vive et parfois égrillarde. M. Josse, qui est un symphoniste distingué, n'avait à sa disposition, ni artistes de premier ordre, ni grande masse vocale; il a dû se contenter d'un quatuor sans le moindre petit chœur, et, malgré ces obstacles inséparables d'un premier début au théâtre, le jeune compositeur a réussi; sa musique est facile, bien tournée et avenante à l'oreille; elle prouve autant en faveur de son imagination que de son esprit, car M. Josse n'a écrit et n'a voulu écrire que des mélodies appropriées à son sujet, quand il aurait pu, comme d'autres, profiter traîtreusement de la circonstance pour montrer qu'il était capable de faire de la musique de grand opéra, et même de la musique d'église. Merci! oh! trois fois merci, généreux débutant!

Georges Guénot.

MÉLANGES.

15 juillet.

L'exposition universelle qui aura lieu à Londres l'année prochaine et qui a déjà valu à la France l'honneur de voir un de ses enfants, M. Horeau, architecte, obtenir au concours la palme pour le meilleur plan des salles d'exposition; cette grande fête future de l'intelligence et de l'industrie du monde vient encore de nous procurer un triomphe. La Société des Arts avait également mis au concours le dessin des médailles destinées aux exposants. Un prix de cent livres sterling avait été promis à chacun des trois dessins jugés les meilleurs et un encouragement de cinquante livres sterling aux trois autres venant après. Le jury composé d'artistes de toutes les nations a le 29 juin prononcé son verdict. Cent vingt-neuf dessins avaient été adressés à la Société des Arts. Les vainqueurs ont été proclamés dans l'ordre suivant :

1. — Nos 65. M. Hippolyte Bonnardel, de Paris.
2. — 24. M. Léonard Wyon, de Londres.
3. — 105. M. G. G. Adams, de Londres.
4. — 104. M. John Hancock, de Londres.
5. — 28. M. L. Wiener, de Bruxelles.
6. — 68. M. Gayrard, de Paris.

Ainsi, dans ce concours de cent vingt-neuf graveurs pour les médailles, comme, tout récemment encore, dans le concours d'architecture, c'est aux artistes français que demeure la victoire. Sur les six noms vainqueurs, la France en compte deux : MM. Bonnardel et Gayrard, et c'est un nom français qui s'inscrit le premier en tête de la première liste.

— Le Musée algérien, situé au rez-de-chaussée de la colonnade du Louvre, derrière le Musée égyptien, dans une longue galerie, a été ouvert ces jours derniers. Quatre statues, une vingtaine de bustes, un grand nombre de bas-reliefs, de cénotaphes, de chapiteaux, de colonnes et une des plus belles mosaïques qu'il y ait en France, composent ce Musée. La mosaïque, appliquée sur le mur en face des croisées, et richement encadrée, représente Neptune avec Amphitrite, dans un char traîné par quatre chevaux marins entouré de tritons et de poissons. Quelques inscriptions arabes, artistement mises en relief par des ciseaux patients et habiles, enrichissent aussi ce Musée. Il est cependant question de le refermer encore une huitaine pour y mettre la dernière main.

— On assure que le roi Louis-Philippe réclame, comme sa propriété particulière, tous les tableaux composant au Louvre la galerie espagnole, tableaux qui furent achetés sur les fonds de la liste civile par M. le baron Taylor, chargé d'une mission spéciale à cet effet en Espagne, il y a une dizaine d'années. Ce serait même à l'occasion de cette réclamation que le Musée espagnol serait en ce moment fermé.

— On a commencé à l'école nationale des Beaux-Arts, dans la chapelle Sixtine, l'exposition de trois copies de chefs-d'œuvre de l'école

italienne, exécutées à Venise, pour le compte du gouvernement français par M. Serrur, peintre. Ces trois copies de mêmes dimensions que les originaux sont : *Sainte Barbe*, d'après Palma le Vieux; *le Mauvais Riche*, d'après Bonifacio; *l'Assomption de la Vierge*, d'après Titien. L'exposition, de midi à quatre heures, sera close le 20 juillet.

— M. le ministre de l'intérieur vient de commander à M. Pradier, notre illustre sculpteur, le buste de M. le marquis de Pastoret, dernier chancelier de France sous la Restauration. Ce buste est destiné à l'Académie française. C'est une première lacune comblée dans la collection des portraits des chanceliers de France. Celle qui existait à l'Académie ayant disparu, il ne reste plus à pourvoir qu'à celle qui existe encore dans la collection du musée de Versailles.

— L'auteur du *Spartacus* du jardin des Tuileries, M. Foyatier, vient de terminer, dans un des ateliers du dépôt de l'Ile aux Cygnes, le modèle de la grande statue équestre de Jeanne d'Arc, destinée à la ville d'Orléans. L'illustre héroïne de Domremy porte la cuirasse et le casque; son regard est dirigé vers le ciel.

Ce modèle doit prochainement être coulé en bronze.

— M. le ministre de l'intérieur vient de prescrire des mesures pour approprier, dans le palais du Luxembourg, trois nouvelles salles destinées à l'exposition de l'élite des gravures sérieuses des artistes français, et qui sont déposées en ce moment au Musée, sans que le public puisse être admis à les voir. Ces salles seront raccordées par des galeries au musée du Luxembourg.

— D'importants travaux de constructions et de réparations ont été entrepris dans la salle de l'Opéra, salle destinée à une exploitation provisoire et qu'on n'a pas pourvue, en la bâtissant, de toutes les conditions de solidité et de sécurité nécessaires; c'est surtout pour les dégagements pour les cas d'incendie que le bâtiment manque aux règles ordinaires. Ces vices signalés depuis longtemps vont être corrigés; de plus, la salle, qui n'a pas été retouchée depuis quatre ans, sera restaurée, les planchers refaits, la disposition des loges et des galeries changée. C'est à M. Rohaut de Fleury, architecte du ministère des travaux publics, que sont confiées ces constructions et ces améliorations reconnues urgentes et qui rendent nécessaire une suspension des représentations. A ces travaux, il faut ajouter ceux qui seront exécutés d'urgence pour agrandir, assainir et aérer le passage voûté qui conduit de la rue Grange-Batelière à la cour dite des Passages.

— Les travaux de maçonnerie exécutés à l'intérieur des tours de Notre-Dame de Paris touchent à leur terme. La tour méridionale renferme la grosse cloche ou bourdon, nommée Emmanuel, qui est aujourd'hui la plus volumineuse de France, et dont les sons graves et imposants sont bien en harmonie avec la majesté de l'édifice. Cette cloche, qui a été descendue à l'étage ou galerie inférieure pendant les réparations, sera replacée incessamment dans la tour qu'elle occupait. Ce sera sans doute pour le 15 août, jour de la solennité de l'Assomption de la sainte Vierge, qui est la fête patronale de l'église métropolitaine.

— L'hôtel du timbre et de l'enregistrement étant achevé, il va être pourvu à son ameublement, dont la dépense est évaluée à 174 000 fr. Un crédit va être demandé pour cet objet à l'Assemblée législative.

— Le jardin des Tuileries est enrichi depuis quelques jours de deux nouveaux appareils en façon de diorama dans les deux parterres les plus rapprochés du château. L'appareil consiste en une fine colonnette en pierre de taille surmontée d'un globe en cristal où viennent se dessiner l'azur et les nuages du ciel, les fleurs, les arbres, le gazon et le tableau mouvant des promeneurs.

— L'Académie française a consacré ses dernières séances à délibérer sur le prix de 10 000 francs à décerner à la meilleure œuvre dramatique. Onze ouvrages avaient été admis à concourir par la commission. L'Académie a pensé que vu le mérite de deux ouvrages, il était sage de partager le prix. 7000 fr. seulement ont été accordés à la comédie de *Gabrielle* dont l'auteur est M. Augier, et 3000 fr. à une petite comédie, *la Fille d'Eschyle*, dont la révolution de février avait interrompu la représentation, due à un jeune écrivain de grand talent, M. Autran, que l'Académie a voulu encourager.

— Horace Vernet est attendu prochainement à Vienne, où il vient étudier le costume et l'équipement des troupes autrichiennes, qu'il doit faire figurer dans les batailles de la guerre de Hongrie que l'empereur de Russie l'a chargé de peindre.

COURRIER DU LOUVRE.

Le Musée d'autrefois et le Musée d'aujourd'hui, — le comte de Forbin, — M. de Cailleux, — le nouveau directeur des Musées, — Soirées du Louvre, — les Griefs de M. Charles Blanc, — M. Raiset et M. Morel Fatio, — Musée ethnographique, — Musée naval, — la Galerie d'Apollon, — le Jardin de l'Infante, — Histoire des *Sculpteurs français*, — le comte Horace de Vieil-Castel — Statue équestre de Napoléon, par le comte de Nieuwerkerke.

L'ancien régime avait fait au Musée du Louvre de trop énervants loisirs. La monarchie, qui ne voulait déranger personne, laissait volontiers à leur place conservateurs, collections et objets d'art. Les galeries de tableaux, et les salles d'antiques, les toiles, les marbres, les bronzes étaient l'objet de soins minutieux ; pas une seule de ces reliques n'était négligée; mais, il faut bien le dire, ces trésors étaient à plus d'un égard des merveilles perdues pour le public. Nous n'avons point à revenir sur la longue administration du comte de Forbin, qui touchait des revenus de prince, et se comportait un peu en roi fainéant. Les actes de M. de Cailleux sont trop près de nous pour qu'on ait eu le temps de les oublier. Au demeurant, ces deux derniers chefs du Musée royal, l'un malgré le talent très-contestable qu'il avait comme peintre, l'autre en dépit de sa réputation incontestée d'esprit et de savoir, ces deux hommes n'étaient que les secrétaires, que la seconde expression de la volonté du souverain.

Le Louvre, compris de même que les autres palais royaux dans les attributions de la liste civile, ne vivait que d'une demi-existence et, n'eussent été les Salons annuels, les amateurs et les curieux de la capitale ne se fussent guère plus inquiétés de lui, qu'ils ne songent encore à l'heure qu'il est au Musée d'artillerie ou à celui du Luxembourg. La cause de cette indifférence est facile à découvrir. Naguère les places de directeur, de conservateurs et autres emplois de même ordre se donnaient à des artistes ou à des hommes éminents, qui une fois pourvus de ces fonctions, qu'ils considéraient à bon droit comme des sinécures, ne demandaient qu'à en jouir paisiblement jusqu'à leur dernier jour. Le Louvre était une sorte d'Académie, on n'avait pas de cesse qu'on n'en eût forcé la porte; une fois entré, on faisait comme au palais Mazarin, on se jetait dans un fauteuil et on s'endormait.

Avec de semblables habitudes, les titulaires n'avaient guère souci de multiplier dans leurs domaines les séductions ou les nouveautés de nature à captiver l'attention publique. Ce n'est pas eux assurément qui se seraient mis en campagne pour recruter des visiteurs ; ce n'est pas eux qui auraient eu la maladresse d'ouvrir les portes et les fenêtres de leur temple, afin de captiver et de prendre, pour ainsi dire, la foule au passage. La foule les aurait sans nul doute, tirés de leur douce quiétude; mieux valait se retrancher derrière la traditionnelle indulgence de la couronne et maintenir un état de choses qui n'entraînait à sa suite ni responsabilité ni labeur.

Aujourd'hui tout a changé de face : les musées du Louvre ont passé du domaine de la couronne dans celui du ministère de l'intérieur; la direction de ces musées est

maintenant un petit gouvernement qui a ses prérogatives et ses limites, qui marche côte à côte sans rivalité et sans conflit avec un autre gouvernement qu'on nomme la direction des beaux-arts. La plus cordiale entente règne entre ces deux républiques artistiques, entre ces deux États dans l'État, qui ayant chacun leur part de responsabilité, ont aussi leur part d'initiative. C'est ainsi d'ailleurs que M. de Nieuwerkerke a compris ses devoirs lorsqu'il a accepté la direction qui lui était offerte. L'apathie, l'indifférence, tous les vieux us avaient fait leur temps au Louvre.

Un des premiers actes du nouveau directeur a été d'appeler à lui les principales notabilités dont Paris est le rendez-vous. Les artistes, même ceux qui luttent encore avec la renommée, ne pouvaient être omis dans cet appel ; installé au Louvre, M. de Nieuwerkerke s'est fait disposer en hâte deux salons, et là, jusqu'à ces dernières semaines, il a reçu tous les vendredis une société d'élite. Ces soirées, comme on l'imagine, ont soulevé des récriminations et des plaintes, quoique M. de Nieuwerkerke se fût efforcé de prévenir tout mécontentement, en annonçant à l'avance que tous les artistes honorés de croix et de premières médailles, auraient leur entrée chez lui. Peu à peu cependant l'orage s'est apaisé, les plus mutins ont reconnu qu'après tout il était difficile de mieux faire et de donner moins de prise aux reproches de complaisance ou de favoritisme. La nouvelle s'étant répandue que les salons du directeur, fermés pour cause de canicule, se rouvriraient au mois de novembre prochain, c'est à qui maintenant, parmi les farouches d'autrefois, dressera ses plans pour obtenir la faveur d'une invitation.

Il n'y a pas, nous devons le dire, jusqu'à M. Charles Blanc, qui ne se soit presque réconcilié avec M. de Nieuwerkerke. Tout le monde aurait cru que si M. Charles Blanc a des griefs bien ou mal fondés contre quelqu'un, ce doit être contre M. de Guizard qui l'a remplacé au ministère de l'intérieur, eh bien, nullement! c'est au directeur général des musées qu'en a, ou plutôt qu'en avait, l'ex-directeur des beaux-arts, disant que, s'il avait perdu son emploi, c'était à lui qu'il était redevable de ce mauvais service. Or, pour quiconque est un peu au fait de ce qui se passe dans les hautes régions du pouvoir, il est certain que si M. Charles Blanc n'a pas été renversé de son fauteuil le jour même où M. Baroche a pris le portefeuille de l'intérieur, c'est que les instances de M. de Nieuwerkerke ont été plus fortes que les intentions du ministre.

Les causeries intimes du Louvre et les conseils que le nouveau directeur a trop de talent pour ne point écouter, ont eu d'excellents résultats. Au souffle de cette intelligente propagande le vieil édifice administratif s'est ébranlé. Quelques personnes, dont l'unique besogne avait consisté jusque-là à toucher leurs appointements, ont été, par la sollicitude du ministre de l'intérieur, pourvus de collègues-adjoints; depuis le 20 janvier dernier M. Raiset a la surveillance des dessins, et M. Morel Fatio partage avec M. Lebas l'honneur de présider au destin du Musée naval.

M. Morel Fatio s'est fait un nom comme peintre de marine; il complète aujourd'hui la renommée de l'artiste par les services de l'administrateur. La création d'un musée ethnographique au Louvre était la pensée favorite de M. de Nieuwerkerke ; l'œuvre est accomplie maintenant. Ce musée ethnographique est, comme l'indique son nom, un assem-

blage de toutes les œuvres et de tous les objets antérieurs ou postérieurs aux diverses phases de ce qu'on peut appeler l'art de la civilisation, l'art régulier, en un mot l'art classique. La Grèce, l'Italie, la renaissance n'ont rien de commun avec ce choix d'objets bizarres. Ici, des figurines et des fétiches hindous envoyés par un juge de Chandernagor. Ces sculptures, d'une exécution plus que naïve, peintes et dorées, sont en marbre blanc d'un très-beau grain. Là, c'est un tableau d'une incroyable originalité, qui probablement surmontait quelque autel du dieu Boudha et dont l'authenticité n'est pas douteuse; il a été offert par le célèbre comte d'Orsay, de Londres, qui le devait lui-même à la royale munificence d'une cantinière devenue par un coup du sort la femme d'un monarque indien. Les journaux anglais, et chez nous la *Revue des Deux-Mondes*, ont à diverses reprises publié les aventures de cette cantinière qu'on appelle la Bégum sombre.

Mais une série de peintures incontestablement plus instructive que ce tableau, ce sont les esquisses si originales peintes sur place par M. Katlin, et qui retracent les scènes principales de la vie intérieure et extérieure, ainsi que les habitudes militaires et religieuses de ces peuplades sauvages. A la bonne heure! voilà bien l'existence, la physionomie de natures primitives saisies sur le fait. Il y a loin, certes, de ces ennuyeuses rives du Missisipi, qu'on a pu voir au Vaudeville et dans les greniers du bazar Bonne-Nouvelle, à ces pages de M. Katlin, si palpitantes de vérité et d'intérêt.

Pour que rien ne manquât à cette curieuse exhibition, l'administration a fait placer au-dessus et au-côté des esquisses de M. Katlin tous les objets reproduits par son pittoresque pinceau : ce sont des trophées d'armes de guerre, des arcs, des flèches, des poignards, des haches et des casse-tête, tous les meubles et tous les ustensiles de la vie domestique, des nattes, des tentes, des vêtements, des selles indiennes; des mannequins aux bras et aux visages bariolés, tatoués de mille couleurs, aux accoutrements faits de toutes pièces, complètent une illusion véritablement saisissante. Oui, ce sont bien là les Hio-wais qui furent nos hôtes il y a quelques années. Relisez un de ces beaux romans de Fenimore Cooper qui ont fait les délices de votre jeunesse, *le dernier des Mohicans, l'Espion, la Prairie,* puis allez au musée ethnographique, et les scènes décrites avec tant de puissance par le romancier américain revivront plus puissantes encore dans votre souvenir.

L'Inde cependant n'accapare pas à elle seule le musée ethnographique, la Chine et ses fantaisies charmantes y ont aussi leur place. Voyez plutôt ces richesses exhumées comme par miracle de la poussière et des oubliettes du Louvre, ces laques indestructibles dont le secret n'est pas encore venu jusqu'à nous ; quel choix de riches étoffes, de sculpture, de broderies, d'images et de couleurs dont rien n'égale la vivacité ! Toutes ces chinoiseries, tentures, papiers peints, costumes, proviennent de la mission commerciale envoyée dans le céleste empire, sous le ministère de M. Guizot, et présidée par M. de Lagrenée.

Le musée ethnographique occupe la salle dite *de Beauvais*, à la suite du musée naval. Ce musée exclusivement maritime offre, en ce moment, au milieu de ses nombreuses richesses, plusieurs objets assez curieux. Ce sont des réductions de navires et paquebots de nouveaux systèmes qui servaient aux études de M. le prince de Joinville et qui, sauvés du sac

des Tuileries, ont été portés au Louvre. M. de Nieuwerkerke a écrit au prince, afin de connaître ses intentions touchant ces modèles qui sont sa propriété.

La restauration de la galerie d'Apollon se poursuit, comme on sait, sous la direction de M. Duban avec une activité digne des plus grands éloges. Au dehors, le monument est consolidé et tous les détails d'ornementation et de sculpture repris pour ainsi dire des combles aux fondations, je dis jusqu'aux fondations, et ce n'est pas sans motif. M. Duban a découvert en pratiquant ses fouilles, que soit alluvion soit terres rapportées, la base de l'édifice était en partie cachée sous le sol. L'art et l'ensemble architectonique ne pouvaient s'accommoder d'un tel état de choses. M. Duban a donc rétabli pour cet aile du vieux Louvre le niveau que lui avait donné le premier architecte, mais il a fallu alors remédier à l'abaissement du sol en cet endroit, et la difficulté a été tournée de la manière la plus heureuse. Au-devant de la façade et dans une largeur de plusieurs mètres, M. Duban a imaginé une disposition semi-circulaire qui, au moyen de quelques marches, relie la partie basse à la partie haute du jardin de l'Infante, à peu près comme au palais des Beaux-Arts. Ce verdoyant espace sera lui-même un appendice au musée du Louvre. Toutefois les murs manquant pour y ajuster, ainsi qu'il l'a fait ailleurs, des fûts de colonnes, des fragments de chapiteaux, des débris d'inscriptions ou de bas-reliefs, l'habile restaurateur du Louvre lèvera encore ce nouvel obstacle en plaçant le long des allées et sous les massifs des exèdres où bancs de granit au dossier circulaire. Ces dossiers serviront de cadres à tous les spécimens de sculpture ou d'architecture qu'il conviendra d'y incruster. Le jardin de l'Infante ainsi disposé et embelli sera désormais le jardin du directeur.

Avons-nous besoin d'expliquer maintenant pourquoi le public, si peu empressé naguère à visiter le Louvre, y vient aujourd'hui avec une curiosité toujours croissante? C'est que l'on a renoncé aux vieux usages, c'est que livrés à leur propre impulsion, directeur et conservateurs se disputent l'honneur et les bons résultats d'une intelligente initiative. Chacun est à son poste, chacun appelle à lui la foule et le succès; M. de Rougé avec les débris de l'art des pharaons tirés des sables de l'Égypte; M. Adrien de Longpérier aux antiques avec les ruines arrachées aux cendres de Ninive; M. de Laborde avec ce beau pays des songes que nous a fait le XVI[e] siècle et qu'on appelle la renaissance; M. Villot avec la série incomparable des écoles italienne, française et flamande; M. Raiset avec cette suite de dessins dont nous possédons peut-être la plus précieuse collection; M. Lebas avec le musée naval qu'il néglige un peu moins; enfin M. Morel Fatio tout entier au musée ethnographique qui, depuis tantôt une année, lui fait oublier son chevalet et sa fortune.

Au-dessus de toutes ces pensées surgit une pensée dirigeante, celle de M. de Nieuwerkerke donnant à l'ensemble plus d'unité et plus de force; jeune et dans toute la vigueur du talent, le directeur actuel ne se laisse point absorber comme jadis le vieux comte de Forbin par les douceurs de son gouvernement. Le célèbre statuaire, au milieu des occupations qui l'assiégent, trouve encore des heures pour travailler à sa renommée d'artiste.

Vitruve et Vignole ont immortalisé dans leurs ouvrages les architectes et les monuments de leur époque. Vasari, peintre lui-même, a écrit la vie de ses maîtres et de ses contemporains. Pourquoi donc

les descendants de Phidias n'auraient-ils pas leurs annales comme les successeurs d'Ictinus et les petits-fils d'Apelle? Cet injuste oubli méritait une réparation, M. de Nieuwerkerke y songe. Par ses soins des recherches sont commencées au Louvre, à Versailles, partout en France où l'art a laissé quelques-unes de ses glorieuses traces. Le croirait-on pourtant: les vestiges de notre sculpture nationale ne remontent pas au delà du XIIe ou du XIe siècle; mais à partir de ce point le fil de la tradition et des œuvres ne se perd plus, et il nous conduit à travers les périodes et les transformations les plus diverses des premières croisades et des simples imagiers de ce temps-là aux enfantements de l'âge actuel. Ce que M. de Nieuwerkerke veut faire pour la statuaire s'exécutera également pour les autres spécialités réunies au Louvre. Le texte accompagnant les gravures sera rédigé par les divers conservateurs, chacun en ce qui concerne la branche qui lui est propre; l'introduction à ces textes sera composée, dit-on, par M. le comte Horace de Viel-Castel, écrivain d'imagination et de style.

Les études théoriques n'empêchent pas toutefois M. de Nieuwerkerke de pratiquer sérieusement un art auquel il doit la haute position qu'il occupe. Il a beau être directeur du musée, les commandes viennent à lui, non celles du gouvernement, on l'accuserait d'être juge dans sa propre cause, mais les commandes particulières, et certes, en cas semblable, les conseils municipaux ou les souscripteurs populaires ignorent ce que c'est que le favoritisme.

Lyon a donc eu l'idée d'élever une statue à l'empereur. N'est-ce pas Napoléon qui releva les murs et fit refleurir le commerce de cette seconde cité de France que la Convention, dans un accès de patriotisme, avait réduite en cendres et grotesquement nommée *Commune-Affranchie?* N'est-ce pas lui encore qui, au retour de l'île d'Elbe, lorsque l'aigle traversait la France et volait de clocher en clocher, suivant l'expression de M. de Norvins, n'est-ce pas lui, l'empereur, qui fut porté avec son cheval sur les bras enthousiastes de la multitude lyonnaise? M. de Nieuwerkerke a choisi pour son œuvre ce suprême instant du triomphe. Le cheval, après avoir été emporté dans l'espace, se pose tout frémissant de l'ovation qui lui est faite, tandis que le héros, la main sur son cœur, exprime par son attitude l'indicible émotion qu'il éprouve.

Tel sera à peu près le sentiment qui guidera l'artiste dans cette nouvelle composition qui semble promettre un digne pendant à la statue équestre de Guillaume le Taciturne. Quoi qu'il en soit, M. de Nieuwerkerke a longtemps hésité avant d'entreprendre cette œuvre, et il n'a fallu pour le décider rien moins que les instances des chefs de la souscription lyonnaise. Cette souscription atteint aujourd'hui le chiffre de soixante-dix mille francs, strictement nécessaire pour la main-d'œuvre. Néanmons le statuaire a accepté autant par dévouement que par reconnaissance; il a stipulé, pour toute réserve, que le piédestal et son ornementation seraient confiés à d'autres artistes. C'est pourquoi l'édification de ce piédestal est échue à M. Manguin, architecte d'un rare talent. Des sculpteurs que l'on désignera ultérieurement seront chargés des bas-reliefs et figures symboliques qui enrichiront ce soubassement. Je crains, pour ma part, que l'excessive conscience de M. de Nieuwerkerke ne préjudicie à son œuvre. Que la statuaire et l'architecture marchent ensemble du même pas; qu'elles se complètent l'une par l'autre, rien de mieux! c'est l'habitude. Ainsi M. Visconti et M. Klagmann à la

fontaine de la place Louvois, M. Visconti encore et M. Seurre à la fontaine Molière; mais M. Manguin a beaucoup d'imagination : si, par malheur, les sculpteurs qui coopéreront à son piédestal en ont autant que lui, et si M. de Nieuwerkerke n'y prend pas garde, le principal, c'est-à-dire, la statue de Napoléon pourra très-bien n'être plus que l'accessoire; et je doute que ce soit là le vœu des souscripteurs lyonnais. Pour finir, supposons que Bosio eût permis qu'une autre main que la sienne ornât le piédestal de son Louis XIV de la place des Victoires, nous aurions perdu ces admirables bas-reliefs que nous envierait l'antiquité, si elle pouvait pour une heure sortir de sa glorieuse tombe.

Fasse le dieu des beaux-arts que l'exemple du baron Bosio profite au comte de Nieuwerkerke!

Georges GUÉNOT.

TROIS COPIES
DE L'ÉCOLE VÉNITIENNE,
PAR M. SERRUR.

Ce qui distingue l'art de copier, car c'est un art aussi estimé que difficile, c'est l'abnégation de l'artiste qui consacre son temps à reproduire l'œuvre d'un maître célèbre, et l'oubli absolu qu'il fait de sa propre individualité. M. Serrur, chargé par la direction des Beaux-Arts de copier à Venise trois œuvres capitales de son académie, a été fidèle à cette condition artistique. Il a donc le double mérite de posséder en lui la puissance du dessin, la chaleur du coloris et d'en dompter les élans pour les soumettre à une traduction digne des illustres maîtres qu'il a choisis. Sans tomber dans le défaut de certains copistes qui ne savent pas deviner sous la couche du temps les effets primitifs de la couleur et des ombres, ou la transparence des ciels durcis par la décomposition des matières colorantes, il a su recomposer dans le ton naturel cette ardente couleur vénitienne qui garde forcément le chatoiement des mosaïstes byzantins, ses premiers maîtres. Ces sortes de copies ont ce précieux attrait qu'elles éveillent peut-être plus vivement que les originaux, l'attention des élèves et, provoquant l'enthousiasme qui les meut, impriment à leur talent un parti pris qui sera leur fortune et leur illustration. M. Serrur a bien choisi ses modèles. En pleine puissance de l'école de Venise, il s'est mesuré au Titien, à Bonifaccio et à Palma le vieux, c'est-à-dire à ce moment de cette gracieuse école, où l'idéalisme servi merveilleusement par une couleur inspirée et un sentiment de la forme puisé à la source éternelle, à l'étude de la nature, produisait sous les pinceaux du Giorgione et du Titien, ces œuvres si poétiques et si puissantes que les princes et les grands seigneurs se disputaient et honoraient de priviléges multipliés.

La copie principale que nous a rapportée M. Serrur est celle de l'Assomption de la Vierge qui fut commandée et exécutée pour la cathédrale de Vérone en 1541. Dans cette toile, Titien a surmonté des difficultés majeures d'exécution et a su faire oublier le théâtral, ou plutôt, comme nous dirions actuellement, la mise en scène, pour reporter toute l'admiration du spectateur sur l'idée religieuse et l'acte de foi qu'il voulait traduire. C'est l'union de la terre et du ciel. Les apôtres sont réunis et la Vierge s'élève à Dieu qui la reçoit, entourée de tous les êtres que le dogme admet comme peuplant l'éternel séjour. Cette scène est conduite avec une gradation si bien ménagée que

la transition du plan inférieur où se meuvent tout l'émerveillement respectueux des apôtres du Christ et le ciel éclairci en pleine lumière, semble une succession non interrompue et ne fait pas comme dans la plupart des œuvres qui représentent le même sujet, une espèce d'échafaud sans soutien que les plus habiles détails ne sauraient racheter du ridicule. Toutes les qualités du maître se retrouvent dans cette œuvre. Il y a déployé sa féconde imagination et sa puissante composition. Titien est bien véritablement le point le plus élevé de la progression artistique de Venise. Audace, liberté, promptitude, telles sont les qualités qu'il oppose à l'école embarrassée de ses prédécesseurs. Et après lui la splendeur des moyens si recherchée par Paul Véronèse, ou l'éclectisme furieux du Tintoret, ne peuvent compenser l'idéalisme et la vérité métaphysique dont on suit si bien la puissante imitation dans cette immense galerie de portraits et d'œuvres magistrales dues au génie infatigable du Titien.

Palma le Vieux a fait peu d'œuvres remarquables; sa façon relâchée par la promptitude sans mesure de ses compositions, a ôté à son génie sa force et sa netteté.

Le musée de Paris possède de lui cependant quatre toiles des plus estimées. La copie de Sainte-Barbe de l'église *Maria Formosa*, en résume mieux la manière. Ce tableau fut exécuté pour la compagnie des bombardiers de Venise et était accompagné de deux petits panneaux représentant saint Sébastien et saint Antoine. Néanmoins, quelques-unes de ses œuvres furent dans une haute estime. Son portrait peint par lui-même était montré au public le jour de l'Ascension. Ce portrait était considéré par la grande vérité des chairs et des détails et par une ressemblance qui, pour son temps, tenait du prodige; quoique on puisse affirmer que toute l'école de Venise a donné à ce mode de peinture un caractère d'idéalisme et de vérité trop souvent oublié de nos jours par les spécialités du genre.

Le tableau du *Mauvais riche* par Bonifaccio et que M. Serrur semble avoir copié avec une certaine prédilection, offrait des difficultés de reproduction que l'exécution du maître a multipliées par l'inégalité de son talent et l'indécision de ses arêtes. Il semble que l'artiste ait voulu reposer l'œil sur certains points négligés afin de le préparer à la vigueur, à la vérité et à la richesse de certains autres. Ce tableau procède autant du Titien par la composition des figures qui pensent véritablement, que par les richesses matérielles il se rapproche de l'imagination solennelle de Véronèse. Les femmes y ont ce ton doré des nymphes de l'Adriatique, et le Lazare y déploie un luxe de misère qui ferait honneur à toutes les confréries mendiantes de la péninsule italienne.

Maintenant que la direction des Beaux-Arts possède ces trois excellentes copies, quel en sera le sort? Iront-elles rejoindre celles de l'école romaine qui furent, il y a quelques années, exposées au Panthéon, ou serviront-elles de dignes auxiliaires à la page immortelle de Michel-Ange reproduite par Sigalon? Nul ne le sait encore.... Le Louvre paraît avoir reçu une destination définitive dans ses plus petites parties. Consacré désormais aux chefs-d'œuvre anciens, il doit se refuser à toute exhibition supplémentaire; c'est dire assez que l'exposition des œuvres des peintres contemporains n'aura plus les honneurs de ses riches galeries. Cependant de même qu'on a réuni dans une salle du rez-de-chaussée la reproduction par le moulage des œuvres principales de la sculpture re-

cueillies dans les musées d'Italie, ne pourrait-on pas consacrer une galerie à un musée bien entendu de copies qui serviraient à compléter le goût et le talent des jeunes élèves de l'école française ? Ces copies combleraient les lacunes de nos collections originales et déploieraient sans interruption à leurs regards la progression des écoles et des maîtres. Il serait en vérité déplorable que les toiles de M. Serrur, œuvres d'un talent fort et modeste, allassent s'enfouir dans quelques salles inconnues, et fussent perdues pour l'étude et l'admiration du public.

CHARLES PLACE.

VOYAGE A PIED

D'AUXERRE A AVALLON.

Peut-être trouvera-t-on bizarre qu'à propos de la description d'une route à peine achevée, je vienne parler tout d'abord d'une autre route construite il y aura bientôt dix-neuf cents ans. J'ai encore tout lieu de craindre qu'après avoir parcouru ma notice, on ne me reproche de parler un peu de tout, excepté de la nouvelle route. Je commence par avouer que je connais peu le pays, et que, par cela même, je me bornerai à raconter ce que j'aurai vu en suivant, à pied, la nouvelle voie tracée entre Auxerre et Avallon[1]. Je dirai si tel ou tel village est à droite, à gauche, plus haut ou plus bas que la route; enfin, si le terrain monte ou descend; s'il est pierreux ou fertile. A ces données bien restreintes se bornera ma narration; je décrirai ce que l'on voit, rien de plus; et c'est déjà beaucoup, car la vallée de l'Yonne, celle de la Cure et aussi celle du Cousin, offrent de remarquables points de vue.

Certes, un individu qui n'a pas trop l'air d'être un mendiant, et qui cependant voyage à pied sur les grandes routes, est chose rare maintenant. Si plus d'un villageois m'a montré du doigt à ses voisins, à plus forte raison les touristes, plus ou moins empilés sur les banquettes des diligences Rousselet, ont dû s'étonner qu'un homme eût encore la patience de voyager pédestrement dans les plaines de la basse Bourgogne. Aujourd'hui le démon, ou plutôt le génie de la locomotion, tourmente plus que jamais les gens qui s'imaginent voir le pays en le regardant, de temps en temps, au travers des vasistas de la voiture qui les emporte jour et nuit, au milieu des brouillards ou des tourbillons de poussière.

La rencontre la plus rare que l'on puisse faire est donc celle d'un honnête homme voyageant à pied pour son plaisir. Or, par une belle matinée, je voulus me donner ce plaisir; tout en cheminant je cherchai à résumer mes souvenirs de géographie ancienne.

Strabon nous apprend que Vipsanius Agrippa, gendre d'Auguste, gouverneur de la Gaule, en l'an 716 de la fondation de Rome, trente-sept ans avant l'ère chrétienne, fit construire, pendant qu'il résidait à Lyon, un grand chemin allant de Lyon à Boulogne-sur-mer. Voici d'abord, d'après l'itinéraire d'Antonin, la direction que suivit ce grand chemin : je ne cite que les villes les plus voisines de notre province et leurs distances entre elles, évaluées en milles gaulois de quinze cents pas romains à peu près.

[1] La relation de cette petite excursion est faite par un jeune dessinateur et archéologue distingué, M. Victor Petit, membre de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne, qui a entrepris un *Guide pittoresque* de ce département.

CABELLIONEM		Châlon-s.-S.
AUGUSTODUNUM	M P XXII	Autun.
SIDOLOCUM	M P XVIII	Saulieu.
AVALLONEM	M P XVI	Avallon.
AUTESSIODORUM	M P XXII	Auxerre.
EBUROBRINCA	M P XII	Avrolles.
Tricasses	M P XXII	Troyes.

La table théodosienne donne, à peu de chose près, les mêmes distances avec quelques variantes dans les noms, d'où il résulte qu'à cette époque déjà si éloignée de nous, Avallon et surtout Auxerre avaient une assez grande importance. Cependant nos anciens historiens ne nous parlent d'Avallon que comme étant un château fort, nommé AVALLONEM-CASTRUM, qui existait dès la fin du VIe siècle. Si cette vieille ville n'a point gardé de vestiges de ses monuments antiques, on a signalé dans ses environs plusieurs découvertes fort importantes et dont nous parlerons plus loin.

La ville d'Auxerre a pu conserver, sans le désirer beaucoup, plusieurs débris assez intéressants de son ancienne splendeur. A cet égard, les recherches de l'infatigable abbé Lebeuf et de MM. Pasumot, Chardon, Leblanc, Grivault-de-la-Vincelle, etc., ont jeté un vif éclat sur l'histoire de la cité auxerroise, sans pouvoir cependant éclaircir un point historique resté douteux jusqu'à nos jours. Rien n'est plus probable que la Société historique d'Auxerre ne voudra pas laisser plus longtemps indécise la question de savoir si, oui ou non, l'abbé Lebeuf a raison, lorsqu'il cherche à prouver, à l'aide de très-longs développements, que la ville d'Auxerre, ou le petit village de Vallan, occupent l'emplacement de l'antique VELLAUNODUNUM[1].

[1] Nous maintenons l'orthographe des étymologies latines données par M. Victor Petit, bien que, pour différents noms, il n'ait pas exactement suivi l'orthographe des anciens auteurs.

En attendant cette solution, je commence la description de la route nouvelle d'Auxerre à Avallon, par les vallées de l'Yonne et de la Cure. Chemin faisant, je parlerai des autres routes, plus ou moins anciennes, que la nouvelle remplace.

Le pont d'Auxerre serait un des plus anciens qui soient restés sur l'Yonne, s'il est le même qui fut réparé, vers l'an 1266, à l'aide d'une imposition que saint Louis, alors au château de Régennes, permit de lever sur les habitants d'Auxerre et aussi sur les bourgeois d'autres lieux qui avaient des vignes sur le territoire auxerrois. Une grosse tour défendait le passage du pont; elle fut démolie vers l'an 1731; on la voit, fort mal figurée il est vrai, sur d'anciennes gravures, et notamment sur celle renfermée dans l'ouvrage de François de Belleforest.

Après avoir traversé le pont, et admiré pendant longtemps l'ensemble remarquable que présentent les trois principales églises de la ville et le quai lui-même, on arrive à l'entrée du faubourg de Saint-Gervais, ainsi nommé depuis que saint Didier, évêque d'Auxerre, eut fait bâtir, vers l'an 620, par les soins de saint Marien, son diacre, un monastère d'hommes en l'honneur des saints Gervais, Protais, Nazaire et Celse. On laisse se prolonger, à gauche, la route départementale conduisant à Nogent-sur-Seine par Seignelay et Brienon. La rue principale que nous suivons tourne sur la droite; elle est large et directe.

Arrivée à l'extrémité du faubourg, la grande route fait un nouveau coude à droite pour franchir, par une courbe et une montée assez fortes, le versant d'une colline couverte de vignes. Dans un pli de terrain sur la gauche se prolonge la route de Troyes. Une borne milliaire indique l'itinéraire des deux routes. Une deuxième

borne est placée à cinq cent soixante mètres de là, à l'embranchement de la route conduisant à Tonnerre par Chablis. Ces deux bornes, qui datent du XVIIe siècle peut-être, mériteraient certainement d'être déposées dans le musée d'Auxerre; elles rappellent d'anciennes mesures territoriales délaissées maintenant, mais qui offrent, pour l'étude de la géographie des deux derniers siècles, d'utiles renseignements. Du point où nous sommes, la vue s'étend sur la ville et sur une grande partie de la fameuse côte de Migraine. Un peu à gauche, et sur le sommet de la même colline, élevée d'environ cent douze mètres au-dessus de l'Yonne, on voit le télégraphe et le moulin à vent de Saint-Georges, du nom d'un village situé sur le versant opposé, à quelques pas du joli ruisseau de Beauche, rendu célèbre par l'abbé Lebeuf, qui voulut voir dans ce nom de Beauche, le BELCA antique des itinéraires d'Antonin et de Peutinger. Le ruisseau prend sa source au fond d'une vallée, à deux kilomètres de Coulangeron distant d'Auxerre de seize kilomètres, et va se jeter dans l'Yonne un peu au-dessous de Monéteau, après un parcours, au fond d'une fertile vallée, de vingt-trois kilomètres environ. Mais je reviens à la route d'Avallon. Du coude de la route où nous nous sommes arrêté, la vue s'étend sur toute la ville qui présente un ensemble très-pittoresque, grâce aux monuments religieux que le moyen âge lui a légués. A droite, au delà d'un massif épais de peupliers, on admire la haute et belle flèche en pierre de Saint-Germain; l'église abbatiale ainsi qu'un grand corps de logis assez laid et servant d'hôpital. Vers le centre de la ville, s'élève la grande église cathédrale de Saint-Étienne, puis sur la gauche, on voit la vieille flèche en pierre de Saint-Eusèbe, curieuse église qui doit à son pasteur actuel d'heureuses restaurations. A peu de distance, on remarque avec surprise l'étroite et bizarre charpente de fer qui surmonte la haute tour, dite de l'Horloge. A gauche, en bas de la ville, la belle tour de Saint-Père appelle l'attention. Les monuments civils sont moins nombreux : le plus important est la préfecture, établie dans les bâtiments de l'ancien palais épiscopal, près de l'abside de Saint-Étienne, et dominant le quai, régulier et bien bâti, qui borde le canal et aussi la rive gauche de l'Yonne. De grands travaux ont été exécutés tout récemment à la préfecture; aussi l'éclatante blancheur des constructions nouvelles les fait encore mieux reconnaître, aux voyageurs, que nos indications. Le vieux pont et quelques fragments des murs du palais des anciens comtes d'Auxerre, et enfin les restes de la muraille d'enceinte de la ville, complètent la vue d'ensemble de la vieille cité auxerroise. Sur le premier plan, l'Yonne coule, large et calme, à la base de la colline qui borde la rive gauche, formée par une île plantée d'innombrables peupliers, termine de ce côté le tableau que les voyageurs admirent.

L'épais rideau de peupliers dont nous venons de parler nous cache l'entrée d'un vallon étroit, au fond duquel coule un petit ruisseau qui est souvent signalé à l'attention des archéologues et des géographes par l'abbé Lebeuf, et qu'on nomme ruisseau de Vallan, du nom d'un petit village bâti à six kilomètres d'Auxerre, au fond d'une vallée arrosée par ce ruisseau qui prend sa source à trois kilomètres plus loin, au milieu du village de Gy-l'Évêque.

Depuis la seconde borne milliaire, citée plus haut, la route descend, par une

contre-courbe, pour suivre la base de hautes collines présentant, de ce côté, l'aspect d'un immense amphithéâtre, couvert de riches vignobles. Sur le bord même de la route, au fond d'une dépression de terrain, on remarque un petit ruisseau formé par la fontaine de Sainte-Nitasse, ou Sainte-Anastasie. Autrefois on y voyait une très-ancienne chapelle bâtie au milieu d'une pièce de vigne excellente, et donnée aux chanoines d'Auxerre, à la condition que ceux-ci diraient et assisteraient à certains offices, ce qui eut lieu, ajoute la chronique.

De vastes prairies, quelque peu marécageuses, s'étendent sur la droite; çà et là, elles présentent de beaux massifs de verdure.

Bientôt on arrive à un embranchement de route : celle de droite est la route neuve, car jusqu'ici nous n'avons suivi que l'ancienne, utilisée ainsi sur une longueur de 4 kilomètres environ. Un petit groupe de maisons, nommé l'Auberge-Neuve, occupe l'angle formé par les deux routes. A partir de ce point, le pays était nouveau pour moi; j'allais, pour la première fois, me rendre à Avallon par une route traversant une belle et fertile vallée; au lieu des pentes roides et creusées dans les flancs d'arides vallons pierreux, je trouvais des pentes insensibles, une vallée charmante et des plus pittoresques; enfin presque une petite Suisse, dit-on. Je regardai, d'un air dédaigneux, se prolonger péniblement en montant, la vieille route qui, après plusieurs coudes disgracieux, finit par arriver au faîte de la colline pour redescendre plus péniblement encore le versant opposé. Mes yeux se reportèrent avec intérêt vers la route nouvelle; mais je ne fus pas complétement satisfait du tracé. Je crus reconnaître qu'on n'avait pas bien compris que l'ancienne route délaissée à tout jamais, devait, sous tous les rapports, céder le pas, si je puis dire ainsi, à la nouvelle voie. J'aurais voulu que le point de départ de celle-ci fût mieux raccordé avec le tracé ancien, afin que l'un et l'autre parussent n'en faire qu'un seul. Pas du tout! la route nouvelle semble venir s'embrancher sur l'ancienne, et produit l'effet disgracieux de ces sentiers de raccourcissement qu'on trouve aux détours brusques des grandes routes. L'effet est tellement frappant qu'un étranger n'hésitera pas à prendre l'ancienne route, parce qu'elle se présentera mieux devant lui.

VICTOR PETIT.

SOCIÉTÉ LIBRE DES BEAUX-ARTS.

BULLETIN N° 429.

Séance du mardi 16 *juillet* 1850.

PRÉSIDENCE DE M. DELAIRE.

La séance est ouverte à huit heures. Le procès-verbal de la dernière séance est lu et ne donne lieu à aucune observation. Il est adopté.

On passe à la correspondance.

Deux numéros du journal anglais *the Builder* sont remis à M. Moultat, rapporteur.

M. Pastou fait hommage de plusieurs exemplaires de son discours sur l'enseignement musical. La Société reçoit cet hommage avec empressement.

M. le président fait part de l'envoi du bulletin de l'Athénée du Beauvoisis, pour le deuxième semestre de 1849. M. Maillet est chargé de l'examen et du rapport à faire.

Un bulletin des séances de la Société nationale centrale d'agriculture est renvoyé à M. Duplat, rapporteur.

M. Bourla rend compte des décisions de la commission nommée pour aviser au moyen d'élever une statue à Eustache Lesueur, dans le jardin du Luxembourg, sur l'emplacement de l'ancien cloître des Chartreux, où ce grand

peintre s'était retiré, où il a terminé ses jours, et qu'il avait illustré par ses belles pages de la vie de saint Bruno.

On fait circuler la liste de souscription pour ce monument : elle est revêtue de la signature des membres de la commission, de ceux du bureau et d'un grand nombre de sociétaires. On décide que les exemplaires de cette liste seront distribués pour recueillir les souscriptions.

Nous rappelons à ce sujet que c'est déjà la Société libre des Beaux-Arts qui, dans le temps, a provoqué la souscription au moyen de laquelle une statue a été élevée au célèbre Poussin, aux Andelys, son pays natal, et nous désirons le plein succès du nouvel appel qu'elle croit devoir faire pour Eustache Lesueur, qui est né à Paris et y a laissé ses œuvres immortelles.

M. Vavin demande la parole pour annoncer que depuis longtemps la Société attend un rapport sur le procédé de M. Lhoest pour la réduction et la reproduction en bas-reliefs, de bustes, statues, ou rondes-bosses. Notre honorable collègue soumet de nouveaux ouvrages de M. Lhoest, et la Société le charge d'inviter lui-même la commission dont il fait partie, à terminer son travail.

M. Bourla a la parole pour la lecture d'un rapport sur le trentième volume des mémoires de l'Académie nationale de Metz, année littéraire 1848 - 1849. Ce rapport fait avec soin, et qui contient de curieux renseignements pour l'archéologie, captive l'intérêt des auditeurs. Des félicitations sont adressées à notre honorable collègue, et M. le président exprime le vœu que la partie la plus utile de ce rapport fasse l'objet d'un article dans la *Revue des Beaux-Arts*. — Adopté.

M. Bourla rend compte ensuite de l'examen qu'il a fait de la huitième livraison du tome V et de la première livraison du tome VI des mémoires de la Société archéologique du midi de la France, séant à Toulouse. Le rapporteur entre dans quelques détails sur l'ancienne église Saint-Sauveur et sur différents autres monuments dont la description est très-intéressante. Cette lecture est suivie d'applaudissements.

M. le président fait part de deux demandes d'admission dans la Société. Ces demandes sont renvoyées, suivant l'usage, aux présidents des spécialités dont les candidats demandent à faire partie.

La séance est levée à dix heures.

Ordre du jour de la séance du mardi 6 *août* 1850.

1° Lecture du procès-verbal.

2° Correspondance.

3° Rapport de M. Garnaud, sur un ouvrage d'archéologie.

4° Rapport de M. Jacquemard sur le *Manuel de l'art chez les anciens*, par M. de Clarac.

5° Rapport de M. Bourla sur les poteries rouges des Romains et sur la céramique gallo-romaine.

6° Conférence sur la décoration des places publiques.

Le secrétaire-adjoint,
MAILLET.

ATHÉNÉE DES ARTS,

SCIENCES, BELLES-LETTRES ET INDUSTRIE.

(Classe des Lettres.)

Présidence de M. P. F. MATHIEU.

Séance du lundi 15 *juillet* 1850.

La séance est ouverte à huit heures par la lecture du procès-verbal de la partie administrative de la séance précédente, qui est adopté sans réclamation.

L'Assemblée entend ensuite les communications qui lui sont faites relativement à la séance publique fixée au dimanche, 21 courant. Cette séance aura lieu dans la salle de M. Henri Herz. A la demande de M. le chevalier Pastou, MM. Escodéca, Puille, Rosier et Perrot sont désignés pour être commissaires d'ordre.

La classe des lettres étant à l'ordre du jour, M. Gatineau, secrétaire, lit le procès-verbal de la séance de juin qui est adopté, puis la parole est donnée à M. Fayolle pour faire la seconde lecture d'une pièce en vers de sa composition admise depuis longtemps, et intitulée *les délices de Londres*. Le scrutin circule dans toutes les classes et la pièce concourt parmi celles qui sont destinées à une séance publique.

M. Hercule Robert fait une intéressante communication sur les sépultures antiques découvertes dans le bois de Froide-Lampe, près du bourg de Baron, arrondissement de Senlis (Oise).

« Dans le courant de juin 1850, dit-il, un « ouvrier en extrayant du grès pour former des

« pavés, dans le bois dit de Froide-Lampe, situé « près du vieux Beaulieu, sur la côte qui do- « mine la plaine s'étendant de Baron à Fontaine, « a exhumé quelques squelettes humains. Il a « constaté que les corps avaient été déposés sé- « parément dans des fosses recouvertes, à un « pied au-dessous du sol, de larges dalles brutes. « A côté de chaque squelette, se trouvait un pot « de terre de 17 centim. de hauteur, portant 20 « centim. d'ouverture et seulement 8 centimè- « tres 1/2 de diamètre à la base, affectant à peu « près la forme de nos pots à fleurs, mais non « tourné, mal habilement manipulé, d'une argile « grossière et paraissant n'avoir subi qu'une « cuisson fort imparfaite.

« Des mesures sont prises pour que, si de nou- « velles sépultures se révèlent, les squelettes et « les vases soient préservés de l'atteinte du pic « destructeur, minutieusement étudiés, et pour « que les dessins et les notes qui seront le ré- « sultat de cet examen, soient soumis à l'appré- « ciation de l'Athénée. »

M. le président remercie M. Hercule Robert de cette communication, et lève la séance à dix heures.

130e SÉANCE PUBLIQUE.

SALLE DE M. HENRI HERZ,

Le dimanche 21 *Juillet* 1850.

Présidence de M. Hercule Robert, Président de la classe des Lettres.

A une heure un quart, M. le président ouvre la séance, en présence d'une nombreuse et brillante assemblée, par une allocution dans laquelle il fait connaître que M. P. F. Mathieu, président de l'Athénée, frappé tout récemment dans ses affections par la perte de sa mère, ne peut présider la séance; il donne ensuite la parole à M. Fournier, secrétaire général, qui retrace dans un compte rendu rapide les travaux de la Société depuis la séance du 7 juin 1846. — Le même membre lit pour M. Fayolle, une *notice biographique sur Gaulard de Saudray*, fondateur de l'Athénée.

M. Fayolle lui-même fait la lecture de sa pièce en vers intitulée : *les délices de Londres*, dans laquelle il énumère avec esprit les divers inconvénients d'un séjour dans la capitale de l'Angleterre.

Flétrie, pièce en vers de M. Escodéca, est lue ensuite par M. Fournier, et M. Hercule Robert termine les lectures par sa pièce en prose : *Molière en province ou le type de Sganarelle.*

Ces lectures sont chaleureusement applaudies par l'assemblée qui apprécie à leur valeur les vers élégants de M. Escodéca, et l'anecdote de Molière lue avec beaucoup d'art, on pourrait dire habilement jouée par M. Hercule Robert.

L'Athénée procède à la distribution des récompenses qu'il a votées à des œuvres de science et d'industrie. A chacune des récompenses, le secrétaire général en expose le motif, et M. le président remet au lauréat la récompense qui lui est destinée.

C'est ainsi qu'une médaille d'or est remise à M. Augustin Morel qui, avant d'être membre de la Société, lui avait soumis le procédé par lequel *il transforme les ligneux en matière fulminante dite fulmi-coton*, et avait justifié l'antériorité de sa découverte sur les étrangers; qu'une autre médaille d'or est réservée pour sa découverte de *l'application de l'hydrogène pur à l'éclairage et au chauffage*, à M. Gillard qui est en Angleterre où l'appellent de nombreuses expériences; que MM. Mayer frères, opérateurs daguerriens, reçoivent une médaille d'argent pour le perfectionnement qu'ils ont apporté à la photographie; qu'une médaille semblable est donnée à M. Moussard qui, dans l'art du carrossier, a trouvé aussi à perfectionner; et enfin que la Société encourage par une médaille de bronze M. Leroi Standhaft qui, au moyen d'une machine de son invention, rend plus facile et mieux fini le travail en cheveux.

Après quelques minutes de suspension, la séance est reprise, et le concert, organisé par les soins de M. le chevalier Pastou, maître des cérémonies, transporte de plaisir toute l'assemblée qui manifeste aux artistes des preuves réitérées de sa vive satisfaction.

La première partie du concert s'ouvre par *des chœurs* que chantent, sous la direction de M. le chevalier Pastou, les élèves de son école, sans être guidés par les gestes incessants de la mesure; suivent un *duo comique* fort bien chanté par Mlle Baudoin de Lavallée et M. Lefèvre; des *romances* dites par M. Gozora, avec ce goût de bonne compagnie dont il a le secret; un *air de Robert*, dans lequel Mlle Baudoin de Lavallée déploie toutes les ressources de sa voix, et *le Bénéfice de Berlingot* chanté par M. Lefèvre qui termine ainsi la première partie, au milieu des *vivat* des spectateurs.

La seconde partie commence comme la première par *deux chœurs* chantés par les élèves de l'école de M. le chevalier Pastou. Le premier de ces chœurs intitulé *Notre-Dame-du-Mont-Carmel* est de M. Edmond d'Ingrande, jeune compositeur, membre de la Société.

M. Fleury, artiste de l'Opéra, dans *la romance du Val d'Andorre*, se fait remarquer par une voix fraîche et vibrante, égale dans ses cordes et par une excellente méthode. M. Tolbecq, premier prix de 1848, exécute sur le violoncelle, avec une grande habileté, *un solo de sa composition*. *Le duo du comte Ory*, chanté par Mlle Elise Lucas, qu'on applaudit d'avance, et par M. Fleury, fait un plaisir infini, que M. Gozora continue par ses *romances*. *Pierre l'Ermite*, chant dramatique, est dit par M. Beauce avec une puissance de voix et un talent qui électrisent l'assemblée. Dire que Mlle Elise Lucas vient ensuite chanter *le grand air de la Muette*, que MM. Fleury et Beauce se font encore entendre dans *un duo du Barbier*, c'est dire que l'assemblée reste sous le même charme qui ne fait que se transformer en une franche gaieté lorsque M. E. Clément vient clore le concert par *une scène comique*, débitée avec une verve pleine de convenance et d'esprit, et dans laquelle règne un feu roulant de jeux de mots adroitement placés.

La séance est levée à quatre heures et demie.

Le secrétaire général,

P. B. FOURNIER.

THÉATRES.

Revue de la quinzaine.

Reprise de *Ruy-Blas* à la Gaîté; Frédérick-Lemaître. — Théatre-Historique, *les Trois Racan*, de MM. Durantin et Deslandes. — Gymnase, *l'Échelle des Femmes*, de MM. Dennery et Decourcelles. — Vaudeville, *le Président de la Basoche*, de M. de Courcelles. *Un Dieu du jour*, de MM. Dartois, Roger de Beauvoir et Beisselièvre. — Théatre Montansier, *Roméo et Marielle*, de MM. Dumanoir et Siraudin; *le Sofa*, de MM. Mélesville, Desnoyers et Labiche.

Le fait le plus important de la quinzaine a été la reprise de *Ruy-Blas* à la Gaîté. Cette pièce a naturellement une grande influence sur la foule, elle est faite pour le peuple, dont les instincts sont personnifiés dans la figure de Ruy-Blas. Otez à Ruy-Blas la domesticité, vous aurez le peuple. Ruy-Blas est évidemment le peuple en livrée, le peuple qui aspire aux régions les plus hautes.

Une œuvre conçue dans de telles conditions ne saurait donc manquer de plaire au temps où nous sommes par l'idée même, indépendamment de l'action curieuse et émouvante à la fois. Il est impossible en effet que l'esprit ne s'attache pas vivement aux aventures d'un laquais amoureux d'une reine:

Ver de terre amoureux d'une étoile!

Ce sont là des obstacles presque insurmontables à franchir pour la passion, et l'on est bien aise, la chose étant posée dès le principe, de savoir comment l'auteur en viendra à ses fins, sans trop choquer les lois de la vraisemblance. On sait avec quelle facilité M. Victor Hugo s'est tiré d'affaire: on sait de quelle poésie il a su revêtir le personnage de Ruy-Blas et celui de la reine d'Espagne, et par quelles ingénieuses combinaisons il a rapproché des cœurs qu'une telle distance devait séparer à jamais.

Frédérick en transportant son répertoire à la Gaîté, a bien jugé que l'effet de *Ruy-Blas* serait des plus puissants; c'est, du reste, une de ses plus belles créations, nous pouvons même dire hardiment que c'est sa plus belle. On ne saurait mieux peindre qu'il ne fait la gradation des sentiments de Ruy-Blas, dont le cœur s'élève en même temps que la fortune; dont l'intelligence d'abord obscurcie par l'adversité, s'éclaire en montant, se dégage de tous nuages et brille de l'éclat le plus vif. Frédérick a donc eu ce foyer de chaleur qui est le génie des grands acteurs; ils savent en concentrer les rayons pour en doubler la lumière et la force, et ils illuminent tout une salle à un moment donné; il faut donc voir Frédérick dans *Ruy-Blas*, si l'on veut avoir une idée exacte de ce que la vigueur d'un artiste consommé peut ajouter encore à celle d'un grand poëte. Un incident a signalé cette reprise. Un bouquet est tombé aux pieds de Mlle Clarisse qui joue avec grâce le rôle de la reine. Elle l'a modestement offert à Frédérick et celui-ci, non moins modeste, a déposé le bouquet sur le manuscrit de l'auteur, voulant indiquer par là que c'était à lui que revenait l'ovation. Le public a applaudi chaudement toutes ces modesties. Rau-

court joue avec beaucoup de verve le rôle de don César de Bazan.

Les *Trois Racan* ont reproduit au Théâtre Historique le fameux épisode de Tallemant des Réaux, ce spirituel chroniqueur, à propos de la visite faite à Mlle de Gournay par le chevalier de Bueil, en Gorande, sous le nom de poëte Racan, l'ami et l'élève de Malherbe. Bois-Robert, le familier de Richelieu, avait déjà fait sur cette anecdote une comédie intitulée *les Trois Oronte*. Mlle de Gournay, fatiguée de voir tant de Racan se présenter chez elle, avait chassé le dernier, le véritable Racan. Elle eut beaucoup de peine à se raccommoder ensuite avec lui. Cette piquante aventure a été très-plaisamment mise à la scène par MM. Durantin et Raymond Deslandes.

Mlle Wolf a rempli d'une manière charmante un rôle à plusieurs facettes, dans *l'Échelle des Femmes*, jolie comédie de MM. Dennery et de Courcelles. C'était un rôle créé pour Mlle Déjazet. Mlle Wolf en a tiré un excellent parti. Il s'agit d'un jeune drôle qui fait la cour à toutes les femmes pour arriver à une certaine position sociale et pour obtenir la main de celle qu'il aime. C'est un petit Ruy-Blas sans principes, sans conscience, auquel on pardonne son manége en le voyant représenté par une jolie femme. Une petite pièce, *la Chanson de Galet*, a obtenu aussi beaucoup de succès.

Nous avons annoncé déjà que le roman de M. Jules Janin, *la Religieuse de Toulouse*, livre très-éclatant de style, de fraîcheur, de jeunesse et d'originalité, avait inspiré à M. Adrien de Courcelles un acte ingénieux. L'auteur a choisi l'épisode de la jeune Guillemette et de l'avocat du Boulay, épisode très-gracieux dans lequel on voit une jolie fille tomber du haut des murs d'une maison d'éducation dans les bras d'un avocat qui passe. M. de Courcelles a complétement réussi dans sa transformation. La presse entière et M. Jules Janin lui-même, le père qui a bien voulu reconnaître ses enfants, ont donné de grands éloges à cette comédie, on ne peut pas mieux jouée par Félix et par Mme Paul Ernest, Félix plein de verve et d'entrain.

Le Dieu du jour, vaudeville, a, comme *le Bourgeois de Paris*, une idée de comédie qui plaide en faveur de ses personnalités. On oublie ses malices plus ou moins politiques, et l'on rit du revirement de M. Jacquemard, qui, grand ami de la communauté des femmes et des biens, avant d'être marié et d'avoir pignon sur rue, ne veut plus ensuite en entendre parler. C'est l'histoire de bien des opinions guidées la plupart du temps par des intérêts personnels. Que de Jacquemards dans le monde !...

Il existe à l'Opéra-Comique une *Vieille* de M. Scribe, opéra dans lequel Mme Pradher était si charmante; Mlle Scriwaneck qui n'est pas moins jolie, affuble aussi sa belle jeunesse d'un déguisement de vieille pour échapper aux empressements de son camarade Levassor; mais celui-ci a trop joué de rôles travestis dans sa vie pour être pris en défaut. Il se métamorphose lui-même en vieillard, confond tous les projets vertueux de son aimable camarade; il la force à se découvrir, à reprendre le charme de ses vingt ans. On pense bien que cela ne se peut faire qu'à condition de lui donner sa main, il la lui donne, en véritable don Juan qu'il est. Une fois de plus, qu'importe? Le mariage se célébrera longtemps tous les soirs.

Le Sofa n'a pas de prétentions philosophiques; *le Sofa* est tout bonnement une folie un peu trop érotique, comme le roman auquel elle a été empruntée, mais des plus désopilantes. Il n'y a rien qu'on ne puisse mettre à la scène désormais puisqu'on a trouvé moyen d'y mettre *le Sofa*. *Le Sofa* était le dernier degré auquel l'imagination des vaudevillistes peu moroses du théâtre Montansier pouvait s'élever. Jusqu'ici le théâtre Montansier est toujours allé en ce genre, comme feu Nicolet de plus fort en plus fort. Après *le Sofa*, il faut tirer l'échelle, il n'y a plus rien. On fera bien d'aller voir cette pièce avant l'établissement de la censure; on courrait gros risque de ne plus la voir après. Sainville, Ravel, Hyacinthe, Grassot, sont fort amusants, et Mmes Scriwaneck, Frank, Dupuis, Arimont, Pelletier des plus gracieuses à voir; c'est Mlle Scriwaneck qui représente la vertu.

HIPPOLYTE LUCAS.

MÉLANGES.

31 juillet 1850.

Les concours du Conservatoire de musique ont donné le résultat suivant: Premier prix *d'harmonie* et *d'accompagnement pratique*, M. Lecoq; premier second prix, M. Joseph Wieniawski; second prix, M. Boscade; accessit, M. Émile Durand : tous les quatre élèves de M. François Bazin. *Piano*, classe des hommes, premier prix a été partagé entre MM. Plenté et Cohen, élèves de M. Marmontel; second prix,

M. Savary, élève de M. Laurent; accessit, M. Daliot, élève de M. Marmontel. Classe des femmes: premier prix partagé entre Mlles Vidal, élève de M. Lecouppey; Hermance Leroy, élève de Mme Farrenc; et Roux, élève de Mme Coche; deuxième prix, Mlles Charan et Boullée, élèves de M. Lecouppey, et Mlle Caroline Lévy, élève de Mme Farrenc; accessits, Mlles Soutan et Wattean, élèves de M. Lecouppey; Mlles Coche et Deloigne, élèves de Mme Farrenc. — *Chant*, classe des hommes: les concurrents étaient au nombre de vingt; premier prix partagé entre MM. Chapuis et Merly; deuxième prix entre MM. Grignon, Bussine et Armandi; accessit, entre MM. Shannon, Jollivet et Bourgeois. — Classe des femmes, premier prix, Mme Barbot-Douvry, élève de M. Garcia, et Mlle Tillemont, élève de Mme Damoreau; second prix, Mlle Chambard, élève de M. Ponchard, et Mlle Marache, élève de Mme Damorean; accessit, Mlle Cotteret, élève de M. Révial; Mlle Huchez, élève de M. Révial; Mlle Loustaunau, élève de Mme Damoreau; Mlle Dhélens, élève de M. Duprez, et Mlle Vallet, élève de M. Panseron. — *Composition:* premier prix, M. Joseph Franck, élève de MM. Adam et Zimmerman; second prix partagé entre M. Vital, élève de M. Halévy, et M. Laboureau, élève de M. Carafa.

—On assure que Louis Napoléon a l'intention de faire présent au Musée national du tableau représentant la *Résurrection de Lazare*, qui lui a été envoyé récemment par le saint-père. Un cartouche en relief doré, placé au haut du cadre, relaterait en quelques circonstances ce chef-d'œuvre de Sébastien del Piombo, un des plus éclatants coloristes de l'école vénitienne, serait venu du Vatican prendre place dans nos galeries.

— M. James de Rothschild part pour la Haye, afin d'assister à la vente des galeries de tableaux du feu roi Guillaume. Tous nos amateurs lui font cortége. Mais il paraît qu'une terrible concurrence va lui être faite par l'empereur Nicolas, car le palais impérial a vu se perpétuer le goût de l'impératrice Catherine pour les tableaux flamands.

— On vient de barrer tout le quai de l'Ecole jusqu'au Louvre, pour y établir un chantier pour la taille des pierres destinées au Pont-Neuf, les deux chantiers existants déjà ne suffisant plus. En ce moment, les 2e, 4e, et 6e arcades du pont sont attaquées, et l'on veut pousser activement ces travaux, de manière qu'ils soient terminés dans le cours de la saison.

— On lit dans un journal de Francfort:

« La statue colossale de la Bavière, qui doit être placée sur la montagne de Seudling, surpasse par ses proportions gigantesques toutes les œuvres modernes. On ne pourra la transporter que par parties de la fonderie de bronze où elle est coulée, au lieu de sa destination. Il ne faudra pas moins de seize chevaux pour transporter chacune de ces pièces. Chaque orteil a environ un demi-mètre; dans la tête, deux personnes pourraient commodément danser une polka; le nez pourrait facilement abriter un musicien. L'épaisseur de la robe, formant une riche draperie qui descend jusqu'à la cheville, est de 6 pouces, et le pourtour de la robe au bas a environ 200 mètres. La couronne de la victoire, que la Bavière tient à la main, pèse 100 quintaux. On sait que c'est au célèbre Schwanthaler qu'on doit cette grande œuvre. »

— Un laboureur de Romillé, en Bretagne, a trouvé, en labourant son champ, une magnifique pièce d'or parfaitement conservée: c'est un parisis d'or, dit *à la chaire*, du XIVe siècle. Sur une des faces de cette pièce, se trouve l'effigie du roi Philippe VI, assis sous un dais gothique, le sceptre à la main, avec cette légende: *Philippus Dei gratia. Francorum rex.*

— C'est le 10 juillet qu'a dû commencer dans la cour de l'abbaye des Dames, à Saintes (aujourd'hui caserne), les fouilles pour découvrir un trésor que l'on présume y avoir été enfoui. L'autorité a nommé des commissaires pour surveiller ce travail.

— Nous apprenons que la ville de Beauvais, qui venait de mettre au concours la statue de Jeanne Hachette, a choisi et couronné l'œuvre de M. Dubray, jeune sculpteur, que cette œuvre capitale va classer bien vite et bien haut dans l'estime de nos artistes.

— Ce n'est pas seulement l'Angleterre qui admet à ses concours les artistes de tous les pays. La Hollande avait déjà pris, l'année dernière, l'initiative de cette généreuse mesure. La Société d'Amsterdam, pour la propagation de l'architecture, avait mis au concours un projet de salle de spectacle pour une ville de premier ordre. Un grand nombre d'architectes de diverses nations ont envoyé leurs travaux avec des devises destinées à les faire reconnaître. Le prix a été décerné à M. Eberson, jeune architecte hollandais qui étudie à Paris depuis quelques années.

LA GALERIE DU ROI GUILLAUME II, EN VENTE A LA HAYE.

Le dernier roi que les Pays-Bas regrettent encore, jouissait d'une grande popularité dans ses États lorsqu'il n'était que prince héréditaire d'Orange. Chose bien digne de remarque par les temps variables où nous sommes, cette popularité ne s'est point évanouie le jour où la Providence a placé la couronne sur la tête de celui qui en était l'objet. J'ai dit chose rare! et je ne devrais pas m'en étonner, songeant à la droiture extrême, au bon sens et aux nombreuses vertus civiques du peuple dont l'illustre mort était le chef. Guillaume II, en effet, unissait à l'ardent patriotisme et aux simples mœurs qui font les souverains aimés des nations qu'ils gouvernent, les qualités et les goûts qui marquent les beaux règnes. Peintres, écrivains, statuaires, musiciens, poëtes, ont perdu un protecteur éclairé dans la personne de ce prince frappé avant l'heure. Heureusement là-bas, comme autrefois chez nous, est tenue en honneur la devise : Le roi est mort! Vive le roi! et l'œuvre si noblement entreprise par le père, le fils, soyez-en sûrs, la continuera.

Quel plus touchant spectacle que celui qu'offre en ce moment la ville de la Haye! A l'heure même où ces lignes sont écrites, la succession d'un roi confesse à la face de l'Europe entière sa majestueuse détresse et vend les tableaux, les statues, les bronzes, les dessins, les médailles, toutes les reliques aimées du royal défunt, pour acquitter les dettes de sa munificence. Guillaume II avait pour les arts, et pour ceux qui en sont les fidèles représentants, des sympathies profondes qui se traduisaient non en stériles éloges, mais en nombreux et magnifiques achats; en cela, d'ailleurs, il ne faisait que suivre l'exemple du vieux roi son père qui, pour être comme on sait plus que modeste dans sa vie, son costume et ses habitudes personnelles, n'apportait pas moins une grande recherche à tout ce qui concernait l'éclat, le luxe intérieur de ses résidences; au reste l'histoire est là pour attester que ces traditions de splendeur artistique se sont transmises de branche en branche dans la famille d'Orange depuis Guillaume le Taciturne.

La galerie du roi Guillaume II avait donc été commencée par Guillaume I, on peut même dire que ce prince en avait réuni les meilleures et les plus coûteuses pages. En ces pays de Hollande qui ont produit des peintres si glorieux, il était naturel qu'une collection de tableaux fît la place brillante et large aux écoles hollandaises et flamandes. Voici donc sans ordre de date et comme ils m'arrivent en foule à la mémoire, à la plume, à l'admiration, voici Hemmling, Van Eyck, Miéris, Backhuysen, Gérard Dow, Van Dyck,

Gérard Terburg, Quentin Mestis, Téniers, le jésuite d'Anvers et cette interminable série de buveurs, de matelots, de pêcheurs, de fumeurs, d'intérieurs charmants et de kermesses vagabondes. Puis à côté, l'école espagnole qui a oublié un assez grand nombre de Vélasquez dans ces provinces héréditaires qu'on appelait sous Philippe II les *pays de par deçà*.

Au milieu de ces enchantements, l'Italie et la France voient également briller des œuvres de leurs maîtres; mais avec l'école italienne nous touchons, il faut bien l'avouer, au chapitre des mécomptes. Ce qui me captive dans les productions hollandaises ou flamandes, c'est qu'elles sont comme les figures des braves gens qu'elles représentent, rarement elles trompent. Terburg, Miéris, Hemmling ne sont pas, pour toutes sortes de motifs, faciles à contrefaire. Pourquoi n'en est-il point de même des grands maîtres de Rome, de Florence, de Venise?

La collection de Guillaume II présente donc comme celle du plus obscur mortel, des tableaux apocryphes. On cite entre autres un Léonard de Vinci duquel il faudra très-fort se méfier. On cite encore, et je ne m'en étonne pas, un Rubens, d'abord parce que Pierre-Paul Rubens est un des Flamands dont le pinceau rapide prête le plus aux mensonges de la reproduction et ensuite parce que l'histoire de ce tableau m'est déjà connue.

Il s'agit de l'œuvre nommée le *Denier de César*, dont l'original est au Louvre. Il y a environ une quinzaine d'années le faux *Denier de César*, fut vendu comme authentique et moyennant 60,000 francs, par MM. Nieuwenhausen et Heris, de Bruxelles, à un amateur qui faisait en outre des opérations de bourse, M. le colonel Birré. Après la chute de la banque de Belgique, M. le colonel Birré ayant réalisé à la liquidation des pertes considérables, se crut un peu moins obligé d'encourager la peinture et songea à vendre son tableau qu'il apporta à Paris. Le *Denier de César*, mis aux enchères à 30,000 francs, ne trouva pas un acquéreur, seulement il fut constaté de la façon la plus péremptoire que le soi-disant Rubens n'était qu'une vile copie. Sur quoi le chef-d'œuvre reprit la route de Bruxelles où peu après M. Nieuwenhausen eut la chance de le vendre au roi des Pays-Bas, qui sans doute a cru faire un marché d'or en ne le payant que 40,000 francs.

Le roi Guillaume II, passionné pour la peinture, était plus véritablement connaisseur en dessins. Aussi cette partie de sa collection est-elle l'objet de nombreuses convoitises. Le bruit a déjà couru ici que M. Félix Cottrau était parti pour La Haye, avec un crédit de 260,000 francs applicables à des acquisitions de cette nature.

Peut-être, en effet, cette admirable série de dessins est-elle unique au monde; elle provenait pour la meilleure part du riche cabinet de sir Thomas Lawrence, le célèbre portraitiste anglais. On n'ignore pas que de son vivant, Lawrence avait vendu ses précieux dessins à Woodburm, le marchand de tableaux de Londres, au prix réellement fabuleux de 400,000 fr. Une fois propriétaire de ce trésor, l'habile Woodburm les classa par écoles et en céda une première partie au souverain des Pays-Bas contre la somme de 400,000 fr. Le surplus lui restait à titre de bénéfice, mais le roi Guillaume avait été mis en goût. Une seconde vente eut lieu, toujours avec le même acquéreur, qui derechef versa 400,000 francs dans le coffre-fort du *marchand de Londres*. Le drame de Shakespeare n'a certes pas rapporté autant à son immortel auteur. Et vous verrez que jusqu'à son dernier jour, Wood-

burm fera commerce de dessins ayant appartenu à sir Thomas Lawrence.

Un marchand de tableaux d'Amsterdam et un crieur de la Haye président depuis le 10 de ce mois aux enchères du musée Guillaume, dont les richesses, pour être adjugées ce qu'elles valent, n'ont besoin ni de proclamation, ni de héraut d'arme. Le produit de la vente atteindra suivant les calculs les plus probables le chiffre de cinq millions, chiffre énorme, si l'on considère que la galerie en question, bien qu'ornant le palais d'un roi, n'en était pas moins la propriété particulière d'un seul homme.

Les galeries privées que l'on peut mentionner en Europe après celle du roi Guillaume, sont la collection du cardinal Fesch, qui a rapporté aux héritiers de l'oncle de Napoléon environ trois millions et demi. La galerie de M. le maréchal Soult est estimée un peu plus d'un million; celle du baron de Rothschild, toute brillante qu'elle soit, n'est point encore classée. On se souvient que la fameuse galerie Aguado, que de son vivant le propriétaire n'aurait pas donnée pour plusieurs millions, a été vendue par M. Bonnefonds de Lavialles quatre cent et quelques mille francs, somme dans laquelle il faut comprendre *la Madelaine* de Canova pour 60,000 francs. MM. de Morny, Paul Perrier, d'Espagnac, Hope, ne sont que des collectionneurs sur une petite échelle.

Paris ne possédait donc avant la révolution de février qu'une seule galerie qui pût soutenir la comparaison avec celle du feu souverain des Pays-Bas, c'était la galerie de M. le marquis de Hertford. Les toiles, statues, dessins y figuraient pour trois millions. Les curiosités venaient en ligne de compte pour onze ou douze cents mille francs. La prospérité toujours croissante que nous devons aux barricades nous a débarrassés de ces inutiles antiquailles qui ont été rejoindre à Londres les trésors de tout genre, amoncelés dans cette capitale par l'avidité ou l'orgueil britanniques.

Ai-je besoin de dire en terminant que les amateurs de tous les pays se sont donné rendez-vous à La Haye pour les royales enchères? Le gouvernement français a envoyé, je l'ai dit, dans cette capitale un peintre distingué, M. Félix Cottrau, le marquis de Hertford ne manquera point à l'appel fait à son intelligente prodigalité, et le baron de Rothschild, parti tout exprès pour voir et fixer à l'avance ses choix, s'était rendu en attendant le jour de la vente au congrès des directeurs de chemins de fer à Aix-la-Chapelle. Des lettres récentes ont apporté à Paris la nouvelle que le célèbre financier, pris à l'improviste par une violente attaque de goutte, ne pourra suivant toute apparence quitter Aix-la-Chapelle. Mais le baron de Rothschild est un puissant monarque dans le royaume des billets de banque; ses ambassadeurs sont tenus en haute estime dans toutes les chancelleries, et comme il n'entend pas que l'Europe se partage sans lui les dépouilles artistiques de Guillaume II, il a expédié à la Haye un de ses plus adroits diplomates avec des lettres de crédit qui vaudront mieux par le temps qui court que les lettres de créance d'un roi constitutionnel.

GEORGES GUÉNOT.

PIERRE GRAILLON,

SCULPTEUR DIEPPOIS;

SA VIE RACONTÉE PAR LUI-MÊME.

—

PREMIÈRE PARTIE.

—

PRÉFACE.

Tantôt par la chaleur excessive qui régnait depuis le matin, je cheminais le long de la grande rue, cherchant l'ombre et gagnant la plage pour m'y rafraîchir aux brises de l'Océan.

Ce n'était pas la première fois que je venais à Dieppe, et jamais, je l'avoue, la pensée de l'art ne m'y avait conduit, cette pensée même me fût-elle venue à l'une de ces heures où le rêve vous emporte sur ses ailes d'or loin de la réalité, je l'aurais écartée comme une solliciteuse importune.

Il me semblait que de quelque endroit que l'on vînt, on ne s'arrêtait à ce bout de la France que pour y voir la mer et pour y prendre du repos. Que faire à Dieppe, à moins qu'on ne s'y baigne?

Telle était la question que je m'adressais à moi-même, lorsque mes yeux, regardant sans les lire les enseignes des magasins, furent subitement attirés par des silhouettes étranges et d'une couleur indécise qui riaient, pleuraient ou faisaient la grimace derrière les carreaux d'une boutique n'affichant aucune prétention au luxe extérieur.

Gil Blas raconte qu'il lui est arrivé bien souvent de passer des heures entières à l'étalage d'un cordonnier, en extase devant une pantoufle féminine. Ne vous êtes-vous pas quelquefois oublié vous-même chez Monbro ou chez Gansberg, en face de ces jolis amours tout rebondis, tout joufflus, que la main de Clodion savait si bien pétrir dans une terre qui allie le moelleux de la cire aux tons chauds de la poterie étrusque.

Il ne s'agissait alors pour moi ni de la pantoufle de Gil Blas, ni des fantaisies de Clodion, quoique le maître de la boutique avec lequel j'allais lier connaissance ait été jadis cordonnier et soit aujourd'hui sculpteur.

Les silhouettes qui avaient fixé mes regards étaient des groupes de terre cuite dont les sujets étaient empruntés, pour la meilleure part, aux mœurs ou aux aventures de cette classe de citoyens sans patrie, de cette famille d'enfants sans pères qu'on nomme indistinctement bohémiens, mendiants, vagabonds ou gueux.

Ne demandez pas à ces groupes le respect des règles de la statuaire, la connaissance de l'anatomie, l'amour et la pureté de la ligne classique. L'homme qui a modelé toutes ces figures ne procède ni du présent, ni du passé, il n'appartient à aucune école, ou plutôt il a été l'élève de la misère, son maître à lui fut le besoin.

L'homme, ai-je dit, c'est *l'artiste* qu'il faut écrire. Car, Pierre Graillon a bien gagné ce titre sur le champ de bataille de l'adversité.

Il était devant moi et je crois encore le voir, avec sa blouse blanche : figure pâle et expressive, offrant un doux mélange de résignation et d'énergie, voix pénétrante, taille élevée, je ne sais quoi dans le maintien de facile et presque d'aristocratique.

J'examinai avec toute l'attention qu'elles méritaient les œuvres du sculpteur chez lequel l'instinct de la création est si fort, qu'il lui est impossible de se reproduire. J'admirai les uns après les autres ces

pêcheurs tirant leurs filets de l'eau, ces mendiants courbés sur leur bâton ou sous leur besace, et, dans le genre gracieux, des enfants jouant autour d'un baquet. Le moindre de ces ouvrages se paye dix et quinze louis, et souvent il arrive que l'artiste ne peut pas contenter tous les amateurs à la fois.

Quand j'eus parcouru toute sa boutique et visité son atelier, situé au premier étage, sanctuaire dont peu de profanes franchissent le seuil, Pierre Graillon, sur de nouveaux renseignements que je lui demandais, me présenta une liasse de papier.

« —Tenez, me dit-il, voilà ma vie écrite par moi-même il y a quatre ans. »

Ce manuscrit, dont l'orthographe était négligée en divers endroits, avait été revu par un grammairien qui n'a touché qu'à la forme sans altérer le fond, de telle sorte que le récit, à cela près de quelques détails et de quelques tournures de phrases, est l'expression exacte des vues et des souvenirs de l'auteur.

Mon intention était d'abord de laisser au manuscrit, en le publiant, sa couleur et ses imperfections primitives; puis, en réfléchissant, il m'a semblé que Pierre Graillon ne retirerait peut-être pas un grand avantage de cet excès de fidélité. C'est pourquoi j'ai maintenu les ratures.

Je m'étais promis de ne point anticiper dans cette préface sur les remarques et les impressions du lecteur; je ne puis toutefois, malgré mon bon vouloir me défendre ici d'un rapprochement.

Au courant de son récit, l'auteur exhale des plaintes contre la municipalité dieppoise qui, après l'avoir pensionné et envoyé à Paris, s'avisa un jour de retirer son subside, parce qu'elle ne recevait aucune nouvelle touchant l'utile emploi qui en était fait. Un peu plus loin il prodigue les éloges et les politesses à M. David (d'Angers) qui n'a pas voulu l'admettre dans son atelier, ni même lui écrire deux lignes de consolation.

Pour mon compte, je ne m'étonne pas plus de la conduite du conseil municipal de Dieppe que du procédé de M. David (d'Angers). Des magistrats administrant les deniers d'une ville ont toujours le droit et le devoir de s'enquérir des résultats de leurs allocations. M. David (d'Angers) lui, avait le devoir et le droit de repousser le pauvre artiste, comme il n'a pas manqué de le faire, en sa qualité de philanthrope et d'apôtre de la fraternité.

L'odyssée qui va suivre est donc l'histoire fidèle de Pierre Graillon, c'est aussi l'histoire de beaucoup d'autres qui, moins heureux que lui, ont succombé avant le dernier chapitre.

Dieppe, 21 juillet 1850.

Félix PIGEORY.

CHAPITRE Ier.

Mon enfance. — Mon apprentissage. — Les dîners de ma marraine. — Mon tour de France.

Passant l'autre jour sur le quai du Pollet, j'aperçus plusieurs groupes d'enfants qui jouaient de tout cœur; en les voyant si gais et si bruyants, je m'arrêtai pour les contempler un moment. Voilà, me dis-je, comme j'étais il y a peu d'années; la plupart d'entre eux sont mal vêtus, mal chaussés, et peut-être n'ont pas de pain pour souper. Il y a trente ans, j'étais aussi mal vêtu, mal chaussé, et je n'avais pas toujours de pain pour mon souper, et pourtant, comme eux, j'étais vif et joyeux, plus joyeux qu'aujourd'hui où je suis à l'aise. Parmi ces enfants de pêcheurs il y a peut-être déjà des orphelins. Il doit y en avoir, car plusieurs d'entre eux paraissent pauvres et bien pauvres. Il y a trente ans j'étais orphelin moi-même, puisque je n'avais que quatre ans quand je perdis mon père.

Resté avec mon frère à la charge de ma mère, nous n'avions d'autre perspective que l'indigence. Aussi, dès que je fus capable de quelque chose, on me fit descendre chaque jour dans

un souterrain de 50 à 60 mètres de profondeur pour en extraire la matière première dont ma mère se servait pour confectionner des pains de craie. J'arrivai ainsi à l'âge de douze ans. Ma mère alors songea à me faire apprendre un métier, car j'étais si frêle, et son état si peu lucratif qu'elle était découragée elle-même.

Nous délibérâmes donc sur le choix d'un métier. Mon parti fut bientôt pris. J'avais souvent été à la ville avec elle porter de la craie, et j'avais regardé avec des yeux de concupiscence les ateliers et les boutiques d'ivoirerie. Mais, pour être sculpteur en ivoire, il fallait à cette époque donner à l'apprentissage cinq années de son temps. C'était pour moi chose impossible, il n'y fallut donc pas songer. Ma mère n'était pas insensible à mon goût pour les arts. Mais elle était trop pauvre pour m'y encourager. Un jour pourtant, elle me fit une surprise que je n'oublierai de ma vie. Elle m'apporta de la ville non pas des gâteaux, ni des sucreries, mais pour un sou de crayon noir, instrument artistique que je ne connaissais pas encore.

Dire ce que fut pour moi ce sou de crayon est bien chose impossible. L'avare qui couve son trésor n'en aura jamais autant de soin que j'en eus de ce nouveau talisman dont je pouvais faire sortir des figures à volonté.

Mais revenons au point principal. Après mûre réflexion, ma mère décida dans sa sagesse que je devais être cordonnier. Elle calculait que, dans le cas où je tomberais au sort, ce métier pouvait me garantir des dangers de la guerre, et puis cet état n'exigeait que trois ans d'apprentissage. Va donc pour la semelle et la confrérie de saint Crépin.

On m'engagea pour trois ans. De la part de ma mère, c'était un grand sacrifice de me nourrir ainsi pendant trois longues années sans rien gagner : mais une personne charitable voulut bien venir à son aide. S'il est vrai que les impressions du jeune âge influent sur le reste de la vie, on s'expliquera bientôt comment, dans ma carrière artistique, j'ai toujours éprouvé un attrait particulier pour les mendiants.

Il y avait dans ce temps-là, et la chose existe encore aujourd'hui, il y avait, dis-je, dans une des plus sales rues de Dieppe, une auberge tenue par ma marraine · j'en demande pardon à sa mémoire, car je ne dois voir en elle que la pureté de ses intentions ; aussi ma reconnaissance lui est-elle acquise pour toujours. Ma marraine me proposa de me donner tous les jours à dîner et à souper, pendant les trois années de mon apprentissage.

Dans cette auberge venaient loger toute espèce de commerçants ambulants, des marchands de chansons, des danseurs de corde, des montreurs d'ours, des bateleurs, des *banquistes*, tout enfin, excepté des banquiers. A midi, je passais un quart d'heure à table assez tranquillement, car on ne voyait là que des femmes peignant les enfants, raccommodant les bas, ou repassant le linge des sauteurs. Mais le soir, c'était un bruit d'enfer. J'étais trop jeune et trop étranger à ces émotions pour en tirer parti.

C'était chose curieuse que de voir et d'entendre ces gens de toutes les nations converser à leur manière, et dans leur jargon. Les enfants se battaient et criaient, les singes, les oiseaux, les souries blanches, les petits cochons de Barbarie, les vielles, les tambours de basque, tout cela s'agitait pêle-mêle dans la salle. Les culs-de-jatte, après s'être traînés péniblement tout le jour, venaient joyeusement prendre leur place à table. C'était un tableau digne de Callot, s'il avait pu le voir par un trou. Mais pour moi j'étais assez indifférent à ce spectacle.

Je n'étais pas d'un goût très-difficile pour la cuisine ; cependant, quelques témoignages de malpropreté par trop évidente me dégoûtèrent un peu des bienfaits de ma marraine. Un jour, après la découverte d'une pièce à conviction très-écrasante que je fis dans ma soupe, je me sauvai de l'auberge avec la ferme résolution de n'y plus revenir. Ma marraine, qui ne soupçonnait nullement la cause de ma fuite, m'envoya chercher, et ma mère convaincue de mon étourderie, plia un bout de corde en quatre, et me força bientôt de revenir faire ménage avec les singes et les ours.

Je continuai donc de vivre à l'auberge, mais non sans dégoût ; un beau jour pourtant je me sauvai de nouveau, bien résolu de n'y plus revenir, quel que fût le sort qui m'était préparé. Sur mon rapport circonstancié et motivé, ma mère consentit à excuser ma fuite. Je promis si bien de travailler, que la brave femme me laissa venir prendre ma nourriture à la maison.

Enfin, le terme de mon apprentissage expira·

Je pus alors apporter à la maison maternelle à peu près trois francs par semaine. Je m'en souviens encore, que de joie je causai à ma mère lorsque, pour la première fois, je déposai entre

ses mains le produit de ma semaine! Quelle soirée de bonheur et d'enchantement! C'était pour nous la fortune et l'opulence ; nous pouvions désormais mettre un morceau de lard dans la marmite, et nous faire des *dorées* une partie de la semaine.

A dix-sept ans, l'idée me vint de voyager. Ma mère m'y engagea elle-même. J'avais un frère un peu plus âgé que moi qui était forgeron et qui l'est encore. Dans sa jeunesse, il éprouvait une maladie qui le faisait manger comme quatre, ce qui l'avait contraint jusqu'alors de se donner pour sa seule nourriture. En cherchant de l'ouvrage, il s'était avancé jusqu'au Havre. Ma mère m'exhorta à l'aller rejoindre, parce que, disait-elle, vous pourrez, de temps en temps, m'envoyer un peu d'argent; avec ce que je gagne de mon côté, je vivrai tranquille. Pauvre femme, cela était aisé à dire, mais difficile à réaliser.

Il y avait à peine un mois que j'étais au Havre, quand un camarade vint m'y rejoindre, et ne trouva pas d'ouvrage. Celui que j'avais ne me convenait guère; nous résolûmes donc de partir ensemble ; et, sans plus de réflexion, nous nous mîmes en route le lendemain.

C'était à la fin de février 1824, il tombait beaucoup de neige, et les champs étaient tout blancs. Nous arrivâmes à Bolbec assez gaiement, mais là nous nous confiâmes réciproquement nos peines. Nous n'avions d'argent ni l'un ni l'autre; lorsque la faim nous prit, nous nous décidâmes à entrer dans une maison pour demander un morceau de pain. On nous reçut très-mal. Nous poussâmes plus loin, et nous arrivâmes à Yvetot. Là, le pain et l'ouvrage nous furent offerts dans la même maison.

Dans ma jeunesse j'avais l'habitude de rester souvent tête nue, ce qui me donna la facilité de faire un séjour de sept mois sans chapeau ni bonnet. Il faut dire en passant que j'avais envoyé quarante-cinq francs à ma mère. Cette somme toute faible qu'elle paraisse, était beaucoup pour moi, si on la compare avec l'exiguïté de mes ressources.

Et puis je me trouvais bien jeune au milieu d'hommes qui n'étaient pas encore clients de la caisse d'épargne, mais qui, en revanche, étaient déjà membres démissionnaires des sociétés de tempérance.

Je quittai Yvetot pour me rendre à Doudeville. Au bout d'un mois ma mère vint m'y chercher, et je repris gaillardement la route de Dieppe, que dix mois d'absence m'avaient fait mieux apprécier.

Pourtant, au commencement de 1825, je repartis pour Rouen. Hélas! que dire de ce voyage qui ne fut qu'une série de tribulations et de malheurs? Toujours au milieu d'hommes déréglés, je pouvais, sans trop y penser, m'enfoncer dès les premiers pas dans la fange, pour n'en plus sortir. Un jour que j'avais quitté la guinguette pour me promener seul, je me trouvai devant la porte du *Théâtre des Arts;* j'achetai une contre-marque, et j'entrai pour voir jouer deux actes du *Chaperon rouge*. Dire ce que produisirent sur moi l'effet magique de la scène et l'aspect de la salle serait chose impossible. Une autre circonstance devait ajouter un charme nouveau au prestige de mes illusions. Quelque chose roulait sous mes pieds, c'était une montre. La ramasser, la mettre dans ma poche pouvait bien être ma première pensée : heureusement je ne m'y arrêtai pas. Je demandai naïvement à qui elle appartenait, et je la remis au réclamant sans le moindre regret. Mon Dieu, que cela fait de bien de se rappeler ces riens qui peuvent devenir la base d'une existence honnête!

A partir de ce moment, je louai un petit cabinet pour y vivre seul, avec un oiseau que je me plus à apprivoiser. Je retranchai toute dépense inutile. Je mangeai très-peu, pour parvenir à m'habiller proprement. J'y parvins avec beaucoup de peine. Il m'arriva d'aller une fois au Musée de peinture. L'idée me vint d'acheter des crayons, je me mis à dessiner. J'avais même commencé à aller à l'école pour apprendre à lire et à écrire. Enfin, après seize mois d'absence, le mal du pays me reprit et je revins à Dieppe à pied.

CHAPITRE II.

Mon premier tableau. — Je ne tombe pas à la conscription.—Voyage à Paris.—Retour à Dieppe.— Mon mariage.

Ma vingtième année était accomplie et il s'agissait pour moi de tirer au sort. Serai-je soldat? me disais-je. Si je ne devais pas l'être, j'avais bien des projets en tête. Le goût des arts commençait à poindre d'une façon bien sensible au fond de mon âme. Après avoir raconté à ma mère toutes les beautés de mon voyage, je me remis à dessiner.

J'eus l'idée de peindre : je fabriquai moi-même des pinceaux; je déchirai un pantalon de coton pour me faire une toile; cela ne remplissant pas mon but, je dérobai une nappe à ma mère, la seule qu'elle possédât, et je la clouai sur un châssis. Mais, direz-vous, comment se fait-il que votre mère, femme pauvre s'il en fut, se servît de nappe ? Elle ne s'en servait peut-être pas depuis vingt ans, mais il est de ces reliques de ménage auprès desquelles on souffre longtemps avant de s'en défaire. Quand ma mère s'aperçut de la disparition de sa nappe, elle était déjà couverte d'une couche de peinture. Pousser de hauts cris lui parut inutile, et puis, elle n'était pas trop fâchée de me voir m'essayer aux arts. Je promettais d'ailleurs monts et merveilles!

Mais qu'allais-je donc faire sur cette toile ? Le choix du sujet fut mon premier embarras. Il me vint à l'idée de représenter la famille royale. La seconde difficulté fut de savoir comment placer mes personnages afin de les représenter en pied. Dans le cours de l'exécution, je m'aperçus bien vite qu'il fallait sacrifier les uns pour faire valoir les autres. Je plaçai donc Charles X au centre, chaussé de bottes à revers rouges... je vous ferai grâce du reste. Je fis à mes personnages des robes rouges et vertes : les enfants étaient rouges comme des écorchés. Quand je vois au champ de foire des enseignes de banquistes, cela me rappelle assez bien mon premier tableau.

Ma mère, cependant, était si heureuse de posséder la famille royale qu'elle allait frapper à toutes les portes pour inviter les commères à venir admirer mon œuvre. Ceux des Polletais qui se piquaient de goût ou de connaissance ne craignaient pas d'affronter le seuil de notre chaumière. Les plus malins ont même été jusqu'à me demander combien il fallait payer en sortant. A quoi je répondais, moitié piqué, moitié fier : « Rien du tout, s'il vous plaît, je ne donne pas la parade. » Ce qui doit étonner pourtant, c'est qu'il ne se soit pas trouvé là un homme qui ait cherché à m'être utile. Est-il donc écrit que l'enfant du pauvre ne doive aspirer à rien ? Mais non, chaque chose a son temps, et la justice divine se fait pour tous les hommes. Pour moi, son heure n'avait pas encore sonné.

Le tirage au sort arriva, j'obtins le plus haut numéro de la classe. Me voilà donc libre de faire maintenant ce que je voudrai. Que d'idées vinrent m'assiéger à la fois! Une seule toutefois prédominait : les arts, toujours les arts!

Je fais mon paquet, et je m'embarque dans un fourgon qui partait à vide pour Paris. C'était le 2 août 1827. Après trois jours de marche, j'arrive à Pontoise sur les neuf heures du soir. Le maître de l'auberge était si irrité contre le voiturier, à cause de son retard, qu'ils faillirent se battre. Comme ma chaise de poste ne devait repartir que le lendemain pour Paris, je la quittai et je m'en fus à l'aventure.

Tout en marchant, je réfléchis pour savoir si je devais coucher à Pontoise ou courir toute la nuit. Ma bourse était bien plate, Paris était encore bien loin, et puis je ne connaissais pas la route. En sortant de la ville, j'aperçus plusieurs voitures à la file l'une de l'autre. Je vis, dans un petit cabaret, des voituriers qui vidaient leur chopine. J'entrai pour savoir où ils allaient, l'un d'eux me dit qu'il partait pour Paris. Je lui demandai combien il me prendrait pour m'y conduire. Il me demanda un franc, et le marché fut conclu.

Je crus avoir fait une trouvaille, mais, il faut le dire, j'avais compté sans mon hôte. J'engage ceux qui cherchent des impressions de voyage à faire comme moi, ils s'en souviendront longtemps. Savez-vous ce que portait notre homme? Je vous le donne en mille. C'étaient des veaux pour le marché du lendemain. Il me fit monter sur la voiture, car elle était comble. J'eus beau chercher à ne gêner personne, mes compagnons de voyage s'accommodaient malaisément du nouveau venu. Les pauvres bêtes étaient entassées les unes sur les autres ; l'une me donnait un coup d'épaule, l'autre m'envoyait un coup de pied, la troisième essayait de soulever le fardeau que je faisais peser sur elle. Je finis par me trouver très-embarrassé de la compagnie.

Pourtant, depuis une heure environ que nous marchions, j'avais trouvé moyen de faire mon trou. Quand on est jeune, on dort facilement; aussi je m'étais déjà assoupi, quand l'un de mes compagnons, voulant protester de son malaise, leva une lourde tête, et la laissa tomber si brutalement sur mes jambes, qu'il me fut impossible de dormir. Autre désagrément, la nuit n'était pas claire, la pluie tomba par torrents; le voiturier me prêta sa roulière, ce qui n'empêcha pas que, le lendemain matin, je débarquai dans le faubourg Saint-Honoré, trempé par la pluie et engourdi par le froid. Mais enfin, j'étais à Paris.

Je payai ma place et je comptai ma bourse : il me restait cinquante sous. Après une heure de

marche, j'allai me loger rue de la Grande-Truanderie, 47.

Me voilà donc installé à ce Paris, l'objet de tous mes rêves. Ce que je possédais passa facilement en bienvenue avec les ouvriers. Je demandai à l'un d'eux s'il n'y avait pas un mont-de-piété dans le voisinage ; ce qui me fut facilement indiqué. J'y portai ma montre, car j'avais une montre ; on voit que j'étais devenu coquet. J'en obtins sept francs.

Mais que faire maintenant? Chercher de l'ouvrage et travailler paraissait le parti le plus raisonnable et le plus naturel; bien des gens l'auraient pris à ma place. Mais il était sans doute écrit que je ne devais pas penser comme tout le monde. Je me dirigeai vers la rue Saint-Honoré, j'entrai chez un épicier et je demandai des petits pots et de la peinture. L'épicier me donna une demi-douzaine de petits pots, et me renvoya pour la peinture, chez un marchand de couleurs, où j'entrai avec ma vaisselle. Après avoir formulé ma demande, le garçon me regarda comme un novice, puis découvrant une boîte, il me montra des vessies étiquetées, m'indiquant la manière d'en extraire la couleur. Mes acquisitions absorbèrent les deux tiers de la somme que je venais de recevoir. Je m'en retournai au logis fort joyeux, et je m'installai dans un coin. Quelque étrange que cela puisse paraître, je peignis pendant trois jours sans m'arrêter, mais alors je découvris que je n'avais plus d'argent pour payer le *gargotier* qui m'apportait ma ration quotidienne.

Force me fut de chercher de l'ouvrage. J'en trouvai rue Saint-Honoré, 281. Je me mis à faire des souliers avec la même activité que j'avais déployée à brosser de la peinture. Après avoir frappé sur la semelle toute la journée, j'allais rôder le soir au Palais-Royal, pour y admirer les mille brimborions accrochés aux boutiques des orfévres. Malheureusement, je ne pouvais pas lire les adresses, et cela me gênait beaucoup, car j'avais toujours le projet de me placer quelque part; mais j'étais si peu remuant, et la nature de mon état semblait tellement hurler avec mes goûts et mes prétentions! Aussi, sans trop savoir comment cela se fit, je me trouvai tout à coup dégoûté de Paris. Après un séjour de deux mois, je revins à Dieppe, vide d'argent et d'illusions.

Mais, en arrivant, j'apportais au moins la ferme résolution de me fixer dans mon état. Quand on a vingt ans, on doit penser sérieusement; on peut même songer à se marier. Tout en travaillant, je faisais ces réflexions, et je les mis à exécution le 19 novembre 1829.

J'épouse une femme en qui j'ai confiance, et qui, comme moi, n'a pas le sou. Mais bah! nous travaillerons. Je considérai mon mariage comme le tombeau des velléités artistiques qui avaient fait jusqu'ici le tourment de ma vie. Je pris la résolution de ne plus penser à cette vocation manquée. Je me disais seulement : je ferai des dessins pour décorer ma boutique. Je mettrai sur mon enseigne : *Graillon, maître cordonnier.* Comme ce sera ronflant! et comme l'avenir me souriait avec cela! Un peu de marchandise et beaucoup d'espérances suffisent pour faire un établissement comme le mien. Dans bien des choses, il faut des formes, et dans mon état il en faut un assortiment complet. Mais, me disais-je, je saurai suppléer au défaut d'argent, je ferai des formes moi-même.

J'en fis en effet quelques douzaines, mais, tout en dolant, il me vint à l'idée de produire un bonhomme; pourquoi ne me contenterais-je pas? Je n'avais point encore essayé de la sculpture. Aussitôt dit, aussitôt fait. Au lieu d'une forme, je taille un Napoléon. J'allais chaque soir puiser mes inspirations à la porte des ivoiriers. Pourtant, il fallait penser à autre chose, mais la pratique me donnait plus de latitude pour vaquer à mes amusements. Il n'en était pas de même de la misère, elle venait à grands pas. Je luttai courageusement contre elle, je fis tout ce qui dépendait de moi pour vivre, et en même temps pour satisfaire mes goûts.

Un jour, je pris sous mon bras un des marmousets, enfants de mon loisir et de mon caprice, et j'allai le montrer à M. Amédée Feret, directeur de l'école de dessin. Cet artiste m'accueillit avec bonté, sourit à mes essais, et m'admit à sa classe pour y prendre chaque jour une leçon d'une heure. C'est le 3 juillet 1831, il m'en souvient, que je fus admis dans le sanctuaire, et que je commençai à dessiner.

Quelques semaines plus tard, je pus entrer dans une fabrique d'albâtre qui venait de s'établir à Dieppe, j'y gagnais bien peu; cependant je ne puis m'empêcher d'adresser mes remercîments aux personnes bienveillantes qui ne dédaignèrent pas mes premiers essais. Je devais enfin me croire sur le chemin de mes plus douces espérances, mais le sort, qui contrarie souvent

les meilleures intentions, fit tomber la fabrique huit mois après que j'y étais entré.

Je dois ajouter toutefois que je ne désespérais pas de la fortune. Je regardai ce temps d'arrêt comme une épreuve envoyée par la Providence. Cependant, privé de ce travail qui m'avait fait concevoir de si belles espérances, pressé par le besoin, qu'allais-je faire? J'eus un instant l'idée de repartir pour Paris. Mais j'avais une femme et un enfant, et puis je n'étais pas assez exercé dans ma nouvelle profession pour y gagner ma vie. Nonobstant toutes ces considérations, je serais parti si je n'avais pas eu quelques dettes criardes qui me retinrent au pays.

La faim me poussant toujours, il fallut bien sacrifier mon amour-propre, et chercher de l'ouvrage comme ouvrier cordonnier.

Pierre GRAILLON.

UNE PLACE DE PROFESSEUR
AU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE.

Un congé de quelques mois avait été demandé l'année dernière par M. Manuel Garcia. Dans le but d'utiliser ses heures de loisir, le célèbre professeur s'était rendu à Londres où la fortune est accourue à sa rencontre, entourée de tant de séductions et de bank-notes qu'il a bien fallu lui rendre avances pour avances. Les semaines se sont écoulées, puis les mois, puis une année entière; aujourd'hui la démission de M. Garcia n'est plus douteuse; forcé de choisir entre les rives de la Seine et les bords de la Tamise, le professeur donne la préférence aux riches ladies du West-End, sur les écolières assez généralement plébéiennes du Conservatoire.

La succession est ouverte; à qui tombera-t-elle en partage?

La place rapportant deux mille francs, les solliciteurs sont nombreux, comme bien on pense. Dans cette armée de Gaulois qui tentent d'escalader le Capitole de la rue Bergère, je ne citerai que deux noms, d'abord parce que ces noms circulent déjà avec une certaine activité, et ensuite, parce qu'ils caractérisent assez bien les tendances actuelles de notre école lyrique. Il est depuis quelque temps convenu au Conservatoire que quand un emploi est vacant, il doit nécessairement échoir à un Français d'une extrême jeunesse ou à un étranger dont l'âge alors importe peu. Il est également entendu que tous les étrangers qui se consacrent à l'enseignement chez nous sont des hommes du plus haut mérite. D'où il suit que l'héritage en question est convoité par M. Barbaut et par M. Portaes.

M. Barbaut dont je ne méconnais point les qualités essuyait naguère encore les bancs de l'école; il a débuté à l'Opéra où on l'a écouté avec la bienveillance qui s'attache toujours aux ténors de bonne volonté. Puis descendant au lieu de monter, ses succès l'ont conduit à l'Opéra-Comique, important village où il n'est certes pas le premier. A la vérité, M. Barbaut, en l'absence de M. Manuel Garcia a tenu et tient encore l'intérim de sa classe; par hasard aurait-on envie de confondre le provisoire avec le définitif?

Quant à M. Portaes, c'est autre chose; et si mes souvenirs sont exacts, M. Portaes à la fois chanteur, compositeur et maître de chapelle, est un Hollandais ou Belge qui a moissonné une quantité fabuleuse de couronnes en Italie; dans quels rôles et sur quelles scènes? peu importe! si vous n'y croyez pas, allez-y voir. J'en conclus que le meilleur titre de M. Portaes à la faveur qu'il recherche, c'est de n'être pas de notre pays.

En revanche, M. Barbaut qui est Français compte des protecteurs influents. Il est surtout dans les bonnes grâces de la synagogue, ce qui lui vaut l'aide combinée de M. Halevy dont il a chanté ou dont il chantera les opéras et de M. Rodrigue, ancien agent de change, présentement directeur de concerts spirituels, dans lesquels M. Barbaut exécute à première réquisition des messes de Palestrina et des psaumes de Marcello. C'est bien le moins que MM. Halevy et Rodrigue payent les services du jeune virtuose avec l'argent du Conservatoire.

Et pendant que cette comédie se joue, un artiste, un véritable maître, Frantz-Wartel attend que la justice se fasse et que M. Auber, qui n'a pas de parti pris dans cette querelle et qui tient la nomination au bout de sa plume arrête sur lui ses regards. Il attend que M. Auber lui confie une tâche qu'il est digne d'obtenir sous tous les rapports, ayant les qualités indispensables pour la bien remplir.

Vingt ans se sont écoulés depuis le jour où Wartel a quitté l'école avec la double couronne du chant et de la musique. Banderali et Michelot

furent ses maîtres. Sous la restauration il était page de la chapelle du roi; s'initiant ainsi de bonne heure aux magnificences de la musique sacrée, qu'il devait si bien comprendre et exprimer plus tard.

Cependant la révolution de juillet l'arrache à l'église et le jette sur le théâtre; je n'ai pas à raconter la longue et utile carrière fournie par Wartel à l'Opéra, dans une série de rôles plus souvent ingrats qu'avantageux, mais qu'il savait à force de conscience élever à la hauteur de véritables créations. En combien de circonstances hélas! cette facile voix, qui ne demandait qu'à chanter, a-t-elle dû lutter note à note avec la trigonométrie lyrique de M. Halevy et enlever d'assaut ses inspirations indigestes?

Maintenant, tant pis pour lui, ce pauvre et sincère artiste : il a quitté l'Opéra; en conséquence il n'est plus bon à rien, pensent les illustres maîtres qui ont de l'un et de l'autre côté du boulevard la fourniture des partitions d'été et d'hiver. Il fera des élèves, dites-vous ; la belle affaire! les compositeurs préfèrent cent fois qu'on leur fasse des succès.

Le public sait qu'au sortir de l'Académie de musique, Frantz Wartel a dirigé ses pas vers l'Allemagne, où, s'éprenant d'un profond et intelligent amour pour les œuvres de Schubert, il a été le plus passionné et le plus fidèle interprète de ces *lieders* si doux; et où il a vu les ovations et les sympathies le suivre de ville en ville, à ce point que là-bas, de l'autre côté du Rhin, son nom ne se sépare plus de celui du mélodieux rêveur.

L'Allemagne toutefois n'avait offert à Wartel qu'une des faces de l'art musical, si je puis m'exprimer ainsi, sa partie philosophique. Le voilà donc passant du grave au doux, le voilà en Italie, étudiant, scrutant avec une curiosité avide, l'autre face de ce bel art, c'est-à-dire le charme, la mélodie, l'originalité et la grâce répandus à pleins bords.

Mozart et Beethoven avaient parlé à son intelligence et subjugé sa raison ; aux sons de la lyre rossinienne, son imagination éclate en transports; un ciel nouveau s'est ouvert, et l'artiste, oubliant ses triomphes de la veille, est redevenu écolier.

Le mécanisme de la voix longuement analysé; la pose et le développement du son, calculés et définis; la connaissance des organes vocaux poussée à ses extrêmes limites; la déclamation, la prononciation raisonnées, approfondies jusque dans leurs plus minces détails, tant de choses apprises, donnent peut-être à Wartel le droit d'enseigner aux autres; il a beaucoup vu, comparé, pratiqué; il a chanté aux côtés de Nourrit et de Duprez; avec les habitudes d'observation qui lui sont propres, il est impossible qu'il n'ait point constaté les différences, les qualités et les ressources de ces deux écoles de chant, comme il a médité sur les deux genres lyriques de l'Italie et de l'Allemagne; et ainsi ce talent grandi par la pratique, s'est complété dans les voyages et mûri aux leçons de l'expérience.

Le fauteuil laissé vacant par M. Manuel Garcia, appartient donc de droit à Frantz Wartel, l'un des rares artistes de ce temps-ci qui aient pris leur vocation au sérieux; l'opinion publique l'appelle à cette position éminente, et si, contre toute attente il ne l'obtenait pas, c'est qu'alors pour devenir professeur de chant au Conservatoire, il faudrait, comme M. Barbaut, porter encore à son pantalon l'empreinte des bancs de l'école; comme M. Portaes, arriver de Java ou du Zuyderzée; comme M. Galli, être sexagénaire; n'avoir de sa vie chanté un air, comme M. Panseron; ou, comme tel autre, être chevalier de la Légion d'honneur pour promener l'étoile impériale et le ruban rouge d'estrade en estrade, du Jardin d'hiver à l'ancien manége d'Aure, de la salle Herz au hangar de la rue Martel. Si l'enseignement rétribué par l'État n'est plus pour ceux qui le pratiquent qu'un moyen honnête d'assurer le repos de leurs vieux jours, ou de débiter leur marchandise, il est juste d'exiger que l'institution de Sarrette change de nom et passe de la rue Bergère au carré Saint-Martin. En un mot, si on n'en a pas fini avec les abus ou les complaisances, le Conservatoire de musique devra être appelé désormais le Conservatoire des arts et métiers.

LÉO D'AMBLÈVE.

SOCIÉTÉ LIBRE DES BEAUX-ARTS.

BULLETIN N° 430.

Séance du mardi 6 *août* 1850.

PRÉSIDENCE DE M. DELAIRE.

La séance est ouverte à huit heures. Le pro-

cès-verbal, dont le secrétaire donne lecture, est adopté sans observations.

On passe à la correspondance.

Le dernier numéro des Annales de la Société nationale centrale d'agriculture, est remis à M. Duplat, rapporteur.

Trois numéros du journal anglais *the Builder* sont renvoyés à M. Moultat, rapporteur.

M. le président donne lecture d'une lettre de M. Félix Pigeory qui annonce qu'il va quitter Paris pour remplir une mission artistique et historique que M. le ministre de l'intérieur lui a confiée. Cette mission importante consiste à aller étudier sur les côtes de la Morée et de l'Asie mineure, les monuments religieux ou militaires édifiés par les Français des croisades, depuis le XI[e] jusqu'au XIV[e] siècle. La Société s'applaudit de ce que la mission dont il s'agit a été donnée à l'un de ses membres.

M. le président fait part des dispositions prises pour la souscription relative à l'érection d'une statue à Eustache Lesueur, dans le jardin du Luxembourg. Les souscriptions seront reçues chez M. Martin, agent de la Société, à l'hôtel de ville, rue Lobau.

M. Garnaud a la parole pour un rapport sur un article de la *Revue archéologique*, relatif à la Tour de l'Horloge du Palais de justice, à Paris. Le savant rapporteur analyse brièvement l'ouvrage que la Société l'a prié d'examiner. Il rappelle que le Palais de justice a été la demeure du roi Eudes, à la fin du IX[e] siècle; que Hugues Capet et Robert le Pieux y résidèrent, ainsi que saint Louis, Philippe le Hardi et Philippe le Bel qui le firent reconstruire. Sous Charles V, l'édifice avait l'aspect d'une vaste forteresse entourée de hautes murailles crénelées, au-dessus desquelles se dressait au loin la flèche de la Sainte-Chapelle. Enfin, dit M. Garnaud, l'auteur de l'article est entré dans des détails très-intéressants, notamment sur la Tour carrée, dite de l'Horloge, et dénommée d'abord Tour de César, puis de Montgommery. Il termine en félicitant l'auteur de son excellent travail, et il fait des vœux pour le succès de la *Revue archéologique* qui lui paraît appelée à rendre d'utiles services aux arts.

M. le président remercie M. Garnaud de son rapport.

La séance est levée à dix heures.

Ordre du jour de la séance du mardi 20 *août* 1850.

1° Lecture du procès-verbal de la dernière séance;

2° Correspondance;

3° Rapport de M. Jacquemard sur le *Manuel de l'Art chez les Anciens*, par M. de Clarac;

4° Rapport de M. Bourla sur les poteries rouges des Romains et sur la céramique gallo-romaine.

5° Rapport de M. Delaire sur une brochure intitulée : *Discours sur l'enseignement musical de Paris*, par M. Pastou.

6° Conférence sur la décoration des places publiques.

Le secrétaire-adjoint,
MAILLET.

ATHÉNÉE DES ARTS,

SCIENCES, BELLES-LETTRES ET INDUSTRIE.

Présidence de M. P. F. MATHIEU.

Séance du lundi 29 *juillet* 1850.

Cette séance, qui n'est relative à aucune classe spéciale, est consacrée aux affaires d'administration. — La correspondance comprend deux numéros d'un journal des théâtres, qui sont renvoyés à l'examen de M. Dézarnaud, — un bulletin de la Société nationale d'Agriculture sur lequel M. Gatineau fera un rapport, et plusieurs lettres.

M. le secrétaire général donne communication d'une lettre qui lui a été adressée par M. le Secrétaire de la Présidence, au nom de M. le Président de la République, à l'occasion de la séance publique du 21 courant. M. le Président de la République fait remettre à l'Athénée, 100 francs à titre d'encouragement. — L'Assemblée charge MM. Mathieu et Fournier d'être près de M. le Président de la République, les interprètes de ses remercîments.

Après quelques observations sur le règlement pour lequel on propose des modifications, la séance est levée à 10 heures.

Séance du 5 *août* 1850.

La séance s'ouvre à 8 heures par la lecture du procès-verbal de la séance précédente qui est

adopté. — M. Henry fils, secrétaire de la classe des sciences, qui va faire un voyage de deux mois, demande, par une lettre, qu'un secrétaire d'office soit désigné pour le remplacer ; l'obligeance des collègues suppléera à l'absence de M. Henry fils. — M. F. Pigeory écrit à M. le président qu'une mission du gouvernement l'appelant en Morée et dans l'Asie Mineure pendant trois ou quatre mois, il laisse ses pleins pouvoirs à M. Georges Guénot, rédacteur en chef de la *Revue des Beaux-Arts*.

M. le chevalier Pastou ayant demandé un congé de trois mois, une proposition est déposée sur le bureau tendant à ce qu'en son absence un membre soit chargé d'office d'organiser la partie musicale des séances de la classe des arts. M. E. d'Ingrande est désigné à cet effet.

M. Dézarnaud, à qui deux numéros du *Daguerréotype* sont renvoyés, fait un rapport verbal sur deux des numéros précédents. Il signale à l'approbation de l'Assemblée une opinion exprimée dans ce journal et relative au concours de chant du Conservatoire, à savoir que les chanteurs comme les instrumentistes devraient être éprouvés par une exécution à première vue. — M. Gatineau rend compte d'un bulletin de la Société nationale d'Agriculture qui lui paraît tout à fait digne d'intérêt. Ce bulletin et les numéros du *Daguerréotype* sont déposés aux Archives pour qu'il en soit fait mention au compte rendu des travaux de la session.

M. Hercule Robert reproduit les explications qu'il a données sur l'antique existence de la boussole, dans la séance du 18 mars. Ces explications se rattachent à sa découverte de la clef numérale qui lui a livré le secret de l'organisation des langues et des théogonies de l'antiquité. Il démontre comment Champollion le jeune, privé de la ressource de la clef numérale, n'a pu, malgré son immense érudition, deviner dans quel cas le signe hiéroglyphique commun aux lettres (Π) pi et (Φ) phi, désignait spécialement en égyptien soit l'un, soit l'autre de ces caractères graphiques ; qu'ainsi n'ayant point de guide certain d'appréciation, cet illustre savant en traduisant les quatre légendes hiéroglyphiques de la planche 25, page 50, du Panthéon Egyptien, par le mot *Phtha*, tandis qu'il fallait lire *Phthà*, s'était trouvé dans l'impossibilité de se rendre compte des attributs du dieu. M. Hercule Robert, au contraire, guidé par la clef numérale, a pu donner les explications les plus précises et les plus concluantes de toutes les particularités de cette planche.

La séance est levée à 10 heures.

Le secrétaire général,
P. B. FOURNIER.

THÉATRES.

Quinzaine dramatique.

THÉATRE-HISTORIQUE, *la Chasse au chastre*, de M. Alexandre Dumas. — THÉATRE DES VARIÉTÉS, *la Californie*.

Le chastre est un animal fabuleux comme le phénix, je ne dis pas pour cela que le chastre soit un phénix. C'est un animal que Méry a inventé, dans un de ses caprices marseillais, qu'Alexandre Dumas, intrépide chasseur, s'est mis à poursuivre, et qui rapportera peut-être beaucoup d'argent au Théâtre-Historique. Le chastre entraîne après lui un chasseur moins heureux que M. Alexandre Dumas. C'est un pauvre diable, quatrième basse au théâtre de Marseille, qui s'acharne à croire à l'existence de ces oiseaux fantastiques, sur la foi de Méry, et s'en va jusqu'à Rome, où tout chemin conduit, le fusil sur le dos. Le récit des aventures de ce personnage, tantôt plongé dans tous les désagréments d'un voyage maritime, tantôt exposé aux dangers de la route de terre, route toute peuplée de brigands italiens, et cela à cause d'un oiseau qui n'existe pas, offre un tableau fort amusant, fort curieux surtout depuis qu'on en a réduit les proportions. Numa représente à merveille ces êtres naïfs, qui sont faits pour passer comme Robinson Crusoé, par les grandes aventures, sans que leur bonhomie ait l'air d'y trouver rien d'étonnant. Numa accepte de si bonne grâce les situations les plus invraisemblables, qu'on fait comme lui et qu'on se laisse aller au courant des choses romanesques. M[me] Rey est une charmante et intelligente actrice qui s'est souvenue avec amabilité d'avoir été danseuse au grand théâtre de Bordeaux.

Nous l'avons dit ailleurs, il y a une sorte d'intention philosophique dans cette pièce de M. Alexandre Dumas. Ce chastre, ce volatil trompeur, ce mirage ailé, qui de nous ne l'a suivi avec ardeur ? qui de nous n'a fait comme Dumas, et pour quelques plumes tombées devant ses pas, n'a entrepris d'interminables voyages ? Le

chastre est la gloire, la fortune, l'amour! Le chastre s'enfuit toujours un peu plus loin, mais on croit qu'on n'a qu'à étendre la main pour le saisir, et la vie se passe souvent dans cette poursuite impossible. On est parti jeune homme, on revient vieillard sans même avoir senti le poids de l'âge et la longueur du temps. Telle est la chasse au chastre de la vie, chasse éternelle, chasse infernale!...

La Chasse au chastre est aussi, il faut le dire, un prétexte à décorations. Les rives du Mississipi ont produit des imitateurs. Le Théâtre-Historique, outre l'effet assez curieux d'un bâtiment en mer, dont on voit la cale et le pont tour à tour, à de fort belles vues de la campagne italienne, qui passent sous vos yeux, pendant qu'une voiture est censée marcher et emporter des voyageurs. C'est le fond du théâtre qui produit sur vous cette impression qu'on éprouve lorsqu'on est sur l'eau et que les rives semblent s'éloigner d'elles-mêmes, tandis que l'on reste dans l'immobilité.

Les panoramas deviennent à la mode et le passage des Panoramas ne pouvait rester en arrière dans cette circonstance. Aussi s'est-il empressé de représenter les rives du Sacramento et de mener son public en Californie. Nous craignons que le Vaudeville n'ait un peu épuisé la curiosité de ce genre de spectacle, dont l'uniformité ne laisse pas que d'être un peu fatigante. Le théâtre des Variétés appelle son voyage en Californie *un train de plaisir*. Il est bien bon. Malgré des couplets très-bien faits, chantés avec beaucoup de finesse par un joli diable d'argent, il y a peu de plaisir à prendre dans toute cette exhibition.

Hippolyte LUCAS.

—

Opéra-Comique. *Giralda* ou *la nouvelle Psyché*, opéra-comique en trois actes, de M. Scribe, musique de M. Adolphe Adam.

Enfin la muse de M. Adam qui depuis tantôt vingt années allait des trivialités de M. de Leuven aux lieux communs de M. de Brunswick, cette muse à la jambe fine, à la taille cambrée, aux joyeuses allures, qui avait eu à subir *le Postillon de Longjumeau, le Brasseur de Preston* et je ne sais combien d'autres livrets vulgaires, cette agaçante muse a mis la main sur un poëme de M. Scribe, et quel poëme?

Je ne sache pas que l'auteur de cette multitude d'imbroglios qui ont si souvent réjoui nos yeux et nos oreilles ait jamais été plus loin en matière de combinaisons et d'incidents, enchevêtrés les uns dans les autres. Les maîtres du genre, Calderon, Lope de Véga et après eux Beaumarchais, n'ont plus qu'à se déclarer vaincus.

Voici en quelques mots de quoi il s'agit dans ce conte de fées mis en scène le plus comiquement du monde. Giralda, la fille du fermier Almedo, ne veut pas épouser le meunier Ginès parce qu'elle aime un autre cavalier dont elle n'a jamais entendu que la voix, mais elle l'aime et cela suffit. Le beau ténébreux qui se nomme don Manoel, achète à Ginès son droit d'époux qu'il ne garde pas longtemps, car la présence inopinée du roi l'oblige d'abandonner sa femme au retour de la chapelle. Giralda redevient ainsi Mme Ginès et la nuit suivante le moulin conjugal est successivement le rendez-vous de quatre maris; le meunier d'abord, puis don Manoel, puis don Japhet, le menin de Sa Majesté, que l'on sacrifie à tous venants, et enfin le roi lui-même qui fait la cour à toutes les femmes. Lequel de ces quatre maris est le bon? La lampe de Giralda tour à tour allumée et éteinte n'a pu le lui dire et personne peut-être ne le saurait si le roi à quelques heures de là ne surprenait don Manoel aux genoux de son amoureuse. Ici le dénoûment aurait pu être terrible, M. Scribe et les lois de l'Opéra-Comique ne l'ont pas voulu. Don Manoel qui a rendu quelques services à son souverain et qui est de plus protégé par la reine, ne sera donc pas commandeur de l'ordre de Saint-Jacques de Compostelle et il est relevé de tous ses vœux hormis de ses serments de fidélité à Giralda. On ne raisonne pas avec le rire et comme la nouvelle œuvre de M. Scribe est une des plus désopilantes qui soient sorties de sa féconde plume, le succès n'a pas été un moment douteux. Je remarquerai toutefois que l'auteur embrouille tellement les choses au second acte qu'il a bien de la peine à les débrouiller au troisième renfermant à mon avis une surabondance d'explications, de dialogues et de musique. A cela près de cette observation, M. Adolphe Adam a réussi et mérité de réussir autant au moins que l'académicien, son collaborateur. Les gens de goût lui sauront, je n'en doute pas, le meilleur gré d'avoir composé de la musique française sur un sujet espagnol. En face de ces costumes castillans, de ces basquines et de ces

éventails, il a fallu à M. Adam tout son esprit et toute son expérience pour échapper à l'écueil des castagnettes, des tambours de basque et des boleros. Chaque acte de Giralda renferme plus de morceaux qu'il n'en est besoin pour assurer le succès d'une partition. A ce succès concourent avec tout le charme et l'ensemble de leurs moyens, MM. Bussine, Audran, Sainte-Foy, Riquier, M[lles] Félix Miolan et Meyer. Le public fera le reste. G. G.

MÉLANGES.

15 août 1850.

On met en ce moment la dernière main aux travaux de la bibliothèque Sainte-Geneviève.

La nouvelle bibliothèque a cent mètres de longueur, dix-neuf croisées de face et un étage; elle s'étend de la rue des Sept-Voies au collége Sainte-Barbe. Sur les panneaux supérieurs et extérieurs de ses quatre grandes façades sont burinés les noms des plus célèbres auteurs de tous les temps et de tous les pays. On entre du côté du Panthéon par une belle porte en bronze à deux battants. Un large vestibule précède le magnifique escalier à double rampe brisée et à palier qui conduit à la bibliothèque proprement dite. A droite du vestibule sont les bustes de saint Bernard, de Montaigne, de Pascal, de Molière, de La Fontaine, de Bossuet, de Massillon, de Voltaire, de Buffon et de La Place. A gauche sont ceux de L'Hospital, de Descartes, de Poussin, de P. Corneille, de Racine, de Fénelon, de Montesquieu, de Rousseau, de Mirabeau et de Cuvier. Le mur de fond de l'escalier a reçu la copie du tableau de Raphaël connu dans le monde artistique sous le nom d'École d'Athènes. Cette copie est due à M. Paul Balze. Quatre médaillons allégoriques et en grisaille et de beaux candélabres décorent encore cet escalier. La salle de lecture et de travail est formée d'une immense double nef dont les deux arcs s'appuient au centre sur des colonnettes de fonte de fer dont les bases en pierres sont artistement ouvragées. Quatre rangées de tables s'étendent au milieu de la grande salle pour les lecteurs. Les corps de bibliothèque sont disposés à l'entour dans les parties rentrantes des murs. Vingt et une larges croisées éclairent cette salle. Enfin des grilles sont disposées en avant des corps de bibliothèque afin que les lecteurs ne puissent fouiller dans les armoires. On espère que tous les travaux seront achevés d'ici à quelques mois, et que cette bibliothèque sera livrée au public à la rentrée des vacances.

— Des deux côtés du pont d'Arcole, on construit en ce moment des escaliers pour descendre sur le quai. Ces escaliers sont établis dans le but de supprimer une arche, sale passage voûté, qui de la rue de la Tannerie, en passant sous le quai Pelletier, conduit aux bateaux de blanchisseuses. Cette arche, qui était autrefois la rue de la Vieille-Tannerie et l'archet des Teinturiers, dans l'axe de la rue de ce nom et dont le passage est maintenant interdit, appartiennent aux derniers vestiges du vieux Paris.

— On assure qu'une société anglaise est sur le point de se constituer à l'effet d'opérer le prolongement de la rue des Pyramides jusqu'aux boulevards. On évalue à une somme considérable les frais à faire par cette société pour les achats de maisons et les nouvelles constructions, qui seraient de la dernière élégance.

— Le commissaire de police du quartier Sainte-Avoye vient de faire opérer la démolition d'une maison du cloître Saint-Merry, datant du XIII[e] siècle, et qui menaçait ruine. Cette maison avait été habitée par Pierre Macé, l'assassin de Jean Baillet, trésorier des finances, et qui s'étant réfugié dans l'église Saint-Merry, en fut tiré par ordre du Dauphin, depuis le roi Charles V, pour expier son crime à la potence.

— M. le marquis de PASTORET a signalé son admission récente dans la société des gens de lettres, en prenant 500 francs de billets à la loterie organisée au bénéfice des caisses de secours de la société des gens de lettres et de l'association des artistes dramatiques.

— La collection de statues des femmes célèbres qui ont illustré la France, formée depuis quelques années dans le jardin du Luxembourg, va s'enrichir prochainement de celle de Mathilde de Flandre, femme de Guillaume le Conquérant, duchesse de Normandie et reine d'Angleterre, après la conquête. Cette statue de marbre blanc, haute de 2 mètres 50 centimètres, est due au ciseau de M. Carl Elshoët, qui vient de la terminer dans son atelier, au dépôt des marbres. M. Elshoët a su reproduire avec habileté dans sa composition le caractère ferme et viril de cette femme illustre dont le génie seconda puissamment son époux dans l'affermissement de sa puissance nouvelle, et qui le précéda dans le tom-

beau. Il l'a représentée s'appuyant sur le glaive victorieux qui renversa la dynastie anglo-saxonne, et revêtue du costume royal, dont elle fit don par son testament à l'église de Bayeux. La duchesse reine Mathilde était fille de Baudoin V, dit de Lille, comte de Flandre, et d'Adélaïde de France. Elle mourut le 2 novembre 1183, et fut enterrée dans l'église de l'abbaye de la Sainte-Trinité de Caen, qu'elle avait fondée.

— Des débuts attendus avec une légitime curiosité ont eu lieu à la Comédie Française. M[lle] Amélie Jouvante, qui avait dû primitivement créer le rôle de la *Charlotte Corday* de M. Ponsard et dont la beauté, l'accent et la jeunesse réalisaient la sombre figure qu'un poëte a désignée par l'ange de l'assassinat, s'est montrée dans l'*Hermione* de Racine. Elle a déployé dans ce rôle des qualités que le temps et un plus long usage de la scène mûriront. Par les succès qu'elle a obtenus elle a déjà conquis une position fort honorable; on assure qu'on la verra prochainement dans le personnage d'une femme célèbre qu'un de nos critiques éminents a entourée du luxe et de la séduction de son talent.

— L'église de Saint-Gervais, à Paris, est peut-être celle qui conserve les plus magnifiques restes de vitraux peints du XVI[e] siècle, cet âge d'or de l'art du peintre-verrier. Jean Cousin, l'un des créateurs de l'école française, et Robert Finaigrier, son digne émule, embellirent à l'envi cette église, dont l'élévation des voûtes et la disposition des larges fenêtres ogivales, dans le style du XV[e] siècle, se prêtaient parfaitement à recevoir des verrières d'une grande dimension. Malheureusement une grande partie de ces vitraux a disparu, et ce qui en a survécu aux atteintes du temps et des révolutions ne présente plus dans presque toutes les chapelles que des fragments incomplets des belles pages peintes par ces deux excellents artistes. L'administration municipale de la ville de Paris, qui depuis dix années a fait splendidement restaurer plusieurs chapelles de cette église et qui l'a enrichie de peintures à fresques, n'a pas non plus oublié la peinture sur verre pour compléter cette restauration. Par ses soins, trois grandes verrières, exécutées d'après les cartons de M. Eugène Delacroix, ont été placées dans les fenêtres du chœur. Persévérant dans la voie d'embellissement où elle est entrée, elle vient de faire placer huit vitraux d'une dimension moyenne dans la grande fenêtre qui s'ouvre au-dessus de la porte orientale de l'église, placée rue des Barres. Cette fenêtre fut originairement décorée de vitraux exécutés par l'un des deux artistes que nous avons cités plus haut et peut-être concurremment par tous deux. Les sujets qui étaient représentés étaient empruntés à la Passion et à la mort de Notre-Seigneur. La partie supérieure de cette grande et riche composition a seule été conservée, et la correction du dessin, la vivacité et l'éclat du coloris font vivement regretter les vitraux qui garnissaient la partie inférieure de cette fenêtre et qui ont été détruits. L'exécution de la composition nouvelle, destinée à remplacer cette lacune, se compose, comme on l'a dit, de huit panneaux de vitres peintes, et elle est due à MM. Bontemps et Lormier, qui à l'exposition des produits de l'industrie de 1839 ont obtenu la médaille d'or sur les avis réunis de la commission des Beaux-Arts et de la commission spéciale des poteries et verreries. Le dessin des figures de ces huit petits vitraux séparés, dont les sujets sont également tirés de la Passion du Sauveur, est assez pur, et les parties d'ornementation y sont bien traitées. Les couleurs y sont presque aussi vives, aussi translucides que celles des vitraux supérieurs de la composition peints dans le XVI[e] siècle. Le rouge et le violet y sont particulièrement à distinguer, et l'on remarque plusieurs bouquets d'arbres dont le feuillage, d'un vert de différents tons, produit un excellent effet.

— L'atelier d'Horace Vernet, à Versailles, renferme, dit-on, une ébauche du maître qui, si elle se termine, pourra faire suite aux plus terribles compositions de Martins :

La guillotine est dressée, le couperet a cessé de fonctionner. On voit çà et là des corps étendus sans têtes et des têtes dans un panier. Tout est mort; le bourreau, n'ayant plus personne à exécuter, vient de se guillotiner lui-même; son corps est étendu sur la planche fatale. Plus loin, on voit, prête à tomber, une croix aux bras de laquelle sont pendus deux prêtres. Partout, sur le premier plan, se reproduit l'image d'une destruction complète. Et, après ce chaos, le choléra, personnifié, joue des airs de triomphe sur une flûte faite avec un tibia. La mort, assise sur la guillotine, lit le dernier numéro du journal la *Voix du Peuple;* le manche de sa faux sert de hampe à un drapeau rouge, sur lequel sont écrits les mots : « République sociale. » Horace Vernet aurait conçu, il y a peu de temps, l'idée de ce tableau qui est à peu près terminé.

LES

DEUX STATUES DE MICHEL-ANGE,

AU LOUVRE.

J'ai marché dans des routes solitaires et peu frayées.
BUONAROTTI.

A gauche du pavillon de l'horloge, dans la cour du Louvre, s'ouvre trop rarement, pour l'amateur de belle sculpture, une petite porte qui l'introduit dans les salles du Musée français de la renaissance. Le grand relief du vestibule, le Diogène du Puget, lui promet des chefs-d'œuvre. Puget, statuaire français à la hauteur de Michel-Ange par sa puissance à manier, à amollir le marbre; sentant, comme l'illustre Florentin, un noble cœur battre dans sa poitrine; n'abaissant pas plus sa dignité d'homme et son talent d'artiste devant le hautain successeur de Colbert, que Buonarotti n'avait laissé fléchir l'une et l'autre devant la colère de Jules II ou la tiare des six autres papes qui l'employèrent.

Pourquoi le véritable ami des arts, après avoir admiré la Diane de Jean Goujon, les trois Grâces de Germain Pilon, le Milon de Puget, se hâte-t-il de revenir méditer devant les deux statues qui lui ont fait face quand il est entré dans la première salle?

Est-ce la pensée créatrice, est-ce la supériorité d'exécution, est-ce le prestige du nom du grand sculpteur, qu'un premier coup d'œil lui a révélé, qui le ramènent à ces deux statues? Outre cela, c'est qu'elles lui présentent plus d'un problème à résoudre, plus d'une erreur à rectifier, car rien ne se perpétue comme l'erreur. Et en effet, ouvrez toutes les notices, toutes les dissertations, de Pierre Monier (1698) à MM. de Clarac et Landon; de Quatremère de Quincy à M. Théophile Gauthier; puis, en remontant jusqu'à Vasari, voyez si leurs auteurs ont trouvé le mot de l'énigme que propose, comme jadis le Sphinx de Thèbes, ce cynocéphale adhérant à la statue de droite. Et quelle dénomination a été infligée à ces deux chefs-d'œuvre? — Celle d'esclaves ou de captifs. Mais à quelle source ces hommes sérieux ont-ils puisé cette étrange tradition? — Ils l'ont empruntée au texte formel d'un contemporain de Buonarotti, à Vasari; ils l'ont adoptée aveuglément, de confiance. Or, Giorgio Vasari ayant écrit ces mots: « Personne n'a connu plus intimement que moi Michel-Ange; personne n'a été plus que moi son serviteur et son ami, » c'était, il est vrai, provoquer la confiance de la postérité, mais ce n'était point prétendre la déshériter d'avance du droit d'examen. A la précision des détails que nous donne cet artiste écrivain des œuvres diverses de Michel-Ange, il est facile de juger qu'il les a sous les yeux. Puis, quand il ajoute laconiquement ces mots: « Il sculpta de sa main, à Rome, deux esclaves d'une beauté divine; mais le mausolée de Jules II une fois

abandonné, il en fit présent à Ruberto Strozzi, chez lequel il était tombé malade. Ces esclaves furent ensuite envoyés à François I[er] et se trouvent aujourd'hui au château d'Écouen, » que doit conclure tout homme attentif et non prévenu par la tradition, en comparant les deux statues qu'il a sous les yeux avec la mention si brève de Vasari ? Quelle conséquence nécessaire doit-il tirer 1° du silence observé par Vasari sur le cynocéphale symbolique ? 2° Que doit-il naturellement penser de l'erreur commise par Vasari en douant également d'une beauté divine les deux prétendus esclaves ? — Qu'il ne les a point vus. Et en effet, quel âge avait Vasari à l'époque où Michel-Ange sculptait ces statues ? — Six ans. Mais comment peut-on supposer que Vasari ait ignoré, même en admettant qu'il ne les ait point vues, l'idée créatrice de ces deux œuvres ?

C'est qu'elles sont le premier jet formulé en marbre de cette grande et terrible pensée nourrie par Michel-Ange pendant trente-huit ans, les deux premiers mots du poëme sublime conçu sous Jules II en 1503, traduit, complété par la couleur sous Paul III en 1541, du Jugement dernier enfin. Et cette conjecture s'élève à la hauteur d'une vérité démontrée, lorsqu'on se rappelle le soin minutieux avec lequel le grand artiste faisait disparaître ses études au crayon, pour dissimuler le labeur pénible de ses conceptions et pour laisser croire à la fécondité de sa pensée, comme à la spontanéité de son trait.

Certes rien de plus beau, de plus légitime que l'enthousiasme excité par les œuvres du génie ; mais trop souvent l'exagération de l'éloge ou du blâme n'est que le résultat ou du prestige d'un nom ou de l'examen superficiel des éléments constituant la formule de l'art. Pour juger un colosse comme Michel-Ange, il faut plus que de la sensibilité ; il ne suffit pas de s'exalter devant la grâce ou l'énergie dont il a su revêtir les deux statues qui sont, avec le Milon du Puget, l'honneur du Musée français de la renaissance, et auxquelles M. Théophile Gauthier a consacré un éloquent article dans le feuilleton de *la Presse* du 24 août. Pour juger Michel-Ange, il faut se rappeler qu'il était non-seulement grand poëte et grand artiste, mais encore savant archéologue, connaissant par conséquent les formules de l'art antique appliqué aux idées philosophiques et religieuses. Si donc la science archéologique manque au juge, ou si sa méditation ne s'arrête pas sur quelques-uns des symboles qui accompagnent les compositions du grand sculpteur, il les traitera de bizarres, et le génie méconnu aura à répondre de l'inintelligence du juge. Ou bien encore, pour éviter l'aveu de son impuissance à les interpréter, il les passera sous silence. M. de Clarac avoue, dans sa notice, que la signification de cette figure de singe, pleine de caractère, quoique à peine dégrossie, lui échappe.

« Peut-être, dit-il, est-ce un jeu de Michel-Ange. Ou peut-être a-t-il voulu, sous cet emblème, exprimer le génie du mal. » Pierre Monier, dans son *Histoire des arts qui ont rapport au dessin*, désigne ces deux statues comme deux *esclaves*. Landon adopte cette dénomination que M. Théophile Gauthier change en celle de *captifs*. Ici, qu'il nous soit permis de rendre hommage à la foi de ce brillant écrivain dans la puissance du génie de Michel-Ange. Il n'a pu, il est vrai, résoudre l'énigme que propose l'ébauche de cette tête de singe placée aux pieds du personnage qui sommeille; il ne s'explique pas « quelle pouvait être la significa-

tion de deux captifs destinés à paraître de chaque côté du tombeau d'un pape ; » il ne pénètre pas plus l'idée du grand statuaire « qui a laissé les pieds des deux captifs engagés dans le marbre, comme si le poids ou l'effort de leur corps les eût fait enfoncer dans une molle argile. » Mais il n'hésite pas à le justifier de l'habitude qui lui aurait été reprochée « de travailler en plein bloc, au hasard, et de se trouver fort dépourvu, quand il s'apercevait qu'il n'avait pas bien calculé ses proportions. »

Et quelle démonstration nous donne M. Théophile Gauthier ? — Celle-ci : « qu'il restait assez de marbre pour faire, si on l'eût voulu, des pieds parfaitement dégagés du sol. » Cette démonstration nous suffit et nous l'approuvons. Puis il ajoute : « La plinthe des statues actuellement encastrées dans le piédestal sera mise à nu pour prouver que ce sacrifice, cette quasi-absence de pieds est le résultat d'une volonté expresse. » Et cette volonté, quelle est-elle ?

Oui, Michel-Ange a enfoncé les pieds de ses deux statues dans le marbre, pour obéir à son génie, qui lui avait dit : Au tombeau de Jules II, tu placeras, d'un côté, le Sommeil ou la mort du chrétien ; de l'autre, le Réveil ou la résurrection. Et comme le tombeau que tu ériges est destiné à l'église de Saint-Pierre-aux-liens, les liens de la mort entoureront tes deux figures symboliques.

Ce n'est qu'après les guerres d'Italie que Buonarotti put enfin achever le tombeau de Jules II, si souvent interrompu. Entre les quarante figures qui durent le décorer d'abord, il conçut : celle de la mort exprimée par le Sommeil avec le symbole de l'âme qui veille et qui attend : celle de la Résurrection. La pensée de Michel-Ange franchit le cercle étroit des idées vulgaires. Qu'est-ce que le sommeil, se dit-il, sinon l'image de la mort ? Or, comme le sommeil est suivi du réveil, la mort est suivie de la résurrection.

Mais par quel moyen fera-t-il comprendre qu'il ne s'agit pas ici du sommeil ordinaire, mais bien réellement de la mort ? — En enfonçant dans le sol les pieds de sa statue. Les chrétiens, comme les Égyptiens, professant le dogme de la résurrection des corps et de l'immortalité de l'âme, comment formulera-t-il avec le marbre cette double idée ? Comment, d'abord, rendra-t-il perceptible à l'œil ce que l'œil ne peut voir, l'âme ? — Nécessairement, par l'enveloppe d'une idée relative, ou par un symbole. Or, quel était chez les Égyptiens, comme chez les Indiens, l'emblème des aspirations de l'âme ? Le cynocéphale attendant le retour de la lumière de la lune ou du soleil.

S'il est vrai que Buonarotti n'hésitait pas à employer des éléments profanes pour l'expression ou pour le développement d'une pensée sacrée, témoin la barque à Caron dans la terrible page de la chapelle Sixtine ; ici, du moins, le dogme égyptien de la résurrection de la chair, lequel explique naturellement l'usage des embaumements, dogme adopté par les chrétiens, autorisait le grand sculpteur à consacrer un emblème égyptien au développement d'une pensée chrétienne. Ici, le cynocéphale attaché à ce jeune homme qui sommeille, mais dont les pieds sont enfoncés dans la terre à laquelle ils adhèrent, est l'image évidente de l'âme qui demeurait, suivant la croyance égyptienne, unie au corps pendant des milliers d'années, et qui, constamment éveillée, attend le moment de la résurrection, comme le cynocéphale attend le retour de la lune ou du soleil, premier et dernier terme du voyage des âmes, ainsi

que nous le montrent les monuments égyptiens. Quelques coups de ciseau ont suffi à Michel-Ange pour donner à cette ébauche une admirable expression d'attente inquiète et mélancolique. Son regard porté vers le ciel, ses deux mains élevées en se croisant avec étreinte, complètent l'idée symbolique de l'âme qui appelle de ses vœux ardents le retour de la lumière éternelle. Donc les deux admirables statues de Michel-Ange que possède le Louvre n'expriment pas l'idée banale, vulgaire et insignifiante de deux esclaves, mais bien celle de la mort du chrétien, et celle de la résurrection représentée par un homme qui s'élance de la tombe, en levant les yeux vers le ciel, brisant avec effort son linceul et les liens de la mort, pour obéir à la trompette de l'archange qui vient de sonner le réveil universel.

P. Hercule ROBERT.

INAUGURATION DE LA STATUE

DU BARON LARREY,

AU VAL-DE-GRACE.

Un acte important dont l'histoire, la science et les arts doivent se réjouir a réuni le 8 août une foule considérable dans la cour du Val-de-Grâce. On consacrait l'illustration d'un de ces hommes dont le passage sur la terre est une joie pour l'humanité, on inaugurait la statue de Larrey.

Le baron Larrey naquit à Baudeau, en 1766. Pour raconter les campagnes dans lesquelles il s'illustra, les beaux traits de sa vie, son grand cœur, il faudrait des volumes; nous laissons ce soin à d'autres plumes plus exercées que la nôtre, il nous suffit de dire que sa carrière commença en 1793, qu'il se trouva aux campagnes du Rhin, d'Italie, d'Egypte, d'Allemagne, de Prusse, de Pologne, d'Espagne, à la retraite de Russie et que blessé à Waterloo il fut fait prisonnier.

Rentré en France, il fut nommé sous la restauration chirurgien de la garde royale, membre de l'Académie des sciences et termina, comme on sait, son utile et laborieuse carrière en 1842.

Le général Petit, au nom de notre vieille armée, a le premier dit un dernier adieu, et a rappelé en termes touchants la vie militaire du brave chirurgien. Puis M. Roux, au nom de l'Académie des sciences, a rendu hommage *au héros de l'humanité!* comme il l'a surnommé avec tant de bonheur.

Après plusieurs discours au nom des diverses académies, la statue a été découverte. A ce moment et nous n'osons dire par un effet du hasard, un rayon de soleil, le seul de cette journée où la pluie a été incessante, est venu frapper le visage de Larrey. La foule a été vivement émue et pour notre compte nous en avons ressenti une impression que nous n'oublierons jamais.

La statue est due au ciseau de M. David d'Angers. L'artiste a représenté Larrey tenant de la main droite sur son cœur le testament de Napoléon; il s'apprête de la main gauche à saisir des instruments de chirurgie placés sur une pièce de canon.

La composition de la statue est complète; elle nous dit bien l'homme de cœur, toujours prêt à voler au secours de l'humanité; le canon rappelle le génie des batailles. La tête comme toutes les têtes du statuaire David est un chef-d'œuvre. Dignité, élévation, douceur, sang-froid, profondeur, tout y est.

Mais, s'il faut l'avouer, notre embarras est grand pour louer le reste de l'œuvre, et si nous nous en rapportons à l'impression générale on trouve la tête beaucoup trop grosse, les bras démesurément longs et la statue, disait-on, pour être proportionnée devrait être plus haute de l'épaisseur de la plinthe. Ces fautes nous avaient frappé, nous en étions étonné, attristé même quand nous avons appris que les traits, la taille, l'allure du baron Larrey étaient fidèlement reproduits.

Si cela est vrai, ce dont nous ne doutons pas, une question importante se trouve engagée : *doit-on en statuaire être rigoureusement esclave du laid?* Cette question grave et pendante depuis bien longtemps, nous allons la résoudre, et pour donner plus de poids à notre raisonnement, nous allons tout simplement ouvrir une brochure écrite par M. David, la vie de Roland, statuaire, ouvrage couronné par l'Académie des arts et des sciences de Lille, chef-d'œuvre de goût et qui à notre sens devrait être consulté, médité par tous les artistes.

Notre intention était de faire un compte rendu de cette brochure; nous sommes heureux de l'occasion qui se présente de mettre en parallèle l'écrivain et l'artiste qui se jugera lui-même, et d'en donner quelques extraits : « Les statues qu'on dresse aux grands hommes, dit-il, étant destinées à leur apothéose et devant contempler la foule du haut de leur piédestal, il s'ensuit qu'il faut accentuer plus fortement les principales divisions du corps humain parce qu'elles ont été plus fortement modifiées par les passions de l'âme ; on glisse légèrement sur les détails, expression de la vie intime... la statuaire ne doit pas être un moulage de la nature, une reproduction de ces petits plis qui en sont les infirmités et affectent péniblement la vue... on doit parler très-haut pour les divisions principales et bas pour les nuances. » Puis plus loin : « Le but du statuaire n'est point la sèche réalité du calque ou du daguerréotype par qui l'art n'est plus qu'un mécanisme grossier, c'est cette impression morale qui ne peut être sentie et rendue que par le cœur de l'artiste... le calque ne donne qu'une ombre, une image inanimée, mais quand l'âme de l'homme a passé avec les traits, quand elle a pris figure, si j'ose parler ainsi, l'être alors nous apparaît environné de splendeur; c'est le type de la création dans toute sa beauté. »

Quelle plus belle appréciation de l'art! Mais pourquoi faut-il que l'auteur de ces nobles pensées, le statuaire du général Foy, de Guttemberg, de Riquet et de cent chefs-d'œuvre ait oublié, dans la statue de Larrey, ces principes si justes de l'art!...

Sur le piédestal, auquel en passant nous reprochons d'être fait de pièces et de morceaux, l'artiste a placé quatre bas-reliefs représentant autant d'actions remarquables de la vie de Larrey. C'est encore à l'écrit de M. David que nous allons emprunter la critique sévère de ces bas-reliefs ; il nous dit que le public ayant faussé la route, exige maintenant des sortes de tableaux des actions représentées, et non point l'esprit moral de ces mêmes actions. Nous n'hésitons pas à le dire : si le public s'accoutume au mauvais goût, c'est qu'on l'y habitue. Si les artistes d'un rang élevé, d'un talent reconnu, comme le statuaire de Larrey, imposaient le vrai beau, il n'est pas douteux que le monde, prenant leur exemple pour bon, deviendrait difficile en cette matière ; et il est constant que ce n'est point au public à donner l'impulsion aux artistes, mais aux artistes éminents à diriger les masses.

Pourquoi, au lieu de ce pêle-mêle de batailles, M. David n'a-t-il point fait comme le grand statuaire Roland? Pourquoi ne s'est-il point débarrassé des funestes influences du mauvais goût et n'a-t-il point mis en pratique ces paroles : « Les bas-reliefs, par leur destination attachés à la muraille, sont une sorte d'écriture, d'inscription historique; ils ne peuvent ni ne *doivent* avoir la prétention de jouer le *trompe-l'œil*, de chercher l'apparence de la réalité, comme le fait la peinture, à qui la couleur en donne les moyens; chaque art a ses limites, *qu'il est absurde de vouloir franchir :* trop longtemps les statuaires ont manqué à la véritable mission que la raison leur assigne. Le spectateur a besoin que chacune des figures réunies dans un même cadre soit distincte et nettement représentée; sans cela, il résulte une pénible fatigue qui le détourne de la vue d'une composition ainsi conçue. Dans ces sortes de bas-reliefs il semble que tout le monde parle à la fois; on est assourdi : ce sont des tours de force qui étonnent l'esprit, mais ne disent rien à l'âme. »

Est-ce bien l'auteur des bas-reliefs de la statue de Larrey qui a écrit ces lignes?... Le bas-relief qui représente la bataille de Somo-Sierra est un exemple frappant de l'écueil que rencontre l'artiste qui veut faire des trompe-l'œil; les montagnes du lointain se trouvent d'aplomb avec les personnages du premier plan; le maréchal Victor sort on ne sait comment du bataillon qui s'apprête à charger l'ennemi.

Dans la bataille d'Austerlitz, le besoin de faire un tableau a diminué l'intérêt de la belle et humaine action où il a représenté Larrey pansant un ennemi blessé, en dirigeant l'esprit sur d'autres points du bas-relief. Ici c'est l'empereur; et pourquoi sa lorgnette? là, c'est un bataillon étranger qui, plutôt que de mettre bas les armes, resserre les rangs autour de son drapeau et se laisse mitrailler. Quelle est l'action dominante? Est-ce l'empereur? est-ce le bataillon? est-ce Larrey? Dans un autre, l'artiste a représenté la bataille des Pyramides.

Le bas-relief qui nous a le plus frappé est celui qui reproduit le passage de la Bérésina; il est, sans nul doute, le plus remarquable. La scène est parfaitement disposée : des soldats, prêts à franchir le pont, ont reconnu Larrey; ils s'écartent pour le laisser passer. Blessés, mourants, tous sur son passage lui adressent le salut militaire; une vivandière, au milieu du pont, tient dans ses bras un enfant, orphelin peut-être! opposition saisissante avec ces vieux grenadiers. Ce bas-relief, en un mot, produit la plus vive sensation.

Les têtes des quatre bas-reliefs ont un grand caractère et sont toutes bien typiques; les chevaux sont admirablement traités.

En somme et à cela près des quelques imperfections probablement volontaires que nous aurions hésité à signaler, si M. David d'Angers ne nous avait donné lui-même des armes pour le combattre, la statue de Larrey est une belle page de plus à ajouter à celles dont se compose déjà l'histoire artistique du célèbre statuaire. Les maîtres viendront admirer son bronze monumental; les élèves y puiseront de féconds enseignements pour leurs études; et quand les maîtres et les élèves ne seront plus, la postérité, elle, continuera de réunir dans une même auréole le nom du héros et celui de l'artiste qui a rendu ses traits impérissables.

Mathieu MEUSNIER.

PIERRE GRAILLON,

SCULPTEUR DIEPPOIS ;

SA VIE RACONTÉE PAR LUI-MÊME.

—

DEUXIÈME ET DERNIÈRE PARTIE [1].

—

CHAPITRE III.

Je m'essaye dans la sculpture. — Travaux d'ivoire et d'albâtre. — Le conseil municipal me pensionne et m'envoie à Paris. — Mes études et mes peines.

Il y a dans ma vie une chose que je ne pourrai jamais exprimer comme je la sens. Je veux parler de cet état de contrainte dans lequel la pensée est sans cesse en opposition avec le travail. Je laisse le soin de définir ce martyre à ceux de mes lecteurs qui ont parfois senti l'impérieux besoin de travailler d'une part, et un irrésistible attrait de suivre une vocation, de l'autre.

Une année s'était écoulée dans cette galère morale, quand le chef de mon ancienne fabrique me fit redemander pour lui travailler un bloc d'albâtre : si l'on veut se faire une idée de la joie que me causa cette commande inespérée, il faut se représenter un pauvre diable à qui il arrive, du fond des Indes, un héritage qu'il n'attendait pas.

La nuit qui suivit l'arrivée de ce bloc providentiel fut passée toute blanche. On conçoit qu'alors il ne me fut plus possible de rester cordonnier. Me voilà donc redevenu sculpteur. Malheureusement, les affaires de la fabrique s'arrangeant avec peine, j'eus beaucoup à souffrir pour le recouvrement de mon salaire, je fus même obligé de renoncer à travailler pour l'établissement. Je me trouvai de nouveau dans l'obligation de reprendre la semelle. Nous étions dans l'arrière-saison et il n'y avait pas d'ouvrage. Je me vis en peu de temps réduit à l'extrême misère.

Il me vint un jour une singulière idée. J'avais un vieil oreiller (car mon ménage n'avait pas été monté à neuf en me mariant) dur et inégal comme une pierre mal dégrossie. Fatigué de rouler sur lui ma tête sans sommeil, je voulus voir quel était le corps qui se trouvait mêlé aux deux ou trois poignées de plumes qui le composaient. Peut-être était-ce un trésor? Il se fût présenté bien à propos ; mais hélas ! c'était tout simplement une vieille culotte du temps du roi Dagobert. Qui avait pu la fourrer là? Il y avait de quoi se perdre en conjectures. Cette vue toutefois excita en moi un fou rire, et j'aurais ri longtemps si je n'avais pas été obligé de casser les barres du lit pour faire de la bouillie à l'enfant qui pleurait.

Je ne pousserai pas plus loin le récit de ma misère. Mon amour-propre a déjà parlé ; j'ajouterai pourtant qu'au milieu de toutes ces tortures personne ne s'est jamais douté de mes souffrances, et ici bien des gens le comprendront. Les entrailles peuvent crier, mais, au sein de l'infortune, l'homme de cœur fait taire la plainte toujours prête à s'échapper.

Nous étions à la fin de 1832; l'hiver se présentait sous de sombres auspices, quand je fis la rencontre d'un homme dont je ne cite pas le nom, mais dont je garde le souvenir au fond de mon cœur. Il me fit travailler un peu d'albâtre, puis de l'ivoire. La force morale renaissait avec l'espérance, et mes rêves d'artiste allaient se rallumer de nouveau.

N'ayant pas d'argent pour acheter de la terre à modeler, je descendis dans le port pour y puiser de la vase que j'apportai dans ma chambre.

Je commençai un buste, mais la puanteur de la matière me força à y renoncer. Je battis alors les côtes des environs pour y chercher de la glaise. J'en trouvai à un quart de lieue de Dieppe ; je fis trois voyages dans la même journée. J'avais tellement chargé mes épaules que j'en fus indisposé pendant quelques jours. J'eus bientôt repris assez de vie pour commencer l'œuvre que je méditais ; je voulais faire un Napoléon grand comme nature, mais, n'ayant pas assez de matière, voici comment je m'y pris : je montais d'abord les bottes que je fis massives, les destinant à supporter le corps que je voulais faire creux jusqu'aux épaules. J'avais disposé ma terre par tranches épaisses ; sur la première assise j'avais placé deux lattes croisées tenues par une ficelle attachée au plancher. Je renouvelai cette opération à toutes les assises jusqu'aux épaules. La chose allait assez bien les premiers jours, mais ma terre, qui était mal apprêtée, venant à sécher, roidissait les cordes d'une façon alarmante. Enfin j'étais sur le point de jouir de mon travail, car il ne me restait plus que la tête

[1] Voir la précédente livraison, page 244.

à monter, lorsque, posant le couronnement, l'édifice croula et je tombai à la renverse avec Napoléon. C'était tomber en belle compagnie! Heureusement j'en fus quitte pour quelques contusions. Cette scène grotesque se passait dans une chambre où nous vivions tous pêle-mêle les uns sur les autres.

J'étais habitué à manquer de pain de deux jours l'un. Une fois j'avais reçu vingt-quatre francs pour un travail de longue haleine; je me rendis sur-le-champ chez un boulanger à qui je commandai pour vingt francs de biscuit de mer. N'importe, nous avions pour quelque temps de quoi mettre sous la dent et nous empêcher de mourir de faim. Je terminai ainsi l'année 1832. Au commencement de 1833, je contractai un engagement de travailler l'albâtre et l'ivoire à raison de deux francs par jour. Un mois après la conclusion de ce marché, ma femme mettait au monde un second enfant, et nous partions pour la campagne où un atelier m'attendait. Là, me disais-je dans mes rêves d'avenir, là du moins je pourrai me remettre de mes fatigues et me refaire un peu de mes souffrances passées. Nous sommes aux premiers jours du mois de mai, tout semble sourire autour de nous, comme je vais couler doucement mes heures de loisir! Je me rafraîchirai de cette lave de soucis qui me dévorent en ville. Un jour je couperai un tronc d'arbre et j'y taillerai un Voltaire grand comme nature, une autre fois je chercherai de l'argile pour modeler des sujets nouveaux.

Voilà quels étaient mes rêves dorés; mais, hélas! mes illusions ne furent pas de longue durée. Bientôt la campagne me parut fort triste; rien ne parlait d'art autour de moi; la vie positive absorbait tout; l'ennui me prit, et avec lui le besoin de revenir à la ville. Mes maîtres m'en ayant donné la permission, je ne me la fis pas répéter.

Heureusement, je continuai d'y travailler pour eux. Je n'étais donc pas trop à plaindre, car nos besoins grandissaient chaque jour. Nous étions quatre à vivre sur une journée de deux francs; aussi il fallait, après chaque journée, m'imposer un surcroît de travail, qui me rapportait quelques sous de plus.

Le temps s'écoula ainsi jusqu'en 1836, époque où je devins complétement libre de mes engagements. Je pus alors gagner quatre à cinq francs par jour. Pour nous commençait une ère nouvelle; nous fûmes quelque temps heureux de notre position Dans mes heures de loisir, je modelais quelques bas-reliefs qui pouvaient me faire connaître. Comme je demeurais en chambre, je crus nécessaire d'en sortir pour faire montre de mes travaux. Je louai donc une petite boutique afin de les soumettre au jury de l'opinion publique. Mes bonshommes furent bientôt remarqués par un homme de goût, doué d'une grande énergie, M. Théron, commandant du château, qui appela sur mes ouvrages l'attention du conseil municipal.

On me proposa de m'envoyer à Paris pour y suivre un cours de sculpture chez un grand maître. J'hésitai quelque temps, mais enfin j'acceptai l'offre généreuse qui m'était faite, et, à la fin de février 1837, je partais pour Paris avec ma femme et mes enfants.

Arrivé dans la capitale, je me mis en devoir de présenter mes lettres de recommandation. La première fut si froidement reçue, que je laissai là les autres. De ma propre inspiration, j'allai frapper à la porte de M. David (d'Angers). Le célèbre statuaire m'accueillit avec bienveillance. Il me donna ses premiers conseils, et promit de me prendre plus tard dans son atelier. J'entrai chez un maître et j'y passai un an. Ma pension, devenue insuffisante, ne me permettait pas de mettre les deux bouts ensemble. Je me décidai presque à quitter la place. Je parlai de mes intentions à quelques personnes, qui m'encouragèrent à rester, et qui me firent espérer que ma pension serait renouvelée et même augmentée.

Il faut dire aussi que je voyais avec plaisir arriver le moment où je pourrais entrer dans l'atelier du grand maître. J'allais prêter à rire à une foule de jeunes élèves qui s'amuseraient à mes dépens. Mais bah! ils pourront s'égayer à l'aise et me trouver aussi maussade qu'ils voudront, mais ils ignoreront toujours ce que je souffre.

La bienveillance du conseil à mon égard allait en diminuant. En 1838, il rogna de 300 francs ma pension annuelle. Cependant, j'allais enfin jouir de mon bonheur et entrer dans l'atelier tant désiré, lorsque quelques esprits taquins, par trop soucieux des intérêts de la ville, exigèrent, pour me continuer l'allocation, que je produisisse une lettre de M. David, attestant que j'étais enfin dans son école. Je demandai cette lettre, qui me fut promise; mais M. David oublia de l'écrire, et partit pour l'inauguration de la statue de Riquet.

Alors la mauvaise volonté des hommes eut beau jeu sur mon compte; ils dirent que je perdais mon temps, et je reçus une lettre qui m'annonçait que je ne devais plus compter sur l'allocation municipale. Que faire maintenant?

CHAPITRE IV.

J'ouvre boutique à Dieppe. — Vente des premiers *Gueux*. — Ma vocation se décide. — Mes succès. —Pourquoi je reste dans ma ville natale.

Depuis longtemps, j'éprouvais une grande lassitude de poitrine, et cette nouvelle n'était pas faite pour me guérir. J'en étais réduit à parler tout bas, le son même de ma parole me causait une véritable irritation. Après avoir examiné les choses sous toutes les faces, je crus que le plus sage parti pour moi était de revenir à Dieppe.

Deux pensées m'occupaient en partant: je pourrais me remettre à l'ivoirerie, et puis l'administration municipale, qui m'avait porté tant d'intérêt, devait-elle m'abandonner entièrement? Je ne le croyais pas. Mais il faut convenir que je voyais les choses du bon côté.

Je revis donc mes chers rivages, et je respirai une fois de plus l'air fortifiant de la mer. Mais, une fois à Dieppe, toutes les portes me furent fermées. Pas une figure ne daigna me sourire. On semblait m'avoir oublié.

Cependant, à peine avais-je passé huit jours dans ma nouvelle maison, que déjà j'avais modelé un buste grand comme nature. Personne n'eut l'air de s'en apercevoir. Il était arrêté qu'on ne ferait pas attention à moi. Faut-il le dire? je ne trouvai pas même de quoi employer mes bras comme ouvrier sculpteur. J'avais rapporté avec moi un peu d'ouvrage pour un homme de Paris. Pendant ce temps, j'examinai autour de moi comment j'allais m'y prendre. Je me livrai à tout ce que mon industrie pouvait me suggérer. Mais, au milieu de toutes mes rapsodies, j'éprouvais par moment un profond chagrin en voyant s'écouler inutilement les plus belles années de ma vie.

L'idée me vint d'ouvrir une boutique au centre de la ville. A force de lutter contre la misère, j'en étais presque arrivé à me dégoûter des arts. J'eus un instant l'idée de me faire brocanteur. Je me disais à part moi que je pourrais remettre en état toutes les vieilleries qui me passeraient par les mains, et fabriquer en même temps quelques objets qui me donneraient une existence assurée. Je croyais, par ce moyen terme, ne pas trop déroger à mes goûts naturels dont je ne pouvais me dépouiller entièrement. Je me voyais déjà trafiquant dans les ventes publiques, marchandant aux vieilles femmes des mouchoirs à six sous, ou quelques assiettes. Toutefois, je n'étais pas sans me faire à moi-même des observations sur mon crédit et ma valeur personnelle. J'avais bien l'intention de payer, mais, pour acheter, il faut autre chose que de la bonne volonté, il faut des garanties, et je n'en avais aucune à présenter. C'était là une véritable fin de non-recevoir.

Nous étions alors au mois de juin 1842; quelques étrangers commençaient à circuler dans les rues de Dieppe. L'idée me vint de faire des *gueux*, et de les mettre sur mes fenêtres. Ils se placèrent à vil prix, j'en conviens, mais enfin je les vendis, et je m'empressai de leur donner des successeurs. Quelques paroles d'encouragement que j'entendis m'enhardirent à continuer. J'essayai de grouper mes gueux. D'abord j'en mis deux, puis trois, et ainsi de suite, jusqu'à ce que j'eusse fait des familles entières. Des personnes riches vinrent me visiter et me firent des acquisitions.

Dès ce moment, mon genre sembla se dessiner d'une manière claire et précise. Je fis poser quelques pauvres, mais leur manque d'habitude et leur défaut d'intelligence m'empêchèrent de réussir. Je me mis alors à parcourir les rues pour les saisir d'après nature. Je les groupais ensuite dans mon atelier, et je les posais selon mes idées.

Un homme au cœur chaud et au goût exquis, M. le comte de Marguerie, m'acheta un groupe et m'amena le plus de monde qu'il put. A son retour à Bayeux, il fit valoir mes travaux et m'obtint un grand nombre de commandes. Plus tard, il me fit venir chez lui et me traita comme un ami. C'est à lui que je dois l'honneur d'être devenu membre de la Société des sciences, lettres et arts de Bayeux. Il alla jusqu'à me faire des offres d'établissement, mais je préférai Dieppe, ma patrie.

Je quittai Bayeux, emportant avec moi la prédiction d'un succès qui s'est réalisé au delà de mes espérances. Huit ans se sont écoulés depuis cette époque, les choses ont marché pour moi d'une façon prodigieuse. Le monde savant a bien voulu goûter mes ouvrages. Maintenant que le succès a si bien couronné mes efforts, on

me demande souvent pourquoi je ne vais pas à Paris courir après la fortune qui semble venir au-devant de moi.

En vérité, après tout ce que je viens de raconter, n'est-il pas juste que je me repose un peu de mes fatigues? N'est-il pas sage d'affermir un peu ma position qui ne me permet pas de supporter plus longtemps l'adversité? Et puis un sentiment qui sera compris par quelques-uns, me retient encore sur le sol dieppois. Je suis ici tout seul, privé d'encouragement artistique, j'en conviens, mais je ne suis pas sans éprouver des jouissances à ma manière.

Si vous voulez me suivre par la pensée, je vais faire avec vous une de mes promenades sentimentales. Et d'abord voyez-vous, à l'entrée de l'hiver, circuler dans nos rues et sur nos places publiques cet essaim de pauvres souffreteux, grelottant et accroupis, groupés et entassés l'un sur l'autre pour se réchauffer mutuellement; ils attendent le moment de gagner ou de recevoir le sou qui leur procure ce morceau de pain pour lequel j'ai si longtemps souffert. Supposez maintenant que les premiers rayons du soleil de mars viennent égayer nos demeures, alors ceux qui ont échappé à la rigueur du froid vont escorter jusqu'au navire leurs pères et leurs frères, qui s'en vont au banc de Terre-Neuve lutter pendant six mois contre les vents et les tempêtes. Mais voilà que l'on parle d'arrivages. Venez voir le facteur entouré de femmes chargées d'enfants : toutes sont pâles de crainte et haletantes d'espérance; elles demandent une lettre à grands cris et avec une indicible inquiétude; c'est que, pour elles, tout est dans cette lettre, la vie ou la mort. Mais si le voyage a été heureux, si la pêche a été bonne, venez jouir de leurs embrassements et de leur bonheur. S'il vous reste du courage, suivez-moi dans cette pauvre chaumière pour y contempler le désespoir de cette famille à qui un coup de mer vient d'enlever son unique appui. Les cris de la mère et les larmes des enfants vont vous faire mal, je le sens; je dois m'empresser de vous dérober à ce spectacle pour vous conduire au grand air.

Montez donc sur cette colline où Talbot construisit sa bastille. Contemplez la vaste mer où glissèrent jadis d'innombrables flottes. Ici le souvenir de César, de Charlemagne et de Henri IV vous environne tour à tour. Dans la vallée s'élève un chemin de fer. Dieppe salue son nouvel avenir. — Mais puisque vous voulez que je vous parle de moi jusqu'à la fin, avancez quelques pas de plus, et vous voyez ce nouveau cimetière sur lequel j'ai trouvé mon premier outil de cordonnier, mon bizé. A vos pieds est une cavée bien triste et bien profonde. Ne craignez pas d'y descendre; voici la pauvre cabane où j'ai reçu le jour il y aura tantôt quarante et un ans. — Je m'arrête. Puissent ceux qui m'ont humilié dans mes jours de malheur rencontrer le triste récit de mes maux, et devenir meilleurs pour ceux qui souffrent. Merci à vous tous, dont les conseils sages et éclairés m'ont révélé à moi-même; merci à vous toutes aussi, dont les douces paroles ont souvent fait jaillir en moi l'étincelle de l'intelligence. Quel que soit le sort que l'avenir me réserve, je garderai la mémoire de votre bienveillant accueil.

Pierre GRAILLON.

L'ABBAYE ROYALE DE NOTRE-DAME,

A SOISSONS.

Ancien centre de la domination romaine dans les Gaules sous Siagrius, se relevant une des premières après les invasions des Barbares, siége du royaume des Francs sous Clovis et ses successeurs, la ville de Soissons et ses environs abondent en souvenirs historiques, en débris antiques de toutes les époques.

Parmi ces souvenirs des vieux âges, il convient de ranger en première ligne l'abbaye royale de Notre-Dame de Soissons, une des plus illustres de la France, fondée vers 660 par saint Drausin, vingt-deuxième évêque de Soissons. Ébroïn, ce puissant maire du palais, et Leutrude, sa femme, firent construire de leurs propres deniers un couvent et une église d'une magnificence vraiment royale. De tout cela, il ne reste plus que deux arcades, superbes débris de cette splendeur religieuse et monumentale, l'église, l'un des plus beaux édifices de la dernière période

de l'architecture romane, ayant été rasée de 1797 à 1802.... Et c'est ainsi que l'antique cité soissonnaise, qui n'a plus son importance des premiers siècles de la monarchie, a vu, sur vingt-six établissements anciens qui lui donnaient un air d'opulence et de grandeur, Soissons, dis-je, en a vu près de vingt-cinq disparaître ; puis, de ses quarante églises ou chapelles, quatre sont à peine debout.... Et malheureusement pour l'art, on n'a pas conservé cette belle église romane de l'abbaye de Notre-Dame ; elle est tombée comme l'abbaye de Saint-Médard, comme celles de Saint-Crépin et Saint-Jean et tant d'autres.... Et cependant, l'histoire particulière de Notre-Dame se liait à celle du pays tout entier. Il serait trop long d'en faire ici le détail ; il suffira de rappeler succinctement qu'en 1165, saint Thomas de Cantorbéry, forcé de quitter son exil de Pontigny, vient à Notre-Dame de Soissons, y veilla plusieurs nuits devant le tombeau de saint Drausin et devant l'image vénérée de la Vierge, avant que de lancer l'interdit sur le royaume d'Angleterre. En 1198, les croisés se retirent dans une dépendance de l'abbaye et élisent pour chef Boniface, marquis de Montferrat ; puis ils reçoivent la croix des mains de Nivelon, évêque de Soissons. En 1200, Engelberge, femme de Philippe-Auguste, s'y retira pendant ses démêlés avec le roi, son mari, qui, prévenant la sentence des juges, *la mena en trousse à Paris, au grand étonnement de tout le monde*. En 1567, Catherine de Bourbon, sœur du prince de Condé, sauve de la fureur des calvinistes le trésor des églises de la ville, en leur donnant asile dans son monastère. En 1643, Louis XIII, étant à Soissons, donne à l'abbesse, Henriette d'Elbeuf, deux cornettes et deux drapeaux que son frère, le comte d'Harcourt, venait de prendre sur les Espagnols : ces trophées, tombés comme tant d'autres dans la poussière, se virent longtemps à l'abbaye. Il faut dire à son éloge qu'elle fut toujours une des plus austères et une des plus régulières du monde catholique ; et que même sous le gouvernement de plus de vingt abbesses, toutes issues du sang royal, elle ne perdit rien de l'observance qui lui était imposée. De tout cela, disons-le encore avec regret, il ne reste que deux croisées à plein cintre, dont la richesse et l'élégance des ornements n'ont rien de comparable. « Ces fenêtres romanes, dit M. Vitet (dans un rapport adressé au ministre en 1831) sont l'un des plus beaux modèles que j'aie encore rencontrés de ce goût oriental, de ce style byzantin pur, qui, après la première croisade, vint se naturaliser avec plus ou moins de bonheur dans tout l'Occident. Les Grecs, à leurs plus belles époques, n'ont rien sculpté assurément d'un goût plus fin, plus spirituel, plus capricieux et à la fois plus régulier, que ces deux arcades. »

Aussi ces ruines ont-elles mérité tout l'intérêt de la ville et de l'État ; et c'est quelque chose qu'elles n'aient pas été récemment démolies, lors de réparations faites à une caserne dont elles sont voisines. Au moment où M. Alexandre Lenoir s'occupa de cette belle collection qui lui fit tant d'honneur et qui conservera à la postérité son nom, il fit venir au musée des Petits-Augustins une grande quantité de statues qui ornaient l'église de l'abbaye, puis les deux tombeaux de saint Drausin et de saint Voué, qui remontaient au delà du VIIe siècle. Ce sont des sarcophages en marbre blanc, très-ornés, et que l'on voit relégués dans la cour du Louvre, près du bureau du Musée.

On a rendu à la ville de Soissons les tombeaux des abbesses les plus

célèbres, à l'exception d'un seul représentant Catherine de Bourbon, tante de Henri IV, que l'on conserve à Saint-Denis; les autres, au nombre de cinq, sont placés assez dignement dans la cathédrale. On espère aussi, à Soissons, voir rentrer dans la basilique le sarcophage de saint Drausin, devant lequel, pendant des siècles, tant de pèlerins sont venus s'agenouiller.

Tout a donc été enlevé, bouleversé, brisé, détruit, puisqu'il ne reste plus que deux fenêtres d'un monument qui couvrait à lui seul le quart de la superficie de la ville. On ne possède rien du trésor admirable sous le rapport de l'art et de la plus grande richesse; et cependant il y avait là des châsses d'argent, ouvrages merveilleux des siècles de foi; le grand texte des Évangiles, enrichi d'une infinité de pierreries; les heures et le chapelet de Pierre de Luxembourg; les belles bourses remplies de reliques que les seigneurs français portaient à leur ceinture en revenant des croisades: tous ces objets, si recherchés aujourd'hui pour donner l'idée des arts à l'époque de leur fabrication; tout cela, au nom du vandalisme, a passé au creuset de la Monnaie.

Ainsi passent les œuvres des hommes! ainsi disparaissent les enfantements de l'art sous le niveau égalitaire des révolutions.

F. A. PERNOT.

HONORÉ DE BALZAC

ET SES ŒUVRES.

Grandes ou petites, toutes les voix de la presse se sont élevées pour rendre un solennel hommage à la mémoire et aux travaux du grand écrivain que la France vient de perdre. Pour un tel homme et pour une telle renommée, il n'est pas de meilleur, de plus complet éloge que la nomenclature des admirables œuvres qu'il lègue à la postérité et de celles que la mort ne lui a pas permis d'entreprendre ou de finir. Voici dans son ensemble le tableau que Balzac lui-même avait dressé:

Catalogue des Ouvrages que contiendra

LA COMÉDIE HUMAINE.

Les ouvrages en italique sont ceux qui restent à faire.

PREMIÈRE PARTIE: ÉTUDES DE MOEURS. — DEUXIÈME PARTIE: ÉTUDES PHILOSOPHIQUES. — TROISIÈME PARTIE: ÉTUDES ANALYTIQUES.

PREMIÈRE PARTIE. — ÉTUDES DE MŒURS.

Six livres: 1° Scènes de la vie privée; 2° de province; 3° parisienne; 4° politique; 5° de la vie militaire; 6° de la vie de campagne.

SCÈNES DE LA VIE PRIVÉE (4 volumes, tomes 1 à 4). — 1. *Les Enfants.* — 2. *Un Pensionnat de demoiselles.* — 3. *Intérieur de collége.* — 4. La Maison du chat qui pelote. — 5. Le Bal de Sceaux. — 6. Mémoire de deux jeunes mariées. — 7. La Bourse. — 8. — Modeste Mignon. — 9. Un Début dans la vie. — 10. Albert Savarus. — 11. La Vendetta. — 12. Une double famille. — 13. La Paix du ménage. — 14. Mme Firmiani. — 15. Etude de femme. — 16. La Fausse maîtresse. — 17. Une Fille d'Ève. — 18. Le colonel Chabert. — 19. — Le Ménage. — 20. La Grenadière. — 21. La Femme abandonnée. — 22. Honorine. — 23. Béatrix ou les amours forcés. — 24. Gabrielle. — 25. La Femme de trente ans. — 26. Le Père Goriot. — 27. Pierre Grassou. — 28. La Messe de l'athée. — 29. L'Interdiction. — 30. Le Contrat de mariage. — 31. *Gendres et belles-mères.* — 32. Autre étude de femme.

SCÈNES DE LA VIE DE PROVINCE (quatre volumes, tomes 5 à 8). — 33. Le Lys dans la vallée. — 34. Ursule Mirouet. — 35. Eugénie Grandet. — LES CÉLIBATAIRES: — 36. Pierrette. — 37. Le curé de Tours. — 38. Un Ménage de garçon en province. — LES PARISIENS EN PROVINCE: 39. L'illustre Gaudissart. — 40. *Les gens ridés.* — 41. La Muse du département. — 42. *Une actrice en voyage.* — 43. La femme supérieure. — LES RIVALITÉS. — 44. *L'original.* — 45. *Les héritiers Boirouge.* — 46. La Vieille fille. — LES PROVINCIAUX A PARIS. — 47. Le cabinet des antiques. — 48. *Jacques de Mez.* — 49. ILLUSIONS PERDUES. 1re partie. Les deux poëtes. — 2e partie. Un grand homme de pro-

vince à Paris. — 3e partie. Les Souffrances de l'inventeur.

SCÈNES DE LA VIE PARISIENNE (quatre volumes, tomes 9 à 12); HISTOIRE DES TREIZE (1er épisode). 50. — Ferragus (2e épisode) — 51. La Duchesse de Langeais (3e épisode). — 52. La Fille aux yeux d'or. — 53. Les employés. — 54. Sarrasine. — 55. Grandeur et décadence de César Biroteau. — 56. La maison Nucingen. — 57. Facino Cane. — 58. Les secrets de la princesse de Cadignan. — 59. Splendeurs et misères des courtisanes. — 60. Dernière incarnation de Vautrin. — 61. Les Grands, l'Hôpital et le Peuple. — 62. Un Prince de la Bohême. — 63. Les Comiques sérieux. — 64. Echantillons de causeries françaises. — 65. *Une vue du palais.* — 66. Les Petits Bourgeois. — 67. *Entre Savants.* — 68. *Le Théâtre comme il est.* — 69. *Les Frères de la Consolation.*

SCÈNES DE LA VIE POLITIQUE (3 volumes, tomes XIII à XV). — 70. Un Épisode de la Terreur. — 71. *L'Histoire et le Roman.* — 72. Une Ténébreuse affaire. — 73. *Les Deux Ambitieux.* — 74. *L'Attaché d'ambassade.* — 75. *Comment on fait un Ministère.* — 76. Le Député d'Arcis. — 77. Marcas

SCÈNES DE LA VIE MILITAIRE (4 volumes, tomes XVI à XIX). — 78. *Les Soldats de la République* (trois épisodes). — 79. *L'Entrée en campagne.* — 80. *Les Vendéens.* — 81. Les Chouans. — LES FRANÇAIS EN ÉGYPTE : (1er épisode). — 82. *Le Prophète* (2e épisode). — 83. *Le Pacha* (3e épisode). — 84. Une Passion dans le désert. — 85. *L'Armée roulante.* — 86. *La Garde consulaire.* — 87. SOUS VIENNE : 1re partie. *Un Combat.* — 2e partie. *L'Armée assiégée.* — 3e partie. *La Plaine de Wagram.* — 88. *L'Aubergiste.* — 89. *Les Anglais en Espagne.* — 90. *Moscou.* — 91. *La Bataille de Dresde.* — 92. *Les Traînards.* — 93. *Les Partisans.* — 94. *Une Croisière.* — 95. *Les Pontons.* — 96. *La Campagne de France.* — 97. *Le Dernier Champ de Bataille.* — 98. *L'Émir.* — 99. *La Pénissière.* — 100. *Le Corsaire algérien.*

SCÈNES DE LA VIE DE CAMPAGNE (2 volumes, tomes XX à XXI). — 101. Les Paysans. — 102. Le Médecin de Campagne. — 103. *Le Juge de Paix.* — 104. Le Curé de Village. — 105. *Les Environs de Paris.*

DEUXIÈME PARTIE. — ÉTUDES PHILOSOPHIQUES.

(Trois volumes, tomes XXII à XXIV). 106. *Le Phédon d'aujourd'hui.* — 107. La Peau de chagrin. — 108. Jésus-Christ en Flandre. — 109. Melmoth réconcilié. — 110. Massimilia Doni. — 111. Le Chef-d'OEuvre inconnu. — 112. Gambara. — 113. Balthasar Claës, ou la Recherche de l'absolu. — 114. *Le Président Fritot.* — 115. *Le Philanthrope.* — 116. L'Enfant maudit. — 117. Adieu. — 118. Les Marana. — 119. Le Réquisitionnaire. — 120. El Verdugo. — 121. Un Drame au bord de la mer. — 122. Maître Cornélius. — 123. L'Auberge rouge. — 124. Le Martyr calviniste. — 125. La Confession de Ruggieri. — 126. Les Deux rêves. — 127. *Le Nouvel Abeilard.* — 128. L'Élixir de longue vie. — 129. *La Vie et les Aventures d'une idée.* — 130. Les Proscrits. — 131. Louis Lambert. — 132. Seraphita.

TROISIÈME PARTIE. — ÉTUDES ANALYTIQUES.

(Deux volumes, tomes XXV à XXVI). 133. *Anatomie des corps enseignants.* — 134. La Physiologie du mariage. — 135. Pathologie de la vie sociale. — 136. *Monographie de la vertu.* — 137. *Dialogue philosophique et politique sur la perfection du XIXe siècle.*

Si l'on ajoute à cette énorme série de travaux trois volumes de la *Revue parisienne*, rédigée tout entière par lui ; quatre drames : *Vautrin*, *Paméla Giraud*, *les Ressources de Quinola* et *la Marâtre ;* un roman, *les Parents pauvres*, divisés en deux séries, et qu'il faut introduire dans les *Scènes de la vie parisienne*, et *Madame de la Chanterie*, qui a pris la place des *Frères de la consolation*, on aura la liste complète des œuvres exécutées de M. de Balzac.

La feuille sur laquelle a été copié ce curieux tableau porte au bas, écrits et signés de la main de M. de Balzac, ces quelques mots :

A Laurent Jan, le constructeur soussigné,

DE BALZAC.

SOCIÉTÉ LIBRE DES BEAUX-ARTS.

BULLETIN N° 431.

Séance du mardi 20 août 1850.

PRÉSIDENCE DE M. DELAIRE.

La séance est ouverte à huit heures. Le procès-verbal de la séance du 6 août, dont le secrétaire donne lecture, est adopté sans observations.

On passe à la correspondance.

M. le président communique une lettre de M. Rohault de Fleury, vice-président, qui exprime le regret de ne pouvoir assister à la séance, attendu qu'il part le soir même, 20 août, pour un voyage en Italie.

Le bulletin trimestriel de la Société des sciences, belles-lettres et arts du département du Var, séant à Toulon, est remis à M. Milon, pour l'examen et le rapport à faire.

Deux numéros du journal anglais *the Builder* sont renvoyés au rapporteur habituel, M. Moultat.

La correspondance étant épuisée, M. Montagny communique un dessin représentant la tribune des artistes, et qui pourrait, dit-il, être gravé pour servir de frontispice à la *Revue des Beaux-Arts*. La Société examine avec plaisir ce joli dessin.

Un autre membre, M. Aubry-Lecomte, présente une épreuve de l'un de ses derniers ouvrages, le portrait de Mlle Darcier, lithographié d'après un pastel de M. Ed. Sewrin. Le crayon de l'habile artiste se révèle dans cet ouvrage avec toute sa grâce et toute sa puissance. La ressemblance est parfaite, le dessin est très-pur, et en voyant ce délicieux portrait on regrette vivement la perte que le théâtre de l'Opéra-Comique est menacé de faire, puisque Mlle Darcier doit, dit-on, par suite de son récent mariage, se retirer de la scène où le public lui prodigue des applaudissements si mérités.

M. Péron annonce qu'il a rédigé quelques notes sur feu M. Mullard, peintre distingué, membre de la Société libre des beaux-arts. Il exprime le désir que l'un de nos collègues, graveur ou lithographe, se charge du portrait de M. Mullard, afin que ce portrait accompagne la notice qu'il se propose de lire prochainement dans une séance de la société. M. Dien a offert de graver le portrait d'après une terre de M. Delestre communiquée par Mlle Mullard.

M. Gelée fait connaître qu'il pourra présenter, dans la séance du 3 septembre prochain, son rapport sur le procédé de M. Lhoest pour la réduction et la reproduction en bas-reliefs de bustes, statues ou rondes bosses. Ce rapport sera mis à l'ordre du jour.

M. Delaire prend la parole pour lire un rapport sur une brochure intitulée : *Discours sur l'enseignement musical à Paris*, brochure offerte à la Société libre des beaux-arts, par M. le chevalier Pastou, l'un de ses membres. Après avoir rappelé les services que M. Pastou a rendus à l'art musical, par plusieurs ouvrages qui l'ont placé au rang des professeurs les plus distingués, M. Delaire, très-savant lui-même dans cet art, reproduit et explique les opinions du professeur sur les études, sur le mode d'enseignement et sur le choix des élèves. Il accompagne sa rapide analyse de ses propres observations, et la société, qui a écouté ce rapport avec un intérêt soutenu, en vote l'impression dans la *Revue des Beaux-Arts*.

M. Bourla[1] rend compte de la découverte d'une porte byzantine qui communiquait anciennement du cloître au réfectoire des moines de l'abbaye de Saint-Martin-des-Champs, aujourd'hui le Conservatoire des arts et métiers. Cette porte que M. Bourla a examinée lui a paru très-curieuse, et il a vu avec plaisir qu'on se disposait à faire restaurer avec soin cet antique monument d'architecture polychrome, dont il donne une intéressante description. M. le Président remercie M. Bourla de cette communication.

M. Bourla parle ensuite de la nouvelle église Sainte-Clotilde, qu'on élève sur la place Belle-Chasse, à Paris, et remarque qu'on s'est beaucoup trop hâté en annonçant dans quelques journaux que cette église était sur le point d'être achevée.

Enfin, il donne lecture d'un article de M. J. Janin sur la forêt de Fontainebleau, ce lieu d'études pour les paysagistes, et avec l'auteur de cet article, il exprime le vœu que les sites pittoresques de cette forêt, et notamment le bas-bréau, soient religieusement conservés et entretenus.

La séance est levée à dix heures.

Ordre du jour de la séance du mardi 3 *septembre* 1850.

1° Lecture du procès-verbal de la dernière séance.

2° Correspondance.

3° Lecture par M. Paul Carpentier, d'une notice sur feu M. de Montabert, auteur du *Traité de la peinture*.

[1] La Société rappelle que la souscription pour l'érection d'une statue à Eustache Lesueur, est ouverte chez M. Martin, agent de la Société, à l'hôtel de ville.

4° Rapport de M. Gelée sur le procédé de M. Lhoest, pour la réduction et la reproduction en bas-reliefs, de bustes, statues ou rondes bosses.

5° Discussion de M. Bourla sur les poteries rouges des Romains et sur la céramique gallo-romaine.

6° Conférence sur la décoration des places publiques.

Le secrétaire-adjoint,
MAILLET.

THÉATRES.

Quinzaine dramatique.

THÉATRE DU GYMNASE. — *Faust et Marguerite*, de M. Carré. — THÉATRE MONTANSIER. — Trois nouveautés.

Ary Scheffer a plus fait pour la renommée de Goëthe en France que tous ses traducteurs et imitateurs. Ary Scheffer a rendu à merveille, avec la grâce mélancolique de son pinceau, les scènes de l'œuvre de Goëthe, tantôt lumineuses comme la première aurore de la jeunesse et de l'amour, tantôt sombres comme la nuit du désenchantement et du désespoir. C'est là le véritable interprète du poëte allemand. Il a compris la figure de Méphistophélès, de ce génie du mal qui mène les âmes innocentes et tendres à leur perdition, et ne dédaigne pas de faire la cour aux vieilles femmes pour arriver plus sûrement à son but ; Il n'y a que le diable qui soit capable de ces efforts-là ! L'œuvre de Goëthe a été beaucoup admirée et beaucoup critiquée, et au point de vue de l'esprit français, esprit si logique et si clair, ami de tout ce qui brille et non de tout ce qui est obscur, il faut avouer que Goëthe a des parties bien ténébreuses, surtout dans la seconde moitié de *Faust*, où le mélange de l'antique et du moderne produit un effet singulier. *Faust* a l'air d'un mystère du IVe ou Ve siècle, où le christianisme et le paganisme luttaient encore à la façon de l'ange et de Jacob, et imprimaient leur double influence aux jeux de l'imagination.

Cependant le scepticisme de Goëthe se trahit par sa dureté envers ses amoureux. On sent que ce puissant esprit est venu dans un siècle où la manie de penser a étouffé les instincts du cœur, où l'homme est en garde contre sa sensibilité, et la considère comme un embarras dans la vie ; Goëthe a montré dans *Faust* l'abus de la science et de la recherche de l'inconnu, qui empêche un homme de se livrer au courant de la vie et de jouir en paix des bienfaits de la création. Il a montré que cette constante et solitaire étude dessèche l'âme et la rend incapable de goûter plus tard le bonheur de la tranquillité domestique. Il a personnifié dans Méphistophélès toutes les mauvaises passions égoïstes qui poussent l'homme dans des régions où il cesse d'appartenir à l'humanité. Goëthe l'a fait avec amour, tant il avait de penchant à sortir lui-même de l'ordre commun. Il y a quelque part un mot du poëte allemand qui peint tout son orgueil. Il consignait sur son journal ce qu'il avait fait dans la journée, et s'écriait : « Ces choses sans moi ne se seraient faites ou se seraient faites autrement. » Ainsi Goëthe se croyait nécessaire à la marche du monde, et rapportait tout à son individualité. Il aimait à se faire centre et à diriger ses rayons dans la circonférence la plus étendue possible.

Faust et Marguerite se sont ressentis de ces dispositions du poëte. Il a sacrifié avec une cruauté diabolique cette charmante Marguerite, rencontrée par Faust sur le seuil d'une église. Il n'a pas eu la moindre pitié de cette fleur délicate. Il l'a jetée aux pieds de son Méphistophélès, toute flétrie, comme une plante du Brocken que les esprits touchent dans la nuit de Walpurgis. Cette vierge si pure laisse s'ouvrir son cœur comme un bouton de rose au premier souffle du désir ; Goëthe s'en aperçoit, il s'établit autour d'elle ainsi qu'un démon tentateur ; il la pousse à sa perte par tous les moyens ; non-seulement il emploie les doux regards et les doux propos de l'amant, mais il apporte encore des diamants sous les yeux de la pauvre fille ; il met à ses côtés une matrone perverse, une empoisonneuse d'âmes ! Comment voulez-vous que Marguerite ne succombe pas ? Une fois qu'elle a connu l'aimable péché de l'amour, qu'elle a trempé sa lèvre au bord de la coupe des voluptés mondaines, vous savez ce que fait ce Goëthe, ce poëte sans entrailles : il traîne par les cheveux, au fond d'un noir cachot, la fille devenue mère, et qui ne sait ce que la honte et elle ont fait de l'enfant. Goëthe effeuille d'un doigt fatal cette marguerite des champs.

M. Carré, qui est un homme d'esprit et déjà connu par plus d'un succès sérieux, a compris

qu'il fallait réduire à cet épisode attachant l'œuvre multiple du *Faust* allemand, et a dégagé de l'ensemble avec bonheur toutes les scènes principales de la pièce de Goëthe : elles sont mises en relief avec habileté. Il s'y fait bien sentir quelque chose d'un peu décousu, mais ce n'est pas un défaut très-grave dans les ouvrages de ce genre, où l'on va chercher avant tout des tableaux aimés. La scène du jardin est des mieux arrangées et des plus gracieuses. Bressan et Mme Rose Chéri y sont délicieux. Mme Rose Chéri a voulu retrouver le pendant de *Clarisse Harlowe* dans Marguerite, et elle y a apporté les mêmes qualités de charme et d'émotion. Geoffroi est très-amusant; c'est un acteur plein de naturel, et qui donne au moindre personnage une excellente physionomie. Lesueur s'est acquitté en bon diable du rôle de Méphistophélès.

Le théâtre Montansier, ne pouvant plus se reposer sur son Sopha que la censure a démonté, s'est arrangé de suite à renouveler son répertoire, toujours si amusant. *La Peau de mon Oncle* de MM. Varin et Prémaray, est une ébouriffante parade pleine de mots heureux, un petit pro verbe fort gracieux de MM. Henri de Kock et Ch. Potier, *Qui se dispute s'adore*, et *Grassot embêté par Ravel*, pochade d'intérieur, dont le goût est plus contestable que la gaieté, ont continué la bonne fortune de ce théâtre heureux.

HIPPOLYTE LUCAS.

MÉLANGES.

1er septembre 1850.

Il paraît maintenant décidé que l'exposition de peinture et de sculpture sera ouverte le 15 décembre prochain, c'est-à-dire à une des plus détestables époques de l'année, tant pour la saison et pour l'état du ciel si important à une exhibition artistique, que pour le monde qui se trouve à Paris. Le lieu choisi est le Palais-Royal, mauvais choix sans doute, auquel toutefois on essayera de remédier, en transformant la Cour d'honneur de cette résidence en un vaste hangar recevant la lumière par le haut, et où pourront être exposés les sculptures et tableaux de toutes grandeurs. On assure en effet que parmi les œuvres destinées au futur Salon il y en a d'une dimension effrayante. Les appartements du palais recevront les toiles de moindre importance, ainsi que les ouvrages d'architecture et de gravure.

—C'est par erreur qu'il a été dit que M. Félix Cottrau était parti pour la Haye avec un crédit de 260,000 fr., destiné à l'achat de dessins provenant de la galerie du roi Guillaume II. Cette mission a été confiée à deux des plus éminents fontionnaires du Musée, MM. Raiset et Villot, et la somme affectée à cette dépense s'élève seulement à 120,000 f., ce qui est encore un assez beau chiffre.

— Le procès intenté au roi Louis-Philippe pour la collection Standish vient d'être gagné au conseil d'État par ce monarque, qui aussitôt après a fait don de cette collection au Musée. La galerie Standish renferme un assez grand nombre de tableaux, mais elle en compte peu de remarquables. On ne cite guère parmi les œuvres authentiques et d'une certaine valeur qu'un Lancret, estimé 15 à 18,000 f.

Voici un des plus curieux épisodes de la vente de la galerie du roi Guillaume II, à La Haye : Les admirables portraits de Van-Dick (M. et Mme Leroy) avaient été achetés par Guillaume II, pour quelque vingt mille florins ; mais aujourd'hui lord Hertford les disputait à la Russie. Aussi sont-ils montés bien au delà. C'était vraiment un spectacle plein d'un vif intérêt, que cette lutte. Comme ces généraux d'armée qui décident du sort de leur nation par un combat singulier, lord Hertford et M. Bruny seuls continuaient à lutter. M. Passavent, directeur de l'Institut de Francfort, était resté parmi les morts au moment où les deux portaits avaient atteint quarante mille florins. M. Bruny était plus adroit et plus leste, il barcelait lord Hertford, attendant le dernier moment pour hausser de cent florins, tantôt en lui jetant brusquement à la tête une surenchère de mille florins ; mais lord Hertford avait pour lui son armure de deux millions de rente et son sang-froid. Il restait impassible, souriant à chaque attaque nouvelle, et se contentant d'un signe fait du coin de l'œil. Le combat a duré une heure ; à la fin, M. Bruny a succombé, écrasé sous le poids de soixante-trois mille florins (près de cent cinquante mille francs), auxquels les deux portraits ont été adjugés à lord Hertford. Mais, vaincu et à terre, il s'est relevé pour donner le signal des applaudissements qui ont éclaté. Des bravos et des hourras se sont fait entendre aussitôt.

VENTE

DE LA GALERIE DU ROI GUILLAUME II.

ACQUISITIONS POUR LE MUSÉE DU LOUVRE.

La Haye vient de perdre une grande attraction, et la Hollande, déjà tant appauvrie, perd encore une remarquable collection d'art!

Les artistes bataves déplorent cette perte immense, car ils sont privés maintenant de toute occasion d'étudier la noble école de peinture italienne! C'est un triste spectacle de voir la galerie d'un roi livrée à l'enchère publique dans son palais même!

Le sang des Hollandais est dégénéré; un pareil fait ne se serait point accompli il y a deux siècles!

On s'étonne surtout que le prince Frédéric, frère du roi défunt et possesseur d'une fortune colossale, n'ait pas eu la généreuse pensée de conserver à sa patrie tant de monuments précieux! Hélas! l'étoile de la Hollande a pâli, et la destinée semble avoir décidé qu'elle ne conserverait jamais aucune des grandes productions de l'école d'Italie!

Jadis l'archiduc Léopold-Guillaume, devenu empereur d'Autriche en 1658, emporta avec lui sa riche galerie de tableaux (riche surtout en maîtres vénitiens), qui font actuellement l'ornement du palais du Belvédère à Vienne.

A la mort du célèbre collectionneur Reynst, les états généraux achetèrent de ses héritiers toutes les peintures italiennes qui avaient appartenu à la galerie du malheureux roi Charles Ier d'Angleterre (vendues par ordre du parlement en 1650), et les offrirent à son successeur Charles II, qui faisait alors de louables mais vains efforts pour retrouver les chefs-d'œuvre que son père avait rassemblés avec tant de peines et tant de sacrifices, et qu'une révolution dispersa dans un clin d'œil par un seul trait de plume. Les révolutions ont joué un grand rôle dans l'histoire des arts; l'usurpation de Cromwell priva l'Angleterre de la galerie de Charles Ier, la plus riche qui ait jamais été formée : c'est une consolation, du moins, que beaucoup de ces magnifiques trésors fassent aujourd'hui l'orgueil des musées du Louvre, de Madrid, des galeries du palais du Belvédère à Vienne, de l'Ermitage, d'Hampton-Court, de Windsor, de Londres. Par compensation, la Révolution française a enrichi l'Angleterre des chefs-d'œuvre de la collection d'Orléans!

Enfin, les précieuses productions d'Italie qui jadis appartenaient aux amateurs si éclairés, Lopez et Van Verle, ont depuis longtemps déjà abandonné la Hollande! C'est de leurs collections que le Louvre tient le beau portrait de Balthazar Castiglione, peint par son ami Raphaël!

Les galeries princières, depuis quelques années, ont un sort bien malheureux! Nous avons vu vendre à l'enchère les galeries du duc de Lucques, du cardinal Fesch et du roi de Hollande!

Le roi Guillaume II avait la passion des tableaux sans la connaissance de leur mérite intrinsèque ; des marchands fourbes et des brocanteurs malhonnêtes abusèrent largement de son enthousiasme et de sa crédulité !

Aussi, parmi tant d'œuvres éclatantes, que de toiles médiocres sans nom et sans valeur! véritables taches noires, pour faire briller davantage les planètes voisines. Que de faux Hemling, Raphaël, Léonard de Vinci, Giorgione, Titien, Luini, Holbein, Velasquez, Murillo, Rubens, Claude, etc., etc.

Sa Majesté pourtant les croyait parfaitement authentiques! M. Nieuwenhuys, de Londres, chargé d'en faire le catalogue, eut une mission difficile ; il fallait écouter les convictions du roi ; les combattre pouvait le détourner de sa noble passion ; il fallait aussi mettre à l'abri sa *conscience* propre et sa réputation de marchand de tableaux.

Ce livret, publié en 1843 sur beau papier, mécontenta son auguste patron, et, plus encore, les connaisseurs ; c'est un catalogue modèle de flatterie et de fausseté !

Le livret dressé pour la vente, en reproduisant à peu près les attributions fausses de M. Nieuwenhuys, est coupable d'un abus de confiance publique ; une pareille conduite, toujours répréhensible, l'est doublement quand il s'agit d'une vente royale! Sur la foi de descriptions mensongères, des étrangers ont quitté leurs foyers pour aller acquérir des objets qui n'existaient pas, ou, ce qui est pis encore, ils ont donné des commissions importantes pour des peintures apocryphes et de mauvais aloi.

La vente, d'ailleurs, ne s'est pas distinguée par la loyauté ; des commissaires intéressés ont soutenu les bons et les mauvais tableaux à des prix souvent excessifs : il semblerait, en vérité, que toute espèce de turpitude est permise dans les transactions artistiques ; on m'assure que les lots achetés par MM. Vries, Roos et Brondgeest le sont en faveur des créanciers du roi ; se guidant probablement sur les prix d'acquisitions par Sa Majesté, ils ont retiré sans discernement une quantité de tableaux (surtout parmi les faux et les mauvais), pour une somme énorme ! Je citerai seulement quelques exemples : Le « Fra Bartolommeo, » 14,000 florins (le florin vaut 2 francs 11 centimes; il y a en outre 7 $\frac{1}{2}$ °/₀ pour frais de vente) ; un prétendu « Luini, » 29,900 florins; un « Pérugin, » 7,400 florins ; le « Sebastien del Piombo, » 29,600 florins; un « Andrea del Sarto, » 8,500 florins ; un faux « Raphaël, » 16,500 florins; six faux « Titien, » 27,600 florins; « la Léda de Léonard de Vinci, » pauvre copie allemande pour le prix fabuleux de 24,500 florins; des « Rubens » vrais et faux pour 51,210 florins ; le « David Teniers, » 12,300 florins; des « Hemling » pour 40,000 florins; les « Van Orley, » 6,400 fl. ; trois « Murillo, » 42,150 fl.; les « Ribeira, » 10,585 florins ; le « Backhuisen, » 5,650 florins ; les « Claude Lorrain, » 14,650 florins ; le « G. Van de Velde, » 2,500 florins, etc., etc.

D'un autre côté, ils ont laissé échapper de belles et authentiques peintures pour des prix extrêmement minimes. Dans ce nombre « l'*Albano ;* » le *Van Huysum*, le beau *Moronil*, acquis par M. Nieuwenhuys. La vente des tableaux anciens et modernes, avec celle des dessins, a produit un total de 1,222,000 florins, à peu près 2,700,000 francs. Malgré les bénéfices considérables réalisés par quelques chefs-d'œuvre (les deux portraits de Van Dyck, de Velasquez et de Rembrandt, le Pérugin, le Sarto et quelques-autres),

la collection est bien loin d'avoir rapporté l'argent que son royal fondateur y avait dépensé; les commissaires, je pense, seront maintenant fort embarrassés de se défaire des tableaux qu'ils ont retirés avec si peu de jugement, sans de nouvelles pertes.

Les amateurs ont éprouvé bien des émotions pendant les combats acharnés qui se sont livrés dans cette vente. Le marquis de Hertford a enlevé vaillamment plusieurs perles de la galerie, malgré les efforts de son redoutable et opiniâtre adversaire, l'empereur de toutes les Russies. Cet Arundel moderne a emporté les deux beaux portraits de M. et madame Le Roy, par Van Dyck, 63,600 florins, le chiffre le plus élevé de la vente! Le Christ donnant les clefs à Saint-Pierre, par Rubens, 18,000 florins; l'Andrea del Sarto, 30,250 florins; le beau petit paysage d'Hobbema, 27,000 florins, et les deux magnifiques portraits des « Pellicornes, » par Rembrandt, 30,200 flor. Dans une seule vacation, le marquis a dépensé 400,000 francs; il faut avouer au moins qu'il a déployé son courage sur un choix complétement digne de lui!

L'empereur de Russie a acquis deux magnifiques portraits, par don Diego Velasquez, 36,850 florins. « La Colombine, de Léonard de Vinci, » que les connaisseurs attribuent avec raison à Bernardo Luini, ou à Andrea Solario, 24,500 florins, somme assez forte pour une tête de femme! Ce beau portrait fut adjugé à M. Udney, à la vente du duc d'Orléans, à Londres, 1792, pour six petits billets de mille francs. Oh! le beau temps pour les faiseurs de collections! Un faux « Raphaël, » le portrait très-médiocre de « Salesar, » 16,000 fl. Le « Guerchino, » 10,100 fl.; le beau « Van der Helst, » 11,900 fl.; un portrait de « Bronzino, » un peu malade, 5,000 fl.; « l'Annonciation de la Vierge, » par Van Eyck, 5,375 fl., et d'autres d'importance secondaire.

Il est vraiment déplorable que l'empereur de Russie soit si mal secondé dans sa noble ambition de doter son empire de chefs-d'œuvre d'art! Il vient d'acquérir la galerie de *médiocrités* du palais Barbarigo, à Venise, pour la somme très-exagérée de 750,000 fr.; c'est presque au même taux que la triste collection espagnole du Louvre! Avec cet argent que de belles peintures on aurait pu ajouter à l'Ermitage de Saint-Pétersbourg?

Le musée de Bruxelles s'est enrichi de l'admirable paysage de Jacob Ruysdael, avec des figures de son ami Adrien Van de Velde, à très-bon compte, 12,900 fl.; d'un excellent « Jean Both, » 10,400 fl., et d'un bon portrait d'une « jeune fille, » par Rembrandt, 3,700 fl.

Il est fâcheux que d'aussi belles peintures soient condamnées à se trouver en bien mauvaise société.

La galerie de Berlin a eu le bonheur d'acquérir le célèbre « Autel portatif de Charles-Quint, » attribué à « Hemling, » pour la somme de 6,000 fl., grâce à la stupidité de messieurs les commissaires qui ont retiré, à 6,400 fl., un autre « autel portatif, » prêté à Hemling, bien qu'une peinture des plus médiocres, sans valeur.

Les Parisiens ont acheté peu, mais bien.

M. Pescatory possède « la Fête des Rois, » par le spirituel Jean Steen, au prix très-bas de 3,000 fl.

M. Patureau « le Repos champêtre, » peinture exquise de « Gonzales Coques, » 7,200 fl.

M. Beaucousin, « la Mort de la Vierge, » de Holbein, suivant le catalogue Nieu-

wenhuys, de Martin Schoon, suivant le livret de la vente; le nom n'y fait absolument rien : c'est un délicieux petit panneau, et à bon marché, 2,950 fl.

Si je ne me trompe grossièrement, le palais Sciarra, à Rome, renferme une peinture bien remarquable du même maître et du même sujet, mais de composition différente, qui y est fort admiré sous le nom erroné d'Albert Durer.

Le baron James de Rothschild a joué de malheur, il n'a pu avoir qu'un joli petit Hemling, « le Repos en Égypte, » 2,600 fl. Grâce à la persévérante insistance de M. le directeur Nieuwerkerke, le Louvre a pu aussi s'enrichir de deux magnifiques peintures, un superbe portrait par Rubens, et une adorable Sainte Famille, par le Pérugin!

M. le conservateur Villot, chargé de faire des acquisitions à la Haye, pour la somme très-limitée de 70,00 fr., a parfaitement réussi dans sa mission difficile et embarrassante. Le Pérugin est une peinture à détrempe d'une rare perfection, d'une pureté de dessin, d'une grâce et d'une élégance ineffables; d'un sentiment religieux profond; d'un relief magique; d'une couleur vigoureuse, fraîche et transparente qui défie la peinture à l'huile; d'une exécution extrêmement soignée dans son ravissant paysage, et surtout dans ses draperies si ornées. Pour apprécier les innombrables beautés de cette page brillante du chef de l'école ombrienne, il faut la voir; la plume la plus éloquente ne saurait en donner qu'une idée bien vague et tout à fait incomplète. Les artistes peuvent maintenant étudier toutes les belles qualités du Pérugin qui fit faire tant de progrès à l'art italien; qualités si justement et si chaleureusement louées par Vasari et Lanzi.

Cette heureuse composition n'est ni signée ni datée, elle a été exécutée vraisemblablement vers 1480, avant la naissance de son immortel disciple, Raphaël!

Chose assez étrange, je ne trouve aucune mention de ce beau panneau ni dans Vasari, ni Pascoli, ni Lanzi, ni dans aucun autre historien, qui citent tant de peintures du célèbre artiste.

Le Louvre possédait autrefois plusieurs œuvres du Pérugin que les directeurs ont cru convenable de reléguer aux musées des provinces, parmi lesquels un chef-d'œuvre à l'huile, qui fait maintenant l'orgueil de Lyon.

Depuis trente ans les directeurs sentaient la nécessité de se procurer un beau Pérugin pour remplacer le vide créé par la générosité mal entendue de leurs prédécesseurs; en effet, parmi les acquisitions récentes et *si rares*, pour le Musée, nous trouvons deux peintures de ce maître, le n° 389, une Sainte Famille acquise de M. Scitivaux en 1821, et le n° 370, « la Nativité de Jésus-Christ, » peinture toute modernisée par le restaurateur, mais payée néanmoins 25,000 fr. aux héritiers de M. de Gérando, en 1843.

L'admirable panneau qui vient d'arriver de la Haye, fut adjugé à la vente Laperrière, à Paris, en 1825, pour la somme mesquine de 17,000 fr.; M. Villot a dû le payer 53,000 fr., prix assez raisonnable comparé aux deux acquisitions précédentes et surtout à cause de sa conservation aussi précieuse que peu commune.

« Le Portrait du baron de Vicq, par Rubens, » 15,000 francs.

C'est à double titre que ce portrait devait entrer au Louvre. D'abord, par la beauté de sa peinture, exécutée sous l'influence de la reconnaissance et de l'amitié; il est digne d'une place dans le salon des chefs-d'œuvre.

C'est au baron de Vicq, alors ambassadeur à Paris, que la France est redevable de ces brillantes pages historiques de « Marie de Médicis, » une des gloires de son Musée. On peut dire maintenant que cette série historique est complète.

Ces deux nouvelles acquisitions sont les seules depuis trente ans qui soient entièrement satisfaisantes. Triste aveu!

Il reste encore bien des lacunes à remplir au Louvre, où l'on ne trouve aucune œuvre authenthique d'Orcagna, de Masaccio, d'Antonello di Messina, de Pollajuolo, de Carlo Crivelli, de Vivarini, d'Albert Durer, de Jean Bellini, de B. Pinturicchio, de Francia, de Salaino, de Sodoma, de Perino del Vaga, de Pordenone, de Moroni, de G. Van de Velde et beaucoup d'autres encore.

Les Simon Martini, Luca Signorelli, A. Botticelli, Velasquez, Hobbema, Jan Steen, etc., etc., ne sont qu'imparfaitement représentés. Avec 500,000 fr., on pourrait combler bien des vides; la France est assez riche pour faire ce petit sacrifice; d'ailleurs on ne saurait placer son argent ni plus noblement, ni à plus gros intérêts. Une belle galerie de tableaux est une source de richesses pour un pays; chaque nouveau chef-d'œuvre est le meilleur soutien pour les artistes vivants! Que serait la pauvre petite ville de Parme sans les fresques immortelles d'Antonio Allegri da Correggio? Que serait la ville d'Anvers sans le pinceau de Rubens? Quels charmes posséderait Munich sans sa Pinacothèque royale? Dresde, sans la magnificence de sa galerie?

L'administration du Louvre n'a pas seulement acquis des tableaux à la Haye; M. le conservateur Fréd. Reiset a rivalisé avec son collègue M. Villot; il a rapporté six dessins de Raphaël, dont un, *le diamant de la vente*, est un véritable tableau de ce génie merveilleux!

Deux Michel-Ange sur l'un desquels on lit des lignes de Pétrarque et du Dante, l'autographe du hardi Buonarotti donne un double intérêt à ce dessin! Un Léonard de Vinci ou plutôt deux, car le peintre a rempli les deux côtés de son papier; deux fra Bartolommeo, et cinq Andrea del Sarto très-intéressants pour le Louvre à cause des sujets et de leur qualité. Avec 60,000 fr. au lieu de 30,000, M. Reiset aurait enlevé tous les meilleurs morceaux de l'école d'Italie qui se trouvaient à cette vente, mais devant de pareilles acquisitions nous ne devons pas nous livrer à trop de regrets. L'administration du Louvre est enfin en marche vers le progrès; espérons dans son avenir glorieux.

La vente des tableaux modernes n'a pas été très-flatteuse pour messieurs les peintres hollandais; les prix les plus élevés étaient en faveur d'un artiste anglais, David Wilkie, 10,000 flor., de M. Paul Delaroche, 7,300 flor., de M. Bracassat, 6,300 flor., et de M. Ary Scheffer, 5,600.

A notre grande honte la galerie nationale de Londres n'a rien acheté.

Claudius TARRAL.

ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS.

CONCOURS ANNUEL POUR LE GRAND PRIX DE ROME.

SCULPTURE RONDE BOSSE.

«..... Achille était entré dans le temple d'Apollon Thymbréen pour y épouser Polyxène; c'est le moment que Pâris saisit pour lui lancer une flèche au talon; *Achille, se sentant blessé, s'ef-*

force d'arracher de sa puissante main le trait mortel. »

Tel était le sujet donné par l'Académie aux huit concurrents admis à disputer le prix.

Au moment où nous écrivons ces lignes, l'Institut rend son jugement ; aucune influence ne nous pousse donc, et toutes les figures renfermant des qualités, nous nous efforcerons de rendre à César ce qui appartient à César.

Le grand prix, à notre avis, sera disputé entre le n° 1 et le n° 2. Les qualités de l'un et de l'autre se balancent tellement, que justice serait rendue à le partager entre ces deux compétiteurs.

La composition n° 1 de M. Bonnardel est simple, la tournure bien sculpturale, l'étude sévère, la tradition antique suivie sans affectation ; la tête peut-être manquerait un peu d'expression, mais elle est fort bien casquée, et les qualités que renferme cette figure font passer légèrement sur notre observation qui ne tire pas à conséquence. L'artiste d'ailleurs a probablement cru devoir faire mourir son Achille en héros ; nous ne lui en faisons pas un crime, les grimaces en statuaire n'étant pas fort de notre goût. M. Bonnardel est élève de MM. Dumont et Ramey.

M. Ferrat, n° 2, élève de M. Pradier, s'est préoccupé davantage de l'expression de sa tête ; elle est souffrante, trop souffrante presque pour un sujet héroïque ; seul du concours il a fait sa figure renversée. Cette disposition nouvelle pour ce sujet si rebattu dans les concours académiques, est très-heureuse et a offert à l'artiste des parties d'étude dont il s'est tiré d'une façon remarquable ; à part le bras soutenant le torse qui manque de vigueur et de fermeté, ainsi que l'attache du *deltoïde* qui est lourde, il est évident que c'est une figure savamment traitée. Le pied blessé est saisissant de vérité, de souffrance, d'étude. La cuisse et la jambe droite sont irréprochables ; la tête, comme toutes les têtes des élèves du célèbre professeur, est casquée avec une grande habileté, et bien qu'elle soit renversée complétement, on n'a nullement la crainte de voir tomber son casque. Nous insistons sur ce mérite des têtes bien *casquées*, parce qu'il est d'ordinaire une grande preuve de goût.

Il nous reste maintenant à faire l'analyse des autres figures, qui n'en sont pas moins pour la plupart de fort bonnes études.

Le n° 3 est de M. Carpeaux, élève d'abord de M. Rude, ensuite de M. Duret. M. Carpeaux, dans l'exécution de sa figure, aurait dû se rappeler le faire si vigoureux de son premier maître, et oublier un peu l'*Eurydice* de M. Nanteuil, charmante statue connue de tout le monde. On se rencontre quelquefois, nous le savons fort bien, et sans le vouloir, mais il est impossible de rester trois mois en loge sans s'apercevoir de cette rencontre, et c'était le cas de racheter ce tort par un modelé énergique et moins féminin.

On cherche en vain dans la figure tortillée et *méphistophélique*, si l'on peut dire ainsi, de M. Manéglier, élève de MM. Ramey et Dumont, le caractère noble du fils de Pélée, du vaillant ami de Patrocle ; il est malheureux de voir un talent si remarquable d'exécution déployé sur une aussi malheureuse composition. Qui devinerait dans ce travail l'élève des statuaires les plus compassés, les plus académiques de l'Académie ! Certes, nous aimons la chaleur, la vigueur, nous apprécions surtout un talent original ; mais quand on vous donne du grec à faire,

est-ce ainsi qu'on doit le traiter? Nous ne saurions trop répéter cependant que comme métier, la figure de M. Manéglier est la mieux modelée de toutes.

Pourquoi M. Crauk n'a-t-il point suivi son esquisse qui a beaucoup de sentiment, pour faire une figure qui en manque complétement. Sa composition eût peut-être racheté l'absence de fermeté de la touche; sa tête, au lieu d'être mal ajustée sur les épaules, aurait eu plus de tournure. Nous signalerons néanmoins dans le sujet de M. Crauk un morceau fort remarquable, c'est la cuisse et la jambe qui porte; ce morceau est dessiné et traité de main de maître; mais est-ce là tout ce qu'il faut pour remporter le prix? M. Crauk est élève de M. Pradier.

La figure n° 6 est d'un modelé rond, la composition bas-relief, la draperie qui tombe sur l'autel est faite comme au daguerréotype. Elle est de M. Desplin, élève de M. Pradier.

M. Irvoy, n° 7, élève de MM. Ramey et Dumont, a pris à la lettre la mythologie et a conclu que le héros, nourri dans son enfance de moelle de lions, d'ours, de tigres, devait être naturellement d'une force herculéenne : aussi n'a-t-il pas été sobre de muscles. Certes, nous constatons avec plaisir la science anatomique de M. Irvoy; il y a sans doute dans son ouvrage de *la main*, cela est incontestable; mais il y a, entre sa figure et celle du n° 3, un juste milieu qu'il eût été heureux pour ces deux artistes de sentir. Peut-être ce défaut, ainsi que celui de la tête, doit-il être attribué au jour de sa *loge;* cela arrive souvent. Il est fâcheux que les loges ne reçoivent pas toutes la même lumière. Beaucoup de figures, nous a-t-on assuré, perdent énormément à l'exposition.

Le n° 8, œuvre de M. Gumery, élève de M. Armand Toussaint, mérite à coup sûr un second prix, et aux yeux de beaucoup de monde il dispute le premier avec les nos 1 et 2. Malgré un écart malheureux de la jambe droite et la dislocation du pied blessé posé sur un pavé apporté là tout exprès, cette figure est très-bien, la tête une des plus remarquables en tout point. L'étude y est bien sentie, ni trop ni trop peu, juste ce qu'il faut; le seul conseil que nous nous hasarderions à donner à M. Gumery, et son professeur d'ailleurs doit le lui avoir donné, serait de consulter un peu l'antique. Au point où il en est, il n'y a aucun danger qu'il tombe dans *la manière;* seulement il pourrait châtier quelques fautes légères dans lesquelles il se laisse entraîner. Ainsi jamais les antiques n'eussent fait un *oblique* de cette largeur : il prend plus de la moitié du torse. Il y verrait que les anciens sacrifiaient les petites divisions aux grandes; de là la belle tournure de leurs statues. Du reste, ce sont de petites chicanes que nous ne cherchons à M. Gumery que parce que nous apprécions sérieusement son talent.

On ne sera point étonné de la force du concours, quand nous dirons que, sur les huit concurrents, trois se sont déjà distingués dans les grandes expositions nationales : MM. Ferrat, Irvoy, et Bonnardel, qui vient tout dernièrement de soutenir si dignement l'honneur des artistes français, en remportant le prix au concours d'Angleterre pour la grande médaille de l'exposition de l'industrie, à Londres.

Ces lignes étaient écrites quand le résultat du concours nous est parvenu. Sans changer un mot à ce qui précède, nous enregistrons ici les noms des lauréats :

Premier grand prix : Charles-Alphonse

Gumery, de Paris, âgé de vingt-trois ans.

Deuxième grand prix : Jean-Joseph-Hippolyte-Romain Ferrat, d'Aix, âgé de vingt-huit ans.

Mention honorable : Jean-Baptiste Carpeaux, de Valenciennes, âgé de vingt-trois ans.

Mathieu MEUSNIER.

EMBELLISSEMENTS DE PARIS.

Le prolongement de la rue de Rivoli à celle Saint-Antoine, près l'église Saint-Paul, est un important travail, œuvre de trois architectes de talent. Le tracé de cette rue existait déjà sur une grande échelle, c'était celui que Napoléon voulait faire exécuter à partir de la colonnade du Louvre. D'après les plans de MM. Percier et Fontaine, la rue aurait abouti en ligne droite à la place de la Bastille, et de là à la barrière du Trône, par une déviation, car il était impossible que la ligne générale fût droite, comme on l'avait fait figurer dans plusieurs plans. Cette voie devait avoir 25 à 30 mètres de largeur, et se nommer rue Impériale.

Suivant le travail actuel, la rue de Rivoli se continuerait jusqu'à la place de l'Oratoire du Louvre, d'où, au moyen d'une légère inclinaison, elle irait jusqu'à l'église Saint-Paul et la fontaine de Biragues. Là s'arrêterait le tracé de la rue Neuve de Rivoli; l'exécution serait entreprise par une société de capitalistes qui se chargerait de toutes les avances nécessaires et mènerait l'œuvre à bonne fin, en cinq ans, moyennant toutefois remboursement et subventions par la ville.

Ces offres et ce projet furent présentés au gouvernement en 1846. Il attendait encore sa sanction, lorsqu'après la révolution de Février, il fut présenté de nouveau, et c'est alors que le gouvernement fit étudier ce prolongement dans plusieurs projets qui n'ont été que des modifications du projet primitif

On s'est donc occupé de divers percements de rues susceptibles de mettre le Louvre et la place de la Bastille en communications directes. Les uns approuvaient l'idée, le projet de la rue Impériale, quoique ne présentant pas un prolongement direct de la rue de Rivoli. On trouvait que ce tracé passait trop près de la ligne des quais, tandis que celui de MM. Desjardins et Ce aboutissait directement, comme voie de grande communication, aux Champs-Elysées, desservant largement le Louvre, le Palais-National, l'Hôtel de Ville, ainsi que les rues adjacentes. Ce projet avait, selon moi, sur l'autre, l'avantage de nettoyer, d'assainir et d'aérer un de nos quartiers les plus populeux. Ces constructions se seraient élevées par enchantement, comme lors du percement de la rue Rambuteau.

Les événements de 1848 ont ajourné ce projet, qui ne sera pas mis, de longtemps, à exécution, au moins dans son ensemble général, car ce qui se fait aujourd'hui pour prolonger la rue de Rivoli à la place de l'Oratoire du Louvre, sera à peu près la cinquième partie de la rue. Le bien que l'on espérait en tirer sera encore une fois suspendu, tant que le gouvernement voudra monopoliser et se faire entrepreneur de travaux publics, de percements de rues et de chemins de fer.

Le plan des Halles centrales présenté par M. H. Horeau, architecte, MM. Callou et Lacaze, entrepreneurs généraux, est un très-bon ouvrage bien conçu, bien pensé, et bien étudié pour les besoins et les convenances. On peut s'en convaincre en voyant les modèles comparatifs des deux projets en relief qui sont exposés au Palais-National, et on n'hésite pas à adopter, comme plus convenable, plus salubre et plus utile pour la circulation des voitures venant des rues Saint-Denis et Montmartre, le projet de M. Horeau. Dans le plan de l'administration, le service se trouve entravé comme il l'est aujourd'hui, sans avoir plus de débouchés pour une plus grande surface de halles; celui de M. Horeau, au contraire, présente de plus grands avantages sous le rapport de la disposition des masses, pour la circulation du public et pour les arrivages.

Ajoutez que ces halles n'étant pas enfermées dans une masse de maisons, on aura de l'air, de l'eau facilement, et on obtiendra pour la vente des approvisionnements une superficie de 10,210 mètres de plus, ce qui est considérable.

Enfin, il faut encore prendre en considération le double avantage d'une mise en rapport directe avec les grandes voies de communications par des rues droites, des quais et les faciles arrivages par la rivière. Il faut aussi compter pour

beaucoup le nettoiement, pour ainsi dire instantané, que l'on obtiendra sans voir charger et voiturer au centre de Paris ces immondices aussi incommodes pour la vue que pour l'odorat. M. Horeau obvie à ces inconvénients en faisant disparaître dans des galeries souterraines toutes les ordures que l'on charge dans des bateaux. Ainsi, tous les intérêts sont ménagés, toutes les besognes marchent de pair, puisque sans obstacles et sans perte de temps on travaille au-dessus et au-dessous du sol. Celui qui n'a pas vu nos halles le matin ne peut apprécier l'avantage que ce projet donnera aux marchands comme aux consommateurs, car aujourd'hui on ne peut circuler en voiture qu'après neuf heures du matin.

A ces divers points de vue, le plan de M. Horeau a un immense avantage sur le premier. L'exécution du projet sur l'emplacement de la pointe Saint-Eustache viendrait encore compliquer l'embarras de la circulation; il se trouverait renfermé dans une masse de maisons qui le priveraient d'air. Un point essentiel et à considérer, c'est l'intérêt que la ville trouvera dans l'offre faite par la compagnie, de construire promptement à ses frais ces immenses bâtiments, que l'on exécuterait en quelques années. Le remboursement se ferait par annuités, avec intérêt et prime, et pourrait se trouver payé en quarante-six ans. C'est le désir de tous les habitants de ce quartier populeux. Le commerce le demande : ce sera donc le moyen d'embellir la ville en supprimant les rues infectes qui coupent ces îlots de maisons. Espérons que malgré quelques entraves, ce projet sera adopté par l'administration supérieure, comme il l'est déjà par la masse raisonnable des habitants de Paris.

M. Mauduit, architecte, a publié une brochure présentée au président de la République; il voudrait voir terminer le Louvre et les Tuileries, et les consacrer aux arts sous le nom de *Capitole* parisien : pourquoi changer le nom? Ce ne sera pas de sitôt dans tous les cas, car il faudrait que, le palais terminé, l'on inscrivît sur une frise de la colonnade, ces mots: *La France à toutes les gloires du monde,* réminiscence de la consécration du palais de Versailles. L'auteur voudrait faire subir au palais des Tuileries des changements qui le défigureraient; ainsi je n'approuve pas une rue allant de la place des Pyramides au pont National. En parlant de la place de la Concorde, qu'il considère comme la plus magnifique qu'il connaisse, il critique le piédestal de l'obélisque, qu'il trouve d'un style peu égyptien, trop haut, trop nu, il proposerait sur chaque face des figures en bronze représentant les quatre parties du monde. Ce projet ajouterait sans doute à la décoration du piédestal et de la place, mais il ne faudrait pas employer la gigantesque ornementation figurée à la fête du 4 mai, et dont les proportions avaient le défaut de rendre l'obélisque mesquin et exigu.

M. Mauduit est partisan du percement de la rue projetée par Napoléon, en face le Louvre. Après l'avoir critiqué, il trouve que l'on peut l'exécuter en conservant Saint-Germain-l'Auxerrois, et il voudrait construire de l'autre côté, en répétition de ce monument, la mairie du quatrième arrondissement. Pour terminer le plan d'ensemble du Louvre et des Tuileries, après avoir formé une place immense par la démolition de toutes les maisons entre ces deux palais, il gâte cette grande idée en proposant de construire au milieu un bâtiment considérable qu'il nomme le Colisée, sans doute à cause de sa forme ovale; ce Colisée rétrécirait nécessairement le Carrousel, et contredirait la pensée de faire de cet espace immense la plus grande place devant l'un des plus grands palais de l'Europe.

L'auteur indique sur un plan-masse ce Colisée, dont il donne seulement une description écrite; il contiendrait dans son soubassement un musée complet d'archéologie. Au rez-de-chaussée seraient des salles d'expositions annuelles, et des produits de l'industrie. Au premier et deuxième seraient la bibliothèque et les manuscrits ; pour couronner l'œuvre, il placerait au milieu de ces vastes bâtiments, une grande salle destinée à l'Assemblée nationale. On ne voit pas trop comment on pourrait y arriver. Je pense qu'elle manquerait son but, ne pouvant pas être d'un service facile et commode; elle serait même dangereuse, quoique l'auteur prévienne toute objection en disant que ces bâtiments seraient incombustibles.

Continuant l'examen des embellissements de Paris, M. Mauduit propose aussi d'élever une église au rond-point de la barrière du Trône; c'est également par une description qu'il indique ce monument facile à créer avec la plume. Ce faubourg, très-peuplé, manque d'église, dit-il; il faudrait faire une église-temple ayant quatre façades orientées sur les quatre points cardinaux. Cette idée entraverait la circulation et ne

serait pas d'un bon effet ; mais telle est la volonté de l'auteur, qui n'a sans doute eu que la pensée d'en faire un monument qu'il consacrerait à recevoir dans l'étage souterrain, espèce de crypte, le corps du digne archevêque de Paris, qui trouva la mort sur les barricades dans ce faubourg.

Là se termine mon examen ; une planche gravée pour le projet du Louvre et des Tuileries accompagne la brochure de M. Mauduit ; après l'avoir lue on s'aperçoit qu'elle se sent peut-être de la trop grande précipitation avec laquelle elle a été écrite, car l'auteur serait certainement fâché plus tard si on opérait les transformations qu'il propose. Quoi qu'il en soit, ce travail ingénieux, sinon utile, pourra être consulté avec quelque fruit par les personnes qui voudront s'occuper des embellissements de la ville de Paris.

A. Bourla.

BIBLIOGRAPHIE.

DISCOURS

SUR L'ENSEIGNEMENT MUSICAL A PARIS,

Par M. le chevalier PASTOU,
Professeur au Conservatoire de musique [1].

M. Pastou, après avoir servi sa patrie de son épée, lui a rendu depuis longtemps et lui rend encore de nouveaux services d'une autre nature, en se dévouant à la propagation de la musique, en consacrant toutes ses facultés à l'enseignement de cet art qu'il cultive avec honneur et distinction. Fondateur, dès 1814 ou 1816, d'une méthode dite de *la lyre harmonique* et, plus tard, d'une théorie d'instruction *orale* ou plutôt d'analyse immédiate de la qualité et de l'affinité d'une agrégation de sons entendus simultanément ou successivement, théorie qui l'a porté dans une chaire du Conservatoire, il est parfaitement compétent pour traiter à fond la matière de l'enseignement qu'il professe ; aussi je regrette qu'il ait limité son examen à l'institution dont il fait partie, tandis qu'il aurait pu étendre ses investigations sur les nombreuses méthodes d'enseignement élémentaire ou transcendant, individuel ou collectif, contemporaines de la sienne, ou écloses postérieurement et jusqu'à ce jour, telles que celles de MM. Galin (ou méloplaste), Jise, Lemoine, Paris, Chevé et *tutti quanti*, afin, comme disait Montaigne, *de rechercher en quoi diffèrent les choses qui se ressemblent*. Il eût été curieux et instructif de signaler les avantages et les inconvénients, car il y en a partout, des méthodes lancastérienne de M. Massimino, mutuelle de Wilhem, universelle de M. Jacotot, avec ses principes absolus : *Tout est dans tout ; la ferme volonté peut tout*, dernière pensée qui s'accorde avec la négation napoléonienne de l'impossibilité. Il n'eût pas été sans profit pour la science musicale de comparer, sous le point de vue de leur utilité progressive, les solféges d'Italie, de Rodolphe, de Choron, de Fétis, de Garaudé ; de stigmatiser les vices du langage musical sous le double rapport des dénominations théoriques et de l'enseignement pratique ; d'expliquer la cause de la plupart des règles de la science ; de découvrir l'origine des procédés mécaniques de l'art, et beaucoup d'autres sujets que je recommande à l'attention et à l'appréciation de mon collègue et ami, pour compléter son œuvre.

Ainsi que nous le verrons bientôt, il fait bien mention de certaines institutions de Paris en outre du Conservatoire, mais un peu trop brièvement, à mon gré. Toutefois, sa dissertation, telle qu'elle est, témoigne d'une connaissance approfondie et corroborée par une longue expérience, des différents ressorts de la science professionnelle.

Après avoir tracé rapidement l'historique de la création du Conservatoire de musique, de ses vicissitudes et de ses résultats qu'il qualifie de miraculeux, obtenus par cet établissement pendant les quinze premières années de son existence, il explique ses époques de progrès et de décadence par l'influence toute-puissante des directeurs successifs, et il établit, en homme qui a le sentiment intime de ce qu'il dit, qu'une grande fermeté de caractère, une entière indépendance de volonté alliées à la modération, à l'urbanité et surtout à l'habitude d'agir logiquement, sont des qualités indispensables pour gouverner une réunion d'hommes et de femmes artistes ou destinés à le devenir et, par ce motif, assez peu disposés à la subordination.

En somme, M. Pastou reconnaît que l'organi-

[1] Cet intéressant compte rendu a été lu à la Société libre des Beaux-Arts par M. Delaire, son président, dans la séance du 20 août.

sation des classes pour les instruments est excellente au Conservatoire, mais qu'il n'en est pas de même pour celles de chant, dont l'infériorité est remarquable et remarquée par les personnes les plus étrangères à la musique. Il en trouve la cause dans le mode d'admission des élèves qui laisse trop de latitude aux faveurs. Les raisons sur lesquelles il fonde sa critique sont fort bonnes, sans doute, mais il y en a une qui les domine à mon sens, c'est qu'une belle voix est un instrument naturel qu'on ne saurait se procurer aussi facilement qu'un bon violon, un bon hautbois, une bonne flûte. Quoi qu'il en soit, M. Pastou voudrait que l'on exigeât des candidats, indépendamment de dispositions pour la musique, des principes de moralité et un commencement d'instruction, justifiant son exigence par cette réflexion fort sage que « l'État, en voulant procurer aux familles sans fortune une éducation musicale ou dramatique gratuite, a voulu aussi que les artistes qui sortent du Conservatoire fissent servir l'art à l'enseignement du beau et du bien ; à la moralisation et à l'amélioration des masses. » Dans ce but, il propose d'obliger chaque candidat à présenter 1° un certificat de l'autorité locale constatant que la famille n'a pas les moyens de payer des maîtres et qu'elle désire lui donner une profession artistique ; 2° un certificat établissant la probité et la moralité bien reconnues de la famille ; 3° enfin, un certificat d'examen attestant que l'enfant sait lire, écrire, et qu'il possède les premiers éléments de la grammaire, de l'arithmétique et de l'histoire sainte.

En admettant cette mesure qui rendrait les admissions plus difficiles et, partant, plus rares, et en excluant des classes les élèves parasites qui ne donnent pas même l'espoir de devenir ce qu'on appelle des *utilités*, les leçons du professeur s'adressant à un plus petit nombre d'auditeurs, seraient plus profitables pour les sujets attentifs et doués d'heureuses dispositions ; et il ne sortirait plus désormais du Conservatoire que des artistes qui honoreraient leur profession par l'éducation autant que par le talent. C'est du moins l'opinion de M. Pastou, que je partage entièrement, et il serait à désirer, dans l'intérêt de l'art et des artistes, que ces réformes fussent réalisées. Maintenant, la pensée, mise à exécution, d'une explication instantanée et verbale des règles de l'harmonie ; d'un questionnaire qui sollicite une réponse réfléchie, provenant du raisonnement plutôt que de la mémoire, sont d'heureuses innovations auxquelles j'applaudis sincèrement ; néanmoins, je ne puis accepter la solution donnée par M. Pastou à la question des solféges ; car il ne faut pas oublier que, s'il convient d'habituer l'élève à se rendre compte des choses qu'il désire savoir, au lieu de les lui faire apprendre *par cœur,* selon l'expression impropre généralement employée, il importe de commencer par meubler le cerveau de l'enfant ; par lui fournir les matériaux qui seront les premiers éléments de son travail ; attendu que la réflexion ne fait poindre que les idées dont on a le germe en soi ; qu'une pensée ne se forme que de l'assemblage de plusieurs idées et qu'il n'y a pas de jugements sans termes de comparaison.

C'est justice, au surplus, de s'élever, ainsi que le fait spirituellement M. Pastou, contre le système empirique de la vieille école ; mais pour le remplacer par des explications nettes et précises, sans demander à l'enfant plus qu'il ne peut, *ultra vires,* comme nous disons en droit.

Du reste, les institutions chorales populaires de Paris ont inspiré à notre collègue des considérations d'un ordre très-élevé au sujet de la pensée *réelle* qui devrait présider à ces institutions. *Le peuple,* dit-il avec raison, *veut des connaissances utiles, d'une application facile et journalière.* J'ajouterai : c'est le fait d'une vanité puérile de dédaigner ordinairement celui que l'on redoute quelquefois et, en un mot, on ne doit ni tromper, ni flatter ceux dont on veut faire l'éducation.

Assurément, si par l'heureuse union de deux méthodes qui ont fait l'une et l'autre leurs preuves, *la lyre d'Orphée* était déposée entre les mains de M. Pastou, cet habile directeur s'en servirait comme d'un puissant levier de civilisation, de progrès, pour agir sur les masses et poser les bases les plus solides d'une amélioration véritablement humanitaire. Cependant, on ne peut se dissimuler que le directeur actuel est le propagateur légitime de la méthode de son maître.

En terminant, je ferai remarquer que le Conservatoire n'a pas été atteint par la commotion politique de 1848, et qu'il avait été frappé violemment en 1815. Faut-il en chercher le motif dans le souvenir de la date de sa naissance, la Terreur ? Oui, pour la Restauration qui faisait subir, sinon aux coupables, du moins à leurs remplaçants, la peine d'un péché originel, en leur disant, comme le loup de la fable :

Si ce n'est toi, c'est donc ton frère,
Ou quelques-uns des tiens ?

Oui aussi dans ces derniers temps, de la part de protecteurs se rattachant à une origine semblable; mais non! ils l'ont tout simplement oublié; ils avaient bien autre chose à faire, vraiment, pour se cramponner au pouvoir usurpé *en un tour de main.* J. A. DELAIRE.

SOCIÉTÉ LIBRE DES BEAUX-ARTS.

BULLETIN N° 432.

Séance du mardi 3 *septembre* 1850.

PRÉSIDENCE DE M. DELAIRE.

La séance est ouverte à huit heures. Le procès-verbal de la séance du mardi 20 août 1850, dont le secrétaire donne lecture, n'est l'objet d'aucune observation. Il est mis aux voix et adopté.

M. le président remet à M. Moultat, rapporteur, deux nouveaux numéros du journal anglais *The Builder*.

M. Péron dépose un ouvrage dont M. Aulnette du Vautenet, l'un de nos collègues, actuellement absent, fait hommage à la société. Cet ouvrage est intitulé :

« De la stabilité comme principe primordial de toute théorie architectonique, appliqué à l'origine et à l'établissement du style ogival.

« Mémoire lu par M. Aulnette du Vautenet, à la seizième session du congrès scientifique de France, tenu à Rennes, le 3 septembre 1849. »

La société reçoit cet hommage avec satisfaction et charge l'un de ses membres, M. Garnaud, architecte, de l'examen de l'ouvrage dont il s'agit ainsi que du rapport à faire.

M. Paul Carpentier a la parole pour la lecture d'une notice sur M. de Montabert, le savant auteur du traité de la peinture, chevalier de la Légion d'honneur, membre honoraire de la Société libre des beaux-arts, décédé le 6 mai 1849, à Troyes, département de l'Aube, son pays natal. M. Carpentier, ami et collaborateur de M. de Montabert, a retracé avec émotion la vie et les travaux de cet homme distingué, qui doué d'une mémoire prodigieuse, d'une rare intelligence, d'une érudition brillante et d'une ardeur infatigable, s'est fait remarquer par la grâce de son pinceau, ses vastes connaissances théoriques et l'élégance de sa plume. Il nous a montré M. de Montabert embarqué dans sa jeunesse, en qualité de mousse, sur un bâtiment de l'État, déjà dominé alors par l'amour des arts auxquels il devait rendre un jour de si utiles services; il l'a suivi plus tard dans ses voyages artistiques en Grèce et en Italie; puis dans l'atelier de David, où ses talents grandirent au point que le maître se plaisait souvent à consulter son disciple sur ses propres ouvrages. M. Carpentier a rappelé les différents tableaux composés par M. de Montabert et est entré dans des détails sur l'important traité de la peinture qui assure à son auteur une place très-distinguée comme artiste, archéologue et écrivain. Enfin, il a parlé des travaux auxquels se livrait, pendant sa vieillesse, et quoique frappé de cécité complète, l'homme éminent qui avait consacré sa vie aux beaux-arts.

Après la lecture de cette notice remarquable, M. Paul Carpentier reçoit les félicitations unanimes du président et de ses collègues. On l'engage à joindre à chacun des exemplaires qui seront imprimés, un portrait de M. de Montabert lithographié par M. Aubry-Lecomte, d'après la belle peinture à la cire que lui, M. Carpentier, a faite il y a plusieurs années, et qui réunit au mérite d'une ressemblance parfaite, la pureté du dessin et un brillant coloris.

Après quelques instants de suspension, M. le président donne la parole à M. Gelée pour un rapport sur le procédé de M. Lhoest, pour la réduction et la reproduction en bas-reliefs de bustes, statues ou rondes bosses. M. Gelée explique les avantages du procédé ingénieux de M. Lhoest, sans dissimuler toutefois ce qu'il paraît encore laisser à désirer sur quelques points. Il propose à la société d'engager l'habile inventeur à persévérer dans son utile travail, afin de le perfectionner, et il conclut à ce que la commission des récompenses soit appelée, en temps et lieu, à examiner si M. Lhoest mérite une distinction spéciale. Ces conclusions sont adoptées.

M. Bourla, qui a la parole pour la lecture d'une dissertation sur les poteries rouges des Romains et sur la céramique gallo-romaine, annonce que l'heure avancée ne lui permettrait pas de terminer cette lecture dans la séance, et il demande l'ajournement à la séance du 17 septembre courant. Il propose cependant de lire immédiatement une notice sur le lutrin sculpté de l'ancien couvent des Chartreux. La société accueille cette double demande.

Notre collègue fait la description de ce lutrin sculpté en bois de chêne, par Julience, artiste de la Provence, qui, dans ce travail, a fait preuve de goût et de talent. M. Bourla rappelle que ce monument curieux avait été conservé par les soins de M. Alexandre Lenoir, et placé dans le temps, au Musée des monuments français, où il a figuré sous le n° 336. Aujourd'hui, il est relégué dans une chapelle de la cathédrale de Paris et porte les signes de détériorations regrettables. M. Bourla émet le vœu que ce morceau de sculpture soit acheté ou cédé pour le musée de Cluny, et il appelle à cet égard l'attention du conservateur de ce musée national, ainsi que celle de M. Albert Lenoir qui a contribué à former la rare collection que les archéologues y trouvent.

Ce rapport, écouté avec intérêt, termine la séance qui est levée à dix heures.

Ordre du jour de la séance du mardi 17 septembre 1850.

1° Lecture du procès-verbal de la dernière séance;

2° Correspondance;

3° Dissertation de M. Bourla sur les poteries rouges des Romains et sur la céramique gallo-romaine;

4° Rapport de M. Moultat sur plusieurs numéros du journal anglais *The Builder;*

5° Rapport de M. Maillet sur le bulletin de l'athénée de Beauvaisis, pour le second semestre de 1849;

6° Conférence sur la décoration des places publiques.

MAILLET,
Secrétaire-adjoint.

ATHÉNÉE DES ARTS,

SCIENCES, BELLES-LETTRES ET INDUSTRIE.

Séance du lundi 2 septembre 1850.

(Classe des Arts.)

Présidence de M. P. F. Mathieu.

M. le président de l'Athénée ayant fait savoir qu'il ne peut assister à la séance, M. Hercule Robert, l'un des présidents de la classe, occupe le fauteuil.

L'ordre du jour est l'exécution musicale organisée par les soins de M. Edmond d'Ingrande, que la société a désigné pour remplir les fonctions de M. le chevalier Pastou, absent par congé.

A huit heures et demie la séance est ouverte par la lecture du procès-verbal de la séance précédente de la classe des Arts inséré dans la Revue des Beaux-Arts, et le concert commence immédiatement après.

M. le président exprime à l'assemblée le regret que lui cause l'absence de M. Nathan, artiste de l'Opéra Comique, que son service retient au théâtre, et qui devait se faire entendre dans trois morceaux; il ajoute que M. Faure, surpris à l'improviste, consent à combler cette lacune.

On entend successivement et l'on applaudit Mme Choël dans un air de *la Juive*, et dans une romance, *Ne m'aime jamais*, dont la musique a été composée par M. d'Ingrande sur des paroles de Mme F. Collet; — Mlle Beaudoin de Lavallée dans un air du *Barbier de Séville ;* — M. Lami dans deux romances de M. d'Ingrande, *le Retour de l'exilé*, paroles de M. A Coppin, *l'Enfant de la montagne*, paroles de M. H. Demolière, et dans l'air de *Piquillo*. M. Faure dit avec un charme qui n'est pas ordinaire à une basse chantante la romance de P. Henrion, *Dieu et ma mère !* et celle d'O'Kelly, *fleur d'Andalousie*. Le plaisir manifesté à ce jeune chanteur plein d'avenir se renouvelle à l'exécution sur le piano de M. H. Streicht, membre de la société, qui lui succède et fait admirer son jeu brillant et sûr dans *deux grandes marches* de sa composition.

M. Lefèvre termine gaiement le concert par *l'A, B, C,* chansonnette de MM. Bourget et L'huillier.

M. le président adresse, au nom de l'Athénée, ses remercîments et ses félicitations aux artistes qui se sont fait entendre, et lève la séance à dix heures.

Séance du 9 septembre 1850.

(Classe des Sciences.)

Présidence de M. P. F. Mathieu.

A huit heures le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

M. le secrétaire général procède au dépouillement de la correspondance qui comprend:

1° Une lettre de M. Delaire, président de la Société libre des Beaux-Arts, qui fait hommage

à l'Athénée et à son président de plusieurs de ses ouvrages sur lesquels MM. Gastineau, Taskin, Hercule Robert et d'Ingrande sont invités à faire un rapport. L'Athénée vote des remercîments à M. Delaire et charge M. le secrétaire général d'être son interprète.

2° Une lettre de M. Pauter, membre correspondant, qui soumet à l'examen de l'Athénée son *Recueil de mots français,* etc. Cet ouvrage est renvoyé à M. Fournier.

Lecture est faite ensuite de plusieurs feuilles de présentation par lesquelles des candidats expriment le désir d'être admis membres de la société.

M. le président, après avoir provoqué les communications de la classe des sciences, donne la parole à M. Hercule Robert qui justifie par des preuves irrécusables l'usage des vases lacrymatoires chez les anciens.

M. Dézarnaud lit une pièce en vers de sa composition, mordante satire qu'il intitule *les Somnambules,* et M. Escodeca, la seconde partie de *Flétrie,* pièce en vers qui a partagé les honneurs de la dernière séance publique.

Une seconde lecture est demandée et adoptée pour ces pièces, et la séance est levée à dix heures.

Le secrétaire général,
B. P. FOURNIER.

Erratum. Dans le précédent compte rendu des séances de l'Athénée des Arts, on lit : « Que « l'illustre Champollion, en traduisant les quatre « légendes hiéroglyphiques de la planche 25, « page 50 du Panthéon égyptien, par le mot « *Phtha,* tandis qu'il fallait lire *Phthà*, s'était « trouvé dans l'impossibilité de se rendre compte « des attributs du dieu. »

Au lieu de ce dernier mot *Phthà,* il faut lire *Pthá* réalisant 91, nombre des jours qui composent le cycle de trois mois ou de chaque saison.

THÉATRES.

Quinzaine dramatique.

Académie de musique. — Réouverture. — Les artistes. — La salle. — Opéra Comique. — Rentrée de Mme Ugalde. — Melle Lefebvre.

Après une clôture de deux mois employée en utiles réparations, les portes de l'Opéra, trop longtemps fermées au gré de l'impatience du public, se sont rouvertes avec *la Favorite*, l'un de ces heureux ouvrages qui ont le privilége de toujours attirer la foule. Alboni, Roger et Barroilhet ont fait les frais de ces premières soirées avec le talent qui leur est propre. Si *la Favorite* a été choisie de préférence au *Prophète*, pour la réouverture, il faut l'attribuer sans doute au prochain départ de Barroilhet. Le public, en effet, s'est à peine aperçu du rengagement de cet artiste dont les services ont consisté durant ces derniers mois à participer aux répétitions de *l'Enfant prodigue.* La première représentation de l'ouvrage de M. Auber est attendue d'une semaine à l'autre, mais le rôle longuement étudié par Barroilhet, ne sera rempli que deux ou trois fois par ce chanteur, qui fait partie de la compagnie magistrale promise aux dilettantes de Madrid. Massol, engagé tout exprès, remplacera presque aussitôt son célèbre camarade. M. Nestor Roqueplan et M. Auber ne manifestent aucune crainte touchant les résultats de cette substitution.

Les réparations subies par l'Académie de musique durant la fermeture ont été de deux sortes : les unes, et ce sont les plus importantes, ont eu lieu sur la scène où les communications ont été rendues plus faciles : de nombreux escaliers aboutissant à diverses issues, ne permettent plus aucune inquiétude en cas de sinistre. Les autres travaux, qui sont des améliorations de détail, ont été exécutés dans la salle. M. Rohault de Fleury, architecte du ministère des travaux publics, et chargé en cette qualité de diriger les restaurations, était un homme d'un goût trop sûr pour détruire en quoi que ce fût, l'économie merveilleuse et l'ordonnance admirable de l'immense vaisseau de l'Opéra. Rien n'a donc été changé dans la disposition des places; seulement à droite et à gauche, entre les entre-colonnements, les secondes loges de côté ont été transformées en stalles de galeries ; places plus productives pour l'administration et plus commodes pour certaine portion du public ; le fond des loges, qui était bleu, a été comme autrefois remis en grenat, teinte chaude qui sied bien mieux aux toilettes, ainsi qu'à l'éclat des lumières.

Le retour de Mme Ugalde est un événement au théâtre de l'Opéra Comique. La célèbre cantatrice a fait sa rentrée dans *le Songe d'une nuit d'été*, et Mlle Lefebvre qui avait pris ce rôle

avec autant de courage que de talent quand la direction était fort au dépourvu, est aujourd'hui, quoi qu'en disent les réclames, médiocrement satisfaite de l'usurpation de Mme Ugalde. Si Mlle Lefebvre, qui doit nécessairement être une personne d'esprit, avait quelque peu réfléchi ou s'était entourée de meilleurs conseils, elle aurait, je n'en doute pas, reconnu que son devoir autant que son intérêt lui commandaient l'obéissance ou, si l'on veut, la résignation.

Après tout, Mme Ugalde a eu l'ennui des premières études du *Songe*, elle est restée à son poste jusqu'à la répétition générale et c'est à un malheur que Mlle Lefebvre a dû ce rôle qu'elle affectionne et qu'elle a raison d'affectionner, car il lui a valu de la part de M. Perrin, son directeur, une notable augmentation d'appointements et de la part de la foule des bravos aussi enthousiastes que légitimes; double récompense dont la jeune et intrépide artiste peut à bon droit s'enorgueillir.

Maintenant Mme Ugalde revient, elle revient avec toute sa voix, dit-elle; fasse le dieu de nos plaisirs qu'elle dise la vérité, et la cantatrice entend bien rentrer dans ce qu'elle considère comme son domaine. La direction qui se préoccupe des recettes autant pour le moins que ses pensionnaires se préoccupent de leurs appointements, et les auteurs du *Songe* qui ne sont pas non plus indifférents à leurs droits, appuient la tentative de Mme Ugalde dans le but bien naturel, bien louable d'une recrudescence de vogue. Donc nous allons entendre la délicieuse musique de M. Ambroise Thomas avec une autre reine Elisabeth; si ce pouvait être aussi avec un autre Shakspeare!

A notre avis et si ce qu'on répète est exact, Mme Ugalde n'a dans toute cette affaire qu'un seul tort, mais il est grave, si, comme on l'assure, elle n'a adouci par aucune parole d'amitié le chagrin profond que cause à Mlle Lefebvre la perte d'un rôle qui lui a valu tant de succès. Mais les artistes ne sont-ils pas pour la plupart de grands enfants? Or, c'est en parlant de l'enfance que La Fontaine a dit :

Cet âge est sans pitié.

Georges GUENOT.

Théatre-Français. — Théatre de l'Odéon. — Théatres de genre.

Le Théâtre-Français a donné de jolies pièces d'été en vers, en attendant la pièce de résistance que lui promettait M. Scribe, et qui vient de lui être livrée pour les débuts de Mlle Madeleine Brohan. De charmants vers, bien plus qu'une intrigue solidement nouée, ont fait la fortune de ces légers ouvrages. MM. Plouvier et Foussier ont pris rang parmi les jeunes poëtes sur qui la littérature peut fonder de justes espérances, mais ce qui préoccupe le Théâtre-Français, c'est d'abord un dividende à toucher, *rara avis*, oiseau de passage qui ne s'était pas abattu depuis longtemps dans la rue Richelieu...; la seconde préoccupation est celle des débuts de la nouvelle actrice, toute prête à se montrer dans les principaux rôles de l'ancien répertoire, et que M. Scribe, un peu maître et seigneur dans l'endroit, a revendiquée pour *les Contes de la reine de Navarre*, comédie en cinq actes, en prose, faite en collaboration avec M. Ernest Legouvé. M. Scribe a brûlé la politesse à Célimène, à Araminte, à Sylvia. Madeleine Brohan commencera par être une Marguerite, et par prendre sur Charles-Quint lui-même une revanche de la bataille de Pavie. On dit la pièce habilement composée, des plus spirituelles, et le rôle de Marguerite charmant. Nul doute que Mlle Madeleine Brohan ne le joue à ravir; bon sang ne peut mentir, et indépendamment de sa naissance et des conseils d'une mère expérimentée, elle a déjà montré au Conservatoire et dans la salle de la Tour d'Auvergne, que les secrets de l'art lui étaient familiers. La Comédie Française qui manquait d'un premier rôle de femme dans tout l'éclat de la jeunesse et de la beauté, va donc rencontrer dans Mlle Madeleine Brohan une interprète digne d'elle, et voir ses beaux jours renaître; elle va lutter avec la tragédie; et les dividendes, ces chastres que les sociétaires poursuivaient depuis quelques années sans les pouvoir atteindre, se laisseront approcher, que dis-je, apprivoiser. La nouvelle comédie de M. Scribe est en pleine répétition.

Le théâtre de l'Odéon prépare encore de beaux succès; en passant dans les mains intelligentes et littéraires de M. Altaroche, il est certain d'une existence honorable. M. Altaroche qui possède toutes les sympathies des gens de lettres, est à la hauteur de cette position dont il comprend la dignité. Mme Laurent, dont on a pu apprécier le beau talent, et à laquelle il n'a manqué jusqu'à ce jour qu'une éminente création pour déployer de grandes facultés dramatiques, Mlle Sarah-Félix, qui est une comédienne exercée, et dont

la diction est excellente; Mme Roger-Solié, charmante actrice, qui peut ajouter au répertoire de la comédie celui du drame; Mlle Laurentine, Mlle Billaut, fines et spirituelles soubrettes, composent déjà un personnel féminin des meilleurs. Le théâtre de l'Odéon ouvrira, dit-on, par une comédie de M. Émile Souvestre, auteur sérieux, qui sait envelopper une idée morale dans une intrigue de théâtre

Nous avons eu au théâtre des Variétés une pièce de MM. Roger et Vaez, *le Jour et la Nuit*, dont la donnée est heureuse. Les acteurs ont montré avec esprit la différence qu'on rencontre souvent chez les mêmes individus entre les mœurs du jour et celles de la nuit. La pièce, débarrassée de quelques longueurs, a obtenu un succès réel. Mais le triomphe le plus complet a été pour la petite Céline Montaland au théâtre Montansier. Cette aimable enfant qu'on avait applaudie au Théâtre-Français dans *Gabrielle* et dans *Charlotte Corday*, a eu les honneurs d'une pièce écrite pour elle par deux hommes d'esprit. Elle a joué comme un petit ange un petit rôle de démon enfantin; il est impossible d'être plus gracieuse et plus piquante. Il y a là tout un avenir comme celui de Léontine Fay : en attendant, il y a un succès de cent représentations pour l'heureux théâtre de M. Dormeuil.

HIPPOLYTE LUCAS.

MÉLANGES.

15 septembre.

On dit que M. le comte de Nieuwerkerke quittera prochainement Paris chargé d'une mission du gouvernement, ayant pour but de parcourir et d'étudier les musées artististiques des diverses capitales d'Europe.

— L'hôtel de Nantes, qui a résisté jusqu'à ce jour à tous les efforts, va enfin disparaître de la place du Carrousel. Les devis sont préparés par l'architecte de la ville pour la vente des matériaux qui proviendront de la démolition; les indemnités au propriétaire et aux locataires sont consenties, et il ne reste plus qu'à mettre les ouvriers à l'œuvre. C'est dans le courant du mois de septembre que la place du Carrousel sera enfin débarrassée de ce triste carré qui déparait une des plus belles places de Paris.

— Le plan d'embellissement et de décoration de la cour du Louvre paraît définitivement arrêté. On se rappelle qu'en 1847, alors que toutes les travées furent repavées à neuf, des bordures de granit furent établies autour des carrés. L'un d'eux même était déjà garni de larges trottoirs en asphalte. Ce projet, qui consistait à faire des quatre carrés des tapis verts, au milieu desquels on aurait placé des fontaines jaillissantes, est maintenant abandonné. Chacun de ces carrés va être percé diagonalement de manière à former quatre grands triangles. Les deux triangles dont la base fait face à la cour, seront garnis de gazon formant tapis vert, et les deux autres, le long des bâtiments, seront plantés d'arbustes. Les quatre triangles seront fermés par des balustrades en pierre supportant des vases de fleurs, semblables à celles nouvellement établies au parterre du Luxembourg. Au centre de la cour, à la place du piédestal, on construira un bassin avec jet d'eau formant la gerbe. Enfin, le long des balustrades, on établira, pour les piétons, de nouveaux trottoirs qui ne laisseront plus entre eux qu'une étroite chaussée pavée.

L'intérieur de la cour devant être interdit aux voitures, celles qui auraient à prendre ou à déposer des objets d'art, s'arrêteront sous les péristyles. Cette nouvelle disposition des carrés offrira l'avantage aux passants, soit qu'ils aillent de la rue du Coq à la place Saint-Germain-l'Auxerrois, ou bien du pont des Arts à la place du Carrousel, de n'avoir point à faire un long détour, tandis que la diagonale opposée permettra d'aller directement aux portes des galeries placées aux quatre angles.

Depuis plus de trois mois on avait commencé la décoration des péristyles. Ces travaux, longtemps retardés par la mort de l'entrepreneur, viennent d'être repris et poussés avec activité. Déjà celui de la rue du Coq est presque achevé. Cette décoration, semblable pour les quatre péristyles, consiste en un dallage de granit de Cherbourg, encastrant le soubassement des colonnes, avec compartiments faits en pavés polis. Chaque péristyle coûtera, assure-t-on, 25,000 fr.

— Le grand dépôt des marbres de l'île des Cygnes va décidément être converti en un grand établissement pour loger le matériel des monuments et fêtes de la république.

— La Société libre des Beaux-Arts, qui a ouvert une souscription pour l'érection d'une statue, dans le jardin du Luxembourg, à l'illustre peintre Eustache Lesueur, a chargé M. Martin, agent de la Société, à l'hôtel de ville, rue Lobau, de recevoir les fonds offerts par les souscripteurs.



ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS.

CONCOURS ANNUELS POUR LES GRANDS PRIX DE ROME.

GRAVURE. — ARCHITECTURE. — PEINTURE.

En parcourant la galerie où sont réunis les divers ouvrages de peinture et de gravure, qui ont obtenu les prix, ou le cloître où sont incrustés les bas-reliefs des sculpteurs lauréats, depuis la fondation de l'école jusqu'à nos jours, on est frappé de l'uniformité des manières et des partis pris; et la tradition d'une méthode vulgaire et neutralisante vous explique la faiblesse des productions que chaque année le concours offre à l'analyse du penseur.

Sans doute, ce fut une grande idée qui réunit des modèles illustres de maîtres renommés et distribua à une foule de jeunes hommes avides d'apprendre les enseignements d'une longue et judicieuse pratique. Mais, bornée d'abord à la démonstration du dessin ou de la ligne architecturale purs et puisés aux meilleurs traités, l'ambition des maîtres a resserré l'élan des jeunes adeptes; impuissants à donner à chacun d'eux le caractère spécial de leur talent individuel, les professeurs ont en quelque sorte façonné un moule uniforme où se coulent chaque année le génie naissant, l'inspiration, la volonté et d'où sort, presque sans couleur, une œuvre reflétant le programme, mais non l'imagination des concurrents.

Bien d'autres avant nous se sont également demandé quels sont les résultats d'un enseignement si dispendieux. A-t-on vu à heure fixe, et comme semblerait le promettre l'institution des Beaux-Arts, sortir autant d'œuvres magistralcales que de toiles, de papiers à la toise, ou de marbres sculptés? Parti souvent à l'âge de vingt-huit ou trente ans, l'élève revient à Paris à trente-cinq, et doit à ses risques et périls commencer une carrière dont il ignore toutes les difficultés et toutes les tyrannies. Il n'a pas vu s'écouler sa jeunesse dans les luttes du marchandage, il a travaillé à sa fantaisie, sans inquiétude sur le présent, presque sans souci de l'avenir. Souvent rentré au sein de la patrie, il tombe découragé par les nombreux obstacles qu'il rencontre et par la lutte qu'il doit soutenir pour arracher un lambeau aux commandes du gouvernement. Il y a certainement un vice que le législateur n'a pas prévu. L'art ne se classe pas comme les professions. Il est assurément facile de prédire le sort d'un élève de l'école polytechnique, sa carrière est toute tracée et son avenir assuré. Il n'en est pas ainsi de l'élève de Rome.

Le concours de cette année n'offre rien de supérieur à ceux des années précédentes. Celui de *gravure* est correct,

exact. Les deux concurrents qui ont obtenu les prix, et qui, d'avance, avaient été couronnés par le public, possèdent, chacun en particulier, des qualités qui, réunies, feraient un artiste de premier ordre, à savoir la grâce et la force. Tandis que l'un des deux donne trop de mollesse et de langueur à ses contours, l'autre apporte trop de raideur et de sécheresse aux formes qu'il copie : mais compagnons d'école, ils fondront, en camarades intelligents, ces mérites divers; et tout en gardant chacun une brillante individualité, ils rentreront à Paris maîtres d'un beau talent. Le premier prix est échu à M. Bertinot, âgé de vingt-huit ans, élève de MM. Martinet et Droling. Le deuxième prix à M. Danguin, âgé de vingt-sept ans, élève de MM. Vibert et Ortel.

Le sujet du concours d'*architecture* était ambitieux et solennel. Jeter sur le papier, tout d'un coup et tout élevée, une place publique réunissant à toutes les nécessités des industries de luxe un théâtre, une salle de concert, une bourse et un monument aux gloires des armées, c'était confondre assurément les inspirations les plus opposées et les plus insolites ; aussi tous les concurrents sont-ils tombés dans une égale méprise en se croyant forcés, pour une certaine harmonie de convention, de méconnaître les caractères particuliers de ces différents édifices. Nul effort pour sortir de ce parti pris, des innovateurs modernes, d'échantillonner sur un mur de palais les ressouvenances d'architecture et de placage, tout au plus bons à l'industrie, qui ne fait de l'art que par rencontre et à condition qu'elle n'en sera pas gênée. C'est toujours une faute que de demander à un talent naissant et à un âge où les forces artistiques ne sont pas mûres, ce qu'un génie, formé par l'expérience et les longues études, pourrait entreprendre. C'est tout au plus si un architecte phalanstérien oserait concevoir et soumettre aux règles d'une esthétique universelle et *papillonne*, une tâche si compliquée. Pour nous qui cherchons, surtout dans ces concours, l'expression du sentiment et les promesses de l'avenir, nous avouons que nous n'avons pu rencontrer tout le charme que nous aurions trouvé, sans nul doute, dans un projet plus simple, plus rétréci, et par cela même plus complet.

Les prix ont été décernés dans l'ordre suivant :

Premier prix : M. Louvet, âgé de vingt-huit ans, élève de MM. Huyot et Lebas.

Deuxième prix : M. Vilain, âgé de vingt et un ans, élève de MM. Viel et Desjardins.

Le sujet du concours de *peinture* est puisé dans Tacite. Rhadamiste, roi d'Ibérie, accompagné de son épouse Zénobie, est poursuivi par ses vainqueurs, les Arméniens, et plutôt que d'abandonner à leurs mains sa compagne, il la frappe de son épée, à sa prière, et l'abandonne mourante sur les bords de l'Araxe; des bergers la rappellent à la vie.

Ce sujet est grand; l'artiste y trouve réuni tout ce qui peut charmer l'imagination. Quelques concurrents ont compris ce sujet, mais aucun, il faut le dire, n'a fait une composition irréprochable. Les deux premiers numéros qui vraisemblablement obtiendront la palme, contiennent l'un et l'autre de bonnes qualités. Le n° 1 est plein d'action; on s'appelle, on se hâte, chacun s'agite auprès de la jeune femme. Soins superflus, à en juger par la coloration du corps, par les pâles violettes qui ont remplacé les méplats roses du visage. C'est une morte et non une femme desti-

née à vivre encore, qu'on a secourue avec tant d'empressement. D'ailleurs le dessin est correct, la couleur est sage, mais le paysage est déplorable. Il n'en est pas ainsi du n° 2, ferme de ton, chaud de couleur, sobre dans ses groupes et plein de mouvement dans ses personnages. Il montre Zénobie évanouie; le sang de sa plaie coule de nouveau, son corps est souple et s'abandonne aux soins des bergers. Le dessin du personnage est très-pur; il rappelle l'école de M. Ingres, et la couleur plus chaude donne un cachet de vérité saisissant, surtout dans les extrémités qui sont merveilleuses de pureté et de savoir. Si nous n'écoutions que notre propre goût et celui d'un nombreux public dont nous avons recueilli l'opinion, nous n'hésiterions pas à décerner le premier prix à cette toile, dans laquelle on trouve des qualités de premier ordre. Quand ces lignes paraîtront le jugement sera porté; nous souhaitons avoir dit juste.

Si le hasard ne nous semblait pas présider ce premier classement, nous ne comprendrions pas à quel titre le n° 3 suivrait immédiatement les deux toiles que nous venons de décrire; poses forcées, couleur sauvage, paysage de carton découpé, rien ne justifie une si singulière prédilection du sort.

Dans le n° 5, au contraire, nous avons trouvé à côté d'un peu d'inexpérience de dessin et de timidité d'action, un sentiment poétique et rêveur. Zénobie est couchée au milieu de roseaux verdoyants, d'où la relèvent de jeunes bergers, rappelant par leur coiffure de lainage les pâtres des plaines asiatiques. Un ciel vivement éclairé et plein de transparence, un horizon étendu et bien compris, sont plutôt les qualités d'un paysagiste distingué, que celles d'un peintre historique. Toutefois, si le succès ne récompense pas le jeune artiste auteur du n° 5, l'avenir le dédommagera sans nul doute.

On trouve au n° 6 une tête, celle du berger qui porte la gourde, d'une couleur chaude et d'un dessin correct. L'auteur de cette toile paraît s'être inspiré de M. Delacroix, mais il est, hélas! resté bien loin de son modèle.

Au premier aspect le n° 7 offre un pêle-mêle de chairs unicolores et de peaux de bêtes souillées de fange; enfin la nature prise en laid. Mais écartant certains détails qui surchargent la scène principale, on distingue quelques personnages traités d'une large manière. Tels le berger à genoux, le vieillard qui soutient Zénobie blessée, le personnage qui tend les vases. Il y a dans tout ceci un peu de la façon maniérée de C. Vanloo, mais il y a aussi de la grandeur et de l'avenir. Plus de sobriété, et en même temps plus de variété, jointes à un dessin toujours correct, feront de ce jeune peintre un maître distingué et original.

Dans quelques jours les envois de Rome viendront attester les progrès des lauréats des années précédentes, et donner à ceux d'aujourd'hui encouragement et espoir.

Charles PLACE.

LA SAINTE-CHAPELLE DE CHAMPIGNY

(INDRE-ET-LOIRE).

Entre Chinon et Richelieu, la ville déchue et la ville morte, on rencontre un gros bourg de modeste apparence dont la réputation s'étend à peine jusqu'aux départements limitrophes. Nul éclat, nulle renommée ne s'attachent au nom de Champigny; le voyageur qui le traverse par hasard dédaigne de s'y arrêter, et pourtant nous avons peu de vil-

lages en France qui méritent autant que celui-ci d'attirer l'attention de l'artiste ou du curieux.

Champigny repose au pied de la colline où serpente joyeusement la route qui mène de Chinon à Châtellerault, au milieu d'un pays remarquable, non par la beauté du site, mais par la profondeur des horizons, la fraîcheur du paysage, et surtout par l'impression douce et paisible qu'apporte l'aspect de cette nature souriante. Ici des coteaux chargés de vignes et surmontés de gros noyers qui projettent au loin leurs larges ombres; plus loin des cours d'eau, des haies vives, des prairies où paissent quelques bestiaux conduits par un enfant, pieds nus, au teint hâlé, à la mine joyeuse; là de vastes plaines coupées par de sombres rideaux de peupliers sur lesquels se détache le feuillage argenté des saules et qui vont se perdre dans un horizon de collines aux croupes verdoyantes. Partout une végétation active, des fermes, des moulins établis sur les deux ruisseaux qui traversent le village : le Mabre et la Vende; partout le mouvement et la vie, partout aussi la quiétude et la paix. Les habitants sont doux, plus sobres que laborieux, et rien n'indique chez eux cette misère profonde qui, dans d'autres parties de la France, navre les yeux et le cœur. L'église est petite et simple, mais le dimanche elle est pleine de fidèles qui viennent rendre grâces à Dieu et écouter les instructions de leur pasteur, modeste comme son église.

A l'aspect de ce village si paisible, si riant, toute pensée amère s'efface; une douce mansuétude, un calme profond remplacent les agitations tumultueuses de la vie. On y respire à l'aise. Le cœur s'ouvre aux plus suaves émotions; on voudrait pouvoir finir ses jours dans une de ces retraites, trop étroites pour les plaisirs, mais assez grandes pour le bonheur.

Ainsi, et presque malgré moi, je n'aperçois Champigny qu'à travers le souvenir des jours que j'y ai passés. Ce souvenir colore d'un doux reflet les lieux où je me suis senti si heureux; il répand sur eux un charme qu'ils n'ont peut-être pas, car la nature n'est souvent que le miroir de notre âme : elle reflète plus de sensations qu'elle n'en donne. Nous répandons sur elle nos tristesses et nos joies, et le même tableau deviendra sombre ou lumineux selon que nos pensées seront amères ou riantes. La source des sensations est en nous; les objets extérieurs les développent, les agrandissent, mais c'est notre âme seule qui les crée. Tel admire un site qu'un autre trouve insupportable, et tous deux voient juste, car tous deux n'ont regardé qu'en eux-mêmes. De là ces contradictions si fréquentes entre voyageurs, et ces accusations de mensonge si libéralement prodiguées. Aussi, comme je désire ne pas encourir ce reproche, je ne parlerai plus de Champigny, mais seulement de ce qui le rend précieux aux yeux de tout homme aimant les arts et le beau : de sa Sainte-Chapelle et de ses splendides vitraux, exécutés par Robert Pinaigrier.

Champigny ne fut pas toujours un modeste village; autrefois c'était une ville appartenant à une puissante seigneurie; mais, hélas! elle a subi le sort de toute chose, et, déchue de sa splendeur première, elle ne brille plus que par son passé.

Après avoir appartenu à diverses familles, la terre de Champigny fut portée dans la maison royale de France par le mariage de la seconde fille de Hugues de Beauçay avec Charles d'Artois. Plus tard, Louis Ier de Bourbon, prince de la Roche-sur-Yon, fit abattre la forteresse qui défendait Champigny, et commença, vers

l'an 1510, à construire le château et la Sainte-Chapelle. Nous n'avons plus rien du château qui fut détruit, comme je le dirai tout à l'heure, mais une galerie en ogive qui sert à présent d'écurie, et les dépendances qui forment l'habitation actuelle peuvent nous donner une idée de son ancienne magnificence. La chapelle seule subsiste encore, et malgré les ravages, les mutilations qu'elle eut à souffrir de la part des hommes, plus destructeurs que le temps, elle n'en reste pas moins une des plus délicieuses créations de ce XVI[e] siècle, si fécond en chefs-d'œuvre.

Louis I[er] étant mort sans achever son œuvre, Louis II son fils la continua, et le cardinal de Givry orna la Sainte-Chapelle des splendides verrières qui la décorent. En 1626, Champigny passa dans la maison d'Orléans, par le mariage de Marie de Bourbon avec Monsieur, frère de Louis XIII, et devint ainsi l'apanage de la fameuse mademoiselle de Montpensier.

Le cardinal de Richelieu avait fait ériger en duché-pairie les seigneuries de Chinon et de l'Ile Bouchard, auxquelles il voulait plus tard, joindre le duché de Châtellerault; et les ayant réunies en ses mains il voulut leur donner un centre digne de sa fortune, et fit construire à la place du village et de la maison de ses pères, la ville de Richelieu et le vaste château dont il ne reste presque plus rien aujourd'hui. Or, comme son domaine relevait en partie d'une terre dépendante de Champigny et que, d'ailleurs, il ne pouvait souffrir qu'une gloire autre que la sienne vînt affaiblir l'éclat de sa ville naissante, il résolut de détruire Champigny. En conséquence, vers 1637, il força Gaston de lui céder cette terre en échange de Bois-le-Vicomte et voulut même que la démolition du château précédât la remise de l'échange. — Richelieu étant alors tout-puissant, Monsieur fut contraint de céder.

Le but du cardinal était atteint; mais il restait la chapelle qu'on ne pouvait démolir qu'avec la permission du pape, et pour l'obtenir il prétendit qu'elle était ruinée et qu'on n'y pouvait dire la messe. Urbain VIII, qui régnait alors, se souvint d'y avoir célébré l'office divin lorsqu'il n'était encore que nonce du pape; il rejeta la supplique du cardinal, et nous conserva ainsi ce précieux monument. Plus tard, Mademoiselle voulut rentrer en possession du domaine qui contenait les cendres de ses aïeux : elle gagna son procès contre les héritiers du cardinal, mais ne rebâtit point le château.

La barbarie révolutionnaire s'abattit à son tour sur ce gracieux édifice. Les voûtes saintes accoutumées à ne répéter que les prières et les chants de miséricorde, retentirent un jour des plus affreux blasphèmes, car une vile multitude enivrée de haine, d'envie, et peut-être de sang, venait de se répandre dans les lieux saints, brisant les marbres, les tombeaux, les statues, les stalles des onze chanoines qui composaient le collége, et profanant avec une joie brutale l'autel où la veille encore on avait prié pour eux. Ensuite, comme ces hommes ne reculaient ni devant le sacrilége, ni devant l'assassinat, l'odieuse profanation de Saint-Denis fut répétée là dans toute sa sombre horreur. Leur stupide colère arracha du sépulcre les squelettes blanchis de ceux dont notre histoire s'honore : les princes de Bourbon, de la Marche, de Vendôme et de Montpensier, enterrés dans les caveaux de la Sainte-Chapelle. Ils brisèrent les cercueils et dispersèrent sur le sol, au milieu des débris amonce-

lés par leur rage aveugle, les restes sacré de ceux dont leurs pères avaient mangé le pain! — Ces ossements restèrent longtemps exposés aux injures des hommes et du temps, puis furent entassés dans une des salles réservées au chevet de la chapelle. — Enfin grâce aux soins et à la piété de M. le marquis Costa de Beauregard, propriétaire actuel de Champigny, les dépouilles profanées des plus illustres maisons de France purent reposer en paix dans une sépulture honorable et chrétienne.

La Sainte-Chapelle, placée sous l'invocation de saint Louis, roi de France, est située dans le parc, en face l'espace occupé jadis par le château; elle présente un carré un peu plus haut que large, dont le tiers environ est rempli par un toit en angle aigu, surmonté autrefois d'un clocher en pierre découpée à jour. Le clocher moderne est octogone et n'a rien de remarquable. Douze gros piliers ornés de trois rangs de colonnes engagées, soutiennent les murailles et sont eux-mêmes soutenus par des arcs-boutants délicatement fouillés. La base de ces arcs s'appuie sur un faisceau de colonnettes reliées entre elles par d'autres petits arcs. Une riche galerie couronne l'édifice. Le pied est caché par un cloître qui devait s'étendre jusqu'au château. Lors de la démolition de ce dernier, on voila la plaie faite au portail par un porche à colonnes cannelées, d'un assez joli dessin, mais dont l'architecture différente de celle de la chapelle fait un fort mauvais effet. L'intérieur est très-simple et décoré seulement de quelques pilastres d'un bon style. — La voûte, au contraire, est richement ornée de clefs aux armes des Montpensier. Ce trop de simplicité était autrefois rompu par un jubé qui séparait la nef du chœur, et qui fut détruit à l'époque de la révolution.

Mais ce que nulle parole ne peut rendre, c'est l'effet magique produit par les onze magnifiques verrières qui font ressembler l'édifice à une immense cage de verre, et ne laissent pénétrer dans le sanctuaire qu'un jour doux et mélancolique. Ces admirables vitraux, d'environ trente-cinq pieds de haut sur douze de large, sont divisés en trois parties. Le bas, aussi précieux pour l'historien que pour l'artiste, est occupé par les portraits des princes et princesses de Bourbon, de Montpensier, etc... Les personnages y sont à genoux, dans un riche fond d'architecture et devant un prie-Dieu qui porte leurs armes. La partie du milieu est consacrée à représenter la vie de saint Louis, patron de la chapelle, sauf la verrière placée au fond, derrière l'autel, qui porte un Christ en croix entre les deux larrons. Ce dernier tableau est peut-être le plus beau de tous ces chefs-d'œuvre. Le Christ est sublime de douleur et de poésie. Les deux larrons sont admirablement dessinés : tous deux expriment une souffrance terrible, mais toute humaine, qui fait mieux ressortir encore le caractère divin empreint sur la figure du Christ. La Vierge accablée de désespoir; la Madeleine, les yeux noyés de larmes, rappellent ce que les grands maîtres d'Italie nous ont laissé de plus beau. Au dessous sont les portraits de saint Louis et de Marguerite de Provence. — Enfin, la partie ogivale des vitraux est remplie par les principaux sujets de la passion, et au milieu du portail un Charlemagne occupe le centre d'une large rosace.

Par un hasard inexplicable, tandis que la fureur destructive de l'homme laissait partout des traces presque irréparables, elle respectait les vitraux, et, bien que

les fleurs de lis y resplendissent de tous côtés, ils ont traversé trois révolutions sans souffrir beaucoup de dommages. Quelques parties ont été brisées, d'autres sont compromises par le peu de solidité des meneaux qui soutiennent les verrières, mais en somme ils sont encore dans un bel état de conservation. Un seul, l'embarquement de saint Louis pour la terre sainte était horriblement mutilé, mais M. le marquis Costa de Beauregard, qui mieux que personne sait apprécier le trésor qu'il possède, en a confié la restauration à la manufacture du Mans, où on l'a fort habilement réparé.

Le cadre de ce chapitre ne me permet pas d'entrer dans les longs détails que nécessiterait une appréciation complète de l'œuvre de Robert Pinaigrier. Je dois me borner à dire que ces vitraux, comme tous ceux du grand artiste, sont remarquables par un dessin plus sévère qu'il n'est habituellement dans ces sortes d'ouvrages, par la sagesse des compositions, la noblesse, l'élégance des attitudes et des figures, et surtout par une simplicité de procédés dont nos peintres modernes s'éloignent peut-être trop. Parmi les plus belles verrières, outre le Christ cité plus haut, j'indiquerai le Sacre, la reine Blanche remettant saint Louis aux mains de son précepteur, l'éducation de saint Louis, sa maladie; mais je n'entreprendrai point un examen qui me conduirait trop loin du but que je me suis proposé. Je me suis efforcé de jeter un peu de lumière sur une des pages ignorées de notre gloire artistique, et je désire vivement que d'autres entreprennent ce que je n'ai pu faire. Les vitraux de Champigny, que je fus à même de voir dans leurs plus petits détails, sont les plus beaux que nous ayons en France, et pourtant ils sont inconnus: d'où vient cet oubli? je l'ignore, mais j'espère qu'un jour on leur rendra la justice qui leur est due en entreprenant pour eux un ouvrage semblable à celui qu'on exécuta il y a quelques années pour ceux de Notre-Dame de Brou.

ALEXANDRE DE BAR.

LES PÈLERINS D'ORIENT.

SIMPLES LETTRES.

I.

A M. Georges GUÉNOT.

Bucharest, 16 août 1850.

Vous m'avez prié, Monsieur, de vous tenir au courant du voyage que nous avons entrepris, M. Félix Pigeory et moi; mon compagnon voulait écrire la première page de cette correspondance: il me laisse ce soin aujourd'hui, emporté par l'ardeur de ses recherches. Parti de Paris un mois avant lui, j'ai pu, grâce à la rapidité des chemins de fer et à l'accueil bienveillant que l'on a toujours pour les Français, recueillir des documents qui ne manquent pas d'intérêt, sur la mission que M. le ministre de l'intérieur m'a confiée[1].

L'Allemagne marche plus lentement que nous peut-être, mais elle a plus de suite dans les idées; beaucoup de ses établissements de bienfaisance ont précédé les nôtres, et peuvent nous servir d'utiles comparaisons. Mais c'était surtout à Vienne que notre voyage prenait un haut intérêt; nous étions curieux de descendre le Danube qui, par son union avec le Rhin, ouvre une voie nouvelle de communication dont les résultats futurs sont inappréciables aujourd'hui.

Rien n'égale en Europe le charme et la beauté de cette longue navigation; chacun, quelle que soit la tournure de son esprit ou le but de son voyage, trouve de quoi satisfaire ses goûts, dé-

[1] M. Ernest Chaudé a été chargé par M. Baroche, ministre de l'intérieur, d'une mission ayant pour objet de parcourir et d'étudier les établissements de bienfaisance en Allemagne et en Orient.

velopper son imagination et son esprit. Les ruines qui se rencontrent sur les bords du fleuve attestent, d'une manière irréfragable, la domination romaine ou, au moins, le passage des anciens vainqueurs du monde, tandis que des traces de dévastation indiquent la marche des premiers Croisés; tous les souvenirs historiques s'accumulent, depuis l'origine de notre vieille Europe, jusqu'aux guerres qui, hier encore, couvraient de décombres la Hongrie et attiraient en Valachie les armées russes et turques. Sans cesse ce sont les légendes les plus gracieuses et les plus terribles; les sites et les points de vue changent à chaque instant, mais l'admiration reste presque toujours la même.

Tantôt on navigue sur une immense nappe d'eau; on traverse des îles nombreuses au frais feuillage, on perd presque les rives de vue; tantôt, et en un instant, le fleuve se resserre étroitement entre les montagnes; on vogue à l'ombre, pour ainsi dire, dans l'obscurité; là, se baignent des troupeaux de buffles; plus loin, des légions de hérons et de cigognes, assez semblables à des soldats autrichiens par la couleur de leur plumage, et rangées en un interminable front de bataille, vous regardent passer sans crainte et d'un œil curieux; enfin, on voit s'élever dans les airs la croix catholique et ses hauts clochers, ou bien encore les dômes des églises grecques, tandis qu'en même temps et sur la rive opposée le croissant surmonte les nombreux minarets des villes turques. Les costumes des paysans qui naviguent sur le Danube ne sont pas moins divers. Les mœurs changent successivement, les villages et les habitations prennent un caractère tout autre : on a quitté l'Occident, on est déjà en Orient.

C'est ainsi qu'un peu au-dessous de Vienne, on traverse Theben aux magnifiques ruines romaines où a campé la dixième légion; Presbourg, où l'on couronnait les rois de Hongrie, et où le monarque brandissant vers les quatre points cardinaux l'épée de saint Étienne, jurait de défendre le pays contre tous ses ennemis; Comorn, aux fortifications redoutables, dont le nom a été si souvent répété depuis deux ans; puis les ruines de Vitigrade, séjour des rois, où, si on en croit la légende, la belle Clara de Vitigrade trouva la mort; Pesth, dernière étape de notre civilisation.

Il nous semble à Paris, quand nous parlons de Pesth, que c'est un pays où il est impossible de vivre, et bien des Parisiennes seraient fort effrayées si on leur proposait d'y passer un hiver; eh bien, cette perspective n'aurait en réalité rien de fort effrayant; Pesth est une des villes les plus gracieuses, les plus élégantes que l'on puisse voir, coquettement posée dans une vaste plaine, en face de Bude, l'antique cité témoin de sanglants combats, et qui n'est plus guère aujourd'hui qu'un monceau de ruines qu'on commence seulement à déblayer. Pesth est bâtie et pavée d'une manière remarquable; les femmes y sont toutes françaises par la toilette, les usages, la langue même, et, si de temps en temps on n'apercevait un paysan hongrois avec le vieux costume du pays, sa longue barbe hérissée et ses cheveux incultes, on se croirait tout au plus à quelques kilomètres de Paris.

L'intérêt de la navigation vient-il par hasard à diminuer, ou plutôt nous fatiguons-nous d'admirer, nous jetons un coup d'œil plus près de nous; l'étude d'un bateau à vapeur, je veux dire des passagers qui s'y trouvent, est fort instructive. La langue française étant aujourd'hui connue de tous ceux qui ont à l'étranger la moindre instruction, et parlée par toutes les dames de la société, on se trouve sans embarras aucun au milieu d'Allemands, de Hongrois, de Valaques, de Grecs et de Turcs, qui tous s'empressent de vous entretenir dans votre langue, et ne manquent jamais de vous dire en souriant qu'ils ont appris la langue française justement afin de nous dispenser d'apprendre les leurs. Leur conversation est souvent pleine de charme et d'intérêt; mais sur les questions qui touchent un peu à la politique de leur pays, il faut n'accepter qu'avec une grande réserve les récits qu'ils font avec une égale complaisance, mais peut-être aussi une égale partialité.

Les dames recherchent beaucoup la conversation française; elles connaissent notre histoire, notre littérature, notre musique, nos modes, cela va sans dire, souvent beaucoup mieux que nous, mais elles ne montrent pas toujours un goût parfait dans le choix de leurs admirations littéraires.

Parfois des contrastes bizarres viennent s'offrir à nous : vers le soir, par exemple, près d'un pauvre petit village, le capitaine arrête le navire, on nous invite à descendre à terre, où des glaces sont préparées pour nous : nous acceptons avec joie, et, nos jolies voyageuses au bras, on se lie si vite en voyage, nous faisons un tour de promenade, comme nous aurions pu faire sur le boulevard des Italiens.

Un seul désagrément, pénible à la longue, vient troubler le repos de nos nuits : le Danube est, le soir, couvert d'innombrables moustiques qui nous livrent une guerre acharnée, et, chaque matin, plus d'un frais visage porte la trace de cruelles morsures.

Cependant notre course continue : voici Péterwaradin avec sa forteresse redoutable; les soldats autrichiens se promènent sur les remparts; leur costume blanc se dessine sur la couleur plus sombre des murailles; puis Belgrade et Semlin. Belgrade, la première ville turque, avec ses milliers de minarets, ses immenses fortifications, ses nombreux bateaux et qui, vue du milieu du fleuve, offre un pittoresque spectacle. Semlin, sur la rive gauche, ville autrichienne encore, si on en croit la géographie, mais tout orientale par les mœurs et le costume de ses habitants. Déjà apparaissent aux fenêtres des femmes à la noire chevelure, aux figures blanches et roses, où la peinture paraît avoir joué un grand rôle; à chaque porte, les hommes sont tranquillement assis, fumant leurs longues pipes dont les tuyaux interceptent presque le passage de leurs rues étroites.

Mais c'est aux approches d'Orsova que le Danube accumule toutes ses splendeurs. Orsova n'est qu'un petit village, c'est l'extrême frontière de l'Autriche, il touche à la Servie, il regarde la Valachie; le voyageur doit en conserver le souvenir, car il a de bien nombreuses formalités à remplir pour son passe-port. On subit la visite des douaniers, on quitte le bateau qu'on a habité, et qui vous était devenu cher; les effets sont transportés sur un bateau plus léger.

Bientôt commence une navigation d'un puissant intérêt, on approche des célèbres Portes de Fer; le capitaine est à son poste, les matelots garnissent les côtés du navire, armés de longues piques en fer pour sonder la route; le pilote redouble d'attention; les passagers sont tous sur l'avant; le fleuve roule impétueusement sur d'énormes rochers qui lui barrent le passage; des tourbillons indiquent les sommets les plus élevés, les vagues blanchissent et cherchent à escalader ces remparts naturels; le navire long et étroit, à la carène doublée en fer, craque et gémit, et, pendant plus d'un quart d'heure, le silence règne à bord, silence non de crainte, l'habitude et l'habileté de l'équipage ne permettent pas d'en avoir, mais silence d'admiration et de surprise; enfin le navire victorieux a franchi les Portes, il s'élance en un instant à Cladova, où un bateau beaucoup plus grand nous attend, et où nous touchons pour la première fois la terre valaque.

Les nouveaux passagers qui se joignent alors à nous sont tous armés comme pour la bataille, les pistolets et les poignards garnissent leurs ceintures; les secondes places du navire présentent la confusion de la tour de Babel; les Grecs, les Turcs, les Valaques, les Serviens, les Hongrois, et mille autres peuples y ont leurs représentants; chacun porte le costume et parle la langue de son pays; la civilisation occidentale ne se rencontre plus qu'à l'arrière du bateau, mais là elle existe dans toute sa pureté; la toilette, la langue, tout cherche à y être français.

Ne laissons pas notre attention se fatiguer, nous avons encore beaucoup à voir. Cette tour, dont on ne distingue que les ruines, c'est la tour de Sévère (Torno Severino); ces deux arches situées chacune sur une rive opposée, c'est ce qui reste d'un pont bâti par Trajan, travail gigantesque exécuté par les ordres de cet empereur dont le souvenir est encore aujourd'hui très-populaire en Valachie.

Sur la rive droite du Danube s'élève le joli petit village de Florentin, dont le nom contraste avec les noms barbares des villages voisins; les débris d'une tour et d'un fort sont faciles à reconnaître. Il nous tardait d'explorer ce petit endroit; le nom et les recherches faites précédemment par M. Félix Pigeory, lui donnaient l'espérance d'y trouver des renseignements importants pour notre histoire nationale. Ce village a été fondé, ainsi que l'indiquerait son nom, d'accord avec la tradition du pays, par les Occidentaux; sa fondation remonterait à peu près à l'époque des croisades; or, nous savons tous que les Français et les Allemands qui, à la voix de Pierre l'Ermite, se précipitèrent avec plus d'ardeur que de sagesse, à travers l'Allemagne et la Bulgarie, éprouvèrent une sanglante défaite près de Belgrade, et que leurs bandes éparses et dispersées errèrent longtemps sur les bords du Danube.

M. Félix Pigeory, qui s'est occupé d'une manière toute particulière des antiquités de la Bourgogne, et qui va restaurer l'église de Saint-Florentin, savait aussi que les vicomtes de Saint-Florentin avaient pris la croix; vous comprenez facilement, Monsieur, l'intérêt qui s'attachait pour nous à la vue de ce village; combien nous serions désireux de savoir au juste s'il n'a pas

été fondé par ce vicomte et ses hommes d'armes qui, dans leur pieux souvenir de la patrie absente, lui ont donné le nom du pays qui les avait vus naître, ou si ces constructions doivent, au contraire, être attribuées aux Génois, comme le prétendent quelques personnes que nous avons consultées. M. Félix Pigeory a pris, à ce sujet, tous les renseignements qu'il a pu se procurer, et il va les compléter dans le voyage qu'il entreprend.

Mais déjà le crépuscule n'existe presque plus, la nuit succède au jour en un instant, instant sublime! Nous sommes sous les murs de la forteresse de Widdin; le soleil jette ses derniers rayons sur le navire, sur les rives parsemées de petites montagnes et offrant des teintes et des couleurs sans nombre; dans le lointain, les Carpathes et les Balkans bornent la vue; tous les minarets de Widdin resplendissent de mille lumières; tout à coup le soleil se plonge dans le Danube qui semble un fleuve de feu, et la nuit est arrivée. Mais la nuit qui succède à ce jour est d'une beauté singulière, c'est le calme et le repos après la fatigue de la journée, c'est la brise légère après la lourde chaleur de midi; il faut que le froid et les insectes viennent nous arracher à notre contemplation ou interrompre nos bonnes causeries et engager les plus prudents à descendre dans les chambres.

Au point du jour, nous sommes sur le pont pour saluer Nicopolis, où Godefroy de Bouillon a laissé des traces irrécusables de son passage. M. Félix Pigeory s'est imposé la tâche de suivre pas à pas les vestiges des Croisés; il reviendra donc à Nicopolis, afin de se former une opinion définitive sur l'origine de Florentin, et examiner de près ce qui reste des Croisés nos aïeux. Je ne doute pas qu'il n'arrive à faire quelques découvertes utiles dans ce pays si curieux et si peu connu encore en France; mais il aura à surmonter d'immenses fatigues, à en juger par celles que nous venons d'éprouver; c'est hier en effet que nous sommes arrivés à Giurgevo, et que nous avons interrompu notre navigation.

De Giurgevo à Bucharest la distance n'est pas grande, mais les routes sont dans un tel état, les voitures sont tellement mauvaises, et dépassent tellement tout ce qu'on peut imaginer de plus incommode, que le voyage de cette nuit nous a dix fois plus fatigués que le voyage entier de Paris à Giurgevo. Au reste, cette nuit nous a offert bien des spectacles curieux et étranges pour nous; mais, dans une prochaine lettre, M. Pigeory ou moi, à son défaut, aurons l'occasion de vous en entretenir ainsi que de Bucharest, sur laquelle, autant qu'une première impression permet de juger, on s'abuse singulièrement.

Pour un homme qui ne ferait que passer, rien de moins curieux, de moins propre que Bucharest; rien absolument qui puisse l'intéresser; mais l'accueil des habitants y est d'une cordialité extrême; leur amour pour nos compatriotes y est très-vif, ce qui explique comment, par une illusion dont on est la première victime, on attribue à la ville elle-même des mérites qui reviennent tout entiers aux habitants.

Nous sommes à peine arrivés, et déjà les consuls de France et de Prusse, MM. Huet et baron de Meussebach se sont montrés pour nous pleins d'attentions délicates. Je compte passer ici huit jours; M. Pigeory va partir pour gagner Taurus; là il passera le Danube, ira à Nicopolis, et de là, traversant un coin de la Turquie, rejoindra notre bateau à Varna, visitant sur son passage quelques lieux où il espère trouver des choses utiles à son travail. Avant quinze jours nous serons à Constantinople.

J'ai voulu, Monsieur, vous tracer sans retard notre itinéraire; je regrette d'être obligé de le faire en hâte, à la descente de notre impitoyable voiture; j'aurais désiré vous faire un récit plus complet, mais, dans un pareil voyage, les spectacles et les impressions se succèdent avec une telle rapidité qu'on peut voir et sentir, mais qu'on ne trouve jamais le temps de raconter.

ERNEST CHAUDÉ.

CORRESPONDANCE.

A M. FELIX PIGEORY, *directeur de la* REVUE DES BEAUX-ARTS.

Paris, le 10 septembre 1850.

Permettez-moi, monsieur, de vous signaler une erreur que je trouve, un peu tard peut-être, dans la douzième livraison de votre Revue, et que ma position commerciale me fait un devoir de rectifier.

Personne plus que moi ne rend justice à l'honorable caractère de M. Troupenas, l'excellent confrère que je regrette, et je m'associe de grand cœur à tous les éloges que lui donne l'au-

teur de l'article intitulé : *le dernier Mécène.*

Mais il n'est nullement exact qu'après la révolution de Février je sois venu lui demander aide et assistance pour la publication du *Val d'Andorre*. Tout au contraire, c'est M. Troupenas qui est venu à moi, et voici dans quelles circonstances :

J'avais acheté la partition du *Val d'Andorre* AVANT la représentation, sans y être obligé en aucune façon par un traité quelconque avec M. Halévy. APRÈS le succès, M. Troupenas m'offrit de lui céder mon marché moyennant un bénéfice considérable sur le prix d'achat. Je refusai, mais j'offris à mon tour une association que M. Troupenas accepta, et que lui-même me proposa d'étendre à d'autres ouvrages, tels que le *Violon du diable*, des mélodies inédites de Rossini et enfin *l'Enfant prodigue* de M. Auber, qui étaient sa propriété.

Je n'avais pas plus besoin de M. Troupenas pour publier *le Val d'Andorre*, que M. Troupenas n'avait besoin de moi pour éditer les ouvrages que je cite; mais il nous sembla bon et utile de substituer à l'antagonisme de nos deux maisons une entente cordiale, dont elles devaient profiter l'une et l'autre.

C'est moi qui dans les publications faites en commun ai toujours avancé les frais, soldé les dépenses, et si je puis me glorifier de quelque chose, c'est d'avoir été le seul éditeur qui dans l'année 1848 ait eu le courage d'acheter une partition.

Tels sont les faits dans toute leur sincérité. J'espère, monsieur, que vous voudrez bien en accueillir l'exposé fidèle et me rendre le service de le mettre sous les yeux de vos lecteurs.

Agréez, etc.

BRANDUS.

SOCIÉTÉ LIBRE DES BEAUX-ARTS.

BULLETIN N° 433.

Séance du mardi 17 *septembre* 1850.

PRÉSIDENCE DE M. DELAIRE.

La séance est ouverte à huit heures. Le procès-verbal de la séance du mardi 3 septembre 1850, dont le secrétaire donne lecture, est adopté sans observations.

On passe à la correspondance.

Un numéro du journal de l'*Institut historique, l'Investigateur,* 17ᵉ année, tome X, XIᵉ série, est renvoyé à M. Martin d'Angers, rapporteur.

Deux numéros du journal anglais *the Builder*, sont remis à M. Moultat, chargé de l'examen de cette publication.

La Société d'émulation de Cambrai adresse un bon pour qu'on puisse retirer chez M. Derache, libraire à Paris, les Mémoires de cette Société pour les années 1842 et 1843, 2ᵉ partie, et les années 1848 et 1849, formant les tomes XIX et XXII de la collection.

M. le président annonce aussi la réception d'une brochure intitulée : *des Dictons historiques et populaires de Picardie*, par M. l'abbé Jules Corblet, Mémoire lu à la séance publique de la Société des Antiquaires de Picardie, le 18 août 1850. Dépôt aux Archives.

La parole est donnée à M. Bourla pour la lecture d'une dissertation sur les poteries rouges des Romains et la céramique gallo-romaine.

M. Bourla est entré dans des détails fort intéressants sur la poterie rouge des anciens, sur les matières qu'ils employaient, sur les diverses formes de leurs vases et sur le mode de coloration. Il en a décrit plusieurs trouvés dans différentes fouilles, notamment dans les anciennes églises de Sainte-Geneviève et de Saint-Benoît à Paris, et il a mis sous les yeux des auditeurs, des planches qu'il a dressées lui-même et qui représentent des amphores, des tasses, des cassolettes, etc., bien dessinées et coloriées.

Cette remarquable dissertation a constamment captivé l'attention, et la Société a exprimé à M. Bourla tous ses remercîments pour son savant travail.

M. Moultat a fait ensuite un rapport sur les numéros du journal anglais *the Builder* (le Constructeur), du 15 juin au 1ᵉʳ septembre. Il a donné connaissance des articles les plus saillants, et particulièrement de ceux qui sont accompagnés de planches gravées ou lithographiées. Son rapport a été nécessairement un résumé sommaire et rapide; mais il a mérité et obtenu de justes applaudissements.

M. Dien, qui s'est chargé de faire le portrait de notre regrettable collègue M. Mullard, présente son dessin destiné à être gravé pour accompagner une notice rédigée par M. Péron. Ce portrait dessiné d'après un médaillon en terre de M. Delestres, que mademoiselle Mullard a communiqué, est d'une ressemblance frappante

et fait avec une grande pureté de goût. La Société vote à M. Dien d'unanimes remercîments.

Un membre exprime le désir que la commission des recherches fasse un rapport sur la statue du maréchal Oudinot, exposée en ce moment sur le quai du Louvre, avant sa translation à Bar-le-Duc. Cette proposition est adoptée, et il est décidé, en même temps, que la même commission sera invitée à s'occuper des peintures de la nouvelle chapelle de Saint-Paul à Saint-Sulpice, par M. Drolling, membre de l'Institut et de la Société libre des Beaux-Arts, ainsi que des ouvrages de sculpture, gravure, architecture et peinture qui ont concourru pour les prix à l'école des Beaux-Arts.

A cette occasion, M. le président fait remarquer que le sujet du prix d'architecture, *la décoration d'une place publique*, est le même que celui adopté par la Société, pour sujet de conférence, au mois d'avril dernier.

La séance est levée à dix heures.

Ordre du jour de la séance du mardi 1er *octobre* 1850.

1° Lecture du procès-verbal de la séance du 17 septembre.

2° Correspondance.

3° Rapport de M. Maillet sur le bulletin de l'Athénée de Beauvoisis, pour le second semestre de 1849.

4° Conférence sur la décoration des places publiques.

Le secrétaire-adjoint,
MAILLET.

ATHÉNÉE DES ARTS,

SCIENCES, BELLES-LETTRES ET INDUSTRIE.

Présidence de M. P. F. Mathieu.
Séance du 16 septembre 1850.

(Classe des Lettres.)

En l'absence du président de l'Athénée, M. Hercule Robert, président de la classe, dirige la séance.

A huit heures le procès-verbal de la partie générale de la séance précédente est lu et adopté.

La correspondance comprend une lettre de M. Ad. Bruyelle, archiviste de la Société d'émulation de Cambrai qui, au nom de cette société, adresse à l'Athénée les tomes XXI et XXII de ses Mémoires.

L'Assemblée applaudit à la présence de plusieurs membres nouvellement admis sous le patronage de M. Le Roi : ce sont MM. Chevalier et Vauvray, pour la classe des Arts, M. Populus pour la classe des Lettres, et pour la classe de l'Industrie Mme Adnet-Molé, et MM. Adnet, Pointeau et Collange.

M. Puille annonce que le monument consacré à la mémoire de M. Raveaud, ancien membre de l'Athénée, sera érigé solennellement dans les premiers jours d'octobre. MM. Le Roi, Pradier et Morel sont désignés pour représenter l'Athénée dans cette cérémonie.

La parole est ensuite donnée à M. Taskin à qui la notice de M. Delaire *sur Reicha* a été renvoyée dans la dernière séance. M. Taskin, après avoir fait ressortir toutes les qualités qui distinguent cette notice sous les différents points de vue du style, de la vérité et de l'appréciation de l'homme et des faits, conclut au dépôt aux archives, et à une mention dans le compte rendu des travaux de la session. Ces conclusions sont adoptées.

M. Bayard de la Vingterie, auteur du *Tableau de la diplomatie française sous Louis XIII et Louis XIV*, lit une partie du premier chapitre d'un ouvrage manuscrit qu'il intitule l'*Homme d'État et le Diplomate*. Ce fragment où les diverses phases de l'Etat d'Athènes sont habilement et judicieusement présentées, porte l'auditoire à engager l'auteur à continuer dans d'autres séances la lecture de son important travail.

M. Gatineau lit successivement deux rapports pleins d'intérêt. Le premier est relatif à la *Thèse pour la licence en droit* de notre collègue M. Pradier; le second a trait à l'*histoire de la Romance considérée comme œuvre littéraire et musicale*, par M. Delaire. Les conclusions de ces deux rapports, dépôt aux archives et mention au compte rendu, sont adoptées. Il est impossible de faire mieux que M. Gatineau la part de l'approbation et celle de la critique. Il fait bien sentir ce qu'on doit attendre de l'esprit réfléchi et laborieux de M. Pradier; et tout en approuvant dans son ensemble le travail remarquable de M. Delaire, il ne peut comme lui ramener au genre de la romance les odes d'Horace. Cette, opinion appuyée de raisons fort bien exprimées, est unanimement soutenue.

M. Populus dans une pièce de vers intitulée *la*

Confraternité qu'il dédie à l'Athénée, fait remarquer l'élégance de son style et reçoit des témoignages non équivoques de l'estime qu'inspire son talent. Une seconde lecture de cette pièce est demandée et adoptée. Une élégie du même auteur sur *la mort de M. Affre* captive ensuite l'attention. Cette pièce étant imprimée, est lue à titre de communication et déposée aux archives, à la demande générale.

M. Fournier fait un rapport sur une brochure de M. Escodeca, membre de la société, ayant pour titre *les Crèches de Paris*. C'est une réfutation fort bien écrite du rapport de la commission de l'assistance publique de Paris, dont l'inconcevable et opiniâtre antagonisme attaque la bienfaisante institution des crèches. M. Escodeca qui est membre du conseil d'administration de la société des crèches, répond par des faits, par des arguments victorieux aux contradictions, aux erreurs qui fourmillent dans le rapport officiel. Le dépôt aux archives et la mention au compte rendu que demande le rapporteur, sont votés par l'assemblée.

Pour clore la séance M. Moullard donne l'analyse des travaux récents de l'Académie des sciences, analyse qui n'a pu prendre place dans la séance précédente. L'ascension de MM. Barral et Bixio, des observations sur les magnaneries sont les points principaux de l'intéressante communication de M. Moullard.

La séance est levée à dix heures.

(Classe de l'Industrie.)

Séance du 23 septembre 1850.

M. le président de l'Athénée ne pouvant assister à la séance, au terme du règlement, en l'absence aussi du président de la classe, M. Morel, membre de cette classe, le plus ancien de réception, accepte le fauteuil.

Après l'adoption du procès-verbal de la partie générale de la dernière séance, M. Fournier a la parole pour lire un rapport de M. Dubois sur *le discours de M. H. Vander Burch, chancelier de la Société des Enfants d'Apollon,* prononcé cette année dans la séance publique de cette société. Les conclusions du rapport, dépôt aux archives et mention au compte rendu, sont adoptées.

Une petite brochure ayant pour titre *Observations d'un amateur non dilettante au sujet du Stabat de Rossini*, fournit à M. Edmond d'Ingrande l'occasion de faire un très-bon rapport. M. d'Ingrande, qui commence par signaler comme des plus remarquables le travail de cette brochure, en examine les différents points en compositeur habile et consciencieux. Ses conclusions, le dépôt aux archives et la mention au compte rendu, sont adoptées.

La classe de l'Industrie n'ayant point de communications à faire, M. Dézarnaud lit, à titre de première lecture parce qu'il l'a refondue, sa pièce en vers : *les Somnambules*. Une seconde lecture de cette pièce est demandée et votée.

M. Darel, membre de l'Athénée, lit l'introduction de sa *Pangraphie*, ouvrage couronné par l'Institut (prix Volney), et demande qu'une commission soit nommée pour examiner les caractères de ce système d'écriture qui satisfait à la fois la prononciation et l'orthographe. MM. Hercule Robert, L. Martin et Escodeca sont nommés membres de cette commission.

M. Hercule Robert complète ses explications sur les vases lacrymatoires des anciens, par l'exposé de quelques dessins des vases qu'il a trouvés dans le musée du Louvre.

La séance est levée à neuf heures trois quarts.

Le secrétaire général,
B. P. FOURNIER.

THÉATRES.

Quinzaine dramatique.

Théatre-Français : *Un mariage sous la Régence*, par M. Léon Guillard.—Théatre Historique : *le Capitaine Lajonquière*, par M. Alexandre Dumas. — Théatre de la Porte Saint-Martin : *Pied-de-Fer*, par M. Léon Gozlan.

M. Léon Guillard a été frappé, en lisant Saint-Simon, du caractère de Mme la duchesse de Berry, fille du régent, et de ses amours avec Riom, son capitaine des gardes, qui joua auprès d'elle le rôle que M. de Lauzun, oncle de Riom, avait joué auprès de la grande Mademoiselle. Il y avait en effet dans cette aventure un joli sujet de comédie ; il est à regretter que M. Léon Guillard n'ait pas abordé franchement la question ; il a tourné un peu trop en roman ce qu'il y a d'allure franche et décidée dans l'histoire : il a eu peur de son héroïne ; il n'a pas osé la regarder en face ; il ne l'a peinte que de profil. Les mœurs de sa comédie sont très-bonnes, mais elles n'ont

pas cette verve d'audace et d'indiscrétion qu'on rencontre dans les pages de Saint-Simon. Voilà un écrivain qui appelle les choses par leur nom. Dans son style de grand seigneur, style incorrect mais vigoureux et lucide par la force de la pensée, Saint-Simon met admirablement en relief toute la société corrompue de son temps : il faut voir tout ce qu'il dit des galanteries de la duchesse de Berry, de son insolence, et de sa peur du diable, et de son estime pour les jésuites, entre autres pour le père Riglet, espèce de *canaille* (le mot est de Saint-Simon) qu'elle admettait à ses petits soupers. Saint Simon décrit la grossesse de la duchesse de Berry, et son mariage secret avec Riom qui en fut la première conséquence, et sa mort, qui en fut la seconde. M. Léon Guillard est resté dans le domaine de l'invention. Il a imaginé une passion presque sentimentale, qui se sert d'une fête mythologique pour se déclarer, et qui est entravée par de jalouses colères. Il a composé un tableau, non historique, mais très-ingénieux, qu'on a vu avec plaisir. M[lle] Judith, a joué le rôle de la duchesse de Berry et y a été fort belle. Le Théâtre-Français s'est montré généreux envers M. Guillard, et lui a donné même pour ses rôles secondaires, ses jolies actrices : M[lle] Luther qui était ravissante en Amour, M[lle] Bertin, fort élégamment mise, M[lle] Favard, dont les yeux sont si beaux ; on a remarqué l'intelligence et la diction sentie de M[lle] Fix. M[mes] Moreau-Sainti, Brindeau, Leroux ont assuré à l'œuvre de M. Léon Guillard une bonne exécution.

A propos du Théâtre-Français, une de ses aimables fugitives est venue passer quelques jours à Paris, M[lle] Plessy, toujours brillante de beauté, et maintenant actrice consommée. J'ai ouï dire qu'il y avait eu autrefois un procès au sujet de M[lle] Plessy. Ne serait-il pas temps d'arranger les affaires, et de faire payer les dommages et intérêts auxquels M[lle] Plessy a été condamnée, par le public. Le public ne demandera pas mieux.

Une autre fugitive, puisque nous parlons des fugitives, M[lle] Doze (actuellement M[me] Roger de Beauvoir) qui a quitté le théâtre pour la poésie, vient de composer une délicieuse romance intitulée : *l'Amoureux de la Reine*, que M[me] Louise Verteuil a mise en musique avec infiniment de goût et de sentiment. Si bien qu'elle fasse les vers, et elle les fait à ravir, le théâtre la regrette aussi : où est le temps du *Verre d'eau* où M[lle] Plessy et M[lle] Doze étaient si charmantes à entendre et à voir !

A bientôt les débuts de Madeleine Brohan, qui fera merveille, dit-on, dans le rôle de la reine de Navarre : c'est un astre qui se lève à l'horizon.

Nous venons de parler de *la Fille du Régent*, la duchesse de Berry, fille authentique, et trop authentique même, si les mémoires secrets n'ont pas calomnié l'excès de tendresse de son père pour elle ; il eût mieux valu qu'elle l'eût été moins. M. Alexandre Dumas a donné une autre fille au régent ; on ne prête qu'aux riches, et le régent a pu avoir beaucoup d'enfants. Cette histoire, M. Alexandre Dumas l'a racontée autrois en plein théâtre français : elle était intéressante, et M. Alexandre Dumas qui n'est pas homme à perdre son bien, a transporté au Théâtre Historique, sous le nom du *Capitaine Lajonquière,* cette pièce éprouvée par le succès. Il y a replacé quelques tableaux à effet, qu'il avait supprimés au Théâtre-Français de peur d'effaroucher la simplicité classique. *Le Capitaine Lajonquière*, et c'est Mélingue qui joue avec sa supériorité accoutumée ce rôle sous le nom duquel se cache le cardinal Dubois, *le Capitaine Lajonquière* attire la foule au boulevard du Temple, plus encore que *la Fille du Régent* ne l'avait attirée au Théâtre-Français.

Mais l'événement important de la quinzaine a été la réouverture de la Porte Saint-Martin. La salle est superbe ; ce n'est plus un bouge obscur comme jadis ; c'est une salle élégante et commode, digne de rivaliser avec l'Opéra et le Théâtre-Français, et faite pour attirer, par son éclat et par son agrément, toute la bonne compagnie. On doit savoir beaucoup de gré à M. Victor Henri d'avoir opéré ce miracle, et par sa généreuse sollicitude, doté la capitale d'un beau théâtre de plus ; il a droit à tous les encouragements comme à tous les remerciements des lettres et des arts. Cette réouverture s'est faite avec solennité. M. Victor Henri avait appelé tout d'abord à son aide deux noms aimés du public, deux noms consacrés par de brillants succès littéraires, ceux de Méry et Gozlan. Un prologue spirituel, intitulé *les Boulevards de Paris*, a ouvert la marche, prologue ingénieux, qui a uni le passé au présent, a déclaré en très-bons termes et en excellents couplets, que la politique resterait étrangère à cette scène rouverte uniquement aux plaisirs du public. Cette déclaration a rencontré une sympathie générale. M. Hippolyte Coignard a secondé heureusement M. Méry dans cette in-

troduction. M. Léon Gozlan est venu ensuite avec un drame d'un grand intérêt et d'une exécution puissante.

Jamais M. Léon Gozlan, dont nous avons prédit plusieurs fois l'avenir au théâtre, n'a été plus dramatiquement inspiré. Curiosité, force d'intrigue, développement de caractères, originalité de détails, mots étincelants, tout s'y trouve, et s'y trouve exprimé par une plume sûre d'elle-même, une plume éloquente, incisive, spirituelle à l'excès. L'histoire de *Pied-de-Fer* serait trop longue à raconter pour nos colonnes. Qu'il suffise de savoir que ce *Pied-de-Fer* est un homme de cœur, un mystérieux lieutenant de police dont le courage et la perspicacité ont animé contre lui toute la rage des fripons, des méchants, des voleurs, toute la fureur de ces associations clandestines et criminelles éternellement formées contre les lois, chaîne qui se noue au bagne et qui remonte quelquefois jusqu'aux ministres d'État. M. Léon Gozlan a fait voir cet homme d'honneur aux prises avec une si terrible association, toujours existante, et dont les tribunaux nous révèlent sans cesse encore les sinistres exploits. Il a dépensé un incroyable labeur d'esprit, une fertilité extrême d'imagination, des trésors de grâce et d'amour, dans cette longue étude, une des plus complètes qui aient été faites en ce genre: œuvre de poëte et d'observateur. La Porte Saint-Martin compte là une réussite des plus grandes et des plus fructueuses, et, chose étonnante, mais qui prouve l'intelligence du nouveau directeur, la troupe, rassemblée au hasard, a fonctionné à merveille dans ses moindres détails, comme une machine engrenée depuis longtemps. La pièce a été parfaitement jouée. Mme Boudeville, belle personne, Mlle Edith, gracieuse jeune première, ont été accueillies de la manière la plus flatteuse, et Tisserand, qui étouffait au Gymnase, a déployé une grande énergie de moyens. Tisserand s'est révélé grand artiste par la création de *Pied-de-Fer*. Il a eu des élans de sensibilité, des mots partis du cœur, et, dans un rôle à travestissement, des physionomies de comédien expérimenté qui rappellent les meilleures, ou plutôt qui ne rappellent rien, car Tisserand a été lui-même. La mise en scène a été extrêmement soignée, et il y a eu rappel général.

HIPPOLYTE LUCAS.

MÉLANGES.

1er octobre.

On a commencé et on poursuit avec activité dans la cour d'honneur du Palais-Royal, les travaux de charpente pour la salle provisoire destinée à la prochaine exposition de peinture, sculpture et autres œuvres d'art.

— On vient de frapper à la Monnaie de Paris une fort belle médaille de M. Gayard, de l'Institut. Elle offre, d'un côté, l'effigie de Pie IX ; de l'autre une colombe, tenant dans son bec une branche d'olivier, avec cette légende : *In urbem reversus pastor, non victor*.

— M. Suc, statuaire distingué de Nantes, termine en ce moment le modèle du fronton du Palais de Justice de cette ville. Ce fronton, dont la composition est remarquable et dont les détails sont fort bien traités, représente la justice entre le crime et l'innocence. M. Suc vient, en outre, de faire placer dans la grande salle de la mairie une de ses dernières œuvres, le portrait en marbre de messire Gérard Mellier, ancien maire de Nantes.

— Pendant la courte exhibition, sur le quai du Louvre, de la statue du maréchal Oudinot par M. J. Debay, tous ceux qui ont connu le maréchal ont pu se convaincre que l'artiste avait reproduit avec bonheur l'air martial en même temps que l'expression d'aménité qui formaient les traits les plus saillants de sa physionomie. Cette statue, produit d'une souscription nationale dont la ville de Bar-sur-Ornain, patrie du maréchal, avait pris l'initiative, est accompagnée d'attributs et de bas-reliefs de bronze représentant les principaux faits d'armes de sa carrière militaire. Ces bas-reliefs, ainsi que la statue elle-même, proviennent de la fonte de canons pris sur l'ennemi, et que le gouvernement avait mis à la disposition du sculpteur. Cette statue sera prochainement inaugurée sur la place de l'hôtel de ville du chef-lieu du département de la Meuse, dont Oudinot fut un des plus glorieux enfants, et où sa mémoire est en vénération.

— L'inauguration de la bibliothèque Sainte-Geneviève aura lieu du 15 octobre au 1er novembre. La salle de travail et de lecture n'est guère moins grande que la salle des Pas-Perdus du Palais de Justice. Mille lecteurs chauffés et éclairés par le gaz y trouveront place. On vient de placer en lettres d'or, sur le mur de fond du premier palier du grand escalier, au-dessous du beau tableau de Paul Balze, *l'Ecole d'Athènes*,

d'après Raphaël, l'inscription suivante : « *Biblio-* « *thèque Sainte-Geneviève, fondée par les Géno-* « *véfains, en* 1624, *transférée de l'ancienne ab-* « *baye dans cet édifice en* 1850. » Une belle et unique porte de bronze, massive, d'un style sévère, ferme du côté du Panthéon ce bel édifice.

— M. le ministre de l'intérieur vient de commander à un jeune sculpteur le buste de Firmin Didot, destiné à l'ornement de la grande salle de l'imprimerie nationale.

— La Jeanne d'Arc équestre modelée à l'île des Cygnes, par M. Foyatier, vient d'être portée à la fonderie pour être coulée en bronze.

— Le musée de Cluny vient de s'enrichir de deux chenets de fer, d'une hauteur de 1 mètre 20 centimètres, datés du XVe siècle. Ce monument archéologique est un nouveau présent de M. Petit, capitaine de la garde républicaine à pied.

— Depuis quelques jours, les ouvriers sont occupés dans les jardins du Luxembourg à enlever un monticule de terre, derrière la belle fontaine de la Nymphe, du côté de la place Saint-Michel. Or, en faisant ces déblais, la pioche des travailleurs a rencontré un puissant massif de maçonnerie tellement homogène qu'il faut employer le coin et la masse pour le démolir.

Les archéologues du quartier latin n'hésitent pas à reconnaître dans ce massif les fondements d'un édifice ou d'un monument romain.

— On vient de livrer à la circulation la nouvelle rue percée entre les rues Sainte-Marguerite et du Four-Saint-Germain. Cette voie qui prend le nom de rue Saint-Germain-des-Prés prolongée, établit une communication directe entre les quais, la mairie du 11e arrondissement et la place Saint-Sulpice. Il ne reste plus à abattre qu'un pâté de maisons dans la rue Furstemberg, et dont l'adjudication aura lieu le mois prochain.

— Depuis l'année 1634 jusqu'à l'année 1849 inclusivement, l'administration parisienne a dépensé, en travaux publics de toute nature, plus de cent quatre-vingts millions de francs. Dans cette somme les travaux d'entretien figurent pour trente-trois millions et demi; les travaux de grosses réparations ont coûté trois millions et demi; les grands travaux neufs ont employé plus de cent vingt-sept millions ; aux agrandissements de la voie publique, l'administration a consacré seulement un peu moins de dix-sept millions.

— *Projet pour la circulation entre les deux rives de la Seine.* — Deux ponts seraient jetés sur la Seine : l'un entre le pont des Arts et le Pont-Neuf, l'autre entre le Pont-National et le pont de la Concorde. Le premier aurait pour conséquence le percement d'une rue entre la Monnaie et l'Institut, allant déboucher sur la place Saint-Sulpice.

Dans la prévision d'un accroissement considérable d'affaires et de circulation par suite de l'ouverture du chemin de fer de l'Ouest, cette nouvelle voie serait la grande artère directe par où s'écouleraient les hommes et les marchandises. Le pont jeté dans l'axe de la rue en question franchirait la Seine ayant sa culée sud au quai de Conti, celle du nord au quai de l'École, en face de la place extérieure du Louvre.

L'autre pont que l'on nommerait pont Bellechasse, serait établi en prolongement de la rue qui porte ce nom et se relierait au quai des Tuileries.

— L'exposition d'Anvers pour le concours du grand prix de peinture de cette année, dit prix de Rome, a été ouverte au public dans la salle de la rue de Vénus. Le sujet que les concurrents, qui sont au nombre de six, ont eu à traiter, représente le *Départ des trois Horaces*, lesquels font leurs adieux à leur famille. Tout le monde est d'accord sur ce point que depuis longtemps un aussi bon concours n'a eu lieu à Anvers.

— La statue colossale de la Bavière, commandée par le roi Louis Ier, vient d'être mise en place sur la colline Ste-Therèse, située dans les environs de Munich. M. Muller, directeur de la fonderie royale, a passé huit années à diriger la fonte de cette statue, qui contient 1,560 quintaux de bronze. Le métal seul de ce gigantesque monument a coûté 234,000 fr.

— Un voyageur anglais, M. Morison, qui parcourt en ce moment la Perse, vient de découvrir à Hmadan, ville de l'Yran, ancienne Ecbatane, autrefois capitale de la Médie, le tombeau d'Ephestion, célèbre favori d'Alexandre, qui mourut dans cette ville l'an 324 avant Jésus-Christ. Ce tombeau est une antiquité très-précieuse ; il renferme une inscription dans un assez bon état de conservation, et qui ne permet pas de douter de l'origine du monument.

— La Société libre des Beaux-Arts, qui a ouvert une souscription pour l'érection d'une statue, dans le jardin du Luxembourg, à l'illustre peintre Eustache Lesueur, a chargé M. Martin, agent de la Société, à l'hôtel de ville, rue Lobau, de recevoir les fonds offerts par les souscripteurs.

ENVOIS DE ROME.

I.

SCULPTURE.

MM. MARÉCHAL, — LEQUESNE, — GUILLAUME, — MAILLET, — PERRAULT, — THOMAS.

Les envois en sculpture de l'école de Rome ne sont pas aussi considérables qu'ils eussent été si la mort impitoyable et la guerre funeste aux arts n'eussent empêché les deux envois de cinquième année; résumé, pour ainsi dire, du temps passé en Italie par les lauréats, et le point de départ souvent de leur glorieuse carrière.

Les événements politiques ayant été la cause du retard des envois de l'an dernier, on a réuni dans une seule et même exposition ceux de 1849 et de 1850.

Le travail de cinquième année pour 1849 devait être l'œuvre de Maréchal qu'une mort prématurée a enlevé, au bout de deux ans à peine de séjour, à ses camarades, à ses amis. Pour faire bien apprécier le deuil causé par cette mort, il suffit de rappeler en quelques mots la scène touchante qui s'est passée devant sa tombe.

Le lecteur n'ignore pas qu'en Italie il est d'usage d'enterrer les morts privilégiés dans des sortes de cases en briques superposées, sans inscriptions ni souvenir, le plus souvent, de ceux qu'elles renferment. On venait de fermer la tombe au milieu du recueillement des nombreux amis de Maréchal, et l'on allait se retirer, lorsque le vénérable M. Alaux, le directeur de l'Académie, mit un genou en terre, spontanément et sans que personne s'y attendît, et grava sur le ciment encore frais, une palme et une couronne entrelacées, simple et touchant adieu! M. Alaux n'a point voulu que les jeunes gens qui ont connu Maréchal et qui, à leur arrivée à Rome, iront faire un pieux pèlerinage au *campo santo* de Saint-Laurent, cherchent en vain la tombe de leur ancien camarade.

On pardonnera, sans aucun doute, cette petite digression à notre revue de l'exposition en pensant que c'est le dernier souvenir donné à un artiste dont la carrière s'est terminée trop tôt, et d'ailleurs la publicité de cette noble pensée était due à M. Alaux.

Le second envoi de cinquième année était celui de M. Lequesne; il manque aussi à l'exposition et nous sommes obligé, à l'égard de ce dernier, d'entrer dans quelques détails pour ainsi dire historiques.

Il se fait chaque année à Rome une sorte d'exposition préparatoire des travaux des élèves de l'Académie de France,

avant de les envoyer à Paris. Cette exposition dure du 15 au 30 avril. Par un hasard providentiel elle avait donc lieu au moment de l'attaque et du siége de la ville, ce qui a sauvé presque tous les envois. M. Lequesne seul, étant dans sa quatrième année, où l'on n'exige qu'une petite esquisse pour laisser le temps à l'artiste de faire son dernier envoi, a été cruellement éprouvé; il venait d'achever le modèle d'une statue importante qu'il allait livrer au praticien quand arriva l'ordre formel d'évacuer l'Académie, devenue le refuge de presque tout ce qu'il y avait de Français à Rome. Forcé de s'enfuir précipitamment à Florence, où M. Alaux emmena tous les élèves sous sa direction, M. Lequesne, en désespoir de cause, confia sa statue à la garde d'un individu, qui lui-même, quelque temps après, dut abandonner l'atelier envahi par les troupes pour faire d'abord un magasin à poudre, puis une cantine, etc., etc. La proximité de la batterie de *Monte Pincio* l'avait fait prendre de préférence aux autres. Bref, à son retour, l'artiste ne trouva pas vestige de son œuvre : tout était brisé dans son atelier; des terres cuites antiques même, amassées à grands frais et à grand'peine, avaient été enlevées, et des marbres ébauchés, épars, dans les jardins, avaient servi de fourneaux aux bivouacs des soldats. Le sujet de sa figure, inspiré de Plutarque, représentait : *Thésée poursuivi par une émeute populaire, jetant sa couronne à la tête de ceux qui le poursuivent en disant : Si c'est la puissance royale que vous poursuivez en moi, voici le cas que j'en fais*. De ce travail, auquel l'artiste avait donné tous ses soins, il ne reste que le souvenir, et ceux qui l'ont vu assurent qu'il était digne des autres envois de ce statuaire, auquel l'Institut, les années précédentes, à accordé de justes éloges.

M. Lequesne cependant ne se découragea pas : il voulut remplir son mandat, il se remit à l'œuvre et puisa dans un petit poëme grec le sujet que voici : Une nymphe amoureuse d'un jeune berger et désespérée que celui-ci dédaigne son amour pour la chasse, supplie Vénus de rendre le berger amoureux ; l'Amour changé en oiseau se fait prendre dans le filet du chasseur. Mais à peine captif, il redevient Amour : *le berger étonné le place sur ses épaules et le ramène triomphant*. Son travail, ébauché en marbre, n'a point été exposé; nous ignorons dans quel dessein l'Institut a privé ce jeune statuaire de donner au public la preuve de ses efforts pour remplir son programme. Ce groupe paraît fort bien composé à ceux qui l'ont pu voir à la dérobée : nous nous réservons d'ailleurs d'en faire l'appréciation en temps et lieu.

Tous ces détails essentiels étant donnés, nous arrivons aux objets exposés; en voici d'abord la nomenclature par ordre :

Pour 1849.

4me ANNÉE. — M. LEQUESNE.

Esquisse ronde bosse : *Ajax emportant le corps de Penthésilée, reine des Amazones pour le précipiter à la mer*.

3me ANNÉE. — M. GUILLAUME.

Un Faucheur, statue ronde bosse en plâtre; une esquisse en plâtre : *les Sept Sages de la Grèce*.

2me ANNÉE. — M. MAILLET.

Une copie en marbre du *Discobole de Myron*.

Une tête d'étude en marbre, *Novice de Vesta*.

1re ANNÉE. — M. PERRAULT.

Un bas-relief en plâtre : *les Adieux*.

Pour 1850.

5me ANNÉE.—M. LEQUESNE.

Le Chasseur, groupe en marbre, point exposé.

4me ANNÉE. — M. GUILLAUME.

Une esquisse ronde bosse : *Notre-Dame de la Garde*.

3me ANNÉE. — M. MAILLET.

Une étude ronde bosse en plâtre : *David présentant la tête de Goliath*.

2me ANNÉE. — M. PERRAULT.

Une copie en marbre du discobole au repos. Tête d'étude : *Cornélie*.

1re ANNÉE. — M. THOMAS.

Un bas-relief en plâtre : *Un jeune Spartiate rapportant à sa mère le corps de son frère*.

De tous ces envois les plus remarquables sans aucun doute sont : *le Faucheur*, l'esquisse des *Sept Sages*, et la gracieuse tête en marbre, une *Novice de Vesta*. Il y a longtemps qu'une statue n'avait fait autant de sensation parmi les artistes que cette belle et noble figure représentant un *Faucheur* de M. Guillaume. Ce jeune artiste, les années précédentes, s'était déjà distingué par un goût exquis et une grande pureté de formes, mais il s'est surpassé dans cette statue dont l'allure est si simple et si vraie, l'étude savante sans pédantisme, énergique sans lourdeur et du style le plus choisi pour le sujet, bien simple en apparence et qui renferme en soi une si noble pensée, la déification, pour ainsi dire, de l'agriculteur.

Il ne manque à cette œuvre que d'avoir été trouvée dans les environs de Rome où dans quelque endroit de l'Italie pour être le but de l'admiration de tous. Ce qui caractérise surtout les travaux de ce statuaire, c'est une profonde connaissance de l'antique *moral*, sentiment développé si bien par le savant maître chez qui M. Guillaume a puisé ses premières notions, l'immortel auteur de la *Phryné*. Cette éminente qualité se fait remarquer surtout dans son esquisse des *Sept Sages*. Il a, dans sa composition, résumé le grand caractère de ces illustres philosophes, en choisissant le moment où *Solon* offre aux dieux le fameux trépied trouvé par des pêcheurs de l'île de Cos, et sur lequel étaient gravés ces mots : *Au plus sage*. Offert d'abord à Thalès de Milet qui déclina tant d'honneur, il passa de sage en sage jusqu'à Solon, qui le dédia à Apollon *Isménien*. Ici chaque philosophe a son signe distinctif. L'astrologue milésien *Thalès* lève les bras et observe les astres. *Pittacus*, le même qui abdiqua le pouvoir, après avoir donné de sages lois à son peuple, a la tête casquée et tient en main une couronne de laurier en souvenir de sa victoire sur Phrynon, général athénien, qu'il tua dans un combat singulier en présence des deux armées. *Périandre* le tyran, *Épiménide*, auquel les dieux avaient envoyé un sommeil de cinquante années, l'humble *Bias*, la tête penchée et l'éphore *Chilon*. En un mot, c'est une composition complète, et peu d'artistes eussent pensé à caractériser *Solon* par ses mains enveloppées dans son manteau : M. Guillaume n'a point oublié que c'est ainsi qu'à Salamine on avait élevé une statue à ce célèbre philosophe.

La tête d'étude en marbre, *une Novice de Vesta*, de M. Maillet, bien que n'étant pas son envoi le plus important, n'en est pas moins une œuvre remarquable, par la finesse d'exécution et par la candeur de la physionomie ; le marbre palpite, la bouche respire, la draperie est d'une grâce charmante. L'étude en plâtre : *David montrant la tête de Goliath*, a d'excellentes

parties d'étude; la tête du David laisse un peu à désirer, mais ce qui choque surtout, c'est celle du géant, elle ressemble bien plus à un masque scénique qu'à une tête en chair et en os; et M. Maillet a eu la singulière idée de laisser la pierre incrustée dans le front, ce qui ne semble guère possible. Mentionnons aussi de ce jeune statuaire une esquisse, bas-relief en plâtre, représentant *une Fête d'Isis* et une copie en marbre du *Discobole de Myron*, dont le bras droit et les mains sont fort bien traités; la main droite moderne est entièrement de M. Maillet.

La copie en marbre du Discobole au repos, de M. Perrault, est fort exacte, d'un travail ferme et excellent; la touche du ciseau, conservée dans certains endroits, est d'un très-bon effet. Son bas-relief en plâtre, *les Adieux*, pèche surtout par le fond de la composition. Est-ce ainsi que Homère ou Corneille même, nous ont représenté les embrassements de la famille d'un guerrier qui part pour le combat? Certes non; ce défaut de composition est d'autant plus regrettable, qu'il est difficile de mieux exécuter nus et draperies bien inspirés de Phidias. La tête d'étude du même artiste peut aussi bien s'appeler *Cornélie* que *Virginie* ou *Eudoxie*, rien ne fait pressentir la noble mère des Gracques, si toutefois c'est cette immortelle héroïne que M. Perrault a voulu représenter.

M. Thomas a envoyé, pour sa première année, un bas-relief : *un jeune Spartiate rapportant à sa mère le corps de son frère*. La composition est bonne, l'idée nouvelle et pathétiquement sentie; à part un peu de lourdeur que l'artiste pourra modifier à l'exécution, c'est un travail sérieux, dans une voie excellente; les pieds surtout sont remarquables comme exécution *bas-relief*.

D'après ce qui précède, c'est donc une bonne année pour les arts; si, pendant les terribles secousses politiques, les élèves de l'Académie de France ont ainsi travaillé, cela nous fait espérer pour l'an prochain une exposition supérieure encore, à celle qui vient d'inspirer une si légitime satisfaction aux vrais amis de l'art.

MATHIEU MEUSNIER.

LE NOUVEAU CATALOGUE DU MUSÉE[1].

Il faut convenir que nous avons parfois en France de singulières façons de comprendre l'art et de le pratiquer. Le plus mince vaudeville, le plus grossier mélodrame, tous les succès et toutes les chutes du théâtre ont un écho hebdomadaire dans la presse parisienne; avant la fin de l'année, le salon de 1850 sera ouvert, et tous les journaux, grands ou petits, tous les feuilletons, célèbres ou ignorés, énuméreront, sans en omettre une seule, toutes les œuvres admises dans ce bazar de l'industrie artistique. Nous aurons à subir l'éloge, le blâme, ou pour le moins la nomenclature des tableaux de religion ou d'histoire, des paysages, des marines, des peintures de fantaisie ou de genre, des intérieurs, des vues de Venise et des portraits de famille; on ne nous fera grâce ni d'un feston ni d'une astragale; quoi de plus simple, puisque les vivants sont ici en cause et qu'il s'agit des amours-propres contemporains! Survient-il, au contraire, dans le monde des arts, en dehors de la sphère des intérêts immédiats ou des actualités courantes, un événement digne de fixer l'attention de ce qu'on nomme les juges spéciaux, presque toujours ces grands hommes, occupés ailleurs, dédaignent d'en entretenir le public; et voilà précisément ce qui arrive en ce moment même au sujet d'une des plus importantes publications qui puissent intéresser les artistes.

[1] Observations sur le classement actuel des tableaux du Louvre, et analyse critique du nouveau Catalogue. Première lettre. — Courtes réflexions sur la galerie des tableaux du Louvre, et analyse critique du nouveau Catalogue. Deuxième lettre, par M. Claudius Tarral. — Brochures in-8°.

Les chefs-d'œuvre des diverses écoles de peinture réunis au Musée du Louvre ont, de temps immémorial, été classés avec un ordre plus ou moins méthodique dans un ouvrage qu'on appelle le Catalogue. Ce Catalogue n'est pas un guide sec et brutal, une ennuyeuse liste de noms et d'adresses, comme le livret des salons annuels, c'est une œuvre de science et d'érudition à laquelle plusieurs générations d'hommes capables ont mis la main, sans qu'on soit encore parvenu à en faire un monument irréprochable. En attendant, tel qu'il est, avec ses imperfections et ses lacunes, le Catalogue du Musée est l'intarissable source où les grands critiques de la presse vont puiser des connaissances et une érudition toute faite. Comment expliquer alors le silence plus que prudent gardé par la presse entière sur la vaste publication de M. Villot?

Une première édition du nouveau Catalogue a paru : pas un mot n'a été dit de ce livre. Voici maintenant qu'une seconde édition grand format est mise en vente. Cette seconde édition n'a pas eu, plus que la première, le privilége d'ouvrir la bouche de la réclame : en quel siècle vivons-nous?

La réclame s'est tue, l'annonce ne s'est point épuisée en gigantesques majuscules, mais un étranger comme il serait à désirer qu'il y en eût beaucoup chez nous, un Anglais qui continue noblement en ce temps-ci la tâche entreprise au XVI[e] siècle par Vasari, un riche amateur qui emploie ses loisirs à acheter des tableaux ou à en démêler les ténébreuses origines, M. Claudius Tarral a vengé ainsi qu'il convenait le nouveau Catalogue des dédains et de l'ignorance de la critique.

Deux lettres, adressées par le savant connaisseur à M. Villot, renferment, sinon tout ce qu'il y a à dire de cette publication d'un si haut intérêt, au moins les points principaux sur lesquels peut et doit se porter la discussion. Le catalogue d'un musée, surtout d'un musée comme notre incomparable galerie du Louvre, est un travail auquel on ne saurait apporter trop de conscience, de lumières et de soins. C'est en quelque sorte un livre national dont les moindres phrases doivent être pesées. C'est un évangile dont tous les versets doivent être des articles sacrés. Il importe donc de sortir une bonne fois de l'ornière des fausses traditions et de secouer les erreurs du passé.

L'ouvrage de M. Villot présente sans doute de notables avantages et d'heureuses améliorations lorsqu'on le compare au dernier Catalogue publié en 1837, et qui était lui-même une édition considérablement revue et corrigée des précédents livrets ; mais cet ouvrage est loin encore d'être parfait, comme le démontre M. Claudius Tarral à son auteur, avec une clarté décisive et une impitoyable logique.

Deux lettres suffisent à M. Tarral pour traiter à fond cette question si difficile du Catalogue. Ces deux lettres ne forment guère qu'une centaine de pages ; mais pour les écrire, ces pages, il a certainement fallu feuilleter plus de cent volumes. Ainsi procédaient jadis les Bénédictins. Si j'avais un reproche à formuler contre ces brochures, qui valent de gros tomes, peut-être dirais-je que leur tort est de condenser trop de choses en trop peu de mots. On est ébloui, confondu, étourdi, quelquefois égaré par ce luxe de noms propres, cette exubérance de citations, cet étalage de faits, de souvenirs, de dates, cette séve artistique, et cette érudition toujours en haleine qui débordent à chaque phrase. D'autant plus que l'auteur parle rarement par ouï-dire ; il a tant lu ou tant voyagé, il a tant vu et tant approfondi, qu'à l'appui de ses observations, il a presque toujours le droit de joindre cet argument qui ne souffre guère de réplique : — Je l'ai vu ! ou j'y étais !

Où n'est-il pas allé et que n'a-t-il pas vu en effet? On sait que l'amour des voyages est le fond du caractère anglais. M. Tarral a beaucoup voyagé, les musées de l'Hermitage, à St.-Pétersbourg, du Belvéder à Vienne, de Hampton-Court à Londres, les galeries de Munich, de Dresde, de Florence, de Berlin, d'Anvers, de Madrid, de Séville, lui sont aussi connues que les galeries du Louvre ; il n'est pas moins familiarisé avec les collections particulières du marquis de Hertfort, de Mecklembourg, du maréchal Soult, de Rothschild, sans oublier le fameux musée Standish qu'il qualifie avec raison d'œuvre d'ignorance et de vanité ; oui, d'ignorance du vivant du propriétaire, et de vanité après sa mort. Je me plais à enregistrer cet acte de justice rendu par un Anglais à un autre Anglais.

Si M. Tarral a beaucoup couru le monde, il a aussi, et c'est là un de ses principaux mérites, il a beaucoup étudié. Amant passionné, peut-être un peu exclusif, de la peinture ancienne, il la prend à son berceau et la suit pas à pas du XIV[e] au XVIII[e] siècle avec une sollicitude jalouse,

Cette peinture, il la sait par cœur, depuis Cimabuë, le glorieux patriarche du moyen âge jusqu'à Watteau qui en fut le moderne païen; il a contemplé les toiles, médité les textes, et il serait, je crois, aussi difficile de le prendre en défaut sur la manière, les signes ou les phases d'une école que sur le jugement d'un historien ou la version d'un commentateur. M. Tarral a vécu, il vit encore à tout heure, dans le commerce intime des Plutarques de l'art, Vasari, Lanzi, Ridolfi, Zannetti, Sansovino ; les imprimés ne suffisant plus à sa soif de recherches, il a fouillé, interrogé les manuscrits, et le *Dictionnaire des peintres* par Mariette, précieux manuscrit du cabinet des estampes à la Bibliothèque nationale, est pour lui une abondante mine de témoignages, de vérités et de preuves.

Après les écrivains de la renaissance, le fil historique et artistique ne se rompt pas dans la main de M. Tarral; la tradition se maintient pour lui ferme, vivace, sans solution de continuité, sous le règne de Louis XIV, avec le *Mémoire* du banquier allemand Jabach, riche et intelligent collectionneur; au siècle suivant avec les inventaires de Bailly et de Lepicié, et enfin dans notre âge avec l'important ouvrage de Lavallée sur le *Musée Napoléon* et les catalogues qui l'ont suivi.

Il est incontestable que le Musée du Louvre est en progrès. Cependant M. Tarral désirerait que l'immobilité du passé ne suscitât point une agitation fébrile dans le présent, il voudrait que le désir d'innover n'entraînât point les conservateurs actuels au delà de certaines limites et qu'à cet abus qui consistait à ne rien changer de place, on ne fît pas succéder l'abus assurément plus déplorable de tout bouleverser.

Qu'est-ce, par exemple, que cette tribune que l'on établit dans le Salon carré? Nous n'en finirons jamais avec notre triste et aveugle manie d'imitation. Parce qu'il y a une tribune à Florence, est-il donc absolument nécessaire qu'il y en ait une à Paris? A cela M. Tarral, qui a visité la capitale des Médicis, répond : L'espace réservé là-bas à ce qu'on appelle la Tribune est beaucoup moins considérable que le salon du Louvre, d'où il résulte qu'il ne contient qu'un petit nombre de tableaux. Au Louvre, au contraire, le Salon carré est un musée à lui seul, et, quand vous aurez fait de cet endroit un sanctuaire de chefs-d'œuvre, que restera-t-il, je le demande, pour les galeries voisines?

Vous allez, dit-on encore, répandre à profusion le marbre, les sculptures, sans réfléchir que les mats contours de la statuaire, que le poli des marbres, l'éclat des dorures nuiront indubitablement aux teintes voilées par les siècles et aux effets de ces vénérables toiles ; sans réfléchir non plus que les bourgeois du dimanche, captivés par les splendeurs d'une architecture toute neuve, ne penseront plus aux tableaux, et alors, c'est le contenant que l'on viendra voir et non le contenu.

Après l'établissement de la tribune, deux projets sont en présence pour la classification des tableaux. Suivant l'un, les toiles seraient rangées par ordre chronologique ; mais à quoi bon la date ailleurs que sur le Catalogue? Ce système n'aura pour résultat que de rendre manifeste notre pénurie en fait de Cimabuë, de Ghiotto, de Pérugin, d'Albert Durer. Suivant l'autre idée, toutes les toiles du même maître seraient rangées les unes à côté des autres, et les écoles se suivraient sans mélange. Cette innovation, si c'en est une, engendrerait une monotonie dont les peintres que l'on veut mettre en relief seraient, n'en doutons pas, les premières victimes.

La pensée de M. Tarral est la meilleure et la plus simple de toutes. Laissez les pages des anciens et glorieux maîtres éparses à droite et à gauche dans les galeries; la diversité des genres et les contrastes ajouteront au charme et à l'intérêt des œuvres. Ayez soin seulement que les tableaux notablement remarquables ne soient pas les plus mal placés, et percez dans les plafonds de nouvelles baies qui, répartissant la lumière d'une façon plus égale et plus complète sur nos trésors, en doubleront la valeur. Ces dépenses, sagement entendues, seront cent fois préférables aux ruineuses et inutiles splendeurs de votre tribune.

Au courant des aperçus artistiques et des remarques véritablement utiles qui remplissent ses deux lettres, M. Claudius Tarral se plaint avec juste raison de la parcimonie du pouvoir législatif touchant le budget du Musée. Cinquante mille fr. par an, sans une obole de plus, pour acheter, restaurer, compléter les longues séries de tableaux et sculptures du Louvre ! Qu'est-ce que cela? surtout lorsqu'on réfléchit que le directeur n'a ni le droit d'empiéter sur l'exercice futur, ni celui de laisser les crédits s'accumuler de manière à former, au bout d'un certain temps, une somme qui permette de réaliser des achats respectables.

Voilà de sérieux griefs, et il y a encore plus à reprendre sur le chapitre des experts et des restaurateurs : les premiers ne se pénètrent point assez en général de l'étendue et de l'importance de leur tâche, inconvénient qui se résume et s'explique par une simple question de conscience ou de goût; les seconds reçoivent trop ou trop peu pour leur labeur. Au nom du beau, restaurez moins de toiles, mais restaurez-les bien! Et c'est ici que l'on comprend et, qu'avec M Tarral, on proclame l'urgence qu'il y a de fonder au plus vite et honorablement une école, une véritable, une sincère école de restauration au Louvre.

Cette école apaiserait plus de besoins que le nouveau Catalogue ne satisfait de curiosités en mentionnant à la suite de chaque notice l'estimation de l'œuvre dont elle rend compte. D'abord en matière d'art rien de moins absolu que la valeur vénale. Un tableau augmente ou baisse de prix en raison de l'amateur; c'est l'histoire du coq et de la perle. Pour son admiration, pour son goût personnel, le grossier consul Mummius n'aurait pas donné un sesterce des trésors enlevés par lui à Corinthe. Tel Pérugin évalué jadis douze francs par le livret du Musée, est porté sur le Catalogue à dix mille livres. *Les Noces de Cana* étaient cotées un million par les amateurs de l'empire; dans la balance des experts de la restauration, la page géante de Paul Véronèse ne pesa plus que sept cent cinquante mille francs Parmi les plus habiles à deviner la raison des choses, qui prétendrait savoir pourquoi du jour au lendemain, d'un régime à l'autre, de la cocarde tricolore à la cocarde blanche, le génie de Paul Véronèse était ainsi descendu de vingt-cinq pour cent au-dessous du pair?

Ces diverses questions rapidement posées et résolues par M. Tarral, le conduisent au développement de ce qu'on peut appeler chez lui et de ce qu'il appelle, je crois, lui-même, ses deux idées fixes : les attributions et les provenances.

Les attributions! océan de conjectures, d'ignorance ou de méprises! Les attributions, seraient moins fautives dans le nouveau Catalogue, si l'on se préoccupait davantage des signatures, monogrammes, emblèmes ou indices qui ne se retrouvent souvent qu'à grand'peine sous la poussière, ou la pâte, aux endroits les plus obscurs des tableaux. Assurément une signature ne prouve pas toujours; mais, suivant nous, qu'elle soit authentique ou apocryphe, elle met sur la trace de la vérité ou du mensonge. Armé de sa loupe investigatrice M. Tarral déchiffre des noms, des logogriphes ou des dates que personne avant lui ne soupçonnait. Champollion ne traduisait pas mieux les hiéroglyphes. La loupe de M. Tarral lui montre une signature, une lettre, un trait significatif sur la mitre d'un évêque, la jambe d'un cheval, le pli d'une robe, le bâton d'une chaise ou le chaton d'une bague. Et quand ces renseignements lui manquent, il interroge les armoiries, la pittoresque langue du blason n'ayant point pour lui de secret.

Si ce n'est pas là l'œil du maître, c'est au moins celui de l'appréciateur consommé. Aussi ai-je presque envie d'écrire que cet ingénieux Anglais a découvert en peinture le dogme de la certitude. Après les lumineuses déductions de ce critique, les contestations et les jugements d'un amateur prussien, le docteur Vahagen, se réduisent à bien peu de chose, et le nouveau Catalogue qui, à tout propos, entre en lice avec cet Allemand, au sujet des plus évidentes attributions, qu'il conteste, a trop de bonté vraiment de prendre ainsi au sérieux un connaisseur qui s'inscrit en faux contre nos plus authentiques Titien, Corrége et Léonard de Vinci. Au lieu de répondre à M. Vahagen et de le mentionner à chaque page, le rédacteur du Catalogue ferait mieux à l'avenir de compléter ses notices, d'y rectifier des erreurs qui sautent aux yeux de tous, et principalement d'indiquer, en regard de la description de chaque toile, sa provenance.

La provenance est une matière très-délicate à aborder, mais qu'il ne faut pas craindre de prendre de front, au double point de vue de notre honneur, de notre probité nationale et des calomnies qui circulent sur notre compte à l'étranger. La victoire avait démesurément enrichi le Louvre; les revers l'ont privé de beaucoup de trésors, mais il est permis de dire qu'après les reprises artistiques de 1815, ce qui nous reste est bien à nous; il est à nous, aussi bien parce qu'il nous appartenait antérieurement à l'empire, que parce que notre droit a été consacré par une possession de trente-cinq années. Je sais bien que les cadeaux ou les échanges n'ont pas toujours été à notre détriment, et que l'empereur d'Autriche, par exemple, n'a pas fait un excellent marché, le jour où il a offert les *Noces de Cana* à Louis XVIII qui, usant d'une réciprocité touchante, a gratifié son royal cousin d'un Lesueur valant bien quinze à vingt mille

francs. Aurions-nous par hasard trois ou quatre objets douteusement acquis, leur restitution ne serait pas pour nous un grave dommage.

Et alors nous imposerions silence à ces cicérones et à ces guides de l'Allemagne, de l'Italie, de l'Espagne, qui trouvent tout simple de répondre aux curieux leur demandant pourquoi, tel tableau, telle statue, vendus par eux ou victimes des discordes civiles, leur manquent :

— Ce sont les Français qui l'ont pris.

Non! la France de Napoléon n'a pas plus volé les œuvres d'art des peuples conquis, qu'elle payait en beaux écus comptants, ou qu'elle acceptait en acquittement de contributions de guerre, que le maréchal Soult n'a volé la fameuse galerie espagnole, dont il a dans ses archives toutes les factures très-régulièrement acquittées. Durant la guerre de l'indépendance, lord Wellington voulut aussi marcher sur les traces de notre illustre maréchal, et fit emplète de Vélasquez, de Murillo, de Ribeira. Un jour, le marquis de Douro, fils aîné du duc, visitant la galerie du maréchal, se confondait en félicitations auprès de son glorieux propriétaire.

— Mais, monsieur le marquis, dit alors le maréchal Soult, la galerie espagnole de sa grâce le duc de Wellington vaut mieux que la mienne.

— Permettez-moi, maréchal, répondit le marquis de Douro, de vous affirmer le contraire; mon père n'est allé à Séville qu'après vous.

En somme, le nombre des grands maîtres et celui de leur chefs-d'œuvre, ne sont pas si considérables pour qu'on ne puisse savoir où le vent des vicissitudes humaines a dispersé, depuis les quatre derniers siècles, les trésors de leur imagination ou de leur génie, à la surface de l'Europe. Voici quelques points de repère dans l'ordre chronologique: le protectorat de Cromwell spolie l'Angleterre de la galerie de Charles I[er]; peu après, les riches collections du cardinal Bembo et de Mazarin, éparpillées au souffle de la fortune, sont recueillies par un banquier allemand, Jabach, trop attaché à l'art pour ne lui point devoir sa ruine.

Les dépouilles de Jabach sont achetées pour un morceau de pain, par le gouvernement de Louis XIV; les *estimations* de Perrault et de Lebrun, le *mémoire* du pauvre Jabach, sont des monuments élevés par les experts du grand roi et par le financier collectionneur à la philosophie de l'art.

Enfin, la première révolution française ayant enlevé au pays la galerie du duc d'Orléans, la troisième ou la quatrième, celle de 1848, a considéré comme une obligation républicaine de détruire la galerie du Palais-Royal. Les toiles d'Horace Vernet, de Paul Delaroche, de Léopold Robert, ont été brûlées en plein vent, comme atteintes et convaincues de royalisme. En Angleterre, comme en France, dans le passé, comme dans le présent, toutes les révolutions sont sœurs. La vraie, l'éternelle fraternité est celle du désordre.

Aussi, les considérations de M. Claudius Tarral ne seront-elles perdues, ni pour l'histoire ni pour l'art. L'édition grand format du nouveau Catalogue contient déjà plusieurs des modifications indiquées par le savant critique; on est décidé à parler un peu plus des maîtres et beaucoup moins du docteur Vahagen, ce qui sera un légitime apaisement donné au goût français, et pour peu que cela dure, le comte de Nieuwerkerque et les conservateurs aidant, le nouveau Catalogue du Louvre deviendra le modèle des catalogues européens, comme notre Musée national est le modèle et le premier de tous les Musées du monde.

Georges GUÉNOT.

INSTITUT DE FRANCE.

DISTRIBUTION SOLENNELLE DES PRIX DE ROME.

Ce n'est pas sans une vive émotion que nous assistons chaque année à la distribution solennelle des grands prix de Rome. Dans notre jeunesse, c'était d'espoir que nous y étions ému; depuis que l'âge mûr a sillonné notre front, c'est de souvenir; car, nous aussi, nous avons eu le bonheur de recevoir cette couronne tant enviée; nous aussi, nous avons été, le cœur gros de soupirs délicieux et les yeux obscurcis par de douces et chaudes larmes, embrasser un père et une mère adorés, et recevoir le baiser de paix, d'un vénérable professeur.

Malgré le temps le plus déplorable, l'enceinte de l'Institut était littéralement encombrée le premier samedi d'octobre; chose digne de remarque, ce terrain neutre des sciences, des arts et des lettres, réunissait les hommes politiques d'opinions les plus opposées. A côté de M. Thiers, M. Victor Hugo causait avec M. Guizot, et

M. Molé souriait à Pierre Leroux, dont la chevelure absalonienne masquait la spirituelle figure d'Adolphe Adam, l'éloquent Jérémie des grandeurs de l'art musical, bien déchu, depuis le nivellement des chapelles royales.

La séance a commencé par une ouverture de M. Gastinel, ancien pensionnaire, élève de M. Halevy.—Ce morceau, sagement écrit, servira moins son consciencieux auteur, que ne l'eût fait l'exécution d'un air scénique ou celle d'un duo. — Mais l'Académie des beaux-arts, craignant sans doute d'enlever le moindre de ses avantages au grand prix, dont on exécute la scène lyrique, ne permet plus, depuis quelques années, au lauréat-vétéran, d'avoir pour interprètes, les voix humaines, d'une puissance irrésistible. C'est là une grave faute, car, le pensionnaire qui revient, a bien plus besoin de fixer l'opinion sur la valeur de son talent, mûri par l'étude en Italie, que son jeune successeur à la Villa Médicis.

Le rapport sur les envois de Rome a été suivi de la distribution des prix; charmante scène de famille où tout est espoir, bonheur. — Puis M. Raoul Rochette, sur l'invitation de M. Picot, président de l'Académie des beaux-arts, a lu une notice consacrée à la mémoire du peintre Garnier. — Après ce juste tribut rendu au vénérable académicien, l'orchestre dirigé avec son talent habituel par M. Battu, a commencé l'exécution de la cantate de M. Charlet, élève de MM. Caraffa et Zimmermann. Le sujet de cette cantate est emprunté aux chroniques très-apocryphes du temps de Charlemagne : *Emma,* la fille du grand empereur, afin de cacher la faute qu'elle a commise en recevant par une nuit d'hiver, *Eginhard,* son amant, le porte sur ses épaules, car la terre est couverte d'un épais manteau de neige....

M. Bignan, l'auteur du livret admis par l'Académie, ne s'est pas mis en frais d'imagination; et son libretto, choisi entre dix-sept autres, ne donne pas une haute idée de la force des littérateurs qui ont pris part au concours. Car, depuis quelques années, une médaille de cinq cents fr. est décernée par l'Académie des beaux-arts, à la *meilleure* cantate. A l'époque où les Pastoret, les Veillard et les Émile Deschamps écrivaient sans *concourir* des cantates pour l'Institut, la poésie aux ailes d'ange y apparaissait plus souvent que de nos jours; et les habitués du Palais de Mazarin se rappellent : *La fuite de Bianca Capello,* la poétique *Velléda* et la chaleureuse *Loyse de Montfort.*

Interprétée par M[lle] Lefebvre, par Jourdan et par Bataille, la cantate de M. Charlet a été très-applaudie. — Le jeune élève de Caraffa sait développer une mélodie, et la science qu'il a puisée dans les excellentes œuvres de Zimmermann, lui vient souvent en aide en se cachant sous les fleurs de l'inspiration.

On aurait peut être désiré un peu plus de couleur, et moins de ces formes banales qui seraient plus de mise dans un opéra comique, exhibant des héros en frac et en dentelles, mais, quoi qu'il en soit, l'œuvre du jeune lauréat décèle de l'imagination et de la facilité.

On a beaucoup applaudi l'air d'*Emma* et son duo avec *Eginhard.*

Maintenant que grâce à ses efforts, la carrière est ouverte à M. Charlet, nous désirons bien sincèrement qu'à son retour à Paris, dans trois ans, il puisse faire valoir avec tous ses avantages, un talent que l'étude doit nécessairement mûrir. Depuis quarante-sept années, époque de la fondation du grand prix de composition par Napoléon, plus de quarante lauréats ont franchi le seuil de la ville éternelle; il en est à peine quatre qui se soient fait un nom. Est-ce l'effet du monopole ? Est-ce pénurie de talents ?.

ANTONY ELWART.
Professeur au Conservatoire.

UN PORT EN NORMANDIE.

A M. HORACE VERNET.

Caen, le 3 septembre 1850.

Les feuilles publiques nous ont appris, Monsieur, que l'empereur Nicolas venait de vous appeler à sa cour, et que vous vous proposiez à votre retour de Russie d'acheter une terre en Normandie, où vous viendriez quelquefois vous délasser de vos nombreux et honorables travaux. Cette nouvelle a été saisie avec avidité, je dois même dire avec enthousiasme, par les amis des arts, qui sont nombreux dans la ville de Caen, que j'habite, et je m'empresse de vous exprimer leur vif désir de vous posséder dans le Calvados. J'éprouve plus particulièrement ce désir, moi qui, parvenu à ma quatre-vingt-deuxième année, ai connu votre grand-père et votre père que je voyais fréquemment chez mon compatriote Robert Lefèvre.

Peu de contrées offrent des terres plus fertiles et plus variées dans leurs cultures que les nôtres. De tous côtés des coteaux et des sites délicieux, des ruisseaux qui arrosent de beaux vallons. Le climat est modéré, et l'on a remarqué que l'on vit longtemps en Normandie ; ne croyez pas, Monsieur, que j'exagère et que je veuille emprunter votre pinceau magique pour séduire votre imagination. Venez, au reste, en juger par vous-même, à votre retour du Nord.

Vous ne trouverez pas ici des souverains, des potentats, des empereurs qui vous recevront avec le faste des cours ; mais vous verrez dans la province qui a donné naissance aux Poussin, aux Jouvenet, et à des artistes de tout genre, des hommes qui sauront vous apprécier ; et après avoir parcouru tant de pays, peut-être serez-vous convaincu qu'il en est peu d'aussi intéressants que le nôtre, sous tous les rapports

Le directeur des frères de la Doctrine chrétienne, dont vous avez fait le portrait à Versailles et qui réside ici à présent, me charge de le rappeler à votre souvenir, et il se joint à nous pour vous exprimer aussi le désir de vous voir acheter des propriétés en Normandie.

Recevez, Monsieur, en mon nom et au nom de tous mes compatriotes l'assurance de l'admiration due au talent éminent et au rare mérite.

A. Lair.

LES LACRYMATOIRES.

L'incrédulité, proclamée comme *le fondement de toute sagesse,* n'est que trop souvent le retranchement dans lequel se réfugient systématiquement l'ignorance ou l'envie pour combattre la vérité. Il arrive aussi que des savants fort estimables se laissent entraîner de bonne foi à la contradiction, non par système, mais dans la crainte d'émousser les armes que la critique leur met à la main. Combien n'a-t-on pas vu de dissertations pour et contre les lacrymatoires ? A Paciaudi, Schœfflin et tant d'autres qui démontraient que les petites fioles en verre à col allongé, découvertes dans les tombeaux, avaient servi à recueillir les larmes des *præficæ*, ou pleureuses, dans les cérémonies funèbres, Chifflet, Kirchmann et cent autres ont répondu que ce n'étaient que des vases à essences pour parfumer les morts. En vain, dès 1808, M. Alexandre Lenoir, dans sa nouvelle explication des hiéroglyphes, produisait au procès archéologique la gravure d'un bas-relief gallo-romain qui couvrait encore en 1780 le mur de l'église des Charitains de Clermont en Auvergne, et retraçait l'inhumation des cendres d'une jeune fille de dix-sept ans et trois mois, nommée EMMA LUCIA ; en vain cette gravure montre irrécusablement une *præfica* recevant ses larmes dans deux lacrymatoires en verre de forme allongée, *adhuc sub judice lis est.*

Deux circonstances toutes récentes m'ont mis en mesure de reconnaître qu'il existait dans l'antiquité, à l'usage des pauvres, des lacrymatoires en terre. C'est dans le cabinet de M. de Montluzun, qui possède une belle collection de pierres gravées, entre lesquelles on distingue des intailles assyriennes, phéniciennes, étrusques ou grecques de premier style, que j'ai découvert un petit vase au haut de la panse duquel on lit. d'une part, LACRIMA..., et de l'autre, OSSV. Il est en argile jaune, portant $0^{m},06$ de hauteur, sur $0^{m},03$ 1|3 environ de diamètre.

C'est dans l'armoire qui fait face, en entrant à droite, dans la salle du musée Charles X, illustrée par le plafond d'Ingres, que j'ai aperçu les deux petits vases ayant à peu près la forme de deux buires jumelles, en terre, à col allongé, à panse ronde, et réunies par une seule anse, portant le numéro 1518. Enfin, dans l'armoire près de la fenêtre, j'ai pu compter plus de vingt lacrymatoires en verre, dont un extrêmement petit, de couleur bleue, exactement de la forme de ceux que nous offre le bas-relief de Clermont.

Ce concours de témoignages me semble résoudre définitivement la question des lacrymatoires.

P. Hercule ROBERT.

SOCIÉTÉ LIBRE DES BEAUX-ARTS.

BULLETIN N° 434.

Séance du mardi 1er *octobre* 1850.

PRÉSIDENCE DE M. DELAIRE.

La séance est ouverte à huit heures. Le procès-verbal de la séance du mardi 17 septembre 1850, dont le secrétaire donne lecture, est adopté sans observations.

Deux numéros du journal anglais *The Builder*, sont remis au rapporteur ordinaire de cette publication, M. Moultat.

La Société reçoit l'hommage de deux exemplaires du discours prononcé à la séance publique de la Société académique des enfants d'Apollon, le jeudi 9 mai 1850, 109e année de sa fondation, par M. Hippolyte Vander Burch, chancelier de cette Société.

Un bulletin des séances de la Société nationale et centrale d'agriculture, compte rendu mensuel rédigé par Payen, secrétaire perpétuel (2e série, tome VI,), est renvoyé à M. Duplat, rapporteur.

M. Maillet fait part des dispositions prises pour la restauration complète de l'arc de triomphe de Germanicus à Saintes, département de la Charente-Inférieure, et rappelle qu'il y a quelque temps notre collègue M. Bourla a décrit cet antique et précieux monument élevé par les Romains, en exprimant le vœu qu'il fût conservé et restauré avec soin par un habile architecte.

M. Garneray, peintre de marine, adresse à la Société un rouleau d'échantillons de toiles préparées par un autre procédé que celui employé ordinairement par les marchands. Ce rouleau est accompagné d'un mémoire sur les couleurs, huiles et vernis. M. Péron demande à donner lecture de ce mémoire, et fait successivement plusieurs observations. La Société décide que le tout sera renvoyé à l'examen de la commission des couleurs, et que MM. Péron et Belloc seront adjoints à cette commission pour l'objet dont il s'agit.

M. le président donne lecture d'une lettre de notre collègue, M. Galimard, qui envoie plusieurs exemplaires d'une brochure qu'il a publiée, et qui traite des peintures murales exécutées à la cire, dans la chapelle Saint-Paul de l'église Saint-Sulpice, par M. Drolling, membre de l'Institut et de la Société libre des Beaux-Arts. Ce travail de M. Galimard est extrait du n° 24 du *Daguerréotype théâtral*. L'un des exemplaires sera déposé aux archives : les autres sont distribués aux membres du bureau et aux peintres présents.

M. Maillet est appelé à lire un rapport sur le bulletin de l'Athénée du Beauvoisis, pour le second semestre de 1849. Ce bulletin renferme : 1° le compte rendu de l'Athénée pendant ledit semestre; 2° une étude biographique sur le célèbre compositeur allemand, Mendelssohn-Bartholdy, si regretté par le monde musical, mort plein d'avenir à l'âge de trente-huit ans; 3° une dissertation sur le siége de Beauvais, héroïquement soutenu en 1472, contre le duc de Bourgogne; 4° une étude sur la vie et les ouvrages de l'abbé Dubos, écrivain distingué du grand siècle de Louis XIV; 5° deux morceaux de poésie légère.

Le rapporteur analyse chacune de ces pièces et s'arrête particulièrement sur la biographie de l'abbé Dubos, qui lui a paru digne d'une attention toute spéciale. Il termine en applaudissant aux utiles travaux de l'Athénée du Beauvoisis et propose le dépôt aux archives de la Société du bulletin de cet Athénée, pour qu'il prenne place auprès des bons ouvrages que nous possédons.

Cette lecture termine la séance, qui est levée à dix heures.

Ordre du jour de la séance du mardi 15 *octobre* 1850.

1° Lecture du procès-verbal de la séance du 1er octobre 1850.

2° Correspondance.

3° Lecture par M. Bourla.

4° Rapport de M. Maillet sur un volume des Mémoires de la Société nationale d'agriculture, sciences et arts, séant à Douai ; et sur deux volumes des Mémoires de la Société d'émulation de Cambrai.

5° Conférence sur la décoration des places publiques.

MM. les membres de la Société libre des Beaux-Arts, sont prévenus que le 29 octobre courant, cinquième mardi dudit mois, une séance musicale aura lieu, à sept heures et demie du soir, dans la salle ordinaire des séances à l'Hôtel de ville, conformément à une décision de la Société, prise dans le courant de l'année académique 1847-1848. Il ne sera pas adressé de billets d'invitation ; mais chaque membre aura la faculté d'amener avec lui *trois* personnes, nombre calculé sur l'étendue du local.

Le secrétaire-adjoint,

MAILLET.

ATHÉNÉE DES ARTS,

SCIENCES, BELLES-LETTRES ET INDUSTRIE.

Présidence de M. P. F. Mathieu.

Séance du 30 septembre 1850.

(Classe des Lettres.)

A huit heures, la séance est ouverte par la lecture et l'adoption du procès-verbal de la partie générale de la séance précédente.

Le secrétaire général procède ensuite au dépouillement de la correspondance qui comprend 1° le bulletin de la Société d'agriculture du département du Cher et le compte rendu mensuel de la Société nationale et centrale d'agriculture rédigé par M. Payen, sur lesquels M. le docteur Caron est chargé de faire un rapport; 2° deux volumes des Mémoires de la Société d'émulation de Cambrai, qui sont renvoyés à M. Davel.

Lecture est faite de la feuille de présentation par laquelle M. le docteur Reinvillier, présenté par M. le docteur Payerne, exprime à l'Athénée le désir de faire partie de ses membres. Une commission composée de MM. Hercule Robert, Joseph Morand et Moullard, est nommée pour faire à la Société un rapport sur cette candidature.

La parole est ensuite donnée à M. Hercule Robert qui, dans un rapport fort bien écrit, rend compte du discours lu à la Société libre des Beaux-Arts, dans sa séance du 1er septembre 1835, par M. Delaire, alors vice-président de cette Société, et dans lequel l'auteur traite avec beaucoup de talent ces deux questions : *Quels sont les arts en eux-mêmes? —Est-il avantageux ou nuisible à la gloire et à l'honneur des arts qu'il y ait un grand nombre d'artistes?*

Le rapport de M. H. Robert est écouté avec toute l'attention qu'il mérite et après l'adoption des conclusions : le dépôt du discours aux archives et le rappel au compte rendu des travaux de l'Athénée, l'assemblée demande le dépôt aussi du rapport, et décide qu'il en sera fait une seconde lecture dans la séance de la classe des arts le lundi 7 octobre.

M. Joseph Morand lit, à titre de communication, car c'est un travail imprimé, des considérations sur les principes généraux d'économie sociale. Le style, la justesse et la profondeur des pensées se font remarquer dans ce travail. Des remercîments sont adressés à l'auteur.

M. Bayard de La Vingterie continue la lecture de son intéressant ouvrage, intitulé l'*Homme d'État et le Diplomate* de Salluste. Machiavel, Richelieu, de Retz, La Rochefoucauld, Montesquieu, Sylla, du chevalier Temple et de Vattel.

Après une communication sur un fait médical fort rare donnée par M. Moullard, et puisée dans les comptes rendus de l'Académie des sciences, M. Escodeca lit pour la seconde fois la deuxième partie de *Flétrie*, pièce en vers, qui est admise au scrutin à concourir pour une séance publique.

La séance est levée à dix heures.

Séance du lundi 7 octobre 1850.

CLASSE DES ARTS.

Présidence de M. P. F. Mathieu.

A huit heures un quart, M. le secrétaire général donne lecture du procès-verbal de la séance précédente de la classe des arts, puis il procède au dépouillement de la correspondance comprenant : une lettre de M. Auguste Galimard jointe à l'envoi qu'il fait de plusieurs exemplaires d'une petite brochure dont il est l'auteur et qui est intitulée : *Chapelle Saint-Paul, peintures murales exécutées à la cire dans l'église Saint-Sulpice, par M. Drolling, membre de l'Institut, professeur à l'école des Beaux-Arts.* Cette brochure est renvoyée à M. Fournier; comme aussi le *Code poétique*, ouvrage en vers dont l'auteur, M. Victor Bernard, fait hommage à l'Athénée. — La dix-neuvième livraison de la *Revue des Beaux-Arts*, qui est déposée aux archives. — Les numéros qui ont paru d'une publication périodique intitulée : *le Médecin de la maison* et que M. le docteur Reinvillier, rédacteur en chef, adresse à la Société; ils sont renvoyés à M. Moullard.

Il est ensuite donné lecture de trois feuilles de présentation; pour la seconde fois de celle de M. le docteur Reinvillier; pour la première fois de celles de MM. Poitevin de Mauveillan et Charles Lys, présentés par M. Hercule Robert. MM. Darel, Dubois et Pradier forment la commission qui est chargée de faire un rapport sur ces deux dernières candidatures.

Conformément à la décision prise dans la séance précédente, M. Hercule Robert lit son rapport sur le discours de M. Delaire. L'Athénée et les personnes qui se sont réunies à son invita-

tion entendent cette lecture avec un grand intérêt. Le concert à l'ordre du jour commence immédiatement après sous la direction de M. Edouard d'Ingrande.

Un duo du *Pré aux Clercs*, chanté par Mme Joly et M. Nathan de l'Opéra Comique, prélude à merveille aux applaudissements de la soirée.

M. Bady, membre de la Société, a dit avec beaucoup d'expression, la romance de Loüel, *Près d'un berceau*, et plus tard, *le Chasseur de chamois*, de Simiot.

Le talent avec lequel M. Hocmelx membre de la Société, exécute sur le piano deux de ses compositions: *Une Nuit*, rêverie, et *la Pluie des fleurs*, grande valse, impressionne vivement l'auditoire. Que d'artistes exécutants sont loin de ce jeune homme, à qui le sort a pourtant refusé la vue!

Mme Choël se fait remarquer dans la *romance de dom Sébastien*, de Donizetti, dans une autre *Ingrat ami!* composée par M. Edmond d'Ingrande, sur des paroles de Mme Damolière, et dans un *trio de la Dame Blanche*, qu'elle chante avec Mme Joly et M. Nathan.

Deux villanelles, *Nenni-dà*, paroles de Mme Chauffer, musique de M. Edmond d'Ingrande, et *Combien votre cœur?* de P. Henrion, font applaudir, la voix facile et habilement conduite de Mme Joly.

La belle voix de basse de M. Nathan, qu'on a déjà admirée dans le *duo du Pré aux Clers*, et *le trio de la Dame Blanche*, déploie toute sa puissance, dans l'air du *Philtre* d'Auber, et le mérite réel de l'artiste est chaleureusement apprécié.

M. Brückner, chanteur styrien, qui, au milieu du concert, a surpris très-agréablement l'assemblée, en chantant l'*Écho*, tyrolienne dans laquelle il fait entendre comme une voix lointaine qui reproduit parfaitement la sienne, termine le concert par deux tyroliennes, de M. Salim, *le Chasseur du Tyrol*, et la *Sérénade*.

M. le président adresse au nom de l'Athénée, ses félicitations et remercîments aux artistes, et lève la séance à dix heures.

Le secrétaire général,

B. P. FOURNIER.

THÉATRES.

Quinzaine dramatique.

THÉATRE DU GYMNASE : *Un Divorce sous l'Empire*, vaudeville en deux actes de MM. Bayard et de Corval. — THÉATRE DU VAUDEVILLE : *la Famille du Mari*, comédie en trois actes de M. Jules de Wailly. — THÉATRE DES VARIÉTÉS : *le Pont cassé*, de MM. Duvert et Lausanne. — THÉATRE DE L'AMBIGU-COMIQUE : *Marianne*, de MM. Anicet-Bourgeois et Michel Masson.

Les auteurs du *Divorce sous l'Empire* ont cru devoir lancer toutes les foudres du vaudeville contre une loi qui n'existe plus, mais qui peut exister demain, attendu qu'elle est toujours réclamée par un grand nombre de maris malheureux, et surtout par un grand nombre de femmes incomprises. Ce sont les femmes incomprises qui, en général, assiégent la chambre des représentants de pétitions. Les maris malheureux se taisent la plupart du temps ou se vengent le plus secrètement possible. Les femmes incomprises font beaucoup de bruit. Ce sont elles qui regrettent surtout le divorce par consentement mutuel, la plus agréable manière de divorcer. Mais le divorce avait une condition terrible : l'article 295 était ainsi conçu : *Les époux qui divorceront pour quelque cause que ce soit ne pourront plus se réunir.* — Or, la volonté humaine est essentiellement ambulatoire jusqu'à la mort, et il arrivait que, du moment que les époux n'étaient plus ensemble, ils avaient le plus vif désir de se rejoindre. Deux années de mariage, — il fallait deux années de mariage avant qu'une demande de divorce fût admise, — deux années de mariage, même tourmentées par l'incompatibilité d'humeur, laissent des souvenirs ineffaçables, et les époux se repentaient tôt ou tard de leur séparation. Lorsqu'ils étaient jeunes l'un et l'autre, et qu'il se retrouvaient dans la société où ils avaient brillé, ils éprouvaient une certaine émotion. La jalousie même s'en mêlait, ils ne voyaient pas sans regrets se former d'autres unions tolérées par la loi. Il n'y avait pas de mari divorcé qui ne fût contrarié de ce que le bien qu'il avait cédé, lorsque ce bien était un vrai trésor de grâce et de beauté, fût ouvertement possédé par un autre, et nulle femme ne pouvait s'habituer à ce que son mari eût d'autres enfants aussi légitimes que les siens.

MM. Bayard et de Corval ont vu le mal où il était, et ils ont attaqué cette disposition de la loi du divorce. On a vu dans *Misanthropie et Repentir*, cette pièce célèbre qui a fait verser tant de larmes, toute la faiblesse de l'homme, qui accorde un généreux pardon à la femme même par laquelle il a été complétement trompé. MM. Bayard et de Corval ne sont pas allés si loin ; ils sont restés dans des conditions plus honorables. Le mari qu'ils ont mis en scène n'a pas à se plaindre si gravement. Ce sont de légers griefs qui l'ont séparé d'une charmante créature, et tous les torts sont de son côté. Beau de l'empire, nourri des petits vers érotiques du temps, il a cru pouvoir se permettre quelques licences amoureuses, mais, à peine éloigné de sa femme, il en a senti tout le prix. Comme un exilé sur la terre étrangère, il aspire à rentrer dans sa patrie ; mais le divorce est là....

L'hymen est comme une île escarpée et sans bords,
On n'y peut plus rentrer dès qu'on en est dehors.

L'infortuné poursuit vainement sa femme ; elle lui échappe toujours, et le pis est que cette aimable personne a vu renaître en son cœur un amour d'enfance, et qu'elle a retrouvé l'objet de ses premières affections. C'est un grand désespoir pour l'époux, qui est forcé d'assister au mariage de son heureux rival. Cette histoire est fort bien racontée et MM. Bayard et de Corval ont obtenu un superbe succès. Les tentatives du mari pour ressaisir frauduleusement celle qui ne peut plus lui appartenir, et l'entraîner dans un nouveau monde, ont attendri toutes les âmes sensibles, et arraché beaucoup de larmes. Bressan, Mme Rose Chéri n'ont pas peu contribué à faire couler ces larmes.

M. Jules de Wailly a vu la question conjugale sous un autre jour. Il ne s'agit plus de l'incompatibilité d'humeur entre les époux, mais entre la femme du mari et la famille de celui-ci. Figurez-vous une élégante Parisienne, tombant au milieu d'une famille provinciale ayant ses habitudes et ses préjugés, que l'*étrangère* ne manque pas de blesser à tout propos sans le vouloir. Une guerre se déclare naturellement contre la nouvelle venue : les sœurs, les oncles, les valets et jusqu'au chien du logis, tout se tourne aussitôt contre la malheureuse. Elle ne peut faire un pas, dire un mot, que sa démarche ou son langage ne subissent une interprétation fâcheuse. Qu'elle s'avise, par exemple, de renouveler les meubles de la maison, sous prétexte qu'ils ont vieilli, il n'y aura qu'un cri contre elle dans toute la ville. Cette femme, non-seulement n'a pas la religion du passé, elle manque de cœur, mais encore elle est dépensière à l'excès, elle ruinera son mari. Tout s'arrange avec le temps, mais les premiers moments sont durs à passer pour la nouvelle épouse. C'était là une idée excellente ; et M. Jules de Wailly l'a traitée en homme qui a le sentiment de la bonne comédie. On pourrait seulement lui reprocher d'avoir outre-passé la mesure, en poussant jusqu'à la méchanceté des défauts qui devaient rester des ridicules. Félix et Mme Paul Ernest ont parfaitement représenté les deux principaux personnages. C'est un succès pour le théâtre et particulièrement pour M. de Wailly.

Arnal, que la direction du théâtre des Variétés a tourmenté, pour lui imposer de mauvais rôles, et qui est plus malin que ses directeurs — il n'a pas toujours beaucoup de peine — a choisi cette fois, selon son goût, une pièce de ses auteurs favoris, MM. Duvert et Lausanne. Arnal a eu la main heureuse, *le Pont cassé* est un des jolis ouvrages que ces auteurs aient donné au théâtre. On y trouve plus de raison et de vrai comique que dans les excentricités grotesques dont ces messieurs se sont constitués les fournisseurs. Arnal, surnommé *Parole d'honneur*, se distingue par sa fidélité à remplir ses engagements; il se met à la discrétion d'une dame, et se trouve jeté dans une foule de complications contradictoires desquelles il se tire en galant homme, avec sa verve accoutumée. On ne saurait avoir plus de vivacité, de jeunesse et d'imprévu. Arnal anime constamment la scène par sa chaleur, qui fait ressortir les moindres mots, par sa figure si plaisante, et par ses prétentions de grand opéra. Il est très-amusant. Mlle Marquet, toujours élégante, Mlle Ozy, de plus en plus comédienne, contribue avec Dussert à la parfaite exécution de cette œuvre pleine de gaieté et d'esprit.

Comme on pleure à l'Ambigu! C'est bien autre autre chose qu'au Gymnase. Au Gymnase, c'est un petit ruisseau, coulant à travers des fleurs, sous un ombrage propice. A l'Ambigu, c'est un fleuve, un torrent, une chute du Niagara, un Mississipi, ou plutôt, puisque nous parlons de fleuve, c'est un Sacramento. La Californie véritable, avec la *Marianne* de MM. Anicet Bourgeois et Michel Masson, va s'établir à l'Ambigu, aux portes de Paris, on peut le dire, puisqu'il

faut passer la Porte Saint-Denis et la Porte Saint-Martin pour arriver à cet heureux séjour. *Marianne*, œuvre de deux auteurs expérimentés, est un modèle en son genre. Saint-Ernest, Verner, Gaston et Mme Guyon, la forte et intelligente actrice, vaudront à ce drame intéressant une longue série de représentations.

Se peut-il que nous ayons oublié l'Odéon. O ingratitude ! l'Odéon a rouvert par un bon drame de M. Émile Souvestre, *les Péchés de jeunesse;* et il prépare de grands travaux, dont nous rendrons bon compte à nos lecteurs.

Maintenant nous demanderons la permission de raconter ici une anecdote que nous avons déjà racontée ailleurs, mais qui est une page de la vie d'artiste faite à figurer dans cette *Revue*.

Donizetti, jeune et florissant se trouvait à Vérone, le pays de Juliette et Roméo ; il y vit une belle dame, une Française, qu'il suivit à la promenade, car il aima toujours les belles dames, peut-être même les aima-t-il trop ; c'était le temps où il étudiait toutes les ressources de la science vocale, qu'il a portée si haut; le gracieux visage de cette dame lui avait fait rêver chez elle toutes les qualités d'un délicieux soprano. Il s'attacha à ses pas, et la dame s'aperçut très-vite de son assiduité, mais elle était d'ordinaire bien accompagnée.

Donizetti ne pouvait lui parler, lui exprimer autrement que par le langage des yeux les sensations qu'elle lui faisait éprouver. La dame était coquette ; elle répondit aux regards ardents du jeune compositeur déjà célèbre et une correspondance s'engagea. Un rendez-vous fut pris dans une église, non pas que Donizetti comptât sur le frère Laurence pour le marier dans un confessionnal à l'objet de sa passion, la dame était mariée, et lui ne songeait guère au mariage; mais dans ce pays des amours, une église est comme celle de Notre-Dame de Lorette, à Paris, on y adore plus la créature que le créateur. Le cœur tout palpitant, comme le cœur de Pétrarque, lorsque le poëte aperçut Laure dans une église d'Avignon, il s'approche de la dame, dont la tête était baissée et qui semblait prier avec faveur : — *Bonjour*, *madame*, lui dit-il à voix basse ; il s'attendait à quelque chose de séraphique, au timbre argentin qu'il poursuivait de ses désirs ; on lui répondit, non pas par un *bonjour*, *monsieur*, pris dans le médium du soprano, comme il l'espérait, mais par une note basse de contralto du plus désagréable effet : ce fut un BONJOUR, MONSIEUR, si caverneusement accentué, si sombre, qu'il recula de trois pas, s'enfuit et ne reparut plus à Vérone. Oh ! si cette dame avait eu un contralto comme celui de l'Alboni, Donizetti eût compté dans sa vie un amour heureux de plus !....

HIPPOLYTE LUCAS.

MÉLANGES.

1er octobre.

M. le ministre de l'agriculture et du commerce sur la présentation de M. Ingres, a nommé M. Sébastien Cornu, peintre d'histoire, inspecteur des travaux d'art à la manufacture nationale des Gobelins. M. Cornu est élève de M. Ingres.

— Un très-beau buste en bronze de l'empereur Napoléon, exécuté d'après le modèle de Chaudet, vient d'être placé dans la grande salle du trésor des chartes du palais des Archives nationales.

— Notre collaborateur, M. Mathieu Meusnier, achève pour le salon prochain, le buste de Mlle Thérie, élève distinguée du Conservatoire, maintenant actrice de l'Odéon, jeune et belle personne qui tôt ou tard aura sa place au Théâtre-Français.

— M. Meyerbeer vient d'arriver à Paris. Le célèbre maestro doit traiter avec la direction de l'Opéra pour une œuvre importante.

— C'est par erreur que plusieurs journaux ont parlé d'une statue élevée par la ville d'Amiens à Victor Ducange. L'écrivain qu'elle s'honore d'avoir vu naître le 18 décembre 1610, et auquel elle a décerné un hommage public, est Charles du Fresne, sieur du Cange, connu par son glossaire de la moyenne et de la basse latinité, et par d'autres travaux d'érudition qui font encore l'admiration de toute l'Europe savante.

— M. Roguet, élève peintre de notre Académie de peinture à Rome, vient de mourir à la Villa Médicis. C'était un artiste de grande espérance. Au concours ouvert en 1848, et dont le sujet était une image de la République, sa figure, bien qu'encore à l'état d'ébauche, avait paru tellement supérieure aux autres, qu'il avait obtenu le titre d'élève de Rome comme par acclamation. M. Roguet s'était montré digne de cette distinction.

— M. Chardigny de Monge, l'auteur de la

statue de Jean Goujon qui est à l'Hôtel de Ville de Paris, vient d'être chargé par M. le maire de la ville de Salon (Bouches-du-Rhône), de faire la statue en pied d'Adam de Craponne, célèbre ingénieur du XVI[e] siècle, à qui le département est redevable du canal auquel on a donné son nom.

L'esquisse a été approuvée à l'unanimité par le conseil municipal de Salon, et déjà l'artiste a commencé son travail; il espère livrer son œuvre à sa ville natale dans les premiers mois de 1851. M. Chardigny ne s'est chargé de cette statue qu'à la condition qu'il l'exécuterait gratuitement.

— L'assertion d'Hérodote, qui dit que les Assyriens inscrivaient les faits principaux de leur histoire et leur chronologie sur des briques d'argile, qu'ils les rangeaient ensuite dans de vastes chambres comme des livres, vient d'être confirmée par de récentes fouilles, exécutées sous la direction de M. Layard dans les ruines de Ninive. Une lettre, adressée à un membre de l'Institut de Pened, assure que les briques historiques et chronologiques recueillies jusqu'ici dépassent la charge de plus de cent des plus forts éléphants d'Asie. On a commencé à diriger ces archives vers la mer, pour les transporter au Musée britannique.

— Nous venons de visiter, dit le *Mémorial d'Aix*, l'atelier qui touche à notre musée, et nous y avons admiré une statue colossale dont l'auteur est M. Dieudonné, soldat au 12[e] de ligne. « Cette statue représente la ville d'Arles; elle a un diadème imitant les arènes de cette ville; d'une main elle tient un instrument aratoire autour duquel s'enroule une corne d'abondance; de dessous les plis de sa robe s'échappent les eaux du Rhône; son autre main s'appuie sur les armes de l'ancienne métropole des Gaules. Elle repose sur des chapiteaux et des fûts de colonne. Cette œuvre est, comme on le voit, une délicate allégorie de ce qui forme les richesses de la ville d'Arles, de son agriculture, des eaux qui fécondent son territoire, des ruines qui attestent son antique puissance et sa splendeur passée. Cette statue, de forme colossale, se recommande à l'attention par d'incontestables qualités; son auteur, M. Dieudonné, né à Arles, et dont l'éducation artistique s'achève, grâce aux soins de sa ville natale, la lui destine et veut, par là, lui prouver qu'il met sa reconnaissance à l'égal des bienfaits qu'il en reçoit. »

— La classe des lettres de l'Académie de Belgique, lors du jugement de son dernier concours, avait décidé, qu'outre la médaille d'or décernée à M. Ed. Dupétiaux, une *mention honorable* serait accordée à l'un des deux autres mémoires relatifs à la question du *paupérisme des Flandres*, et que ce mémoire serait recommandé à l'attention du gouvernement. L'auteur du travail dont il s'agit vient de se faire connaître : c'est M. F. Outendirck, rédacteur de la *Revue de l'Escaut*, à Anvers.

— Pour encourager les arts et favoriser leur développement, le lieutenant impérial en Lombardie a attiré l'attention du gouvernement sur les deux principaux théâtres de Milan, la Scala et la Cannobbiana, qui recevront à l'avenir une subvention annuelle, afin de fournir à leurs entrepreneurs les moyens de soutenir dignement la célébrité de ces temples artistiques et nationaux.

— On vient de découvrir près de Diégo, à une journée de marche de l'océan Pacifique, une vaste étendue de ruines de l'antiquité. Sur quelques points ces ruines ressemblent aux villes récemment découvertes sur le golfe du Mexique; ailleurs elles rappellent les antiquités égyptiennes; ailleurs encore les monuments de la Phénicie, et cependant elles ont, à plusieurs égards, des caractères tout à fait distincts. On leur attribue une origine antédiluvienne, les Indiens ayant une tradition d'une ancienne nation civilisée, que leurs féroces aïeux ont entièrement détruite. Les Indiens appellent la contrée où ces ruines ont été découvertes, *la Vallée du Mystère*.

ENVOIS DE ROME.

II.

PEINTURE. — ARCHITECTURE. — GRAVURE.

MM. BARRIAS, — LÉON RENOUVILLE, — CABANEL, — LENEPVEU, — DAMERIE, — ACHILLE RENOUVILLE, TÉTAZ, NORMAND, — THOMAS, — DESBUISSON, — CHABAUD, — AUBERT, — TOURNY.

Les envois des peintres français à Rome amènent chaque année au palais des Beaux-Arts une foule sympathique. Il semble que chacune de ces toiles, inspirées par les effluves d'un ciel pur et ardent, porte avec elle un souffle adouci de la molle et brillante Italie.

Cette exposition succède à celle du concours et est réunie à celle des tableaux et autres objets d'art qui ont obtenu les premiers grands prix. C'est le fait à côté de la promesse, c'est l'échéance après l'engagement. Ici, peut-être, la critique a-t-elle beau jeu, et la balance impartiale du juge pèse-t-elle le résultat accompli au poids énorme de cinq années de sacrifice et de libéralités nationales. A ce compte nos observations dernières ont quelques chances de succès. Toutefois nous examinerons, sans trop de sévérité, les œuvres produites, reconnaissant après tout la voie sage et correcte dans laquelle se sont placés la plupart des anciens lauréats.

L'espace nous manquant, nous négligerons de parler de copies. C'est assurément, sinon le but, au moins l'excellent moyen de l'école française en Italie. Mais, de la pureté et de l'exactitude minutieuse de la copie, et de l'entente intelligente du maître copié, à la création d'une œuvre magistrale, il y a une grande distance que le génie ou l'aptitude savent seuls combler.

Parmi les toiles dignes de fixer l'attention nous citerons une grande page de M. Barrias, élève de dernière année, *les exilés de Tibère*. L'auteur s'est inspiré à la narration latine, le sujet est bien compris, quoique d'un dramatique un peu forcé, mais enfin le dessin est beau, les groupes bien ordonnés, la pensée saisie. Cependant la couleur est triste et on ne reconnaît pas la silhouette âpre mais dorée de l'île de Caprée; c'est plutôt un ciel du nord qui la baigne, qu'un horizon embrasé de la Sicile ou de Naples. M. Barrias a également exposé une esquisse dont il a puisé le sujet dans le poëte Eschyle. *Clytemnestre*, la sombre amante d'Égisthe, vient de frapper Agamemnon sur le corps duquel elle a posé le pied. Au bas du péristyle où l'épouse adultère se dessine sur un fond vif et brillant, se meut et gémit le chœur de la tragédie antique. Quoique d'un effet suffisamment émouvant, cette

esquisse a le tort de trop nous rappeler l'exhibition de l'*Antigone* à l'Odéon et une mise en scène bien plus conventionnelle que vraie. *Héro et Léandre* par M. Léon Renouville, est un tableau trop bleu pour être vraiment transparent. Il renouvelle ces jolis camaïeux du siècle dernier, dont il a, d'ailleurs, toute la grâce et toute la fantaisie. Le même auteur a donné un beau dessin à titre d'œuvre principale. *Les Martyrs chrétiens* promettent un tableau saisissant, lorsque, débrouillées de la confusion inévitable dans un petit cadre, les physionomies prendront le caractère de la foi, de la haine, ou de l'indifférence.

Il paraît qu'à côté des douces heures de l'école et des songes dorés d'une jeunesse qui sourit à l'avenir, il y a les rêves noirs et les découragements passagers; c'est sans doute sous une de ces livides inspirations que M. Cabanel a brossé *les derniers de la race de Saül*. Nous préférons à ce tableau celui, plus sage quoique un peu confus, où il a représenté *saint Paul au milieu des fidèles de Césarée*.

M. Lenepveu a envoyé deux bonnes études. L'une, *la mort d'Abel*, dont la composition est simple, le dessin correct, la couleur sage et l'expression assez vraie. L'autre, plus mystique, *le semeur d'ivraie*. « Il court, rasant le sol, et l'impure semaille étouffera le bon grain. » On ne peut mieux donner un corps à cette belle parabole de l'Évangile.

Deux autres grandes études par M. Damerie, nous semblent plus faibles. Il paraît que des circonstances indépendantes de sa volonté ne lui ont pas permis de terminer son *bon samaritain*, dont les teintes heurtées et crues attestent bien plutôt une ébauche imparfaite qu'une œuvre achevée, surtout si on compare cette façon incomplète à sa manière définitive qui est sage et correcte, et atteste de grandes qualité de dessin et de couleur dans son tableau de *saint Jean-Baptiste*.

Les deux paysages, *Virgile au bord de l'Anio* et *la porte de Larricia*, par M. Achille Renouville, possèdent, à notre jugement, les conditions essentielles : les ciels sont transparents et profonds, la végétation est splendide et puissante, et pourtant il y manque cet imprévu des grands maîtres, ces coins ombreux où l'esprit va rêver, et ces mille riens qui sont les poésies du paysagiste. Le caractère historique nous déplaît, il est toujours ou au-dessus, ou au-dessous du sujet. Toutefois, M. Renouville possède le principal, l'entente des lignes, de l'horizon et du feuillé; le temps, l'étude et le cœur feront le reste.

Avant de clore notre appréciation des peintres, hâtons-nous d'enregistrer à la page d'or de notre livre, les deux noms des heureux lauréats de cette année : M. Boudry a obtenu le premier grand prix et M. Bouguereau le deuxième grand prix de peinture historique.

Comme toujours, les architectes se distinguent plus par la netteté du dessin et l'ingénieuse restitution des vieux édifices que par l'habileté ou la noblesse de leur composition. Nous citerons de M. Tetaz une restauration du *temple d'Erecthée*, à Athènes, dans laquelle l'artiste a prodigué avec infiniment d'art, ce goût polychrome dont M. Hittorf a tenté la reproduction dans le genre ornemental des édifices de nos Champs Élysées. M. Normand a donné les dessins de la *maison du faune* dont les décorations si exquises nous ramèneraient en enthousiastes aux Grecs et aux Latins. On doit à M. Thomas une restauration du temple de Neptune à Pœstum, une autre du *dio Redicolo* dans la vallée d'Égérie

près Rome. Nous mentionnerons encore une vue de la sacristie de *san Miniato*, à Florence, reste du goût byzantin plein de grâce et de séduction, mais reproduit avec trop de sécheresse et de raideur.

M. Desbuisson ne nous a pas paru bien inspiré dans son projet d'*École française*, à Athènes. Quoique simple, l'édifice qui annonce une grande nation, doit garder un caractère de noblesse et d'élévation sur lequel le jeune architecte s'est mépris. M. Tetaz n'a pas été plus heureux dans son projet de *bourse pour une ville maritime*. Nous avouerons qu'il manquait à ces messieurs l'opportunité d'où naît une sage et précise conception. Au contraire, le vaste champ de l'hypothèse, loin d'agrandir l'idée pratique, la rétrécit et l'étiole.

Il nous reste à parler des envois de nos élèves graveurs. *Cérès guérissant Triptolème*, médaillon en cire par M. Chabaud, brille plus par l'exécution que par l'esprit de la composition. Il y a du mérite dans un camée qui représente *le berger Pâris* et dans une tête symbolique de la *ville de Rome*, gravée en creux. Les dessins de MM. Aubert et Tourny sont d'une belle qualité et promettent beaucoup.

Pour quelques-uns des élèves de Rome, l'heure de la vie active, laborieuse et difficile a sonné ! Ils quittent, le front radieux, le sentier semé de lauriers pour le rude chemin aux ronces et aux plantes amères : puissent-ils s'y soutenir, et retrouver à l'arrivée les joies et les palmes du départ !

Charles PLACE.

GRÉTRY HARMONISTE.

En lisant le titre de cette étude musicale, plus d'un artiste va sans doute répéter avec surprise : Grétry, harmoniste ! Oui, répondrons-nous, Grétry, malgré son prétendu léger bagage scientifique, fut un compositeur très-profond ; mais, distinguons : Grétry ne fut pas harmoniste à la manière des Gluck et des Haydn, ses contemporains. Il fut coloriste, n'eut point de formules, espèces de guipures qui dessinent leurs capricieuses arabesques sur le fond de la plupart des œuvres des deux grands maîtres allemands. Grétry, qui était doué d'un bon sens exquis, savait donner aux personnages de ses poëmes la couleur du temps où se passe l'action ; et la preuve, c'est que, parmi les soixante opéras de ce Molière lyrique, on n'en trouve pas un seul qui soit entaché de réminiscences.

Qui n'a remarqué souvent dans les partitions des compositeurs dramatiques les plus estimés, certaines tendances, certaines tournures individuelles à chaque maître ? Handel affectionne l'*anticipation ;* C. M. de Weber l'*appoggiature*, longue, accentuée ; Rossini, les *notes de passage* décuplées ; Chérubini, les *suspensions ;* et, de nos jours, un illustre compositeur n'accuse-t-il pas dans ses délicieuses productions une préférence marquée pour la *pédale*, ce corollaire qui neutralise les tonalités les plus opposées en apparence ! Grétry, lui, n'employait l'anticipation avec affectation que pour rappeler l'ancien chant français dans *le Jugement de Midas*. L'appoggiature ne faisait pas le fond, mais seulement la broderie de ses airs de bravoure ; la suspension ne se mouillait sous sa plume que pour rappeler les chants religieux, comme dans *le comte d'Albert;* et sa pédale es-

sentiellement agreste, colorait les chœurs de *Lisbeth* et de *Guillaume Tell.* Grétry faisait donc une musique spéciale, on ne saurait trop le répéter, pour un poëme spécial. On a reproché à plus de vingt compositeurs de *rossiniser :* jamais, que nous le sachions, on n'a dit d'un émule de Grétry : *il grétryse !* Cela tient, nous l'avons dit plus haut, à l'absence de formules toutes faites dans les ouvrages de Grétry.

Lisez *Richard Cœur de Lion ;* analysez la chanson de *Blondel : Moi je pense comme Grégoire*, ou la fameuse romance : *Une fièvre brûlante*, et osez dire que Grétry n'était pas harmoniste ! Changez de partitions, lisez le début de la *tempête*, chanté par Pierrot dans le *Tableau parlant,* et osez soutenir que l'harmonie de ce magnifique début n'est pas la peinture la plus vraie du calme de la mer !

Quand la plupart des compositeurs entassent accord sur accord pour être ternes et secs, Grétry, par le fait seul de la position de la *bonne note*, ainsi qu'il l'exprime dans ses *Essais sur la musique*, Grétry, disons-nous, donne une couleur délicieuse, vraie et saisissante au plus simple mot de son poëme. Témoin la ravissante phrase chantée par Denise, dans le final de l'*Épreuve villageoise,* lorsque, parlant de l'éclat des cours, elle dit :

J'ai vu le lever du soleil ;
Ça doit être à peu près pareil !

Sur le mot *soleil*, Grétry a placé un accord parfait majeur (la tierce exécutée à la dixième par la voix), qui semble illuminer la mélodie d'un éclat tout resplendissant.

Oui, Grétry, compositeur scénique avant tout, fut harmoniste dans toute l'acception du mot. — Il possédait l'art des contrastes ; et, chose digne d'admiration ! il sut être varié, sans puiser à la boîte des modulations. L'ouverture de *la Caravane*, écrite d'un bout à l'autre dans le seul ton de *ré majeur*, est un de ces tours de force que pas un compositeur n'a encore osé tenter depuis Grétry.

L'ouverture de *Panurge* renferme des effets très-variés ; et si l'instrumentation de certaines modulations semble réclamer l'emploi des cuivres et des instruments de percussion, la conduite de ce morceau et sa forme mélodique sont irréprochables.

Les critiques qui accusent sans cesse Grétry de manquer de force dans son instrumentation, ne font pas assez la part de l'époque où ce compositeur fit ses premiers pas sur la scène de l'Opéra-Comique, à peine créé, lors de ses débuts, en 1769. Cependant Grétry ne fut jamais l'antagoniste des compositeurs oseurs : Gluck, Méhul, Chérubini, Le Sueur, ces grands révolutionnaires pacifiques de l'instrumentation, sont cités sans cesse dans les *Essais* de Grétry avec admiration.

N'oublions pas que ce fut Grétry qui, le premier, introduisit deux clarinettes dans l'orchestre de l'Opéra-Comique. Signalons aussi son final des *Événements imprévus*, comme le morceau le plus développé de tous ceux de la même époque, comme enfin le précurseur des beaux finals dont Mozart devait plus tard doter le monde musical.

On peut reprocher sans doute à Grétry des fautes de style scolaire, des *quintes de suite*, des modulations souvent mal emmanchées ; mais ces négligences apparentes ont presque toujours une raison d'expression chez Grétry ; et d'ailleurs, de nos jours, dans son *Guillaume Tell*, le cygne de Pezarro a pris sans façon de semblables licences, et personne, les pédants exceptés, ne lui en fait un crime.

Répétons en terminant cette *Étude*, que le cercle étroit qui nous est accordé a dû de beaucoup restreindre, que l'immortel auteur de *Richard* fut un harmoniste très-profond, parce que la science dans ses instincts, devient constamment un moyen d'expression et non pas l'exhibition d'un savoir stérile.

Que de compositeurs-harmonistes voudraient qu'on pût un jour leur donner le surnom de mélodistes.

A. ELWART.

LES PÈLERINS D'ORIENT.

SIMPLES LETTRES.

II.

A M. Gaston MARTINEAU DES CHENEZ.

Bucharest, 17 août 1850.

Dieu soit loué, cher ami, nous voici enfin à Bucharest; l'hôtel Brenner nous a ouvert sa porte, et nous trouvons là des chambres à peu près closes, des lits qui ont quelque ressemblance avec ceux de notre vieil et bon Occident. Mais avant de mettre le pied dans cette cité promise, que de tourments, que de tristesses, que de privations subies et d'amertume dévorée!

Quand, pareils aux enfants de Jacob, pleurant jadis sur les rives de l'Euphrate, nous faisions de pénibles haltes au bord du Danube, épuisés, mourant de faim, ayant à nous défendre contre les moustiques qui, en ce pays, s'attachent impitoyablement aux pas et à la peau du voyageur, nos guides nous répondaient :

—Patience ! vous vous reposerez à Bucharest!

Plus loin, lorsqu'on nous faisait manger des salades d'oignons et des œufs de poissons noirs à l'huile, ou qu'on nous servait des melons d'eau sentant le navet; pour nous encourager à avaler ces comestibles barbares, on nous disait :

—Vous vous consolerez bientôt avec la cuisine de Bucharest!

Arrivions-nous à Semlin ou à Orsova, au seuil d'un de ces hangars, mensongèrement affublés du titre d'hôtel, et là pénétrions-nous dans ce qu'on appelle la chambre à coucher commune, qui n'est autre chose qu'un large et long taudis, enfumé par le tabac des indigènes, et où Bohémiens, Albanais, Juifs, vagabonds des cinq parties du monde, gisent pêle-mêle sur des nattes infectes; nos guides, s'apercevant du dégoût que nous inspirait un tel intérieur, se hâtaient de nous dire du ton le plus persuasif :

— Vous serez amplement dédommagés à Bucharest.

Et nous, fuyant ce hideux repaire, nous courions à la porte de l'hôtel, nous nous enveloppions dans nos manteaux, et, avec l'espérance d'un lendemain meilleur, nous passions la nuit à la belle étoile.

Oui, à la belle étoile, car ce ciel oriental, tout parsemé d'astres d'argent, tout plein de transparence et d'azur, ce doux ciel était la seule consolation de nos cœurs, l'unique confident de nos songes. Le jour suivant, au réveil, nos mains et nos visages étaient remplis de piqûres : qu'importait! mieux valait encore pour nous ces signes irrécusables du passage des cousins, que le contact des paysans du Danube.

Mais les toits de Chiurgevo se dessinent à l'horizon; Chiurgevo, la cité valaque qui, de la rive gauche du Danube, regarde sur la rive opposée Routchouk, la ville turque. Ce sont deux civilisations en présence; mais hélas! quelles civilisations! Bucharest, situé dans l'intérieur des terres, n'est séparé de Chiurgevo que par un mince intervalle; on nous le disait du moins.

Je vous fais grâce de la description de Routchouk que je ne connais pas, heureusement pour moi, mais il faut que je me donne la satisfaction de vous dire un mot de Chiurgevo. Ils nomment cela une ville! Eh bien, figurez-vous le plus misérable bourg de la plus misérable de nos provinces, et vous serez encore loin de la vérité. Imaginez une agglomération sans art, sans ordre, de cabanes faites de bois, ouvertes à tous venants, et la plupart disposées en boutiques semblables aux échoppes où se vendent les chiffons, les brics-à-bracs et les vieux habits aux alentours de nos halles et dans nos faubourgs. Voilà Chiurgevo et ses quartiers commerçants, Chiurgevo que j'ai parcouru, durant deux heures, au milieu d'une poussière qui aveugle, et par une chaleur de 35 degrés, le tout pour découvrir

la fameuse voiture qui devait nous conduire à Bucharest.

Mon guide, imposteur émérite, comme le sont tous les gens de son état, parlait je ne sais quel patois mélangé d'italien, de valaque et de grec, et, dans les paroles qui tombaient de sa bouche avec une volubilité extrême, je n'avais retenu et compris que deux mots : *bella carrousa*.

Il les répétait si souvent ces deux mots, que je m'étais presque persuadé cette fois que nous allions avoir quelque bonne berline, oubliée à ce bout du monde par un pair d'Angleterre ou un baron allemand ; et, là-dessus, mon imagination se mettant en campagne, retraçait à mes yeux, comme dans un mirage, un carrosse des anciens jours, bien large, bien suspendu, passé de mode sans doute, mais garni de moelleux coussins. Le mirage durait encore, quand la *bella carrousa* nous apparut.

L'ombre de carrosse, illustré par Scarron dans son *Énéide*, est un char triomphal, comparé à l'affreux véhicule qui s'offrit alors à nos regards. C'était tout ce qu'il vous plaira : un tombereau, une charrette, un panier à salade, tout excepté une voiture destinée à des êtres humains, et surtout à des êtres qui devaient payer fort cher. De ressorts, point! de banquettes, point! de marche-pied, néant! de foin ou de paille, absence complète ! Pour entrer dans le corricolo valaque, il fallait escalader la roue, et notre misérable conducteur avait encore l'effronterie de répéter, se frottant les mains et se pâmant d'aise : — *Bella carrousa!*

Par bonheur nous avions des bagages, ma malle et celle de mes deux compagnons, préalablement hissées dans la charrette, nous tinrent lieu de siéges. Mais ici encore, nouvelle déconvenue : le voyage qui d'abord devait être de douze heures, et coûter deux ducats d'or ou vingt-quatre francs, s'était soudain allongé d'autant, ce qui nécessitait un ducat de plus. L'occasion était belle de payer les guides à notre postillon en volée de bois vert sur son échine ; nous y renonçâmes, le plus pressé pour nous était de fuir Chiurgevo.

Nous partîmes donc par une de ces admirables nuits d'Orient qui compensent l'inclémence des jours. Quatre petits chevaux valaques, d'une ardeur sans pareille, nous entraînaient à la voix de leur postillon, mordant le sol de leurs pieds d'acier, et faisant tourbillonner autour de nous la poussière, sur cette grande route, qui est bien la fidèle image des coutumes et des mœurs des habitants du pays. Le tracé de ce chemin, ouvert dans de belles et spacieuses plaines, n'a rien de commun avec l'art et les traditions savantes de nos ingénieurs des ponts et chaussées : tantôt il suit avec une docilité scrupuleuse les mouvements du terrain, monte, s'abaisse, s'incline et se redresse suivant les plis du sol ; ici la route s'élargit dans une proportion effrayante, là elle se resserre et ne mesure souvent pas plus de trois mètres ; ailleurs enfin trois ou quatre voies se présentent au voyageur : c'est à la fantaisie du cocher ou au bon plaisir du touriste de choisir. Ces quatre sentiers sur lesquels trois au moins sont devenus impraticables par suite d'éboulements, de pluies ou autres accidents, ces quatre chemins conduisent à Bucharest.

Chiurgevo n'était qu'à quelques kilomètres derrière nous, quand notre carrousa fut accostée par un individu d'assez mauvaise mine ; n'eussent été son âge et son allure chétive, nous aurions pu le prendre pour un voleur de grand chemin. Mais la hutte en terre d'où le vieillard venait de sortir, son pas incertain et son extrême politesse nous firent supposer que c'était un mendiant, sur quoi chacun de nous de mettre la main au gousset.

« Vous n'y songez pas, me dit alors le guide, ce n'est pas un pauvre qui est devant vous, c'est un fonctionnaire du gouvernement valaque. »

Il s'agissait en effet de nos passe-ports et de la monotone formalité du visa.

Malgré l'avertissement de notre guide, nous ne nous étions guère trompés d'abord. A peine le magistrat avait-il terminé son office, le mendiant avait son tour et pour un modeste svanzik jeté dans la main qu'il avait tendue vers nous, il se confondait en génuflexions et en signes de croix et il aurait été capable de s'atteler à notre voiture si tel eût été notre bon plaisir.

A dix heures du soir nous fîmes une première halte dans la plaine : les grelots de notre attelage, le bruit de nos paroles troublaient seuls le silence de la nuit; des puits creusés çà et là, d'une façon primitive, avec leur mardelle en bois et leur seau fixé au bout d'une longue perche, nous invitaient à nous désaltérer. Vers minuit une nouvelle halte nous fut permise, celle-là, plus longue que la première, car les chevaux avaient été dételés et nous avions le droit de dormir jusqu'à deux heures du matin.

Mais où dormir? une apparence d'auberge

était située à peu de distance de la route; malgré l'heure avancée il s'y faisait un vacarme impossible à décrire; des Turcs, des Albanais, des Valaques, des Bohémiens jouaient du violon, du tambour de basque, de je ne sais quel infernal cornemuse, chantaient, hurlaient, gloussaient des choses qui ne peuvent avoir de nom dans aucune langue. Cependant telle était la fatigue que nous ressentions, tel était notre besoin de sommeil, que nous allions au milieu même de cette troupe diabolique nous jeter sur un lit de camp couvert d'une misérable natte, lorsque un Grec qui par hasard se trouvait là et qui savait parler français, nous dit :

« Gardez-vous de vous coucher ici, vous en seriez malades pendant huit jours. »

Puis, se frayant un passage à travers les chanteurs et les musiciens en guenilles, il nous conduisit à son domicile situé dans le voisinage. Deux créatures, belles encore, sa femme, sa sœur l'attendaient assises à l'orientale. Là du moins et grâce à ce descendant d'Alcibiade ou de Cinéas nous pûmes prendre quelque nourriture et reposer sans inconvénients nos pauvres têtes.

C'était notre dernière étape avant le but tant désiré de notre pèlerinage; aux premières blancheurs de l'aube, des groupes de toits pointus, couverts en fer-blanc et qui de loin scintillaient sous les feux de l'aurore, comme des disques d'argent, quelques habitations égarées çà et là dans la campagne, nous annonçaient l'approche de ce qu'on nomme une grande ville; enfin nous allions voir la capitale de la Valachie. A six heures du matin nous faisions notre entrée à Bucharest et, comme on l'imagine, nous songions avant toutes choses à nous enquérir du meilleur hôtel.

Dans la longue et lamentable histoire de l'humanité, le chapitre des désillusions est celui qui compte le plus de pages. Nous entrions à Bucharest; hélas! et cette cité superbe nous la connaissions déjà, nous la savions par cœur.

Les moustiques qui nous avaient dévorés au bord du Danube, les melons d'eau et les salades d'œufs de poissons noirs de Semlin, les carrefours infects et les échoppes de Chiurgevo, n'étaient que des avant-goûts de la vermine, de la nourriture et des magasins aristocratiques de Bucharest.

Un compatriote que ses affaires retiennent depuis plusieurs années dans cette ville, résume ainsi les délices de ce coin favorisé du ciel : « Ici nous pétrissons en hiver la boue que nous avalons en molécules durant l'été. »

Aussi tous les Grecs, tous les Juifs, tous les guides et tous les aubergistes du monde ne nous eussent-ils pas retenu un quart d'heure de plus à Bucharest, si la capitale valaque n'avait joui de la présence d'un de ces hommes qui, dans ces parages lointains sont la providence sur terre : je veux parler de M. Huet, consul de France.

Les recherches artistiques pour lesquelles je suis venu en Orient me seront singulièrement facilitées par l'instruction et par le bon vouloir de cet agent politique. M. Huet d'ailleurs n'est pas le seul personnage considérable chez lequel nous ayons trouvé une hospitalité digne de la patrie absente. Nous avons dîné hier avec lui chez son ami et son collègue en diplomatie, M. le baron de Meussebach, consul de Prusse. M. de Meussebach est un jeune et excellent gentilhomme qui allie aux manières françaises, cette affabilité, j'allais dire cette bonhomie allemande qui ne gâte rien à l'esprit.

Le vin du Rhin et le champagne frappé ont seuls droit de présence à la table du baron prussien, dont le cuisinier doit certainement être de notre pays, car ce premier dîner offert de la façon la plus cordiale et accepté avec un empressement qu'expliquaient bien nos longs jeûnes, nous a remis en mémoire la carte du café de Paris et tant soit peu réconciliés avec les Vatels de Bucharest.

M. le baron de Meussebach, qui paraît connaître la Valachie comme la Prusse, m'a déclaré qu'il voulait être des nôtres dans nos excursions aux alentours; M. Huet, de son côté, nous accable de prévenances. Voilà certes des interprètes ou des cicérones qui ne nous laisseront pas en route et qui sont bien capables de nous consoler de tous les guides que nous avons eus jusqu'ici.

Une visite aux monts Carpathes, frontières de la Valachie, était indiquée dans mon itinéraire. Les Français en marche sur Constantinople avaient dû laisser par là des traces de leur passage, qu'il était d'un haut intérêt pour moi de suivre et de relever; mais les obstacles presque insurmontables du voyage et les renseignements que m'avaient fournis quelques Français fixés ici, touchant l'inutilité des recherches et les périls de l'entreprise, ces difficultés et ces conseils m'avaient détourné de mon projet. Je ne parlais donc à MM. Huet et de Meussebach de

cette excursion aux Carpathes, que comme d'une fantaisie de voyageur facile à exécuter de loin, et de près irréalisable.

« N'est-ce que cela, me dit immédiatement et à ma grande surprise M. Huet, rien de plus facile que ce voyage ; je vous accompagnerai.

— Et moi, ajouta aussitôt le baron de Meussebach, je serai de la partie. »

Il paraît qu'en chancellerie tout ce qui n'est qu'impossible se peut. Je ne crois pas aux sorciers, mais je suis obligé de croire aux consuls.

Sans plus de préliminaires ni de retard, et sans que nous ayons même à nous occuper d'aucun préparatif, il a été décidé que les deux consuls non-seulement dirigeraient nos pas et nos recherches à travers les terribles Carpathes, mais encore qu'ils nous conduiraient jusqu'à Galatz, où nous prendrons le paquebot qui mène à Constantinople.

Demain, M. le baron de Meussebach expédie un courrier pour prévenir les fonctionnaires ou directeurs de poste de l'intérieur, et préparer nos relais, précaution bien nécessaire, car les contrées que nous allons parcourir sont aussi incultes et sauvages, à ce qu'on dit, que celles d'où nous venons sont florissantes et civilisées. Alors, où allons-nous?

Félix PIGEORY.

LES DERNIERS ACHATS DU MUSÉE.

Rapport à M. le Ministre de l'intérieur.

Paris, 19 octobre 1850.

Le catalogue du feu roi des Pays-Bas signalait bien les noms d'Albert Durer, de Guillaume Van den Velde, d'Hemling; mais l'extrême faiblesse des peintures attribuées aux deux premiers maîtres ne permit pas à MM. Villot et Reiset d'hésiter un instant. L'attribution était évidemment fausse. Quant aux onze tableaux donnés à Hemling (nos 6 à 16) et aux trois *attribués* seulement à cet artiste, ils furent, de leur part, l'objet d'une étude sérieuse.

En comparant entre eux les nos 6 à 16, il était facile de voir qu'ils appartenaient au moins à trois mains différentes, et que cinq surtout étaient bien supérieurs aux autres comme style et comme exécution. Sans entrer dans des détails techniques à ce sujet, il me suffira de dire que, tout en reconnaissant que les deux panneaux de la châsse de saint Bertin (nos 6 et 7) étaient curieux, intéressants et beaux, cependant il ne s'y trouvait pas à un degré assez prononcé cette force saisissante qui est le cachet des grands maîtres de toutes les écoles, cette délicatesse d'expression, cette finesse et ce moelleux de touche qu'Hemling seul, parmi les peintres de l'école flamande primitive, a possédés à un si haut point, pour être convaincu de l'authenticité de leur attribution. Ajoutons aussi que le doute éprouvé par MM. Villot et Reiset était partagé par d'autres personnes, et qu'enfin la vue des œuvres irrécusables d'Hemling, conservées à l'hôpital Saint-Jean et au musée de Bruges, leur prouva qu'il était légitime. Ces panneaux furent retirés de la vente, par la famille royale au prix de 23 000 florins (52 326 francs avec les frais).

Les tableaux portant les nos 8, 9, 10, 11, et surtout le no 12, leur semblèrent, au contraire, être bien d'Hemling. Malheureusement quelques-uns avaient été agrandis et tous étaient trop petits et trop peu importants pour qu'ils crussent devoir y consacrer une somme dont ils auraient sans doute regretté l'emploi au moment de la vente d'œuvres capitales.

Le no 17, nommé par le catalogue *Autel portatif de Charles V*, et attribué à Hemling, n'est certainement pas de ce maître ; quoique ce triptyque fût d'une belle conservation et remarquable sous plus d'un rapport, il fut sacrifié sans balancer à des peintures d'un art beaucoup plus élevé.

La *Mort de la Vierge* (no 52) était un fort beau tableau donné à Martin Schoen ; les œuvres certaines de ce maître sont très-rares, très-peu connues ; aussi la justesse de l'attribution de ce panneau était contestable et contestée par MM. Villot et Reiset eux-mêmes, les portant à penser qu'il est d'un artiste de l'école flamande primitive ; ils l'inscrivirent néanmoins au nombre des ouvrages dont ils désiraient vivement l'acquisition.

Parmi les tableaux de maîtres dont nous avons déjà des ouvrages, deux portraits en pied de Van Dyck (nos 71, 72); deux portraits de Rembrandt (nos 84, 85); un Ruysdaël (no 94); un Hobbema (no 98); deux portraits de Velasquez (nos 120, 121); une *Sainte Famille* d'André del Sarte (no 181); un Francia catalogué à tort sous

le nom du Pérugin (n° 169); un portrait de Morone (n° 167); enfin une *Sainte famille* du Pérugin (n° 170), et un portrait de Rubens (n° 67), semblèrent à MM. Villot et Reiset hors ligne.

En présence du crédit restreint qui leur était attribué, il fallait nécessairement faire un choix et procéder par élimination. Ces conservateurs se décidèrent tout d'abord à abandonner les portraits de Van Dyck, ceux de Rembrandt, l'Hobbema, le Ruysdaël, le prétendu Martin Schoen et l'André del Sarte. Restaient les Vélasquez, le Francia, le Morone, le Pérugin, le Rubens. Mais les chiffres élevés qu'atteignirent, dès la première vacation, les choses vraiment belles, forcèrent immédiatement à faire une seconde élimination, afin de porter toutes les ressources du musée sur les Vélasquez, le Pérugin et le Rubens.

L'événement prouva bientôt qu'ils avaient agi avec prudence, car les deux portraits de Velasquez, qu'on ne voulut pas séparer, montèrent à 38 850 florins, c'est-à-dire, avec les frais, à 88 253 fr. Quelque belles que soient ces peintures, on ne peut nier qu'elles n'aient été vendues cher. MM. Villot et Reiset les estimaient environ 50 000 fr., et à ce prix même elles eussent été bien payées, car Vélasquez a très-souvent répété les portraits de Philippe IV et du duc d'Olivarez.

La vente des Vélasquez fut pour les envoyés du Louvre une nouvelle leçon, et ils renoncèrent tout de suite au Morone, au Francia pour ne plus penser qu'au Pérugin, et, s'il leur restait des fonds disponibles, au Rubens.

L'admirable *Sainte Famille* du Pérugin, qu'ils auraient poussée au moins jusqu'à 30 000 florins, parce qu'il leur semblait impossible de pouvoir jamais rencontrer un pareil chef-d'œuvre, leur fut vivement disputée par cinq personnes, et leur resta au prix de 23 500 fl. (53 202 fr. avec les frais).

Enfin on mit sur table le superbe portrait du baron de Vicq, portrait excessivement précieux pour nous, et par son exécution extraordinaire, qui diffère de celle des autres œuvres de Rubens que nous possédons, et par son intérêt historique, car c'est par l'intermédiaire du baron de Vicq que Rubens reçut la commande de la galerie du Luxembourg. Ce portrait fut payé 7 025 fl. (15 954 fr. avec les frais). La possession de ces deux tableaux me causa, lorsque j'en fus instruit, la satisfaction la plus vive. A mes yeux, ils étaient certainement, avec les Van Dyck, les peintures les plus parfaites, comme exécution et comme conservation, de toutes celles de la collection du roi des Pays-Bas.

Quant aux dessins, monsieur le ministre, un surtout était d'une si éminente beauté, que MM. Villot et Reiset résolurent de le pousser jusqu'à la dernière limite de leur crédit, si cela était nécessaire. Je veux parler de l'admirable composition de Raphaël (n° 49), exécutée à la plume avec un fini précieux, et dont il n'existe pas de tableau. MM. les conservateurs du musée firent ensuite un choix parmi les plus beaux dessins de Raphaël, de Michel-Ange, de Léonard de Vinci, d'André del Sarte et de Van Dyck, etc., subordonnant leurs acquisitions à ce qui leur resterait d'argent, après la vente du chef-d'œuvre dont je viens d'avoir l'honneur de vous parler.

Voici les numéros des dessins que nous avons pu obtenir et le prix que nous les avons payés.

Raphaël. — N° 20. Études d'arabesques pour les loges, à la plume, 300 florins, sans les frais de 7 1/2 0/0.

N° 33. *La Vierge et l'enfant Jésus;* étude pour la Vierge au palmier, à la mine d'argent, 690 fl.

N° 49. *Le Christ mort*, un des plus beaux dessins que Raphaël ait jamais faits à la plume, 6 900 fl.

N° 67. Portrait du Bramante; études de mains pour la dispute au Saint-Sacrement, à la mine d'argent, 420 fl.

N° 76. *Passage de la mer Rouge;* composition pour les loges, dessin lavé, rehaussé de blanc, 400 fl.

N° 79. *L'Annonciation,* carton piqué pour le tableau du Vatican, 1 075 fl.

Michel-Ange. — N° 118. *Le Christ mort*, étude à la pierre d'Italie, 510 fl.

N° 166. Étude pour la statue de David, croquis divers à la plume, 380 fl.

N° 172. *La Vierge tenant l'enfant Jésus;* plusieurs études à la plume, 625 fl.

Fra Bartolomeo. — N° 186. *Sainte Famille;* dessin à la pierre d'Italie, rehaussé de blanc, 215 fl.

N° 202. *Sainte Famille*. Ce beau dessin est donné à tort, par le catalogue, à Corregio, 300 fl.

Léonard de Vinci. — N° 233. Diverses figures; première pensée de la Cène, à la plume, 235 fl.

André del Sarte. — N° 234. Étude de pieds et

de mains provenant de la collection Vasari, à la sanguine, 105 fl.

N° 243. Deux études de têtes d'après la femme de l'artiste, à la pierre d'Italie, 200 fl.

N° 271. *Le Christ mort,* étude à la sanguine, 150 fl.

N° 272. Tête d'enfant ; superbe étude à la sanguine, pour le tableau de la Charité, du Louvre, 246 fl.

Le directeur général des musées,
De NIEUWERKERKE

SOCIÉTÉ LIBRE DES BEAUX-ARTS.

BULLETIN N° 435.

Séance du mardi 15 *octobre* 1850.

PRÉSIDENCE DE M. DELAIRE.

La séance est ouverte à huit heures.

Le procès-verbal est lu et adopté.

On passe à la correspondance.

Demande d'admission, comme membre correspondant, dans la classe des amateurs ; — renvoyée au président de cette section. Le candidat fait hommage à la Société de deux opuscules, l'un en vers et l'autre en prose ; — remis à M. Martin d'Angers, chargé du rapport.

Deux numéros du journal anglais *the Builder*, renvoyés à M. Moultat, rapporteur ordinaire de cette publication.

Compte rendu du concours départemental d'agriculture, tenu à Caen, le dimanche 15 septembre 1850. M. Duplat est chargé d'en faire l'examen.

La correspondance étant épuisée, M. Bourla a la parole pour une lecture intéressante, au sujet de deux statues nouvellement exposées aux regards du public, et qu'il a visitées en compagnie de M. Molchneth, sur la demande de notre président.

« Nous avons été très-satisfaits, dit notre collègue, de la statue en bronze élevée, par une souscription nationale, au maréchal Oudinot, duc de Reggio, né à Bar-le-Duc, en 1767, qui partit simple volontaire en 1792, devint depuis maréchal de France et mourut gouverneur des Invalides en 1847.

« Le maréchal est représenté dans son grand costume, la main gauche appuyée sur la garde de son épée : il est drapé, sur le côté, d'un manteau retroussé sur l'avant-bras et qui laisse voir le costume et le bras droit libre. Il tient de cette main son bâton de maréchal, qui est appuyé sur une pièce de canon crevé et enterré : un laurier croît à son côté.

« Cette statue est l'œuvre de M. Jean Debay, qui a parfaitement rendu la figure d'un des braves lieutenants de Napoléon. Il a su tirer parti du manteau, que l'on est convenu d'employer pour toutes les statues, comme étant chose absolument nécessaire ; il l'a posé de manière à satisfaire l'œil. Regardez la statue de n'importe quel côté ; elle fait plaisir sur toutes les faces. »

MM. Molchneth et Bourla ont été moins satisfaits du piédestal, dont les proportions leur ont paru mesquines, les moulures ressemblant trop à de la marqueterie de pendule, et nuisant, par leur profusion, à l'ensemble de la masse, qui demande plus de sévérité. Le rapporteur entre dans le détail des bas-reliefs ou plutôt du seul bas-relief qui ait été exposé : il en loue la composition et voit avec plaisir le parti que l'artiste a su tirer de son sujet : c'est Oudinot s'engageant comme volontaire pour voler à la défense de la patrie. Les personnages sont saillants et en assez grande quantité, bien que renfermés dans un petit espace. La critique de notre collègue porte sur l'étroitesse du marbre qui entoure le bas-relief et en diminue l'effet. Il termine ce premier examen en exprimant le vœu qu'à l'avenir, en fait d'œuvre nationale, on ne fasse pas le marbre, même d'un bas-relief, avant d'en avoir exposé le plâtre, pour qu'on puisse juger de l'effet général et faire des corrections, s'il y a lieu.

M. Bourla continue par l'examen de la nouvelle statue de M. David d'Angers, placée dans la cour du Val-de-Grâce, et représentant le baron Larrey, chirurgien en chef de la grande armée, l'homme que Napoléon affectionnait le plus.

« Nous n'avons pas été contents, dit-il, de l'ensemble de cette œuvre d'un de nos statuaires en réputation. M. David d'Angers a pu se tromper ou faire trop vite ; je ne veux pas entrer dans d'autres détails, trouvant la figure courte, entièrement couverte d'un manteau qui la rend lourde.... Je ne dirai rien des bas reliefs, qui ne peuvent être l'ouvrage de cet artiste, car ils sont d'une négligence d'exécution bien condamnable... M. Molchneth est entièrement de mon avis sur ce point.

« Le piédestal également nous a paru lourd et d'une exécution peu satisfaisante.... »

M. Bourla termine sa lecture en nous faisant part de la visite qu'il a faite avec M. Molchneth dans l'église de Saint-Sulpice, à la nouvelle chapelle de Saint-Paul, peinte par M. Drolling, notre savant collègue. Il dit que cette œuvre est très-importante et mérite un rapport spécial d'une commission de peintres [1].

La Société remercie M. Bourla de ses communications et décide qu'elles seront déposées aux archives.

L'ordre du jour appelle la lecture du rapport de M. Maillet sur un volume des Mémoires de la Société nationale d'agriculture, sciences et arts, séant à Douai; et sur deux volumes des Mémoires de la Société d'émulation de Cambray.

La meilleure analyse que nous puissions faire de ce bon travail est d'en citer quelques fragments.

M. Maillet commence par dire : « que les ouvrages, dont il vient entretenir la Société, contiennent un grand nombre d'écrits sur l'agriculture et les sciences; mais que les arts n'y occupent qu'une petite place; que toutefois on doit applaudir aux constants efforts des sociétés savantes pour reculer les bornes de l'esprit humain. »

Puis il continue ainsi : « Si la France conserve la prééminence sur les autres nations, si notre langue est devenue presque universelle, c'est aux grands écrivains, aux poëtes, aux orateurs, aux artistes dans tous les genres qu'il faut en attribuer l'honneur ; car, s'il est vrai de dire que la langue française soit plus souple et exprime mieux que toute autre, les diverses nuances de la pensée, cela seul n'eût pas suffi pour la répandre en Europe : il a fallu encore qu'elle servît à exprimer les nobles conceptions de l'esprit humain, en même temps que les arts nous élevaient au premier rang. »

En parlant des Mémoires de la Société nationale d'agriculture, sciences et arts de Douai, M. Maillet présente une rapide analyse de l'intéressante notice historique de M. Cahier, ayant trait à la famille Bra, d'origine espagnole, qui, depuis cinq générations, fournit à la France des sculpteurs distingués.

M. Maillet cite encore deux ou trois fables en vers de M. Derbigny, qui ne manquent, dit-il, ni de grâce, ni de finesse.

Dans les Mémoires de la Société d'émulation de Cambray, le rapporteur n'a presque rien trouvé qui pût nous intéresser directement, n'était une notice sur la vie de Vander-Burch, archevêque de Cambray, ainsi que sur les fondations de charité dont il a doté cette ville.

« Ce prélat, dit-il, né en 1567, fut élevé en 1615, au siége de Cambray, qu'il occupa jusqu'à sa mort, c'est-à-dire jusqu'en 1644. Un demi-siècle plus tard, ce même siége fut rempli par l'un des hommes les plus illustres du règne de Louis XIV, par l'auteur de *Télémaque*. Le nom de François Vander-Burch est resté populaire et honoré dans le Cambrésis. Nous voyons avec plaisir que ce même nom figure sur la liste des membres de la Société libre des beaux-arts; car notre honorable collègue Vander-Burch est un arrière-neveu du pieux prélat. »

La Société, faisant droit aux conclusions du rapporteur, décide que les trois volumes analysés seront déposés aux archives.

Après cette intéressante lecture, M. Aubry-le-Comte présente à la Société une très-belle lithographie, représentant le baron Larrey, qu'il a dessinée d'après la statue de David d'Angers, mais en la modifiant avec bonheur. Ici tout est remarquable, expression de la tête, développement du torse; le grand chirurgien pose noblement. Il y a, dans cette œuvre, une grande finesse de crayon, une perfection de ressemblance qui dénote l'ancienne amitié de notre collègue pour l'illustre opérateur.

Il s'établit, à l'occasion de cette œuvre, une conversation des plus instructives, et la comparaison de la statue à la lithographie est tout à l'avantage de cette dernière.

Après cette exhibition, M. le président récite une très-jolie fable de sa composition, sous le titre piquant de : *le Chat et le Piano*.

M. J. Martin d'Angers lit trois de ses nouvelles chansons. La première, intitulée : *Mon Piano*, commence par ce couplet :

O toi que j'aime à l'égal de mon être,
Ami discret, confident précieux ;
Pour t'adorer l'Éternel m'a fait naître,
Fidèle écho de chants capricieux !
Dès que le ciel a coloré sa voûte,
Que l'âme s'ouvre à de nouveaux désirs,

[1] Le bureau vient de nommer la commission pour l'examen des peintures murales de la chapelle Saint-Paul, à Saint-Sulpice : cette commission est ainsi composée : MM. Aubry-le-Comte, Carpentier, Delorme, Dubouloz, Forster, Gelée, Garnaud, Milon et Rouillard.

Ma main parcourt l'harmonieuse route
De ton clavier qui charme mes loisirs.

La seconde est intitulée : *l'Esprit de l'Evangile*, et la troisième : *Souvenirs de Chantelle*, petite ville, dans l'Allier, à douze kilomètres de Gannat, fort célèbre par ses antiquités, et dont l'origine se perd dans la nuit des temps. *Chantelle-la-Vieille* fut en partie détruite par César ; *Chantelle-le-Château*, qui existe encore, a conservé son vieux donjon, son église gallo-romane, et les cloîtres du couvent où priaient les génovéfains. Sous François Ier cette ville était entourée de fortifications remarquables, qu'il détruisit : il en reste toutefois d'énormes débris qui ont roulé près du torrent de *la Bouble*, petite rivière qui coule au fond d'un précipice. Le château de Chantelle fût bâti par Anne de Beaujeu et habité par son gendre, le connétable de Bourbon, qui s'enfuit, dit la chronique, sur un cheval *ferré à rebours*, et s'en alla expier sa félonie sous les murs de Rome.

Cette lecture termine la séance, qui est levée à neuf heures un quart.

Ordre du jour de la séance du mardi, 5 novembre 1850.

1° Lecture du procès-verbal de la séance du 15 octobre 1850.

2° Correspondance.

3° Rapport de M. Martin d'Angers sur deux opuscules de M. l'abbé Boudant : *Les Chants du cœur* et le *Mausolée chrétien*.

4° Notice sur feu Mulard, par M. Péron.

5° Conférence sur la décoration des places publiques.

Le secrétaire général,
J. MARTIN d'Angers.

ATHÉNÉE DES ARTS,

SCIENCES, BELLES-LETTRES ET INDUSTRIE.

Présidence de M. P. F. Mathieu.

Séance du lundi 14 *octobre* 1850.

(Classe des Sciences.)

A huit heures, le procès-verbal de la séance précédente est adopté.

La correspondance comprend : 1° le bulletin de l'Académie delphinale qui est renvoyé à M. Gatineau ; 2° Une lettre de M. Gillet-Damiette qui soumet à l'examen de l'Athénée un ouvrage intitulé *Synthèse logique* dont il est l'auteur en collaboration avec M. Taillefer. M. Joseph Morand est chargé de l'examen de cet ouvrage.

M. Pradier a la parole pour donner lecture du rapport qu'il a fait sur la Mythologie de M. Humbert et qui conclut au dépôt aux archives et à une mention favorable au compte rendu. Ces conclusions sont adoptées, et l'Athénée autorise M. Pantex à prendre pour M. Humbert une copie du rapport.

M. Guillet, membre associé de la classe de l'Industrie, remet à M. le président une lettre par laquelle aux termes du règlement, article 25, il sollicite son admission parmi les membres titulaires de la classe. M. Morel est invité à faire un rapport sur cette demande.

M. Moullard, au nom d'une commission, fait un rapport sur la candidature de M. le docteur Reinvillier et conclut à l'admission de ce candidat. Le scrutin circule dans toutes les classes, et M. le docteur Reinvillier est proclamé membre associé de la classe des sciences.

La parole est ensuite aux lecteurs. M. Bayard de la Vingterie donne la suite de son important travail sur *l'Homme d'État et le Diplomate*, et M. Morand lit un article fort bien écrit sur *l'Économie sociale*. L'un et l'autre, après avoir reçu les remercîments de M. le président, au nom de l'Athénée, sont engagés à continuer leurs intéressantes communications.

La séance est levée à dix heures.

Séance du lundi 21 *octobre* 1850.

CLASSE DES LETTRES, PARTIE GÉNÉRALE.

La séance est ouverte à huit heures. Deux procès-verbaux, le premier de la séance administrative du 30 septembre, le second de celle du 14 octobre, sont lus et adoptés sans réclamations.

La correspondance comprend : 1° Le programme du prix proposé, pour 1851, par l'Athénée du Beauvoisis. Une médaille d'or de trois cent francs sera décernée à la meilleure étude historique sur les coutumes du Beauvoisis, de Philippe de Beaumanoir ; 2° Une lettre de M. le secrétaire perpétuel de l'Académie de l'enseignement par laquelle des remercîments sont adressés à l'Athénée, comme à toutes les sociétés savantes qui ont concouru à l'érection du monu-

ment funéraire de M. Ravand, premier président de cette Académie ; 3° Une lettre de M. Malteste, imprimeur, qui revendique son titre de membre de l'Athénée. M. Moullard est chargé de répondre à cette lettre.

M. Morel lit son rapport sur la demande en admission de M. Guillet, membre associé de la classe de l'Industrie, comme membre titulaire de cette classe, et conclut à l'admission. Le scrutin circule et M. Guillet est proclamé membre titulaire.

M. Darel, rapporteur, au nom d'une commission pour la candidature de M. Poitevin de Maureillan et celle de M. Ch. Lys, ayant conclu à l'admission de ces deux candidats, on vote au scrutin, et MM. de Maureillan et Ch. Lys sont proclamés membres associés de la classe des lettres.

Sur le rapport d'une commission par l'organe de M. Guillet, M. Tardieu, architecte, est aussi proclamé membre associé de la classe des Arts.

Avis de ces admissions sera donné aux candidats par M. le secrétaire général. (*La suite au prochain numéro.*)

P. B. FOURNIER.

THÉATRES.

Quinzaine dramatique.

COMÉDIE FRANÇAISE : *Les Contes de la reine de Navarre,* comédie en cinq actes et en prose, de MM. Scribe et Legouvé. — Débuts de Mlle Madeleine Brohan. — VAUDEVILLE. — THÉATRE MONTANSIER. — VARIÉTÉS.

C'est toujours un grand attrait pour le public qu'une comédie de M. Scribe ! on est sûr d'y rencontrer une intrigue amusante ; personne ne possède mieux que M. Scribe les ressources du métier. Outre les moyens connus qu'il a à sa disposition et qu'il ne se fait pas faute d'employer, il invente avec une rare facilité des combinaisons nouvelles, et si l'imprévu ne va pas avec lui jusqu'à la poésie, il n'en est pas moins l'imprévu et il plaît. M. Scribe tient un rang des plus élevés parmi les esprits les mieux doués de ce temps. Ses heureuses créations, à peine sorties de ses mains, se répandent à travers le monde et vont alimenter les théâtres de tous les pays. Allez en Allemagne, en Angleterre, en Espagne, en Amérique, vous y retrouverez M. Scribe arrivé avant vous. Une affiche de spectacle vous dira que votre compatriote fait déjà les délices du peuple que vous venez visiter. Ce n'est pas impunément qu'on excite ainsi la curiosité de son siècle, et la critique, quelques réserves qu'elle ait à faire, doit tenir compte à l'auteur de cette popularité. Elle prouve un talent réel d'observation et une grande habileté d'exécution. M. Scribe s'est étudié en effet à peindre les hommes comme ils sont, et non comme ils devraient être, et il a mis à nu, en ayant même quelquefois l'air de prendre parti pour eux, leur égoïsme, leur intérêt, leur ambition. Il a sacrifié sur la scène, comme on le fait trop souvent dans le monde, le cœur à l'esprit, l'amour à l'argent.

Il faudrait bien peu connaître M. Scribe pour croire qu'il s'est amusé à découper les Contes de la reine de Navarre, qui ne sont là que pour le titre ; il s'agit de la visite que Marguerite, la spirituelle duchesse d'Alençon, rendit à son frère, prisonnier de Charles-Quint, après la bataille de Pavie, cette fameuse bataille où le roi de France *avait tout perdu fors l'honneur*. Avec l'honneur il lui restait heureusement sa sœur Marguerite, sa sœur bien-aimée, dont les méchantes langues, il y en a toujours, ont voulu calomnier la tendresse, mais que M. Scribe a vengée, en lui faisant jouer un rôle charmant de pure et douce affection. Marguerite a entrepris de retirer son frère de prison, ce François Ier si brillant naguère, si affaissé depuis sa défaite et sa réclusion, qu'il en est venu à vouloir se laisser mourir de faim. Elle parla, dit Brantôme, très-hardiment aux conseillers du roi d'Espagne et s'acquit l'estime générale, mais avec M. Scribe les choses vont plus loin. Elle dirige toutes les séductions de sa coquetterie contre Charles-Quint.

On pourrait faire à M. Scribe d'assez graves reproches, non pas à cause de la coquetterie de la duchesse d'Alençon ; la Marguerite des Marguerites, si bien chantée par le poëte Marot, ne manquait pas de coquetterie, et certes, jamais ses charmes et son gentil esprit n'eurent une meilleure occasion de s'employer. Mais on peut blâmer l'auteur d'avoir fait tomber Charles-Quint, ce roi si susceptible et si orgueilleux, ce puissant monarque qui se croyait maître du monde, dans la *gérontocratie*. Tout le monde se moque de lui dans son palais, et le roi de France et lui se disent en face des choses que ces deux

rois ne souffraient guère que par l'intermédiaire de leurs hérauts d'armes. Charles-Quint et François Ier ont passé leur vie à s'envoyer des démentis et des cartels, sans jamais se rencontrer ailleurs que dans des entrevues solennelles et gracieuses. François Ier avait du reste l'avantage sur son rival de se battre à la tête de ses armées comme un simple chevalier, tandis que la dignité royale retenait Charles-Quint dans ses palais. Ce n'est pas pour cela que Charles-Quint ne fût brave et n'eût payé plusieurs fois de sa personne, et François Ier a tort de l'accuser de lâcheté.

Il y a dans la pièce de M. Scribe une très-jolie scène, qui aurait fait un délicieux duo d'opéra-comique, celle où Marguerite force son frère à déjeuner avec elle, en réveillant chez lui des souvenirs de famille et d'amour. Cette espèce de renaissance de François Ier, bien conduite et bien ménagée, a produit beaucoup d'effet. Le second acte tout entier est fort intéressant, et plus d'une paupière a été mouillée au spectacle des infortunes du roi brave et galant, auquel la France a pardonné et ses folles amours et ses guerres imprudentes, en faveur de son courage et de la protection qu'il a accordée aux arts. Marguerite est la cheville ouvrière de la comédie de M. Scribe; tout roule sur l'aimable conteuse qui amuse le roi Charles-Quint. Ce roi s'est flatté que Marguerite, en quittant Madrid, ne pourrait pas dire, comme son frère après la bataille de Pavie, *tout est perdu fors l'honneur;* mais la duchesse d'Alençon, fine et spirituelle, se tire d'affaire sans compromettre sa vertu. Elle obtient la liberté du captif. Le roi d'Espagne paye seul les frais de la guerre. Cette comédie a obtenu un grand succès. Elle est jouée avec ensemble, bien que M. Samson soit un peu trop marqué pour le personnage d'un roi qui n'avait que vingt-trois ans, et que M. Régnier ait été transformé en une sorte de traître de mélodrame, dont l'allure ne convient pas à ses moyens. Melles Fix et Favard ont été charmantes, et M. Geffroy a convenablement représenté François Ier. Le rôle atroce de Marat a fait déjà un grand honneur à M. Geffroy. Le personnage noble et digne de François Ier ne lui en fait pas moins, et prouve, chez cet acteur, des qualités intelligentes et un instinct dramatique dont il est juste, de plus en plus, de constater le progrès. Delaunay s'est montré distingué et chaleureux; Got, plaisant; mais le principal mobile de la curiosité publique, était le début de Melle Madeleine Brohan, jeune et belle actrice, que le Conservatoire venait de révéler.

Après ce que les journaux ont dit de sa beauté et de son éclat, qui ont illuminé tout d'un coup la scène, et qui promettent un long rayonnement, après ce que nous avons dit nous-même ailleurs, il ne nous reste plus rien à ajouter. Celui-ci lui a adressé les vers de Virgile : *Incessu patuit dea;* celui-là l'a comparée à une lyre; jamais la presse française n'avait déployé autant de galanterie. Melle Madeleine Brohan est très-heureuse que la mythologie n'existe plus, elle n'aurait pas échappé à la liste de toutes les déesses de l'antiquité. On a trouvé heureusement, pour célébrer son intelligence, sa jeunesse et ses attraits, des notes pleines de poésie. Melle Madeleine Brohan, élevée à une très-bonne école, l'école maternelle, l'école de la grâce et de l'esprit, a tout ce qu'il faut heureusement pour remplir l'attente de ses poëtes et de ses admirateurs.

Melle Déjazet qui, au contraire de notre humaine espèce, possède l'heureux privilége de rajeunir tous les ans, et qui remonte ainsi le cours de la vie tandis que les autres le descendent, cette aimable magicienne est rentrée au Vaudeville, où elle joue le *Vicomte de Létorière* avec le succès qui l'accompagne toujours. De son côté, Achard, le joyeux et excellent acteur, a reparu au théâtre Montansier, et dans une pièce de M. Bayard, les *Deux aigles,* il a causé une vive hilarité... Annonçons une triste nouvelle : Alcide Tousez est mort; le bon Alcide, dont on ne retrouvera, d'ici à longtemps, l'adorable bêtise. Le théâtre des Variétés a joué, sous le titre de l'*Anneau de Salomon,* une petite féerie avec musique hollandaise, féerie qui est signée du nom de M. Henri Berthoud ; on a dit plaisamment que c'était un bouillon hollandais, ce qui n'empêche pas la musique d'être fort jolie.

Hippolyte LUCAS.

CHRONIQUE MUSICALE.

Académie de musique : les ouvrages à l'étude. — Théâtre italien : la nouvelle direction. — Opéra comique : première représentation du *Paysan,* opéra comique en un acte, musique de M. Charles Poisot. — Premier concert de la grande Société philharmonique. — La Frez-

zolini.—Le jardin d'hiver.—M. Émile Chevé: *Ruth et Booz*, symphonie chorale. — Reprise des cours au Conservatoire.

Le *far niente* musical a fait place à la plus grande activité. L'Opéra que les beaux et fructueux succès de l'Alboni ont mis à la mode cet automne, prépare *le Barbier de Séville, le Démon de la nuit*, de Rosenhain, et *l'Enfant prodigue*, de notre illustre Auber.

M. Lumley, l'heureux impressario anglais, ouvrira, le 9 de ce mois, la salle des Italiens, et inaugurera la saison par la *Sonnambula* avec Henriette Sontag. — Sans vouloir nous prononcer entre les différentes opinions que le successeur de Ronconi inspire par le fait seul de sa nomination ministérielle, nous dirons au nouveau directeur : Rendez-nous le Théâtre-Italien de 1844. Soyez princier à Paris comme vous l'étiez à Londres, et les dilettantes vous béniront. M. Lumley peut tout : il a une merveilleuse intelligence, et il possède en outre le nerf du succès : esprit et richesse !

L'Opéra-Comique, grâce à la rentrée de Mme Ugalde, si pathétique dans *le Songe d'une nuit d'été*, alterne avec *la Giralda*, les deux beaux succès de la saison.—M. Émile Perrin, qui possède le sentiment de l'art au plus haut degré, non content d'exhumer l'un des chefs-d'œuvre de la comédie italienne en reprenant *l'Amant jaloux*, de Grétry, vient d'ouvrir la scène de son théâtre à un modeste émule de l'auteur de *Richard*, et *le Paysan*, de M. Alboize, a donné l'occasion bien enviée à M. Charles Poisot, de faire un début plein d'espérances. L'élève d'Halévy, dans une charmante mélodie, un air de bravoure, et surtout un duo d'un excellent comique, a prouvé qu'il a le sentiment de la scène déjà très-développé; vienne l'habitude de l'instrumentation contenue, si difficile à acquérir, et M. Ch. Poisot se fera une réputation très-estimable dans l'esprit des amateurs et des artistes.

Nous avons eu le plaisir d'entendre la Frezzolini au premier concert de la grande Société philharmonique, présidée et dirigée par Hector Berlioz. — La voix de la célèbre cantatrice est celle d'un soprano aigu; sa méthode est irréprochable; elle possède le clair-obscur de Jenny Lind, uni au brio de la Persiani. Cet hiver la Frezzolini fera fanatisme.... Pourquoi Rossini n'écrit-il plus d'opéra italien? La beauté de la Frezzolini est d'une majesté et d'une distinction rare. Elle portait à ce premier concert un éblouissant diadème de diamants, mais le feu magique de ses deux grands yeux italiens avait bien plus de puissance!

Les masses vocales dont M. Justin Cadaux, compositeur distingué, est le chef, ont merveilleusement interprété le *Chant des chérubins*, fragment de la chapelle impériale de Saint-Pétersbourg, et *Sarah la Baigneuse*, nouvelle mélodie à trois chœurs, par M. Hector Berlioz, qui a été fort applaudie, ainsi que deux autres œuvres du même maître, l'ouverture des *Francs juges* et le 5 *mai*, très-bien chanté par Barroilhet. Mlle Lefèvre qui a souvent du bonheur, n'a été inspirée ce soir-là ni dans le choix de son air, ni dans la manière dont elle l'a chanté.

Une foule aussi nombreuse que brillante assistait à ce beau festival de la Société philharmonique qui ouvre ainsi avec éclat la série des grandes soirées musicales qui auront lieu désormais les seconds mardis de chaque mois.

Le Jardin d'Hiver poursuit le cours de ses matinées musicales. Chaque dimanche le public se porte dans cet Éden, qu'Orphée console aujourd'hui des négligences de Flore. Un nombreux orchestre, conduit avec autant d'habileté que de goût par M. Charles Pollet, qui s'est fait un nom comme compositeur et comme harpiste, exécute avec un remarquable ensemble des fragments de nos meilleurs opéras, ou accompagne les chanteurs et les cantatrices de talent qui se font entendre dans les concerts.

Émile Chevé a repris, le 29 du mois dernier ses cours de chant et d'harmonie. Il nous promet, pour cet hiver, plusieurs exécutions de la symphonie chorale de *Ruth et Booz*, dont l'essai a fait tant d'honneur à MM. Eugène Villemin et Elwart, en juillet dernier.

Le Conservatoire a rouvert ses classes le 10 d'octobre. Six cents élèves ont répondu au premier appel. A bientôt sa distribution des prix. Nous rendrons compte de cette solennité intéressante. XX.

MÉLANGES.

1er novembre.

Le président de la république vient de faire présent au Musée du Louvre du tableau de David qui lui a été donné par Mme Janin et qui re-

présente le passage des Alpes par le général Bonaparte.

— On a enlevé l'échafaudage qui enveloppait le campanile récemment construit au fronton de la façade du vieux Louvre restauré, donnant sur le jardin de l'Infante. Un beau bas-relief, représentant la renommée assise, est apparu aux regards des curieux ; à droite et à gauche de cette grande figure, sont deux génies. Ce bas-relief est l'œuvre de M. Cavelier, grand prix de Rome. Tout l'échafaudage qui masque encore quelques parties du vieux Louvre va disparaître. Déjà on enlève les matériaux qui encombraient le jardin. Le grand salon carré décoré dans le goût de la fameuse tribune de Florence, est presque terminé. Les restaurations et les boiseries de la galerie d'Apollon ne seront pas achevées avant l'été prochain. Quant au salon des Sept-Cheminées, qu'on décore dans le même style que le Salon carré, il sera probablement terminé avant cette époque. Enfin, on commence à percer les jours d'aplomb de la grande galerie, les guichets sont bientôt dallés et on travaille activement aux embellissements de la cour.

— C'est par erreur que quelques journaux ont avancé que M. Firmin Rogier, ministre de Belgique, aurait été chargé par son gouvernement de faire des arrangements avec M. Pradier pour l'exécution d'un monument funèbre destiné à la reine des Belges. Cette nouvelle est entièrement controuvée

— On vient de terminer, dans le jardin des Tuileries, la restauration d'un des deux bassins des parterres, celui qui est situé du côté de la rue de Rivoli.

— On poursuit activement les travaux de maçonnerie, sur le boulevard Saint-Martin, pour la construction des murs de soutènement des contre-allées.

— Par suite des démolitions qui ont lieu aux alentours de l'Hôtel-de-Ville, disparaîtra prochainement une notable partie d'une des plus anciennes voies publiques de Paris, celle dite de la Tixeranderie. Cette rue, en effet, était presque entièrement bâtie dans la seconde partie du douzième siècle, et est antérieure à la célèbre enceinte de Philippe-Auguste. Elle doit la dénomination qu'elle a conservée jusqu'à nos jours aux tisserands qui l'habitaient déjà dès le treizième siècle. Une autre rue moins ancienne, mais qui disparaîtra également dans sa presque totalité, est celle du Pourtour-Saint-Gervais. En 1300, elle portait le nom de rue du Cimetière, en raison du cimetière de cette paroisse, dont l'enclos s'étendait jusqu'à la place Baudoyer. Plus tard, dans le seizième siècle, on l'a nommée rue du Pourtour, parce qu'en effet elle entoure l'un des côtés de l'église, et en dérobait naguère à la vue le magnifique portail. C'était dans l'espèce de carrefour formé par cette rue et celle du Monceau-Saint-Gervais, que se voyait le fameux orme, dit de Saint-Gervais, dont il est parlé dès le treizième siècle. Cet arbre renouvelé d'âge en âge, disparut définitivement de la petite place qu'il occupait devant le grand portail, vers la fin du siècle dernier. Cette rue du Monceau reçut en 1838 le nom de François Miron, prévôt des marchands sous Henri IV.

— La récente inspection des ponts de Paris porte ses fruits. Le pont de l'Hôtel-Dieu est en pleine réparation. Construit, il y a deux ans environ, en meulière et ciment romain, avec une seule arche au lieu de deux, il était menacé dans sa solidité par des infiltrations qui se faisaient jour aux culées. On vient de découvrir le tablier, et la voûte mise à nu va recevoir des plaques de plomb destinées à la garantir. Ces plaques, garnissant toute la largeur du pont, sont soudées entre elles, puis recouvertes d'une nouvelle couche de ciment sur lequel reposent le ballast et le pavé. On sait que ce pont, qui va de la rue de la Bûcherie à Notre-Dame, remplace le pont aux Doubles, construit en 1634, par les administrateurs de l'Hôtel-Dieu, qui placèrent dessus une salle de malades. Les passants y payèrent jusqu'en 1789 deux liards, qu'on appelait un double, d'où lui venait son nom. La salle des malades fut supprimée en 1836, et le pont lui-même, comme gênant la navigation, remplacé de 1847 à 1848 par celui qui existe aujourd'hui.

— On vient de poser la première pierre de l'écluse construite sur le quai Conti, pour faciliter la navigation du petit bras de la Seine. La roue hydraulique continue toujours à fonctionner, mais déjà, à deux reprises différentes, on a été obligé d'augmenter son diamètre au fur et à mesure de l'abaissement des eaux. L'ingénieux mécanisme de cette roue permet de la diminuer ou de l'agrandir à volonté, selon les besoins du service. Elle a en ce moment près de dix mètres de diamètre. Ces travaux attirent toujours un grand nombre de spectateurs qui stationnent sur le quai ou sur le pont des Arts.

LES ERREURS DE LA CRITIQUE.

A M. DECAISNE.

Le but de la véritable critique doit être, Monsieur, d'éclairer le public, non de l'égarer ; vos observations sur les derniers achats du Louvre, insérées dans l'*Illustration*, ne sauraient rester sans réponse, à cause du retentissement qu'elles ont eu et qu'elles pourront avoir encore ; il importe donc de les combattre et de démontrer leur peu de solidité.

Vous affirmez que le Musée de peinture du Louvre « a pour caractère essentiel son universalité. Dans l'école d'Italie, Masaccio et le Sodoma nous font seuls défaut. » Assertion quelque peu légère. La galerie du Louvre, Monsieur, ne contient aucune œuvre d'Antonello de Messine, de Pollajuolo, de Carlo Crivelli, de Vivarini, de Francesco Francia, de Pordenone, de Morone! aucune même de Jean Bellin, ce puissant chef de l'école vénitienne, malgré les trois peintures que le Catalogue lui attribue. Le n° 62, *la Réception d'un ambassadeur,* et le n° 63, les deux beaux *portraits*, sont du pinceau de son frère, Gentil Bellin! Le Musée n'a aucun ouvrage d'Andrea Salaino, imitateur, élève chéri du grand Léonard de Vinci, dont les productions sont si rares. M. Villot s'est trompé gravement en donnant à Salaino une peinture du Louvre, le n° 449, signé Andreas Mediolanensis, maître bien différent ; cet André de Milan est le même personnage que le peintre André Solario, dont le Musée possède *la Vierge à l'oreiller vert,* n° 471 ; l'adorable peinture, *la Salomé,* n° 470, qui porte son nom, est sans doute de Bernardino Luini, et non de Solario ! Le Musée n'a rien non plus de Bernardino Pinturicchio, cet artiste parfois si admirable, et que l'historien Vasari a traité avec tant d'injustice ; mais la vérité tôt ou tard se fait jour ! On reconnaît aujourd'hui la grande beauté de ses fresques de Sienne, attribuées trop exclusivement au génie de Raphaël ; des deux tableaux qui portent son nom au Musée, l'un, n° 407, *Jésus mis en croix,* est considéré par les commentateurs de la nouvelle édition de Vasari, et probablement avec raison, comme l'ouvrage d'un Bernardino di Perugia, qu'il ne faut pas confondre avec Bernardino Betti ou le Pinturicchio ; l'autre, n° 406, *la Vierge et l'Enfant,* est d'un maître incertain, qui s'est inspiré, me semble-t-il, du Pérugin et du Francia ; M. Mundler n'hésite point à la donner au Spagna.

L'authenticité du joli petit sujet, *le Défi des Pérides* de Perino del Vaga, me paraît également très-douteuse. Je crains bien que le rapport de M. de Nieuwerkerque ne soit en défaut, lorsqu'il mentionne la présence de peintures de F. Francia et de Morone au Louvre.

Vous soutenez, à juste titre, Monsieur, que la première règle à suivre dans les achats pour le Louvre « est de combler les lacunes qui existent, le plus rapidement possible. » C'est pour cela que

vous louez si fort « l'excellente acquisition d'un bon Hobbema; » opinion que beaucoup de connaisseurs sont loin de partager; et que, d'un autre côté, vous blâmez si énergiquement la conquête d'une superbe production du Pérugin, parce que le Musée « possédait déjà *sept peintures* de ce maître. » Je vous demande pardon, Monsieur, de ne pas accepter votre parole comme article de foi, quand vous dites « que vous êtes un ignorant qui lit peu mais qui regarde beaucoup; » je trouve, au contraire, que vous lisez mieux que vous ne regardez; car, en effet, M. Villot, dans sa nouvelle notice des tableaux italiens du Musée, attribue sept ouvrages au Pérugin, mais ce nombre est considérablement réduit par un examen approfondi.

Ainsi, le n° 390, *Jésus apparaît à la Madeleine,* est indubitablement un charmant échantillon du peintre florentin, Mariotto Albertinelli dont il portait jadis le nom; j'engage beaucoup M. Villot à le restituer à ce maître. Les derniers experts ont diminué le prix de cette gracieuse page de trois mille à cinq cents francs; explique ensuite qui pourra ces hausses et ces baisses soudaines trop souvent signalées dans les appréciations des experts; le mieux serait, à mon avis, de supprimer dorénavant du Catalogue ces chiffres, qui ne sont que des superfluités, quand ils ne sont pas des témoignages d'ignorance!

Le n° 388, *la Vierge et l'Enfant Jésus,* est une triste copie d'après la jolie et authentique *Sainte Famille* du Pérugin, au Louvre même, sous le n° 389, à laquelle l'imitateur a ajouté un fond de paysage; cette petite médiocrité, maladroitement restaurée, était honorée autrefois, grâce au savoir de Bailly et de Lépicié, de l'auguste nom de Raphaël « dans son enfance ou dans sa première manière. »

Saint Paul, n° 392. Ici, contre son ordinaire, M. Villot a pris sous sa propre responsabilité le changement de l'ancienne dénomination « de cette belle peinture attribuée seulement, dit-il, à l'école du Pérugin, » pour la donner au Pérugin même. J'ai toutefois lieu de croire que ce changement de M. Villot est un peu risqué; le plus sage serait de revenir à l'ancienne désignation!

N° 391. *Le Christ entre la Vierge et saint Jean.* Ce petit tableau, surchargé de mauvaise restauration, est tout simplement de « l'école du Pérugin, » il suffit de le placer à côté des n°s 394 et 395, que M. Villot a retirés des tableaux « inconnus de l'école italienne, » pour les classer dans « l'école du Pérugin, » pour être convaincu qu'il est du même pinceau; M. Mundler confirme cette opinion, bien qu'il me trouve beaucoup trop sévère pour ces trois pendants. Les experts du Musée estiment les n°s 394 et 395 deux cents francs pièce et le n° 391, qui ne vaut guère plus, mille francs!

N° 387. *La Nativité,* peinture toute modernisée par la vanité d'un restaurateur, achetée en 1843 pour la somme assez élevée de vingt-cinq mille francs; il est fort difficile aujourd'hui de décider si ce panneau est réellement du Pérugin; dans tous les cas, on est loin d'y reconnaître les magnificences de son pinceau.

Le n° 393, *le Combat de l'amour*, peinture à détrempe exécutée par le Pérugin pendant son séjour à Florence en 1505 pour la duchesse Isabelle d'Este de Mantoue; composition faible et très-négligée. Le docteur Gaye a publié une lettre autographe du peintre qui donne à cette toile un grand intérêt historique et biographique. En accusant réception des quatre-

vingts ducats, prix convenu pour cette œuvre, le Pérugin exprime l'espoir que la duchesse en sera contente ; il ajoute même « qu'il s'y est appliqué avec tout le soin suffisant pour la satisfaction de la duchesse et de son honneur, qu'il préfère à tous les avantages. »

Le maître, en vérité, était plongé dans un grand aveuglement ou il lui fallait une forte dose d'amour-propre pour faire ainsi l'éloge d'une page si peu digne de son talent et de sa renommée. Cette lettre ne corrobore que trop certaines accusations désobligeantes de son biographe et admirateur Vasari. M. Waagen a déjà jugé cette composition en la regardant comme l'œuvre d'un grand artiste au déclin de son talent ; et M. Mundler fixe l'année 1500 comme l'époque de la décadence du Pérugin ; cependant Pietro di Cristofano n'avait alors que cinquante-quatre ans, sa séve n'était pas encore épuisée et cette même année il peignait à l'huile, pour l'église de Vallombrosa, un admirable et vaste panneau, qui est maintenant *la perle* de la galerie des Beaux-Arts de Florence. Ce tableau porte la signature « *Petrus Perusinus pinxit A. D. M. CCCCC.* ; il est la preuve palpable que le Pérugin était dans toute la force de son génie, et que quand il le voulait il savait produire des chefs-d'œuvre !

Ainsi donc, Monsieur, des sept tableaux du Pérugin, deux seulement sont incontestables, *le Combat de l'amour* et *la Sainte Famille*, un troisième est au moins douteux, c'est *la Nativité;* les quatre autres, comme il est facile de l'établir, ne méritent pas le nom du maître qui, je l'espère, leur sera retiré dans la nouvelle édition du Catalogue. Il est constant aussi que le Louvre ne possédait pas de peinture capable de nous fournir une idée exacte des grandes qualités de ce célèbre chef de l'école ombrienne ; il y avait donc réellement une importante lacune à remplir dans l'ordre chronologique de l'art, et l'administration du Musée vient de combler ce vide par une incomparable production du Pérugin.

L'appréciation que vous faites de ce chef-d'œuvre m'inspire, je l'avoue, Monsieur, un profond sentiment de regret : « Cette composition, dites-vous, équilibrée régulièrement, sans vie et sans expression, ne manque pas d'une certaine élévation de style; mais l'exécution se fait remarquer par sa singulière simplicité, on dirait un dessin à la plume légèrement colorié. » Sur ce point, Monsieur, permettez-moi de vous répondre qu'un des maîtres qui honore le plus l'école française, que l'illustre M. Ingres, a le malheur d'être en complet désaccord avec vous.

Encore une citation et j'ai fini. Un peu plus loin, Monsieur, vous ajoutez : « Tous ceux qui ont étudié sérieusement l'école d'Italie savent que le Pérugin est le maître dont il est le moins important de posséder un grand nombre d'œuvres, tous ses tableaux étant exécutés d'après une vingtaine de croquis qu'il reproduit sans cesse, et qu'il suffit d'avoir vus pour les connaître tous, les mêmes figures se retrouvant partout. » Souffrez, Monsieur, que je vous le dise, cette seconde appréciation n'est guère mieux fondée que la première, et vraiment elle donnerait sujet de douter que son auteur se pique de *regarder de près* les tableaux et d'étudier sérieusement la noble école d'Italie.

Quelle ressemblance trouvez-vous entre les peintures authentiques du Pérugin, qui sont sous vos yeux, au Louvre? Quelle identité de composition signalez-vous entre sa magnifique *Pietà* au palais Pitti et son chef-d'œuvre à l'Académie des Beaux-Arts à Florence! Quel rapport entre sa belle *Ascension* au palais du Vatican et

son autre *Ascension*, orgueil du Musée de Lyon? Entre son authentique *Nativité* au Vatican et son ravissant *Mariage de sainte Catherine* au Musée de Caen? Le Pérugin, je le sais, a souvent reproduit ses *Saintes Familles*, il les a encore plus souvent fait copier par ses nombreux et excellents disciples; mais il a été lui-même au-devant de la critique et répondu aux reproches vulgaires avec infiniment d'esprit. Il faut savoir distinguer les originaux de leurs copies; il faut surtout savoir distinguer des habitudes paresseuses, peut-être mercantiles, de la pauvreté d'imagination.

Au surplus, Monsieur, les Musées, les églises, les palais publics d'Italie répondront mieux que moi à vos griefs contre celui qui eut l'insigne honneur d'apprendre son art au divin Raphaël.

Je serais assez disposé à croire, Monsieur, que vous préférez Rubens au Pérugin, car, après avoir blâmé si sévèrement ce que vous appelez cette *malencontreuse acquisition* du nouveau Pérugin, surtout parce que le Musée possédait déjà sept de ses ouvrages, vous trouvez tout naturel d'applaudir à l'achat d'un nouveau Rubens, bien que le Louvre se glorifie de la possession de quarante-deux de ses brillantes pages!

Dans la critique artistique point d'exclusion! Gardons-nous bien de reconnaître par des blâmes irréfléchis les services que rendent les conservateurs du Musée à la France et aux artistes, en s'efforçant chaque jour d'enrichir de nouveaux trésors la splendide galerie du Louvre. Proclamons sans réserve que s'ils ne font pas tout ce qu'ils voudraient, ils font au moins tout ce qu'ils peuvent.

Sur le chapitre des dessins, Monsieur, nous ne nous entendrons pas davantage; vous vous plaignez que l'on n'ait point acheté les dessins de Léonard de Vinci. Ces dessins ont été retirés de la vente par la famille royale. Vous regrettez deux volumes de dessins de Fra Bartolommeo; les deux volumes n'ont pas même été mis sur table. Vous accusez M. Reiset d'avoir laissé échapper « une pièce à jamais regrettable, » le n° 183 de Léonard de Vinci : les yeux exercés de M. Reiset, dont, j'imagine, vous ne contesterez pas la compétence, ses yeux, rarement en défaut, ont reconnu dans ce dessin des retouches qui lui ôtaient toute sa valeur. Un tout petit dessin du même Léonard, et bien autrement précieux pour le Louvre, le n° 136, étude du *Petit saint Jean jouant avec l'agneau*, a passé devant vous inaperçu; M. Reiset le poussa à deux mille sept cents francs; il ne fallait pas l'abandonner même à ce prix; par malheur cette pièce était accompagné de cinq têtes, copies d'après le Léonard, que le concurrent de M. Reiset croyait authentiques.

Quant à l'admirable dessin de Raphaël, *l'Évanouissement de la Vierge* ou *le Christ mort*, il ne laisse rien à désirer à vos yeux, et ici vous avez mille fois raison; il est, dites-vous, la première pensée du tableau du palais Borghèse à Rome; je le crois postérieur; les formes anatomiques sont plus robustes, la composition plus élevée; le sujet est d'ailleurs traité d'une manière tout à fait différente; Raphaël est un modèle, non pour les peintres seulement, mais aussi pour nous autres pauvres critiques; le glorieux maître réfléchissait longuement avant de mettre ses pensées sur le papier; il n'allait jamais en tâtonnant. Ce merveilleux dessin n'est peut-être que de six mois ou un an postérieur au *Jésus mis au tombeau*, de Rome, mais un an dans la vie de Raphaël équivaut à un siècle pour tout autre artiste!

Vous n'admettez pas, Monsieur, l'authenticité de l'admirable dessin de Michel-Ange, *la Vierge et l'Enfant;* c'est là, permettez-moi de vous le dire, une opinion qui vous est toute personnelle, un jugement qui ne porte préjudice qu'à vous-même. Tout à l'heure vous étiez en opposition avec M. Ingres, vous voilà maintenant allant à l'encontre des idées les plus généralement admises parmi les vrais connaisseurs. Cette pièce, contre laquelle vous vous inscrivez en faux, a toujours été attribuée au Buonarotti; elle sort de la collection de sir T. Lawrence; le trait de Baccio Bandinelli, à qui vous la prêtez si généreusement, en diffère de la façon la plus évidente.

Si MM. Villot et Reiset ont eu des torts dans cette importante vente, c'est d'avoir laissé adjuger à *vil prix* un magnifique portrait de Morone! Pour l'honneur de l'art il fallait soutenir le mérite de cette vigoureuse peinture que le Louvre, d'ailleurs, eût été fier de posséder! *Le Repos en Égypte*, belle et authentique œuvre d'Hemling, était digne des enchères françaises, qui auraient empêché de la sorte qu'elle fût adjugée pour une somme plus que modeste. On ne rencontre pas tous les jours des Hemling! La charmante petite composition *la Mort de la Vierge*, donnée sans raison à Holbein et à Martin Schœn, et que MM. Reiset et Villot *désiraient vivement*, s'est vendue très-bon marché; elle méritait les honneurs du Louvre et était d'autant plus *intéressante* qu'il est difficile de lui attribuer un nom. Quand les peintures sont si remarquables qu'importent les prétentions ou l'ignorance des catalogues!

Pour dire ma pensée tout entière, j'aurais, j'en conviens, préféré l'achat du moindre Hemling à celui d'un certain nombre de dessins qui sont revenus de la Haye et qui n'ajouteront rien aux richesses du Louvre. Mais, Monsieur, qui ne se trompe pas en ce monde? Le rapport de M. de Nieuwerkerque au ministre de l'intérieur, ce document officiel qui constate les résultats de la mission des représentants de la France artistique au palais du roi des Pays-Bas, ce compte rendu n'est pas lui-même exempt de quelques petites contradictions ou méprises. Mais, encore une fois, l'ensemble, l'idée principale n'est en rien obscurcie par ces légères taches de détail. Après cela il ne reste plus qu'à former des vœux pour que l'administration des Musées continue à marcher d'un pas résolu dans la voie si heureusement ouverte à son activité et à son intelligence; elle y sera suivie, encouragée de loin, Monsieur, par tous ceux qui, comme vous et moi, Français ou non, sont sincèrement dévoués à l'art. L'art est de tout les pays.

Claudius TARRAL.

CRÉATION D'UN MUSÉE PHRÉNOLOGIQUE
A PARIS.

En suivant au lieu du suprême repos l'homme éminent dont la France littéraire et artistique déplore la fin prématurée, nous nous demandions à quel don particulier de son génie familier, à quel point caractéristique de ses œuvres M. Honoré de Balzac devait ce consentement unanime qui acclame sa renommée, son corps à peine enseveli. Assurément d'autres écrivains possèdent comme lui l'imagination qui enfante, l'émotion qui saisit, mais nul n'a certainement à un si haut degré l'autorité qui naît d'une observation incessante et sévère; nul n'a su fouiller d'un burin aussi sûr toutes les surfaces de ce moule, où se renouvelle à

chaque heure l'humanité dans ses passions, ses faiblesses ou ses sublimités.

Trop souvent confiant dans la force expansive de son imagination, l'écrivain se livre à des créations qui n'arrivent qu'imparfaitement au but qu'il se propose, parce qu'il a négligé d'étudier ces signes variés et multipliés qui peignent brièvement, mais puissamment toutes les gammes de la passion, et qui, dans un langage sobre mais puissant, abondant quoique concis, tracent des portraits d'une vérité saisissante. Pourtant le romancier, l'homme de lettres a un vaste champ offert à ses méditations; il a l'heure, l'étendue, le choix des lieux et des âges; il entre avant dans le cœur même des hommes, et le monologue de ses personnages ajoute, par la confession individuelle, à la complication ou à la netteté de ses plans. Il n'en est pas ainsi pour le peintre ni pour le sculpteur. Tout est pour eux mesure, restriction; tout est au dehors, et en quelque sorte absolument plastique.

Si donc le peintre ou le sculpteur n'a étudié que la forme de l'homme, sans porter son regard sur ses habitudes ou sur les caractères distinctifs des types passionnels, on aura le secret de ces œuvres où tout est correct, imitation servile de la matière, où l'âme manque absolument et qui restent stériles et impuissantes. C'est ici le lieu de reproduire l'observation que nous inspirait la comparaison de deux grands peintres de l'école vénitienne, le Titien et Paul Véronèse. Dans l'un, la passion s'agite, parle et vit; dans l'autre, il faut admirer la splendeur du spectacle, l'habile perspective des groupes; mais, tandis que l'on se passionne aux toiles du Titien, on reste froid à celles de Véronèse, non qu'il y ait moins d'art dans le second que dans le premier, mais parce qu'il y a moins de cette observation profonde du cœur humain par les signes sensibles qui lui servent de rayons, lorsqu'il ébranle les muscles, le regard, la physionomie!

Les artistes de l'antiquité, notamment les sculpteurs, observateurs très-minutieux, possédaient à un haut point cette supériorité du penseur sur le simple tailleur de figures. Ils cherchaient leurs types dans les hommes qui les entouraient et qui se rapprochaient le plus par leurs caractères connus des héros ou des personnages dont ils voulaient reproduire les grandeurs fabuleuses ou les actions passées. L'Apollon du Belvédère a la tête harmonieuse, pure et nette dans la forme. Celle du Jupiter Olympien est forte et vaste, et Minerve tout armée a pu franchir la large enceinte de son berceau. La tête de la Vénus est petite, comme la personnification de la beauté matérielle, elle qui laisse à ses pieds ce tapis de perles et de coraux, dont la femme plus réfléchie et moins sûre d'elle se hâterait de faire des voiles ou de splendides parures. Enfin, le Gladiateur mourant, au front bas, aux tempes larges et renflées, exprime bien ce guerroyeur qui se plaît à la lutte et au sang.

Ces grands artistes n'excellaient pas moins dans la copie intelligente des personnages dont ils voulaient transmettre les traits à la postérité. Dans une visite au *Campo Santo* de Pise, M. le vicomte Honoré de Sussy, examinant les bustes antiques qui y sont conservés, observa un marbre plus particulièrement significatif et dont les tailles âpres et sévères, accusaient des passions innées et profondes. Ainsi, de larges saillies aux parties latérales et postérieures de la tête, là où les phrénologistes placent la faculté de la circonspection et du penchant à ca-

cher; au sommet et en arrière, où ils localisent la force qui maintient actives toutes les facultés excitées et qu'on désigne sous le nom de fermeté; enfin, en avant, un front bombé, caractère de la méditation et de l'intelligence : tous ces signes lui firent placer sur ce buste un nom célèbre, celui de Junius Brutus; et il avait observé juste, car c'était en effet celui du sombre tribun qui vengea Lucrèce, et, par une ruse habile, fit passer le pouvoir dans ses mains.

L'étude psychologique et physiologique de l'homme est donc tout entière à créer pour les artistes. Ils n'ont eu jusqu'ici que des guides imparfaits et cette intuition de la vérité, qui est le rare apanage de quelques esprits exceptionnels. Il faut qu'ils aillent plus loin que la connaissance du trajet et de l'épaisseur des muscles, il faut qu'ils en connaissent le jeu par les volontés de l'âme; qu'ils connaissent les altérations que les passions profondes apportent à l'extérieur de l'homme et à toute son économie, et surtout qu'ils apprécient cette architecture du crâne humain qui donne une si grande puissance aux créations de leur imagination. S'ils pénètrent avant dans cette science, ils parcourront les centres où s'accumulent les types exceptionnels, et, passant de race en race en constatant leurs moules individuels, ils s'élèveront graduellement à la perfection sublime des hommes civilisés, élus entre tous pour leur intelligence et leur aptitude suprêmes. Le livre du Napolitain Posta a servi à quelques grands artistes. Lebrun, le peintre de Louis XIV, et celui qui a écrit la grande épopée d'Alexandre sur le vaste plafond de la galerie du palais de Versailles, a publié un recueil de planches où l'homme, comparé aux animaux, rappelle, dans les linéaments de son visage, les instincts particuliers des espèces dont il est rapproché. C'est ce que Lavater compléta dans son curieux ouvrage de physiognomonie, tandis que Bruggmann de Leyde fut en quelque sorte le précurseur de Gall par sa vaste collection de têtes humaines remarquables par des types excentriques répondant à des passions bien caractérisées et surtout bien observées.

La création d'un Musée phrénologique et physiognomonique n'est pas, à vrai dire, une nouveauté; mais son but est une innovation dont la classe intelligente et méditative des artistes saurait saisir rapidement l'utilité, si nous en jugeons surtout par l'accueil favorable que beaucoup d'entre eux ont fait à cette idée émise depuis longtemps dans nos cours publics, à l'Athénée de Paris. Des tentatives incomplètes ont eu lieu jusqu'ici : à Londres, M. Devile a ouvert au public une collection nombreuse de plâtres, auxquels il manque l'ordonnance et l'enchaînement d'où l'instruction se développe et grandit. A Paris, déjà, M. Dumoutier avait classé dans un même local sa collection unie à celle de la Société phrénologique ; mais il manque à ces tentatives l'autorité qui vient tout naturellement d'une protection supérieure et en quelque sorte patronale. Les éléments sont d'ailleurs abondants. La Société phrénologique de Paris possède une collection nombreuse et bien choisie. M. le docteur Vimout entretient à grands frais la vaste collection de crânes comparés qu'il a réunis depuis près de vingt-cinq ans, et qu'il serait honoré de confier aux mains protectrices du pouvoir. Les docteurs Fossati, Voisin, Belhomme, Dannery, et l'auteur de cet article, ajouteraient encore à ce groupe, auquel il ne manquerait que la collection de Gall, achetée autrefois par le ministère, et qui est honteusement reléguée au Mu-

séum du Jardin des Plantes, dans un passage obscur, signe certain d'un dédain qui témoigne d'une rancune scientifique, la pire de toutes, *genus irritabile*.

Il ne faut donc pas penser, pour cette réunion si importante, aux galeries du Jardin des Plantes. Là règne en autocrate physiologique un académicien, d'ailleurs éminent, M. Flourens. Ennemi de l'école de Gall, il la menace chaque année d'un anathème qu'il foudroie *in petto*, mais qui glisse sur sa surface, tandis qu'elle se relève dans les leçons savantes et impartiales de MM. Serres et Isidore Saint-Hilaire. A la Sorbonne, M. Cousin l'éclectique ne choisit que dans le passé et méprise toute philosophie nouvelle qui déplace l'oreiller moelleux qu'il s'est accommodé à l'instruction publique; et M. Magendie est trop sûr de lui-même pour permettre qu'une pareille collection offusque ses regards au Collége de France, ce prétendu asile des hautes études et des théories sérieuses. Quant à l'école de Médecine, il n'y faut pas penser : quoique MM. Bouillaud, Andral, Adelon, et des meilleurs, soient nos fermes soutiens, M. Bérard, son doyen, partage les antipathies de M. Flourens, qu'il double d'un scepticisme absolu, sans cependant s'affirmer, comme ce dernier, la troisième et dernière incarnation de la vérité physiologique, dont Harvey et Haller seraient les modestes précurseurs.

Deux grands centres nous restent, tous deux libres et sans engagement, tous deux pouvant y gagner en dehors du débat scientifique s'agitant parmi les hommes qui, par crainte, antipathie ou hostilité, s'opposent systématiquement à une école nouvelle, respectant toutes les grandes croyances de l'humanité, toutes les lois sociales dont elles prouvent l'origine philosophique et n'intervenant que pour aider à la perfection des mœurs, des industries ou des arts. Nous voulons parler de l'hôtel de ville de Paris et de l'école des Beaux-Arts.

Ce premier établissement, neutre de sa nature, doit aide et appui aux fils de la Cité, et sa gloire est de favoriser l'élan scientifique qui peut ajouter à la richesse et à l'illustration commune. Cet appui n'a, d'ailleurs, jamais manqué à la science; M. de Rambuteau a toujours accordé à la Société phrénologique le droit de session à la salle Saint-Jean, il resterait à M. Berger à recueillir au profit de la ville une réunion d'objets qui constituerait un Musée unique dans son genre, et qui augmenterait assurément à Paris le nombre des penseurs qui seraient certains de trouver, par les soins des membres de la Société phrénologique, un enseignement conforme aux idées que nous avons émises précédemment.

Il en serait de même à l'école des Beaux-Arts. Seulement le profit d'une pareille galerie serait encore plus pratique puisqu'il serait visité et copié chaque jour par la jeunesse de cette école, qui tremperait son talent futur à la véritable source de toute originalité, la nature et surtout la nature agitée et en quelque sorte vivante. La création d'un Musée phrénologique est donc un de ces mérites qui reviennent de droit à la direction des Beaux-Arts; elle y trouverait toute sécurité en même temps que tout profit et, sans frais pour l'État, ordonnerait la régularisation d'une richesse nouvelle bientôt doublée par les tableaux, les marbres, les empreintes que les amateurs, les savants et les artistes se complairaient à augmenter dans un but aussi noble qu'il serait utile.

Charles PLACE.

MISSION DE M. FÉLIX PIGEORY

EN ORIENT.

On a pu lire, ces jours derniers, une note relative aux recherches archéologiques qui tiennent, depuis bientôt quatre mois, le Directeur de cette Revue éloigné de Paris. Cette note, publiée d'abord dans le *Journal des Débats*, a été reproduite par le *Moniteur universel* et par plusieurs autres journaux ; elle est ainsi conçue :

« On écrit de Vienne (Autriche), 1er novembre :

« M. Félix Pigeory, membre de la commission que le gouvernement français a envoyée pour rechercher le tombeau de Godefroy de Bouillon et les traces des Croisés, se trouve actuellement à Vienne, revenant d'Asie et retournant à Paris.

« M. Pigeory assure que la commission à laquelle il appartient a fait de curieuses et importantes découvertes relatives au but de la mission dont elle est chargée. »

M. Félix Pigeory sera, nous n'en doutons pas, très-reconnaissant de son bon vouloir, à l'auteur de cette communication ; mais, dans l'intérêt de la vérité, comme dans celui de notre Directeur absent, il nous est impossible de laisser passer ces lignes sans rectification.

La série des lettres commencée dans ce recueil sous le titre *des Pèlerins d'Orient*, et qui contiendra la partie purement anecdotique et pittoresque du voyage, a déjà pu donner quelques notions sur l'itinéraire de M. Félix Pigeory. Il est exact qu'il a traversé Vienne se rendant à Constantinople par la mer Noire ; mais il y a de cela plus de trois mois, et maintenant, loin d'être en Allemagne revenant d'Asie, il est en pleine Palestine, ou du moins il y était à l'époque indiquée par la correspondance du *Journal des Débats*.

Les dernières nouvelles que nous avons reçues de M. Félix Pigeory étaient datées de Nazareth ; celles qui nous sont parvenues depuis par le consulat de Jérusalem nous ont appris que notre collaborateur, au moment de quitter la cité sainte, y avait été retenu par la subite invasion des fièvres, tribut commun que tous les Européens doivent payer au climat. Cette indisposition, qui n'a d'ailleurs rien de grave, prolongeant le séjour de M. Félix Pigeory sur ce point, l'empêchera probablement de faire, comme il en avait l'intention, une excursion en Égypte. Suivant toute apparence, un des paquebots de la Méditerranée le ramènera, vers la fin de ce mois, ou au commencement de l'autre, des rivages de l'Asie Mineure aux côtes de France.

Il nous reste à ajouter que M. Félix Pigeory ne fait pas partie d'une commission ; il a été chargé par M. le ministre de l'intérieur de rechercher et d'étudier, au double point de vue de l'art chrétien et de l'histoire nationale, tant sur les côtes de Morée que dans l'Asie Mineure, les monuments religieux ou militaires élevés pendant leur passage, ou durant leur séjour, par les Français des croisades, du XIe au XIVe siècle. Noble et vaste sujet dans lequel le tombeau de Godefroy de Bouillon doit nécessairement tenir une belle place !

Il ne nous appartient pas encore de dire si M. Félix Pigeory a répondu, par d'utiles ou heureuses découvertes, au mandat et à la confiance dont l'a investi le gouvernement ; mais ce dont, sans hésiter, nous nous portons garant, c'est que, passionné pour les voyages, curieux de l'imprévu, dévoué à son pays et à son art, nul n'est capable à remplir avec plus de zèle et de persévérance que lui cette grande et difficile tâche.

GEORGES GUÉNOT.

SOCIÉTÉ LIBRE DES BEAUX-ARTS.

BULLETIN N° 436.

Séance du mardi 29 *octobre* 1850.

PRÉSIDENCE DE M. DELAIRE.

La séance est ouverte à huit heures devant un nombreux auditoire. M. le président annonce que cette séance, spécialement consacrée à la musique, a lieu en vertu d'une décision prise par la Société, pendant l'année académique 1847-1848, et qu'elle devra, aux termes de cette décision, être suivie de semblables séances musicales, périodiquement renouvelées tous les trois mois, indépendamment de la grande séance publique annuelle.

Avant de commencer le concert, M. le secrétaire général donne lecture du procès-verbal de la séance du mardi 15 octobre 1850. La discussion en est renvoyée à la séance du 5 novembre.

M. le président examine rapidement la correspondance et fait part des ouvrages adressés à la

Société pendant la seconde quinzaine du mois d'octobre, et après ces travaux préliminaires, il annonce l'ouverture de la première partie du concert.

Le premier morceau, fragment d'un trio de Mayseder, pour piano, violon et violoncelle, exécuté avec un remarquale talent par Mlle Hersilie Rouy et MM. Berthemet et Papin, est vivement applaudi.

MM. Caraman, Soros, Cazaux et Mouret (Société de quatuors de chant), exécutent ensuite :

1° *Invocation à Dieu*, prière pour deux ténors, baryton et basse, paroles de M. Lavocat, musique de M. Delaire, membre de la Société;

2° *Le Mai*, quatuor vocal de M. Clapisson.

Viennent successivement les morceaux ci-après indiqués :

1° *La danse et la musique*, duo chanté par M. Lefèvre et Mlle Baudoin de Lavalée;

2° Fragment de sonate de M. Delaire, exécuté par Mlle Hersilie Rouy;

3° *Les Écoliers de Paris*, duo composé par M. Bienaimé, membre de la Société, et chanté par MM. Soros et Cazaux;

4° *Le Capitaine noir*, paroles de M. Édouard de Corbière, musique de M. Delaire, chanté par M. Cazaux;

5° *Une larme de jeune fille*, mélodie; *Venez danser*, chansonnette, composées (paroles et musique), et chantées par M. Martin d'Angers, membre de la Société, avec accompagnement de violoncelle, exécuté par M. Papin.

6° *Rataplan*, de Donizetti, chanté par la Société de quatuors.

Intermède.

M. Delaire a récité une fable ingénieuse de sa composition, intitulée : *Le chat et le piano*. Ensuite, M. Martin d'Angers a donné lecture de deux jolies pièces dont il est l'auteur, savoir : 1° *Mon piano*; 2° *Les petits oiseaux*. Ces deux lectures sont entendues avec un plaisir que l'auditoire témoigne unanimement.

DEUXIÈME PARTIE DU CONCERT.

1° Second fragment du trio de Mayseder;

2° *Les Enfants de Lutèce*, quatuor vocal, paroles et musique de M. Martin d'Angers, chanté par la Société de quatuors;

3° Andante et boléro, composé et exécuté par M. Berthemet, premier violon à l'Opéra-Comique.

4° Air du *Barbier de Séville*, de Rossini, chanté par Mlle Baudoin de Lavalée;

4° *Le départ des conscrits*, paroles et musique de M. Delaire; *Le gant noir*, de M. Clapisson, chantés par la Société de quatuors;

6° *Les tribulations d'un homme de plume*, chansonnette chantée par M. Lefèvre.

Ces différents morceaux ont été l'objet d'applaudissements mérités.

M. Cazaux a un excellent sentiment musical et une voix puissante, d'un timbre mordant et doux tout à la fois. Il a fort bien dit la chanson maritime de M. Delaire, *le Capitaine noir*. Ses trois autres collègues de la Société de quatuors de chant, MM. Caraman, Soros et Mouret, joignent à de belles voix beaucoup de goût et de méthode.

Mlle Rouy est familiarisée avec la musique d'un haut style. Elle a phrasé avec verve, délicatesse et fermeté, selon leur caractère, les différentes périodes du trio de Mayseder et de la sonate de M. Delaire. Cette dernière œuvre, alliant dans sa conception éclectique, la forme classique et les effets brillants modernes, répondait d'avance à ceux qui auraient pu être tentés de dire comme Fontenelle : *Sonate, que me veux-tu?* Je veux vous faire plaisir et je réussis. Mlle Rouy a été, du reste, fort bien accompagnée par ses partners, qui se sont distingués dans des solos.

Le solo de violon, exécuté par M. Berthemet, violoncelliste de l'Opéra-Comique, a fait grand plaisir. On a remarqué aussi M. Papin, qui a montré tout son talent dans l'accompagnement de violoncelle, dont il s'était chargé pour le morceau intitulé : *Une larme de jeune fille*, de M. Martin d'Angers. Ce morceau, remarquable par la poésie et la musique, est plein d'élégance et de sentiment. Il a été bien rendu par l'auteur lui-même, qui a également fort bien dit sa chansonnette : *Venez danser*, charmante bluette, que l'auditoire a vivement appaudie.

Ce concert, bien rempli et organisé avec beaucoup de goût, a constamment captivé l'attention, et M. le président a exprimé la pensée de tous, lorsqu'il a témoigné aux artistes le plaisir qu'on avait eu à les entendre. Il a terminé en les remerciant, au nom de la Société libre des Beaux-Arts, et d'unanimes applaudissements ont répondu à ses paroles.

La séance a été levée à onze heures moins un quart.

Le secrétaire adjoint,
MAILLET.

BULLETIN N° 437.

Séance du mardi 5 novembre 1850.

PRÉSIDENCE DE M. DELAIRE.

La séance est ouverte à huit heures.

Le procès-verbal est lu et adopté, après une observation de M. Peron, qui croit nécessaire d'indiquer que la statue du maréchal Oudinot est l'œuvre de M. Jean Debay *fils*.

M. le secrétaire général fait une lecture préparatoire du procès-verbal de la séance musicale du 29 octobre dernier ; ce compte rendu sera relu à la séance du mardi 19 novembre.

M. Gatteaux promet de satisfaire à la demande de notre président, qui lui exprime notre désir à tous d'entendre la lecture de sa notice historique sur Gérard Audran, graveur, qu'il a lue tout dernièrement à l'Institut.

M. Gatteaux annonce à la Société qu'il a écrit au conseil général de la Seine au sujet de l'érection projetée de la statue d'Eustache Lesueur, dans le jardin du Luxembourg. Notre honorable collègue demande que l'on convoque, le plus tôt possible, la commission chargée de mener à bien cette grande et belle œuvre. Plusieurs membres présents, entre autres M. Peron, auteur de la proposition, promettent de s'occuper activement de la souscription[1].

M. le président fait part à la Société d'une nouvelle intéressante ; il a reçu pour elle, à titre d'encouragement, une somme de deux cents fr., de la part de M. le Président de la République. Cette communication est accueillie avec plaisir et reconnaissance.

On passe à la correspondance.

1° Lettre de M. Lequien, directeur de l'école communale de dessin, rue Ménilmontant, 14, par laquelle il nous invite à venir visiter une exposition des travaux de ses élèves : il rappelle que notre Société lui accorda une récompense publique pour la fondation de cet établissement.

MM. Paul Carpentier et Duplat s'offrent pour remplir cette mission : la Société accepte avec reconnaissance.

2° Lettre de M. Victor Magnien, président de l'Athénée du Beauvaisis, par laquelle il annonce à notre président l'envoi du dernier bulletin trimestriel de cette Société : M. Maillet est chargé de faire un rapport sur cette publication.

3° Lettre de M. le secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse, pour laquelle il accuse réception du dernier volume de nos Annales, et prie notre président de lui continuer l'envoi de cette collection qui, dit-il, est fort intéressante.

4° Lettre de M. Garneray, peintre de marine, qui demande qu'on hâte l'examen de ses toiles à peindre.

M. Peron demande la parole pour faire connaître à la Société l'offre de M. Belloc, notre collègue, qui propose de réunir chez lui la commission des couleurs pour l'expérimentation des travaux de M. Garneray.

M. Rouillard fait observer, à ce sujet, que cette commission s'est précédemment réunie chez lui ; que M. Daguerre, entre autres membres, était présent ; qu'il s'agissait d'examiner les toiles à peindre de M. Haro ; que les expériences ont été soigneusement faites, les résultats concluants ; que lui, M. Rouillard, a été chargé par ses collègues de rédiger un rapport ; qu'il l'a fait avec conscience, et qu'il pense que, pour procéder par ordre, il est bon que la Société se prononce sur les toiles de M. Haro avant de prendre une décision au sujet de M. Garneray.

La Société partage l'avis de notre honorable collègue, à qui elle témoigne le désir d'entendre, le plus tôt possible, son compte rendu, et décide que la commission des couleurs ne sera convoquée que dans les premiers jours de décembre pour s'occuper de l'invention de M. Garneray.

Deux raisons concluantes déterminent cet ajournement : plusieurs membres de cette commission ne sont pas encore revenus de la campagne, et d'autres ont tout leur temps pris par l'achèvement de leurs travaux d'exposition.

Il est également décidé qu'on prendra le temps nécessaire pour expérimenter sur les toiles de M. Garneray, comme on l'a fait pour celles de M. Haro, afin de s'assurer si elles résistent à l'épreuve des couleurs, de leurs accessoires, et aux influences externes.

M. le secrétaire général est invité à répondre dans ce sens à M. Garneray.

5° Lettre de M. Justin Ouvrié, qui écrit à notre président, au nom de plusieurs membres de la

[1] Le conseil général de la Seine, dans sa dernière séance, a voté la somme de mille francs pour concourir aux frais du monument que la Société libre des Beaux-Arts a eu la pensée d'élever à Eustache Lesueur, dans l'endroit même où fut le couvent des Chartreux, qu'il vint habiter vers la fin de sa trop courte carrière, et qu'il illustra par des chefs-d'œuvre.

Société libre des Beaux-Arts et du Comité de l'association des peintres, sculpteurs, architectes, graveurs et dessinateurs, pour le prier de faire connaître à notre séance la liste du jury, présentée par la réunion sus-indiquée.

Cette liste est ainsi composée :

Peintres :

MM. Léon Cogniet, Dauzats, Delaroche (Paul), Decamps, Robert Fleury, Picot, Justin Ouvrié, Delacroix (Eugène), Abel de Pujol, Lepoitevin, Français, Tony Johannot.

Graveurs :

MM. Henriquel Dupont, Gelée.

Lithographe :

M. Sudre.

Sculpteurs :

MM. Barye, Petitot, Jaley, Jouffroy, Nanteuil, Dumont, Dantan aîné.

Graveurs en médailles :

MM. Domard, Oudiné.

Architectes :

MM. Blouet, Bouchet, Caristie, Gilbert, Lesueur, Achille Leclerc.

La correspondance étant épuisée, l'ordre du jour appelle la lecture du rapport de M. Martin d'Angers sur deux opuscules de M. l'abbé Boudant : *Les chants du cœur* et *le Mausolée chrétien.*

« La poésie, dit le rapporteur, est l'âme de tous les arts. L'artiste, qui ne s'est pas senti embrasé de son souffle divin, n'est pas digne du titre dont il se décore : c'est un manœuvre plus ou moins habile, et rien de plus.

« La sphère de la poésie s'étend bien au delà des beaux vers : les charmes de cette sœur de l'éloquence se retrouvent dans toutes les œuvres de peinture, de sculpture et d'architecture, qui accusent une véritable inspiration....

« Les poésies de M. l'abbé Boudant sont pleines d'élégance et d'onction : elles affectent une certaine simplicité, mais une simplicité charmante.

« Rien n'est gracieux comme ces stances, intitulées : *Le premier soupir :*

Vers qui s'exhalent les prémices
De votre sein ?
Pour qui ces suaves délices
Qui ruissellent de vos calices,
Fleur du matin ?

Ce doux parfum qui s'évapore
Au gré des vents,
C'est pour la main qui vous colore,
C'est pour celui qui fait éclore
L'herbe des champs....

M. Martin d'Angers dit qu'il pourrait citer, dans *les Chants du cœur,* un assez grand nombre de pièces remarquables sous plus d'un rapport : il le prouve du reste par plusieurs autres citations.

« *Le Mausolée chrétien,* dit-il, est un livre en miniature, qui n'en contient pas moins des choses excellentes sur le respect que l'on doit avoir pour la cendre des morts : il renferme quelques anecdotes curieuses et des descriptions pleines d'intérêt. »

Le rapporteur demande que ces deux petits volumes soient déposés aux archives : la Société adopte ses conclusions.

M. Peron, n'ayant pas complété ses renseignements sur feu Mulard, demande à retarder la lecture de la notice dont il s'est chargé.

M. Martin d'Angers termine la séance par la récitation de trois de ses nouvelles chansons : *les Vendanges, Monsieur Sans-Gêne,* et *le Génie,* dont voici deux couplets.

I.

Que le génie a d'invincibles armes !
L'homme animé de son souffle immortel,
Fort de sa voix, de ses puissantes armes,
Est presque un dieu pour le pauvre mortel !
C'est quelque chose au-dessus de la terre,
Qui touche aux cieux par un sublime effort ;
C'est comme un monde, élargissant sa sphère,
Comme un soleil, qui jamais ne s'endort !...

II.

Comme la foudre, il terrasse, il étonne,
Comme le ciel il féconde, enrichit,
D'un bronze impur fait sortir *la Colonne,*
Taille un palais dans les flancs du granit ;
D'un trait de plume esquisse une œuvre immense,
En se jouant instruit les nations ;
Fonde un empire ou détruit sa puissance,
Arrête ou fait les révolutions !....

La séance est levée à neuf heures et demie.

Ordre du jour de la séance du 19 *novembre* 1850.

1° Lecture du procès-verbal de la séance musicale du 29 octobre, et de la séance du 5 novembre 1850 ;

2° Correspondance ;

3° Rapport de M. Pernot sur le congrès de Nancy, où il a représenté la Société libre des Beaux-Arts ;

4° Rapport de M. Noël sur les Mémoires de la Société des sciences, agriculture et arts de Lille (1847);

5° Rapport de M. Paul Carpentier sur la visite qu'il a faite avec M. Duplat à l'école communale de dessin dirigée par M. Lequien;

6° Rapport de M. Martin d'Angers sur plusieurs numéros de l'*Investigateur*, journal de l'Institut historique;

7° Conférence sur la décoration des places publiques.

Le secrétaire général,
J. MARTIN D'ANGERS.

ATHÉNÉE DES ARTS,

SCIENCES, BELLES-LETTRES ET INDUSTRIE.

Présidence de M. P. F. Mathieu.

Séance du lundi 21 *octobre* 1850.

(CLASSE DES LETTRES.)

Après la clôture de la séance administrative, la séance de la classe des lettres est ouverte à neuf heures.

M. Gatineau, secrétaire de la classe, donne lecture du procès-verbal de la séance du 9 septembre dernier et de celui de la séance du 16 du même mois, qui sont successivement adoptés.

Le même membre fait un rapport sur le bulletin de l'Académie delphinale pour le premier trimestre de 1850. Il en signale les principaux passages, et sur ses conclusions le dépôt aux archives est voté.

M. Populus lit pour la seconde fois son discours de réception à l'Athénée, pièce en vers qu'il intitule : *La Confraternité*. Cette pièce est admise par un vote à concourir à une lecture en séance publique.

M. Dézarnaud donne ensuite une seconde lecture de sa pièce en vers : *Les Somnambules*. Elle est également admise par un vote à concourir à une lecture en séance publique.

M. Populus a de nouveau la parole pour la première lecture d'un dithyrambe de sa composition sur *la convalescence d'un enfant*. Une seconde lecture étant demandée, le scrutin circule et la seconde lecture est admise.

M. Dézarnaud lit, à titre de communication, une pièce de vers de circonstance intitulée : *Mes soixante-dix ans*. Des remercîments lui sont adressés par M. le président.

La séance est levée à dix heures un quart.

Séance du lundi 28 *octobre*.

CLASSE DE L'INDUSTRIE.

M. le président, après la lecture et l'adoption du procès-verbal du 23 septembre, adresse au nom de l'Athénée des remercîments à M. Ed. d'Ingrande, qui en l'absence de M. le chevalier Pastou a organisé la partie musicale des séances du premier lundi. M. le chevalier Pastou, qui regrette que M. d'Ingrande, membre associé, ne puisse être continué dans des fonctions qu'un titulaire doit remplir, et qui se trouve forcé de demander une prorogation de congé, propose à la Société pour le remplacer momentanément, M. Ch. Pollet, membre titulaire. Cette proposition, qui d'ailleurs s'appuie sur le règlement, est adoptée.

L'assemblée décide que chaque membre de l'Athénée peut faire entrer cinq personnes à la séance de lundi prochain, 4 novembre. Des billets imprimés sont distribués en conséquence, et il est recommandé aux donateurs de les signer.

M. Seure, membre de la Société Philotechnique, adresse à M. le président une lettre par laquelle il lui exprime le désir d'être admis parmi les membres de l'Athénée et il joint divers morceaux de littérature à cette demande. Une commission formée de MM. Gatineau, Hercule Robert et Fournier, est chargée de faire un rapport sur cette candidature.

Plusieurs exemplaires du procès-verbal de la cérémonie dans laquelle l'Académie de l'enseignement a consacré un monument funéraire à la mémoire de son premier président, M. Raveaud, sont déposés sur le bureau et distribués aux membres présents.

Après diverses communications relatives à l'administration de la Société, la séance est levée à dix heures.

Séance du 4 *novembre* 1850.

(CLASSE DES ARTS.)

A huit heures, M. le secrétaire général donne lecture du procès-verbal de la séance de la classe, du lundi 7 octobre, puis il dépouille la correspondance qui comprend, 1° la seconde et dernière lecture de la demande en admission de

M. Seure; 2° une lettre par laquelle M. Ed. d'Ingrande, membre associé, exprime le désir d'être admis membre titulaire. M. Fournier est chargé de faire un rapport à ce sujet; 3° un numéro d'un journal des théâtres. Renvoyé à M. Pradier; 4° neuf numéros du Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et belles-lettres de Rochefort. Renvoyés à M. le docteur Caron; 5° une brochure intitulée : *Recherches sur la marche et les effets du choléra asiatique à Rochefort, pendant* 1832, 1834 *et particulièrement* 1849. Renvoyée à M. le docteur Payerne; 6° enfin, une note de M. le docteur Rainvillier dont M. le président, à cause de la spécialité, remet la lecture à la classe des sciences.

M. Ed. d'Ingrande, qui a encore organisé la partie musicale de cette séance, en remet le programme à M. le président, et l'exécution commence immédiatement en présence d'un auditoire trop nombreux pour la salle. Beaucoup de personnes se pressent debout, d'autres ne peuvent entrer. Il est à supposer que la décision prise dans la dernière séance a été mal observée.

La chaleur est bientôt excessive, et les artistes sont les premiers à en souffrir. La Société prendra des mesures pour qu'un pareil encombrement ne se renouvelle plus.

La première partie du concert est remplie par *la prière du comte Ory*, chantée par MM. Lami, Biot, Delahaye et Bernard. — *La Batelière,* barcarolle de Concone, chantée par Mme Joly et Mlle Ritouret. — *Le Roi de Thulé*, de M. Streicht, dit par M. Mentzer. — Une ballade de Le Couppey et une Mazurka de Chopin exécutées sur le piano par Mlle Marguery, élève du Conservatoire. — Un air de *Joseph,* chanté par M. Lami. — *La Zambinella* de P. Henrion, par Mme Joly. — De grandes variations de concert, exécutées sur le violon par M. Koëlla; et enfin *le Touriste et la Bergère*, de Lefort, chansonnette dite par M. Bertrand.

Le Guet, composé par MM. d'Ingrande, paroles du père, musique du fils, et chanté par MM. Lami, Biot, Delahaye et Bernard, ouvre par des applaudissements mérités la deuxième partie dans laquelle on entend en outre M. Laurent Hermann, dans l'*Air du Chalet*. — M. Streicht, membre de la Société, exécutant sur le piano une *Marche héroïque* de sa composition. — Mlle Ritouret dans deux romances : *Deux cœurs* d'Arnaud et le *Pandero* de P. Henrion. — M. Mentzer, dans un *Boléro* de M. Streicht. — Mme Joly et M. Bertrand, dans le *Dis-moi donc pourquoi que j't'aime*, d'A. de Beauplan. — M. Bernard disant avec un sentiment profond les *Stances de l'Éternité*, de Delsarte. — M. Koëlla exécutant une *Fantaisie pour violon*, et enfin M. Bertrand terminant à dix heures un quart le concert par *le voyage en Californie*, chansonnette de Bourget et de Parizot, membre de la Société.

L'assemblée, en rendant justice aux artistes, remarque la méthode et le bon goût de Mlle Ritouret, la brillante exécution de M. Streicht, le talent de Mlle Marguery et de M. Koëlla, la belle voix de MM. Mentzer et Bernard, le chant expressif de M. Laurent Hermann, la spirituelle exécution du duo par Mme Joly et M. Bertrand qui a aussi très-bien dit ses chansonnettes.

Le piano d'Erard était tenu par MM. Streicht, Wachs, Faure et Ed. d'Ingrande.

M. le président, en levant la séance, adresse aux artistes les remercîments et félicitations de l'Athénée.

Le secrétaire général,
P. B. FOURNIER.

THÉATRES.

Quinzaine dramatique.

PAILLASSE, par Frédérick Lemaître. — Mlle Déjazet au VAUDEVILLE. — *Les Petits Moyens*, au GYMNASE. — PORTE SAINT-MARTIN : *le Lion et le Moucheron*, de MM. Émile Souvestre et Eugène Bourgeois.

Saute, paillasse! saute, pauvre paillasse, pour réjouir les badauds qui te regardent! saute et éclate de rire! le cercle dont tu es entouré ne se doute pas souvent des profondes douleurs cachées sous la toile bigarrée dont tes membres musculeux sont recouverts. Combien de fois dans les Champs-Élysées ou dans les villages qui environnent Paris, lorsque nous allions y chercher quelques courts instants de loisir, nous avons vu sauter paillasse, sans que cette vue nous égayât comme son public. Il y avait en nous je ne sais quelle tristesse qui nous disait : voilà un homme qui souffre et qui aimerait mieux ne pas sauter : voilà un homme qui a dû éprouver de cruelles tortures paternelles avant d'avoir amené à ce degré de souplesse le corps amaigri de ses pauvres enfants. Ces mignons de

carrefour nous faisaient peine à voir, et notre regard ne manquait pas de découvrir, appuyée contre la carriole du saltimbanque, une mère qui suivait toute tremblante les exercices de la petite troupe.... Paillasse, nous avions deviné ton histoire que Frédérick vient de traduire à nos yeux en grand artiste qu'il est!

Quel homme que ce Frédérick! comme il comprend son métier! quelle verve et quel naturel! comme il sait puiser à la source des larmes ses profondes émotions! tandis que la plupart de ses confrères se font des gosiers comme des tuyaux de bateaux à vapeur et se livrent à des cris féroces, à des sifflements de locomotive, Frédérick brise sa voix et en tire des effets déchirants et inattendus; il vous saisit au cœur, mal gré que vous en ayez. Il vous force à pleurer avec lui: pas de fausse honte qui tienne! l'œil se mouille involontairement. Frédérick est fait surtout pour ces rôles exceptionnels où l'homme que nulle convenance sociale n'arrête, peut s'abandonner à toute la fougue de ses emportements, à toute la vivacité de ses sensations. L'homme du monde est compassé, même dans son intérieur, il dissimule avec lui-même comme avec les autres. Il a toujours un masque sur le visage. L'homme du peuple ne cache rien, ni de sa joie, ni de sa peine. Il met dans sa conduite toute la franchise de son cœur, toute l'énergie de ses mouvements naturels. Ce sont là les personnages que Frédérick aime à reproduire.

Paillasse était bien trouvé! paillasse, ce type populaire de la gaieté française; il fallait allier à la jovialité de son caractère officiel toutes les misères de la vie intime. C'est ce que les auteurs ont fait avec une rare habileté. Au nom d'une famille illustre, ils ont prétendu séparer Paillasse de sa femme et de ses enfants! y pensez-vous bien, messieurs? séparer Paillasse de tout ce qui lui est cher!... Adressez-vous à un mauvais riche, pour un million de plus, il vendra aisément sa famille et celle de son voisin; mais Paillasse, allons donc! Voyez comme il se révolte à cette idée, comme il presse son départ, comme il emmène sa carriole avec son trésor pour la mettre à l'abri de vos séductions: mais, c'est une chose décidée, les auteurs ont voulu que Paillasse fût malheureux. Ils vont faire tomber malade sa pauvre petite fille; suggérer à la mère l'idée que sa fille serait sauvée dans un riche hôtel, entourée de tous les soins de l'art: Paillasse doit rester seul dans son taudis désert. Oh! qu'est-ce que Paillasse vous a fait pour le désoler ainsi? quel chagrin vous allez lui causer, et cela, de gaieté de cœur, dans un théâtre qui s'intitule la Gaieté!....

Oui, en dépit de toutes les gaietés du monde, voilà Paillasse abandonné, Paillasse près de mourir de douleur dans les bras de son fils de quinze ans, Paillasse qui n'a pas même une malédiction pour sa femme, tant il est abattu sous le poids de son fardeau. Oh! je l'avoue, Paillasse est alors très-noble et très-grand; mais, vous n'en êtes que plus cruels, messieurs. Ce n'est pas tout, les auteurs acharnés après ce pauvre diable, le conduisent, mendiant avec son fils, comme Toussaint Louverture avec le sien, dans une fête, dans un bal masqué, où de faux paillasses se divertissent, et là, on le contraint à sauter avec son fils, à faire tout ce qui concerne son état. Malheureux que vous êtes! ne voyez-vous pas que Paillasse, épuisé de fatigue, se soutient à peine, et que la faim arrête les paroles sur les pâles lèvres de son fils. N'importe, on torture Paillasse jusqu'au bout. Non, l'inquisition n'a jamais inventé rien de plus atroce.

Le reste des épreuves n'est rien à côté de celles-là, quoique Paillasse, pris pour un autre, soit arrêté et condamné à mort. Enfin, il consent à s'expatrier pour plaire à son illustre famille, dont il se serait bien passé, mais en emmenant sa femme, et ne laisse que ses enfants à la richesse. Un peu de bonheur lui vient après tant de traverses, dans lesquelles l'inhumanité des auteurs s'est révélée en tout son jour. Qu'ils seraient impardonnables s'ils ne ressemblaient aux conquérants dont le succès justifie tous les moyens! Ils ont triomphé d'une manière éclatante, grâce surtout à Frédérick qui a été magnifique, et à Mlle Clarisse, dont les élans de sensibilité ont ému plusieurs fois la salle entière. Mlle Kleine a été charmante dans le rôle du fils de Paillasse, et la Gaieté compte un superbe et durable succès.

La Douairière de Brionne au Vaudeville, avec Mlle Déjazet, et *les Petits Moyens*, au Gymnase, avec Numa, ont également obtenu un plein succès. N'oublions pas la Porte-Saint-Martin, où Fechter a rempli très-vigoureusement un rôle primitivement destiné à Frédérick. *Le Lion et le Moucheron*, œuvre pleine d'intérêt, de MM. Émile Souvestre et Eugène Bourgeois, a mis en relief la fable de La Fontaine. Le faible finit à la longue par se venger du puissant. Ne

vous faites pas d'ennemis si c'est possible. Voilà la sagesse des nations! Une intrigue forte et bien conduite distinguera cette pièce que la réputation des auteurs recommande déjà au public. La direction de la Porte-Saint-Martin vient encore de changer de mains. Elle a été remise par M. Victor Henry, avec une grande loyauté, dans celles de M. Cournier, l'auteur de *Doute et Croyance* et du *Nouveau Lucien,* poëte qui en comprendra les destinées littéraires. On parle déjà du *Roméo et Juliette* de M. Émile Deschamps, avec Fechter et Mlle Lia-Félix. Voilà en effet un Roméo et une Juliette, les seuls peut-être qui soient actuellement ensemble sur un théâtre de Paris.

HIPPOLYTE LUCAS.

MÉLANGES.

15 novembre.

Le directeur des Beaux-Arts a l'honneur de prévenir MM. les artistes que l'époque du dépôt des ouvrages, qui était fixée du 2 au 15 novembre, est reportée du 11 au 25 novembre inclusivement. Le délai de rigueur expire le 25 à six heures du soir. Le jour d'ouverture de l'exposition se trouvera ainsi fixé au 22 décembre au lieu du 15.

— Les galeries du Palais-National et la grande loge construite dans la cour d'honneur de ce palais sont à peu près disposées pour recevoir les œuvres de nos artistes vivants pour l'exposition annuelle.

— On a placé dans le local de la chambre des requêtes de la Cour de cassation une belle copie d'un Christ, ouvrage de Remy, et qu'on voit dans l'église Saint-Roch en face de la chaire. Cette copie est de M. Paris Justus.

— Les ouvriers sont en train de poser en ce moment les dernières pierres du couronnement des charmantes tours de l'église Sainte-Clotilde, place Bellechasse. Ces tours ont cinquante mètres de hauteur et dominent tout le faubourg Saint-Germain.

— Le buste en marbre de M. Aubé, qui de son vivant fut président du tribunal de commerce, président de la chambre de commerce, du conseil municipal de Paris, etc., etc., et consacra sa vie à des œuvres de bienfaisance et à des travaux utiles, a été exécuté au moyen d'une souscription ouverte au tribunal de commerce. De plus, M. le ministre de l'intérieur a décidé qu'il serait placé dans les galeries du Musée de Versailles.

— Avant-hier, le jury d'expropriation de la Seine terminait une des opérations les plus considérables de cette session, celle qui a trait à l'expropriation de tous les immeubles restant pour la continuation de la rue de Rivoli et pour le dégagement du Louvre. Cinquante-six maisons ont été condamnées à la démolition. C'est le complément de tout ce qui doit disparaître pour mettre à découvert la place entière du Carrousel et la partie de la rue Saint-Honoré, depuis la place du Palais-National jusqu'à la rue de la Bibliothèque. Ces cinquante-six maisons forment onze voies de communication.

— M. Galimard vient d'achever une *Nativité* qui figurera au salon prochain.

— L'*United service Gazette* annonce que le tombeau de l'amiral Sydney-Smith, au Père-Lachaise, menaçant ruine, elle recevra dans ses bureaux les souscriptions des personnes qui voudraient contribuer à la restauration de ce monument, élevé à la mémoire d'un noble et héroïque compatriote.

— Les répétitions de l'*Enfant prodigue* ont été reprises hier et continueront sans intervalle jusqu'à la première représentation de cet ouvrage.

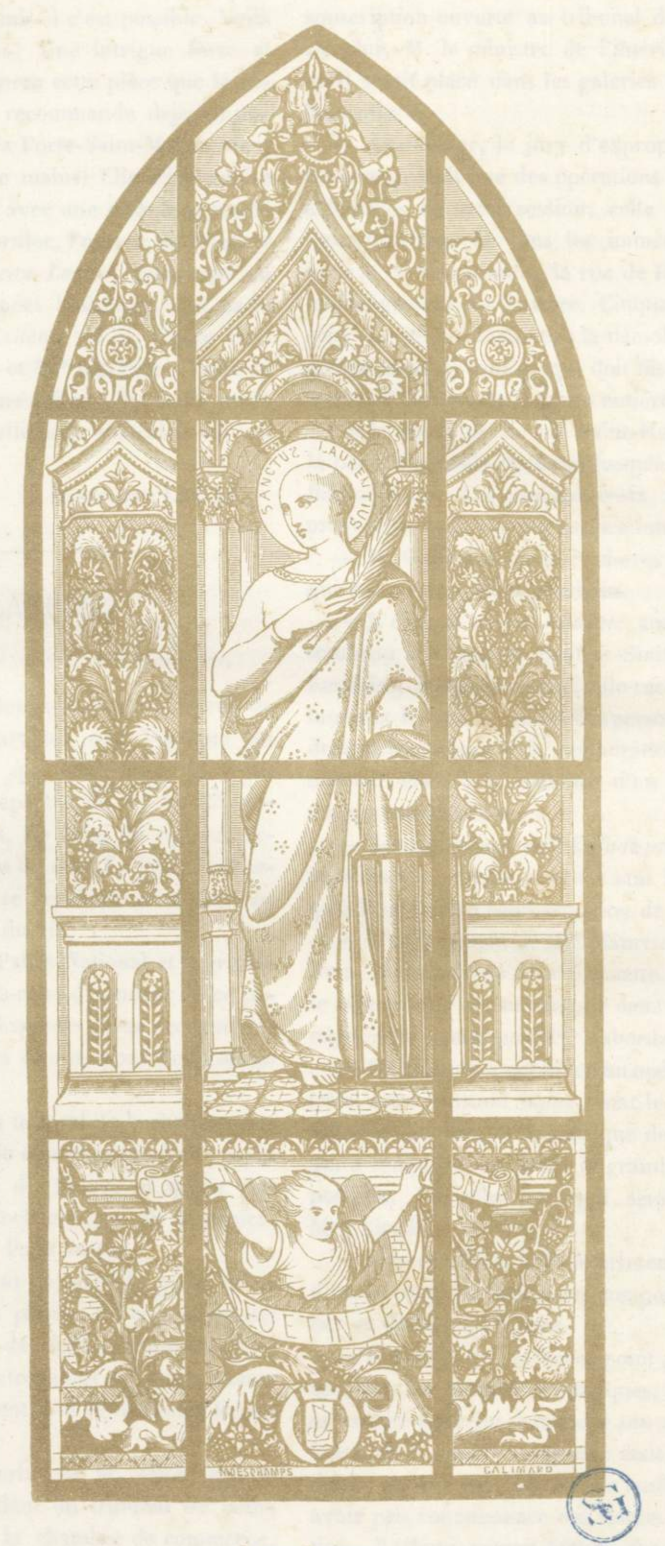
— L'engagement de Mlle Mainvielle est résilié. Nous n'entendrons donc pas cette cantatrice, et le rôle qu'elle devait remplir dans l'*Enfant prodigue* sera chanté par Mme Laborde.

— On doit jouer cet hiver un opéra en deux ou trois actes, intitulé *Sapho,* dont les paroles sont d'Émile Augier, et la musique de M. Gounod, qui a remporté, en 1839, le grand prix de composition. Le rôle principal sera chanté par Mme Viardot.

— Il est question, pour le printemps prochain, d'un ouvrage en trois actes composé par M. Auber et destiné à l'Alboni.

— L'Alboni, qui ne faisait point partie de l'Association des artistes dramatiques, vient d'écrire au comité pour lui demander son admission. La lettre de la grande cantatrice était accompagnée d'une somme de 100 fr. Le lendemain, après avoir pris connaissance des statuts de l'Association, l'Alboni versait 500 fr. dans la caisse de secours.

REVUE DES BEAUX-ARTS
Quai Malaquais 12



Saint Laurent.

Fragment de la décoration générale du chœur de l'église Saint-Laurent, à Paris,
par M. Auguste Galimard.



COURRIER DU LOUVRE.

Le salon de M. de Nieuwerkerque. — Un tableau de David. — Lettre de M. le général Aupick à M. Félix Pigeory. — Une bague du sultan. — La Tribune du Louvre. — La grande galerie. — Le musée Standish. — La galerie espagnole. — L'éloquence des chiffres.

La pensée de réunir dans le même salon, à certain jour de la semaine, les célébrités de tout genre dont Paris est le centre ou le rendez-vous, est une pensée heureuse dont on ne saurait trop remercier M. le comte de Nieuwerkerque. Le salon où le directeur général des Musées reçoit des confrères et des invités, tous les vendredis, est un terrain neutre, où, par conséquent, les plus susceptibles ne craignent pas de se rencontrer. C'est là précisément ce qui donne à ces soirées intimes du Louvre je ne sais quel charme particulier qu'on chercherait en vain ailleurs.

Là, tout en conservant la dignité que commande le lieu, chacun se sent à l'aise; tout s'improvise, l'esprit, la musique et jusqu'aux nouvelles. Les hommes politiques trouvent en M. de Nieuwerkerque un fonctionnaire à la hauteur de la position que son talent lui a faite ; les gens du monde ont affaire à un gentilhomme qui se connaît en belles manières; les artistes enfin, et ceux-là dominent, les artistes, dans le voisinage des chefs-d'œuvre de leurs maîtres, se laissent aller au plus doux songe, et se croient chez eux. « Venez, dit M. le comte de Nieuwerkerque à toutes les illustrations qu'il rencontre sur son chemin, venez chez moi, venez au Louvre, vous y serez reçus à la fortune de l'art. »

On cause beaucoup chez M. le directeur général des Musées; la causerie n'est-elle pas d'essence toute française? Parmi les familiers de l'endroit, quelques-uns faisaient l'autre soir la chronique du lieu même où l'on était réuni. Très-peu, en effet, se seraient doutés, voyant ces lambris resplendissants de glaces et de dorures, de ce qu'était naguère ce salon. A la place du plafond si richement ornementé, des solives apparentes étalaient leurs grossières arêtes badigeonnées à la chaux. Ces murs ornés aujourd'hui de tapisseries de Soissons, de Beauvais, d'Audenarde, pleuraient des larmes de salpêtre à travers leurs plâtres vermoulus. Des lambeaux de toile bise et de serge verte pendaient aux fenêtres, avec mission de répandre un certain jour dans la pièce. C'était là que M. le comte de Forbin daignait dresser son chevalet, saisir ses pinceaux et composer ses paysages historiques pour les menus plaisirs de la moqueuse postérité.

L'escalier monumental de Percier sert maintenant d'antichambre à ce salon. Le plancher a disparu sous un immense tapis dont le dessin représente un cercle gigantesque, formé par les aigles romaines mêlées aux enseignes des Césars et aux cartouches sur lesquels sont inscrits les numéros de toutes les cohortes. Ce tapis, d'une extrême vivacité de couleur, est tout simplement une des

merveilles de la fabrique d'Aubusson; commandé par l'Empereur pour sa chambre à coucher des Tuileries, il a été arraché à temps du Garde-Meuble, où il n'aurait pas manqué de périr victime des menées démagogiques des vers. C'est aussi parmi les bric-à-brac du Garde-Meuble qu'on a ramassé la magnifique table à pieds, sculptée et dorée, qui orne le milieu de la pièce. Sur la cheminée est un beau buste du prince Louis-Napoléon, œuvre de M. le comte de Nieuwerkerque.

Il était question dans plusieurs groupes des erreurs involontaires ou préméditées de la presse. Où a-t-on pu, par exemple, trouver le prétexte d'imprimer que le prince Louis, ayant reçu en présent la composition théâtrale de David, qui représente le général Bonaparte franchissant les glaciers du mont Saint-Bernard au triple galop de son cheval gris pommelé, n'avait rien eu de plus pressé que de faire hommage de ce tableau au Louvre? Ce fait était d'autant plus inexact que d'abord il y a assez, j'allais dire trop, de David au Musée, et qu'ensuite la plus rudimentaire de toutes les politesses impose au chef de l'État l'obligation de garder chez lui et de paraître, sinon d'être ravi du cadeau qu'on lui a fait.

Un peu plus loin, on parlait d'une lettre adressée au directeur de cette Revue, par M. le général Aupick, ambassadeur de France à Constantinople, et, à ce sujet, les plus étranges méprises étaient produites comme des faits d'une incontestable authenticité. Nous voulions attendre le très-prochain retour de M. Félix Pigeory, pour lui laisser à lui-même le soin de mettre le public dans la confidence, mais puisque aussi bien une partie du secret court la campagne, nous allons dire le reste, au risque d'être accusé de précipitation.

Il est donc bien vrai que M. Félix Pigeory a été honoré en son absence d'une missive de M. le général Aupick, mais cette missive est absolument étrangère à la politique; ce n'est, je l'affirme, ni une note diplomatique, ni un protocole. Voici l'histoire en deux mots : M. Félix Pigeory passant à Constantinople, a eu l'honneur d'être admis en audience et de dîner chez notre ambassadeur; la cordialité de cette réception lui a suggéré la pensée de prier M. le général Aupick de présenter en son nom au sultan, un exemplaire des *Monuments de Paris*. Le sultan Abdul-Medjid à son tour, et en témoignage de son impériale satisfaction, a chargé le représentant de la France de faire remettre à l'auteur du livre une magnifique bague enrichie de brillants. Une longue lettre, tout entière écrite de la main de l'ambassadeur et très-flatteuse pour M. Félix Pigeory, accompagnait cet envoi.

Que disait-on encore vendredi dernier, chez M. Nieuwerkerque? On disait que l'ouverture de la Tribune et des galeries, d'abord annoncée pour le mois de décembre aurait lieu sans plus de remise au commencement de 1851. Illusion que cela! Si le Musée est rendu aux amateurs et au public le printemps prochain, public et amateurs devront s'estimer très-heureux.

Les échafaudages n'encombrent plus le salon carré; c'est quelque chose, il s'en faut que ce soit tout. Remarquons cependant que le premier travail a été accompli avec un soin des plus minutieux : les murs, d'abord couverts de feuilles de plomb pour prévenir le passage de l'humidité, ont ensuite été revêtus de boiseries et sur ces boiseries on a collé une toile imperméable, dont les dessins rappellent les cuirs dorés des XVe et XVIe siècles. L'ordonnance et l'ornementation architectoniques sont d'une

grande richesse. Le plus difficile reste à faire, choisir les chefs-d'œuvre et les placer. Qu'on y prenne garde ! Un trop grand nombre de tableaux nuira à l'ensemble et tuera le détail. Pour faire valoir les belles peintures, le mieux est de les isoler les unes des autres : la *Transfiguration* de Raphaël occupe seule un côté de la salle au Vatican ; le *saint Jérôme* du Dominiquin lui fait pendant en face. La salle des chefs-d'œuvre au Musée de Naples contient peu de tableaux, aussi les voit-on à merveille.

La Tribune de Florence ne possède qu'une vingtaine de tableaux, dont plusieurs sont fort mal exposés, on peut même dire qu'ils sont perdus pour l'art. Des personnes bien informées assurent que la Tribune de Paris contiendra quatre-vingts tableaux. A quoi pense-t-on, mon Dieu ! Quarante chefs-d'œuvre de grande dimension suffiront et au delà pour enrichir cet espace sans appauvrir les salles voisines.

La grande galerie est loin d'être aussi avancée que la Tribune, et la multiplicité des travaux en cet endroit du Louvre, retardera forcément la réouverture impatiemment attendue. On sait que de nouveaux jours pratiqués dans les cintres permettront désormais à la lumière de pénétrer d'aplomb et de se répandre dans une mesure égale sur les tableaux. Les toits sont enlevés et, grâce à la détestable température qui règne, la pluie entre incessamment par les plafonds ouverts, si bien que les ouvriers ont à lutter contre la difficulté de leur besogne et la rigueur du ciel.

Cette révolution dans le système des jours s'étendra-t-elle jusqu'aux fenêtres latérales, divisées en innombrables petits carreaux, comme au temps de l'achèvement de la galerie par Duperrac ? Sans compter que ces méchantes vitres, toujours sales, projettent à l'intérieur des teintes blafardes qui donnent aux personnages fixés sur la toile par le pinceau, des mines de déterrés. Quand on supplie les gardiens du Louvre de nettoyer au moins ces carreaux, savez-vous la réponse de ces braves gens ? Ils vous disent : « Cela ne nous regarde pas, nous autres employés du ministère de l'intérieur; l'entretien des fenêtres concerne le ministère des travaux publics. »

C'est ainsi que dans un même monument, une même salle, pour une chose littéralement une et indivisible, il y a toujours trois où quatre volontés, trois ou quatre pouvoirs indépendants les uns des autres, n'agissant pas, ou agissant en sens inverse. Et voilà ce qu'on appelle chez nous les bienfaits de la centralisation administrative.

Puisqu'on remue tout au Louvre, l'heure serait à coup sûr bien choisie pour disposer un autre appareil de chauffage. On s'est beaucoup préoccupé des risques d'incendie dans les bibliothèques, c'est un sentiment louable, mais je voudrais qu'on l'étendît au Musée. Nous avons plus d'une bibliothèque à Paris; il n'y a qu'un Musée comme celui du Louvre dans le monde. S'il est nécessaire d'avoir chaud aux mains pour écrire, l'onglée est aussi un notable inconvénient quand on veut peindre. Remédiez donc et au plus vite, remédiez au chauffage du Louvre, si ce n'est à cause du système actuel qui est dangereux, ruineux, absurde, dans l'intérêt au moins des pauvres artistes qui ont besoin de travailler sans gagner des fluxions de poitrine.

Le déménagement de la galerie espagnole et du musée Standish est une bonne fortune pour l'art. Cet heureux déménagement laissera de grandes places où

s'étaleront tout à leur aise des Poussin et des Greuze qui jusqu'à ce jour pourrissaient au grenier.

Tant pis pour ce pauvre lord Standish qui de son vivant s'était vu, passant à l'immortalité, en belles lettres d'or burinées aux lambris de notre Capitole! Sa collection de deux cent quarante-trois tableaux a pris, avec la cargaison de quatre cent cinquante-quatre chiffres du *Musée Taylor*, appelé, je ne sais pourquoi, *Musée Espagnol*, la route de Normandie. Le château de Bizy, près Vernon, va servir de tombe à ces deux gloires apocryphes. Les enfants du roi Louis-Philippe ont très-bien fait, à mon sens, de revendiquer l'héritage de leur père; les tribunaux ont été pour eux, et ils auraient grand tort, ma foi! ces princes bannis, de reconnaître par des générosités le préjudice que leur a causé à eux et à tant d'autres, le régime républicain.

Mais admirez quel peuple changeant nous sommes! Quand la magnificence du roi Louis-Philippe, d'une part, et de l'autre, l'orgueil de lord Standish nous ont gratifiés de deux musées de plus, on a crié à la mystification, aux caricatures, aux croûtes! Les malencontreux musées s'en vont: oh! alors, c'est bien différent, on ne parle plus de caricatures, de mystification, de croûtes; on n'a pas assez de regrets, pas assez de larmes pour ces trésors, lord Standish cesse d'être une ganache; il est promu au grade d'amateur éclairé. Le baron Taylor subit une pareille apothéose : quelques-uns même proposent de lui élever une statue.

Demandez plutôt à un critique du journal le *Pouvoir*, M. Auguste Vitu. Tournant le robinet de ses douleurs, le sensible jeune homme écrivait dernièrement les lignes suivantes : « La collection espagnole de Paris était *unique dans le monde*. » — « Les Juan de Joannès sont introuvables, à peine en reste-t-il cinq ou six dans toute l'Espagne. » — « Pour ne citer qu'une toile, qui nous rendra la *Fille du Greco?* »

Oui, la galerie espagnole était *unique* en médiocrités. Votre Juan de Joannès, que vous réputez *introuvable*, tapisse les murailles de Madrid, Valence et Ségovie; consultez à cet égard le catalogue de M. Villot. Vous ne seriez pas plus désespéré de la perte de la *Joconde* de Léonard que vous ne l'êtes de cet obscur portrait de Dominique Théotocopulos, dont le nom a été heureusement abrégé en celui d'El Greco! Toutefois, si les opinions artistiques de M. Auguste Vitu sont originales, ses théories financières ne sont pas moins curieuses. La galerie espagnole avait coûté douze cent mille francs à Louis-Philippe; au dire des gens qui s'y connaissent, si on s'avisait de la revendre, on n'en tirerait pas à coup sûr cent mille écus. Et le critique du *Pouvoir* de s'écrier dans un bel accès de logique :

« On a offert deux millions au maréchal Soult pour huit tableaux. Que vaut alors l'innombrable collection du baron Taylor? »

La réponse est facile.

Il y a au Louvre un chef-d'œuvre de Paul Véronèse, qu'on appelle *les Noces de Cana*, et qui est estimé tout bonnement un million. Un tableau, un seul tableau pour un million! Au compte de M. Vitu cela ferait, si je ne me trompe, pour les quatre cent cinquante-quatre toiles de la galerie espagnole, environ un demi-milliard.

O éloquence des chiffres!

Georges GUÉNOT.

LA CHAPELLE SAINT-PAUL,

A L'ÉGLISE SAINT-SULPICE DE PARIS,

Par M. DROLLING, de l'Institut.

L'art sévère, si négligé depuis longtemps en France, trouve encore, Dieu merci! de fermes soutiens. Quelques hommes de cœur et de courage savent résister au faux entraînement, aux doctrines les plus désorganisatrices, aux funestes influences des œuvres les plus excentriques. A ces hommes-là faisons place : honorons-les; car ils servent de fanal, ils guident, et préviennent les naufrages.

L'un des vieux lions du palais de Mazarin a secoué sa crinière blanchie, et beaucoup de jeunes et imprudents réformateurs ont dû reculer en face de cette virilité sexagénaire : — l'Institut vivra, l'Institut existe.

Pendant plusieurs années, dérobé à tous les regards, l'auteur d'*Orphée et Eurydice* préparait en silence une œuvre magistrale destinée à soutenir l'honneur de l'Académie et à servir d'enseignement à la nouvelle génération artistique. Les sujets traités par M. Drolling dans une des chapelles de l'église de Saint-Sulpice sont très-favorables; d'un côté : *la Conversion de saint Paul*, et de l'autre : *Saint Paul à Athènes devant l'Aréopage.* Dans la première de ces peintures, M. Drolling a très-habilement interprété le texte, le voici tel qu'il est écrit dans les *Actes des apôtres* : « Mais lorsqu'il approchait déjà de Damas, il fut tout d'un coup environné et frappé d'une lumière du ciel. » L'habile artiste a parfaitement compris le mystérieux éblouissement du nouveau soldat du Christ; cette lumière miraculeuse, en effet, n'était pas le jet brillant de l'éclair physiquement expliqué. La peinture est aussi impuissante à rendre la divine clarté qu'à reproduire la voix qui lui crie : « Saul, Saul, pourquoi me persécutez-vous? » Aussi la sensation que produit cette belle page est émouvante. La couleur sombre qui y règne rend plus étrange encore la cécité du persécuteur de Jésus. — Ces deux yeux glauques inspirent la terreur. — La pose du futur saint est parfaitement comprise. Ses compagnons d'armes le secourent et ne voient en lui qu'un homme tombé de son cheval : ils comprennent le fait sans pouvoir en démêler la cause. Le peintre a été heureusement servi par l'inspiration qui domina Raphaël dans son *Héliodore chassé du temple*.

La seconde composition, où l'apôtre annonce le vrai Dieu, n'est pas moins remarquable. Cependant, après un court examen, le spectateur éprouve un léger mouvement d'indécision et ne saisit pas assez promptement la figure principale. On se demande ensuite si l'esprit du Très-Haut a suffisamment transformé le fougueux guerrier. Après avoir émis ce doute à l'égard du saint, l'œil suit avec le plus grand intérêt son entourage. Tous ces visages expriment parfaitement les diverses émotions qu'ils ressentent en écoutant des paroles si nouvelles. On s'identifie avec chaque personnage, leur pensée se devine. Les uns écoutent sans bien comprendre. Quelques autres sont touchés, — ceux-là sont convertis. D'autres se font des signes d'incrédulité : « Quelques-uns, néanmoins, se joignirent à lui et embrassèrent la foi, entre lesquels fut Denys, sénateur de l'Aréopage, une femme nommée Damaris, et d'autres avec eux. » Ce paragraphe du texte est rempli avec la plus ingénieuse exactitude.

A droite et sur le premier plan, un père, alarmé du charme qu'éprouve son jeune fils en écoutant l'apôtre inspiré, cherche à le détourner d'une séduction qu'il croit un danger pour lui. Cet épisode, qui appartient à l'artiste, est un des mieux sentis de cette belle conception. On hésite presque à signaler le trop rachitique contour des jambes du néophyte, si rempli d'ailleurs de distinction dans l'ensemble de sa personne.

Quant aux autres conditions de l'art, elles sont merveilleusement remplies. Les lignes sont harmonieuses; les groupes bien disposés; les ajustements irréprochables dans leur agencement. Le lieu où la scène se passe ne laisse aucun doute. L'oiseau de Minerve incrusté dans une pierre sur laquelle est assis un vieillard en méditation, représente, en style des sociétés modernes, les armes de la ville d'Athènes.

Cette chapelle est terminée à son sommet par l'*apothéose* du saint dont nous venons de suivre les actions sur la terre. Au pourtour, de belles figures de femmes faisant la chaîne, disent assez par leur alliance combien les villes où saint Paul a fait entendre la parole divine garderont le dépôt des grandes doctrines de la foi. A cet endroit de son grand travail, le savant professeur a largement rempli la tâche imposée. Les magnifi-

cences de la couleur y sont prodiguées. A force de lumière les ténèbres sont dissipées ; la voûte s'ouvre et laisse échapper le saint avec son cortége séraphique. Le coloris, jusque-là sagement contenu, reprend tout son éclat dans ce couronnement moins soumis à la proximité du regard.

Bien des gens du monde, n'adoptant d'ordinaire que les réputations créées par le caprice, ignoraient sans doute que sous les palmes jaunies d'un académicien se logeait une âme encore ardente. Pour ceux-ci la chapelle Saint-Paul est un éloquent certificat de vie. M. Drolling, sans autre secours que son génie, leur fera désormais préférer ce qui repose sur le solide et le vrai.

Charles BAZIN,
Peintre d'histoire.

ORIGINE DU THÉATRE ANGLAIS.

L'Angleterre fait remonter son origine dramatique jusqu'à la conquête des Normands. Williams Stephanides, moine de Cantorbery, et auteur contemporain de Henri II, parle déjà des spectacles, dans son ouvrage intitulé : *Descriptio nobilissimæ civitatis Londonniæ,* comme d'un établissement ancien : « Londres, dit-il, au lieu de farces profanes qu'on voit sur les théâtres, possède des spectacles d'un genre plus précieux ; on y représente les miracles sacrés et les souffrances des bienheureux martyrs. » Avant le XIe siècle on cite, en effet, le mystère de *Sainte Catherine*. En 1110, on les trouve protégés par Henri Ier. Ils consistaient en traits du Nouveau Testament, dont la naïveté dégénérait souvent en licence. Ceux qui les représentaient se nommaient *mummers,* c'est-à-dire gens masqués. C'étaient des comédiens ambulants ; on les condamna plusieurs fois comme vagabonds. Le respect pour les mœurs n'était pas une de leurs vertus. Ces successeurs des bardes n'inspiraient plus l'héroïsme aux guerriers. Ils avaient pris le ton de la joyeuse Angleterre et poussaient beaucoup trop loin leur gaieté. Le goût des *mystères* se répandit de plus en plus, non-seulement dans la capitale, mais dans toutes les villes et dans tous les villages. *Curew,* auteur contemporain de la reine Élisabeth, en parle dans sa description de la province de Cornwall. « Les habitants de ces cantons, dit-il, sont plus grands amateurs des mystères que des autres spectacles. On les représente dans un champ ouvert, sur un terrain de quarante à cinquante pieds de diamètre ; tous les campagnards s'y rendent en foule pour y voir les miracles et les sujets tirés de l'Écriture sainte, prononcés en idiome *cornwallien*. Les diables et d'autres personnages aussi divertissants amusent leurs yeux et leurs oreilles. »

Les différents corps de métiers adoptaient les mystères et se livraient à leur représentation, non moins que les clercs des églises. Voici les détails des mystères de la Pentecôte, représentés à Chester, en 1328. Ils donneront une idée exacte de toutes les solennités de ce genre. Ces détails se trouvent dans les manuscrits conservés par le Musée Britannique.

La Chute de Lucifer était jouée par les tanneurs.

La Création du Monde, par les drapiers.

Le Déluge, par les teinturiers.

L'Histoire d'Abraham, de Loth et de Melchisédech, par les barbiers.

L'Histoire de Moïse, de Balac et de Balaam, avec le rôle de l'ânesse, par les bonnetiers.

La Salutation et la Nativité, par les charrons.

Les Pâtres avec leurs troupeaux, par les peintres et les vitriers.

Les trois Mages, par les cabaretiers.

L'Offrande des Mages, par les merciers.

Le Massacre des Innocents, par les orfévres.

La Purification, par les maréchaux.

La Tentation dans le Désert, par les bouchers ; la dernière scène, par les boulangers.

L'Aveugle et le Lazare, par les gantiers.

Jésus et le Lépreux, par les cordonniers.

La Passion, par les archers, les fabricants de flèches et les quincailliers.

La Descente aux Enfers, par les cuisiniers et les traiteurs.

La Résurrection, par les pelletiers.

L'Ascension, par les tailleurs.

L'Élection de saint Matthieu, l'Apparition du Saint-Esprit, par les marchands de poissons.

L'Antechrist et le Dernier Jugement, par les tisserands.

Si on va au fond de toutes ces applications, on y trouvera l'esprit malin du moyen âge ; il y a des allusions voilées pour nous, mais d'autres qui sont encore sensibles ; c'est ainsi qu'on fait jouer le Déluge par les teinturiers, la Passion

par les archers et les fabricants de flèches, la Création du Monde par les drapiers, chargés d'habiller le monde naissant, la Descente aux Enfers par les cuisiniers et les traiteurs, qui étaient censés y envoyer tant de monde et connaître l'endroit, et l'Ascension par les tailleurs, toujours réputés un peu voleurs, et auxquels la plaisanterie prolongée attribuait des ailes pour monter dans les airs. Chaque corporation se prêtait de bonne grâce à ces interprétations d'état.

Les moralités succédèrent, comme en France, aux *mystères*, et ce fut un grand pas de fait vers la comédie. On y personnifiait les vices, les vertus, les passions; on y offrait au moins le tableau de la nature humaine, tableau grossier, qui devait être achevé par de grands maîtres.

La première comédie anglaise, digne de ce nom, est intitulée : *Gammen Garton's needle, l'Aiguille de Gammen Garton*, et, bien que les scènes en soient mal liées et qu'elles n'offrent qu'une ébauche informe, on y rencontre une idée comique et quelques caractères heureux. En voici la donnée : Gammen Garton a égaré l'aiguille avec laquelle elle raccommode la culotte dont son mari se pare le dimanche. Cette perte lui cause un grand embarras. Après bien des recherches, des disputes, des combats, elle la trouve attachée à cette même culotte. Cette heureuse découverte produit le dénoûment. La fécondité d'esprit de l'auteur a trouvé moyen de bâtir cinq actes sur la pointe de cette aiguille. C'est un édifice beaucoup trop considérable pour la base; mais n'est-ce pas là une image fidèle des accidents ordinaires de la vie? que de querelles domestiques, que d'efforts perdus, que de recherches importunes, pour des choses qui sont, la plupart du temps, sous notre main, et qu'avec un peu d'attention nous eussions découvertes à l'instant; qui n'a cherché vingt fois dans sa vie l'aiguille de Gammen Garton?

John Lellie composa ensuite une pastorale appelée *Éphue*, qui a eu un grand succès, et produisit à la cour d'Élisabeth le style *éphuiste*, c'est-à-dire pédant et plein d'allusions classiques, de même que l'Espagne eut son style *cultiste*. Jacques Ier, successeur d'Élisabeth, ce roi qui regrettait tant que le latin dépérît, sous son règne encouragea ce style précieux et on le trouve dans Shakspeare, dans Beaumont et Fletcher et Ben Jonson. Mais avec eux le théâtre s'éleva tout à coup à une grande hauteur. On vit paraître sur la scène anglaise, les héros du moyen âge et de l'antiquité, avec les traits de la vérité humaine, que nul mieux que Shakspeare n'a su peindre. On vit agir les puissants mobiles de l'ambition, se développer les caractères, rugir les passions les plus terribles, et la poésie aux ailes d'or s'ébattre joyeusement parmi ces conceptions sublimes.

HIPPOLYTE LUCAS.

SAINT-LAURENT.

FRAGMENT DE LA DÉCORATION GÉNÉRALE DU CHŒUR DE L'ÉGLISE SAINT-LAURENT, A PARIS.

Les progrès de la peinture sur verre sont, de jour en jour, plus sensibles chez nous. Le grand secret de la Renaissance, longtemps égaré dans de fausses voies, et retrouvé pour ainsi dire par les maîtres de notre époque, ce secret, qui a légué de si nombreux chefs-d'œuvre à l'admiration des siècles, revit au milieu de nous et semble vouloir reprendre son ancienne splendeur. Ici ce sont des vitraux que l'on répare ou que l'on complète avec une science merveilleuse; là, comme à l'église Saint-Laurent, ce sont de magnifiques verrières que l'on ajuste dans les fenêtres qui jusqu'alors en avaient été dépourvues. Toutefois, le signe caractéristique de notre temps, et ce qui place peut-être l'âge actuel au-dessus des périodes précédentes, c'est un respect profond des traditions sacrées et de l'histoire, une étude consciencieuse des procédés, et surtout un rapport intime entre le style architectonique et le genre de l'ornementation.

La peinture sur verre, en effet, n'est pas toujours d'une exécution aussi simple que celle sur toile ou à fresque, deux pensées, deux mains bien différentes concourent d'ordinaire à son élaboration. Il y a le peintre qui compose les cartons et qui est un artiste; il y a le verrier qu traduit en mosaïques transparentes la pensée du peintre, le verrier qui dispose et soude le verre dans les nervures de plomb, le verrier qui est aussi un artiste. De nos jours peintre et verrier marchent au même but, tous deux vont droit au succès; pour en avoir la preuve, il suffit de parcourir nos édifices religieux.

Entre tous les monuments consacrés au culte, l'église Saint-Laurent est, sous ce rapport et

sans aucun doute, celle qui offre les plus curieux sujets d'étude. Les verrières du chœur, entièrement modernes, forment un ensemble plein d'harmonie au double point de vue de l'idée artistique et de l'exécution matérielle.

M. Félix Pigeory a donné ailleurs le détail de cette remarquable composition, commandée en de meilleurs jours par la ville de Paris, sous l'administration de M. le comte de Rambuteau[1]. Nous n'avons donc pas à revenir sur l'analyse de l'œuvre de M. Auguste Galimard; les connaisseurs l'ont jugée, le public l'apprécie tous les jours, nous rappellerons seulement, pour l'intelligence de la gravure accompagnant ce texte, que les trois principales fenêtres du chœur sont occupées, celle du milieu, au-dessus du maître autel, par *Jésus triomphant,* celle de gauche par *sainte Apolline,* dont nous avons publié le dessin, et celle de droite par *saint Laurent.*

Le bienheureux patron de l'église contemple le Christ; l'extase illumine son front; d'une main il presse une palme sur son cœur, de l'autre il s'appuie sur le gril, instrument de son supplice. La simplicité de ce tableau n'exclut pas le caractère de grandeur que commandait la majesté du lieu et que M. Auguste Galimard a très-bien compris.

Il était d'ailleurs fort difficile que l'artiste ne réussît pas dans la tâche qui avait été confiée à ses connaissances et à son goût, placé comme il l'était, entre les souvenirs du passé et les nécessités du présent, entre deux architectes également dévoués à leur art : Blondel qui, sous Louis XIV, a terminé la basilique, Victor Baltard qui, aujourd'hui, consolide et restaure le pieux ouvrage de son illustre prédécesseur. Au résumé, nous l'avons dit et nous le répétons, les vitraux de l'église Saint-Laurent sont, à tous les égards, une œuvre magistrale; M. Auguste Galimard s'est montré digne des hommes qui ont concouru avec lui à la glorification et aux embellissements de la maison de Dieu.

EUGÈNE PETIT.

[1] Voy. XIe livraison, p. 165.

SOCIÉTÉ LIBRE DES BEAUX-ARTS.

BULLETIN N° 438.

Séance du mardi 19 *novembre* 1850.

PRÉSIDENCE DE M. DELAIRÉ.

La séance est ouverte à huit heures.

Lecture et adoption du procès-verbal de la séance musicale du 29 octobre 1850, par M. Maillet, secrétaire adjoint.

Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 5 novembre 1850, par M. Martin d'Angers, secrétaire général.

M. le président fait part à la Société de la perte douloureuse de notre collègue Allais, graveur en taille-douce, né à Paris le 17 juin 1792, et lit, au milieu de l'émotion générale, le discours suivant, prononcé sur la tombe du défunt, par notre collègue M. Bidault, de la classe des amateurs.

« Messieurs,

« Celui que nous venons de conduire à sa dernière demeure, a été, pendant trente-cinq ans, un graveur distingué; pendant toute sa vie il a été homme de bien.

« La Société libre des Beaux-Arts a bien voulu m'admettre, au nombre de ses membres, le même jour (6 décembre 1831) qu'elle accueillait, à bien plus juste titre, Jean-Alexandre Allais, dont nous déplorons aujourd'hui la perte.

« Beaucoup plus jeune et plus utile que moi, il aurait dû me survivre...; le destin en a ordonné autrement, et c'est moi qui viens vous dire combien sa vie nous rend sa mort douloureuse.

« Soit comme homme, soit comme père de famille, comme citoyen, artiste ou sociétaire, M. Allais a dignement rempli la tâche que la nature et la patrie imposent à tous les cœurs bien nés.

« Il a été homme laborieux et sage; père de famille, il a toujours été plein de sollicitude pour elle; artiste, pénétré de la dignité de sa mission, il n'a jamais employé son talent, dans les quarante-huit grandes planches et dans les nombreuses vignettes qu'il a gravées, qu'à la reproduction d'ouvrages estimables, propres à répandre le goût du beau, de l'honnête, de l'utile dans toutes les classes.

« Sociétaire, M. Allais a consacré ses loisirs et même ses veilles à l'utilité, à la prospérité, à

la glorification de la Société libre des Beaux-Arts, dont il a été, plusieurs fois, secrétaire et vice-président, et toujours l'un des membres les plus zélés dans les travaux et les mieux inspirés dans les propositions.

« L'un des premiers et des plus actifs fondateurs de l'association des artistes peintres, sculpteurs, graveurs, etc., et de la caisse de secours, qui ont déjà produit tant de bien, il s'est peut-être livré avec trop d'ardeur à l'accomplissement de cette œuvre de sage philanthropie, car c'est à la suite de ses longs et pénibles travaux, comme secrétaire de l'association, qu'il a éprouvé les premières atteintes de la maladie à laquelle il vient de succomber.

« Messieurs, M. Allais méritait toute notre affection par ses travaux, par sa conduite et par son dévouement; il méritait celle de tous les artistes pour le bien qu'il a fait. Nous devions des louanges à sa vie, car c'est un pieux devoir pour les vivants de louer les morts qui ont bien vécu. Nous devons des regrets à ses mânes ; nous devons conserver et honorer sa mémoire, car une vie comme la sienne mérite d'être présentée en exemple aux pères de famille, aux artistes et aux citoyens.

« Puisse ce faible hommage lui sourire dans le sein de l'Éternel et lui créer, ici-bas, quelques imitateurs!... »

Ces paroles, si bien senties, ont reçu les unanimes applaudissements de l'assemblée, qui s'est associée de tout cœur aux trop justes regrets de notre honorable collègue.

M. Gelée a la parole pour demander de se charger de la notice sur M. Allais, son ami : accepté avec reconnaissance.

M. le président remet à notre collègue, pour cet objet, une feuille du registre matricule, établi par M. Bidault, et qui relate les principales circonstances de la vie et les travaux de chacun des membres de la Société libre des Beaux-Arts. Cet important travail, dont l'idée première appartient à M. Bidault lui-même, est loin d'être complet. D'abord les renseignements ont manqué au rédacteur, puis les infirmités sont venues contrarier ses projets; aujourd'hui qu'il se voit dans l'impossibilité de parachever son œuvre, il demande qu'on lui donne un continuateur; M. Martin d'Angers s'offre pour remplir cette mission honorable : la Société accepte avec gratitude...

On passe à la correspondance.

1° M. Delaire donne lecture de la lettre du secrétaire général de M. le Président de la République, ayant trait aux deux cents francs accordés à titre d'encouragement à notre Société.

2° Lettre de M. Galimard qui nous invite à aller voir, dans son atelier, son nouveau tableau de *la Nativité*.

3° Lettre de M. Pernot au sujet d'un ouvrage immense et national que M. le ministre de la guerre, en 1846, l'a chargé de continuer et d'achever, lequel ouvrage contient quinze cents dessins rappelant l'image des enseignes, bannières, drapeaux, étendards, pennons et cornettes de la nation française, et les trophées glorieux pris sur l'ennemi.

Cette lettre intéresse vivement la Société, et amène de curieuses explications de la part de l'auteur, qui demande qu'une nouvelle commission soit nommée pour l'examen comparatif de ses planches et de leurs modèles; elle se réunirait aux Invalides : renvoyé au bureau.

On adopte la proposition de M. Mirault, qui demande qu'on admette, dans cette importante commission, un membre de chacune des sections de la Société[1].

4° On fait passer aux sociétaires une nouvelle liste de candidats proposés par des artistes de différentes écoles pour la formation du jury de réception (peinture, gravure, sculpture et architecture).

5° Un numéro des bulletins de la Société des antiquaires de l'Ouest : renvoyé à M. du Vaultenet, rapporteur.

6° M. Martin d'Angers présente à la Société, de la part de M. Lechesne, statuaire et graveur sur bois, un encadrement sculpté et lithographié, d'un très-beau travail comme dessin et comme reproduction.

La séance est un instant suspendue pour l'examen de cette œuvre qui, quoique fort belle, n'est qu'une imitation incomplète et en raccourci d'un cadre immense en bois de chêne, dont les sujets, on ne peut plus gracieux, sont exécutés de main de maître. M. Martin, qui est allé voir ce chef-d'œuvre, destiné à l'exposition de Londres, en est revenu tout émerveillé, ainsi que

[1] Le bureau, dans sa dernière séance, a nommé une commission chargée de s'occuper de l'ouvrage de M. Pernot, et de fonctionner dans la chapelle même des Invalides; elle est ainsi composée : MM. Dreuille, peintre; Husson, statuaire; Alexandre Tessier, architecte; Dien, graveur; Pollet, musicien; Mirault, amateur.

de deux beaux groupes d'animaux, en plâtre, du même statuaire, qui doivent figurer à l'exposition.

Plusieurs de nos collègues se proposent d'aller visiter l'atelier de M. Lechesne, rue Fontaine Saint-Georges, 37.

7° Envoi d'une brochure sur les monnaies suisses de la trouvaille de Saint-Paul, frappées à Zurich, Bâle, etc., au XIe siècle. Cette brochure est de M. Morel-Fatio, et extraite de la *Revue numismatique* (1849, Blois) : renvoyée à M. Mirault, rapporteur.

8° *Histoire et Mémoires de l'Académie nationale des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse* : renvoyés à M. Bourla, rapporteur.

9° Deux numéros du journal anglais *the Builder* : renvoyés à M. Moultat, chargé de rendre compte de cette publication.

10° *Annales du Puy* : renvoyées à M. Duplat, rapporteur.

11° *Annales de l'Auvergne* (mai et juin 1850) : renvoyées à M. Martin d'Angers, rapporteur.

La correspondance étant épuisée, on passe au scrutin secret pour l'admission de trois candidats dans la section des amateurs.

M. Georges Bonnefonds, auteur d'un ouvrage sur l'Élysée-National, est nommé, à la majorité des suffrages, et proclamé, par M. le président, membre titulaire de la Société libre des Beaux-Arts (section d'archéologie).

M. l'abbé Boudant, curé doyen de Chantelle (Allier), auteur des *Chants du cœur* et du *Mausolée chrétien*, est également nommé à la majorité des suffrages, et proclamé, par M. le président, membre correspondant de la Société libre des Beaux-Arts (classe des amateurs).

La nomination du troisième candidat est ajournée.

M. Delaire fait deux propositions, l'une ayant trait à la candidature d'une dame artiste comme membre honoraire dans la section de musique : renvoyée au bureau chargé, dans cette circonstance, d'examiner les titres du candidat, en s'éclairant des lumières des présidents et vice-présidents des diverses sections ; l'autre demandant l'organisation prochaine d'un grand concert au profit de la souscription ouverte pour l'érection de la statue d'Eustache Le Sueur, dans le jardin du Luxembourg : également renvoyée au bureau[1].

Communication de M. Gelée, au nom de M. Loest, mécanicien, qui, au moyen d'une machine de son invention, qu'il lance contre une ronde-bosse, la reproduit en médaille de face ou de profil avec une grande facilité. Des échantillons, apportés par notre honorable collègue, attirent l'attention de la Société, qui s'intéresse à cet ingénieux procédé.

L'ordre du jour appelle la lecture du rapport de M. Pernot sur le congrès de Nancy, où il a représenté la Société. Ce rapport, très-consciencieux et très-détaillé, abonde en faits intéressants et variés : le style en est brillant, mouvementé ; la phrase a de la verve, de l'entrain ; et ce précepte de Boileau :

> Passer du grave au doux, du plaisant au sévère,

y est très-heureusement mis en pratique : peut-être y pourrait-on désirer plus de concision.

Le rapporteur commence par une description très-pittoresque des monuments de la ville de Nancy : « Cette cité aux portes triomphales, aux rues alignées, aux places monumentales et aux édifices somptueux,... où le bon roi Stanislas fonda une académie, en 1750. »

Il nous apprend qu'il a été assez heureux pour rencontrer, à ce congrès, notre honorable collègue M. du Vaultenet, qui venait y apporter sa part de science et d'observations pratiques ; puis il rappelle tous les services rendus aux lettres et aux arts par ces grandes solennités provinciales, rendez-vous annuel des célébrités scientifiques, littéraires et artistiques de France et de l'étranger.

Il nous dit que le congrès de Nancy a eu lieu dans la belle salle de l'hôtel de ville, et que la séance d'ouverture a été présidée par M. de Haldat, vieillard des plus respectables, correspondant de l'Institut, président de l'Académie de Nancy, et qui a l'insigne honneur d'être de la famille de Jeanne d'Arc. Il y avait plus de cinq cents adhérents. L'histoire locale a fait, en grande partie, les frais du congrès. On y a parlé de cette fameuse bataille de Nancy (1476), où Charles le Téméraire trouva la mort au milieu de l'étang Saint-Jean, dont l'emplacement est peu changé

[1] Le bureau, dans sa dernière séance, a désigné, pour présider à cette organisation, la section de musique à laquelle il a adjoint MM. Gatteaux, Garnaud, Mirault, Noël, Rohault de Fleury et Rouillard.

et où l'on voit encore une croix de pierre appelée Croix de Bourgogne, sur la colonne de laquelle se lisent les vers suivants :

En l'an de l'incarnation
Mil quatre cent septante-six
Veille de l'apparution
Fut le duc de Bourgogne occis
Et en bataille ici tauscy
René duc de Lorraine mercy
Rendant à Dieu pour la victoire.

M. Pernot dit que cette question de la bataille de Nancy, traitée par un ecclésiastique avec beaucoup de distinction, a été l'une des plus importantes de la section d'histoire, et qu'il y a participé par l'exhibition de dessins fort nombreux, recueillis par lui depuis longues années, et ayant rapport à cette grande action militaire.

Dans la section d'archéologie, ajoute-t-il, notre collègue, M. du Vaultenet, a fait entendre d'excellentes choses sur l'*architecture polychrome*, et lu quelques fragments de sa remarquable brochure, qui a pour titre : *De la stabilité comme principe primordial de toute théorie architectonique, appliquée au style ogival*.

M. Pernot, lorsqu'il a été question des voies romaines, a mis sous les yeux du congrès le dessin d'un monument druidique sur lequel est tracée une inscription gallo-romaine, inscription qui a tellement occupé les antiquaires, fanatiques des Romains surtout, qu'il y a déjà trente-deux manières de l'expliquer. Ce monolithe, un des plus beaux de France, est placé près de la voie romaine qui conduit de Metz à Langres.

Notre collègue entre ensuite dans de curieux détails au sujet des fameuses tapisseries qui furent trouvées dans la tente de Charles le Téméraire, après sa défaite, et qui ornent aujourd'hui l'intérieur du palais de justice de Nancy. « Ces tapisseries, dit-il, qui ont été l'objet d'un travail publié par M. Jubinal, notre ami, représentent une moralité dont les personnages, comme ceux du *Roman de la Rose*, sont des allégories.

« On y voit d'abord Gourmandise, Friandise, Passe-temps, Je bois à vous et Bonne-Compagnie dont ils sont les serviteurs. On se met à table, on prend la collation, on danse : Dîner, Banquet et Souper viennent à leur tour prendre part à la fête, et, pour rendre à Bonne-Compagnie la politesse qu'ils en ont reçue, Dîner l'invite à son repas, Souper pour plus tard et Banquet pour le dernier ; on suit cet ordre, et, pendant que Dîner festoie ses hôtes, Souper et Banquet les épient par une fenêtre, méditant quelque méchant tour. A la scène suivante, Banquet reçoit à son tour, mais il n'est pas seul ; il est accompagné de sa suite, Gravelle, Goutte, Colique, etc... Il fait bon accueil à ses hôtes, mais bientôt il va sournoisement s'armer de son casque et de son épée, et il fait signe à ses complices de suivre son exemple.

« Dans ce tableau, on voit tout un repas du XVe siècle : ce sont les paons portant au cou un écusson, une hure tatouée, un vaisseau rempli d'oiseaux, etc. Mais, pendant que nous décrivons son repas, Banquet et les siens se sont armés en guerre et ils ont commencé l'attaque. Apoplexie tombe comme la foudre sur dame Friandise, tandis que Pleurésie égorge Gourmandise, et que *Je mitonne* (c'est le nom d'un des personnages) est tout étonné de se voir saisi et terrassé par une maladie représentée sous la figure d'une femme, dont malheureusement... heureusement peut-être, le nom est illisible.

« Bonne-Compagnie et ceux des siens qui ont survécu au massacre vont se plaindre à dame Expérience. Placée sur un trône magnifique, vêtue d'une robe splendide, celle-ci est environnée de ses gens qui sont : Pilule, Remède, Diète, etc... La plainte entendue, Banquet est condamné à être pendu ; quant à Souper, en faveur duquel les docteurs ont sans doute admis des circonstances atténuantes, il est condamné à porter des poignets de plomb bien lourds, et à ne pouvoir s'approcher de Dîner d'une distance moindre de six lieues.

« Telle est la moralité représentée sur la tapisserie du duc de Bourgogne, et qui peut se traduire ainsi : l'expérience et les docteurs ont reconnu que la collation et le dîner sont deux repas suffisants pour les gens de bonne compagnie, et que, lorsqu'ils se laissent séduire par les charmes trompeurs du souper et du banquet, ils s'exposent à se voir soudain assaillir par la goutte, l'apoplexie, etc. »

Après cet égayant récit, M. Pernot fait mention d'une assez jolie fable, intitulée : l'*Égalité*, qui a été dite au congrès par M. Jobard de Bruxelles, son auteur ; puis il finit son rapport par une étude comparée de l'antique et du style moyen âge. Dans ce travail, peut-être un peu long, il combat cette admiration exclusive pour l'*art antique*, qui a jeté même de grands génies dans le travers, et il rend un digne hommage aux chefs-d'œuvre enfantés par la foi vive et brûlante du moyen âge.

La Société remercie notre honorable collègue de son intéressant rapport, du zèle qu'il a mis à remplir la mission dont elle l'avait chargé, et ordonne le dépôt de son manuscrit aux archives.

La séance est levée à dix heures.

Ordre du jour de la séance du mardi 3 décembre 1850.

1° Lecture du procès-verbal de la séance du 19 novembre 1850;

2° Correspondance;

3° Nomination d'un président et d'un vice-président dans la section d'architecture;

4° Scrutin pour la nomination d'un membre honoraire dans la section de musique;

5° Rapport de M. Noël sur les *Mémoires de la Société des sciences, agriculture et arts de Lille* (1847);

6° Rapport de M. Paul Carpentier sur la visite qu'il a faite avec M. Duplat à l'école communale de dessin, dirigée par M. Lequien;

7° Rapport de M. J. Martin d'Angers sur plusieurs numéros de l'*Investigateur*, journal de l'Institut historique;

8° Rapport par M. Bourla, sur les quatre premiers volumes des *Mémoires de l'ancienne Académie royale de Toulouse;* communication par le même d'une copie au daguerréotype d'un Napoléon nu, commencé par Canova et terminé par Flatters : lecture à ce sujet;

9° Conférence sur la décoration des places publiques.

Nota. — MM. les membres de la Société sont instamment priés de se rendre à la prochaine séance, M. le président ayant à leur faire, au sujet du Journal de la Société, une communication importante, qui sera l'objet d'un vote d'urgence.

Le secrétaire général,
J. MARTIN D'ANGERS.

ATHÉNÉE DES ARTS,

SCIENCES, BELLES-LETTRES ET INDUSTRIE.

Présidence de M. P. F. Mathieu.

Séance du lundi 11 novembre 1850.

(CLASSE DES SCIENCES.)

A huit heures, le procès-verbal de la partie administrative de la séance précédente est lu et adopté. Le secrétaire général trouve déposés sur le bureau : 1° deux numéros du *Médecin de la maison,* rédigés par M. le docteur Reinviller, membre de la Société, qui sont renvoyés à M. le docteur Payerne; 2° le numéro 30 d'un journal des théâtres que M. Pradier doit examiner. Diverses questions relatives à l'administration sont ensuite posées et résolues, et l'assemblée s'occupe surtout de l'ordre à apporter aux séances du premier lundi de chaque mois.

M. Fournier lit le rapport qu'il a été chargé de faire sur la demande en admission, parmi les membres titulaires, de M. Edmond d'Ingrande, membre associé. Les conditions étant favorables au candidat, le scrutin circule, et M. E. d'Ingrande est proclamé membre titulaire de la classe des arts.

A propos de la dernière séance musicale, M. Gatineau rappelle comme étant digne d'une mention toute particulière le *Guet*, morceau composé par M. E. d'Ingrande.

On passe ensuite aux travaux de la classe des sciences, à l'adoption d'abord du procès-verbal de la séance précédente, rédigé d'office par M. Moullard, qui a ensuite la parole pour faire un rapport sur les numéros du *Médecin de la maison,* qu'il a été chargé d'examiner. Après avoir fait remarquer les avantages de cette publication périodique, M. Moullard pose les conclusions suivantes, qui sont adoptées : dépôt aux archives, rappel au compte rendu, et remercîments à l'auteur.

M. Albert Montémont donne communication de l'analyse qu'il a faite d'un article anglais sur le Sahara. M. le président lui adresse des remercîments, et lève la séance à dix heures.

Séance du 18 novembre.

(CLASSE DES LETTRES.)

M. le président donne à l'assemblée communication d'une lettre par laquelle M. le préfet de police remercie l'Athénée des livres qu'il a envoyés pour la bibliothèque des prisons. Cette lettre est déposée aux archives.

M. Hercule Robert est chargé de faire un rapport sur un travail adressé à la Société par M. Morel-Fatio, et relatif aux monnaies suisses de la trouvaille de Saint-Paul.

Le *Médecin de la maison,* rédigé par les soins de M. le docteur Reinviller, membre de la Société, est renvoyé à M. le docteur Payerne, et

M. Dézarnaud se charge d'examiner le numéro 31 d'un journal des théâtres qui est déposé sur le bureau.

On ajourne à une autre séance une proposition de M. Moullard tendant à régulariser, aux termes du règlement, la position de plusieurs membres de la commission administrative qui sont restés plus de trois mois sans assister aux séances.

La parole est ensuite donnée aux lecteurs.

M. Ch. Lys lit successivement une pièce de vers qui est admise par le secrétaire à une seconde lecture, et une autre intitulée le *Regard*.

Une imitation en vers d'une ballade de Walter Scott par M. de Mauraillan, est aussi admise, par le scrutin, à une seconde lecture.

M. Dorville donne communication de plusieurs fragments d'une tragédie en cinq actes dont il est l'auteur. M. le président lui adresse des remercîments au nom de l'Athénée, et les renouvelle à M. Bayard de la Vicosterie, qui continue la lecture de son intéressant travail historique, l'*Homme d'État et le Diplomate,* par lequel il se propose de prouver que le pouvoir électif est un principe de révolutions successives.

MM. Albert Montémont et Dézarnaud reçoivent aussi des remercîments, le premier après la lecture de stances qu'il intitule les *Bilans*, le second après celle d'une pièce en vers qui a pour titre *Silvie*.

La séance est levée à dix heures.

Le secrétaire général,
P. B. FOURNIER.

THÉATRES.

Quinzaine dramatique.

OPÉRA-COMIQUE. *La Chanteuse voilée*. — THÉATRE DE L'ODÉON. *Les Baisers*. — PORTE SAINT-MARTIN. *Jenny l'ouvrière*. Mme Anaïs Ségalas. — THÉATRE MONTANSIER.

Une nouveauté a été donnée cette semaine au théâtre de l'Opéra-Comique. Il y avait une fois un grand poëte, nommé Camoëns, qui aimait son esclave sans oser le lui dire, et comme l'esclave avait surpris ce secret, elle payait son maître de retour en chantant à son insu, dans les rues de Lisbonne, et en subvenant, avec les bénéfices de ses chansons, aux besoins du poëte, condamné par son génie à mourir de faim. Cette pièce intitulée : L'*Esclave du Camoëns*, a été donnée, il y a cinq ou six ans, à la salle Favart; M. de Flotow en avait composé la musique. L'autre soir, il y avait encore au même théâtre un peintre espagnol, du nom de Vélasquez, qui s'était épris de sa servante ; le peintre, vous l'imaginez bien, n'osait s'avouer à lui-même, et cachait soigneusement aux autres un amour si indigne de sa renommée et de son rang. La pauvre servante était donc maltraitée à toute heure, mais elle aussi elle avait deviné le secret de son tyran, et elle se vengeait de ses rigueurs en allant le soir, cachée sous un voile, chanter à l'ombre des balcons de Séville. Les produits de la quête approvisionnaient le ménage, et payaient les dettes. Un tel dévouement méritait récompense. Vélasquez épouse Lazarilla.

La *Chanteuse voilée* que vient de nous donner M. Scribe n'est, on le voit, qu'une seconde édition de l'*Esclave du Camoëns* ; mais tout n'est-il pas permis à M. Scribe ? La musique de ce petit acte est charmante ; c'est le début de M. Victor Massé, ancien grand prix de Rome, jeune compositeur plein d'originalité et de verve ; homme d'imagination qui appartient à l'école, hélas ! trop peu nombreuse des *mélodistes*. Mlle Lefebvre, Bussine et Audran, chantent fort bien cette jolie musique.

La quinzaine a également vu se produire au théâtre de l'Odéon une très-spirituelle comédie ayant pour titre les *Baisers*. Cette comédie étant de M. Hippolyte Lucas, nous prenons, pour cette fois seulement, la plume de notre collaborateur et de notre ami, afin de rendre à son talent et à son succès un hommage qu'il aurait eu la faiblesse de se refuser. Les *Baisers* ont parfaitement réussi ; c'est de l'esprit comptant, de ce bon esprit du XVIIIe siècle qui entendait si bien les galanterie de la scène. Le nouvel ouvrage de M. Hippolyte Lucas a été joué à merveille par Mlle Sarah Félix, comédienne extrêmement distinguée, Mlle Laurentine, soubrette fine et éveillée, et M. Moreau-Sainti, chaleureux jeune premier, qui marche dignement sur les traces de son père. A la Porte-Saint-Martin, le drame de *Jenny l'ouvrière* a été pour Mlle Lia Félix, jeune sœur de Mlle Rachel et de Mlle Sarah, une occasion de triomphe. Elle a déployé, comme dans *Toussaint Louverture*, un véritable talent, beaucoup de sensibilité et de naturel. Perrin, dans un rôle de portier,

s'est montré très-plaisant. La pièce a obtenu un succès de rire et de larmes. Elle est de MM. Barrière et Decourcelles. Heureux M. Decourcelles ! Il avait fait applaudir quelques jours auparavant une jolie comédie au Théâtre-Montansier, *Un Monsieur qui suit une Dame* ; ce sont les piquantes mésaventures d'un monsieur qui se croit en bonne fortune, et qui rencontre une honnête femme, par laquelle il est mystifié : Ravel est très-amusant dans le rôle de ce Monsieur. Un autre succès que nous devons mentionner, est celui qu'a obtenu à la Porte-Saint-Martin Mme Anaïs Ségalas, ce poëte charmant des *Enfantines*. Après avoir écrit les plus jolis vers du monde, Mme Anaïs Ségalas n'a pas dédaigné le couplet de vaudeville, et elle y a apporté la grâce, l'esprit et le goût qui manquent très-souvent aux auteurs dramatiques de profession.

G. G.

CHRONIQUE MUSICALE.

Théatre Italien. — *La Sonnambula.* Mme Sontag. — Opéra. Rentrée de Mme Viardot. — Conservatoire de Musique. *Distribution des Prix.* Les lauréats. — Album de M. le vicomte Albert de Varesquiel. — Messe de Sainte-Cécile, par M. Adolphe Adam. — *Manuel général de musique*, par S. Stern.

L'ouverture du théâtre Italien a eu lieu devant une assemblée élégante et nombreuse. Tout ce que Paris renferme d'amateurs et d'artistes distingués s'était donné rendez-vous à la salle Ventadour. La rentrée de Mme Sontag, dans le rôle d'*Amina* de la *Sonnambula* de Bellini, a été un véritable triomphe pour la noble cantatrice, qui, dans le final du second acte, a révélé les qualités dramatiques les plus précieuses. Mme Sontag n'a rien perdu de son talent vocal ; elle est toujours la cantatrice possédant l'idéal de l'art de la vocalisation, et, chose singulière, elle a acquis, dans le repos d'une position opulente, un sentiment de la scène, dont beaucoup d'artistes, qui n'ont pas quitté l'arène dramatique, ne sont pas si heureusement pourvues. Mme Sontag s'est surpassée, s'il est possible, dans la *Figlia del reggimento,* ouvrage entièrement bouffe, dans lequel elle a rappelé, sinon révélé, à ses admirateurs, de hautes qualités de comédienne. Cuzolari, dans *la Sonnambula,* a été satisfaisant ; mais, malgré nous, le souvenir brillant de Rubini nous rendait peut-être trop exigeant. L'orchestre, dirigé par M. Georges Bousquet, a fort bien marché ; et les chœurs, placés sous l'intelligente direction de M. Charles Eckts, ont fonctionné avec un excellent ensemble.

Mme Viardot est rentrée à l'Opéra par le rôle de *Fidès* du *Prophète*. Son triomphe a été complet. Celui qu'elle a obtenu dans le rôle de *Valentine*, des *Huguenots*, a été peut-être encore plus grand. Cet hiver, Mme Viardot créera le rôle de *Sapho ;* ouvrage d'un élève de Lesueur et F. Paër, de M. Charles Gounod.

M. Roqueplan, en ouvrant enfin son théâtre à un jeune compositeur, a bien mérité de tous les lauréats que l'Institut, jusqu'ici, s'était seulement contenté d'envoyer en Italie, sans s'inquiéter de leur avenir musical.

La distribution solennelle des prix a eu lieu le dimanche 10 novembre, dans la grande salle du Conservatoire. M. Baroche l'a présidée en personne. Le discours prononcé par M. le ministre de l'intérieur a été fort applaudi. — Il se distingue par une juste appréciation de l'utilité de notre première école de musique, et par un hommage bien senti rendu au mérite éminent de l'illustre Auber, son directeur. Un concert dans lequel les principaux lauréats ont apporté chacun leur contingent de talent et d'efforts, a constamment excité l'intérêt du public. L'ouverture de M. Galibert, élève de MM. Elwart et Halévy, a été très-applaudie. Cette composition mélodique est empreinte d'un sentiment mélancolique d'un excellent effet.

La charmante aubade de François Bazin nous a fait passer en revue tous les lauréats instrumentistes de l'école, le piano et le violon exceptés. Un fragment du grand concerto de Rode a été fort bien exécuté par le violoniste M. Goût. Mlle Vidal et M. Planté ont dit avec beaucoup de brio un fort joli duo pour piano de Zimmerman.

Le programme promettait Mlle Madeleine Brohan dans le *Philosophe marié,* de Destouches. Une indisposition a empêché la jolie *Reine de Navarre* de quitter l'Escurial maternel.

L'*Otello,* de Rossini, et les *Mousquetaires,* de Halévy, nous ont montré tour à tour les élèves : M. Chapuis, Mlles Lemaire, Wertheimber, MM. Sujol, Riquier, Merly, et Mlles Tillemont et Desvimes.

L'orchestre était dirigé par M. Girard, c'est dire qu'il a été digne en tout point de la réputation de son habile chef.

L'association des musiciens a dignement célébré la fête de Sainte-Cécile le 22 de ce mois, en exécutant, sous la direction de MM. Tilmant et Dietch, une messe solennelle composée expressément par M. Adolphe Adam. Cette messe, qui décèle la main habile d'un grand maître, renferme de magnifiques choses. Le *Kyrie*, touchante élégie; le *Gloria* qui, par son début, semble faire scintiller l'étoile qui guida les mages vers la crèche du Sauveur; le *Credo*, cette puissante profession de foi des chrétiens écrasant leurs bourreaux par la seule onction d'une parole inspirée; le *Sanctus*, qui fait assister au divin spectacle des Trônes et Dominations adorant le Saint des Saints; puis, l'*O salutaris*, cette profonde et naïve prière qui célèbre le mystère ineffable du Fils de Dieu s'offrant en sacrifice; l'*Agnus Dei*, douce pastorale qui, malgré nous, nous a fait songer au saint Pasteur qu'une balle fratricide a fait mourir martyr de sa charité; ces différentes parties du plus beau poëme qu'il soit donné au génie musical d'aborder, l'ont été fort bien par M. Adolphe Adam. Le *Domine salvam fac rempublicam* a terminé grandiosement le beau travail du maître. M[lles] Chérie Couraud et Grimm ont chanté délicieusement les solos qui leur avaient été confiés; elles ont été parfaitement secondées par MM. Chapuis, Aymes, Ribes et Merly. L'orchestre a été superbe, et les chœurs admirables d'ensemble.

M[gr] l'archevêque a prononcé un discours très-touchant dans lequel il a glorifié l'art qui se sanctifie aux eaux vives de la charité.

La quête, jointe au produit des chaises, a dû former une belle recette dont les pauvres musiciens, et ils sont malheureusement très-nombreux, ressentiront bientôt les effets salutaires. Somme toute, belle œuvre, beau discours pastoral et bonne action! M. le baron Taylor, l'âme de toutes nos associations artistiques, a dû passer une belle nuit!

M. le vicomte Albert de Varesquiel va publier un album de six mélodies que nous avons eu le plaisir d'entendre. Cette œuvre, d'une importance réelle, sera bientôt l'objet de notre critique impartiale.

Un artiste russe de talent, M. Sigismond Stern, vient de publier le *Manuel général de musique*. — Cet ouvrage a été l'objet d'un rapport de l'Institut et de l'approbation du Conservatoire. — C'est le plus bel éloge que nous puissions en faire.

A. ELWART.

MÉLANGES.

1er décembre.

Le 26 novembre, les artistes ont voté pour la composition du jury d'examen et de placement des ouvrages à exposer. Le scrutin a donné le résultat suivant :

Peintres.—MM. Léon Coignet, Robert Fleury, Decamps, Eugène Delacroix, Corot, Horace Vernet, Ingres, Meissonnier, Delaroche, Picot, Théodore Rousseau, Abel de Pujol. *Supplémentaires :* MM. Français, Hippolyte Flandrin, Tony Johannot, Dauzats.

Graveurs.— MM. Henriquel Dupont et Gelée. *Supplémentaire :* M. Calamatta.

Lithographie. — M. Mouilleron. *Supplémentaire :* M. Aubry Lecomte.

Sculpteurs. — MM. Rude, Toussaint, Debay, Barye, David d'Angers, Petitot, Daumas. *Supplémentaires :* MM. Dumont et Dantan.

Graveurs en médailles. — MM. Oudiné et Domard. *Supplémentaire :* M. Barre.

Architectes. — MM. Labrouste, Blouet, Duban, Caristie, Gilbert. *Supplémentaires :* MM. Visconti et Lesueur.

Nous remarquons avec satisfaction sur cette liste les noms de plusieurs membres de la Société libre des Beaux-Arts et celui d'un des collaborateurs de la Revue des Beaux-Arts, M. Gelée.

— Les deux premières livraisons des *Hôtels historiques de Paris* viennent d'être mises en vente et justifient de tout point l'opinion favorable qu'on avait pu à l'avance concevoir de ce livre. L'histoire et l'architecture, la vérité ayant les charmes du roman, l'art sous ses faces les plus séduisantes, occupent une grande place dans cet ouvrage que l'auteur, M. Georges Bonnefonds, a composé avec une sollicitude toute française. Le titre de cette publication indique suffisamment son but, et les sujets aussi intéressants que nombreux qu'il renferme. De remarquables gravures sur acier et des illustrations intercalées dans le texte, ajoutent encore au charme et à la couleur locale répandus sur tous les chapitres.

Les *Hôtels historiques de Paris* formeront un volume d'environ quatre cents pages, divisé en douze livraisons, imprimé avec le plus grand luxe. Pour ce travail qui ne pouvait être l'œuvre d'un seul homme, M. Georges Bonnefonds s'est entouré de collaborateurs, dignes à coup sûr de le comprendre et de contribuer à son succès. La préface de ces pittoresques annales sera faite par M. Albert Lenoir, membre de la commission des monuments historiques. Les gravures et vignettes sur bois sont dues au burin ou au crayon de nos premiers artistes, MM. Rouargue, d'Aubigny, Staal, Célestin Nanteuil, H. Emy, Bertall. On souscrit à la librairie historique, rue Richepanse, 4, chez Martinon, rue du Coq-Saint-Honoré et dans les départements chez les principaux libraires.

— M. Galimard enverra à la grande exposition de Londres d'immenses dessins de fabrique pour vitraux. La gravure que publie aujourd'hui la Revue reproduit l'un de ces dessins et représente *saint Laurent martyr*.

Les compositions que M. Galimard exposera en Angleterre ont été récompensées d'une médaille d'or au salon, et d'une médaille d'argent à l'exposition agricole et manufacturière de 1849.

L'ensemble de ces dessins modèles présente une superficie de treize cents pieds environ. On peut en apprécier le mérite en visitant le chœur de l'église Saint-Laurent, à Paris, où ces dessins ont été reproduits en vitraux.

— La mort de M. Droz laisse vacant le trente-sixième fauteuil de l'Académie française. Ce fauteil, depuis l'origine de l'Académie, a été successivement occupé, savoir : en 1643, par Gomberville; en 1674, par Huet, le savant évêque d'Avranches; en 1721, par J. Boivin; en 1727, par le duc de Saint-Aignan ; en 1776, par Colardeau; la même année 1776, par La Harpe, réélu en 1803; en 1803, par Lacretelle; en 1824, par M. Droz.

— M. Gustave Dauphin, élève de M. Hersent, vient de terminer une toile de très-grande dimension, dont le sujet, les *Derniers moments du Christ*, et l'exécution, doivent attirer tous les regards à la prochaine exposition de peinture. On devine, en voyant ce tableau, que M. Dauphin a fait des études profondes en Italie et qu'il s'est inspiré avec bonheur des puissantes compositions de nos grands maîtres. Tous les traits de ses figures sont purs et précis, la couleur ferme et pleine d'harmonie ; les têtes modelées avec netteté, avec goût et sentiment.

— On entoure en ce moment la porte Saint-Martin d'une belle grille en fer haute de 1 mètre 50 centimètres. La porte Saint-Denis, qu'on restaure, en recevra une semblable.

— Le grand portail de l'église métropolitaine de Paris était enrichi, avant la Révolution, de figures de pierre de grande dimension, dont quelques-unes furent brisées à cette époque, mais dont la plus grande partie disparut sans qu'il fût possible de savoir ce qu'elles étaient devenues. La plus grande porte du milieu, dite du Jugement dernier, dont l'ornementation est si remarquable, était décorée des statues des douze apôtres foulant aux pieds les rois païens qui s'opposèrent à la propagation de l'Évangile, et dans les angles de cette porte se voyaient les symboles des quatre évangélistes. Ces statues vont être replacées dans leurs niches demeurées vides depuis plus d'un demi-siècle. Elles ont été achevées, pendant le courant de cette année, dans l'atelier de sculpture que les deux architectes, chargés de la restauration de Notre-Dame, ont établi en avant du portail méridional de la basilique.

La porte septentrionale du côté du cloître, qui est décorée d'une image de la sainte Vierge, excellent spécimen de la sculpture religieuse du XIIIe siècle, et celle que l'on nomme Sainte-Anne, du côté de l'Hôtel-Dieu, où l'on voit la représentation de saint Marcel, neuvième évêque de Paris, terrassant, selon la légende, le monstre ou dragon de l'idolâtrie, avec sa crosse, étaient également ornées de figures de dimension plus grande que nature. Ces statues, qui représentent des patriarches, des rois, des reines de l'Ancien Testament, vont être restituées selon leurs anciens modèles et seront replacées dans les niches lorsque la restauration de tous les détails d'ornementation et de sculpture de ce grand portail aura été terminée.

— Rossini fait répéter chez lui, et dans le plus profond secret, une œuvre de sa composition, à laquelle il attache, dit-on, une grande importance. Il passe une partie de ses journées et toutes ses soirées avec Donzelli, le célèbre ténor, pour revoir cet ouvrage encore inconnu du public On croit qu'il sera exécuté publiquement à Bologne dans le courant du mois prochain.

PRÉFACE DU SALON DE 1850-1851.

La grande question des expositions d'œuvres d'art, si longtemps débattue en France, va recevoir cette année un commencement de solution. Au temps d'épreuves où nous sommes, lorsque tant de grands problèmes sociaux s'agitent, il était bien difficile que la vieille histoire des Salons annuels et de leur emplacement ne fût pas remise sur le tapis. L'expérience avait signalé de si notables inconvénients dans l'accaparement des galeries du Louvre pour ces solennités artistiques, que la première pensée du gouvernement, après 1848, a été de chercher un local ailleurs.

A deux pas de là, les Tuileries dévastées offraient leurs salles et leurs pavillons déserts. On a essayé de ce palais; mais le succès n'a pas couronné la tentative, dont le résultat a été fâcheux pour tout le monde.

Alors une multitude de projets a été mise en avant : on a parlé du second étage du Louvre, du terrain de l'ancienne mairie du 2e arrondissement, du Palais-Royal, enfin des lieux où fut le splendide hôtel Mancini, quai Malaquais. Ces projets, et quelques autres encore, étudiés avec soin dans les bureaux du ministère de l'intérieur, présentaient tous des obstacles de réalisation tels, qu'après huit ou dix mois de recherches et d'études, la direction des Beaux-Arts, particulièrement engagée dans la question, n'était guère plus avancée qu'au début.

Cependant, l'impatience gagnait les artistes, les jours succédaient aux jours, les semaines remplaçaient les semaines, sans dissiper les incertitudes, si bien que les circonstances devenaient de plus en plus graves, et qu'il était de la dernière urgence de donner aux peintres, aux statuaires, aux architectes, à cette nombreuse et intelligente famille qui vit du pinceau, de l'ébauchoir, du compas, du crayon ou du burin, la juste satisfaction qu'elle attendait. Le directeur des Beaux-Arts, vivement ému d'un semblable état de choses, a voulu à tout prix y mettre un terme.

Entre tous les projets soumis à M. de Guizard, celui qui consistait à placer l'exposition au Palais-National, lui avait paru, sinon plus heureux, au moins plus praticable que les autres. M. Chabrol, architecte du monument, fut donc chargé d'un nouveau travail sur cette affaire, qui, loin de se simplifier, se compliquait chaque jour davantage.

Chemin faisant, le bruit s'était répandu qu'il y aurait cette année plus de grandes toiles que de coutume. Où loger, même dans les salons d'une résidence princière, des tableaux de dix à douze mètres de long? Il ne s'agissait donc plus d'une série de salles suffisamment spacieuses pour y aligner tant bien que mal quelques milliers de cadres, il fallait un endroit démesurément haut et large; il fallait, en un mot, comme au Louvre, un salon carré.

Cet obstacle, au premier abord insurmontable, a peut-être donné à M. Chabrol le mot tant désiré de l'énigme.

Enfermé dans les limites du Palais-National, l'habile architecte a nécessairement dû chercher ailleurs que sous les lambris de Richelieu ce salon carré qui était l'inexorable loi de son programme. La cour d'honneur du palais était là, bien abritée, bien close, et aussitôt l'idée est venue à M. Chabrol de faire une construction qui rappelât en raccourci celles consacrées aux expositions de l'industrie nationale dans le carré Marigny. La victoire était gagnée, M. de Guizard approuvait sans réserve le projet de l'ingénieux architecte, et quelques semaines suffisaient à M. Chabrol pour mener son œuvre à bonne fin. Ainsi, à près d'un siècle de date, ce palais, témoin de tant de grandeurs et de vicissitudes, ce même palais, qui a servi d'asile à notre première exposition de peinture, va revoir en 1850 une exhibition du même genre.

Une extrême simplicité distingue le projet de M. Chabrol et fait son principal mérite. Rien n'a été changé à la première cour sur la rue Saint-Honoré. Le guichet formé de trois arcades, qui conduit de cette cour à la seconde appelée *Cour d'honneur*, sert maintenant de vestibule à la construction provisoire dont le centre reproduit, dans des proportions peut-être encore plus gigantesques, le salon carré du Louvre; quatre portes donnent accès dans autant de galeries latérales parallèles aux galeries de Montpensier, d'Orléans, de Valois et à la façade de Lemercier. Cette façade, contre laquelle viennent s'ajuster à hauteur du premier étage les constructions de M. Chabrol, se relie à la décoration intérieure par son style architectural, reproduit sur le côté opposé de la galerie.

Ce premier espace est entièrement réservé à la statuaire, qui aurait eu, en outre, le vestibule à sa disposition si le jour y eût été meilleur. Les trois autres galeries et le salon carré, éclairés au moyen de jours perpendiculaires adoucis par des vitres doubles et dépolies, reçoivent une lumière forte sans être vive, pénétrante sans être criarde; ils fourniront aux objets exposés une harmonie que les artistes cherchent tous dans leurs ateliers.

Ces galeries spacieuses permettent de combiner ensemble les peintures et les sculptures, et pour la première fois en France on verra l'ordre que les Allemands ont adopté à Dresde et que les Florentins ont su si bien disposer aux *offices* et à la *tribune*. Les constructions provisoires ont reçu un appareil de chauffage semblable à celui de la Bourse.

L'escalier d'honneur, à droite du vestibule, cet escalier magnifique et trop peu vanté de Contant d'Ivry, conduit aux grands appartements où la peinture s'étale encore à son aise. Voyant ces salons splendides, ces panneaux sculptés, ces lambris d'or, on refuse de croire que l'invasion démagogique ait passé par là, saccageant tout, brûlant tout en ces déplorables jours de février. Pourtant, et ceci est de l'histoire, une semaine durant, un brasier immense a fumé dans la cour, dévorant les meubles, les bronzes dorés, les cadres, les porcelaines, les cristaux, les glaces; si bien qu'on a dû établir à ses alentours un cordon de troupes, et que, le bûcher éteint, on a retrouvé dans les cendres chaudes pour plus de trente mille francs d'or fondu. Mais ceci, encore une fois, n'est plus qu'un souvenir, souvenir désastreux comme celui du pillage du Palais dont les dégâts sont maintenant réparés, à ce point que l'art, sous ces royaux plafonds, se croit plus que jamais chez lui.

L'aile de Valois visitée, on arrive à la terrasse de la galerie d'Orléans pour gagner l'aile de Montpensier; la difficulté

de faire traverser le public en plein air se présentait. Les niveaux des planchers étaient irréguliers : on a pourvu à cet obstacle par une galerie en bois d'une disposition attrayante à l'intérieur. Cet endroit sans aucun objet d'art sera affecté au repos des visiteurs.

De cette galerie on arrive à l'aile de Montpensier qui recevra aussi des tableaux, et enfin, après avoir traversé un vaste salon du style impérial tenant lieu de salle des pas perdus, on descend par un large escalier à deux rangées de degrés qui donne sur la rue Masséna. Voilà donc la ci-devant résidence de Richelieu, de Louis XIV et de la famille d'Orléans ouverte aux expositions artistiques. Étrange rapprochement! Le roi Louis-Philippe avait fait du palais de Versailles le Musée de toutes les gloires de la France; la révolution de Février transformera-t-elle à son tour et définitivement le palais de la famille d'Orléans en Musée des artistes vivants? Quelles que soient les destinées que garde l'avenir, le Salon qui va ouvrir ses portes brillera, sinon par la qualité, au moins par la quantité des productions. Cinq mille huit cents ouvrages ont été soumis au jury, qui n'en écartera, dit-on, que deux ou trois cents au plus.

Peinture religieuse. — On cite : la *Lutte de l'Ange et de Jacob*, par M. Auguste Hesse ; le *Cantique des Cantiques*, par M. Ziégler; la *Nativité* et un carton exécuté à la cire à l'église Saint-Laurent, par M. Auguste Gallimard; un *Martyr*, par M. Verdier; un *Épisode du livre de Job*, par M. Charles Renod; un *Moine prêchant la croisade*, par M. Alexandre Hesse; la *Mort de saint Louis*, par M. Besson ; un très-grand sujet biblique, par M. Dauphin.

Peinture d'histoire. — Une grande page de la révolution de 93 : l'*Appel des condamnés le* 8 *thermidor*, par M. Muller ; la *Patrie en danger*, par M. Vinchon, qui s'est rencontré dans le même sujet avec M. Couture, dont les *Enrôlements volontaires*, malheureusement inachevés, ne quitteront l'atelier du célèbre artiste que pour le Salon qui suivra celui-ci ; le *Banquet des Girondins*, par M. Philippoteaux ; la *Bataille de Koulikovo*, gagnée par Dimitri Donskoï sur les Tatars, épisode des temps héroïques de la Russie, par M. Adolphe Yvon. Après ces toiles d'une dimension hors ligne viennent la *Jane Shore*, de M. Robert Fleury ; le *Massacre des Mamelucks*, par M. Odier; *le Tasse visité dans sa prison par Éléonore d'Est*, toile de M. Marquet.

Peinture de genre. — Six charmants tableaux de M. Diaz : l'*Amour de Fatmé*, un *Soleil couchant*, des *Baigneuses*; une *Manola dansant*, par M. Louis Boulanger; une toile de quarante, œuvre d'un jeune étranger, du moins par le nom, représentant un *Combat de taureaux*, une *Patrouille après février* et des *Femmes d'insurgés*, par M. Leleux ; un *Amateur de tableaux chez un bouquiniste*, par M. Seigneurgens ; une *École de religieuses*, par M. Bonvin ; divers sujets par M. Célestin Nanteuil ; un *Coup de vent* et une *Danse de Bohémiens*, souvenir d'Espagne, par M. Giraud ; les *Vierges folles*, par M. Berger; des *Arabes enlevant leurs morts*, par M. Chasseriau ; la *Personnification de la pluie*, par M. Ziegler. M. Decamps nous présentera trois scènes vigoureuses comme il sait si bien les faire. On parle aussi d'une jolie composition allégorique de M. Lazerge.

A ces œuvres il faut encore joindre de nombreuses et remarquables marines par MM. Isabey, Gudin et Eugène Lepoitevin;

M. Gudin aura aussi des paysages. M. Théodore Rousseau a envoyé quatre paysages d'un effet grandiose et saisissant ; M. Alexandre de Bar expose une *Lisière de forêt ;* Melle Rosa Bonheur, dont on n'a point oublié les *Bœufs,* enverra des animaux.

L'inévitable série des portraits rachètera, par les qualités de quelques-uns, l'absence de mérite qui est le signe caractéristique du plus grand nombre. M. Horace Vernet a peint avec un rare bonheur d'exécution et de ressemblance le président Louis-Napoléon, entouré de son état-major ; le portrait de M. de Tocqueville, par M. Chasseriau, sera certainement remarqué, ainsi que ceux de Mme la comtesse de Lansfeld et de son époux, M. Heald, par M. Claudius Jacquant. N'oublions pas deux autres charmants portraits de femmes, l'un de M. Diaz, l'autre de M. Giraud, l'auteur de la *Permission de dix heures ;* l'*Économe de l'école égyptienne*, par M. Marotte ; d'autres portraits encore de MM. Vidal, Ricard et Hamon.

Le chapitre des dessins, des gravures, des eaux-fortes et des lithographies ne sera pas un des moins féconds du livret. M. Adolphe Yvon a terminé la belle série de dessins reproduisant l'*Enfer* du Dante, qui lui avait été commandée par M. le ministre de l'intérieur ; l'*Envie,* la *Paresse* et l'*Orgueil* complètent aujourd'hui son œuvre ; ces dessins, faits au fusain et fixés d'une manière indélébile, ont tout le caractère et la valeur des anciennes gravures. Des dessins de M. Bonnardel, d'autres de M. Louis Hamon, reproduits à la manufacture de Sèvres ; de nombreux projets d'architecture parfaitement exécutés, de belles gravures par M. Gelée ; des eaux-fortes de MM. Hédouin, Mercuri, Alexandre de Bar ; enfin, des lithographies d'un rare mérite, par MM. Célestin Nanteuil, Français, Baron, Mouilleron, Leroux et Soulange-Tessier.

Reste la statuaire, abondante cette année en grandes œuvres. Voici d'abord l'*Atalante,* sculptée en marbre français par M. Pradier ; *Suzanne au bain,* marbre par M. Grass ; une *Érigone*, par M. Jouffroy, auteur du *Premier secret confié à Vénus*, qui a de plus le buste de la veuve de Talma, Mme la comtesse Châlot, celui de Melle Pelletan et ceux de M. de Vienne et du maréchal Dode de la Brunerie ; une *Figure de femme*, en marbre et les bustes en plâtre de M. le général Cavaignac et de M. Proudhon, par M. Etex ; un *Faune,* envoi de Rome par M. Lequesne ; une grande *République* en marbre par M. Soitoux, couronné pour cette œuvre l'année dernière ; des *Cariatides* en bronze pour l'Élysée, et des *Figures*, style Renaissance, pour l'Hôtel de Ville, par M. Armand Toussaint. La *Mort de Laïs*, marbre français, par M. Matthieu Meusnier, qui expose aussi un buste en marbre de M. Adolphe Yvon, et le buste en plâtre de Melle Alice Théric, jeune actrice de l'Odéon, dont le talent se produira bientôt à la Comédie-Française.

Voici encore une *Scène* en marbre de M. Leharivel-du-Rocher ; un combat d'un *Lapithe et d'un Centaure*, groupe en bronze par M. Barye ; un *Ours terrassant un homme*, par M. Freniot ; un *Saint Martin* en pierre pour la Madeleine et un buste d'enfant, par M. Deligand ; l'*Étoile du matin,* gracieux groupe dont le marbre a été commandé à M. Pollet, après le succès obtenu par son plâtre au précédent Salon ; un *Cheval*, grandeur naturelle, en bronze, par M. Fratin ; une *Sainte Cécile* et un bas-relief en marbre, la *Fraternité*, par M. Maindron ; un

Christ en bronze, une *Tuerie* et divers sujets en bronze et en plâtre, par M. Préault; une *Vierge à l'Annonciation*, un médaillon en bronze et trois bustes, par M. Montagny; le buste en marbre de M. de Lamartine, par M. le comte d'Orsay; la *Jeune fille au coquillage* et la *Parure*, par M. Chambard; *Léda*, statuette, les bustes de M. Baroche et de Carle Vanloo, par M. Augustin Courtet; un buste de Chardin et deux jolies terres cuites, la *Fidélité* et la *Coquetterie*, par M. Demesmay; un buste de Fragonard, commencé par Antonin Moyne et achevé par M. Trajin; des bas-reliefs de MM. Barre et Husson destinés, avec celui de M. Maindron, mentionné plus haut, à orner le piédestal de la statue de la place du Palais-Législatif; un *Saint Sébastien*, par M. Tabar; la *Jeunesse d'Horace*, statue en marbre par M. Renouard; trois bustes en marbre de jeunes filles, par M. Dantan jeune; *Mater dolorosa*, statue en pierre, par M. Clésinger; un *Philoctète* en plâtre, par M. Cristophe; un *Joueur de boules*, par M. B. Frison.

Avant de clore cette énumération, où cependant beaucoup de célébrités et beaucoup d'œuvres sont omises, mentionnons encore un *Ange* et un buste d'enfant de M. Duseigneur, et une *Cheminée*, espèce de symbole du phalanstère que M. Ottin a sculpté pour Florence où, sans doute, un pareil ouvrage sera fort étonné de se trouver dans le voisinage de Ghiberti.

Tels sont très-sommairement les événements et les nouvelles dont le monde artistique se préoccupe à la veille de l'ouverture du Salon. Dans quelques jours, toute incertitude aura cessé; le public, ce juge inexorable, ce suprême dispensateur des gloires d'ici-bas, parcourra les galeries et les vastes salles du Palais-National. La critique et l'histoire commenceront du même coup pour les artistes. Il y a eu près de six mille appelés, combien y aura-t-il d'élus?

Grande question, dont l'avenir tient la réponse dans sa main. En attendant, et en face des choses solennelles qui se préparent, un devoir nous était imposé, devoir que nous avons accepté et que nous remplirons dans toute son étendue.

L'appréciation du Salon de 1850-1851 est une tâche considérable et à laquelle on ne saurait consacrer trop de conscience et trop de talent. Pour juger ces nombreux ouvrages émanant des écoles et des idées les plus diverses, il faut une extrême indépendance d'esprit et de principes; il faut, s'il est possible, se placer à tous les points de vue, au-dessus de toutes les idées et de toutes les écoles, pour de là saisir les perspectives et embrasser les ensembles.

Quels hommes alors seraient plus capables de remplir cet honorable mais difficile mandat de la critique, que ceux qui se sont élevés par la pratique de leur art aux contemplations de la théorie? Le compte rendu du Salon sera donc confié dans cette Revue à des hommes spéciaux dans toute l'acception du terme, spéciaux en ce sens que chez eux l'artiste laisse encore une place à l'écrivain. MM. Auguste Gallimard et Charles Bazin se partageront l'examen de la peinture, divisée en quatre grandes catégories : peinture religieuse, peinture d'histoire, peinture de genre, paysages, marines et portraits. M. Matthieu Meusnier se chargera de la statuaire, M. Bourla de l'architecture et M. Gelée, membre du jury, appréciera, avec les connaissances et l'impartialité qui lui sont propres, la collection aussi variée que curieuse des dessins, gravures, eaux-fortes et lithographies. Ainsi, un légitime apaisement sera donné à cet art contem-

porain toujours en quêtes de réformes et de progrès; les artistes seront jugés par leurs pairs.

GEORGES GUÉNOT.

L'EXPOSITION DE PEINTURE ANNUELLE.

Les expositions artistiques auront-elles lieu tous les ans? Cette question, je crois, n'est pas encore résolue. L'indécision en cette circonstance est une preuve déjà de la nécessité d'y réfléchir très-mûrement.

La quantité, pour les gens de goût, ne valut jamais la qualité. Cette condition des sensations délicates s'applique surtout aux arts.

A partir du moment où l'art a pris une forme suffisante pour exprimer la pensée, il a été beaucoup produit : mais les productions dont nous jouissons actuellement, souvent par débris, représentent pièce à pièce l'accumulation des années. Chaque siècle, bien que riche, parfois, en plusieurs excellentes choses, ne lègue après lui qu'un chef-d'œuvre. Ce n'est point une précaution sordide dans l'ordre établi; c'est plutôt prévoyance : si chaque année, au ciel il apparaissait une comète, les humains ne l'honoreraient pas d'une attention plus particulière que les autres planètes qu'ils voient sans cesse scintiller au firmament.

Ce préambule a pour but de faire pressentir le danger des expositions annuelles.

Depuis quelques années les arts — je hasarde aussi de dire les lettres — sont mises en serre chaude. Les tableaux, les statues, les romans-feuilletons poussent partout et en toute saison : — on en fait des primeurs. Ils pullulent et dévorent le terrain.

Une exhibition tous les ans fut, dit-on, décidée d'après le vœu unanime des artistes. Ce vœu, au moment où il fut exprimé, avait une apparence de raison. Jusqu'en 1830, les expositions n'étaient régies ni par une loi, ni par une décision formelle. Sans monument construit *ad hoc*, les arts (que l'on me passe la trivialité de la comparaison) étaient contraints de se loger en garni. Les galeries du Louvre se prêtaient pour trois et même six mois. Les chefs-d'œuvre qu'elles renferment consentaient à se laisser voiler et masquer par les productions dues au génie prolifique de l'art moderne. Une des plus grandes richesses de notre capitale était ainsi dérobée à la curiosité des amateurs et des étrangers pendant une partie considérable de l'année. Le caprice, dans cette affaire, servait seul de règle. On demanda alors pour l'avenir autant qu'on avait eu peu dans le passé : après avoir langui de disette on succombe de plénitude.

Examinons sérieusement si l'art et les artistes ont gagné à cet étalage annuel.

Ayant à peine huit ou neuf mois pour produire une œuvre, les artistes se sont habitués à *brocher* leurs ouvrages, l'essentiel étant d'arriver à terme. La grande peinture est négligée, presque abandonnée. La peinture commerciale envahit tout. L'éditeur d'estampes prend jour, se munit d'argent, et court au *marché* : il fait sa provision. Il achète à quelques artistes un ou deux petits tableaux qui, reproduits, promettent un succès certain. L'art se meurt. L'artiste vit tant bien que mal; le voilà intéressé dans les affaires; le voilà commerçant!... Une révolution éclate qui tue le commerce; l'artiste-commerçant est anéanti. Il ne peut retrouver en lui cette énergie que donne seul l'enthousiasme exclusif pour l'art, et qui seul peut lui faire braver la misère.

Il ne fallait donc pas accélérer la marche lente et majestueuse de l'art. Il ne fallait point, par un appât fallacieux, détourner l'artiste de ses vues généreuses. Misères pour misères, mieux vaut celles dont la Providence n'affranchit personne, que celles dont les mauvais calculs des hommes nous donnent souvent les tristes résultats. L'art est trop saint pour être une marchandise. L'artiste ne doit jamais perdre la dignité de son caractère.

Les expositions annuelles sont contraires à la majesté de l'art et à l'intérêt bien entendu des artistes. *Elles font perdre au public ce goût et cette vénération qu'inspirent les choses rares longtemps voilées, et qu'on ne découvre qu'aux jours solennels.*

CHARLES BAZIN.

BIBLIOGRAPHIE.

MANUEL DE L'AMATEUR D'ESTAMPES,

PAR

M. CH. LE BLANC.

Depuis longtemps les amateurs des beaux-arts désiraient vivement un ouvrage complet sur les œuvres des graveurs. M. Ch. Le Blanc a eu la hardiesse d'entreprendre ce travail presque colossal, car il s'agit de décrire environ six mille articles.

La première livraison de cette importante publication vient de paraître; c'est un volume de 160 pages (lettre A à Bartoli), dont un éditeur de romans aurait sans scrupule fait trois gros tomes; cette livraison se distingue par une vaste et consciencieuse érudition, par une critique sûre et rare, par des faits historiques nombreux inédits et par une méthode d'exposition nouvelle.

L'auteur me paraît bien digne d'éloges et d'encouragement. Déjà M. Le Blanc s'est fait connaître par d'excellents mémoires sur les gravures; par sa position au cabinet des estampes de la Bibliothèque nationale, où il a tant de richesses sous la main, par sa connaissance des langues étrangères et surtout par sa science pratique, personne mieux que lui ne saurait mener à bonne fin ce *Manuel* qui est destiné à remplir auprès des amateurs d'estampes la place qu'occupe le Manuel de Brunet auprès des bibliophiles.

Pour apprécier l'importance de ce travail, il faut se reporter à l'état actuel de la science. Les ouvrages français sur les graveurs sont extrêmement incomplets et souvent fort coûteux à cause de leur rareté; les livres des Basan, Musseau, Florent le Comte, de l'abbé Fontenay, Joubert, Bartsch, Robert Dumesnil, Duchesne, Léon de la Borde et d'autres encore, sont fort abrégés ou ne traitent que d'une petite partie seulement de l'histoire de la gravure.

Les Allemands se sont occupés avec plus de soin et de succès de cet intéressant sujet d'étude; malheureusement leurs meilleurs auteurs ont écrit dans leur langue qui est peu familière aux lecteurs français, tels sont les Heineken, Hubert et Rost, Haake. Füseli, Weigel, et surtout Nagler, le plus volumineux et le meilleur de tous.

Le *Manuel* de M. Le Blanc suit un ordre d'exposition parfait et résume en peu de mots toute la science; chaque article donne en abrégé la biographie du graveur, l'indication détaillée de toutes ou de presque toutes les gravures, leur description exacte et leur prix de vente. Les monogrammes des graveurs calqués le plus souvent sur les originaux mêmes, sont en tête de chaque article, innovation très-importante, car rien de plus pénible que de chercher ces monogrammes dans une table à la fin du volume.

Les amateurs de tableaux trouveront dans des tables de renvoi un secours précieux pour les recherches sur tel ou tel peintre et sur telle ou telle peinture. Qui n'a pas senti, en effet, l'utilité, le besoin d'un pareil guide? Qui n'a pas déploré la perte énorme de temps dans ce genre de recherches au cabinet des estampes, où il n'existe point de catalogue public de cette riche collection? Le *Manuel* de M. Le Blanc remplira en grande partie cette malheureuse, je dirai même cette inconcevable lacune.

La rapidité de cette notice m'empêche de citer un grand nombre d'excellents articles; je ne puis cependant passer sous silence les curieux et remarquables chapitres sur Cherubini, Alberti, Aldegrever, Altdorfer, Jobst Amman, Mac Ardell, Avril, Baillie, Baléchou et surtout celui qui concerne la célèbre famille des Audrans. M. Le Blanc n'oublie pas de parler des graveurs contemporains encore peu connus en France, tels que MM. Alex. Bar et Hector Allemand, qui ont fourni eux-mêmes à l'auteur le catalogue de leurs travaux, exemple que les graveurs vivants feraient bien d'imiter.

J'exprimerai en finissant un léger regret au savant et laborieux auteur du *Manuel de l'amateur d'estampes*, qui a mis les signes abréviatifs des termes techniques dans un prospectus, au lieu de l'imprimer dans la première livraison de son ouvrage; mais c'est là une petite erreur qu'il serait facile de corriger. M. Ch. Le Blanc, érudit infatigable, fait honneur à la France. Il promet l'accomplissement de sa tâche gigantesque dans le court espace de deux ans; j'ai pleine confiance en sa parole, et je lui souhaite bien sincèrement tout le succès que mérite sa belle et utile entreprise.

CLAUDIUS TARRAL.

CORRESPONDANCE.

—

CONSEIL DE RÉDACTION.

A M. FÉLIX PIGEORY, *directeur de la* REVUE DES BEAUX-ARTS.

Paris, 20 novembre 1850.

Je suis extrêmement reconnaissant, monsieur, de l'offre bienveillante que vous me faites d'entrer dans le conseil de rédaction de la *Revue des Beaux-Arts*. J'accepterai, si vous pensez que mon concours soit utile ; quant à mon nom, il ajoutera peu de valeur à la liste que la *Revue* a déjà publiée.

Agréez, monsieur, l'assurance de ma considération très-distinguée.

ADRIEN DE LONGPÉRIER.
Conservateur des antiquités au Musée du Louvre.

SOCIÉTÉ LIBRE DES BEAUX-ARTS.

BULLETIN N° 439.

Séance du mardi 3 *décembre* 1850.

PRÉSIDENCE DE M. DELAIRE.

La séance est ouverte à huit heures. Le procès-verbal est lu et adopté. Correspondance.

1° Deux demandes d'admission dans la section d'architecture, renvoyées au président de cette classe ;

2° Demande de réintégration dans la section de peinture d'un ancien membre de la société ;

3° Lettre de M. Berville, secrétaire perpétuel de la Société philotechnique, qui nous annonce l'envoi des billets pour la séance publique de cette assemblée ;

4° Nouvelle lettre et documents de M. Garneray au sujet de ses toiles à peindre et de la manière de fixer le crayon et le pastel sur le papier ; — renvoyés à la commission des couleurs, qui sera immédiatement convoquée pour l'examen de ces différents procédés ;

5° Une livraison du tome XXXII[e] des *Annales de la Société d'agriculture*, arts et commerce du département de la Charente ; — renvoyée à M. Duplat, rapporteur.

La correspondance étant épuisée, M. Peron a la parole pour rendre compte à la Société de ce qui a été fait pour la souscription au monument de Lesueur, dans la dernière séance de la commission, présidée par M. Gatteaux. On y a décidé, et la Société ratifie cette décision, que la première liste des souscripteurs figurera dans le bulletin de la séance de ce jour, et qu'elle sera imprimée avec lui dans le journal.

Voici cette liste.

Membres du bureau :

MM.	Delaire, président	20
	Rohault de Fleury, vice-président	20
	Martin d'Angers, secrétaire général	10

Membres de la Commission :

MM.	Gatteaux, de l'Institut, président	30
	Peron, peintre, vice-président	25
	Garnaud, architecte, secrétaire	10
	Forster, de l'Institut, graveur	20
	Hittorff, architecte	30
	Delorme, peintre	10
	Husson, statuaire	10
	Rouget, peintre	20
	Normand, graveur	10
	P. Carpentier, peintre	10
	Bourla, architecte	10

Autres souscripteurs.

	Le Conseil général de la Seine	1000
MM.	Collot, ancien directeur de la Monnaie	100
	Dumon, secrét. perpétuel de l'académie des Beaux Arts	20
	Flandrin (Hyppolite), peintre	25
	De Nieuwerkerque, directeur des Musées	20
	J. Fossin	20
	Périn	20
	De Noë, amateur	10
	Bridoux, id	10
	Victor Baltard, architecte	5
	Orsel, peintre	10
	De la Pietra	2
	L. Barbier, administrateur de la Bibliothèque du Louvre	5
	Belloc, peintre, directeur de l'École nationale de dessin	5
	Jay, architecte	5
	Report	1492

A reporter......	1192
Herr, professeur de mathématiques.	5
Lecoq de Boisbaudran, peintre....	5
Jacquot, sculpteur...............	5
Rebout, professeur d'architecture..	5
Amédée Faure, peintre..........	5
Catalan, rentier.................	5
P. Masgana, libraire............	3
J. Lardin, rentier..............	5
Duplaissis, élève en peinture......	5
Mlle Mulard....................	5
Simard, statuaire...............	5
Leroux, graveur................	5
Mansard, secrétaire de l'École nationale de dessin...............	5
Demoussy, peintre..............	1
Armand, gardien du Musée du Luxembourg.................	1
L'Heureux, commis-libraire......	1
Bidault, membre de la Société.....	10
Moultat, id....................	5
Lacornée, architecte, id.........	15
Turenne, id., id................	5
Total de la première liste......	1593

On procède à la nomination d'un président et d'un vice-président dans la section d'architecture. La séance est un instant suspendue pour permettre à la spécialité de s'entendre à ce sujet; d'après ses conclusions, M. le président proclame M. Garnaud, président, et M. Tavernier, vice-président de la classe d'architecture.

Après cette élection, on passe au scrutin secret pour la nomination d'un membre honoraire dans la section de musique. Mlle Hersilie Rouy, pianiste, est nommée, à la majorité des suffrages, et proclamée, par M. le président, membre honoraire de la Société libre des Beaux-Arts (classe de musique).

Séance tenante, on procède, par le scrutin, à la réintégration d'un ancien membre de la Société. M. Garneray, peintre de marine, autrefois notre collègue, est, sur sa demande et à la majorité des suffrages, réintégré comme membre de la classe de peinture.

La séance est levée à dix heures.

Ordre du jour de la séance du mardi 17 *décembre* 1850.

1° Lecture du procès-verbal de la séance du 3 décembre 1850;

2° Rapport de M. Noël sur les Mémoires de la Société des sciences, agriculture et arts de Lille (1847);

3° Rapport de M. Paul Carpentier sur la visite qu'il a faite avec M. Duplat à l'école communale de dessin, dirigée par M. Lequien;

4° Rapport de M. Martin d'Angers sur plusieurs numéros de l'*Investigateur*, journal de l'Institut historique;

5° Rapport de M. Bourla sur les quatre premiers volumes des *Mémoires de l'ancienne Académie royale de Toulouse;* communication par le même d'une copie au daguerréotype d'un *Napoléon nu*, commencé par Canova et terminé par Flatters; lecture à ce sujet;

6° Proposition, par M. Paul Carpentier, relative à un monument à élever à M. de Montabert;

7° Conférence sur la décoration des places publiques.

Le secrétaire général,
J. MARTIN, d'Angers.

ATHÉNÉE DES ARTS,

SCIENCES, BELLES-LETTRES ET INDUSTRIE.

Présidence de M. P. F. Mathieu.

Séance du lundi 25 *novembre* 1850.

(CLASSE DES LETTRES.)

La séance est ouverte à huit heures. Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

M. le secrétaire perpétuel de la Société philotechnique adresse à l'Athénée quatre billets pour la séance publique que cette société tiendra le 1er décembre.

M. Hercule Robert donne lecture du rapport qu'il a fait au nom de la commission chargée de suivre la candidature de M. Seuve. En conséquence des conclusions du rapport que l'Athénée adopte, M. Seuve est proclamé membre associé de la classe des lettres.

M. Gatineau, rapporteur de la commission du règlement, propose l'adoption de deux articles additionnels, 55 *bis* et 83 *bis*. Ces articles sont adoptés.

M. Dorville demande qu'aucune modification ne soit faite au règlement sans une convocation de tous les membres. Prise en considération, cette

question est ajournée à une autre séance pour être discutée.

Le même membre propose à l'Athénée d'envoyer près de M. Paillet de Plombières, atteint depuis longtemps d'une maladie douloureuse, une commission qui lui manifeste les regrets de la Société. Cette proposition est accueillie avec empressement, et la commission est formée de MM. Taskin, Dorville et Puille.

Relativement aux séances musicales du premier lundi, l'assemblée décide : 1° que des places seront réservées aux membres de l'Athénée ; — 2° que chaque billet ne vaudra que pour une personne, et que la signature du donateur y sera obligatoire ; — 3° que les billets seront prêts quinze jours d'avance au siége de la Société, et qu'après le dernier lundi, ils seront envoyés non affranchis aux membres qui n'en auront pas pris ; — 4° que pour le 2 décembre le nombre des billets est fixé à quatre pour chaque membre ; — 5° que deux commissaires portant une marque distinctive surveilleront l'entrée, présideront au bon ordre et seconderont M. Ch. Pollet, chargé de la direction du concert. — MM. Puille et Vanvray sont nommés commissaires. — La séance est levée à neuf heures et demie.

Séance du lundi 2 décembre 1850.

(CLASSE DES ARTS.)

A huit heures, lecture est donnée du procès-verbal de la séance du premier lundi de novembre, qui est inséré dans la XXIIe livraison de la *Revue des Beaux-Arts*.

La correspondance comprend : 1° les livraisons XXe, XXIe, XXIIe et XXIIIe de la *Revue des Beaux-Arts* qui sont déposées aux archives ; — 2° un numéro d'un journal des théâtres qui est renvoyé à M. Pradier ; — 3° les Annales de la Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres d'Indre-et-Loire, tome XXIX, n° 4, octobre, novembre, décembre 1849, et les Mémoires et analyses des travaux de la Société d'agriculture, commerce, sciences et arts de la ville de Mende, 1847, 1848, 1849 ; M. le docteur Caron est invité à rendre compte des travaux de ces deux sociétés ; — 4° les numéros 9 et 10 du *Médecin de la maison*, sur lesquels M. le docteur Payerne fera un rapport.

La correspondance étant épuisée, M. Ch. Pollet, qui remplace momentanément M. le chevalier Pastou, absent par congé, remet à M. le président le programme du concert organisé par ses soins, et dont l'exécution généralement remarquable a lieu dans l'ordre suivant :

1° Fantaisie variée pour piano et violon de Osborn et de Bériot, exécutée par Mlle Stadler, élève du Conservatoire, et le jeune Pazzetti.

2° Air de *Béniowski*, chanté par Mlle Bournet.

3° *Ah! quel plaisir d'être soldat!* chanté par M. Bady, membre de l'Athénée.

4° *Le Bananier*, chanson nègre de Gottschalk, et *la Fanfare*, étude de Ravina, exécutées sur le piano par Mlle Stadler.

5° Grand air de *Robert le Diable*, chanté par Mlle Elise Lucas.

6° *Silvio Pellico*, romance de Masini, chantée par M. Bady.

7° Fantaisie sur *Linda de Chamouny*, composée par Allard, exécutée sur le violon par le jeune Pazzetti.

8° *Jocelyn*, romance de H. Duvernoy, chantée par Mlle Bournet.

9° Duo du *Postillon de Longjumeau*, chanté par Mlle Elise Lucas et M. Bady.

10° Duo de *Guillaume Tell*, pour piano et violon, de Osborn et de Bériot, exécuté par Mlle Stadler et le jeune Pazzetti.

11° *Le Pandero*, de P. Henrion, chanté par Mlle Elise Lucas.

Mlle Bournet a fait applaudir une voix douce et pure ; M. Bady, qui a très-bien chanté : *Ah! quel plaisir d'être soldat!* et *Silvio Pellico*, a parfaitement dit avec Mlle Elise Lucas le duo du *Postillon de Longjumeau*. Mlle Stadler et M. Pazzetti, ensemble et séparément, ont captivé l'attention de l'auditoire par leur jeu élégant et sûr. Le duo de *Guillaume Tell*, exécuté à l'improviste pour combler une lacune produite par l'absence d'artistes engagés pour cette séance, a surtout mis en relief le talent de ces deux jeunes artistes, qui se sont surpassés dans cette brillante exécution.

Il est bien douteux qu'on chante avec plus de goût, un charme plus expressif que Mlle Elise Lucas, l'air du deuxième acte de *Robert* ; aussi lui a-t-on manifesté à plusieurs reprises le plaisir qu'elle causait. Mlle Elise Lucas a clos ce joli concert par *le Pandero*, de P. Henrion, c'est dire qu'on a répondu par de chaleureux bravos aux remercîments et félicitations que M. le président, au nom de l'Athénée, a adressés à M. Charles Pollet et aux artistes en levant la séance.

P. B. FOURNIER.

THÉATRES.

Quinzaine dramatique.

Théatre de l'Odéon. *Les Ennemis de la Maison,* comédie en trois actes et en vers de M. Camille Doucet. — Théatre du Gymnase. Mademoiselle Luther et *les Tentations d'Antoinette.* — Théatre du Vaudeville. *Le Règne des Escargots,* de MM. Brunswick, Leuven et Beauplan. — Théatre des Variétés. *Le Maître d'armes,* de M. Paul Vermond. — Théatre Montansier. *Les Extases de M. Hochenez,* par M. Marc Michel.

La comédie des *Ennemis de la Maison* est faite dans une excellente manière. Tout y est plein de charme et de bienséance. Le ridicule n'y a rien d'amer, et l'on rit des petits défauts de M. de Nerval sans le mépriser. M. de Nerval a le malheur d'être jaloux, et comme presque tous les jaloux, de choisir fort mal l'objet de sa jalousie. Il accuse un innocent pêcheur à la ligne, un de ses voisins de campagne fort inoffensif; il s'en prend à sa belle-mère, qui lui paraît protéger ce pauvre diable; il ne voit pas le danger où il est. Il ne s'aperçoit pas que son ami, M. Maurice, dans lequel il a la plus grande confiance, est le plus coupable de tous. Par bonheur, il a une jeune sœur plus clairvoyante que lui. Elle a tout compris, elle est toujours sur pied; elle veille pour lui. Invisible ou présente, elle ôte à tous les rendez-vous ce qu'ils peuvent avoir de dangereux. C'est l'ange gardien de l'honneur de son frère, et comme elle a un penchant elle-même pour M. Maurice, elle finit par lui persuader de l'épouser elle-même, et elle en vient à ses fins. Cette action toute naturelle est conduite avec habileté; les caractères sont bien tracés, et les vers ont du charme et du trait. La comédie de M. Camille Doucet a été fort bien jouée par MM. Bouchet, Moreau-Sainti, Tétard, Mmes Sarah-Félix, Roger-Solié, Fortier et Billaut. Mlle Sarah-Félix, qui n'a pas craint de se métamorphoser en grand'-mère, et qui a affronté les cheveux blancs comme si c'eût été la poudre d'une élégante marquise, s'est montrée comédienne supérieure. Mme Roger-Solié a été on ne peut pas plus charmante de finesse et de grâce dans le rôle de la jeune Hélène : en un mot, succès général.

Le Gymnase a mis en scène la délicieuse ingénuité de Mademoiselle Luther avec les tentations qui peuvent arrêter une jeune fille voyageant de Sceaux à Romainville; cette traversée de Paris a beaucoup plus de périls qu'on ne croit au premier abord, et l'innocence courrait moins de risque peut-être à faire le tour du monde. Il y a une ravissante ballade de Thomas Moore sur une jeune fille qui, brillante et parée, comme si elle allait au bal, parcourt l'Irlande à pied, sans rencontrer un voleur ni un séducteur. Il n'en est pas de même pour celles qui traversent Paris. Les bijoux qu'elles portent courent les plus grands dangers, et surtout le bijou de leur beauté. Cependant Mlle Luther s'en tire à son honneur. Elle est pourtant très-jolie, et c'est le temps des mousquetaires; mais n'importe, Mlle Luther triomphe, et sa vertu obtient pour récompense une succession destinée à la plus sage. Comme elle a bien fait aussi, l'aimable voyageuse, de s'arrêter au Gymnase; elle a cédé, il est vrai, cette fois à une tentation, celle d'obtenir des rôles nouveaux, de faire applaudir tous les jours sa belle jeunesse; mais quelle est la jeune fille qui ne cède à aucune tentation?

Le Règne des Escargots a été tout simplement une exhibition de jeunes et jolies escargotes que le Vaudeville tenait à montrer. Si MM. de Leuven, Brunswick et Beauplan n'avaient donné souvent des preuves de beaucoup d'esprit, et n'en avaient même montré quelquefois plus qu'ils n'auraient dû le faire, nous pourrions croire que la pièce a été écrite par de véritables escargots. Il est certain qu'on n'y reconnaît pas leur verve accoutumée, et qu'à part quelques couplets chaleureux, ils n'ont pas abusé des qualités spirituelles qu'ils possèdent. Ils se sont traînés en colimaçons sur des vieilleries, mais les revues de fin d'année n'exigent pas beaucoup de nouveauté. Les heureux débuts de Mlle Madeleine Brohan, assez fâcheusement enchevêtrés dans ce cadre, n'ont pu y rester. Une autre fois mieux.

Le *Maître d'armes*, de M. Paul Vermond, a complétement réussi aux Variétés. C'est un petit tableau parfaitement composé, et dans lequel Bardou fait une très-bonne figure. Bardou y est bien campé, comme disent les artistes. Il est là d'aplomb, carré par la base, maniant adroitement le fleuret et donnant une leçon d'escrime comme Grisier. L'intrigue est piquante, et relevée encore par le jeu d'une actrice intelligente, Mlle Duclay, qui seconde à merveille Bardou dans les scènes d'escrime.

Quant au théâtre Montansier, il s'y passe d'étranges choses. Hyacinthe est un domestique

qui a surpris les secrets du magnétisme, et il en profite, le scélérat qu'il est, pour endormir son maître, M. Sainville, et lui faire faire, à ce maître, sa propre besogne de domestique, pendant le sommeil où il le plonge. Bien plus, il a osé le louer à la salle Bonne-Nouvelle, au prix de trois mille francs. Les Crispin, les Labranche, les Frontin n'ont jamais fait pis. La science, dans la personne d'un médecin, ne peut souffrir un tel abus, et remet les choses à leur place. Ce vaudeville, de M. Marc Michel, est très-original et très-gai.

Hippolyte LUCAS.

MÉLANGES.

15 décembre.

Le jury de l'exposition de 1850 fonctionne avec le zèle le plus louable. Pour mettre de l'ordre dans ses travaux il a dû établir des catégories. On a commencé l'examen général par les portraits; on est passé aux tableaux de genre; on s'est occupé des paysages; plus tard on passera en revue les tableaux religieux et d'histoire; viendront ensuite les dessins et les sculptures.

— M. Félix Pigeory est de retour d'Orient; il rapporte de ce voyage, qui a duré plus de quatre mois, de nombreux et précieux documents. M. Félix Pigeory met en ce moment la dernière main au travail dont l'avait chargé M. le ministre de l'intérieur, et tout porte à croire que l'importante mission, que vient de remplir l'auteur des *Monuments de Paris*, ne sera perdue ni pour l'art ni pour l'histoire.

— L'Académie des Beaux-Arts a nommé membres correspondants MM. Guillaume Geefs et Reitchel, statuaires, le premier à Bruxelles et le second à Dresde, et M. Visconti, archéologue à Rome.

FIN.

Directeur : M. FÉLIX PIGEORY, Architecte.

Rédacteur en chef : M. GEORGES GUÉNOT, ✳.



TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE VOLUME.



FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

DE L'IMPRIMERIE DE CRAPELET, RUE DE VAUGIRARD, 9.